00099813

00099813

Digitized with financial assistance from

H. T. Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

LE DUC DE BOURBON ET L'ANGLETERRE

(1723-1726)

D'après des documents inédits des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, du British Museum et du Record-Office à Londres.

JEAN DURENG
Ancien élève de l'École Normale Supérieure
Agrégé d'Histoire, Docteur ès-lettres

LE DUC DE BOURBON
ET L'ANGLETERRE
(1723-1726)

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, DU BRITISH MUSEUM ET DU RECORD-OFFICE A LONDRES.

99813

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

00.a.43

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1911

God
Fr 944.034
Duc/Duc
99813

A mon Maître

M. EMILE BOURGEOIS

Hommage respectueux.

PRÉFACE

Les Sources

La période diplomatique qui s'étend entre la mort du duc d'Orléans et la chute du duc de Bourbon a participé à la disgrâce qui semble avoir longtemps frappé la Régence. Elle a le tort de se placer entre le règne de Louis XIV, où triompha la politique française, et le ministère de Fleury, où elle connut des moments de gloire. La détente qui s'est produite, après la mort du Grand Roi, se traduit au dehors par l'amour du repos, le désir du *statu quo*, et comme une lassitude heureuse : on répugne aux moyens violents ; on ne croit plus à la force. Ce scepticisme et ce goût pour la paix rendent nécessaires, dans les rapports internationaux, la substitution à l'emploi de la guerre des alliances défensives puissantes, destinées à l'empêcher par la certitude de l'insuccès. La génération suivante a considéré avec mépris « cette multiplicité d'alliances inutiles ou hasardées, ce nombre prodigieux de traités négociés dans l'ombre, conclus par humeur et rompus aussitôt par l'impuis-

sance de les exécuter, ce choc bizarre et varié de petits intérêts et de moyens encore plus petits, cahos dégoûtant qui embarrasse l'historien et fait gémir le politique... Depuis Louis XIV, on ne combattait plus que par des traités ; toute la politique des puissances était de s'intimider réciproquement par un appareil ridicule de conventions et d'engagements chimériques. Lorsqu'Albéroni, le seul génie qui fut alors, avait voulu revenir à la décision des armes, on l'avait pris pour un esprit brouillon et turbulent[1] ». Dans ces « petits intérêts », qui ne reconnaît les calculs personnels des princes ou des ministres, qui rompent la belle ordonnance de la diplomatie officielle, offusquent les traditions nationales et se substituent aux besoins les plus essentiels de l'Etat ? Secrets du Régent, de l'électeur de Hanovre, des Farnèse, peuvent seuls introduire la lumière dans ce « cahos dégoutant ». Mais ils discréditent aussi la politique qu'ils abaissent jusqu'à l'intrigue et déshonorent par l'intrusion de desseins égoïstes.

Il faut pourtant réagir contre cette première impression. Il n'y a pas, en histoire, de période sacrifiée. Dans les moments les plus confus ou les plus vides en apparence, des événements se préparent, dont la complète intelligence suppose l'étude d'obscures origines. En tout se peuvent découvrir les vestiges de ce qui fut, les indices de ce qui sera. Le rôle du travailleur est de restituer avec conscience et exactitude, en laissant à l'avenir le soin de tirer les conclusions

1. Favier. — Histoire de la politique française (1623-1745). — A. E. F. Mémoires et Documents, v. 402, f° 255 et 257.

du détail des études particulières ; lors même qu'elles confirmeraient les jugements dédaigneux ou pessimistes, il ne faudrait pas regretter d'avoir fait revivre les textes ou exhumé les documents. Outre que des recherches ont quelques chances d'être utiles et de fixer définitivement la certitude sur des points même secondaires, elles procurent à l'auteur et au lecteur des plaisirs infiniment variés et personnels, dans lesquels l'admiration pour les héros de l'histoire, la grandeur des conceptions, la beauté dramatique des faits, n'a le plus souvent qu'une part médiocre ; ce sont ceux de l'érudit, de l'artiste, du psychologue, du philosophe ; et ils se suffisent à eux-mêmes, indépendamment de l'intérêt propre du sujet. En dehors de cette raison générale, la Régence et le ministère du duc de Bourbon, s'ils ne satisfont pas ce besoin légitime de fierté nationale blasée par le grand règne, demeurent une des périodes les plus savoureuses et les plus pittoresques de l'histoire. L'irruption des volontés individuelles, disciplinées sous Louis XIV, l'entrelacement des intrigues, le mélange des intérêts personnels avec les traditions et les principes, la multiplicité des secrets, petits ou grands, l'étroite solidarité de la politique extérieure et de la politique intérieure, voilà ce qui fait la vie d'autrefois complexe infiniment, ondoyante et colorée. M. E. Bourgeois, dans son étude sur le Secret du Régent, a travaillé cette riche matière [1]. Le présent ouvrage n'aspire qu'à devenir un modeste complément aux

[1] E. Bourgeois. — *Le secret du Régent et la politique de l'abbé Dubois*. Paris, Colin 1909.

trois volumes, dont les deux premiers seuls ont paru, au moment où sont écrites ces lignes.

L'alliance franco-anglaise, avec le duc de Bourbon comme avec le Régent, avec R. Walpole et Townshend, comme avec Stanhope, Sunderland et Carteret, demeure comme le pivot de la politique générale. Par elle, cette étude se rattache aux précédentes ; par elle, elle devrait se prolonger dans une autre, sur Fleury et l'Angleterre. Les raisons de la durée de ce système sont toujours d'ordre général et d'ordre particulier. Les traditions politiques et les intérêts nationaux, souvent contradictoires, forment comme les courants de fond, qui tantôt rapprochent, tantôt éloignent les deux Etats. Les courants de surface, ce sont les vues personnelles des souverains ou des ministres dirigeants. Seulement le Secret du Régent disparaît avec lui, celui de Georges Ier perd, dans Carteret, son agent le plus zélé ; mais l'un et l'autre ne meurent pas sans laisser un héritage lourd de conséquences et de complications, et leur exemple ne sera pas perdu : le duc de Bourbon, dans la liquidation de l'œuvre de Dubois, apportera, lui aussi, ses vues particulières ; Townshend, après la chute de son collègue, se laissera séduire par les chimères allemandes ou hanovriennes. Le dosage de tous ces éléments, si j'ose ainsi dire, se modifie sans cesse ; étudier dans quelle mesure ils se combinent, aux différents moments de l'histoire, peser la part de l'accidentel et du permanent dans la politique, telle est la tâche que nous nous sommes assignés.

Nous ne nous sommes donc pas bornés à dégager les

principes de deux politiques, mais nous avons aussi étudié des hommes, un milieu, un personnel. Parmi tous ceux que nous avons rencontrés, il en est qui mériteraient une étude à part, et que nous espérons retrouver plus tard. En Angleterre, Townshend, Horace Walpole, l'aimable Robinson, le grave et doctrinaire Saint-Saphorin, occupent le premier plan ; mais derrière eux des passants ne font que traverser la scène ; ce fou artiste de Peterborough, la cour et le parti singuliers du Prétendant, surtout l'admirable Bolingbroke, sur lequel rien de définitif n'a été écrit, ni en anglais, ni en français. Chez nous, bien des personnages sont mieux connus ; beaucoup ont encouru le dédain de l'histoire. Sans aller jusqu'à la réhabilitation, qui trop souvent entraîne l'historien sur la pente glissante des erreurs, il faut convenir qu'on a noirci le duc de Bourbon ; mais on a pu réchausser, non sans vraisemblance, la charmante Mme de Prie au rang d'une Egérie intelligente et déliée. La mauvaise réputation des deux protagonistes a rejailli sur l'entourage, qui comprend des hommes remarquables, Morville, surtout les Pâris, et le troisième des quatre frères, Pâris-Duverney, maître du secret du premier ministre et plus contrôleur général que Dodun lui-même. Les agents principaux et secondaires ne sont pas moins intéressants : Broglie et Polignac figurent au premier rang. En marge de ce monde, où s'entrecroisent les intrigues, Chavigny, le confident de Dubois, dépaysé depuis la mort du Régent, et surtout Fleury, dont le caractère se dégagera peu à peu, à l'écart avec le Roi, suivant, lui aussi,

son secret, et préparant, trois ans durant, sa propre dictature. Tel est le personnel que les correspondances nous ont permis de connaître ; si les lettres ont rarement la valeur littéraire des mémoires, elles traduisent directement les impressions et permettent de voir revivre les hommes.

* * *

Nos sources sont en grande partie manuscrites : elles consistent dans les documents du Record office et du British museum, à Londres, et dans ceux du ministère des Affaires étrangères, à Paris.

On sait que les documents du Record office comprennent les séries *intérieur* et *étranger*. La première contient, au titre *Régences*, des correspondances entre les ministres anglais à Hanovre et les régents. Nous avons utilisé les volumes se rapportant aux années 1723 et 1725. Pour les volumes de la série *Etranger*, ils sont classés en 9 catégories : 1° *Correspondance générale* (résumée et publiée jusqu'à Jacques Ier), avec ses subdivisions par Etat ; 2° *Foreign entry books*, copies de lettres des secrétaires d'Etat aux ministres à l'étranger ; 3° *Foreign ministers*, correspondance des secrétaires d'Etat avec les ambassadeurs étrangers pour des affaires particulières ; 4° *Newsletters*, gazettes et lettres non signées ; 5° *Royal letters*, autographes, le plus souvent compliments officiels ; 6° *Treaties papers*, pièces relatives aux négociations de traités ; 7° *Treaties*, texte des conventions diplomatiques ; 8° *Archivs*, papiers des ambassades ; 9° *Miscellaneous* ou mélanges. Il y a peu à glaner dans les huit dernières catégories, sauf dans

les *Treaties papers*. La première seule est de toute première importance ; par malheur, elle est fort incomplète : les lettres restent en général la propriété du destinataire, et elles s'enfouissent dans les archives privées. Dans la série *France* [1], la correspondance entre Horace Walpole, Robinson et Newcastle ou Townshend est fort clairsemée ; nous n'y trouvons que les correspondances adressées à Delafaye, secrétaire du duc de Newcastle ou à Georges Tilson, sous-secrétaire d'Etat. Dans la série *Germany* [2], la correspondance de Townshend et de Saint-Saphorin manque à dater de mars 1726. Enfin, dans la série *Spain* [3], plus complète, nombre de pièces importantes, en 1724 et 1725, sont absentes. Seuls, les volumes de la série *France* ayant rapport au congrès de Cambrai [4] présentent une assez grande homogénéité. Par chance, la majorité des lettres sont des originaux. Quelqu'imparfait que soit cet ensemble de documents, il est indispensable de les connaître.

Par bonheur, le British museum possède une collection incomparable de pièces inédites ; ce sont les papiers Newcastle [5], léguées par le comte de Chichester. Ils forment deux séries en une centaine de volumes : 1° *Home correspondence* 1714-1768 ; 2° *Diplomatic correspondence* 1724-1768. Cette dernière série seule nous interesse : il s'y trouve à peu près toutes

1. Vol. 179 à 184 compris.
2. 51 à 58 compris.
3. Vol. 92, 93, 94.
4. Vol. 172 à 176 compris.
5. B. M. additional manu-cripts. Diplomatic correspondence, v. 32.738 et suivants.

les lettres d'Horace Walpole, de Robinson et de Stanhope (à dater d'avril 1724) au secrétaire d'Etat ; les lettres adressées au ministre sont des originaux ; celles du ministre, des minutes ; on rencontre aussi des lettres de Townshend ou à Townshend, qui généralement sont des copies. En complétant et en confrontant avec les documents du Record office, on possède une suite à peu près continue et parfaitement intelligible. A cette collection capitale, nous avons ajouté les papiers Carteret [1], légués par le Rév. lord Thynne en 1858, qui nous fournirent la correspondance du ministre avec Schaub, Stanhope et Horace Walpole, jusqu'à la disgrâce. Il nous manque celle de Townshend avec Horace Walpole ou Robert, pendant ses absences ; les « *Regencies* » ne nous donnent que des extraits et des copies [2] ; elle demeure dans les archives privées du marquis Townshend à Raynham hall (Norfolk) ; la commission royale des manuscrits historiques l'a inventoriée, en résumant et en citant quelques passages [3]. Il nous manque surtout les lettres échangées entre Horace Walpole et son frère ; cette correspondance se trouve dans les *Orford papers*, propriété de l'actuel lord Orford, descendant de l'ambassadeur. Ces papiers, très considérables [4], contiennent, en dehors de la correspondance, des traités politiques d'Horace Walpole, qui défendit par la plume l'œuvre de son frère contre Bolingbroke, Car-

1. B. M. add. mss., v. 22519.
2. R. O. Regencies, vol. 4, 5, 6.
3. 11th. *Report of the Royal commission of historical manuscripts.* Londres, 1887.
4. 140 volumes in-f°.

teret et les Pelham, et en particulier la « *Rhapsody on foreign politics* ». Une circonstance indépendante de notre volonté nous a seule empêché de les consulter.

A la vérité, une large sélection de ces papiers se trouve dans la collection capitale que W. Coxe nous a donnée [1]. La vie de Robert Walpole surtout contient un recueil inappréciable de documents tirés des archives d'Orford, de Townshend, du chancelier Hardwicke, de L. Harrington (Ch. Stanhope), de lady Grantham (femme de Robinson), de Poyntz, fils de l'ambassadeur en Suède, de Benjamin Keene, neveu du chargé d'affaires à Madrid, et de divers autres moins importants. Ce recueil n'a qu'un inconvénient ; il est grave : c'est un choix ; un choix est toujours dicté par une préoccupation : celle de Coxe fut d'élever un monument à la mémoire du grand homme d'Etat whig, de son frère, et en général d'exalter l'administration whig ; il en résulte que beaucoup de documents intéressants ont été négligés, surtout en ce qui concerne l'histoire extérieure ; même pour l'histoire intérieure, il y a des lacunes. Quelqu'essentielle que soit cette collection, elle serait à reprendre, non en totalité, travail presque impossible, mais partiellement, en la revisant et la complétant par l'étude directe des sources dont il s'est servi. Une portion de ces sources a été publiée : ce sont les « *Hardwicke papers* » [2], faible partie de la masse considérable de ma-

1. *Memoirs of the life and administration of S. Robert Walpole, earl of Orford.* Londres, 1798, 3 vol in-4°. Vol. II et III.

Memoirs of Horatio, lord Walpole. Londres 1798, 2 vol in-8° ; 2e éd. augmentée ; 1re éd. 1802, 1 vol in-4°.

2. *Miscellaneous state papers from* 1501 to 1726. Londres, 1776, 2 vol in-4°.

nuscrits se trouvant au British museum, presque inexplorés, quoiqu'ils constituent, pour l'histoire de l'Angleterre au dix-huitième siècle, un fonds aussi capital que les *Newcastle papers*. De plus, des copies ont été faites par Stowe de quelques documents des archives d'Orford et de Townshend, spécialement de lettres de Townshend et de Robert Walpole, pendant le voyage de Hanovre (1723)[1]. Enfin le comte de Baillon a publié quelques extraits de la correspondance d'Horace Walpole pendant qu'il etait ambassadeur [2] ; quelques lettres se trouvent déjà dans Coxe ; d'autres sont citées fort incomplètement et tronquées de leurs parties les plus intéressantes, comme le prouve la comparaison avec les copies des *Newcastle papers*.

Les documents des archives anglaises sont dispersés ; un travail de groupement est indispensable. Ceux des archives françaises sont au contraire concentrés au ministère des Affaires étrangères, et dans un ordre tel, que les recherches en sont singulièrement facilitées. La masse générale est représentée par la *Correspondance générale*, série *Angleterre* [3], où nous trouvons non seulement les lettres du Roi, de M. le Duc, de Morville, Chavigny et Broglie, mais aussi des extraits ou copies de lettres de Townshend, de Newcastle et d'Horace Walpole ,qui comblent çà et là les lacunes des sources anglaises. Il nous a paru indispensable de consulter de près les séries *Autri-*

1. B. M. Stowe 251.

2. Comte de BAILLON. — *Lord Walpole à la cour de France*. — Paris, Didier, 1867.

3. Vol. 344 à 357 compris.

che [1] et *Moscovie* [2], où nous trouvons le secret du rétablissement de la paix par Fleury, ou des négociations de la France avec le czar. La série *Rome* [3] nous a donné la clef, ou du moins une des raisons principales, de la disgrâce du duc de Bourbon. Enfin, nous avons mis à contribution les séries *Hollande* [4], *Prusse* [5] et *Suède* [6], nous appuyant, en général, en ce qui concerne l'Espagne, sur la sonde étude de M. Baudrillart [7]. On a dit l'importance du fonds *Mémoires et Documents*. Cette catégorie contient, pour l'histoire intérieure de la France des trésors inappréciables. Signalons, pour notre seule période : 1° Un excellent mémoire de Le Dran : *Sur le gouvernement de la France de 1715 à 1726* [8] ; 2° Le mémoire de Pecquet le fils sur le Renvoi de l'Infante, qu'il faut compléter par les mémoires manuscrits de La Marck, dont deux sont aux Affaires étrangères, et les autres aux Archives Nationales [9] ; 3° Les mémoires financiers ; l'un de La Marck, inachevé[10]; les autres, extrêmement précieux, de Pâris l'aîné ou de Pâris-Duverney [11], qui

1. Vol. 146 à 161 compris.
2. Vol. 13-19 compris.
3. Vol. 651-675 compris.
4. Vol. 356-361.
5. Vol. 75-80.
6. Vol. 157-161.
7. A. BAUDRILLART.— *Philippe V et la cour de France*, 3 vol, gr. in-8°. Paris, Didot, v. II et III, 1890.
8. A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.
9. Mémoires de Le Marck : 15 février 1724 ; ibid. 313, 229°. — 30 avril, 501, 180°. — Mémoire de Pecquet, 20 juin 1724, 313, 244°. — Archives Nationales, série K, 139 B.
10. 30 janvier 1724. A. E. F., Mém. et Doc, 1257, 71°.
11. Mémoires du 29 juin 1725, 1258, 61°. — 12 février 1725, *ibid.* 8°. — 24 mai 1726, 1259, 58°. — B. A. Recueil de plusieurs mémoires touchant les finances et la compagnie des Indes, 3857 (218 H F).

voudraient une étude spéciale, et qu'il faudrait, en les comparant, compléter par les copies, souvent sans attribution, qui se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal ; 4° Les lettres écrites par Fleury, ou à lui adressées à l'occasion de la disgrâce de M. le Duc, et dont on verra quelques-unes dans l'appendice. Les mémoires diplomatiques ne sont pas moins importants : en dehors de nombreux écrits concernant le congrès de Cambrai, les traités de Vienne et de Hanovre, que nous citerons en leur place, il convient de signaler surtout la « *Situation des affaires de l'Europe en 1726* », de Pecquet, avec annotation de Chauvelin, excellent résumé de toute la politique de la France[1] ; et enfin « *Les Mémoires de M. de Chavigny, contenant quelques observations sur les anecdotes les plus importantes qu'il a recueillies des négociations qui lui ont été confiées, depuis 1712 jusqu'à 1738* »[2]. Ces derniers sortent du cadre ordinaire où restent communément les dissertations ou compilations diplomatiques. C'est l'apologie d'un homme qui a mis des années et beaucoup de persévérance à faire son chemin, d'une certaine tenue littéraire, sans effort et sans prétention au style, d'une incontestable valeur historique, avec des vues originales et des formules saisissantes ; ces mémoires mériteraient d'être publiées intégralement. D'autre part, la série *Fonds divers* nous a fourni des pièces intéressantes comme celles qui ont pour titre « *Entreprises*

1. A. E. F. Mém. et Doc., 494, 38°.
2. 445, 158°.

de la Cour Impériale contre les Etats de l'Empire » et « *Entreprises de la Cour Impériale et du Conseil aulique contre les Protestants* [1] », qui éclairent d'un jour nouveau la politique de la Cour de Vienne. Nous y avons retrouvé la relation de Benjamin Keene « *sur ce qui s'est passé chez M. Stanhope lors de la fuite de Riperda* », Londres, 26 juin 1726 [2]. La plupart de ces documents sont contemporains des événements qu'ils relatent. Seules, « *L'Histoire de la Politique française* », de Favier [3], et les compilations de Le Dran ont moins de valeur critique. Sur la première, très connue, nous n'insisterons pas. Quant aux secondes, il faut songer qu'elles n'ont pas toujours été faites avec des matériaux de première main ; ainsi, pour son « *Gouvernement de la France* », il a utilisé le *Journal* de l'abbé d'Orsanne et la vie de l'évêque d'Auxerre, Caylus. Il est bon de le consulter ; il ne faut pas s'en tenir là.

Les documents imprimés sont peu nombreux ; nous avons utilisé les *Instructions des Ambassadeurs*, les *Procès-Verbaux des Assemblées du Clergé* [4] et les *Remontrances du Parlement* [5]. Il n'y a d'autre collection de pièces diplomatiques, lettres ou mémoires que le *Recueil* de Rousset [6] ; à la vérité il est fort étendu et très précieux pour les négociations avec la

1. A. E. Aut., v. 3, 159°.

2. A. E. A., 75, 192°. Cette pièce avait été vainement cherchée par M. Syveton.

3. A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.

4. Paris. Simon, 1724 et 1726. — B. N. Ld 5, 428 et 436.

5. Publiées par Flammermont. Coll. des Doc. Inédits.

6 *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités*, 5 vol, in-12. La Haye, 1728.

Hollande, la compagnie d'Ostende et les affaires du Nord ; le récit repose sur le fonds solide des papiers d'Etat des Provinces Unies. M. Huismans, dans son remarquable travail sur la compagnie d'Ostende, y a largement puisé. En Angleterre, les débats du Parlement n'etant pas publiés, force nous a été de nous rapporter à l'histoire de la Chambre des Communes de Chandler [1], et aux indications, malheureusement succintes et souvent en contradiction avec l'ouvrage précédent, qui nous fournissent les papiers des Affaires étrangères.

***

Après les sources manuscrites ou les recueils des documents imprimés, viennent les mémoires ou correspondances particulières. L'Angleterre est pauvre en mémoires proprement dits. Pour être renseignés sur la Cour, les ministres, le personnel, il faut rechercher dans les années qui suivent ou qui précèdent ; les témoignages antérieurs peuvent nous permettre d'ajouter quelques traits aux physionomies. A cet égard, le *Journal* de Lady Cowper [2] est le plus sûr des guides ; ces notes d'une femme de chambre de la princesse de Galles ont le mérite d'être écrites au jour le jour et de laisser agir les personnages, sans les juger.

1. *The history and proceedings of the house of Commons from the Restoration to the present time.* Londres, 14 vol., 1742-174. — Vol. 6. Cf. Paul MANTOUX. — *Notes sur les comptes rendus des séances du Parlement anglais au XVIIIe siècle, conservés aux archives du ministère des affaires étrangères.* Paris, Giard et Brière, 1906.

2. *Diary of Mary countess Cowper lady of the bedchamber to the princess of Wales,* 1714-1720. Londres, Murray, 1865.

Ce sont au contraire des souvenirs que nous pouvons trouver dans les « *Reminiscences* » d'Horace Walpole le jeune [1], fils de Robert. Mais il nous avertit lui-même, avec plus de modestie que d'exactitude réelle, que « ses histoires n'ont rien de commun avec l'histoire » et que, s'il a noté des « futilités », des faits importants ont fui de sa mémoire [2]. La correspondance de lord Chesterfield [3], les œuvres de Jonathan Swift, ont aussi une valeur historique considérable; mais il faut se garder également de l'esprit du premier et de l'âpre partialité du second. On ne peut guère, à propos du traité de Hanovre, se dispenser de parcourir le Craftsman [4], et même, pour fixer les idées politiques de Bolingbroke, les lettres « *on the study and use of history* » [5]. Enfin on lira avec agrément les charmantes lettres de M. Wortley Montagu, son « *Account of the court of Georges Ier* » et son « *State of party at the accession of Georges Ier* », où il ne faut pas glaner sans précautions [6].

Les mémoires français sont bien plus nombreux et bien plus importants. Ils se divisent en deux groupes : l'un composé des ennemis du duc de Bourbon, l'autre composé de ses partisans. Rien d'étonnant à

1. Horace WALPOLE. — *Works*. Ed. Cunningham. Londres, Beckers & sons, 1880, 9 vol. in-8°, v. I.

2. *ibid.*, p. XXIII.

3. Ed. 1845. Cf. aussi : *Characters of eminent personages of his own time, written by the late earl of Chesterfield*. Londres, 1777, 12°.

4. 1727, in-8°. — Cf. *L'Angleterre aux prises avec elle-même*, 1727, 8°. B. M., 509 A 29.

5. *Works*. Ed. Mallet, 7 vol in-4°. London, 1754-98.

6. Maria WORLEY MONTAGU. — *Works*. Ed. Wharncliffe. Paris, Baudry, 1837, 2 vol. in-8°, v. I.

une pareille classification ; les deux factions d'Orléans et de Bourbon se sont fait une guerre acharnée : leurs passions se retrouvent dans les ouvrages contemporains ou postérieurs.

Nous ne traiterons pas ici de l'impartialité de Saint-Simon, sujet rabattu : contre le duc de Bourbon, le duc est enragé ; il l'accuse de la misère du peuple, de la ruine de la France ; pour Morville, il est vendu aux Anglais ; et Mme de Prie a hérité de la pension de Dubois [1]. On verra ce qu'il faut penser de ces deux réquisitoires : Il suffit de lire une lettre de M. Wortley Montagu datée de 1718 [2], pour reconnaître que, si la lettre de Saint-Simon à Fleury (25 juillet 1725) [3] est véridique, la condition des classes pauvres n'était pas pire que dans les temps de la Régence. M. le Duc ne peut du reste, en bonne justice, être rendu responsable d'une famine ; pour Morville, jusqu'en 1725 il est moins ami des Anglais que Fleury lui-même ; et la pension de Mme de Prie est une légende de même catégorie que celle de Dubois. La vraie raison de la rage de Saint-Simon, c'est qu'il a perdu son protecteur et ami, c'est qu'on le met de côté [4], c'est que les parvenus triomphent avec Duverney; c'est

1. Ed. Cheruel et Régnier, 1877, Hachette. — « M. le Duc fut un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre. » — Mme de Prie : « Les Anglais, bien au fait de notre intérieur, se hâtèrent de la gagner et, moyennant la même pension qu'avait d'eux le cardinal Dubois, tout fut bientôt conclu. » XV, 317. — Cf. *ibid*, 285.

2. Maria W. Montagu. — *Works* I, 319, à Lady Rich, 10 octobre 1718.

3. Ed. Cheruel et Régnier. — Supplément XXI, 247. — Saint-Simon à Fleury, 25 juillet 1725. — *ibid.*, p. 399.

4. Il a été rayé par le duc de Bourbon, pour le Saint-Esprit (Saint-Simon, XXI, 208 sq.).

enfin que la France est liée à l'Angleterre, qu'il exècre. Ces réserves essentielles étant faites, Saint-Simon est une mine de renseignements, autant sur les principaux personnages que sur les détails matériels de la vie de cour, desquels il est admirablement informé. Barbier [1], lui aussi, est un ennemi de M. le Duc, et ceci pour des raisons générales et personnelles : le premier ministre a la main dure avec le Parlement ; les vivres sont chers ; la monnaie varie ; c'est une gêne pour le Parisien, plus affecté que le provincial par les fluctuations du numéraire et le renchérissement de l'existence ; on a signalé chez lui l'esprit frondeur de la bourgeoisie de Paris ; et pour tout dire, le duc de Bourbon n'est ni populaire, ni sympathique, pas plus que sa famille et sa maîtresse, qui a la prospérité insolente. La raison particulière est que Barbier, ou du moins son père, était l'ami de d'Argenson, chancelier du duc d'Orléans ; il a toujours regretté la mort du Régent, qui a arrêté sa carrière et coupé les ailes à ses espérances ; et il en a voulu à son successeur. Au reste, Barbier est l'écho intelligent des bruits du palais et de la ville, bien plus que de la cour ; il rapporte les premiers avec exactitude ; sur ce qui se passe à Versailles ou à Chantilly, il faut contrôler son témoignage. Le journal de d'Argenson [2] est naturellement plein du mépris le plus violent pour M. le Duc et sa maîtresse. Ses sympathies sont avouées, aussi bien celles de son frère le comte d'Ar-

1. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, édition de la Société de l'Histoire de France, 1849,

2. *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson* (1721-1727) ; éd. Jannet, Paris, 1855, 5 vol. in 8°.

genson qui les a manifestées dès le début du ministère, avec plus d'ostentation que de prudence. Son journal est donc suspect et on ne doit pas l'utiliser sans précaution.

Le groupe des mémoires favorables au duc de Bourbon est assez important. On trouve dans le Journal de Villars[1] une foule de renseignements sur le conseil dont le maréchal faisait partie ; ce journal est exact, sinon bien complet. Villars a ses raisons pour aimer M. le Duc, qui a cru se servir de lui pour balancer l'influence de Fleury et du duc d'Orléans ; mais il est courtisan, très vaniteux, ne songe qu'à faire valoir ses conseils et à dégager sa responsabilité dans les mesures financières qui ont contribué à discréditer le premier ministre. En ce qui concerne le renvoi de l'Infante, il demeure l'écho fidèle de l'opinion commune. Mais il manque en général de jugement et de pénétration. Pour les *Mémoires* du président Hénault[2], charmants au point de vue littéraire, ils constituent une source historique capitale. Hénault a directement connu et fréquenté les personnages les plus mêlés aux intrigues de la cour et de la politique ; il est l'ami de d'Argenson, surtout de Morville qu'il chérit tendrement, et qui, sur bien des points, l'a renseigné ; il n'est pas impossible que son aversion pour Fleury ne vienne originairement du secrétaire d'Etat, que l'évêque de Fréjus avait pris en grippe et qui le lui rendait bien. La comparaison des

1. Ed. MICHAUD et POUJOULAT, v. XXXI. — *Mémoires de Villars*, édités par le marquis de Vogüé, 2 vol. Paris, 1888.

2. *Mémoires du président Hénault*, publiés par le baron de Vigan, Paris, 1855, in-12.

mémoires avec les documents inédits est tout à l'honneur de la sûreté de ses informations. Nous citerons par exemple son récit de la retraite de Fleury à Issy, qui certainement est le plus clair et le plus exact. Pour une raison analogue, le journal de l'abbé d'Orsanne [1], généralement peu consulté, nous paraît être une source de premier ordre, non seulement pour l'histoire religieuse, mais même pour l'histoire politique. Sans doute, il faut se mettre en garde contre la sympathie du grand vicaire de l'archevêque de Noailles pour le duc, ami des adversaires de la Bulle. Mais on peut, en général, se fier aux renseignements qu'il donne. Nous avons constaté, par la comparaison avec la série *Rome*, aux Affaires étrangères, que d'Orsanne a puisé aux sources même l'histoire de la négociation secrète de Polignac en 1724, 1725 et 1726, et qu'il s'est servi des lettres authentiques et instructions du cardinal de Noailles au P. Graveson, qui se trouvent dans la série susdite : d'autre part, d'Orsanne et Noailles sont liés avec Morville et M. le Duc. Le fait que Le Dran s'est servi de ce journal est une preuve de plus de sa grande valeur historique.

Il y aurait beaucoup à dire sur les autres recueils du dix-huitième siècle, dont l'étude critique reste à faire, et dépasserait du reste le cadre de ce travail. Les compositions de l'abbé Millot ou de Soulavie n'ont pas la prétention d'être authentiques ; mais elles donnent parfois des documents intéressants, dont le

1. *Journal de l'abbé d'Orsanne, grand vicaire de l'archevêque de Paris*, 1711-1728. Rome, 1757, 2 vol. in 8°.

défaut est qu'on n'en connaît pas l'origine et qu'on n'en peut estimer souvent la valeur : dans cette classe se rangent les mémoires de Noailles [1], de Tessé, [2], de Maurepas [3], de Richelieu [4]. Ces derniers, conçus dans forme anecdotique et inconérente propre aux conteurs, destinés du reste à exalter le héros, semblent avoir utilisé un grand nombre de pièces authentiques. Nous ne savons si les lettres de Mme de Prie sont bien réellement de la marquise. Pour la négociation de Vienne, elle est, en général, exactement, sinon complétement racontée. Nous attacherons plus d'importance aux *Mémoires* de l'abbé de Montgon [5] ; la comparaison des passages qui nous intéressent avec les dépêches de Stanhope prouvent que l'abbé a raconté avec ingénuité, sinon sans emphase, les missions secrètes dont il a été chargé. La même confrontation, opérée par M. Baudrillart, avec les lettres de M. le Duc et de Morville à Montgon, confirme l'indiscutable valeur historique de cette apologie. Il en est de même de l'*histoire de MM. Pâris*, par Luchet [6] ;

1. Rédigés par l'abbé Millot, 1777, 6. vol. in-12.

2. Paris-Strasbourg, 1806, 2 vol. in-8°. — Mémoires et Lettres, édités par le général Grimoard.

3. *Mémoires du comte de Maurepas, premier ministre*. Paris, 1792, 4 v. 8°.

4. Coll. Barrière, Paris, Didot, t. XVI et XVII, 1858. — Consulter aussi avec fruit le *Recueil de différentes choses*, du marquis de Lassay. Lausanne, Bousquet, 1756, vol. 4. (Mémoires sur l'état de la France depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1726, fait le 1er octobre 1726.)

5. Abbé Charles-Alexandre de MONTGON. — *Mémoires de ses différentes négociations dans les cours de France, d'Espagne et de Portugal, de 1725 à 1731*. La Haye, 8 vol in 12, 1745-53. — *Recueil de lettres et mémoires concernant les négociations...* Liège, 1732, in-12.

6. M^s^ DE LUCHET. — *Histoire de MM. Pâris*. 1776, 8°.

cet ouvrage, postérieur à notre époque (1776), a une valeur documentaire : il a été fait avec un mémoire de Pâris-Duverney, contenant le récit de leur fortune, de leur exil et de leur retour, par conséquent de leurs tribulations pendant le ministère du duc de Bourbon et celui de Fleury. Il renferme un catalogue des ouvrages manuscrits des Pâris, dont on pourrait retrouver la majorité à la Bibliothèque de l'Arsenal. Sans doute, c'est une apologie ; mais elle repose sur un fond de vérité indiscutable. Deux exemples peuvent l'établir. Luchet affirme que la refonte et l'altération des monnaies, en 1726, une des causes de l'impopularité de M. le Duc, et que l'on attribue au confident du ministre, est en réalité l'œuvre de Dodun et que les Pâris s'y opposèrent, Or, dans le mémoire de Pâris l'aîné (A. E. F. Mém. et Doc. 1259, f° 58, chap. III), nous trouvons le blâme le plus net de la refonte, et un vœu formel touchant la « fixation irrévocable des monnaies ». Luchet affirme aussi que les Pâris étaient les ennemis de l'arbitraire en matière financière, ce qui cadre mal avec l'opinion des contemporains, et qu'ils demandaient un « code de finances », enregistré par le Parlement. La même idée se trouve exprimée dans le mémoire manuscrit déjà cité, qui réclame des poids et mesures invariables et des « loix financières ». La comparaison se pourrait pousser plus loin ; elle établirait, croyons-nous, la sûreté des informations de l'histoire de Luchet.

***

Quant aux ouvrages modernes, on en aura vite dressé la liste. Lemontey, seul, voilà longtemps, a

tenté une histoire du ministère de M. le Duc ; il a certainement consulté des manuscrits des Affaires Etrangères ; mais il n'en a pas tiré tout le parti qu'ils méritent ; et il ignore les archives anglaises, qui nous apportent sur le personnel de la cour de France et même sur le gouvernement des lumières sinon nouvelles, du moins plus complètes. Il s'est surtout servi de Saint-Simon, de Villars, de Tessé et de Noailles. Le mariage du Roi a suscité deux études consciencieuses et sérieuses, auxquelles nous ajouterons peu de chose. Enfin les trois livres, de mérite différent, mais également estimables, de Syveton, de MM. Baudrillart et Huismans nous ont servi à éclairer les à côté de notre sujet. En Angleterre, il n'existe rien, en dehors des histoires générales de Mahon et de Lecky. Mais nous avons mis à contribution l'étude précise et solide de M. Ward, sur la Grande-Bretagne et le Hanovre, qui repose sur le dépouillement méthodique des archives d'Etat au Hanovre et de la Chancellerie à Londres. C'est un rare mérite dans un pays où l'on est enclin à répéter Coxe et à considérer son ouvrage comme article de foi. Dans le même ordre d'idées, nous croyons utile de signaler aux historiens le *Dictionary of national biography*, publication excellente, sans analogue en France, et dont la plupart des articles comportent une bibliographie, non seulement des imprimés, mais encore des manuscrits. En terminant, nous adressons nos remerciements à M. Espinas, des Affaires étrangères, et à MM. Maxwell Lyte et Hall, directeur et bibliothécaire du Record Office, pour la complaisance, bien connue des chercheurs, avec laquelle ils se sont mis à notre disposition.

OUVRAGES A CONSULTER[1]

1° Ouvrages français :

LEMONTEY. — Histoire de la minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal Fleury. Paris, 1832, 2 vol. in-8°.

Paul de RAYNAL. — Le mariage d'un roi. Paris, 1 vol. in-8°, 1887.

Henri GAUTHIER-VILLARS. — Le mariage de Louis XV. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1900.

THIRION. — Madame de Prie. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1905.

Lucien PEREY. — Le président Hénault et Madame du Deffand. Paris, 1 vol. in-8°, Calmann Lévy, 1897.

Marquise des RÉAULX. — Le Roi Stanislas et Marie Leczinska. Paris, Plon, in-8°, 1893.

P. d' ECHERAC. — La Jeunesse du maréchal de Belle-Isle, 1684-1726. 1 vol. in-8°, Champion, 1909.

A. BAUDRILLART. — Philippe V et la Cour de France t. II et III. Paris, Didot, 1890.

SYVETON. — Une cour et un aventurier au XVIIIe siècle : Le baron de Ripperda. Paris, 1 vol. in-12°, Leroux, 1896.

HUISMANS. — La Belgique commerciale sous l'Empe-

1. Nous ne donnons ici que les ouvrages qui nous ont servi en quelque manière, ou qui ont un rapport direct avec le sujet. Pour les ouvrages généraux sur le premier tiers du XVIIIe siècle, voir E. Bourgeois : *Le Secret du Régent*, Bibliographie, p. XXIX et suivantes.

reur Charles VI : La Compagnie d'Ostende. 1 vol. in-8°. Bruxelles, Lamertin ; Paris, Picard, 1902.

M. BOUTRY. — Intrigues et missions du cardinal de Tencin. 1 vol. in-8°. Paris, Emile-Paul, 1902.

A. VANDAL. — Louis XV et Elisabeth de Russie. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1882.

BARAUDON. — La maison de Savoie et la Triple Alliance. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1896.

DE VOGUÉ. — Villars, d'après sa correspondance et des documents inédits. 2 vol. in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1888.

DE MARLÈS. — Histoire du Chevalier de Saint-Georges et du prince Charles-Edouard. Limoges, 1 vol. in-8°, 1845. 2e édition, 1873-74.

PICOT. — Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18me siècle, in-8°. Paris, Le Clere, 1853-58, 3e éd., 7 vol. in-8°.

2° Ouvrages anglais et allemands :

L. MAHON. — History of England from the peace of Utrecht to the peace of Versailles. 7 vol. in-12°, Leipsig, Tauchnitz, 1853 ; t. II.

LECKY. — A history of England in the XVIII th. century. Londres, Longman, Green and Co. 1897. 7 vol. in-8°, t. I.

WRIGHT. — England under the house of Hanover (caricatures, satires). Londres, 2 vol. in-8°, 1848. — Caricature history of the Georges. Londres, 1 vol. in-8°, 1868.

JESSÉ. — Memoirs of the court of England from the Revolution of 1688. Londres, 2e éd. 1846.

DORAN. — London in the Jacobite time. 2 vol. in-8° Londres, 1877.

EWALD. — S. Robert Walpole, a political biography. 1 vol. in-8°. Londres, Chapman and Hall, 1878. — The life and time of Prince Charles Stuart, count of Albany. 2 vol. in-8°, 1875.

G. WINGROVE COOKE. — Memoirs of lord Bolingbroke. 2 vol. in-8°. Londres, 1836.

COLLINS. — Bolingbroke, a historical study. Londres, Murray, 1886.

SICHEL (Walter Sydney). — Bolingbroke and his time. 2 vol. in-8°. Londres, 1901-1902.

WARD. — Great Britain and Hanover. 1 vol. in-12° Oxford, 1899.

STEBBING. — Peterborough. 1 vol. in-8°. Londres, 1890.

BASIL WILLIAMS. — The foreign policy of England under Walpole ; 1721-1727. English historical review, vol. XV et XVI, 1900.

KLÖPP. — Fall des Hauses Stuart. Hanovre, 1881-88, vol, IX-XIV.

HAVEMANN. — Geschichte des Landes Braunschweig und Lüneburg : Gœttingue, 1857.

VEHSE. — Geschichte des Hauses Braunschweig in Deutschland und England. Hambourg, 1853.

ABRÉVIATIONS USITÉES

A. E. Affaires Etrangères (Archives du mlnistère des).
A. Angleterre (Correspondance générale, série).
Aut. Autriche (*id.*).
M. Moscovie (*id.*).
H. Hollande (*id.*).
P. Prusse (*id.*).
S. Suède (*id.*).
R. Rome (*id.*).
E. Espagne (*id.*).
B. N. Bibliothèque nationale.
B. A. Bibliothèque de l'Arsenal.
F. France (Mémoires et Documents)
F. D. Fonds divers.
B. M. British Museum (Bibliothèque du).
Add. mss. Additional manuscripts.
R. O. Record office.
St. p. State papers.
G. C. General correspondence.
Coxe *RW.* Memoirs of the life and administration of sir Robert Walpole.
Coxe *HW.* Memoirs of Horatio, lord Walpole.
I. O. India office.
Reg. Regencies.

INTRODUCTION

I. — Caractère nouveau de l'alliance franco-anglaise. — La dernière pensée de Dubois ; alliances espagnole et russe ; renaissance de la politique traditionnelle. — L'Angleterre a besoin de la France en Espagne, en Allemagne et dans le Nord. La Compagnie d'Ostende ; le Hanovre et le czar.

II. — Circonstances politiques du voyage de Hanovre (mai-décembre 1723). — Chavigny ; caractère et objet de sa mission.

III. — Divisions du ministère anglais. Carteret, Townshend et Robert Walpole. Leur lutte en Angleterre et au Hanovre ; la duchesse de Kendal et la comtesse de Platen.

IV. — La lutte diplomatique. — Victoire de Townshend : échec de l'alliance séparée franco-russe et des plans hanovriens ; traité avec la Prusse (10 octobre 1723) ; son échec sur la question d'Ostende.

V. — Mission d'Horace Walpole à Paris ; son caractère ; objet et premiers résultats de la mission.

I

La longue durée de l'alliance franco-anglaise (1716-1739), ne doit pas faire illusion : aucun système politique ne fut plus instable ni moins assuré du lendemain. Née de la conformité réelle entre les intérêts personnels de Philippe d'Orléans, héritier éventuel du trône de France, et de

Georges Ier, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, soutenue plus tard par l'accord de Fleury et de Robert Walpole, cette alliance dura grâce au désir commun que les deux gouvernements avaient de la paix, la France, pour se relever des maux de longues guerres, l'Angleterre, afin d'affermir la nouvelle dynastie et de liquider sa dette. Mais l'entente des deux cours couvre la haine des deux peuples, faite du souvenir des luttes passées et de l'opposition des intérêts. Leur pensée commune est que l'alliance n'est qu'un expédient provisoire en attendant que chacun ait réparé ses forces[1]. Malgré leur union, l'une et l'autre suivent des routes séparées, le plus souvent divergentes. Leur collaboration est pleine d'arrière-pensées, de « vues particulières » qu'elles se cachent avec soin. Il ne faut pas s'étonner si ce système, décrié des deux côtés du détroit, ait subi de nombreuses fluctuations, fortifié par le besoin temporaire que les deux puissances ont l'une de l'autre, affaibli lorsque dominent les intérêts nationaux.

De 1717 à 1720, les entreprises d'Albéroni avaient rapproché la France et la Grande-Bretagne. A dater de 1721, leur union perd en partie sa raison d'être par le rapprochement de la France et de l'Espagne. Jusque-là, en effet, le cardinal Dubois s'était appuyé sur l'alliance anglo-autrichienne, pour servir les intérêts du Régent et malgré l'opposition acharnée de la majorité de la cour, des légitimés, de l'opinion publique [2]. L'entente rétablie avec Philippe V par le traité de mars 1721, et scellée par de triples fiançailles, fut le retour aux « anciennes maximes » [3].

1. cf. Destouches (chargé d'affaires en Angleterre) à Dubois, 4 janvier 1723. A. E. A., v. 344. — Chammorel (secrétaire de l'ambassade) à Dubois, 15 février 1723. *ibid.*

2. Voyez Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, II, IX, 170 sq.

3. Mém. de Chavigny. A. E. F. Mém. et Doc., v. 445.

L'alliance espagnole devient le pivot de la politique française : aussi Dubois avait-il cru ne pouvoir l'acheter à trop haut prix. Il promit son aide sans réserve pour obtenir de l'Empereur les investitures de Parme et de Toscane, stipulées par la Quadruple alliance en faveur de Don Carlos ; il promit une coopération intime des ministres français et espagnols au Congrès de Cambrai : le point principal était d'y faire triompher les réclamations du duc de Parme contre l'Empereur, et de rétablir indirectement l'indépendance de l'état futur de Don Carlos, en abolissant de fait les servitudes établies par l'article V de la Quadruple alliance [1], sous le nom de feudalité vis-à-vis de

1. cf. *Recueil* de Rousset, I. 180. — Voici le texte de l'article V, le plus important : « Comme l'ouverture aux successions des Etats possédés présentement par le grand-duc de Toscane et par le duc de Parme et de Plaisance, si eux et leurs successeurs venaient à manquer sans postérité masculine, pourrait donner lieu à une nouvelle guerre en Italie, d'un côté par les droits que la présente reine d'Espagne, née duchesse de Parme, prétend avoir sur les dites successions, après le décès des héritiers légitimes plus proches qu'elle, et d'un autre côté par les droits que l'Empereur et l'Empire prétendent avoir aussi sur lesdits Duchés, afin de prévenir les suites funestes de ces contestations, il a été convenu que lesdits Etats et Duchés possédés présentement par le grand-duc de Toscane et par le duc de Parme et de Plaisance seront reconnus à l'avenir et à perpétuité par toutes les parties contractantes et tenus indubitablement pour fiefs masculins du Saint-Empire Romain, et lorsque la succession aux dits duchés viendra à échoir au défaut de successeurs mâles, S. M. I. pour Elle comme chef de l'Empire consent que le fils aîné de la reine d'Espagne et ses descendants mâles nés de légitime mariage, et à leur défaut le deuxième fils et les autres cadets de ladite Reine, s'il vient à en naître quelques-uns, pareillement avec leurs descendants mâles nés de légitime mariage, succèdent dans tous les dits Etats ; et comme le consentement de l'Empire est requis pour cet effet, S. M. I. employera tous ses soins pour l'obtenir, et après l'avoir obtenu, Elle fera expédier des lettres d'expectative contenant l'investiture éventuelle pour les fils ou les filles de ladite Reine et leurs descendants mâles légitimes, en bonne et due forme, et les fera remettre aussitôt après entre les mains de S. M. C., ou du moins

l'Empire. De plus, Dubois s'engagea à faire passer dans les places de Parme et de Toscane des garnisons suisses et même espagnoles ; et comme cette opération ne se pouvait faire sans violence, le grand-duc de Toscane n'ayant pas adhéré à la Quadruple alliance, il avait probablement répondu aux vœux d'Elisabeth Farnèse, en l'assurant verbalement de son appui en cas de conflit [1]. Ces graves engagements, qui provoquèrent les « effusions illimitées » de la reconnaissance espagnole, Dubois se persuadait pourtant qu'il en reculerait le plus possible l'échéance. Toute entreprise de grande volée semblait prématurée [2], dans l'état des finances et de la santé de Louis XV ; et le cardinal comptait bien, par la seule pression morale des alliances, accomplir sans coup férir le grand dessein de la politique franco-espagnole, l'établissement des Bourbons en Italie. Aussi, mit-il tout son art à temporiser : la mission de Chavigny en Italie et en Espagne lui concilia le duc de Parme, calma les impatiences belliqueuses d'Elisabeth Farnèse [3] ; la cour de Madrid parut disposée à surseoir, dans l'intérêt même de Don Carlos, à toute provocation. Surtout il ménagea l'intervention de l'Angleterre dans le traité de mars 1721, dont les conditions lui furent

deux mois après l'échange des ratifications, et cependant qu'il en arrive aucun dommage ou préjudice, et sauf dans toute son étendue la possession des princes qui tiennent actuellement ces Duchés. » L'article stipule de plus la séparation des Duchés et de la couronne d'Espagne, la cession par Philippe V à Don Carlos de Porto-Longone et de l'île d'Elbe, l'interdiction, pendant la vie des ducs régnants, d'introduire des garnisons impériales ou espagnoles, et l'établissement de 6.000 Suisses à Livourne, Portoferrajo, Parme et Plaisance, et en attendant, de troupes anglaises.

1. Mémoires de Chavigny.

2. cf. Dubois à Destouches, 25 mars 1723. A. E. A., v. 344, « on veut éviter à tout prix » la guerre.

3. Mémoires de Chavigny.

rendues communes, sans qu'elle sût ce qui avait précédé [1] : c'était d'abord une sauvegarde, un moyen de se rabattre derrière son alliée, le cas échéant, pour conserver la tranquillité publique ; en second lieu, il importait d'assurer à l'Espagne l'appui éventuel de la Grande-Bretagne. A la vérité, cet appui ne pouvait être qu'une collaboration diplomatique ; il ne fallait compter sur les Anglais qu'autant que leurs intérêts seraient en jeu ; et l'Italie laissait l'opinion britannique fort indifférente [2]. Il n'en est pas moins vrai que Dubois espérait de cette triple entente un bénéfice précis : forcer Charles VI à exécuter la Quadruple alliance et même un peu plus ; assurer sur des bases indestructibles le Pacte de Famille.

Mais ces précieuses amitiés demeuraient insuffisantes si l'on ne s'assurait dans le Nord « de quelque diversion qui pût servir à tout événement [3] ». Dans ces régions, la France avait été obligée d'abandonner la Suède, sa vieille alliée ; elle avait prêté les mains aux agrandissements du Hanovre, du Danemark et de la Prusse, et sacrifié le duc de Holstein-Gottorp pour conserver aux Suédois un pied en Allemagne [4]. « Jamais au fond politique ne fut plus fausse [5] » : mieux eut valu soutenir la Suède, réconciliée avec Pierre le Grand, et lui rendre la totalité de ses possessions germaniques ; mais Dubois était engagé, pour les intérêts de son maître, dans l'engrenage de la Quadruple alliance. Après 1721, ses vues se modifient : il répond aux avances multipliées du czar, qui s'offrait à remplacer

1. *Ibid.* Le traité du 27 mars 1721 est franco-espagnol. Le traité entre l'Angleterre, l'Espagne et la France est du 13 juin suivant.
2. Chammorel à Dubois, 15 février 1723. A. E. A., v. 344.
3. Mém. de Chavigny.
4. La Poméranie jusqu'à la Peene, Stralsund, Rügen, Marstrand.
5. Pecquet. — Situation des affaires de l'Europe. A. E. F. Mém. et Doc., v. 494, f° 38.

l'alliée héréditaire [1]. Son évolution est lente ; il pense d'abord à fixer la Russie par les liens d'engagements diplomatiques, afin d'empêcher un conflit dans la Basse Allemagne avec le Hanovre et le Danemark, conflit que l'Empereur souhaitait et « aurait vraisemblablement provoqué [2] » pour affaiblir les princes allemands du Nord. Ce fut la raison de cette interminable négociation, entreprise par Campredon [3] pour réconcilier Georges Ier et Pierre le Grand. En 1723, le dessein de Dubois se précise ; il veut une alliance défensive avec la Moscovie. Nul doute qu'on ne la désirât à Versailles [4], de même qu'elle avait à Saint-Pétersbourg de chauds partisans. Dubois se rendait compte qu'il y avait « avantage à conserver entière une puissance qui pouvoit un jour faire une balance considérable dans le Nord en faveur de S. M. [5] » Dans cette combinaison nouvelle, les intérêts particuliers du duc d'Orléans tenaient une place importante ; l'alliance comportait une sorte de condominium franco-russe en Pologne, et la promesse d'y établir le duc de Chartres, marié à une fille du czar. Pareille évolution était difficile à faire accepter au roi Georges ; l'alliance russe semblait incompatible avec l'alliance anglaise. Pourtant Dubois ne désespérait pas de les conserver toutes deux, en concluant séparément avec la Russie, comme il avait traité avec l'Espagne, en faisant intervenir ensuite l'Angleterre, comme elle était intervenue en juin 1721.

1. Cf. RAMBAUD. — *Instructions aux ambassadeurs*, Russie, v. I, 247.

2. Cf. Pecquet l. c. et Instructions à Campredon, dans RAMBAUD, op. c.

3. RAMBAUD, l. c., 251.

4. Pecquet l. c. — Le Marck. Tableau politique de la situation présente de l'Europe, 1723. A. E. F. Mem. et Doc., v. 458, f° 45.

5. Pecquet l. c. — Note sans attribution, sur la triple alliance France-Russie-Espagne. A. E. M. 14, f° 453. — Cf. Pièce : Motifs à faire valoir au czar, 10 février 1723. A. E. M., 13, f° 1 sq.

Ainsi se consomme la ruine du système éphémère de la Quadruple alliance. A la vérité, Dubois et les diplomates français en parlent toujours comme d'un « grand ouvrage », dont ils poursuivent la « perfection » ; mais la perfectionner, c'est pour eux la convertir en une machine de guerre contre l'Empereur. Il ne s'agit de rien moins que de « fixer à jamais ses droits et l'étendue de sa puissance »[1] ; en Italie d'abord, où l'on groupera, autour des Bourbons d'Espagne, une clientèle de princes ennemis de la cour de Vienne ; en Allemagne ensuite, où l'on unira les Etats, soit qu'il devienne nécessaire d'empêcher l'élection d'un roi des Romains présenté par Charles VI, soit qu'il paraisse meilleur de refondre la constitution et d'abolir la dignité impériale ; dans le Nord enfin, où l'alliance russe formera, en faveur de la France, un centre de force. Dubois, aux derniers moments de sa vie, se rallie à la tradition nationale : l'Angleterre a cessé d'être « son étoile et sa boussole » ; elle n'est qu'un anneau dans la chaîne des alliances dont il veut entourer la maison d'Autriche ; bientôt même elle n'en sera pas le plus indispensable. « Je sais que l'on me reproche, disait-il à Chavigny, et non sans raison, mon adhérence à l'Angleterre ; mais quand on observera sans passion que j'ai établi une troisième branche de la maison de Bourbon dans le centre de l'Italie, que j'ai rompu le nœud gordien qui avait jusque-là si étroitement lié l'Angleterre et la Hollande avec l'Empereur, mon apologie se fera d'elle-même. Si je puis, ajoutait-il, consommer ma négociation avec le czar, j'aurai mis de tous côtés de furieuses entraves à la maison d'Autriche ; je m'embarrasserai pour lors fort peu de l'Angleterre et de la Hol-

1. Mémoire pour servir d'Instruction au comte de Broglie, général des armées du Roy, allant en Angleterre, en qualité d'ambassadeur ordinaire de S. M. près le Roi de la Grande-Bretagne. Versailles, 28 mai 1724. A. E. A., v. 317, f° 267.

lande ; il faudra bien qu'elles dissimulent ce qu'elles ne pourront empêcher [1]. » Le système de l'alliance anglaise fait donc place à une combinaison plus vaste, de caractère moins temporaire, et plus conforme à l'intérêt de la France, tel qu'on l'entendait alors. C'est la dernière formule de la politique de Dubois ; ce fut aussi sa dernière pensée, car il mourut le 10 août 1723. Mais il laissait des exécuteurs testamentaires, son collaborateur et confident Chavigny, son élève et sa créature Morville. Ces idées s'imposèrent au duc d'Orléans, durant son court ministère, et de même au duc de Bourbon tant qu'elles se trouvèrent en harmonie avec ses desseins particuliers.

***

Tandis que la France semblait se dégager des liens de l'alliance anglaise, au contraire, la Grande Bretagne dépendait de plus en plus de l'alliance française [2]. Celle-ci lui était indispensable en Espagne : c'est à l'abri de son alliée que son influence s'était introduite et se maintenait. A vrai dire, cette influence était fort précaire, à cause des mauvaises dispositions de Philippe V. Le roi d'Espagne ne se consolait pas de la perte de Minorque et de Gibraltar, et il avait obtenu de Georges Ier une promesse de restitution éventuelle, lorsque les circonstances le permettraient [3] ; à Londres, on désirait faire oublier ce malen-

1. Mém. de Chavigny.

2. Voir BASIL WILLIAMS. — The Foreign policy of England under Walpole. English historical review, avril 1900, v. XV et suivants. — L'idée du premier article est que l'Angleterre dépend de la France jusqu'en 1725.

3. Cf. WIESENER : *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, v. III, ch. XX, p. 356. Les lettres de Georges Ier sont du 10 mai et du 12 juin 1721 ; la seconde laissait entendre que la restitution pourrait se faire avec le consentement du Parlement, et contre des avantages com-

contreux engagement. D'autre part, les privilèges commerciaux obtenus à Utrecht étaient sujets à de fréquentes contestations, suivant l'humeur du Roi, les dispositions des ministres ou les circonstances politiques : on n'arrachait qu'à grand peine le renouvellement de la cédule de la South sea Company [1] ; les tarifs des douanes étaient augmentés, si bien qu'en beaucoup d'endroits le débit des marchandises anglaises se trouvait fort réduit [2] ; enfin, l'éternelle question de la contrebande aux Indes occidentales suscitait des plaintes incessantes de part et d'autre [3]. Et cependant, pour conserver et accroître ces avantages toujours menacés, la paix avec l'Espagne et l'amitié de la France étaient nécessaires aux Anglais. Déjà en 1716, ils avaient gagné l'augmentation du tonnage du vaisseau de permission, avec la faculté d'en vendre la cargaison sans attendre l'arrivée de la flotte et des galions [4]. En 1721, se glissant derrière la France pour rentrer en grâce auprès de la cour de Madrid, ils obtinrent la licence de débiter dans l'intérieur du pays ce qui n'aurait pas été vendu dans les ports [5]. Mais tout en se servant de la France, ils se faisaient un objet principal de la surveiller et de limiter son influence ; c'est qu'elle était pour eux une redoutable rivale ; sur les galions, il y avait autant d'effets français

merciaux : Gibraltar et Minorque n'avaient pas aux yeux des Anglais l'importance qu'ils ont prise plus tard. — Voyez également Mém. de Chavigny. Au début de 1723, Philippe V avait autant à cœur que par le passé la restitution de ces deux places. (Stanhope à Carteret, secret 10 janvier 1723. R. O. St. p, Foreign. G. C. Spain, v. 92.)

1. Stanhope à Newcastle, 25 août 1724. B. M. Add. mss., v. 32740.

2. Particulars of the grievances of the merchants trading to Spain, 1724 (début). R. O. l. c. Spain, v. 92.

3. Stanhope à Carteret, 8 février, 6 août, 29 novembre 1723. *Ibid.*

4. Stanhope à Newcastle. B. M. add. mss, v. 32740. Cette lettre, du 2 novembre 1724, contient un exposé de la question du vaisseau.

5. *Ibid.*

que d'effets anglais [1] ; le raccommodement de 1721 pouvait avoir des conséquences heureuses pour son commerce; aussi l'accueillit-on à Londres avec une extrême jalousie [2]. Seulement on ne pouvait ni briser avec l'Espagne sans laisser le champ libre à la France, ni briser avec la France sans compromettre l'amitié de l'Espagne [3], deux perspectives également désagréables aux « merchants » de la Cité.

Une autre cause rendait en 1723 l'alliance française précieuse au roi d'Angleterre et à la nation ; c'était l'éloignement, chaque jour plus accusé, entre la Grande-Bretagne et l'Empereur. « Le séjour de Hanovre, dit Chavigny, nous avait mis au clair sur la défiance et même sur l'aliénation du Roi d'Angleterre à l'égard de la cour de Vienne [4] ». A cette division des alliés héréditaires, il y a plusieurs motifs. La question a deux aspects : Le côté hanovrien et allemand, généralement peu connu, le côté proprement anglais. L'Empereur avait vu d'un mauvais œil la formation du corps Evangélique, et il travaillait à en réduire l'influence ; dans les différends de religion, il soutenait les catholiques et faisait peser sur les princes réformés « une espèce d'inquisition » [5] ; il accusait au premier rang l'électeur de Hanovre, dont le ministre à Ratisbonne, le baron de Wrisberg, appuyait les réclamations protestantes avec un zèle bruyant, comme s'il s'arrogeait dans l'Em-

1. Mémoire 23 juin 1726, M. Descazaux, à Paris. A. E. A., v. 356. — Ce mémoire est relatif aux galions et au commerce français.

2. Destouches à Dubois, 4 janvier 1723. A. E. A., v. 344.

3. Lors de la Quadruple alliance, le Parlement se refusa à la guerre avec l'Espagne si la France n'y participait point. Voir Mém. de Chavigny, l. c.

4. Mémoires.

5. Georges Ier au baron de Wrisberg, 19 février 1728. A. E. A., v. 344. — C'est une protestation contre les procédés de la cour de Vienne.

pire une sorte de « prédominat » [1]. Cette attitude, inspirée par le dessein prémédité d'exciter et de perpétuer les disputes religieuses, dissimulait la jalousie de la cour de Vienne à l'égard des Etats du Nord, agrandis par la guerre contre la Suède ; on sait la lenteur avec laquelle furent délivrées les investitures de Brême et de Verden, et les prétextes inventés à plaisir pour en retarder l'expédition, ou la conditionner [2] ; la chancellerie impériale refusait de donner à Georges Ier le petit district de Hadeln, promis au temps de la succession d'Espagne [3]. C'est ainsi que s'affaiblissait progressivement, chez le roi d'Angleterre, le sentiment, pourtant très vivace, de ses devoirs envers l'Empereur, comme membre du corps germanique. Mais les défiances de la cour de Londres et du Parlement, à l'égard de l'Autriche, étaient motivées par le développement commercial des Etats des Habsbourg, depuis la paix de Passarowitz [4] ; les préoccupations économiques de Charles VI apparaissent dans les articles du traité austro-turc qui ont trait au commerce [5], dans les ordonnances de juin 1717 et de mars

1. Townshend à S. E. le comte de Stahremberg (ambassadeur impérial à Londres). Hanovre, 24 sept.-6 octobre 1723. B. M. add. mss., v. 22519, f° 194 sq. — C'est une reponse à une liste de griefs présentée par Stahremberg : 1° Les différends de religion ; 2° L'avocation du baron de Wrisberg et le prodominat dans l'Empire ; 3° Les expectatives pour D. Carlos ; 4° Les investitures de Brême et de Werde ; 5° Le païs de Hadeln ; 6° Le commerce d'Ostende ; 7° Le vaisseau *Flandria* ; 8° Amitié et cordialité réciproque, et comment elle peut subsister en même temps avec d'autres puissances ; 9° Traitement d'un ministre du premier rang de l'empereur à Londres et Hanovre. Douane et accès et port de lettres. (Copy of the paper delivered by count Stahremberg).

2. Sur la question de Brême et Werden. Cf. WARD, *Great Britain and Hanover*, Oxford, 1899, pp. 85 et 102.

3. Cf. Note 1.

4. cf. HUISMANS. — *La Belgique commerciale et la compagnie d'Ostende*. Paris-Bruxelles, 1902, ch. I. II. III.

5. Ce traité de commerce est du 27 juillet 1718. (ROUSSET, *Recueil* II,

1719, qui proclament la liberté de la navigation sur l'Adriatique [1], dans la création de ports francs à Fiume et à Trieste, dans l'institution de la Compagnie impériale et privilégiée d'Orient (27 mai 1719) [2]. Grâce à la bonne volonté de l'Empereur, la Flandre, surtout, renaissait à l'activité et à la richesse ; les armateurs d'Anvers et d'Ostende, munis de passeports de mer, équipaient des vaisseaux pour les Indes Orientales et la Chine. Dès 1720, des projets de compagnies étaient présentés à Charles VI ; après deux ans de tâtonnements et d'efforts, le 22 novembre 1722, s'achevait la charte de « la Compagnie impériale et royale », établie dans les Pays-Bas Autrichiens, « sous la protection de Saint-Charles », investie du monopole du commerce maritime dans les Indes orientales et occidentales, « en deça et au-delà du cap, dans tous les endroits où les autres nations trafiquent librement [3] ». Une pareille nouveauté inquiétait gravement l'Angleterre, autant que la Hollande : jusqu'en 1723, on s'était contenté d'entraver par tous les moyens le commerce des particuliers : la Compagnie hollandaise et la Compagnie anglaise avaient, en 1720 et 1721, confisqué maints navires ostendais [4] : avec la fondation de la Compagnie à Charte, appuyée de toutes les forces de l'Autriche, l'affaire prenait une tournure européenne. L'Angleterre promit à la Hollande ses bons offices [5]. ; Saint-Sapho-

426.) — Il stipule la liberté du commerce, le libre accès des ports, la libre navigation du Danube et de la mer Noire ; un droit unique de 3 % sur les marchandises ; l'établissement de consuls dans les ports ottomans, avec un droit de juridiction.

1. HUISMANS, op. c. p. 156.

2. *Ibid.*, p. 157.

3. *Ibid.*, p. 215 sq. — ROUSSET, *recueil*, v. II, p. 3.

4. cf. HUISMANS, p. 191 et 195. La *Flandria*, notamment, avait été confisquée à Bencoulen (Sumatra), le 9 août 1721, par la Compagnie des Indes Anglaises, sans que Stahremberg ait pu obtenir une réparation.

5. Mémoires de M. de l'Hermitage à Townshend, 6 avril 1723. A. E. A., v. 344, mentionné dans la lettre de Townshend du 16 avril.

rin, ambassadeur anglais à Vienne, fit une déclaration énergique : « S. M. ne peut cacher à S. M. I. qu'il n'est pas possible de continuer ce commerce sans créer une entière aliénation entre les deux peuples [1]. ». Sans doute, le ministère anglais, aussi prudent que les Etats généraux, ne voulait, provisoirement, hasarder rien plus que des paroles comminatoires. Mais la brouille imminente et la rivalité économique entre les Habsbourg et les puissances maritimes rendaient plus nécessaire que jamais la conservation de l'alliance française.

Enfin, dans le Nord, la dépendance où se trouvait à l'égard de la France, Georges Ier, comme électeur et comme roi, devenait plus sensible tous les jours. Après la paix de Nystadt et jusqu'à sa mort (février 1725), le czar Pierre le Grand, poursuit le dessein fort arrêté de dominer dans la Baltique et de s'en assurer les débouchés. Déjà, auparavant, sous prétexte de soutenir son neveu le duc de Mecklenbourg [2], contre sa noblesse révoltée, il avait introduit des

1. Mémoire de Saint-Saphorin au chancelier Sinzendorf, 11 mai 1723, joint à la lettre de Francis Colman (ministre anglais à Ratisbonne) de Vienne, 12 mai. R. O. St. p. Foreign. Germany, v. 51.

2. cf. Précis de ce qui s'est passé dans ces dernières années à l'occasion des différends entre le duc de Meckelbourg-Swerin et la noblesse et Etats de ce duché. Le Dran, 31 déc. 1729. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, v. 149. — Cette affaire est intéressante, non pas seulement par rapport à la politique russe, mais aussi par rapport à la politique allemande. Charles-Léopold exige de sa noblesse une somme supérieure à l'usage et la force à se soumettre avec l'aide des Russes, prenant deux régiments moscovites à sa solde. Les nobles en appellent au Conseil aulique et quelques-uns émigrent au Hanovre. Le Duc excipe de ses droits regaliens et invoque les traités de Westphalie ; il conteste la juridiction du Conseil aulique et en appelle à la Diète, adjurant les princes de défendre leurs droits, « les plus importants de tous qu'ils tenaient de Dieu ». Le décret d'exécution est de janvier 1719. Le Duc céda, renvoya ses régiments russes ; en mai, le Conseil aulique réduit le corps d'occupation à 1.200 hommes. Georges Ier se montra fâché et refusa de rappeler ses troupes jusqu'au

régiments russes dans l'Empire, à deux pas du Hanovre et du Danemark ; grâce à cet interminable procès, toujours pendant devant le conseil aulique, le czar intervenait dans les affaires germaniques, menaçant de tout son poids l'équilibre de l'Allemagne du Nord. D'autre part, il se mêlait de vouloir faire restituer au duc de Holstein-Gottorp, son gendre désigné, le Schlesvig que le hasard des compensations avait donné au Danemark en 1720, et pour lequel on lui avait promis un équivalent [1]. Ainsi se trouveraient en possession de ses deux clients et parents les rivages méridionaux de la mer Baltique ; en même temps leurs Etats sépareraient et isoleraient les trois alliés d'antan, Hanovre, Prusse et Danemark. Ce n'est pas tout ; pour avoir les clefs de cette mer close, Pierre-le-Grand s'entend avec la Suède, tombée, depuis la mort de Charles XII, en proie aux factions aristocratiques vénales [2] ; il profite de l'impopularité du roi Frédéric de Hesse-Cassel ; il a son candidat, ce même duc de Holstein, vrai boute-feu du Nord, comme Elisabeth Farnèse, dans le Midi. Il y organise le parti moscovite et holsteinois qui prendra vite l'avantage sur les « patriotes ». Autant que le Danemark, le Hanovre était menacé par ces ambitions dangereuses ; déjà en 1719, Georges Ier s'était fait charger par l'Empereur d'exécuter le duc de Mecklembourg ; depuis lors, les troupes de l'électeur et du Brunswick-Wolfenbüttel occupaient le pays, s'interposant entre la Russie et le Danemark ; de plus, il avait associé la France à la garantie du Schlesvig en faveur

paiement des frais. Le pays fut administré par l'Empereur, mais le Duc ne se soumit point.

1. Traité de Frederiksbourg, 3 juillet 1720. Suède et Danemark, sous la médiation franco-anglaise ; l'équivalent devait être fixé au Congrès de Brunswick, qui ne se réunit pas.

2. Constitution du 2 mai 1720. Cf. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, Suède 9, f° 37 (traduit du suédois).

du nouveau possesseur ; enfin, sa politique en Suède consistait à soutenir le parti royal, à combattre l'influence holsteinoise. Ainsi le czar était pour l'électeur un danger permanent, l'électeur était pour le czar un obstacle invincible. Leur hostilité se compliquait d'une haine personnelle, qui se manifestait par de mauvais procédés, des libelles injurieux de l'ambassadeur russe Bestoujef contre Georges Ier, les traitements indignes subis par la czarine, de passage dans le Hanovre[1]. Enfin, la nation anglaise, qui jouissait dans la Baltique d'avantages commerciaux, ne voyait pas sans appréhension la marine du czar s'y développer, et s'y préparer l'accès de nouveaux ports, si proches de la Grande-Bretagne. « Si le czar était maître des côtes et de la navigation de la Baltique, il serait presque aussi formidable que s'il était actuellement en possession de nos îles [2]. » Sans compter que l'on pouvait craindre une tentative en faveur du Prétendant. Voilà comment se préparait, depuis 1721, un conflit dont « la liberté de la navigation de la Baltique » et la sécurité personnelle de l'électeur-Roi étaient les enjeux. Dans ce conflit, l'assistance du Roi de Danemark était acquise ; mais le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, se défiait de son beau-père Georges Ier, se montrait disposé à s'entendre avec le czar, pour s'agrandir : malgré le « fœdus perpetuum » de 1700, il était suspect et personnellement antipathique à son voisin. Seule, la France possédait, auprès de Pierre-le-Grand, l'autorité nécessaire pour empêcher de sa part toute entreprise hasardeuse ; par là, sa médiation était indispensable à la paix du Nord, à l'électorat de Hanovre et à l'Angleterre.

1. A. E. M., vol. 14, f° 338. — Griefs du czar contre le roi d'Angleterre et la satisfaction qu'il demande. Joint à la lettre de Campredon, du 15 novembre 1723.

2. Townshend à Robert Walpole, 13 septembre 1723. B. M. Stowe 251.

II

Le séjour de Georges Ier à Hanovre, en 1723 (juin-décembre), marque une crise dans la politique anglaise. D'une part, il correspond à la période où se constitue, péniblement, la Compagnie d'Ostende : la charte, datée du 19 novembre 1722, ne fut en réalité octroyée qu'après le voyage à Prague des délégués des Pays-Bas autrichiens, Proly et Neny (mai-juin 1723) [1]. Les lettres patentes ne furent publiées que le 28 juillet 1723 [2], malgré les représentations combinées d'Hamel Bruininx pour les Provinces-Unies et de Saint-Saphorin pour l'Angleterre [3]. C'est alors que la Compagnie des Indes Néerlandaises fit envoyer à Vienne un mémoire comminatoire [4] ; les Hollandais y déclaraient « employer dans les limites de leur octroy tous les moyens qu'ils jugeront nécessaires, même les voyes de fait tant par terre que par mer, afin d'empêcher aux habitants des Pays-Bas Espagnols de faire des entreprises ou incursions au préjudice des octroys et traités ». Le gouvernement de la Haye dépêcha à Georges Ier le ministre Pesters, déjà délégué auprès du marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas ; il sollicitait une déclaration de « casus fœderis », « avant de procéder à des mesures plus efficaces, pour les justifier davantage et pour les exécuter d'un commun concert [5]. » — D'autre part, on avait reçu du Nord des nouvelles alarmantes, qui touchaient plus directement l'électeur. Pierre-le-Grand armait à Revel une flotte de galères et es-

1. Cf. HUISMANS, op. c. IV, p. 215-225.
2. *Ibid.*, p. 238.
3. Colman à Townshend, 17 juin et 1er juillet 1723. R. O. St., p. Foreign G. C. Germany, v. 51.
4. HUISMANS, op. c., p. 239.
5. Pesters au roi Georges Ier, Hanovre, 1er octobre 1723. R. O. l. c. Germany, v. 51.

semblait 30.000 hommes [1]. On crut d'abord à une entreprise sur Dantzig ou le Mecklembourg [2]. Les révélations d'Ostermann à Campredon ne permirent pas de douter que l'armement russe ne fut destiné à appuyer une révolution en Suède ; il s'agissait de peser sur la diète pour faire élire le duc de Holstein, déjà désigné comme gendre du czar, Altesse royale et héritier présomptif de la couronne [3]. Le résident de l'Empereur à Stockholm, le comte de Freytag, prêtait la main à cette tentative [4]. Comme en 1716, la cour de Hanovre devint pour quelque temps le centre de la diplomatie Européenne ; autour du Roi et des deux secrétaires d'Etat, Townshend et Carteret, exceptionnellement réunis près de lui, s'agita la foule des diplomates solliciteurs : le hollandais Pesters, le baron Sparre, envoyé par le roi de Suède pour implorer assistance, le baron de Lœuwenœhrn, dépêché pour le même objet par le roi de Danemark, le sieur Le Cocq, député par le roi de Pologne. Sparre et Lœuwenœhrn demandaient, l'un de l'argent, l'autre des soldats, tous deux une flotte anglaise dans la Baltique. Pesters poussait Georges Ier contre l'Autriche : Le Cocq, stylé par le comte de Flemming, ambassadeur de la cour de Saxe à Vienne, homme ambitieux et avisé, s'efforçait de raccommoder le roi d'Angleterre et l'Empereur et de former une ligue contre la Moscovie [5]. Tiraillé dans des sens contradictoires, le roi hésitait, enclin comme électeur à écouter les uns [6], et comme souverain anglais, à suivre l'autre.

1. Campredon au Roi, 5 juillet 1723. A. E. Moscovie, v. 14. — 16 juillet 1723, Townshend à Robert Walpole, Coxe RW., v. II, 253 sq.
2. *Ibid.*
3. Campredon à Dubois, 9, 16 et 19 juillet 1723. A. E. M., v. 14.
4. Campredon à Dubois, 9 juillet. *Ibid.*
5. Chavigny au Roi, 30 août 1723. A. E. A., v. 345.
6. Dubois à Campredon, 1er août 1723. A. E. M., v. 14.

Au milieu de cette confusion, on n'attendait qu'avec plus de curiosité anxieuse l'arrivée de l'envoyé français, l'homme de confiance de Dubois. Théodore de Chavigny était pour les Anglais une figure nouvelle ; à vrai dire, sa mission à Hanovre pouvait passer pour un début dans les affaires d'importance. Chavigny commença, en enfant perdu de la politique, dans les recoins obscurs des négociations secrètes, pour finir dans l'éclat d'un poste d'ambassadeur attitré, après avoir dirigé les bureaux des Affaires étrangères. Saint-Simon lui a fait l'honneur d'une cruelle satire [1]. Fils d'un robin, procureur de Beaune, nommé en réalité Chavignard, il avait usurpé la qualité de descendant des Chavigny-le-Roi et s'était fait reconnaître par M. de Soubise pour son parent : Louis XIV trompé lui donna un guidon dans la compagnie des gens d'armes de la maison. Entre temps, son frère obtint une abbaye ; les solliciteurs évincés crièrent ; on chercha et l'on découvrit l'imposture : Les Chavigny, exilés, « firent le plongeon » ; ils vécurent en Hollande, de leur plume. Torcy fit de l'aîné un agent secret, fort expert à l'amorçage, et subtil pour corrompre les scribes subalternes. C'est ainsi que Théodore eut part aux négociations du traité d'Utrecht. A la mort de Louis XIV, il rentra en France, fit sa cour à Torcy, mais ne fut pas long à s'apercevoir du déclin de son influence ; il s'insinua pour lors auprès du maréchal d'Huxelles et des deux Pecquet. Ceux-ci l'attachèrent à Dubois, pendant la laborieuse élaboration de la Quadruple alliance : Chavigny devait « rendre compte de tout au maréchal et n'agir que par son influence et ses conseils ». D'Huxelles et surtout Pecquet auraient voulu obtenir de l'Empereur, à titre de compensation pour l'acquisition de la Sicile, la démolition

1. SAINT-SIMON, *Mémoires* VII, 274, et XVIII, 285 sq.

de Luxembourg [1] ; il suffisait d'exploiter habilement le besoin que les Anglais avaient de la France. Chavigny trouva Dubois trop engagé avec eux ; il en prit sans hésiter son parti, servit peu le maréchal, beaucoup Dubois et lui-même. Le ministre flatté par lui, et frappé de la pénétration de son jugement, se l'attacha. Chavigny devint son « âme damnée » [2]. Il fut chargé d'aller en Italie pour tenir la main, en apparence, à l'emploi des subsides donnés par la France à l'Empereur en vertu des traités de Londres, en réalité « pour rassurer les princes italiens sur l'aide prêtée à l'Autriche, contrairement à la politique séculaire [3] ». On le retrouve en Espagne en 1722 : Saint-Simon qui, en grand apparat d'ambassadeur extraordinaire, y venait traiter les mariages, l'y rencontra, flaira l'agent secret, et le reçut avec un mépris serein, non sans l'avoir desservi auprès de Grimaldo [4]. Le duc ne se douta jamais que ce personnage, « si publiquement déshonoré », venait de brusquer la proposition de fiançailles de Don Carlos avec Mlle de Beaujolais [5]. Rappelé par ce fait « avec éloge », Chavigny était désormais sur le chemin de la fortune ; il s'y poussa par des talents insinuants qui firent oublier sa tare originelle. « Chavigny avait beaucoup d'esprit, d'art, de ruse et de manège, un esprit tout tourné à l'intrigue, à l'application, à l'instruction, avec tout ce qu'il fallait pour en tirer parti, une douceur, une flatterie fine, mais basse, un entregent merveilleux, et le tact très fin pour reconnaître son monde, s'insinuer doucement à pas comptés, et juger très sainement de lâcher ou de retenir la bride, élo-

1. Mém. de Chavigny. — Les détails précédents sont tirés de la même source.
2. Saint-Simon, VII, 275.
3. Mém. de Chavigny, l. c.
4. Saint-Simon, XVIII, 310.
5. Mém. de Chavigny, l. c.

quent, bien disant, avec une surface de réserve et de modestie, maître absolu de ses paroles et de leur choix et toujours examinant son homme jusqu'au fond de l'âme, tandis qu'il tenait la sienne sous les enveloppes les plus épaisses, toutefois puant le faux de fort loin... » [1].

La mission de Chavigny, singulièrement épineuse, demandait du doigté et de la circonspection. Il devait démêler le parti qu'on prendrait à Hanovre à l'égard du czar, empêcher, si possible, un conflit dans le Nord, convaincre Georges Ier de la nécessité de s'entendre avec Pierre-le-Grand[2]. Le prétexte, c'était la communication des dépêches de Campredon, relatives à l'accord franco-russe, qu'on n'avait pas montrées depuis le 15 janvier 1723. A dire vrai, cette correspondance n'était guère encourageante pour le Roi d'Angleterre. Le projet de traité proposé par la cour de Versailles au czar [3] impliquait, outre la garantie réciproque des états, traités et ordre de succession, une mention spéciale du traité de Stockholm, et par suite l'admission dans la nouvelle alliance de la Suède et du Roi de Grande-Bretagne : « Obstacle invincible ! » avait répondu Ostermann [4] ; « Je vous avertis, confirmait Dolgarouki, que si vous commencez par là, vous n'aboutirez à rien du tout [5] ». Le contre-projet russe, par « un contraste insoutenable [6] », stipulait l'admission des ducs de Holstein et de Mecklembourg, deux mécontents, du roi de Prusse, toujours avide de pêcher en eau trouble, du Roi de Suède, client forcé de la Moscovie : de pareilles dispositions

1. Saint-Simon, XVIII, 285.
2. Instructions au sieur de Chavigny allant à Hanovre, etc..., 4 août 1723. A. E. A., v. 345, f° 229.
3. A. E. M., v. 13, f° 69.
4. Campredon à Dubois. Moscou, 26 février 1723. A. E. M., v. 13.
5. *Id.* 12 février. *Ibid.*
6. *Id.* 11 mars. *Ibid.*

étaient nettement offensives et ne tendaient à rien moins qu'à renouveler la guerre du Nord, contre le Danemark et le Hanovre. Dubois ne répondit que le 1er août [1] ; il chargea Campredon d'avertir Pierre de la coalition qui se nouait contre lui, et de le disposer à la dissoudre en se réconciliant avec l'électeur-Roi, ses différends avec lui formant « un obstacle insurmontable à l'alliance avec la France ». La vérité, c'est que l'on ne voulait pas prêter la main à des projets aussi compromettants : « Chaque jour fait encore mieux connaître l'importance dont il est de prendre de justes mesures, lorsqu'il est question de traiter avec ce prince, et de s'asseurer de ses desseins avant que de conclure avec lui une alliance qui puisse obliger le Roi à le soutenir ». L'avis de Dubois était aussi celui de Morville. « Il faut se mettre en seureté contre l'esprit de conquête de ce prince » [2]. C'est ce que Chavigny devait faire comprendre au Roi d'Angleterre et à ses ministres. Le point capital était de gagner sur eux qu'ils vissent « tranquillement » le Roi de France conclure un traité séparé [3], sauf à intervenir ensuite, et à y stipuler sur-le-champ une garantie des états hanovriens, et la tranquillité de la Basse-Allemagne, ce qu'Ostermann se faisait fort d'obtenir [4]. Mais Chavigny devait cacher avec soin les vues secrètes du ministère français ; un pareil traité ne devait être pour les Anglais qu'une simple réplique de la Quadruple alliance, pour fixer le czar et l'empêcher de bouger [5] ; ils ne devaient pas soupçonner davantage le projet de mariage du Duc de Chartres, que Chavigny devait traiter de

1. Dubois à Campredon, 1er août 1723. (Lettre longue et importante.) A. E. M., 14.
2. Morville à Chavigny, 20 août 1723. A. E. A., v., 345.
3. 7 septembre 1723. Le Roi à Chavigny. A. E. A., v. 345.
4. Campredon à Dubois, 19 février 1723. A. E. M., v. 13.
5. Instructions à Chavigny, l. c.

« gazette », affirmant au besoin que le « père, ni la mère, ni le fils, n'en voudraient, quand on leur offrirait ce royaume tout musqué[1] ». Et, comme il ne fallait négliger aucune chance de réussir, Chavigny était autorisé, afin de mettre dans ses intérêts la comtesse de Platen, amie du Roi Georges, à lui promettre le duché-pairie pour son futur gendre, Saint-Florentin, « chose qui ne s'est pas faite une fois en trois cents ans ». — A la vérité, il eût été plus habile d'offrir au ministère anglais, pour prix de son consentement, l'aide efficace de la France dans l'affaire de la Compagnie d'Ostende. Mais les instructions de Chavigny étaient muettes sur ce point. La pensée de Dubois et de Morville n'était pourtant pas douteuse. Sans doute, le Duc d'Orléans et le cardinal, fort préoccupés du relèvement économique de la France [2], estimaient le commerce ostendais préjudiciable à la prospérité de la Compagnie des Indes ; l'édit du 16 août avait été dirigé contre lui [3]. « Malgré les apparences qui vous font juger comme à beaucoup d'autres que la France n'a pas le même intérêt que l'Angleterre et la Hollande à empêcher cet établissement, nous ne laissons pas de le regarder presque avec la même jalousie » [4]. Mais il ajoutait : « C'est ce dont je ne fais pas une entière confidence à ceux qui requièrent les offices du Roi en cette occasion ». Il estimait, avec l'unanimité des politiques, qu'il convenait de laisser s'envenimer la querelle « en n'y entrant que pour la forme » [5], afin de consommer la séparation de l'Angleterre et de l'Empereur, but constant de la diploma-

1. Instructions à Chavigny, l. c.

2. Dubois demande à ses agents les plans d'organisation des Compagnies de commerce anglaises et de la Banque. Cf. Rapport sur l'organisation de la Banque d'Angleterre, 1er juillet 1723. A. E. A., v. 345.

3. Cf. HUISMANS, op. c, p. 244.

4. Dubois à Destouches, 16 avril 1723. A. E. A., v. 344.

5. Destouches à Dubois, 8 avril 1723. A. E. A., 344.

tie française [1], et de faire du Roi de France l'arbitre de l'Europe. « Toute démarche serait dangereuse qui engagerait le Roi dans une affaire où heureusement rien ne l'oblige à prendre une part directe » [2]. C'est ainsi que la mission de Chavigny, toute d'observation, d'attente et de sondage, devait préparer le Roi d'Angleterre, sans compromettre la bonne intelligence, à voir la France reprendre sa liberté d'action dans le Nord.

III

Or, au même moment, le ministère anglais était profondément divisé : deux hommes s'y disputaient la prééminence politique et l'influence sur un roi hésitant. Leur opposition est celle de deux caractères, de deux factions, de deux systèmes différents.

Lord Carteret [3] était doué de talents brillants ; il avait les dons de l'éloquence et la culture d'un humaniste. « Par une singularité malaisément explicable, il savait plus de grec, de latin et de philosophie qu'il ne sied à une personne de son rang » [4]. Spirituel, caustique, lettré, élégant, ainsi qu'en témoigne le style un peu fleuri de ses dépêches, il séduisait par sa bonhomie insinuante, ses allures de conquérant et de joyeux convive. Comme ministre, il ressemblait un peu à son ami Stanhope, par sa sagacité et son penchant aux coups d'audace ; il était, de plus, habile et souple. Mais il lui manqua toujours la hauteur des vues,

1. Réflexions sur les différents motifs... par le brig. de l'Isliers (à propos du traité de Hanovre), 15 décembre 1726. A. E. M. et D. F. 496. — La Marck : Tableau politique de la situation présente de la France, 1724. *Ibid.*, 458 (f° 45).

2. Morville à Chavigny, 18 oct. 1723. A. E. A., v. 346.

3. Cf. Coxe RW, I, ch. 24, cf. Ballantyne. *Life of Carteret*, Londres, 1887.

4. Swift : Œuvres complètes, VI, 476.

la constance et le désintéressement politique. « Ce n'était pas un homme ferme dans ses principes [1] ». Une ambition sans frein dirigeait tous ses actes, celle de garder la faveur royale. « Il eût été un grand ministre en France, peut-être à peine inférieur à Richelieu ; dans ce gouvernement qui est encore libre, il eût peut-être été un ministre à peine moins dangereux que Strafford » [2]. Georges Ier avait du goût pour lui : d'abord Carteret possédait parfaitement les langues étrangères, en particulier l'allemand ; on sait que c'était là le plus sûr moyen de plaire au Roi. De plus, il lui était précieux, parce qu' « il était fort instruit des affaires du Nord, et que le Roi de la Grande-Bretagne les regardait comme essentielles par rapport à la sûreté de ses états hanovriens » [3]. Sa brillante ambassade à Stockholm, au cours de laquelle il avait su conclure une paix avantageuse avec la Suède, réconcilier cette puissance avec le Danemark et les unir contre la Russie [4], lui avait conquis la confiance de son souverain et procuré le poste de secrétaire d'Etat au département du Sud [5]. Protégé et créature du tout puissant ministre Sunderland [6], il avait hérité de lui sa politique et son parti. Il s'attachait surtout au Roi, épousant ses sympathies et ses antipathies, ennemi du prince de Galles, ami de la duchesse de Kendal, et des Hanovriens Bothmar et Bensdorf. Ce whig, tant soit peu tory dans la pratique, s'appuyant en Angleterre sur une faction, aussi considérable par le poids et le nom de ses

1. Mémoire pour servir d'instructions au s. comte de Broglie, etc..., 24 may 1724. A. E. A., v. 347, f° 267.

2. CHESTERFIELD. *Letters* (Ed. 1845) II, 456.

3. Instructions du comte de Broglie, l. c.

4. Traités entre l'Angleterre et la Suède, 20 novembre 1719 et 21 janvier 1720 ; entre la Suède et le Danemark, 3 juillet 1720.

5. Après la mort de James Craggs.

6. Par l'influence de Sunderland. Cf. *Diary of Lady Cowper* (éd. 1865), p. 169.

membres que par les charges importantes qu'ils occupaient ; c'était d'abord lord Cadogan [1], commandant en chef des forces britanniques, grand-maître de l'artillerie, général réputé, personnellement agréable au Roi parce qu'il parlait l'allemand et qu'il lui était indispensable, comme chef de l'armée ; puis la duchesse Sarah Marlborough [2], à la vérité fort indépendante, mais liée avec Cadogan, et à qui sa colossale fortune donnait en Angleterre une situation exceptionnelle ; enfin, le lord chancelier Parker [3], le secrétaire d'État pour l'Ecosse, lord Roxburgh [4], le chancelier d'Irlande, lord Middleton [5], son frère et son neveu Thomas et John Brodrick. En fait, ce n'était là qu'un clan, qu'une faction ; Carteret avait tenté d'en faire un parti, en y adjoignant les tories dégoûtés du jacobitisme, lord Bathurst, lord Gower, S. William Wyndham, comme Bolingbroke le révéla plus tard [6] à R. Walpole. Mais l'alliance fut de courte durée ; et Carteret se trouva toujours, aux Communes, comme un général sans soldats. Il tirait surtout une bonne part de son autorité de la confiance que lui témoignait le cardinal Dubois ; ce dernier, et Morville après lui, le considéraient comme un des rares amis de la France en Angleterre. Carteret entretenait cette illusion, grâce au zèle de S. Luke Schaub, ministre anglais à Paris, qui lui était personnelle-

1. L. Cadogan. William, 1e comte Cadogan, 1675-1726. C'est un Irlandais. Cadogan est le maître de l'armée, dont les postes sont distribués à ses amis. Townshend à Rob. Walpole, 12 octobre 1723. R. O. Regencies, v. 5.

2. Sarah Jennings, 1660-1744.

3. Thomas Parker, premier comte de Macclesfield, 1666-1732.

4. John Ker, premier duc de Roxburgh, mort en 1741.

5. Cf. Coxe RW., vol. I, ch 26. Alan Brodrick, vicomte Middleton, et son frère Thomas.

6. Rob. Walpole à Townshend, 3 août 1723. Coxe RW., v. II, p. 257. Cf. Rob. Walpole à Townshend, 23 juillet-3 août 1723. B. M. Stowe.

ment dévoué. Ce Suisse, intrigant, lourd, inconsidéré et bavard, se répandait fort dans le monde mêlé du Palais-Royal ; il était « l'instrument des femmes » en se persuadant qu'il se servait d'elles [1]. Dubois l'employait contre ses ennemis particuliers ; c'est ainsi que Schaub, au mépris de la prudence diplomatique, avait pris ouvertement parti contre le comte de Nocé et les favoris du duc d'Orléans [2], si bien que la mort du cardinal le mit en fâcheuse posture. En dépit de cet incident regrettable, l'intimité de Dubois et de l'ambassadeur permettait à Carteret de jouer le personnage indispensable à l'alliance anglo-française, à laquelle Georges Ier était attaché. « Tout le secret de la cour de France est jusqu'ici entre ses mains ; c'est la force et le cœur de son crédit [3]. »

Ses idées politiques sont ondoyantes comme son caractère ; en fait, elles demeurent surtout celles du Roi ; mais Carteret combine avec souplesse les satisfactions qu'exige l'intérêt du Hanovre avec celles que réclame l'intérêt de la Grande-Bretagne. Son système, c'est la Quadruple alliance, parce qu'elle implique l'union avec l'Empereur, la France et l'Espagne, également chers à Georges Ier comme électeur et comme Roi. Il passe pour le chef du parti impérialiste en Angleterre et il s'en moque volontiers avec son ami Schaub [4], afin que nul n'en ignore à Versailles et à Paris ; mais tous ses amis, en particulier lord Cadogan, « impérialiste sans mesure [5] », sont de fervents partisans de l'amitié traditionnelle ; et Carteret s'y attache, parce qu'elle est indispensable au Hanovre. Lorsque naît la

1. Bolingbroke à Harcourt, 30 décembre 1723, Coxe RW, v. II, 319. Cf. Bolingbroke à Brinsden (sans date), *Ibid.*, 325.

2. Horace Walpole à Robert Walpole, 30 octobre 1723, R. O. St. p. Foreign G. C., France, v. 179.

3. Townshend à Rob. Walpole, 25 octobre 1723, Coxe RW, II, 280.

4. Carteret à Schaub (très secrète), 5 mai 1723, B. M. add. mss. 22519.

5. Chavigny à Morville, 5 septembre 1723, A. E. A., v. 346.

querelle de la Compagnie d'Ostende, il s'efface. Au Congrès de Cambrai, il se promet de jouer le rôle d'un second discret et détaché [1], juste assez pour ne pas mécontenter Vienne et Madrid à la fois. Le sort de Don Carlos lui importe peu, et il s'assure que la France ne s'engagera pas à fond pour le soutenir. Mais s'il désire le *statu quo* dans le Sud et le bon accord avec la cour de Vienne, c'est le Nord qui absorbe toutes ses pensées : il est surtout frappé des dangers de la puissance russe ; d'accord avec Bernsdorf, il rêverait, pour la limiter, d'une ligue avec la Suède et le Danemark, solidement épaulée par l'Empereur ; il est hostile à la Prusse, suspecte de s'entendre avec le czar. Ainsi la politique de Carteret est principalement hanovrienne ; c'est celle de 1720, qui assura sa fortune : grouper autour du Roi Georges les Etats faibles de la Baltique, en garder les passages, rejeter Pierre le Grand au fond de sa mer sans issue, faire de son souverain l'arbitre de la paix du Nord. Seulement les circonstances ont changé. En 1720 la France et l'Empereur secondaient ses vues ; ils s'écartent maintenant de sa route. Carteret survit à son propre système ; il n'est plus l'homme du lendemain.

Le secrétaire d'Etat pour le Nord, Ch. Townshend, possédait des facultés moins brillantes que son collègue. Une physionomie hautaine, des traits forts, un teint coloré, des yeux gros et exorbités, un tempérament impétueux, des manières brusques et cassantes, voilà l'homme [2]. Au moral, beaucoup de droiture et de franchise, une intégrité immaculée, mais aussi de la passion et un entêtement irréductible. Il n'est ni un humaniste, ni un lettré : Ses études à Eton ou à King's-college n'ont guère laissé de traces. A peine parle-t-il le français ; suffisamment pour s'en-

1. Chavigny à Morville, 27 sept. 1723. A. E. A., v. 346.

2. Portrait de Godfrey Kneller, National Portraict Gallery, Londres. Cf. Reproduction dans Coxe HW. du portrait du Raynham-Hall.

tretenir et correspondre avec le Roi ; il ignore l'art oratoire ; il écrit sans souci du style ; ses dépêches se distinguent par une clarté primesautière et une précision tranchante. C'est un pur Anglais, aimant l'action, énergique, plein d'une confiance sans bornes en lui-même, orgueilleux et souvent crédule, sachant toujours nettement ce qu'il veut et où il va. Les contemporains ont jugé sans indulgence ses aptitudes politiques : « Milord Townshend, dit M. Wortley Montagu, n'a jamais passé pour avoir un jugement solide [1]. » La cour de France avait de lui une opinion analogue : « Quoique l'on n'estime pas que le vicomte de Townshend ait des talents aussi supérieurs que ceux de lord Stanhope, on a toujours jugé qu'il y suppléerait par un esprit fort laborieux et capable d'une grande application ; il est regardé comme un homme droit, peu capable de déguisement et revenant difficilement des préjugés qui ont une fois fait impression sur lui [2]. » Par ses origines, il est tory [3] ; et il y a en lui des traces de torysme, une tendance à fortifier l'autorité exécutive, un penchant pour les mesures extra-légales [4]. Par ses idées et ses attaches, il est whig, comme la masse des « squires » des comtés et des bourgs. Il a la haine du catholicisme, la défiance pour la High Church, le mépris pour la junte hanovrienne, le respect du Parlement, la fermeté à ne considérer en tout que l'intérêt de la nation, indépendamment de celui du souverain : « Milord Townshend est accoutumé à tout rapporter à ce qui peut faire

1. Maria Wortley Montagu : State of party, p. 103 du volume I de ses œuvres, éd. Wharncliffe.

2. Instructions du comte de Broglie. A. E. A., l. c.

3. Ses parrains avaient été Charles II et le duc d'York. Né en 1674, il est mort en 1738.

4. Ex. La suspension de l'*Habeas Corpus*, en 1722, lors de la conspiration de Christophe Layer.

l'honneur et la sûreté de son ministère aux yeux de la nation et du Parlement [1]. » Par contre, le Roi le goûte peu ; il l'a accepté en 1720, après sa réconciliation avec le prince de Galles, auquel Townshend s'était attaché, surtout parce qu'il avait besoin des whigs dissidents. Selon la formule remarquable de Chavigny : « Townshend tient au Roi par sa faction; Carteret tient à sa faction par le Roi [2] ».

Le parti de Townshend, tout nombreux qu'il était, n'occupait pas, sauf quelques exceptions, les charges importantes de la cour ou du gouvernement. Les plus notoires de ses membres étaient deux puissants seigneurs, le duc d'Argyle [3], grand-maître de la maison du Roi, favori du prince de Galles, le duc de Newcastle, premier chambellan, jeune encor, mais immensément riche, et d'autres personnages moins marquants, les ducs de Bolton [4] et de Grafton [5], Henry Pelham [6], frère de Newcastle, et à cette époque du moins, les Pulteney [7], surtout William, qui avait tenté de remplacer Carteret [8] et qui venait d'obtenir la charge de trésorier de la maison du Roi [9]. Mais le chef et l'âme de ce parti était Robert Walpole lui-même, premier commissaire de la Trésorerie, depuis le krach de la Compagnie des mers du Sud et la démission de Sunderland. « Il a été toujours regardé et est encore regardé par la cour d'Angleterre comme un homme

1. Morville à Chavigny, 3 décembre 1723. A. E. A., v. 346.
2. Chavigny à Morville, 5 septembre 1723. A. E. A., v. 346.
3. Archibald Campbell, 3e duc d'Argyle et comte d'Islay, 1682-1761. Vrai roi d'Ecosse sous le ministère Walpole.
4. Charles Powlett, duc de Bolton, 1685-1754.
5. Charles Fitzroy, duc de Grafton, 1683-1757.
6. Henry Pelham, frère cadet du duc de Newcastle, 1695-1754.
7. Daniel, l'aîné, 1683-1731. — William, comte de Bath, l'orateur et l'écrivain 1684-1764.
8. Destouches à Dubois, 7 janvier 1723. A. E. A., v. 344.
9. Cofferer of the household.

qu'il lui importe d'avoir dans ses intérêts [1]. » La première raison se trouve dans l'autorité que R. Walpole avait aux Communes, où il savait conquérir et garder des majorités, non pas seulement par la corruption, mais aussi par son indiscutable talent de « debater ». La seconde, plus importante encore, est que son habileté de financier l'avait rendu indispensable, à l'issue de la crise de 1720-21. Il avait fait son œuvre propre de l'amortissement de la dette [2] et du rétablissement du crédit. En 1722, il avait trouvé moyen de réduire nombre de créances de 6 % à 5 % ; en 1723 il trouvait tout l'argent qu'il voulait à 3 %, sans recourir à la duchesse de Marlborough, banquier ordinaire du gouvernement ; il projetait pour 1724 une loterie [3] qui devait lui permettre de rembourser les effets à 5 % et de convertir dès 1727 l'intérêt de la dette à 4% [4] ; il espérait ainsi libérer les revenus du royaume, et disposer de plus de 100 millions annuellement, sans compter la taxe foncière de 4 sch. [5]. Sa gestion devait son succès à la « bonne foi » et à la « régularité » des opérations : Aussi le crédit de l'Angleterre était-il monté « à un point étonnant [6] » ; la Banque, étroitement unie à l'Echiquier, en était la base et le fondement ; ses billets circulaient ; les capitaux étrangers affluaient, à cause de la sécurité des placements [7], et l'argent regorgeait partout [8]. De la sorte,

1. Instructions du comte de Broglie. A. E. A. l. c.
2. Création du Sinking-fund. Cf. Coxe RW. I, ch. 21 et 22. — Consulter EWALD. *Rob. Walpole*.
3. Chammorel à Morville, 3 mars 1724. A. E. A., v. 347. — Cette loterie de 750.000 l. st. fut couverte trois fois.
4. Chammorel à Morville, 15 novembre 1723. A. E. A., v. 346. Cf. 24 février 1724. A. E. A., v. 347. Cf. R. Walpole à Townshend, 30 août 1723, dans Coxe RW. II. 242.
5. Chammorel à Morville, 15 novembre 1723, l. c.
6. *Id.* 20 janvier 1724. A. E. A., v. 347.
7. Chammorel à Morville, 24 février 1724. A. E. A., v. 347.
8. Chammorel à Morville, 3 mars 1724. A. E. A., v. 347.

Robert Walpole jouissait de la confiance du Roi, qui avait fort à cœur la prospérité de son royaume [1] ; son autorité en devenait inébranlable : « Tout lui est subordonné, disait en 1724 Chavigny ; on respecte sa capacité autant que son pouvoir ; il est si nécessaire à son maître et le lie par tant d'endroits, que ce serait pour lui une entreprise que de s'en défaire. Se bornant à l'administration du dedans, il abandonne celle du dehors à Townshend, et ce n'est qu'à sa faveur que celui-ci doit tout le crédit et toute l'autorité qu'il a dans cette partie [2]. »

Il y a dans ces derniers mots une erreur manifeste, commune à Chavigny et au cabinet de Versailles [3]. L'influence personnelle de Robert Walpole sur Townshend est sans nul doute très notable, dans les premières années du ministère ; par sa sœur, Dolly Walpole, il dirigeait en quelque manière son beau-frère [4] ; de plus, la nature même de son crédit, sa situation de ministre dirigeant, l'autorité qu'il avait aux Communes, dont Townshend se désintéressait [5], lui rendaient nécessaire la connaissance et une sorte de directoire général des affaires extérieures. Robert Walpole avait, sinon un système, du moins des tendances : de bonnes finances ne sont possibles qu'avec la paix : « Ce vaste crédit n'est fondé que sur l'ordre, l'économie et la confiance : il est sûr que la moindre apparence de danger suffit à y donner de terribles atteintes [6]. » Aussi se montrait-il hostile aux grands desseins diplomatiques, afin de ne pas exposer le trésor à des dépenses ; il

1. Townshend à R. Walpole, 28 juillet 1723, dans Coxe RW. II, 257.
2. Chavigny à Morville, Londres, 20 avril 1724. A. E. A., v. 347.
3. Cf. Instructions du comte de Broglie, A. E. A., l. c. « Le sieur Robert Walpole est regardé comme peu capable de toute autre affaire que de celle des finances. »
4. M. Wortley Montagu : State of party, Œuvres I, p. 90-91.
5. *Ibid.*, p. 102.
6. Chammorel à Morville, 19 novembre 1723. A. E. A., v. 346.

appartenait à la race de ces ministres anglais qui calculent seulement l'intérêt de leur pays, et changent aisément de principes avec les événements, « vivant pour la plus part au jour la journée [1]. » « Ma politique, disait-il lui-même, est de nous garder libres de tout engagement [2]. » Non pas qu'il estimât l'isolement, mais il ne voulait que « de telles alliances, formées sur le fondement de conserver la paix », que l'on appelle préventives ou défensives [3]. » En conséquence, il désirait conjurer une rupture avec la Russie, à cause de la Compagnie anglaise de Moscovie [4], investie du monopole du commerce baltique ; il était attaché à l'Espagne, à cause de la Compagnie des mers du Sud, privilégiée dans les colonies espagnoles ; mais il partageait les inquiétudes des directeurs de la Compagnie des Indes [5], devant le développement de la marine ostendaise ; son système financier pouvait souffrir dans ses œuvres vives par la diminution du produit des douanes, et c'était là le point capital. Mais Robert Walpole comptait, pour se défendre, sur une guerre de tarifs, sur les Hollandais et sur la France, sans pousser les choses à l'extrémité [6].

Une telle prudence s'accommodait mal avec la nature violente de Townshend. Chez lui, la défiance à l'égard de l'Empereur prend les allures d'une antipathie décidée ; l'attachement de jadis s'est transformé en aversion irréductible : « Il en veut à la maison d'Autriche ; il a engagé son mai-

1. Chavigny : Mémoires. Cf. Morville à Chavigny, 3 avril 1724. A. E. A., 347.

2. Rob. Walpole à Townshend, 3 août 1723. Coxe RW. II, 263.

3. Newcastle à Rockingham, 8 juillet 1767. (*Changes in the ministry*, 1765-67, édité par Miss Mary Bateson pour la Société royale d'Histoire.)

4. Chammorel à Morville, 16 sept. 1723. A. E. A., v. 346.

5. Townshend à Rob. Walpole, 8 septembre 1723, Coxe RW. II, 266.

6. Chammorel à Morville, 13 mars 1724. A. E. A., v. 347.

tre dans ses haines et ses sentiments [1] ». Grâce à la connaissance parfaite qu'il a de la Hollande, où il possède de nombreuses et précieuses amitiés [2], il se persuade qu'il faut l'animer, au besoin se substituer à elle. Contrairement à Carteret, il croit nécessaire de soutenir vigoureusement l'Espagne ; politique à double détente ; en inquiétant la cour de Vienne, il gagne les sympathies utiles de la cour de Madrid. Ce ne sont pas là les expédients d'un moment : l'esprit de Townshend est systématique et un peu chimérique ; il pense dans le grand ; il rêve, contre l'Autriche papiste, d'une ligue des puissances protestantes ; l'âme en serait l'Angleterre ; la base serait l'union entre le Hanovre et le Brandebourg, déjà établie par un mariage, et que scelleraient les doubles fiançailles du prince royal de Prusse avec la petite fille de Georges Ier, et du fils aîné du prince de Galles avec la fille du Roi-Sergent : Anne, fille aînée de l'héritier présomptif d'Angleterre, serait destinée au prince de Nassau-Frise, dont on pourrait faire un stathouder de Hollande [3]. Ainsi se constituerait, dans la Basse Allemagne, un groupe puissant qui ferait la loi à l'Empereur. Rien de plus différent que cette politique de celle des Hanovriens et de Carteret. La divergence s'affirme aussi dans les affaires du Nord. Townshend n'est pas en principe hostile au czar et désire le *statu quo* dans la Baltique, même au prix d'une entente avec lui ; le danger russe ne l'intéresse pas ; bien qu'il admette la nécessité de protéger la Suède contre une agression, et qu'il ait l'œil sur la marine moscovite, il assure volontiers à Robert Walpole qu'on ne dépensera un farthing que dans le cas d'absolue nécessité [4]. » Pour

1. Chavigny à Morville, 6 décembre 1723. A. E. A., v. 346.

2. « Il connaît tous les Etats généraux. » Broglie à Morville, 14 mai 1725. A. E. A., 351.

3. Chavigny à Morville, 10 novembre 1723. A. E. A., v. 346.

4. Townshend à Rob. Walpole, fin juillet 1723. Coxe RW. II, 259.

toutes ces raisons, il rompt violemment avec son passé. Ennemi de la France jusque-là, il s'attache désormais à l'alliance française, parce qu'elle est indispensable à sa politique et à sa situation personnelle auprès du Roi.

***

La rivalité des deux partis était latente depuis que Carteret était entré au ministère par le crédit de Sunderland. Mais la faveur de R. Walpole croissait ; celle de Carteret restait stationnaire. La découverte du complot de Christophe Layer, où avec des comparses, Plumkett et Kelly, étaient compromis quelques lords [1], et surtout Francis Atterbury, évêque de Rochester, chef respecté de la High Church, avait surexcité les passions des whigs et des dissidents. L'émotion soulevée par cette informe tentative profita à Walpole et à Townshend. Sous leur inspiration, le Parlement prit des mesures violentes, fit emprisonner à la Tour Atterbury, qui fut fort maltraité, traduit devant les Lords et exilé [2]. La taxe des non-jureurs [3], appliquée vigoureusement, malgré l'intervention officieuse de Dubois [4], fut l'occasion d'une sorte d'inquisition contre les catholiques. Carteret affectait de réprouver ces mesures [5], auxquelles le Roi, fort indifférent et assez porté à l'oubli, demeurait certainement étranger. De plus, Walpole avait su obtenir de la Chambre des communes des bills rigoureux contre le commerce ostendais [6] ; les sujets anglais intéressés dans cette entreprise étaient déclarés coupables

1. North, Grey et Orrery.
2. Cf. Coxe RW. I, ch. 23.
3. Appliquée à tous ceux qui refuseraient le serment de conformité au rite anglican, dirigée en réalité contre les catholiques.
4. Dubois à Destouches, mars 1723. A. E. A., v. 344.
5. Destouches à Dubois, 21 mars 1723. A. E. A. *id.*
6. Destouches à Dubois, 26 avril 1723. A. E. A., *id.*

de haut crime, passibles de la confiscation, de la prison perpétuelle et même de la mort, des perquisitions chez les souscripteurs ordonnées, le promoteur de l'affaire, un Ecossais, disait-on, mandé en Angleterre pour y être jugé, tous ses complices taxés de rébellion ; et les Communes suppliaient le Roi de leur communiquer les mémoires présentés, et de leur apprendre les démarches faites à Vienne. De telles résolutions, en ranimant la confiance des marchands, accroissaient le prestige de Walpole et Townshend, sur qui semblait reposer uniquement la sécurité et la prospérité du royaume. « Je vois toutes sortes de raisons pour être convaincu que la résurrection du crédit public, la bonne conduite des affaires du Roi dans la dernière session nous ont acquis dans tous les partis une telle réputation qu'en général le service de S. M. s'en trouve bien et que le Roi en a reçu une impression durable ; le moyen le plus sûr de conserver les choses sur le même pied, et de mettre notre crédit à l'abri des compétitions et des accidents, est de former un bon programme pour la session prochaine et de trouver de nouveaux expédients pour le bien-être de la nation et le bénéfice du commerce et du crédit, point que S. M. a tant à cœur [1]. »

Aussi Walpole et Townshend attaquèrent-ils Carteret. Ce fut un travail de sape, long et patient. Au début de 1723, ils tentèrent de le remplacer par Pulteney, en lui faisant par compensation les offres les plus brillantes [2]. Le Roi et Carteret refusèrent. Walpole s'en prit alors à Cadogan, qui donnait prise sur lui par son orgueil, sa vantardise et son avidité à collectionner les grasses sinécures. On l'accusa de péculat et on fit courir le bruit de sa disgrâce [3]. Il n'en fut rien pourtant, et jusqu'en avril, le crédit de

1. Townshend à Rob. Walpole, 28 juillet 1723. Coxe RW. II, 257.
2. Destouches à Dubois, 7 janvier 1723. A. E. A., v. 344.
3. Chammorel à Dubois, 21 janvier 1723. *Ibid.*

Carteret se maintint inébranlable. Une vive bataille s'engagea à cette époque au sujet du voyage de Hanovre : Carteret le désirait ; Townshend s'y opposait. Le premier pressait l'armement, réclamé par les Hanovriens, d'une flotte destinée à agir dans la Baltique ; le second n'en voulait pas entendre parler [1]. Carteret eut gain de cause : on équipa dix-huit vaisseaux, soi-disant pour les côtes britanniques [2]. Autre conflit au sujet de la régence : les frères-ministres ne purent l'obtenir pour le prince de Galles et y durent admettre leur ennemi Cadogan [3]. Mais ils se vengèrent en lui ôtant effectivement le commandement général des forces [4] ; et Townshend obtint d'accompagner le Roi avec Carteret. Il était ainsi à portée de faire sa cour à Georges Ier et de surveiller son rival. Entre temps Robert Walpole avait désorganisé le parti sur lequel Carteret s'appuyait, en en débauchant les membres ; au premier rang était Bolingbroke, qui, malgré son exil en France, conservait encore une influence personnelle sur une fraction des tories. Carteret et Walpole s'employèrent tous deux à obtenir pour lui le pardon du Roi ; mais c'est à Walpole que Bolingbroke eut l'adresse d'en être reconnaissant [5]; il lui offrit l'alliance des tories dégoûtés du Prétendant [6]. Avec quelque réserve que Robert ait accueilli ces propositions [7], il ne faisait pas fi de l'aide de Bolingbroke,

1. Destouches à Dubois, 26 avril 1723. *Ibid.*, v. 344.
2. Rapport de M. Mandel, 3 mai 1723. A. E A., v. 345.
3. Destouches à Dubois, 20 mai 1723. A. E A., 345.
4. Chammorel à Dubois, 18 juin 1723. A. E. A., 345. — R. Walpole l'accable d'avanies et l'empêche d'exercer sur l'armée une autorité sans contrôle. Cadogan se plaint. Carteret l'appuie. Le roi soutient Robert Walpole et Townshend. Cf. Regencies, v. 4. Townshend à Rob. Walpole, 29 juin 1723.
5. Chammorel à Morville, 10 juin 1723. A. E. A., v. 345.
6. Rob. Walpole à Townshend, 3 août 1723. Coxe RW. II, 257.
7. Townshend à Rob. Walpole, fin juillet 1723 ; *ibid.* 260.

et l'employa un peu plus tard avec succès. L'important était d'avoir provoqué des défections dans le camp de ses adversaires parlementaires [1]. C'est dans le même temps que Walpole réussit à diviser la junte hanovrienne en se conciliant la duchesse de Kendal, jusque-là l'amie de Sunderland et de Carteret. On sait l'ascendant singulier qu'exerçait sur le roi d'Angleterre cette « vieille dame grande, maigre, d'aspect désagréable [2] » ; il se justifiait en partie par sa finesse et son expérience. Georges Ier réunissait les ministres [3] dans sa chambre, de 5 heures à 8 heures, et elle y jouait, du moins en apparence, les Madame de Maintenon. « Elle était effectivement reine d'Angleterre autant que jamais personne le fut.... Le Roi n'agissait que par elle [4]. » C'est en elle que jusque-là le ministère allemand et la cour de Vienne avaient mis toutes leurs espérances ; l'Impératrice correspondait avec elle, et l'Empereur l'avait créée, en janvier 1723, princesse de l'Empire [5]. Or, la duchesse était surtout l'amie des ministres dominants ; Robert Walpole employa pour la gagner le même moyen qui avait réussi à Sunderland ; celui-ci sut acheter son influence en lui donnant une patente pour la fabrication de la monnaie de billon en Irlande, qu'elle revendit fort cher à un certain Wood [6] ; Robert lui fit attribuer une

1. Ex. Lord Lechmere, lord Kinnoul. Cf. 28 juillet 1723, Townshend à Rob. Walpole, *ibid.* 257.

2. Horace Walpole (l. Orford). *Reminiscences.* Lettres, éd. Cunningham, I, 94. Cf. Maria Wortley Montagu, *account.* Œuvres, t. I, p. 93-94.

3. Le comte de Broglie au roi, 6 juillet 1724. A. E. A., v. 348.

4. *Diary of lady Cowper*, éd. de 1865, p. 132.

5. D'Eberstein. Chammorel à Dubois, 22 février 1723. A. E. A., v. 344.

6. Coxe RW. I, 26. — Remarquer que le « coinage », ou frappe de la monnaie, est une des prérogatives de la Couronne. Sunderland avait d'abord voulu frapper de la monnaie pour l'Amérique, puis pour l'Irlande. — Townshend à Robert Walpole, 1er octobre 1723. R. O. Regencies, 5.

pension de 150,000 francs. Aussi, la « bonne duchesse » se montra-t-elle disposée à épauler les frères ministres; dans la vive attaque qu'ils dirigèrent contre leur adversaire, pendant l'été de 1723.

De son côté, Carteret prenait ses précautions ; il avait convoqué à Hanovre le vieux Bothmar, qui quitta inopinément l'Angleterre [1], sous prétexte d'acheter des terres dans le Mecklembourg. Quoique son influence fut bien réduite, il jouissait de la considération due à un courtisan qui avait toujours été attaché à son maître [2]. Bernsdorf, resté en Allemagne, devait le seconder. Mais l'espoir de Carteret résidait dans la comtesse de Platen ; cette ancienne favorite de l'électeur Ernest-Auguste avait conservé sur l'esprit du Roi un certain empire. Sa sœur, Sophie-Charlotte, comtesse Kilmansegg, lady Darlington, partageait avec la duchesse la faveur de Georges Ier ; à vrai dire, cette favorite ne possédait guère à cette époque que des vestiges de sa beauté d'autrefois [3] : « Lady Darlington, que je vis chez ma mère dans mon enfance, écrit Horace Walpole (lord Orford), et dont je me souviens pour avoir été épouvanté par son énorme figure était aussi abondante et corpulente que la duchesse était émaciée : deux yeux noirs, farouches, immenses, roulant sous l'arc de deux sourcils orgueilleux, deux acres de joues cramoisies, un océan de gorge débordant, confondu avec la partie inférieure du corps sans le soutien d'un corset [4]... » La comtesse de Platen avait fiancé sa fille au comte de Saint-Florentin, fils du marquis de la Vrillière, secrétaire d'Etat de Louis XV ; elle demandait pour son futur gendre un duché-pairie : le roi Georges s'intéressait au succès de cette affaire, et Carteret avait obtenu de Dubois une promesse

1. Townshend à Rob. Walpole, 8 sept. 1723. Coxe RW. II, 267.
2. Instructions du comte de Broglie. A. E. A. I. c.
3. M. WORTLEY MONTAGU, *account* I, 94-95.
4. H. WALPOLE. — *Reminiscences.* Lettres, I, 104.

formelle [1] ; la réussite importait au crédit du ministre britannique ; le 14 juillet 1723, il pressait Schaub de conclure, marquant « son anxiété et son empressement à voir la fin de cette affaire [2]. » Il comptait, reprenant un vieux projet de Sunderland [3], faire venir la comtesse en Angleterre, s'appuyer sur une favorite qui lui devrait tout, et se débarrasser, grâce à elle, de Walpole et de Townshend [4].

Telle était la position des partis. La cour du Gœhrde devint donc le théâtre de vives manœuvres ; les deux favorites formèrent deux clans opposés [5] ; les courtisans se divisèrent et s'agitèrent. Le tempérament de Townshend le disposait mal au rôle qu'il fallait jouer : « S'il est un endroit où la faction et l'intrigue soient dans l'ordre et à la mode, c'est bien ici ; ce qui rend délicate la position d'un étranger qui ne veut s'aliéner personne [6]. » Il sut pourtant conquérir les bonnes grâces de la comtesse, fort préoccupée de ne pas risquer la faveur royale en se compromettant trop ouvertement ; il réussit à la circonvenir par ses amies ; « ainsi que vous le verrez bientôt, écrivait-il à Robert Walpole, aux dépens de votre bourse ; je prendrai soin de vous en tirer au meilleur compte que je pourrai ; mais je vous prie de faire honneur à mes demandes ; elles ne seront point extravagantes [7]. » Ainsi il paya 300 l. st. de pension arriérée à Mme de Wendt [8], une vieille amie de Sunderland ; avec impartialité, il fit remettre 500 l. st. à Mme de

1. Morville à Chavigny, 17 sept. 1723. A. E. A., 346. — Il parle de « l'engagement » de Dubois.
2. B. M. add. mss., 22519. Carteret à Schaub, 14 juillet 1723.
3. 17 avril 1724. Chammorel à Morville. A. E. A., 347.
4. Rob. Walpole à Townshend, 30 août 1723. Coxe RW. II, 265. Cf. Townshend à Rob. Walpole, 31 août 1723. R. O. Regencies, v. 4.
5. Chavigny à Morville. A. E. A., v. 346. 5 septembre 1723.
6. Townshend à Rob. Walpole, fin juillet 1723, Coxe RW. II, 261.
7. *Id.*, 8 septembre, *ibid.*, II, 267.
8. *Ibid.*

Litz [1], sœur de la comtesse de Walsingham et nièce de la duchesse. Mais c'était surtout au Roi que Townshend faisait sa cour : « Depuis que j'ai l'honneur de le servir, jamais je n'eus de sa part la moitié de la confiance ou des marques de distinction qu'il me donne depuis que je suis ici... S. M. continue à ne vouloir signer de papier relatif aux affaires d'Angleterre qu'en ma présence [2]. » En fait, Georges Ier tenait encore la balance égale, et Carteret pouvait répandre en Angleterre des bruits flatteurs sur la solidité de son crédit [3]. Bientôt pourtant, il devint visible que Townshend l'emportait : la mort de Dubois (10 août 1723) fut pour lui une circonstance heureuse ; le comte de Nocé, rappelé par le duc d'Orléans, détestait personnellement S. Luke Schaub. Morville, le nouveau ministre des affaires étrangères, n'avait aucune liaison particulière avec lui. Aussi Carteret pleura-t-il sincèrement le cardinal, et rechercha-t-il le successeur. « C'est une grande consolation pour moi, écrivait-il le 21 août à Morville, dans ma douleur particulière pour la perte de S. E. qui m'honorait de son amitié et de sa confiance, que V. E. remplisse le poste auquel il vous avait depuis longtemps destiné [4]. » On sent l'angoisse dans toutes les recommandations qu'il fait à Schaub au sujet de Nocé ; il faut s'enquérir « s'il vous soupçonne que vous ayiez agi contre lui dans ce temps-là à l'instigation du Cardinal [5] » ; il faut le ménager : « nous tâcherons de le gagner [6] ». C'est dans ce moment que Carteret presse la conclusion de l'affaire du duché. Un instant tout semble sauvé : Schaub, fort bien en cour auprès de la marquise de Prie,

1. Townshend à Rob. Walpole, 6 août 1723. B. M. Stowe, 251.
2. Townshend à Rob. Walpole, fin juillet 1723. Coxe RW. II, 260.
3. Townshend à Rob. Walpole, 28 juillet 1723. Coxe RW. II, 255.
4. Carteret à Morville, 21 août 1723. B. M. add. mss. 22519.
5. Carteret à Schaub, 25 août 1723. B. M. add. mss. 22519.
6. Carteret à Schaub, secrète, 19 septembre *ibid.*

avait pu circonvenir Morville, qu'elle aimait ; il annonça que le duc d'Orléans venait enfin d'acquiescer [1], et combina avec le secrétaire d'Etat « mot pour mot » [2], la lettre que Georges Ier prit la peine d'écrire de sa main au Roi et au Duc, le 14 novembre. La déception fut prompte ; Philippe d'Orléans répondit par ses regrets et un refus. En fait, dès le mois d'octobre, Townshend triomphe : la duchesse de Kendal, alarmée des intrigues de Carteret, soutient à fond son rival. « Elle a en moi plus de confiance qu'en toute autre personne de l'entourage du Roi [3] ». Il obtient le poste de premier ministre de Hanovre pour le vieux et incapable maréchal Hartemberg, ennemi de Bernsdorf [4] ; il empêche ce dernier de venir à Hanovre faire sa cour au souverain [5] ; il fait nommer commissaire des guerres son candidat Wescomb, au lieu de Burroughs, présenté par Carteret [6]. Enfin, il portait le coup décisif en obtenant, à l'insu de son adversaire abasourdi et désespéré, la mission à Paris d'Horace Walpole [7].

IV

Mais le succès de Townshend tient moins à des intrigues de cour qu'à des motifs politiques. Le ministre sut s'emparer avec énergie de la direction des affaires, imposer au Roi ses vues propres, et ressaisir l'alliance française prête à s'échapper. C'est sur la question de l'alliance franco-russe que

1. Townshend à Robert Walpole, 25 novembre 1723. Coxe RW II, 286.
2. Carteret à Schaub, 10 novembre 1723. B. M. add. mss. 22519.
3. Townshend à Robert Walpole, 2 octobre 1723. Coxe RW. II, 271. Cf. *id.* R. O. Regencies, v. 5.
4. *Id.* 27 novembre 1723 ; *ibid.* II, 283. Sur Hartemberg voyez Broglie à Morville, 24 octobre 1724. A. E. A., v. 349.
5. Townshend à Robert Walpole, 25 octobre 1723. Coxe RW. II, 280.
6. Townshend à Robert Walpole, 2 octobre 1723, l. c.
7. Townshend à Robert Walpole, 25 octobre, l. c.

la bataille se livra. Townshend avait fait refuser par le Roi les subsides immédiats que réclamait au nom du roi de Suède le baron Sparre, soutenu par Bernsdorf et Carteret [1] ; il l'avait emporté aussi, après une discussion animée, lorsqu'il s'agit d'envoyer dans la Baltique huit vaisseaux de guerre [2] ; il avait éconduit Le Cocq, répondu évasivement à Lœuwenhoern [3]. Renseigné sur la vanité de l'entreprise russe [4], il s'opposait nettement à la politique agressive de son collègue. Aussi, lorsque Chavigny lui communiqua ses instructions, lui fit-il un accueil maussade. La perspective d'une alliance entre la France et la Russie l'inquiétait, ainsi qu'elle inquiétait Robert Walpole : « Je ne peux qu'être très clairement d'opinion, pour l'intérêt du Roi, qu'on ne fasse pas de traité séparé où le Roi ne serait pas compris [5]. » Townshend fut net et brutal avec l'envoyé français ; il raisonna pour persuader et menaça pour alarmer. « Le czar a un intérêt permanent à se lier avec vous, dès que vous le voudrez ; je crois qu'après vous nous tenons la seconde place auprès de lui, à le considérer dans ses intérêts, mais dans le même temps qu'il en aura toujours à vous cajoler, vous ne pourrez assurer les autres qu'autant qu'en vous liant à lui, vous y ferez entrer d'autres liaisons qui vous rendent la sienne avantageuse pour quelques vues que vous puissiez avoir. L'Angleterre ne donnant pas l'exemple aux autres qu'il vous conviendrait peut-être d'attirer, vous vous exposez à des alarmes et à des soupçons dont on ne sait ce qui peut arriver [6]. » Ayant ainsi percé à

1. Townshend à Robert Walpole, fin juillet 1723. Coxe RW. II, 259.
2. *Ibid.*
3. Chavigny au Roi, 30 août 1723, et à Morville, 4 septembre 1723. A. E. A., v. 345-346.
4. Townshend à Robert Walpole, fin juillet 1723. Coxe RW. II, 260.
5. Robert Walpole à S. Luke Schaub, 19 avril 1723. Coxe RW II, 262.
6. Chavigny au Roi, 22 août 1723. A. E. A., v. 345.

jour le but caché de la diplomatie française, l'isolement de l'Autriche dans le nord comme dans le sud, il ajoutait : « Ne donnons pas à l'Empereur moyen d'espérer se rapprocher de nous, et ne nous exposez pas aux conseils de ceux qui voudraient que nous nous rapprochassions de lui[1]. » Tous les efforts ultérieurs de Chavigny se brisèrent sur l'obstination de Townshend ; celui-ci s'emporta et déclara que, si un pareil traité était signé, le roi n'y interviendrait jamais, et qu'il était piqué du rôle « indécent » qu'on lui voulait faire jouer [2]. La lutte n'était pas moins ardente à Paris ; le duc d'Orléans flottait dans l'irrésolution ; La Marck, Besenval et derrière eux tous les vieux adversaires de l'alliance anglaise, d'Huxelles, Torcy, penchaient pour la Russie [3] ; sur la foi des papiers de Dubois, Morville « avait pris de travers sur le chapitre du czar [4]. » Schaub, de son côté, stylé par Carteret, à qui Chavigny n'inspirait pas de confiance [5], présentait au duc un mémoire pour le détourner du projet [6]. « Je conviens, répondit ce dernier, qu'il ne peut pas y avoir de comparaison pour moi entre le poids du Roi de la Grande-Bretagne et celui du czar ; aussi ne me verrez-vous jamais balancer quand il faudra opter entre les deux et je n'hésiterais pas un moment d'abandonner totalement l'alliance du czar, plutôt que de causer la

1. *Ibid.*

2. Chavigny au Roi, 19 septembre 1723, A. E. A., v. 346.

3. Schaub à Carteret, 7 octobre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179. Besenval avait suggéré à Dubois l'alliance russe, à l'insu des Anglais. Sur d'Huxelles et Torcy, Cf. Polwarth et Withworth à Newcastle, 23 août 1724. R. O. St. p. F. G. C., France, v. 175. (Correspondance de Cambray.)

4. Schaub à Carteret, 4 octobre 1723. R. O. l. c. France, v. 179.

5. Carteret à Schaub, 19 septembre 1723. B. M. add. mss. 22519. (Chavigny n'a pas la confiance de Morville ; il n'est pas dans le secret des intentions du cardinal pour le Congrès.)

6. Schaub à Carteret, 4 octobre 1723, l. c.

moindre peine et le moindre ombrage à S. M. B. et de donner la moindre atteinte à la réputation de notre union [1]. » Ce qui ne l'empêchait pas de penser différemment quelques jours plus tard [2]. Schaub, peu rassuré, appela à son secours le comte de Rottembourg, diplomate fort estimé à la cour, afin de « remonter la tête » à Morville [3]. Rottembourg pensait que l'alliance russe était inutile et onéreuse, s'il ne s'y joignait le Hanovre et la Prusse ; il croyait qu'on pourrait amuser Pierre le Grand jusqu'à ce qu'on l'eût réconcilié avec Georges Ier [4] ; c'était aussi l'avis de Chavigny que l'attitude de Townshend préoccupait : « Feu M. le Cardinal ne voulait pas s'attirer cette complaisance qu'autant que je pourrais la faire naître ; il sentait combien cette mission était délicate ; elle décide, en effet, du plus ou moins de force qui reste à cette union-ci : Je sais fort bien qu'il n'y faut compter qu'autant qu'on y doit compter ; mais quand je considère combien elle importe à la perfection de la Quadruple alliance, ce n'est point par timidité ou par affection particulière que je crains tout ce qui peut affaiblir le concours de l'Angleterre, jusques à la consommation de nos engagements [5]. »

Incertain de la France, Townshend travailla et réussit à rapprocher le Hanovre et la Prusse. C'était là un article favori de son système. Frédéric-Guillaume Ier désirait une union politique et matrimoniale et multipliait les avances [6]. Georges Ier ne se rendit pas sans peine aux instances de son voisin et de son ministre : « mais cette alliance a

1. *Ibid.*
2. Schaub à Carteret, 26 octobre 1723. R. O. St. p. F. G. C. France, v. 179.
3. Schaub à Carteret, 4 octobre 1723, l. c.
4. Schaub à Carteret, 7 octobre 1723, *ibid.*
5. Chavigny au Roi, 19 septembre 1723. A. E. A., v. 346.
6. Townshend à Rob. Walpole, 8 sept. 1723, Coxe RW. II, 266.

pour elle tant de choses qu'elle se fera [1] », déclarait ce dernier : « Un prince voisin, si bien disposé pour la cause protestante, ayant sur pied une armée de 80,000 hommes, et possédant de si grands domaines, est certainement digne d'être gagné, même à des conditions onéreuses ; et je suis persuadé que rien ne contribuera davantage à amener le czar à la raison et à faciliter notre traité avec lui que de renouer notre ancienne alliance avec la Prusse, à quoi je travaille le plus que je puis [2]. » Au début de septembre, Townshend obtint pleins pouvoirs pour en user à Berlin dans l'occasion ; au début d'octobre, Georges Ier se décida à partir pour Berlin, sans faste ni compagnie [3]. Le 10, les deux secrétaires anglais, Ilgen et Kniphausen, ministres de Frédéric-Guillaume, signèrent le traité de Charlottembourg [4]. Les articles publics ne contenaient qu'un rappel des traités de 1661 et de 1690, des stipulations défensives, des garanties et des secours réciproques ; mais dans les articles séparés et l'article secret se révélait le véritable sens de cette union : le roi de Prusse s'obligeait à secourir le Roi d'Angleterre en Allemagne ; en échange, Georges Ier promettait de ménager la neutralisation de Neufchâtel, en cas de guerre dans l'Empire ; surtout, il s'engageait à favoriser les prétentions de son allié à la succession de Cleves et de Juliers. Ces duchés, ou plus exactement les duchés de Juliers et de Berg, les comtés de Ravenstein et de Brecquesant [5], appartenaient au comte Palatin [6], qui n'avait pas

1. Chavigny à Morville, 4 octobre 1723. A. E. A., v. 346.
2. Townshend à Rob. Walpole, 8 sept. 1723, l. c.
3. Chavigny à Morville, 4 octobre 1723, l. c.
4. A. E. A., v. 346, f° 129.
5. Sur la question de Cleves et de Juliers, cf. ROUSSET. *Recueil*, III. 188 sq. et A. E. Mém. et Doc. Fonds divers. Allemagne, v. 145. (Succession Cleves et Juliers, 1716-1742).
6. Charles-Philippe, électeur depuis 1716, dernier descendant de Wolfgang de Neubourg, fils lui-même de Anne, sœur du dernier duc

d'héritier direct, et excitaient la convoitise du comte Joseph-Charles de Sultzbach, représentant de la branche palatine cadette, et marié à la fille de l'électeur. La cour de Vienne, toute à l'envie de faire sentir aux princes allemands le poids de son autorité, méditait de résoudre le litige à son avantage et de sequestrer les duchés, en cas de mort de leur propriétaire [1]. Aussi, le roi de Prusse cherchait-il des appuis ; le traité de Charlottembourg lui en assura un considérable. Townshend n'était pas moins enchanté de cette alliance : « L'union étroite que nous désirons est conclue avec le roi de Prusse, écrivait-il à son beau-frère le 18 octobre. Voilà S. M. maîtresse en quelque manière d'une armée de terre si puissante ; ce n'est pas seulement la sécurité qu'elle procure au Roi ; il sera aussi plus respecté dans le Nord comme dans le Sud ; il aura les moyens de se rendre plus indépendant des maisons d'Autriche et de Bourbon tout à la fois, et de conserver la paix européenne sans se soumettre autant que par le passé aux conditions de chacune d'elles. Dans l'état d'épuisement où se trouve la Hollande, il n'est pas d'alliance qui soit préférable à celle-là ; en outre, elle sonnera bien en Angleterre [2]. » Dans sa joie, il fit donner à Ilgen et Kniphausen un présent considérable, digne d'un « traité si utile [3]. » En fait, cet acte diplomatique, auquel le caractère versatile du roi de Prusse ne communiquait qu'une médiocre importance, était dirigé contre l'Empe-

de Cleves, etc..., mort sans enfants en 1609. Le partage entre les Brandebourg et les Neubourg s'est fait par un traité du 9 mars 1629 — modifié par un traité du 8 avril 1647 — et un dernier du 19 septembre 1666.

1. Chavigny à Morville, 6 décembre 1723. A. E. A., v. 346.

2. Townshend à Rob. Walpole (private), 18 octobre 1723. B. M. Stowe 251.

3. *Ibid.* Le présent fut de 4.500 l. st.

reur, et destiné à rendre inutile une alliance franco-russe. C'était l'avis de Chavigny [1] ; Stahremberg manifesta son mécontentement [2], et Pierre le Grand montra quelque humeur qu'on eût détaché de lui le roi de Prusse [3]. Quant au cabinet français, il affecta de regarder avec sympathie ce groupement nouveau, parce qu'il accroissait le nombre des ennemis de l'Autriche ; Frédéric-Guillaume ayant, dès novembre, demandé à la France sa garantie pour les successions de Clèves et de Juliers, Chavigny lui répondit de manière à ne pas le décourager [4]. Mais il proposait à Morville de s'autoriser du traité de Charlottembourg pour rendre aux Anglais la monnaie de leur pièce et conclure séparément avec la Russie. « Tout ce que j'avais prévu de la diversion de l'Angleterre au projet d'alliance avec le czar étant arrivé, il n'y a plus, selon moi, de ménagements à garder envers elle, et nos obligations ne sont plus les mêmes [5]. »

Le succès diplomatique que venait de remporter Townshend fut complété par le changement d'attitude du ministère français. L'opposition acharnée faite à Hanovre au projet d'alliance franco-moscovite avait fait hésiter Morville et le duc d'Orléans ; tout danger de conflit paraissait écarté pour l'instant, le czar préparant son départ pour Astrakhan. On n'avait en France qu'une confiance limitée pour ce souverain lointain, dans la tête duquel s'agitaient tant de vastes projets et qui menaçait le monde de ses impé-

1. Chavigny à Morville, 21 octobre 1723. A. E. A., v 346. Il compare l'alliance anglo-prusienne à l'alliance franco-espagnole : rapprochement ingénieux et juste.

2. Townshend à H. Walpole, 25 octobre 1723. B. M. add. mss. 22519.

3. Withworth à G. Tilson, 19 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 173

4. Chavigny à Morville, 17 novembre 1723. A. E. A., v. 346.

5. Chavigny à Morville, 21 octobre 1723, *ibid.*

tueuses ambitions [1]. On n'y désirait que la tranquillité du Nord. Campredon, qui travaillait ferme à exécuter les dernières instructions de Dubois, réussit, en faisant agir sur Pierre séparément Dolgorouki, Tolstoï et Jagouzinski, à tirer d'Ostermann la réponse souhaitée : « Le czar consentait à se réconcilier avec le roi de la Grande-Bretagne, par la médiation de S. M. Tr. Chr., dans la persuasion qu'elle lui procurerait des satisfactions raisonnables [2]. » Tandis que Chavigny recevait directement de Russie la bonne nouvelle, le duc d'Orléans le chargeait d'annoncer au roi d'Angleterre qu'il renonçait à toute négociation séparée [3]. Townshend accueillit cette double communication avec « une joie indicible [4] » ; il prodigua à Chavigny ses embrassements et les effusions de sa reconnaissance : « Je n'aurai plus rien de caché pour vous [5] ! » Il fit rejeter nettement toutes les propositions de la Suède et du Danemark [6], et décida son maître à subordonner toute sa politique septentrionale à un rapprochement avec la Russie [7]. C'est le triomphe de ses vues sur celles de son collègue. Aussi paya-t-il sa dette envers la France en promettant son aide sans réserve au Congrès de Cambrai : « Nous jouerons de tout notre reste pour l'infant Don Carlos [8] » ; déjà son attitude énergique avait hâté l'envoi du projet des investitures éventuelles [9] ; il se montra disposé à l'éplucher, et

1. Morville à Campredon, 26 août et 17 septembre 1723. A. E. M., v. 14.
2. Campredon au Roi, 22 octobre 1723, *ibid.*
3. Morville à Chavigny, 11 novembre 1723. A. E. A., v. 346.
4. Chavigny à Morville, 17 novembre, *ibid.*
5. *Ibid.*
6. Chavigny à Morville, 29 novembre et 6 décembre 1723, *ibid.*
7. Chavigny à Morville, 29 novembre, *ibid.*
8. *Id.* 17 novembre, *ibid.*
9. Cf. Chavigny à Morville, 24 octobre 1723. A. E. A. 346. Les deux secrétaires d'Etat s'y sont employés pour conquérir les sympathies de

demanda qu'on liât davantage l'Empereur [1], afin d'arrêter et de diminuer sa puissance dans l'Empire ; « c'est, disait-il à Chavigny, l'Evangile que je prêche tous les jours au Roi mon maître [2]. » Désormais, libre d'appréhensions et plus confiant dans l'alliance française, il prend sur le roi d'Angleterre un singulier empire. En décembre, Chavigny signalait le déclin de la faveur de Carteret, l'éclipse totale de celle de Bernsdorf [3]. Au début de ce mois, Townshend obtient, malgré les Hanovriens, le départ du Roi pour l'Angleterre [4], et la convocation du Parlement pour le 20 janvier.

Il aurait fallu, pour le triomphe de ses vues, engager la France et la Hollande dans une action collective contre l'Empereur, afin d'en obtenir l'abolition de la Compagnie d'Ostende. Là se trouvait le secret de toute la politique de Townshend et de Robert Walpole. Tandis que l'ambassadeur impérial Stahremberg essayait d'amorcer une négociation [5], Townshend, après un refus catégorique, accordait à Pesters la déclaration que celui-ci sollicitait : « S. M. a donné ordre au soussigné de déclarer en son nom et par son authorité qu'Elle regarde et considère l'entreprise du dit commerce d'Ostende au préjudice des traités connus, comme un *casus fœderis* auquel les engagements pris par ces traités sont applicables [6] » (2 octobre 1723). Ce n'était

la France et de l'Espagne, Carteret et Georges Ier, pour faire réussir l'affaire du duché La Vrillière-Platen.

1. Chavigny à Morville, 17 novembre 1723. A. E. A., v. 346.
2. *Id.* 6 décembre, *ibid.*
3. *Ibid.* Cf. Townshend à Rob. Walpole, 5 décembre 1723. R. O. Regencies, v. 5, « Nous avons tout lieu d'être satisfaits de notre expédition hanovrienne. »
4. Townshend à Robert Walpole, 5 décembre 1723, Coxe RW. II, 293. Cf. B. M. Stowe, 251, 30 novembre.
5. Chavigny à Morville, 13 septembre 1723. A. E. A., v. 346.
6. B. M. add. mss. 22519, f° 144 (copie).

pas là une manifestation purement platonique ; bien que les Hollandais fussent fort timides et ne voulussent pas exposer les subsides qu'ils recevaient de l'Empereur pour les troupes de la Barrière, ils attendaient de cette menace, aussi bien que Townshend, un effet positif ; non sans doute intimider la cour de Vienne, mais discréditer la Compagnie [1]. Mais il importait que la France s'y associât. Corneille Hop, ambassadeur des Provinces-Unies à Paris, demanda une déclaration pareille [2] ; à Hanovre, Pesters et Townshend, « fort échauffé » [3], chapitrèrent Chavigny. Celui-ci resta insensible ; Morville argua que la Triple alliance ne s'appliquait point aux pays hors d'Europe, et proposa une déclaration verbale par le chargé d'affaires Du Bourg, un sous-ordre [4]. La cour de Versailles se dérobait. Townshend pria, raisonna : la France laissait échapper une belle occasion d'unir contre l'Autriche les princes allemands, la Hollande « où il y a beaucoup d'étoffe », et le parti whig encore trop attaché aux Habsbourg. Chavigny rejeta ces « lueurs de politique dont il voulait l'éblouir [5]. » Impatienté, l'Anglais menaça ; on avait les moyens de gagner l'Empereur à meilleur compte [6]. Morville se borna à répondre, non sans ironie, que « les instances ordonnées à Du Bourg étaient si pressantes qu'elles ne différaient que de nom de la déclaration de S. M. B. [7]. » La vérité, c'est que le Roi de France voulait être libre de prendre ou non parti, choisir le temps et la manière d'une rupture avec la cour de Vienne sur ce point [8]. C'était par là qu'il tenait

1. Chavigny à Morville, 4 octobre 1723. A. E. A., v. 346.
2. Morville à Chavigny, 7 octobre 1723, *ibid.*
3. Chavigny à Morville, 13 septembre, *ibid.*
4. Morville à Chavigny, 7 octobre 1723. A. E. A., v. 346.
5. Chavigny à Morville, 10 et 17 novembre, *ibid.*
6. Chavigny, 17 novembre, *ibid.*
7. Morville à Chavigny, 3 décembre 1723, *ibid.*
8. Morville, 17 septembre, *ibid.*

l'Angleterre, non moins que par la négociation entamée avec le czar, et il fallait mettre de l'art à faire durer le besoin qu'elle avait de nous [1]. Mais Chavigny signalait le danger de trop temporiser. « Il est temps de rentrer dans nos droits, mais si ces gens-là s'en aperçoivent, ils chercheront à rentrer dans les leurs [2]. » Déçu de ce côté, Townshend se résigna à attendre des circonstances une aide plus efficace : il se promit surtout, afin de les mettre à profit, de surveiller avec attention l'alliée récalcitrante, pour vaincre ses hésitations ou tenter ses chimères traditionnelles, dans l'intérêt du commerce britannique. Mais il avait besoin d'un homme à lui pour cette œuvre de patience et d'énergie : ce sont ces raisons politiques, aussi bien que les motifs personnels, qui expliquent la mission d'Horace Walpole.

V

Horace Walpole [3], baron de Wolterton, est né au manoir des Walpole, à Houghton, le 8 décembre 1678 ; il avait donc quarante-cinq ans lorsqu'il fut envoyé à Paris. C'était un gros homme, haut en couleurs, aux traits forts, d'apparence fruste, dépourvu d'élégance. A cette rusticité d'aspect répondait la simplicité des manières, la familiarité vive de la conversation. Naturellement coléreux, il apprit à se maîtriser. Ce squire vivant de sa terre adorait son home [4] ; sa puissance sentimentale et poétique se dépensait tout entière dans l'amour des grands

1. Idée exprimée dans le mémoire de Pecquet : Situation des affaires de l'Europe, 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 494.

2. Chavigny à Morville, 15 octobre 1723. A. E. A., 346.

3. Cf. Baillon. — *L. Horace Walpole à la cour de France*. Préface. Surtout Coxe : *Memoirs of Horatio L. Walpole*, v. I.

4. Baillon. — Préface, p. XI.

bois et des prairies grasses du Norfolk ; ses yeux et son esprit avaient l'incuriosité de ce qui n'était pas le pays natal ; ses lettres de France nous le montrent insensible au charme d'une cour étrangère ; c'est chez son secrétaire Robinson qu'il faudra chercher les détails pittoresques. Cet Anglais avait pourtant épousé une Française, « la fille de mon tailleur Lumbar », disait insolemment la duchesse de Marlborough, qui ne l'aimait point [1] ; et son éducation classique, complétée par de fortes études juridiques, lui donnait un fond plus solide que n'en avait la majorité des hommes de sa classe. Il s'affirma un orateur parlementaire d'une certaine valeur ; son frère et Townshend l'employèrent souvent à défendre devant les Communes la politique extérieure du ministère. L'écrivain chez lui n'est pas moins intéressant ; les volumes de correspondance, la « Rhapsody on foreign politics » restent encore inédits ; mais la réponse qu'il fit aux lettres de Bolingbroke « on the use of history [2] », intitulée « à un noble lord », n'est dépourvue ni de souffle, ni de dialectique et de bon sens précis, ni de l'abondance et de la clarté du style. Comme négociateur, il posséda à un degré éminent la conscience, la ténacité, la clairvoyance le sang-froid et la décision qui paraissent être l'apanage des bons diplomates britanniques. Trop vanté par Coxe, trop dénigré par ses ennemis [3], il compte certainement parmi les meilleurs. Sa carrière antérieure ne semblait

1. Sarah Marlborough au comte de Stairs, 19 mars 1738, dans HORACE WALPOLE, *Reminiscences*, éd. Cunningham I, p. CLIII. C'est Lombard qu'il faut lire.

2. *An answer to the latter part of lord Bolingbroke's letters on the study of history, by the late* LORD WALPOLE *of Woolterton*. Londres, 1762.

3. Cf. *Wentworth papers*, éd. Cartwright (1883). Thomas Wentworth à Peter Wentworth, 25 janvier 1726. « But as for my friend Horace, he made but sad work and gave Shippen an opportunity of bantering the great ambassador. »

guère le désigner pour une ambassade en France ; whig ardent, il s'était montré toujours notre ennemi. Secrétaire de Stanhope en Espagne, il eut quelques instants de gloire militaire et ravitailla avec succès l'archiduc Charles dans Barcelone ; puis, abandonnant les armes, il s'attacha d'abord au chancelier de l'Echiquier Carleton. Townshend se fit accompagner par lui à Gertruydenberg. Sous le ministère Harley-Bolingbroke, il siégea au Parlement dans l'opposition, et attaqua le traité d'Utrecht, qu'il devait considérer toujours comme la honte de la Grande-Bretagne : « les quatre dernières années de gouvernement, au règne de la reine Anne, présentent le spectacle le plus déshonorant qu'on ait vu jamais sur la scène politique [1]. » Horace eut préféré voir l'Empereur plutôt qu'un Bourbon sur le trône d'Espagne. « L'union de l'Empereur et de l'Espagne ne peut être jamais si dangereuse que celle de l'Espagne et de la France [2]. » Ses idées et son attachement à la dynastie protestante lui valurent un poste de sous-secrétaire d'Etat en 1714, de secrétaire de la Trésorerie en 1715. Il se rallia pourtant comme les chefs de son parti à l'alliance française ; mais il la voulut profitable à l'Angleterre, commune à la Hollande, exclusive de toute arrière-pensée à l'égard de la cour impériale ; et surtout il s'irritait de la dépendance où la politique hanovrienne dans le Nord mettait Georges Ier vis-à-vis du Régent. C'est dans cet esprit qu'il agit à La Haye où son gouvernement l'avait envoyé (1715-1716), avec lord Cadogan, pour les négociations du traité de la Barrière : il y lutta pied à pied contre Chateauneuf, comme Stairs à Paris contre le parti de la vieille cour [3] ; et lorsque Stanhope conclut avec Dubois, sans attendre les Hollandais, les préliminaires de Hanovre,

1. An answer to the latter part, etc...
2. *Ibid.*
3. Cf. WIESENER : *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, v. I, chap. 11, 12 et 16

Horace Walpole demanda son rappel, arguant sa promesse aux Etats Généraux qu'on ne traiterait pas sans eux, en réalité parce que cette convention hâtive était purement hanovrienne et ne concernait qu'accessoirement les intérêts britanniques [1]. Il rentra alors dans l'ombre ; il n'en sortit qu'en 1723, lorsque Townshend et Robert Walpole le choisirent pour le dépositaire de leur secret, et pour arracher à Carteret la confiance de la cour de France. Dès lors, Horace se pousse au premier plan. A dire vrai, son poste à Paris devint rapidement quelque chose d'exceptionnel ; ce n'est pas un ambassadeur ordinaire, mais une manière de secrétaire d'Etat en mission : les lettres pour Stanhope, ministre à Madrid, et pour Saint-Saphorin, ministre à Vienne, lui sont envoyées à cachet volant ; on le laisse libre, suivant les conjonctures, de modifier les ordres qui s'y trouvent ; nous le verrons diriger Colman à Florence, négocier avec la Suède par l'ambassadeur à Paris, Gedda, avec la Russie par le prince Kourakin. Il suggère des avis, officiellement, avec déférence, mais dans ses lettres privées, sa parenté avec les ministres lui permet les conseils familiers, souvent suivis. Stanhope n'est qu'un agent, Stephen Poyntz et Saint-Saphorin d'habiles serviteurs. Horace, à Paris, semble tenir tous les fils de la diplomatie britannique, et s'en révèle le « manager » avisé et discret.

La mission était résolue dès la mort de Dubois. Robert Walpole avait eu des renseignements sur l'état des partis à la cour de France par lord Peterborough et par Law. Le premier lui affirmait que le duc d'Orléans se défiait de son parti [2], et hésitait à se lier à des ministres compromis avec le prince de Galles et peu aimés du roi d'Angleterre. Le

1. Sur Horace Walpole en Hollande. Cf. Coxe RW., chap. 14, 15, 16, Cf. Coxe HW., v. I au début (plus étendu).

2. Rob. Walpole à Townshend, 12 octobre 1723. Coxe RW. II, 275.

second, que le nouveau favori, le comte de Nocé, tout puissant sur l'esprit du duc, était un ennemi de la Grande-Bretagne [1]. Tous deux insistaient sur la nécessité, pour Townshend et son beau-frère, de vaincre les préventions personnelles de l'un et de l'autre. Peterborough agissait par envie de se mêler de tout ; Law comptait sur l'aide des Anglais pour obtenir un rappel qu'il sollicitait depuis quelque temps [2], et qu'au fond le duc désirait. Ces renseignements concordaient avec ce qu'on savait de l'inconstance et de l'irrésolution de Philippe d'Orléans, de la force des partisans des anciennes maximes, et avec l'orientation nouvelle que semblait prendre, dans les affaires du Nord, la politique française. Schaub, privé de l'appui du cardinal, suspect au duc [3], odieux à Nocé, n'avait ni l'indépendance ni l'autorité nécessaire pour informer le roi de la Grande-Bretagne. Horace Walpole fut donc d'abord un agent secret, désigné à l'insu de Carteret, par le Roi et Townshend : il devait passer par Paris, soi-disant dans sa route pour Hanovre ; il était censé s'y arrêter en simple voyageur ; mais tout le monde comprendrait qu'il n'avait pris ce chemin qu'avec l'approbation de son maître [4]. Ce n'est qu'après son départ que Townshend obtint pour lui des lettres de créance et des pleins pouvoirs pour négocier l'accession du Portugal à la Quadruple alliance [5], paravent destiné à dissimuler le véritable objet de la mission. « Cette marque indiscutable de confiance pour mon frère Horace, et de négligence pour Carteret et Schaub ne manquera pas d'induire le duc d'Orléans et les ministres français à s'ouvrir à lui et à courtiser

1. *Ibid.*

2. Rob. Walpole à S. Luke Schaub, 19 août 1723, *ibid.*, II, 252. Cf. Law à Dubois, 9 mai et 24 mai 1723. A. E. A., v. 345 (demande de rappel).

3. Rob. Walpole à Townshend, 12 octobre 1, c.

4. Townshend à Rob. Walpole, 25 septembre 1723. Coxe RW. II, 269.

5. *Id.* à *id.*, 25 octobre 1723 ; *ibid.* II, 280.

notre amitié [1].» Le 21 septembre, Townshend adressait à son beau-frère les instructions pour Horace [2]. Le point principal était de s'informer avec exactitude des dispositions du comte de Nocé, de Morville et des ministres français vis-à-vis de l'Angleterre, et d'exprimer comme de soi-même le désir du Roi et du ministre anglais de maintenir entre les deux pays la stricte amitié qui régnait entr'eux au temps du cardinal ; Horace devait pénétrer le degré de crédit de Nocé et de Morville auprès du Duc, leurs sentiments personnels à l'égard de Townshend et de Robert Walpole; ainsi qu'à l'égard de S. Luke Schaub. Pour ce dernier, il était recommandé à Horace d'agir vis-à-vis de lui avec ouverture et franchise, tout en lui cachant l'objet du voyage, et de ne pas exciter sa jalousie ou des craintes pour sa situation personnelle ; il suffisait d'attendre que Schaub commit des maladresses ; Horace devait saisir l'occasion « avec son habituelle dextérité ». La question du duché-pairie ne pouvait manquer de l'offrir : mais Horace avait l'ordre confidentiel de ne la pas soulever et d'éviter par son attitude toute imputation de s'y opposer [3]. Il devait éviter d'écrire par la poste et confier ses paquets à des serviteurs fidèles ; demeurer, enfin, en France, « sous prétexte de visiter les palais des environs », et y attendre les ordres de S. M. Townshend et Robert Walpole espéraient de l'habileté d'Horace et des évènements ou le départ volontaire de Schaub, ou son rappel [4] ; de toutes manières c'était le secret de la cour de France entre leurs mains. « Cette mission, écrivait Townshend, blessera nos adversaires dans l'endroit le plus sensible [5] ».

1. Townshend à Rob. Walpole, 25 octobre 1723, Coxe RW. II, 280.
2. Townshend à Rob. Walpole, de Hanovre, 21 septembre 1723, Coxe RW. II, 267, 268, 269.
3. *Id.*, septembre 1723 ; *ibid.* II, 270.
4. *Id.* 25 septembre 1723 ; *ibid.* II, 269.
5. *Ibid.*

Arrivé à Calais le 16 octobre [1], et à Paris dans la nuit du 18 au 19, Horace Walpole descendit à l'hôtel d'Antraigues, rue de Tournon [2]. Le 30, il écrivait à son frère les résultats de son enquête sur Schaub. « Il peut être grand clerc et versé dans les affaires, mais quant à sa conduite générale, comme homme et comme ministre, à peine pourriez-vous penser qu'il a le sens commun. Son intimité avec le cardinal, qui était plus absolu que Richelieu ou Mazarin, et son orgueil d'être ministre de Grande-Bretagne lui ont tourné la tête et lui font prendre des airs d'ambassadeur extraordinaire ; ce qui le fait mépriser de beaucoup et ne le fait aimer d'aucun des ministres étrangers ici, ni de personne de considérable à la Cour. Comme le cardinal ne se contentait pas de se servir de lui dans les rapports des deux nations, mais l'avait aussi engagé dans ses querelles et ses « piques » personnelles avec les autres courtisans, on le considérait moins comme un ministre de la Grande-Bretagne que comme un espion du cardinal. Sa familiarité est insupportable, ainsi que sa promptitude à s'adapter, (du moins il le croit), à l'humeur des gens ; ce qui le fait prendre en dérision. La vivacité de sa conversation consiste seulement à rire bruyamment avant d'avoir dit la moitié de son histoire, de sorte que, l'histoire finie, la compagnie rit sans qu'il en voie la vraie raison. Il se trouve extrêmement heureux et se juge, à ce que je crois, bien plus habile que le cardinal, pour s'être fait introduire par lui dans l'intimité de Madame Tancin, une femme d'esprit et de mœurs faciles, fort connue pour son caractère intrigant et son habileté à trahir les personnes auxquelles on juge utile de l'adresser : et maintenant que le cardinal est mort, il montre sa pru-

1. Horace Walpole à Robert, 16 octobre 1723, de Calais. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

2. Il loua, en mai 1724, l'hôtel construit nouvellement par le marquis d'Avaray, rue de Grenelle. (*Gazette d'Amsterdam*, 25 mai 1724.)

dence en continuant à la fréquenter intimement, malgré la haine qu'ont pour elle le Régent et ses amis particuliers. Je ne prétends pas qu'il n'ait été supportable pour S. A. R., spécialement du vivant du cardinal, en raison des intérêts importants pour S. M. et le Duc dont il avait la charge ; mais je suis convaincu qu'avec le cardinal ont disparu tout son crédit et la confiance particulière qu'on avait en lui, en dehors de celle qu'il devait à la nature même de ses fonctions [1] ». A cette lettre privée, Horace joignit, le 1er novembre, une missive officielle [2]. Écrite sans plan concerté, et comme à la merci des souvenirs et des impressions, elle révèle pourtant une logique insidieuse. Les conclusions de l'envoyé étaient favorables au maintien de l'alliance franco-anglaise. La mort de Dubois n'avait pas créé un vide impossible à combler, et le Régent lui-même n'avait point regretté son précepteur ; il suffisait à le remplacer, grâce à sa haute intelligence et à une application toute nouvelle ; pour son autorité, personne ne la contestait; c'est sur lui désormais que devait reposer la confiance de la Cour de Londres ; la Triple et la Quadruple alliance demeuraient la base de sa politique ; Nocé et Morville étaient dans les mêmes principes ; aucun retour offensif de la vieille cour n'était à craindre ; l'évêque de Fréjus lui-même, malgré sa bigoterie, passait, chez les gens bien informés, pour être d'accord avec le duc d'Orléans. La situation paraissait donc rassurante, sauf le cas particulier de Schaub. Cette analyse précise et pénétrante produisit à coup sûr sur Georges Ier une excellente impression, et les suggestions dont chaque paragraphe était plein

1. Horace Walpole à Robert, 30 octobre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

2. Cf. BAILLON : *L. Horace Walpole à la cour de France*, p. 36, (La lettre y est tout au long.) Cf. Hist. mss. report 11th. (Townshend papers.) — Copie au R. O. l. c., v. 179, f° 204, incomplète (il y manque un passage sur Morville, Canillac et Le Blanc).

à l'égard de Schaub et de Carteret eurent certainement l'effet désiré : montrer que l'alliance franco-anglaise survivait au secret de Dubois, et que Carteret, confident du ministre défunt, était loin de lui être indispensable. L'échec de l'affaire du duché-pairie vint à point nommé donner raison à Horace Walpole et mettre en valeur sa clairvoyance et sa perspicacité.

La mort du duc d'Orléans, (2 décembre 1723), rendit encore plus nécessaire à Paris la présence d'un ambassadeur habile et investi de la confiance de sa Cour. Cet évènement posait une fois de plus la question de l'existence de l'union franco-anglaise. Depuis les mariages espagnols, cette alliance ressemblait à une flamme vacillante, tantôt ranimée, tantôt prête à s'éteindre au moment où les Anglais avaient le plus grand intérêt à en entretenir l'éclat. Successivement ceux de qui elle paraissait dépendre avaient disparu. Morts, Stanhope et Dubois, dépositaires d'un secret personnel à Georges Ier et au duc d'Orléans, artisans très attaqués d'un traité impopulaire. Le Régent venait de les suivre dans la tombe. Sa mort serait-elle le signal d'un retour résolu aux maximes traditionnelles ? Déjà l'évolution était sensible depuis 1721. Le nouveau gouvernement consommerait-il par la diplomatie une séparation que depuis quelques années des conflits incessants sur mer et aux colonies semblaient annoncer [1] ? En ce cas l'union de la France avec l'Espagne

1. Nous signalons simplement pour l'année 1723 : 1° Prise de Sainte-Lucie par les Français (16 décembre 1722.) Cf. *Journal de Londres*, extrait A. E. A., v. 344, date du 14 avril. Cf. Morville à Dubois, 27 mars 1723. A. E. A., v. 344 ; 5 avril : Chammorel à Dubois, *ibid.* ; 29 avril : Destouches à Dubois, *ibid.* ; 17 mai : anonyme, v. 345. — 2° Vexations aux navires et aux pêcheurs français. Le comte de Toulouse au card. Dubois, janvier 1723. Rapport du maître du navire *l'Espérance* à Terre-Neuve, 21 janvier 1723. Le comte de Toulouse à Dubois, 2 février 1723, v. 344. Affaire du *Saint-Guillaume*, mai 1723. Chammorel à Dubois, 14 juin. Rapport sur les vexations subies par

allait-elle se resserrer ? Et qu'adviendrait-il des intérêts anglais, au moment où la question d'Ostende brouillait la Grande-Bretagne et l'Empereur, où la neutralité du Nord dépendait de la France ? Sérieux problèmes qui se posent en décembre 1723 pour un système politique dont l'instabilité est le caractère dominant, et dont les raisons de durer se renouvellent tous les jours.

quatre navires français à Terre-Neuve, 2 août 1723, v. 345. Rapport du comte de Toulouse sur ces faits là et d'autres, 2 novembre 1723. Morville ordonne des représentations sur des violences « qui sont poussées trop loin », 19 novembre 1723, v. 346.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE M. LE DUC. — CABALES ET AFFAIRES. — FLEURY ET HORACE WALPOLE

I. — M. le Duc premier ministre. — Orléans et Bourbons. — Les cabales.

II. — Madame de Prie. — Nature de son influence.

III. — Pâris-Duverney. — Plans financiers et économiques.

IV. — Le Roi ; son caractère. — Fleury ; son crédit. — Intrigues contre lui : Millain.

V. — Mésintelligence entre M. le Duc et Fleury. — Affaires religieuses. — Le Secret de M. le Duc à Rome.

VI. — Nécessité pour M. le Duc de s'appuyer sur l'étranger. — Morville ; caractère et principes.

VII. — Union avec l'Angleterre ; mais intimité avec l'Espagne. — Le Secret de M. le Duc à Madrid. — Lutte de la Grande-Bretagne contre l'influence française.

VIII. — Efforts d'Horace Walpole pour établir son crédit à la cour de France. — Bolingbroke ; Schaub. — Victoire d'Horace et chute de Carteret.

IX. — Horace Walpole, maître du secret de la cour. — Son amitié avec Fleury.

I

Le 2 décembre 1723, le duc d'Orléans mourait, frappé d'apoplexie. La duchesse de Phalaris, qui raconta le lugubre événement à Craufurd, secrétaire de l'ambassade

anglaise [1], était allée ce jour là lui présenter un mémoire ; tandis qu'elle parlait, il s'assoupit et ronfla ; elle s'assit près de lui, puis voulut s'esquiver ; s'étant réveillé en sursaut, il la pria de rester, s'assoupit et ronfla de nouveau avec embarras : elle s'aperçut alors « qu'il avait les yeux ouverts, que la bouche commençait à tourner de travers, que son visage changeait de couleur et devenait livide. » Elle cria, courut de tous côtés. Quand elle revint, « il était glissé de son siège sur le plancher, la tête seule appuyée sur un des coins. » Chirac survint, trop tard ; une demi-heure après la saignée, le duc trépassait. Dans le premier moment, le duc de Bourbon fut averti. Il se trouvait chez Mme de la Vrillière ; il y avait aussi l'abbé de Broglie, frère du marquis, un des « roués » [2], et du comte, le futur ambassadeur à Londres et l'ami intime de M. le Duc. « Intrigant sans ambition, hardi dans les moments critiques, indécent sans que l'on accusât ses mœurs, ne paraissant point à la cour et s'y trouvant toujours à point nommé dans les circonstances critiques [3] », notre abbé prit le bras du duc effrayé et hésitant, le poussa chez le Roi, « et tout de suite fit dresser le brevet de premier ministre dans les bureaux de M. de la Vrillière », cependant que l'autre sollicitait, « en bégayant », la permission de gouverner l'Etat, que le Roi lui accorda « entre ses dents », après en avoir comme demandé l'aveu à M. de Fréjus qui était avec lui et qui ne répondit que par un signe de tête [4]. « Cela fut bientôt fait [5]. »

1. Craufurd à Carteret, 6 décembre 1723. Hardwicke miscellaneous State papers II, 265 sq.

2. Saint-Simon, XVIII, 444.

3. Henault : *Mémoires* (éd. Vigan), p. 70.

4. *Ibid.*, p. 81. Cf. également, sur le gouvernement de la France de 1715 à 1726, A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.

5. Craufurd à Carteret, 6 décembre 1723, l. c.

Tout surprenant que pût sembler cet « évènement subit [1] », la nomination se justifiait aisément. Le duc d'Orléans, en conservant comme premier ministre le pouvoir qu'il avait eu comme régent avait donné aux princes du sang un déplorable exemple et ouvert la porte à toutes les convoitises. « Si M. de Chartres avait devancé M. le Duc pour demander à être premier ministre, il n'est pas douteux qu'il ne l'eût été, quoiqu'il soit fort jeune et que le Roy ne l'aime point [2]. » Le vainqueur dans cette sorte de course au pouvoir avait sans nul doute plus de titres. Depuis 1718, le duc de Bourbon avait pris soin de collaborer avec le duc d'Orléans et le cardinal [3] ; les affaires les plus importantes ne se décidaient guère sans que le Régent le consultât [4]. Comme chef du conseil de régence et surintendant de l'éducation du Roi, il avait su s'élever au dessus des partis. Voilà cinq ans qu'il attendait l'occasion de succéder au duc défunt, et Saint-Simon jugeait ses droits irréfutables, parce qu'il était le premier prince du sang, après le Roi, de santé incertaine, et le duc de Chartres incapable [5]. A vrai dire, le nouveau ministre paraissait bien inférieur à l'ancien. « M. le Duc a fait paraître un peu trop d'avidité dans le temps de M. Law [6], mais il n'a pas laissé

1. HENAULT, p. 69.

2. Schaub et Horace Walpole à Carteret, 5 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

3. Schaub et Walpole à Carteret, 5 décembre, l. c.

4. SAINT-SIMON, XV, 360, pour l'affaire des légitimés et de la surintendance de l'éducation du Roi. Cf. Morville aux plénipotentiaires français à Cambrai, 8 décembre 1723. A. E. F. Mém. et Doc., 484. « M. le Duc ayant depuis longtemps part aux affaires... » Cf. Schaub, Walpole à Carteret, 5 décembre l. c., citée. M. le Duc fait partie du Conseil pendant le ministère du duc d'Orléans, août-décembre.

5. SAINT-SIMON, XV, 384.

6. Opposer à cette accusation de Saint-Simon, partout reproduite, le correctif apporté par le mss. 3857 de la B. A. (Mémoires sur la Ré-

de se conserver la réputation de bonne foy, de droiture et de vérité. Les Français le croyent bon patriote et pacifique, et il passe généralement pour être ferme [1]. » — « M. le Duc est un honnête homme », déclarait Fleury à Horace Walpole [2]. Il semble avoir eu sur son prédécesseur la supériorité d'une réelle application aux affaires. Le comte de Broglie affirmait au roi d'Angleterre que S. A. S. voyait tout par elle-même, travaillait fort et entrait dans le plus grand détail [3]. Le fait est que la chronique grivoise et scandaleuse, si prodigue en anecdotes pour le Régent, s'est montré plus vague et plus avare pour M. le Duc, si l'on excepte Mme de Prie, maîtresse déclarée, et quelques galanteries sans conséquence. Le labeur consciencieux exclut à peu près chez lui les plaisirs et le libertinage. Par malheur, son intelligence était assez bornée ; sa fermeté apparente, ou plutôt son entêtement, dissimulait la faiblesse véritable de son caractère. Le duc d'Orléans, ondoyant et indolent, ne donna d'influence sur lui qu'à un homme qu'il sut choisir et soutenir. Le duc de Bourbon, plus dur et plus autoritaire, se laissa balloter au gré des cabales qui se disputèrent sa faveur : il ne sut ni abattre ses ennemis, ni conserver ses amis ; il recula par crainte ou par scrupule devant des exécutions nécessaires, et se perdit par point d'honneur, pour soutenir ceux qui le perdaient. Des mesures bien inspirées et mal conduites, des audaces singulières et inopportunes, des brutalités et des capitulations, voilà l'histoire de son ministère : « Il voulait le bien, mais la route qu'il prenait pour y arriver n'était jamais la bonne [4]. » De sorte qu'il

gence). M. le Duc, le 26 janvier 1721, fait cadeau de 1.500 actions à la Compagnie des Indes, et il défend Law contre le Régent.

1. Schaub, Walpole, 5 décembre, citée.

2. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32738. Cf. D'Argenson. *Mémoires* I, 203.

3. Broglie à Morville, 3 juillet 1724. A. E. A., 348.

4. Lassay : *Recueil de différentes choses*, t. IV, 118.

eut peu d'amis [1], fut dénigré par presque tous et n'a pas même conservé devant l'histoire le mérite de ses intentions.

La situation du duc de Bourbon, au lendemain de son arrivée au pouvoir, était fort embarrassée. « L'on ne sçaurait prévoir avec certitude comment il se tirera des oppositions et des traverses qu'il rencontrera dans les commencements de son administration [2]. » Une vraie Cabale des Importants se forma contre lui [3] ; elle se composait du duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, de la duchesse douairière sa mère, du prince de Conti, propre cousin du premier ministre, du duc et de la duchesse du Maine. A la vérité, ces derniers étaient divisés avec le comte de Toulouse, à cause de la déclaration du mariage du comte avec Mme de Gondrin, une Noailles ; mais la brouille ne pouvait durer, et, avec l'appui de cette dernière famille, allait se reconstituer la cabale contre laquelle le cardinal Dubois avait été obligé de sévir [4]. Ce monde fort agité n'était pas redoutable : le duc de Chartres découragea le premier jour par sa froideur et sa stupidité les nombreux courtisans qui se pressaient au Palais-Royal [5] ; le prince de Conti, séparé de sa femme, sœur du ministre, et toujours occupé de se réconcilier avec elle, était réputé comme un fou ; c'était pourtant le plus capable et le plus intelligent de tous [6] ; les légitimés, depuis leur abaissement, n'avaient plus d'influence : « On était accoutumé à les voir agir sans les craindre [7]. » Le duc du Maine travaillait du reste à rapprocher, dans l'intérêt de

1. Montgon. — *Mémoires I*, 243.
2. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 5 décembre 1723, l. c.
3. Cf. Villars : *Journal*. (Michaud et Poujoulat, XXXI), 298.
4. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 5 décembre, l. c.
5. Cf. Henault, 83.
6. Cf. Mémoire (1726), probablement de Montgon, tiré des archives d'Alcala, cité par Baudrillart. *Philippe V et la Cour de France*, v. III, p. 296.
7. Hénault, l. c.

sa maison, les belles-sœurs brouillées, les duchesses du Maine et de Bourbon ; pour le comte de Toulouse, le plus sympathique, et le plus digne de remplacer le duc d'Orléans, il vivait à Rambouillet, « tranquille par tempérament [1] » et d'ailleurs, depuis longtemps, ménagé et cultivé par M. le Duc. L'âme de la cabale était sans nul doute la duchesse d'Orléans, aussi attentive que son mari à la fortune de sa maison et aux intérêts de son fils. « Elle n'avait pas moins d'esprit que le duc d'Orléans et de plus que lui une grande suite dans l'esprit ; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui coulait de source et qui surprenait toujours, avec ce tour particulier à Mme de Montespan et à ses sœurs et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité ou qu'elle avait élevées [2]. » Le pis, c'est que, sauf l'un de ses frères, M. de Clermont, le duc de Bourbon trouvait des ennemis dans sa propre famille : Mme la Duchesse sa mère s'était mis en tête de le gouverner : l'ambition venue avec l'âge ne lui avait pas enlevé le goût des plaisirs, ni donné la suite et la constance nécessaires ; elle avait « beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtait rien, mais peu de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaîment les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle [3]. » Le comte de Charolais, frère de M. le Duc, plein de mépris pour lui, regardait la cabale avec sympathie ; mais il ne comptait guère, universellement détesté pour sa hauteur, sa grossièreté inintelligente, et sa

1. Mém. de Maurepas, I, 265.
2. Saint-Simon, XI, 188.
3. Saint-Simon, VI, 105.

brutalité [1]. Pour Mlle de Charolais, elle manifestait pour son frère, M. le Duc, la plus violente aversion. Toutes ces inimitiés étaient dépourvues de sens politique : deux intérêts personnels étaient en présence ; celui des Orléans, celui des Bourbon. C'était la tare fondamentale du nouveau ministère : M. le Duc allait se trouver réduit « à partager ses soins entre les affaires et les cabales, lesquelles lui deviendraient plus formidables à mesure que le duc de Chartres avancerait en âge [2]. »

La rivalité des deux maisons et des deux princes renouvelait le problème de la succession au trône de France, toujours posé, moins que jamais résolu, à cause de l'âge et de la santé du Roi, à cause de l'extrême jeunesse de l'Infante-Reine. Le Régent en imposait à tous par son incontestable supériorité intellectuelle ; le Roi mourant, il lui eût succédé sans difficultés. A beaucoup près, le cas n'était pas le même pour son fils ; on ne le souhaitait pas comme ministre. « Son choix n'aurait été ni bon pour les affaires, ni agréable au public ; il ne s'est pas conduit jusqu'à présent de manière à prévenir en sa faveur [3]. » Comme roi, il n'eût pu invoquer qu'un droit sujet à disputes, sans l'autorité du talent ou des services rendus. Il n'est pas douteux que le duc de Bourbon, premier prince du sang, héritier éventuel après le duc d'Orléans, ne se considérât comme plus désigné que le duc de Chartres pour occuper dignement le trône, le cas échéant. « Il est vivement impressionné par la proximité de la couronne [4] », écrivait Bolingbroke en

1. Barbier. — *Journal* I, 183. Cf. Gazetins de la police secrète, 18 mai 1724. B. A. mss. 10156.

2. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 24 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

3. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 5 décembre 1723. R. O. St. pap. Foreign G. C. France, v. 179.

4. Bolingbroke à milord Harcourt (?) 12 janvier 1723-24. Coxe RW. II, 322.

janvier 1724. En lui vivait toujours l'orgueil intraitable des Condé, épanouissement d'une nature violente et mal équilibrée -- celle du grand-père et du bisaïeul — encore accru par la possession d'une fortune colossale, amassée avec une âpreté cupide, et par l'influence qu'y ajoutait une clientèle considérable. Ses ambitions se précisaient, depuis longtemps, en travaux d'approche. En 1718, il fonça sur les légitimés, avec lesquels le divisait une querelle mal éteinte au sujet de la succession de M. le Prince ; mais c'était surtout pour diminuer la distance qui le séparait du pouvoir. En cas de mort du duc d'Orléans, il se promettait la régence, commode marchepied pour le trône [1]. Or, le Régent lui-même contribua à le grandir, ayant besoin de lui contre les bâtards ; pour le triomphe de son maître, Dubois le ménagea et se l'assura ; pour tout dire, M. le Duc, non sans adresse, se mit à son école. Jusqu'à la mort du cardinal, un commun intérêt tint ces trois hommes associés. M. le Duc, par son élévation subite à la surintendance, avait suscité dans sa famille des jalousies haineuses ; quant à sa mère, aussi inégale qu'ambitieuse, elle l'obsédait tantôt et tantôt le laissait à lui-même. Le duc d'Orléans était obligé de se garder contre son fils, gouverné par sa mère, une légitimée, et tout un monde intrigant qui le circonvenait : c'était la cabale qui poursuivait la perte de Dubois. Ainsi le Régent avait habitué M. le Duc à se considérer comme son second et son suppléant, et la cour à en juger de même. Mais le jeune duc de Chartres avait percé à jour cette ambition tenace qui menaçait l'avenir de sa maison : sa mère, sans nul doute, fort ennemie de sa sœur, lui avait inspiré pour M. le Duc cette « haine véhémente. » De plus, des conseillers actifs et remuants, pour devenir les chefs de son secret, s'appliquaient à l'éclairer

1. SAINT-SIMON, XV, 360 sq.

et à le diriger : c'étaient le secrétaire d'État Le Blanc, le comte de Belle-Isle et le chevalier son frère ; l'Égérie du parti était Mme de Pléneuf, mère de Mme de Prie, maîtresse de Le Blanc, fort bien reçue de la duchesse d'Orléans, depuis l'histoire du mariage piémontais [1]. Tout ce monde fondait sur le jeune héritier présomptif ses espérances pour l'avenir. M. le Duc devenait l'obstacle. Le Blanc avait proposé de l'arrêter, et de constituer un ministère avec Fréjus [2]. Plus adroit et plus prompt, le duc de Bourbon s'assura de l'évêque [3] ; puis il prit l'offensive sur l'affaire de l'extraordinaire des guerres ; conseillé et documenté par Duverney, poussé par sa maîtresse, il harcèle Dubois, disposé à sévir contre ses propres ennemis. Le Blanc hors de sa place et exilé, les Belle-Isle déconsidérés par le scandale, leurs seïdes emprisonnés, le parti d'Orléans et de Mme de Pleneuf s'en allait en pleine déroute. Mais M. le Duc savait qu'il n'avait pas de pitié à attendre, et ne se résignait pas à voir ses rivaux triompher. « Je vois la terreur sur sa figure, quoiqu'il mette tous ses soins à la cacher [4] ». Ainsi, la mort du Régent posait un problème redoutable, par la disparition du seul homme qui pût empêcher la rivalité des deux premiers personnages de l'État.

Cette rivalité fut la grande affaire des débuts du ministère. Le duc de Bourbon se conduisit d'abord avec prudence ; mais la clairvoyance et la peur se livrent chez lui de singuliers combats. Au premier moment, il crut indispensable de se faire pardonner sa subite élévation : il alla trouver le duc de Chartres, l'assura « qu'il n'avait demandé

1. Saint-Simon, XIV, 188.

2. Cf. Thirion. — *Madame de Prie*, p. 74. D'après Morosini, ambassadeur de Venise.

3. Cf. Sur le gouvernement de la France, 1715-1726. Le Dran. A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.

4. Bolingbroke à Harcourt (?), 12 janvier 1724. Coxe RW. II, 322.

cette place que pour travailler au bien de l'Etat et aux intérêts du Roy ; qu'il le reconnaissait pour héritier présomptif de la couronne, et qu'en travaillant pour le Roy, c'était aussi pour lui qu'il travaillait [1] ». « Il fit honnêtetés et amitiés à tout le monde [2]. » Il tenta une réunion générale des princes divisés, en rapprochant le prince de Conti et sa femme [3], et se prêta de bonne grâce à la réconciliation que négociait le duc du Maine avec le duc d'Orléans [4]. « Le duc de Bourbon voit la nécessité de leur union [5] ». « Si l'on venait à bout de cette conciliation, M. le Duc aurait une administration aisée [6]. » A dire vrai, il multiplia les avances : à la fin de décembre, après un premier refus, il consentit à accorder à son rival une maison considérable, plus brillante que celle du prince de Condé sous Henri IV [7]. Il laissa s'accréditer le bruit du rappel de Le Blanc. Il fit proposer son amitié à d'Argenson, lieutenant de police et chancelier du duc d'Orléans [8]. Enfin, un projet de mariage fut mis sur le tapis, pour tout accommoder ; il s'agissait de l'union de l'héritier présomptif avec Mlle de Vermandois, sœur de M. le Duc. La duchesse douairière d'Orléans n'était pas, dans les débuts, hostile à un rapprochement et fit quelques efforts pour le faciliter [9]. Mais tout échoua contre l'entêtement haineux du jeune duc ; on lui prêta d'abord l'intention de protester contre la nomination du premier ministre, et de réclamer la convocation d'une as-

1. Journal de l'abbé d'Orsanne, II, 193.
2. BARBIER. — *Journal* I, 325.
3. *Ibid.*, I, 324, 315. — MAUREPAS : *Mémoires*, I, 255 sq.
4. Schaub et Horace Walpole à Carteret, 24 décembre 1723, l. c.
5. Bolingbroke à l. Harcourt, 28 srcembre 1723. Coxe RW. II, 315.
6. Schaub et Horace Walpole à Carteret, 24 décembre 1723, l. c.
7. VILLARS. — *Journal* (24 décembre 1723), 299.
8. HENAULT, 72.
9. Bolingbroke à l. Harcourt, 12 janvier 1724. Coxe RW. II, 323.

semblée de notables [1]. Mais ceci dépassait son génie mesquin : il se contenta d'insolences ; il refusa, comme au temps de Dubois, de travailler avec M. le Duc comme colonel général de l'infanterie, et préféra renoncer au détail de sa charge plutôt que de lui en rendre compte [2] ; sottise qui le privait de la nomination d'une moitié des colonels, sauf les gardes-françaises, et de tous les officiers subalternes [3]. Le duc de Bourbon tint ferme ; il donna le détail à Villars, chez qui travailla Breteuil, le successeur de Le Blanc. D'Argenson refusa avec hauteur l'amitié offerte ; cassé, il porta sa démission au duc d'Orléans, malgré les objurgations de Hénault [4]. Outré de cette démarche impertinente, M. le Duc voulut embastiller l'insolent ; à ce moment même, le duc d'Orléans sollicitait pour lui un brevet de conseiller d'Etat. L'affaire fut vive ; tout se calma par l'entremise de M. de Fréjus, du duc de Noailles et de Morville, ami personnel de d'Argenson [5]. Le premier ministre consentit au brevet : son ennemi alla le remercier ; le raccommodement eut lieu le 27 janvier 1724.

Cette accalmie eut pour raison principale l'abdication du roi d'Espagne, connue à Versailles le 20 janvier [6] ; on crut tout d'abord que Philippe V avait cherché un prétexte pour se préparer les moyens de prendre la couronne de France, en cas de mort de Louis XV ; cette hypothèse commandait à M. le Duc l'attente et la circonspection ; de plus, le nouveau roi d'Espagne, Louis Ier, était le beau-frère du duc

1. Schaub et Horace Walpole à Carteret, 5 décembre 1723, l. c.
2. Villars : *Journal* (10 décembre 1723), 299.
3. Craufurd à Carteret, 6 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179.
4. Henault, 72.
5. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 29 janvier 1724. B. M. add. mss. 32738.
6. Villars : *Journal*, 300.

d'Orléans : « Le présent roi d'Espagne sera certainement un serviteur aussi humble de sa femme que son prédécesseur. V. S. peut penser si cette idée est caressée par la duchesse douairière d'Orléans. Mille raisons concourent à lui faire désirer, dans la circonstance présente, de cultiver et d'augmenter l'influence qu'elle a toujours eue sur l'esprit de sa fille, et qu'elle a négligée par indolence naturelle, au point qu'elle n'a maintenant auprès d'elle personne à qui elle se puisse fier [1]. » La duchesse voulait établir une correspondance secrète avec la reine d'Espagne, et consulta même à ce sujet Bolingbroke. Mais bientôt le voile se déchira : on apprit que la cour de S. Ildefonse gouvernait toujours, et qu'aucune entente ne régnait entre le roi et sa femme. Les hostilités recommencèrent entre les deux ducs ; puis la rupture se consomma lors du mariage du duc d'Orléans. La duchesse de Bourbon avait refusé Mlle de Vermandois à la duchesse d'Orléans et offert Mlle de Sens [2] ; d'autre part, les conditions de l'union entre les deux maisons étaient si onéreuses que M. le Duc les refusa. Piquée, la duchesse d'Orléans décida prestement, avec le duc de Lorraine, son beau-frère, le mariage de son fils avec la fille du margrave de Bade [3]. D'Argenson l'avait trouvée « sur l'Almanach » et le fiancé n'avait vu de sa fiancée que son portrait. La surprise fut générale : mais il fallait un héritier aux Orléans, qui se trouveraient ainsi les seuls à en avoir, parmi les princes aptes à succéder. Dès lors la terreur, la haine du duc de Bourbon s'exaspèrent [4]. Le 5 mars, il avait déjà fait arrêter Le Blanc et Belle-Isle, pour désarmer le parti adverse. En avril, l'idée de marier immédiatement le Roi

1. Bolingbroke à Townshend, janvier 1724. Coxe RW. II, 328.
2. Maurepas, I, 224. Cf. Horace Walpole à Townshend, 18 mars 1724. B. M. add. mss. 32738.
3. *Ibid.*
4. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1724. B. M. add. mss. 32738

se précise dans son esprit [1]. C'est ainsi que les cabales et les rivalités des deux maisons l'ont poussé dans la voie de la politique secrète.

II

A vrai dire, il fut guidé dans ces sentiers tortueux par sa maîtresse attitrée, la marquise de Prie. C'est une physionomie séduisante et qui mérite de retenir l'attention que celle de cette charmante femme. Elle se distingue et s'enlève au premier plan, au milieu des intrigantes professionnelles, comme Mme de Tencin, des coquettes sur le retour, comme Mme de La Vrillière, des jolies dames papillonnantes et superficielles, comme Mmes de Sabran, de Nesles, de Grave, de Rupelmonde. Sans qu'elle fût ni meilleure, ni pire que les autres, sa grâce fine la fit briller dans une société où les attraits provocants étaient à la mode, où régnaient la licence du langage et des mœurs [2]. Au surplus, lorsque commençait à peine la royauté artistique et littéraire des femmes, elle fut parée des plus rares dons de l'esprit et de toutes les délicatesses du goût. Elle sut s'entourer d'écrivains et de poètes ; Marivaux lui dédia la *Double Inconstance* ; Voltaire sollicita sa protection et son amitié : lors du mariage du Roi, il loge chez elle à Fontainebleau [3] ; elle se lia avec le président Hénault, que Morville introduisit près d'elle [4]. Elle aima la peinture, surtout la musique ; les Italiens particulièrement paraissent

1. Mémoires de La Marck, 20 et 30 avril. A. E. F. Mém. et Doc., v. 501, f° 180. Archives nationales, série K, 139 B. — Cf. Paul de Raynal : *Le Mariage d'un Roi*, et H. Gauthier-Villars : *Le Mariage de Louis XV*.

2. Maurepas, II, 56.

3. Correspondance de Voltaire (éd. Garnier), I, 146.

4. Henault. — *Mémoires*, 76.

l'avoir enchantée. Elle rapporta de l'ambassade de Turin la passion des tableaux du Corrège, dont elle fit copier quelques-uns pour Chantilly ; elle protégea les débuts à Paris de la Rosalba ; elle mit à la mode les maîtres italiens de la mélodie sensuelle et de la gaîté légère, Lotti, Bononcini, et les Bouffons ; pour les fêtes de M. le Duc, elle fit venir de Londres une célèbre cantatrice, la Cuzzoni [1] ; elle-même chantait à ravir [2] ; elle passe pour avoir été l'initiatrice des concerts publics. Elle fut le modèle de Van Loo et de Trémolières, la Diane ou l'Armide de leurs tableaux. Elle donna enfin le ton à la mode, imaginant une coiffure nouvelle [3], qui fit fureur, et dura longtemps ; c'est celle dont Lancret a décrit la grâce puérile et mutine. Telle est la marquise de Prie, sorte d'avant-portrait de la Pompadour, à qui elle ressemble par le charme irrésistible qui paraît s'être dégagé d'elle, aussi bien que par la royauté qu'elle a prétendu exercer dans le domaine des lettres et des arts.

Comme elle, elle est issue d'une famille de partisans et de traitants : les Pléneuf étaient de rudes brasseurs d'affaires qui connurent les hasards des spéculations et même des banqueroutes. Le grand-père, Etienne Berthelot de Pléneuf, collaborateur de Colbert, intendant des vivres sous Louvois — charge lucrative, mais scabreuse —, s'était introduit à la cour sous le titre de secrétaire privé de Mme la Dauphine de Bavière. Comme Crozat et Samuel Bernard, il s'intéressa aux entreprises coloniales ; comme eux, il put établir ses filles brillamment, dans la noblesse de robe, par les Ravot d'Ombreval, les Potier de Novion, les de Goyon-Matignon. Le père hérita de la seigneurie de Pléneuf, achetée par l'aïeul, et de la direction des poudres et salpêtres ; il

1. Broglie à Morville, 20 novembre 1724. A. E. A., 349.

2. Henault, 77 : « Elle avait une voix légère comme sa figure ; elle était grande musicienne, jouait très bien du clavecin... »

3. Maurepas, cité dans Thirion : *Mme de Prie*, 34.

s'attacha au duc du Maine, sûr moyen d'être bien en cour, et demeura le protégé des Louvois et de Chamillart. Il put ainsi, dans les fournitures de l'armée d'Italie, en 1701, 1702 et 1703, voler le Roi tout à son aise. La Chambre de Justice de 1716 sonna le glas de ses prospérités ; il dut abandonner tous ses biens. Rien de plus somptueux que sa maison, avant la catastrophe : « On y soupait tous les soirs et madame de Pléneuf donnait dans tous les genres de dépenses les plus chères[1] ». Au moins celle-ci avait-elle su acquérir des amitiés brillantes et solides, celles de Sennectère, du prince Charles de Lorraine, de M. de Mazarin, du chevalier de Velleron, comte de Cambis, de l'intendant, puis secrétaire d'Etat Le Blanc ; c'est sur eux, surtout sur le dernier, qu'elle s'appuya, pour remonter des bas-fonds troubles où les spéculations conjugales l'avaient précipitée, établir sa fille et se pousser auprès du Duc d'Orléans et de Dubois. Il y avait chez Mme de Prie le même caractère aventureux, le besoin d'arriver et de briller, de jouer un rôle et d'être quelqu'un, l'ardeur à jouir de la vie spéciale à ces familles de financiers, la passion de l'argent qu'on acquiert avec facilité, qu'on reperd aisément, qu'on remue et qu'on jette, sans souci des lendemains douteux, ainsi qu'en témoigne la médiocrité de sa fortune [2]. Ce fut là le principe de sa rivalité retentissante avec sa mère, sur les brisées de qui elle se trouva marcher, et de sa liaison avec M. le Duc, survenue au moment le plus difficile de son existence.

Dès qu'elle fut « maîtresse déclarée », elle prit sur le Duc de Bourbon un souverain empire. Doit-on lui attribuer la transformation de ce prince, qu'elle aurait arraché à la chasse et aux plaisirs pour lui donner la passion des affaires

1. HENAULT, 76. Consulter ses mémoires pour ce qui a rapport aux Pléneuf.

2. Cf. son testament, publié par M. THIRION : *Mme de Prie*, App. 333 sq.

et l'ambition du pouvoir [1] ? Il est pourtant établi que, bien avant 1719, M. le Duc était décidé à jouer un rôle dans l'Etat, puisqu'il s'était allié avec le Régent contre les légitimés et escomptait sa succession. Mais la marquise, avec une pénétration bien féminine et une science innée de l'intrigue, a su lui montrer qu'il était indispensable au duc d'Orléans ; suggestions assez habiles, pour que Dubois ait tenté de se débarrasser d'elle, en la remplaçant par Mme de la Vrillière, qu'il tenait par l'espoir du duché-pairie [2]. Quand M. le Duc devint premier ministre, l'opinion commune attribua à la marquise l'entière direction de la politique : elle ne s'était livrée à ce prince que par ambition, sans amour véritable [3] ; « sa folie était de gouverner l'Etat ; l'activité de son esprit voulait de la pâture et elle ne la trouvait que dans les affaires ; un grand nombre de connaissances superficielles lui faisait croire qu'elle en était capable ; et parce qu'elle pouvait parler de tout avec facilité et agrément, elle prenait la superficie pour le fond des choses, et elle se persuadait qu'elle avait approfondi des matières dont elle ne connaissait tout au plus que les définitions [4]. » Elle s'était déjà mêlée aux affaires, en nouant des relations amicales avec le roi Stanislas, par l'intermédiaire du comte Tarlo ; auprès de Dubois, elle avait plaidé la cause de l'exilé, à l'occasion du traité franco-russe [5]. Morville la consultait et n'osait rien proposer sans avoir pris son avis [6]. Enfin, on a mis à son compte le renvoi de l'Infante, après le

1. THIRION, op. c. Introduction, XVIII.
2. HÉNAULT, 81.
3. Bolingbroke à Harcourt (?), 12 janvier 1724. Coxe RW., II, 322. HENAULT, 78. — GAUTHIER-VILLARS : *Le Mariage de Louis XV*, app. 254. Lettre de Favier.
4. HENAULT, 77.
5. GAUTHIER-VILLARS, op. c., app. 362 sq.
6. Robinson à Newcastle, 22 février 1726. B. M. add. mss. 32745.

refus de Philippe V de donner la grandesse à M. de Prie ; et on lui a attribué le choix de Marie Leczinska, déjà connue de la favorite, et assez effacée pour ne pas offusquer son influence [1]. De la sorte, quoique M. le Duc gouvernât absolument, Mme de Prie était le véritable ministre [2].

Il convient de ne rien exagérer. Si les contemporains ont accordé à la marquise un pouvoir illimité, il faut remarquer qu'elle-même et M. le Duc ont nié à plusieurs reprises qu'elle eût la moindre part aux affaires de l'Etat [3]. En fait, on ne peut citer de mesures prises à son instigation. Si le cinquantième est l'œuvre de Duverney, le renvoi de l'Infante et le choix de Marie Leczinska peuvent s'expliquer clairement sans l'intervention de Mme de Prie. Hénault, qui l'a bien connue, avoue, à la vérité, qu'elle affectait de ne se mêler de rien, se rabattait derrière Duverney, qui n'était que son porte-parole, et avec qui elle délibérait en secret [4]. Si cette influence occulte eût été si puissante, il paraîtrait bien invraisemblable que les dépêches d'Horace Walpole, durant trois ans, fussent muettes sur ce point : l'ambassadeur anglais ne la mentionne que comme la sultane ; il ne soupçonne pas qu'elle tienne les fils de la politique. Bolingbroke lui propose de l'introduire auprès d'elle ; Horace refuse [5]. Aux aguets pour trouver dans la cour divisée un point d'appui, il ne songe pas à la marquise ; et pourtant, surtout au début, il ne fallait rien négliger. En Angleterre, où les favorites tenaient dans la vie publique

1. GAUTHIER-VILLARS, op. c. passim.

2. HENAULT, 84.

3. Mme de Prie à son mari, 23 déc. 1726 : GAUTHIER-VILLARS, op. c., app. 412. — Lettre à Richelieu : Mém. de RICHELIEU (éd. Barrière), t. I, 250. — Schaub, Walpole à Carteret, 6 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179. — Robinson à Newcastle, 12 mars 1726. B. M. add. mss. 32745.

4. HENAULT, 79 sq.

5. Horace Walpole à Robert, 16 décembre 1723. Coxe HW, I, 108.

une place beaucoup moins importante qu'en France, le comte de Broglie n'en prend pas moins de soins de faire sa cour à la duchesse de Kendal. A Versailles, à Chantilly, à Fontainebleau, pas une mention, ni dans les documents français, ni dans les documents anglais, je ne dirai pas d'une intimité entre la marquise et l'ambassadeur, mais même d'une visite de l'un à l'autre. Enfin, tandis que nous pouvons saisir la trace des subsides payés par le gouvernement français à la comtesse de Darlington, il nous est impossible de trouver ni un texte, ni une réticence même qui autorise la légende de la pension faite par la cour de Londres à Mme de Prie, et héritée de Dubois.

La vérité, c'est que son champ d'action est plus restreint et mieux délimité : c'est celui de la cour et de l'intrigue. Son ambition fut d'être la dispensatrice des grâces, dans un monde où les grâces sont la grande affaire, de disposer des places, des cordons bleus, des maréchalats, des voyages à Chantilly et à Marly. Encore ne faut-il pas outrer son influence ; si elle fit nommer son cousin d'Ombreval au poste précieux de lieutenant de police [1], la succession du premier président de Mesmes était depuis longtemps destinée à de Novion, par l'intervention même de Louis XV, et sur la recommandation du premier gentilhomme de la chambre, le duc de Tresmes [2]. La promotion, en 1724, d'un nombre si scandaleux de cordons du Saint-Esprit et de maréchaux [3] contient quelques amis de la marquise, les maréchaux de la Feuillade, de Broglie, du Bourg ; mais elle comprenait aussi beaucoup d'orléanistes. Pour les voyages, Mme de Prie s'assura la complicité de jeunes et jolies femmes, pour distraire le Roi : la marquise de Villars, Mme de

1. VILLARS : *Journal*, 301.

2. Craufurd à R. Walpole, 3 septembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179. Cf. *Id.* 25 août 1723, *ibid.*

3. Voir VILLARS, *Journal*, 301.

Grave, sa cousine, maîtresse du comte de Clermont, Mmes de Nesles et de Rupelmonde, enfin leur doyenne, la plus intrigante de toutes, Mme de la Vrillières qui s'entend avec la favorite. Sans doute, ce n'est pas la marquise qui crée un parti au duc de Bourbon ; mais sa grâce et son intelligence savent grouper et fixer les dévouements. Elle s'assure de La Vrillière, l'éternel serviteur des ministres en place ; elle s'attache surtout Dodun, contrôleur général, élève de Law, « paresseux, indolent, formaliste, mais d'un jugement sûr, habile à discuter les partis avantageux dans les affaires ou pour se soutenir contre les factions [1] ». Morville se laisse prendre à son charme, et devient son courtisan, aussi bien que son père Armenonville. Son grand favori fut d'abord le spirituel et superficiel La Feuillade ; ce fut enfin, à dater de l'été de 1724, le secrétaire d'Etat de la Guerre, le « petit maître » Breteuil [2]. Plus adroit, le jeune comte de Maurepas ne s'engage pas à fond à son service : le vieux Villars, grâce au prestige et à l'autorité de son nom, échappe à son empire envahissant. Mais, entourée d'adulateurs, elle se donne l'illusion de gouverner l'Etat.

Au fond, gouverner l'Etat, c'est intriguer et cabaler ; à la cour, ce n'est guère que par les cabales que se font, se soutiennent, et se défont les ministres. Voilà l'élément au milieu duquel elle respire et elle vit : défendre son protecteur, se défendre elle-même, rendre coup pour coup, frapper ses ennemis, c'est là sa politique. Son existence est toute d'action et d'embûches ; son influence et son crédit restent perpétuellement exposés ; et il est faux de les considérer comme si bien établis, dès le début, qu'ils en soient inébranlables. Au commencement du ministère, Mme de Prie a contre elle la duchesse de Bourbon : « Madame la Du-

1. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724. R. O. l. c., 180.
2. Barbier, I, 285. Voltaire l'appelle « milord Colifichet ».

chesse, mère de M. le Duc, travaille à diminuer le crédit de Mme de Prie auprès de son fils, et a dans son parti plusieurs gens graves, amis de M. le Duc ; mais l'autre se soutient de son mieux par son esprit et par ses charmes et jusqu'ici ne perd point de terrain [1]. » Après la mère du prince, la marquise lutte contre un de ces « gens graves », son secrétaire Millain, opposé à toute ingérence féminine dans les affaires [2]. Le duc de la Feuillade l'avait d'abord soutenue ; dès l'automne de 1724, il l'abandonne, comme il avait trahi les Orléans, et complote son éloignement ; elle le tient dès lors dans une sorte de disgrâce [3] ; le maréchal, déjà fort affecté par son isolement, au procès de Le Blanc, en mourut, après avoir recommandé avec tranquillité à la jeune marquise de Villars « de jouir de sa jeunesse et de sa beauté, seul compliment qu'il lui laissait pour son service [4] ». Les femmes elles-mêmes causaient à la favorite de constantes appréhensions : c'est par elles que ses adversaires l'attaquaient ; la duchesse de Nesles [5], la marquise de Villars [6] lui furent successivement opposées. Mais surtout — et ce fut là sa constante occupation — elle mène une guerre acharnée contre sa mère, Mme de Pléneuf, et engage M. le Duc dans sa haine personnelle contre Le Blanc et les Belle-Isle. Elle empêche Millain de les réconcilier avec le premier ministre, demande une commission extraordinaire pour juger l'affaire de l'assassinat de Sandrier et de Gazan de la Combe [7], exige leur incarcération, et,

1. Craufurd à Carteret, 6 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179.
2. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724, citée.
3. Robinson à Delafaye, 7 décembre 1724. R. O. l. c., 180.
4. *Id.*, 2 février 1725, *ibid.* 181.
5. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724, citée.
6. Robinson à Delafaye, 25 novembre 1724 ; *ibid.* 180.
7. Voir VILLARS : *Journal*, 302, 307, 308. — MAUREPAS, II, 35 sq. — BARBIER, I, 354.

après l'acquittement prévu de janvier 1725 [1], leur exil. En traquant ainsi l'amant de sa mère et le persécuteur de son père, elle poursuivait aussi les inspirateurs de la faction orléaniste. Avec moins de haine ouverte, avec plus d'adresse, mais aussi plus d'insuccès, elle s'attaqua à Fleury : ce travail de sape dura deux ans, jusqu'en décembre 1725. Tout cela « occupait sa tête et la tenait toujours dans une sorte de convulsion et d'ivresse, qui faisaient d'elle une personne véritablement singulière ». Ayant voulu, aimé, et haï avec passion, ardemment dévouée au secret de M. le Duc, la marquise de Prie lui a nui, s'est nui à elle-même. Sa renommée bruyante dissimule à l'histoire le vrai ministre, celui avec qui elle sut se lier, et qu'à son grand honneur elle soutint, Pâris-Duverney.

III

Des quatre frères Pâris, trois seulement intéressent l'historien, l'aîné, Pâris, le troisième, Duverney, et le quatrième, Pâris de Montmartel. Bien qu'on les considère toujours en bloc, chacun garde son originalité. Pâris l'aîné, « le prophète », fut l'homme à projets, l'inventeur : Duverney, l'organisateur, l'homme d'État, l'écrivain de la famille ; Montmartel s'était fait une spécialité de la banque, du change et des relations avec les pays étrangers. Ils s'étaient enrichis lors de la guerre de la Succession d'Espagne [2] ; leur fortune prospéra grâce à leur union, à leur liaison avec les financiers Crozat et Samuel Bernard, grâce aussi à leur singulière habileté [3], à la clarté et à l'exactitude de leurs comptes, au secret de leurs opérations, à leur économie et à leur travail

1. Le 8 janvier. — BARBIER, 375.
2. Voir LUCHET : *Histoire de MM. Pâris*, 1776.
3. BARBIER : *Journal*, I, 345. « Ce sont des diables en fait de comptes et de finances. »

infatigable. Leur rôle public date de la belle opération du visa. Dubois voulait faire d'eux quatre intendants des finances ; ils refusèrent. Duverney, souvent appelé au conseil, est, à côté de Dodun, une manière de vice-contrôleur général. Les dilapidations de l'extraordinaire des guerres qu'il démasqua accrurent son autorité, en lui créant des ennemis acharnés dans la faction du duc de Chartres et de Le Blanc. Entre temps, à l'instigation de Mme de Prie, le duc de Bourbon se l'attachait ; Pâris l'aîné devenait conseiller d'Etat ; Montmartel était déjà garde du trésor : Duverney fut nommé secrétaire des commandements de M. le Duc. Les parvenus possédaient des titres et un prestige officiels. Le dernier allait être le confident du premier ministre. La retraite de Pâris l'aîné à Bercy, où il resta depuis la tentative d'assassinat de La Guillonnière, son parent (mars 1724), jusqu'en mai 1726 [1], l'état précaire de sa santé, l'effacement de Montmartel, laissèrent réellement à Duverney la direction exclusive de M. le Duc et du gouvernement.

Il se lia étroitement à Mme de Prie, afin de conserver son crédit ; c'est par elle qu'il persuadait au Duc les mesures à prendre [2]. Pour la même raison, il épousa les haines du ministre et servit aveuglément son secret. Mais il se servait de lui pour la réalisation de ses plans financiers, usant non seulement du prestige de son esprit supérieur, mais encore du désir très réel que manifestait le Duc de signaler son ministère par d'importantes réformes, la liquidation de la dette, le soulagement des peuples, le progrès du commerce : « M. le Duc semble avoir à cœur de faire quelque chose d'éclatant dans les finances ; et, d'après les propos que j'ai entendus sur ce sujet, je suis tout à fait persuadé que, pendant son administration, ses pensées seront dirigées vers les arts de

1. Villars : *Journal* (Michaud et Poujoulat), XXXI, 302.
2. Henault : *Mémoires*, 79 sq.

la paix plus que vers ceux de la guerre [1] ». Les premières mesures qu'il prit sont une preuve de ses préoccupations : la suppression du joyeux avènement, la réduction du tarif des actes notariés, la diminution du droit sur les entrées du foin, de l'avoine et des grains ne dénotent pas seulement l'envie de se rendre populaire [2]. L'idée dominante était de recommencer sous un autre nom la tentative de Law, par l'établissement d'un crédit. Déjà, après la mort de Dubois, le duc d'Orléans avait favorablement accueilli le projet d'un certain Rolands, qui proposait d'introduire un papier-monnaie sous un autre nom que billets de banque [3] : ce Rolands n'était que le prête-nom de Law qui sollicitait son retour [4]. Conseillé par les Pâris, le duc de Bourbon s'y opposa, le 28 novembre 1723, et fut appuyé par le contrôleur Dodun. Le Régent résolut de renvoyer ce dernier ; sa mort le sauva. Mais beaucoup croyaient, et le duc de Bourbon tout le premier, que la banque et le système n'avaient échoué que par la faiblesse des efforts faits pour le soutenir [5] ; le « Mémoire sur l'état financier » du comte de La Marck (30 janvier 1724) [6] est l'indice de ce revirement. Duverney sut profiter du courant d'opinion ; il proposa la création d'une caisse générale des fermes et recettes des finances [7], administrée par trois fermiers généraux et trois receveurs géné-

1. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 180.

2. Cf. VILLARS : *Journal*, 298. — BARBIER : *Journal*, I, 245. Noter que M. le Duc travaille directement avec Boulogne, premier commis des finances, fils du peintre, tandis que son prédécesseur Couturier travaillait avec le contrôleur. (MAUREPAS : *Mémoires*, I, 182.)

3. LUCHET : *Histoire de MM. Pâris*, p. 83 sq.

4. Cf. sur ce point Walpole à L. Townshend, 9 août 1725. Coxe RW, II, 473. — Law à Dubois, 29 mai 1723. A. E. A., 345. Cf. Introduction, p. 87.

5. LUCHET, l. c.

6. A. E. F. Mém. et Doc., 1257, f° 71.

7. Cf. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724. — B. A. mss. 3857. Projet d'arrêt formant une caisse générale.

raux, émettant des billets au porteur garantis par l'encaisse, avec lesquels les sujets pourraient payer les droits des fermes et sous-fermes, moyennant une remise de ¼ %. C'était une tentative pour remplacer l'argent, que les diminutions faisaient de plus en plus rare, par un papier négociable et garanti. « Il faut habituer le public, par une série de bonnes opérations, à regarder les effets royaux comme plus sûrs que les effets particuliers » [1]. Mais pour établir un crédit solide, il fallait « de bonnes opérations ». D'où la proposition du retranchement de 10 millions sur les pensions [2], — dès 1723 les Pâris avaient composé un dictionnaire des pensionnés — de la suppression des charges municipales créées par Dodun en 1722 [3] ; Duverney inclinait nettement vers le système de la régie directe des impositions ; il voulait que les intérêts de la dette fussent toujours exactement payés, même avant terme, que chaque année on amortit 10 à 12 millions [4] : le cinquantième ne sera qu'une application de ces idées. Enfin, comme Law, les Pâris désiraient la rédaction d'un code des lois de finances, règle invariable, enregistré par le Parlement ; ils ne firent pas moins de 17 mémoires sur la question [5]. Beaucoup de ces vœux ne reçurent qu'un commencement d'exécution. Ce n'est qu'en 1725 que le duc de Bourbon se crut assez fort pour supprimer quelques pensions. Mais, dès 1724, il abolit les

1. B. A. mss. 3857. « Mémoire sur la finance. » Préambule au mémoire précédent ; les considérants sont curieux ; il faut rapprocher la tentative de celle de Legendre et de Desmarets. Mais on sent passer sur ce mémoire le souffle des idées de Law, que les Pâris ont pourtant combattu. Paris Duverney soutient la nécessité de remplacer l'or par « une représentation qui ait le même effet », s'il est impossible de le multiplier.

2. B. A. mss. 3857. « Proposition de réforme. »

3. L'Edit est du 28 juillet. Voir la *Gazette de Hollande*, à ce jour.

4. Mémoire sur la finance, cité.

5. LUCHET : *Histoire de MM. Pâris*, p. 88-90. C'était une idée de Law : voir le mémoire de La Marck, cité plus haut.

gouvernements et états-majors des petites villes, les charges municipales, réforme 100 secrétaires du Roi et autres fonctionnaires inutiles que leur fonction anoblit en rejetant « le fardeau des impositions sur le peuple qui est déjà trop chargé [1] ». En juillet 1724, un conseil des finances à Chantilly interdisait la mendicité [2], employait les indigents capables de travailler, et prévoyait des fonds extraordinaires pour les invalides [3]. Le Duc voulait abaisser le prix des marchandises ; par le conseil de Duverney, il constitua un bureau de correspondance, à la tête duquel fut le conseiller d'Etat Fagon, pour connaître le prix des grains, et la quantité de blé récolté par la France et les pays avoisinants [4]. Par malheur, ces réformes financières heurtaient des préjugés et blessaient des intérêts ; les seigneurs pensionnés, les officiers inutiles, surtout les gens d'affaires [5], autrefois ennemis de Law, allaient se retourner contre Duverney ; Dodun lui-même sacrifiait souvent à la vieille habitude des expédients ; les augmentations des espèces, les créations d'offices doivent lui être attribuées ; Pâris l'aîné s'y est opposé [6], et Duverney s'y est résigné.

Ce n'est pas seulement sur les finances, c'est aussi sur le commerce que Duverney a fait sentir sa toute-puissante influence. M. le Duc avait hérité à cet égard des préoccupations de Dubois ; il envoya en Espagne, en même temps que le marquis de Tessé, le secrétaire Robin, chargé de négocier avec Philippe V un traité de commerce, plaçant la France sur le

1. VILLARS : *Journal*, (Michaud et Poujoulat), XXXI, 305.
2. *Ibid.*
3. VILLARS : *Journal*, 305.
4. BARBIER : *Journal*, I, 350.
5. Cf. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724. R. O. St. p. F. G. C. France, 180.
6. Cf. Son mémoire de mai 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, 58°. — La diminution d'espèce de février 1724 fut annoncée par Dodun comme devant être la dernière.

pied de la nation la plus favorisée [1], à ce point que les Anglais s'alarmèrent et dépêchèrent pour contrecarrer le projet le consul Benjamin Keene [2]. Une série de mémoires fut adressée au Duc pour réclamer la signature, à Cambrai, d'une convention commerciale [3]. Le premier ministre montra une sollicitude toute particulière pour la compagnie des Indes, alors dans une situation extrêmement florissante [4] ; il fit nommer Duverney syndic, malgré sa répugnance et celle de ses frères [5]. Celui-ci apporta dans sa nouvelle fonction des vues fécondes. « La compagnie doit user sobrement du crédit qu'elle acquerra afin de conserver le précieux bien qu'elle a aujourd'hui de ne rien devoir [6] ». Elle doit se consacrer exclusivement au négoce, « dont l'accroissement est le plus grand bien de l'Etat ». Les Indes orientales étaient en pleine prospérité ; mais il fallait donner tous les soins au développement de la Louisiane, « affaire qui intéresse tout l'Etat », nouer des relations avec la Chine où la Compagnie n'envoyait point encore de vaisseaux ; enfin, cesser d'acheter des navires à l'étranger et les fabriquer dans les chantiers de Lorient. Il n'est pas douteux que l'influence de Duverney ne se soit fait sentir sur la régularité des comptes, que les directeurs étaient tenus de vérifier tous les mois, et dont M. le Duc devait avoir tous les ans un état général. Son ambition était de la diriger absolument, et de la rendre plus intimement dépendante du gou-

1. Stanhope à Newcastle, 28 mai 1724. B. M. add. mss. 32739.
2. Newcastle à Stanhope, 10 juin 1724, *ibid.*
3. Mémoire ou idée générale du commerce que la France fait avec les étrangers, etc... A. E. F. Mém. et Doc., 1257, f° 183.
4. Cf. Craufurd à Carteret, 20 septembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179.
5. Cf. VILLARS : *Journal*, 302. La nomination est du 16 mars. (*Gazette de Hollande.*)
6. Mémoire sur la Compagnie des Indes, 25 février 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 1258, f° 8.

vernement, en annihilant le pouvoir des actionnaires, en concentrant la direction des opérations commerciales aux mains de quatre commissaires du Roi et d'un président omnipotent. Ce fut l'objet d'un autre mémoire, plus important encore [1], où Duverney rénovait les règlements de l'ordonnance de 1689 et ajoutait des propositions nouvelles et fort intéressantes. Mais la main-mise de Duverney sur la Compagnie devait lui susciter des ennemis dans le conseil des Indes, où il prétendant empêcher le favoritisme et les malversations [2]. L'ambition active et intelligente du financier, la confiance sans limites qu'il avait su inspirer à M. le Duc, devaient servir les cabales, alarmer les convoitises rivales, et, au lieu de servir son protecteur, tourner à son détriment.

IV.

En dehors des factions, le jeune Roi et son précepteur demeuraient réservés et énigmatiques. La faiblesse initiale de la position de M. le Duc tient à ce qu'il n'eut jamais la confiance de Louis XV. Rien de plus décevant que ce jeune prince dont un oui ou un non pouvait renverser ou élever les ministres. Le Régent l'avait conquis, et, pendant la courte durée de son ministère, l'avait habitué à travailler avec lui. Le duc de Bourbon ne sut pas affermir son influence par ce moyen. Il ne lui portait que des affaires insignifiantes et ennuyeuses. « Il ne s'y agissait que de grâces à distribuer, et présenter la liste toute faite, en deux mots fort courts, car M. le Duc n'avait pas le don de la parole, et faire mettre

1. Nous n'avons pu le retrouver ; nous en parlons d'après la réfutation de Malon. « Réponse au projet », *ibid.*, f° 174. Nous signalons pourtant une liasse à la B. A. mss. 4500. Mémoires sur les monnaies et le commerce, 1724-1726. (Compagnie des Indes, Law.)

2. Cf. Réponse au projet, citée.

le bon du Roi au bas de la feuille [1] ». Par contre, il sentit la nécessité de se l'attacher en le distrayant. Avec la majorité avaient reparu, plus stricts que jamais, l'étiquette, le cérémonial [2]. Or, le Roi détestait Versailles [3]. Le Duc le promena à Chantilly, pendant le printemps, prodiguant le faste d'une hospitalité royale, à Fontainebleau pendant l'automne. Il flatta son goût passionné pour la chasse [4], puis pour le jeu [5]. Il essaya de lui donner le goût des femmes : sa sœur, Mlle de Charolais, s'y employa [6] ; on composait les voyages à Chantilly et à Marly des plus belles séductrices [7]. Mais cet adolescent fermé et égoïste demeurait rebelle à toutes les attentions. Le léger et humouristique Robinson le vit à Fontainebleau, pendant l'automne de 1724 : il recevait la communion « avec un manteau et un justeaucorps de brocart, ses cheveux flottant sous son petit bonnet à aigrette, orné du diamant de Pitt, ce qui faisait ressembler sa charmante personne à un ange... ». Mais au moral, quel contraste ! Il est indifférent et sans cœur : il taquine ses courtisans d'une manière cruelle ; il fait de la peine avec plaisir. Les courtisans baillent à Fontainebleau ; il s'amuse à retarder tant qu'il peut le jour du départ ; il asperge ses convives afin de salir leurs habits brodés : cette dernière gaminerie faillit coûter la vue au duc de Gesvres : le Roi ne daigna même pas prendre de ses nouvelles [8]. Même dédain pour l'Infante-

1. Saint-Simon, XV, 320.
2. Robinson à Delafaye, 4 janvier 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179. Il y parle de la future magnificence de la cour, revenue à la splendeur de l'époque de Louis XIV.
3. Barbier : *Journal*, I, 383.
4. Robinson à Delafaye, 4 janvier 1725, citée.
5. *Id.*, 7 décembre 1725, *ibid.* 180.
6. *Id.*, 25 novembre 1725, *ibid.*
7. *Ibid.*
8. Robinson à Delafaye, 2 février 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 181.

Reine, pendant une indisposition qu'elle eut : « Pendant que S. M. vagabonde, comme elle dit, dans la forêt, durant le dîner, avec une moue chagrine de ses petites épaules, elle a bu fréquemment « à l'ingrat dans les bois [1] ». Et Robinson ajoute : « Ce jeune prince, quoique son âge le dispose à devenir la proie de la première aventurière venue, reste jusqu'ici inaccessible à tous, hommes ou femmes, et ferme dans son insensibilité, qui est plus irréductible qu'on ne pourrait l'attendre de la vertu la plus solide à quinze ans [2] ». Aussi le Duc n'a-t-il pu gagner son cœur. Au milieu du séjour splendide et divertissant de Chantilly, Fleury avouait seulement : « Le Roi l'aime assez [3] ». A Fontainebleau, le jeune prince descendait assez souvent dans les appartements du premier ministre, les soirs de feu d'artifice. Mais ces marques de préférence disparaissent vite ; le renvoi de l'Infante et le mariage éteignent, par l'ennui qu'ils ont donné au Roi, la lueur de reconnaissance que tous les petits soins de M. le Duc avait fini par lui inspirer. En fait, M. le Duc « n'eut aucun crédit auprès du Roi : son autorité n'en était pas moindre pour ce qui regarde les affaires... La confiance de ce prince n'a jamais eu rien de commun avec le crédit de ses ministres [4] ».

Fleury seul possédait ce crédit. Il avait les qualités de douceur insinuante, de bonté extérieure, de liant et de souplesse, jointes à une réelle autorité, nécessaires pour apprivoiser cet enfant « glorieux et timide » [5]. Son influence s'est peu à peu approfondie, par le contraste qu'offrait avec l'orgueilleux, fanfaron et encombrant Villeroy, ce précepteur modeste, effacé, et pourtant si sûr dans son dévouement

1. Robinson à Delafaye, 7 décembre 1724, *ibid.* 180.
2. *Ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.
4. Hénault : *Mémoires*, 84.
5. Saint-Simon, XVI, 417.

exclusif à son élève, par les tête à tête continuels du disciple et du maître, isolés au milieu d'une cour dont le Roi a cessé depuis 1715 d'être le soleil, et où tous ou presque tous se désintéressent de lui, et ne spéculent que sur sa mort. La disparition du duc d'Orléans, en le privant du seul homme que l'enfant eut presque aimé [1], concentra sur le vieil évêque toutes ses puissances d'affection. Dès l'exil de Villeroy, Louis XV avait pleuré le départ de Fleury, désespéré d'avoir perdu son protecteur. A la mort de Dubois, si nous en croyons Fleury lui-même, le poste de premier ministre lui avait été offert [2]. Le premier acte de la majorité du Roi fut de demander pour lui le chapeau de cardinal. Avant la mort du duc d'Orléans, l'ascendant de l'évêque sur son élève était donc absolu.

Cet ascendant, Fleury l'a mis au service d'une ambition tenace. Son réel désintéressement, l'air de bonhomie et d'ingénuité répandu sur toute sa personne placide et bénissante dissimulent une passion véritable de l'autorité, des convictions inflexibles, et des rancunes qui ne désarment pas. Personne de plus habile à faire son chemin que cet homme qui prétend ignorer les cabales et qui glisse au milieu d'elles. Suspect au Régent, il plie devant lui ; sa retraite, lors de l'exil de Villeroy, fut un chef-d'œuvre de stratégie. « C'est un homme de beaucoup d'esprit, dit Barbier, et ce coup est d'une grande politique. Il a mis M. le Régent hors d'état de l'exiler à présent ; aussi M. le Régent en a-t-il été très chagrin [3] ». Il ménage tous les partis, et ne se lie à aucun. Il tient à la faction du duc de Chartres par ses amis, le maréchal de Berwick, Belle-Isle et Le Blanc [4]. D'autre part, il est d'intelligence avec M. le Duc, au moment de la disgrâce de

1. Cf. SAINT-SIMON, *ibid.*
2. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.
3. BARBIER : *Journal*, I, 235.
4. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724, l. c.

Villeroy. Il l'avertit de sa fuite ; le 17 août 1722, le Duc lui répond en lui reprochant d'avoir manqué au pacte conclu, d'avoir exposé « le Roi et l'Etat aux plus grands maux qui se puissent imaginer ». A son retour, le Duc manifeste une grande joie et comme du soulagement [1]. Cette entente, à n'en pas douter, a permis à M. le Duc de devenir premier ministre ; Fleury eût pu l'être ; il n'a pas voulu d'un poste qui l'aurait exposé aux attaques de tous les princes du sang, sans autre appui qu'un roi jeune, sans postérité, et d'une santé précaire. Le laisser au duc de Bourbon, devenu ainsi un objet de haine pour les Orléans, diviser les princes et les réduire à l'impuissance, posséder cependant, sous un ministre peu capable, la seule réalité du pouvoir, voilà son calcul, que révèle sa paisible et sereine réponse à Saint-Simon [2]. Horace Walpole ajoute d'autres raisons [3] ; l'évêque se trouvait encore trop peu informé des affaires étrangères ; l'aveu est de Fleury et porte la marque de sa modestie affichée. De plus, il attendait que le Roi fut assez âgé pour prendre lui-même la direction des affaires, c'est-à-dire pour la lui remettre. Tout compte fait, Fleury espérait gouverner, et la discorde éclata entre lui et le Duc, lorsqu'il vit qu'il ne le pourrait pas.

Entré régulièrement au conseil, il y apparut comme le personnage le plus considérable, avec le premier ministre. Le duc d'Orléans était incapable, Morville encore jeune et sans autorité, Villars un courtisan inconsistant et surtout plein de lui-même. Il parut hésiter entre les deux factions rivales, puis se rangea du côté de M. le Duc [4]. Celui-ci,

1. Sur le gouvernement de la France, 1715-1726. Le Dran. A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.
2. SAINT-SIMON, XIX, 161.
3. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.
4. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 24 décembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

croyant lui devoir son poste, ne voulut pas travailler sans lui avec le Roi. Mais son entourage l'excita bientôt contre l'évêque. Ce fut d'abord son secrétaire Millain [1]. Celui-ci, qui avait été à Pontchartrain, « fort homme d'honneur, de règle et de sens, et par son mérite fort au-dessus de ses fonctions [2] », aspira dès les premiers temps du ministère à diriger M. le Duc. Il s'était montré son « fidèle serviteur dans ses affaires privées et dans ses conseils, dans les matières relatives à la cour, avant son ministère » ; le public le savait ; aussi, dès le début du ministère de M. le Duc, chacun regarda-t-il Millain comme l'homme qui aurait la plus solide influence sur M. le Duc par rapport à la conduite de l'administration et des affaires. Le monde grave des élégants, amis de M. le Duc, lui a fait visite quelque temps. Mais eux et lui tous ensemble allèrent trop loin ; ils levèrent l'étendart contre l'évêque de Fréjus, et se plaignirent tout haut de la faiblesse de M. le Duc, qui souffrait sa présence avec le Roi pendant tous ses entretiens sur les affaires ou sur tout autre sujet. Faiblesse, Votre Grâce le sait maintenant aussi bien qu'eux, à laquelle M. le Duc n'a pu échapper et qu'il a cachée aussi longtemps qu'il a pu. Pareillement, Millain s'est déclaré publiquement hostile à toute autorité et à toute intervention des femmes dans le gouvernement. Sa conduite sur ces deux points eut bientôt réduit sa sphère d'action dans les limites des affaires privées de M. le Duc [3] ». Le même Millain voulait réconcilier son maître avec les orléanistes, en mettant fin à « la persécution exercée contre Le Blanc [4] » et en l'appelant au ministère ; un mémoire présenté par lui au Duc fit sur ce dernier une profonde

1. Sur Millain, voyez BARBIER, *Journal*, I, 306.
2. SAINT-SIMON, XV, 432.
3. Craufurd à Newcastle, 19 août 1724, R. O. 1, c. France, vol. 180
4. *Ibid.*

impression [1]. A n'en pas douter, il voulait, contre Fleury, constituer un parti au duc de Bourbon, recruté parmi les gens de talent et les personnages populaires. Mais Fleury n'eut même pas la peine de se défendre contre ce secrétaire intelligent et dangereux. Mme de Prie et Duverney se chargèrent de l'en débarrasser. Ils l'empêchèrent deux fois de venir à Chantilly en juillet et le reléguèrent à Versailles, à l'hôtel de Bourbon [2]. Cependant, le premier ministre avait profité d'une absence de l'évêque à Chantilly pour travailler seul avec Louis XV [3] ; celui-ci s'y était obstinément refusé. De même, le rappel de Villeroy fit long feu. Le duc d'Orléans avait promis au marquis son fils qu'on le rappellerait comme le duc de Noailles [4]. Le premier ministre voulait, en accomplissant cette promesse, s'attirer un ami puissant et universellement aimé [5]. Le Roi ne céda que devant son insistance ; Fleury se vanta auprès d'Horace Walpole d'avoir déterminé le prince [6]. En fait, il avait pris simplement ses précautions en prémunissant par avance Louis XV, selon son habitude. Malgré les efforts du duc de Bourbon, le maréchal fût très mal reçu par le Roi [7]. Dans le fond, l'évêque ne demandait qu'à rester d'accord avec M. le Duc ; il consentait à lui laisser la conduite des affaires, les tracas du gouvernement, l'autorité de ministre, pourvu que le Duc le laissât jouir tranquillement du crédit qu'il avait auprès du Roi, et lui reconnût ainsi implicitement un droit de contrôle supérieur [8]. C'était un partage où le précepteur se

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 17 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.
4. Journal de l'abbé D'ORSANNE, II, 194. — Cf. *Ibid.*, 204.
5. B. A. Gazetins de la police secrète, 13 juin 1724. « M. de Villeroy est fort aimé de tout le monde. » Cf. BARBIER. *Journal*, I, 360.
6. Horace Walpole à Newcastle, 14 juin 1724. B. M. add. mss. 32739.
7. Journal de l'abbé D'ORSANNE, I, 204. — BARBIER, I, 360.
8. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.

réservait le lot le moins brillant en apparence, le plus solide en réalité. « M. le Duc est un honnête homme, disait-il à Horace Walpole ; son autorité étant celle du Roi doit être maintenue, mais avec une bride, de crainte que si trop de liberté lui était laissée, l'influence sur l'administration ne tombât en d'autres mains [1]. » Et tant que le ministre ne fit pas de tentative plus sérieuse pour secouer cette espèce de tutelle et agir directement sur le Roi, l'évêque et lui restèrent d'accord [2], au moins en apparence.

V

Cette entente dissimule une mésintelligence qui ne fit que s'accroître, au sujet des affaires religieuses. Ce fut là, avec la politique extérieure, la cause véritable et profonde du désaccord entre Fleury et M. le Duc [3] ; elle a échappé à la perspicacité d'Horace Walpole, étranger aux querelles qui divisaient les catholiques. Il est impossible de n'en pas faire état, dans ce tableau des partis à la cour de France.

« I think they have agreed to act in confidence and with a good understanding together, both of them finding it agreeable to their interests and wiews to do so : by these means, the Duke's authority as prime minister will be supported without competition or controul and 672 (Fleury) will continue without trouble to keep his credit and influence with the young king... »

1. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724, *ibid.* Fleury veut dire Duverney et Mme de Prie.

2. Horace Walpole (à Newcastle, 27 avril 1724) attribue à Fleury l'accueil gracieux fait par le Roi au Duc, à son retour de Chantilly, en avril 1724. Cf. Les protestations d'amitié de Fleury au Duc. Lettre de Craufurd à Newcastle, 19 août 1724, précédemment citée. Cf. Également deux lettres du Duc à Fleury, 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 1258, fos 96 et 97.

3. Sur le gouvernement de la France, 1715-1726. Le Dran. A. E. F. Mém. et Doc., 139.

On sait toutes les divisions qu'avait suscitées la bulle Unigenitus [1]. Sous la Régence, constitutionnaires et anti-constitutionnaires ou appelants s'étaient disputés de plus belle. Le corps de doctrine du 13 mars 1720, qui devait accommoder tout le monde, bien que sanctionné par la déclaration royale du 4 août suivant, n'avait contenté personne. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et chef des appelants, restait obstinément fidèle à son instruction pastorale de janvier 1719, vrai manifeste des adversaires de la Bulle [2] : seule, l'intervention du Régent, désireux d'arrêter le schisme menaçant, lui avait évité une excommunication nominative [3]. Depuis l'échec de la conciliation, la politique royale était d'étouffer les polémiques. Le Régent « a cru ne pouvoir mieux amener la paix qu'en la préparant par le silence, après avoir mis à couvert les droits sacrés de la couronne et les libertés du Royaume [4] ». Il portait principalement ses efforts à empêcher le pape d'intervenir, à détourner les foudres du Saint-Office des écrits jansénistes ou quesnéliens, ou tout au moins à prohiber la publication de ses décrets, en revendiquant pour le Roi seul le soin de protéger l'orthodoxie chez lui. C'est ainsi que, lors de la lettre des sept évêques à Innocent XIII (1721), Tencin obtint une condamnation modérée, à la condition que le Roi la proscrivit, ce que fit le Grand Conseil le 19 avril 1722 [5]. A l'avè-

1. Consulter LAFITEAU, *Histoire de la Constitution Unigenitus*, 1737, 2 vol. — *Histoire du livre des Réflexions morales*, par TRUEL et CADRY, 1728, continué par les *Nouvelles Ecclésiastiques*. — *Vie de Benoît XIII*, par Al. BORGIA, évêque de Fermo, Rome, 1741. — PICOT : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, Paris, Le Clère, 1853-58.

2. PICOT, II, 41 sq.

3. L'abbé de Tencin à Morville, 7 décembre 1723. A. E. R., 651.

4. Remontrances du Parlement (coll. des Documents inédits), p. 167. Lit de justice du 22 février 1723.

5. PICOT, II, 70.

nement du duc de Bourbon, les esprits étaient loin d'être calmés. Fleury était l'âme du parti dévot, ultramontain et constitutionnaire ; grâce à lui, aux cardinaux de Rohan et de Bissy, ce parti dominait au conseil de conscience. Par contre, M. le Duc était favorable aux adversaires de la Bulle. Il avait une grande amitié pour Caylus, évêque d'Auxerre, un des signataires de la lettre des sept, lié lui-même avec Millain, et il avait été le premier à appuyer les protestataires [1]. L'abbé Hugues, employé à Vienne pour les intérêts particuliers de M. le Duc, était un janséniste notoire [2]. Sur les représentations de Noailles, le ministre fit enfermer le principal collège de Tours, du Poirier, « pour lequel on suspendait auparavant le cours de la justice », parce que ce prêtre refusait de reconnaître la juridiction de l'archevêque de Tours, considéré comme hérétique [3]. Il voulait rappeler le chancelier d'Aguesseau, janséniste avéré ; enfin il nomma Noailles au conseil de conscience. Ainsi M. le Duc pouvait songer à s'appuyer sur un parti puissant, où la majorité eût été composée des gens de robe, acquis au jansénisme ou au gallicanisme, et à se concilier la sympathie de la bourgeoisie instruite, hostile aux Jésuites.

Pourtant, au début, forcé de ménager Fleury, à cause des cabales adverses, il lui laissa prendre une grande influence sur les affaires religieuses [4]. On revient à la politique d'unification morale de Louis XIV ; vers avril 1724, le silence est rompu ; on recommence à imposer des formulaires [5], on force les prêtres du diocèse de Paris à accepter la Consti-

1. D'ORSANNE : *Journal*, II, 192.
2. Saint-Saphorin à Townshend, 6 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 42.
3. D'ORSANNE, II, 324. Pour le rappel de d'Aguesseau, cf. Gazettins (B. A.), 16 juin 1724.
4. D'ORSANNE, II, 192.
5. *Id.*, 194-198.

tution [1], on sévit contre les ecclésiastiques appelants [2]. Fleury tentait d'arracher au Parlement la connaissance des appels comme d'abus, en exécution d'un vœu de l'assemblée du clergé (1723) [3]. Le même esprit inspire la déclaration du Roi concernant la Religion prétendue Réformée (14 mai 1724), réclamée par la même assemblée ; en même temps, par une singulière inconséquence, Fleury, par Morville, intervenait chaudement en faveur des catholiques anglais, persécutés comme non-jureurs [4]. Or, ces mesures déplaisaient réellement à M. le Duc, qui, à dater de juillet 1724, se montra rebelle aux suggestions de l'évêque. Malgré celui-ci, il refuse de publier le décret du Saint-Office contre la lettre des sept évêques [5]. Le 27 août 1724, il défend à la Sorbonne, par lettre de cachet, d'exiger une déclaration de conformité à la Bulle pour l'admission des candidats ; le 26 octobre, il interdit toute nouvelle délibération sur ce sujet [6]. Pour l'édit contre les protestants, il ne fut pas appliqué sévèrement ; « on leurs (*sic*) a fait entendre sourdement qu'on n'avait pas envie de les tourmenter [7] ». Ils en furent quittes pour se tenir cois pendant quelque temps. Vis-à-vis de la papauté, le Duc pratiqua avec plus de roideur la politique du Régent ; il entend qu'on n'exige rien du cardinal de Noailles, et qu'on lui laisse le

1. *Id.*, 213.

2. *Id.*, II, 207. Ex. L'évêque de Montpellier, Colbert.

3. *Id.*, II, 195.

4. Schaub, H. Walpole à Carteret, 24 décembre 1723. R. O. I. c. France, 179.

5. D'Orsanne, II, 207.

6. A. E. F. Mém. et Doc., 1257, f°s 135, 139, 154. — Lettre de cachet du Roi à la Sorbonne. — Protestation du procureur général Joly de Fleury contre la délibération de la Sorbonne, imposant un formulaire 27 septembre 1724. — Armenonville à l'abbé de Chabannes, prieur de la Sorbonne, 26 octobre 1724.

7. B. A. mss., 10155. Gazettes, 15 juin 1724.

soin d'agir seul pour ramener les égarés, « sans qu'il soit besoin ni de négociations ni de conventions [1] ». Et sur ce dernier point, qui est un axiome de la politique française vis-à-vis du Saint-Siège, le ministre n'est pas en désaccord avec Fleury.

Mais la mort d'Innocent XIII (7 mars 1724) et l'élection du cardinal Orsini sous le nom de Benoît XIII (29 mai 1724) ouvrirent à M. le Duc des perspectives nouvelles. Le conclave avait été fort agité ; deux candidats français, Olivieri et Piazza, venaient d'échouer successivement, à cause de la présomptueuse confiance et des indiscrétions du cardinal de Rohan [2]. Pour l'abbé de Tencin, au reste mal en cour, il commit l'imprudence d'indisposer contre lui le parti puissant des Albani, neveux du défunt pontife. L'élection imprévue d'Orsini fut une défaite pour eux. Elle fut un désastre pour les constitutionnaires dont ils étaient ; le nouveau pape, « austère, roide, difficile », était un « génie borné » [3], mais un ennemi acharné des jésuites. Les adversaires de la Bulle triomphèrent. L'idée germa chez les amis de Noailles d'obtenir de ce Thomiste convaincu, sous le nom d'accommodement ou d'explications, un désaveu plus ou moins déguisé des doctrines de la Constitution. Ce projet plut infiniment au Duc ; il pouvait, s'il était convenablement ménagé, rapprocher les fractions modérées des deux partis religieux [4], mettre fin aux irritantes piques d'amour-propre, si douloureuses et inguérissables dans le monde des théolo-

1. Le Roi à l'abbé de Tencin, 18 janvier 1724. A. E. R., 651.

2. Relation du conclave par le cardinal de Polignac. A. E. R., 651, f°s 153, 266, 404. Cf. Saint-Saphorin à Townshend, 6 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 52. — Cf. M. BOUTRY : *Intrigues et missions du cardinal de Tencin*, Paris, Emile-Paul, 1902, 105 sq.

3. Saint-Saphorin à Townshend, 7 juin 1724. R. O. l. c. Germany, vol. 52.

4. Notes de Polignac sur la lettre de l'évêque de Soissons, du 29 janvier 1725. A. E. R., 663, f° 54.

giens et des prêtres [1], former un beau titre de gloire pour son gouvernement, accroître son autorité, diminuer celle de Fleury. Cette délicate négociation fut confiée au cardinal de Polignac. Ce prélat, souple, éloquent, fastueux, artiste, un peu trop enclin à se prendre à l'harmonie de ses propres périodes ou aux chimères de son imagination, était bien fait pour séduire et enchanter le « pieux évêque qui n'entendait rien aux affaires du monde [2] ». Ambitieux et fin courtisan, il avait déjà trempé dans une négociatioin pareille [3]. Il avait au conclave des instructions particulières de M. le Duc ; le 16 août 1724, après avoir rendu compte de l'élection, il remplaça Tencin ; il demeura l'homme de confiance du premier ministre et de Morville, dont il était l'ami, dépositaire à Rome de leur secret. Officiellement, il ne se mêle de rien : mais Morville lui écrivait, le 24 octobre : « S. M. vous prescrit l'inaction en qualité de son ministre, elle ne vous la prescrit pas en qualité de cardinal [4] ». Polignac devait donc « tirer parti des voies secrètes », jusqu'à ce que l'on eût assez de documents et une certitude suffisante pour pouvoir porter la question au conseil [5].

Cette négociation ignorée du conseil de conscience et du Saint-Office, se passa entre le pape, son secrétaire des brefs Majella, Polignac, Noailles, le p. Graveson, dominicain correspondant de ce dernier, le p. de Sainte-Marthe, supérieur de la congrégation appelante de Saint-Maur, et Millain, intermédiaire du Duc et de Morville. Tout alla bien tant qu'elle fut secrète. Noailles avait félicité le pape sur son exaltation ; Benoît XIII lui répondait : « *Te igitur in amplexus nostros*

1. *Ibid.*
2. Robinson à Townshend, 10 juillet 1725. B. M. add. mss., 32743.
3. Avant l'accommodement de 1720.
4. A. E. R., v. 658.
5. Morville à Polignac, 24 octobre 1724. A. E. R., v. 658.

properantem exspectamus ! » [1] « Je suis étonné, écrivait Polignac à Noailles, qu'on puisse avoir des scrupules que ce saint homme n'a pas... Si vous avez quelque peine, ouvrez-vous à lui nettement, expliquez-lui avec précision d'un côté ce que vous souhaitez, de l'autre ce que vous voulez faire. Il vous dira ce qu'il peut et vous connoîtrez vous-même ce qu'il ne peut pas [2] ». Le cardinal attendit pourtant que Benoît XIII eut promis un bref aux dominicains d'Espagne « contre les calomnies intentées à la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin » [3], pour répondre enfin : « *Protestor me recipere Constitutionem Unigenitus eodem modo et eodem spiritu quo eam acceptavit et acceptat nunc Sanctitas vestra* ». « *Che volete di più ?* » s'écria le pontife dans sa joie ; et il ajouta : « Il va falloir travailler aux explications. » [4]. C'était le but des adversaires de la Bulle. « Je suis satisfait, écrivit Polignac au Roi, que les choses s'avancent ainsi vers leur fin sans que le public s'en aperçoive [5] ». M. le Duc exultait, de même que Morville : « En mon particulier, je me réjouis d'avance avec V. E. du grand événement qui va signaler son ministère, qui, après un commencement aussi heureux, ne peut manquer d'être dans tout son cours aussi utile à l'Eglise et au service du Roi et aussi glorieux à V. E. que je l'avais prévu [6] ». Le Roi lui-même ajouta : « Depuis plusieurs années il ne m'est revenu de la Cour où vous êtes rien d'aussi agréable que me l'ont été les relations que [vos lettres] contiennent [7] ». Polignac reçut donc carte blanche comme ministre ; et Morville obtint,

1. Benoît XIII à Polignac, 21 août 1724, *ibid.*, vol. 657.
2. Polignac à Noailles, 2 octobre 1724, *ibid.*, v. 658.
3. 6 novembre 1724. A. E. R., 659, f° 1.
4. 10 novembre 1724, *ibid.*, v. 659. Le P. Conrade à Polignac. Cf. D'ORSANNE, II, 234.
5. 14 novembre 1724. A. E. R., 659.
6. Morville à Polignac, 5 décembre 1724, *ibid.*
7. Le Roi à Polignac, 12 décembre 1724, *ibid.*

non sans peine, du cardinal de Noailles, une manière de désaveu de l'instruction pastorale de 1719 [1].

Alors, les difficultés commencèrent. Dès la fin de 1724, le secret fut divulgué ; l'accommodement projeté rencontra une opposition générale [2]. L'entourage de Noailles trouvait qu'on exigeait trop de lui [3]. Surtout, le conseil de conscience et le Saint Office s'agitèrent. Fabroni, auteur de la Bulle, à Rome, Bissy, Tencin, Rohan à Paris frémissaient au seul mot d'explications. « Il n'y aura pas d'explications, déclara Fleury le 1er janvier 1725, et il faudrait d'ailleurs qu'elles fussent précédées d'un mandement de M. le cardinal de Noailles qui portât une acceptation pure et simple de la Constitution et une espèce de rétractation de son instruction pastorale [4] ». A Rome, le pape, intimidé, communique tout au Sacré Collège, réclame à Noailles une formule de désaveu inacceptable, préliminaire à tout bref explicatif [5]. A Paris, M. le Duc, intimidé, cède à la levée de crosses et communique tout à l'évêque de Fréjus : « Pour parler avec toute la franchise qu'exige de moi mon attachement à V. E., je ne peux vous dissimuler que quand la négociation se trouva amenée au point qu'elle allait être conclue par le projet de mandement qui était joint à votre lettre, et les explications que le pape promettait à M. le cardinal de Noailles, M. l'évêque de Fréjus examina de plus près qu'il n'avait fait jusqu'alors la forme d'accommodement dont il s'agissait ; il regarda aussitôt comme illusoire l'acceptation de M. le cardinal de Noailles. Plusieurs des propositions sur lesquelles le pape devait s'expliquer lui parurent dangereu-

1. Morville à Polignac, 8 janvier 1725. *ibid.*
2. Robinson à Delafaye, 7 décembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 180.
3. Cf. D'ORSANNE, II, 234 sq.
4. Cf. D'ORSANNE, II, 247 sq.
5. Polignac au Roi, 20 février 1725. A. E. R., v. 663.

ses et mériter beaucoup de réflexions ; enfin il représenta vivement que ce genre d'accommodement, loin de donner la paix à l'Eglise de France, ne ferait qu'exciter de plus gros troubles et que tous les évêques les plus zélés pour la bonne doctrine ne souscriraient jamais au plan proposé. Il demanda avec instance que l'on prît l'avis de M. le cardinal de Rohan. Mgr le Duc ne crut pas devoir s'y opposer, dans un cas si pressant et où il s'agissait de matières qui doivent être naturellement moins familières à un prince de son rang que le sont les affaires politiques et les principes du gouvernement intérieur du royaume. De là vient, Mgr, le mémoire de réflexions qui vous fut envoyé [1] ». M. le Duc avait battu en retraite, parce qu'il avait besoin de Fleury au moment du renvoi de l'Infante et du mariage du Roi. Mais ce n'avait pas été sans vives disputes [2] : « Si les évêques n'acceptent pas les explications du pape, s'était écrié Morville, il fallait se faire protestant ! » Villars et le Duc, triomphant trop tôt, s'étaient permis sur les partisans de la Bulle des plaisanteries dont Fleury s'était montré blessé et « furieux ». L'évêque en garda une rancune tenace au premier ministre et au secrétaire d'Etat. La capitulation de M. le Duc ne fit qu'assoupir la querelle ; elle ressuscita quelques mois plus tard, avec une ampleur nouvelle ; nous verrons quelle part elle eut dans la fuite d'Issy, et comment le secret de M. le Duc déchaîna une véritable guerre religieuse.

1. Morville à Polignac, 8 mai 1725. A. E. R., 664. Le mémoire annoté par Polignac est au f° 281.

2. Cf. Le récit de la séance du conseil du 7 mars 1725, dans d'ORSANNE, II, 250 sq., et aussi celle du 13 mars, *ibid.*, 255. On y voit nettement l'hostilité de Bourbon et de Fleury.

VI

Ainsi la situation de M. le Duc, dans les premiers mois de son ministère, demeure instable et discutée. Il a peu d'amis et beaucoup d'ennemis. Obligé de se prémunir contre l'hostilité de la faction d'Orléans, il doit sauvegarder son autorité contre le crédit supérieur de l'évêque de Fréjus. Les cabales et les intrigues occupent presque entièrement son activité ; c'est ce qui l'incline à une politique personnelle ; privé à peu près d'appuis à l'intérieur, il considèrera comme une nécessité de se soutenir par une alliance extérieure. « Il a appris par l'exemple du duc d'Orléans qu'il trouvera son plus sûr appui dans les puissances étrangères [1] ». D'autre part, ses préoccupations financières et religieuses devaient lui faire souhaiter la continuation de la paix européenne ; ses conseillers, les Pâris surtout, l'estimaient indispensable. « Ses principales liaisons ici sont avec des gens qui ont un besoin absolu de la paix pour les arrangements internes du royaume dont ils sont chargés [2] ». Aussi l'alliance anglaise, telle que Dubois la comprenait dans ses dernières années, comme le plus sûr garant de la paix publique, ne devait-elle pas être mise en question : « M. le Duc ne put que suivre les mêmes principes par rapport au dehors [3] ». La liquidation de la Quadruple alliance au Congrès de Cambrai en imposait du reste la continuation. Garderait-elle pourtant le caractère d'intimité que la politique personnelle du Régent lui avait donnée ? Dans quelle mesure les intérêts particuliers du duc de Bourbon se trouveraient-ils d'accord avec les principes en vigueur ? Quelles

1. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 5 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179.
2. *Ibid.*
3. Mém. de Chavigny.

influences s'exerceraient sur un prince médiocre ? Autant de questions qui se posèrent au ministère anglais, et dont la solution demeura extrêmement incertaine, jusqu'au renvoi de l'Infante.

Par surcroît, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères n'avait ni l'expérience ni l'autorité nécessaire pour imprimer à la politique française une direction énergique. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, comte de Morville, né en 1686, était le fils du garde des sceaux Joseph-Jean-Baptiste d'Armenonville. Sa famille, originaire de Tours, était alliée aux Lambert de Thorigny et aux Le Peletier. D'Armenonville [1], d'abord conseiller au Parlement de Metz, puis intendant des finances, avait amassé une fortune respectable et acquis Rambouillet. Il y fit des embellissements, « lui surtout qui a un goût infini [2] », si bien que Louis XIV lui demanda son château pour le comte de Toulouse. On le nomma capitaine gruyer des châteaux de la Muette et de Madrid [3] ; il y sut traiter avec élégance la société polie de son temps. Cet amateur de belles choses fut un médiocre ministre. Il connaissait peu les hommes et n'avait dans les affaires qu'une certaine facilité sans profondeur [4]. « Léger et étourdi [5] », mais bon courtisan, pourvu, grâce à sa politesse, à sa belle figure, à son hospitalité fastueuse, de belles relations, « il jouissait de beaucoup de considération à cause de celle que son fils avait [6] ». Le comte de Morville était en effet infiniment supérieur à son père. Il avait débuté dans la magistrature, d'abord avocat

1. Cf. Portrait coll. Clairambault (B. N., 4073).
2. Barbier, I, 17 sq.
3. Cf. Comte de Laborde : *Le Château du Bois de Boulogne*, Paris, 1855. Note p. 77, d'après le *Guide des étrangers de condition* (1727). Le château de la Muette appartenait à d'Armenonville.
4. Henault, 54 sq.
5. Barbier, II, 13.
6. Maurepas, I, 179.

du Roi au Châtelet [1], puis procureur général au Grand Conseil. Dubois le fit envoyer comme ambassadeur en Hollande, en remplacement de Châteauneuf (janvier 1719) ; il le distingua et le protégea. Dès lors, sa carrière fut brillante et rapide ; secrétaire et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 24 avril 1719, il fut nommé conseiller d'Etat le 11 avril 1722, et secrétaire à la marine le 9 ; cependant il exerçait les fonctions de plénipotentiaire à Cambrai, fonctions peu absorbantes, puisque le Congrès débute réellement en 1724, et qu'il résigna en mars 1723. « Ce que je suis est votre ouvrage, écrivait-il à Dubois le 28 juillet 1721, et ce n'est que sur vous que je fonde mes espérances pour l'avenir [2]. » C'est encore grâce à Dubois que Morville obtint à l'Académie, le 22 juin 1723, le fauteuil de l'abbé de Dangeau [3] : « Je me fis honneur de concourir à un choix si applaudy », lui disait Dubois le 1er mars 1723 [4]. Sa nomination aux Affaires étrangères était décidée, au cas où Dubois n'aurait pu accorder les fonctions de premier ministre avec celles de secrétaire d'Etat. Il recueillit tout naturellement, en août 1723, la succession de son protecteur. Il est peu de caractères aussi complètement sympathiques que celui de Morville. La médiocre copie de son portrait que possède le musée de Versailles accuse un air de distinction et de réserve, relevé par un demi-sourire bienveillant et un peu sceptique. Hénault nous a parlé de lui avec la tendresse qu'il gardait à un ami solide et l'admiration respectueuse qu'il devait à un sage. « M. de Morville avait reçu de la nature cet air de considération que l'on ne peut définir, mais qui attire les égards et qui distingue du commun des hommes, de la bonté, de la droiture portée jusqu'à l'extrême

1. 19 août 1706 et 16 janvier 1709.
2. A. E. F. Mém. et Doc., v. 482.
3. Morville à Dubois, 23 janvier et 27 février 1723, *ibid*, v. 483.
4. *Ibid*.

rigueur, du goût pour toutes les choses d'agrément, quoique nous ayions toujours été en querelle sur la musique française et sur la musique italienne [1] ». C'était un artiste et un lettré, un philosophe à l'âme sereine et tranquille [2]. Mais ces qualités privées s'accompagnaient d'une réelle capacité. « M. le Régent, bon juge du mérite, en faisant un cas

1. HENAULT, 136.

2. Cf. *Mercure de France*, mai 1723, p. 893. Pièce de vers adressée à Morville par un de ses condisciples : « Apollon le premier vous apporta sa lyre. » — Cf. D'ALEMBERT : *Histoire de l'Académie*, p. 547. « On ne pouvoit pas dire, en voyant la paix dont il jouissait, que la Philosophie n'avait été pour lui qu'un asile dans sa disgrace, et un espèce de pis-aller ; Elle lui fit même goûter un bonheur qu'il auroit peut-être ignoré, dans l'éclat de sa fortune. Il conserva tous ses amis parce qu'ils l'avoient été de sa personne et non de ses places. » Morville achète en Angleterre, par Chammorel, de nombreux livres ; nous avons retrouvé quelques-unes de ses commandes. Le salon de Morville était le rendez-vous de la société la plus choisie. Cf. Œuvres du COMTE DE TRESSAN, *précédée d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par* M. CAMPENON, *de l'Académie Française*, Paris, Nepveu et Aimé André, 1823, t. X, p. 208. (Poésie, discours Préliminaire). « S'il reste quelqu'un avec moi de la société de feu M. le comte de Morville, secrétaire d'Etat, il doit en conserver le souvenir le plus cher : peu de gens ont réuni comme lui les vertus les plus épurées, la justesse et la clarté de l'esprit, le savoir, l'érudition la mieux choisie, une douceur de mœurs inaltérable. J'étais l'ami de ses sœurs et de ses enfants ; j'ai passé quinze des plus belles années de ma vie dans cette société, que j'ai sans cesse regrettée. J'ai bien rarement retrouvé depuis le ton, la pureté, les connaissances et les charmes qui l'animaient : je ne peux mieux en donner l'idée qu'en rappelant le nom de ceux qui la composaient. M. de Morville, M. d'Armenonville, son fils, M. le marquis de Surgères, M. le comte de Crussol, ses gendres ; M. Amelot, secrétaire d'Etat ; le marquis de Lomesnil, depuis doge de Gênes ; l'abbé Franquini, MM. de Caylus, Duclos, Coypel ; en femmes : Mme d'Autrey, sa sœur ; Mmes de Surgères et de Crussol, ses filles ; Mme la marquise de Genlis, Mme la marquise de Tourouvre, Mme Le Marchand, et plusieurs personnes de la meilleure compagnie. Nous avions loué en commun une maison à Pantin, où nous avions un très joli théâtre, où nous représentions les comédies de M. Coypel. C'est pendant un voyage de Gaillon que la société joua *Don Japhet d'Arménie*. »

extrême [1] ». « Mon estime et ma confiance pour vous, lui écrivait Dubois le 21 août 1721, loin de diminuer, augmentent tous les jours [2] ». Son court passage à la marine ne fut pas inutile à la France. « Il se montra plus exact que ses prédécesseurs à défendre le commerce des Français aux Indes espagnoles et portugaises [3] ». Il voulait établir des relations avec la Russie, et envoyer au czar un homme intelligent pour en traiter ; enfin on lui attribue le projet de prolonger jusqu'à la mer le canal de Villars [4]. Nul doute qu'il n'eût fait preuve, aux Affaires étrangères, d'activité et de talent, si son état de santé n'eût rendu quelquefois son travail intermittent [5] et si, par dessus tout, il avait pu se rendre plus indépendant des cabales : mais le faible de ce noble esprit était d'aimer le pouvoir [6] ; pour le conserver, il se dévoua, en bon courtisan, aux intérêts du premier ministre, tout en exécutant avec fidélité le programme que Dubois lui avait légué : « Il se livra trop à M. le Duc qui n'avait pas assez de discernement pour l'apprécier et qui donna des préférences ridicules à M. de Breteuil [7] ». Et il eut la maladresse de prendre parti contre Fleury, dès le début de 1724 ; leur désaccord ne porta pas seulement sur les affaires religieuses, mais sur la politique générale. Fleury, par intérêt personnel, pour appuyer plus efficacement son crédit à la cour, penchait vers une alliance plus étroite avec l'Angleterre. Morville, au contraire, soutenu par ses collaborateurs, les deux Pecquet, ne s'attachait au système de la Quadruple

1. Henault, 136.
2. A. E. F. Mém. et Doc., v. 482.
3. Mémoire sur la marine. Bibl. N. mss. 11329. (Pidansart de Mayrobert ?)
4. Mémoire sur la marine. B. N. mss., 11329.
5. Withworth à G. Tilson, 19 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 172.
6. Henault, 136 sq.
7. *Ibid.*

alliance que pour l'intérêt exclusif de la France ; pour lui, l'alliance anglaise n'était pas le palladium que l'on dût conserver coûte que coûte. Rebelle aux suggestions venues de Londres, il soutient, souvent contre Fleury, jusqu'au renvoi de l'Infante, la politique des mains libres. C'est là la véritable raison de l'hostilité des Anglais contre lui, jusqu'en 1725. « Il a un esprit futile, une petite tendance au mystère, avec un amour de la chicane qui rend malaisée la confiance dans les rapports qu'on a avec lui, et qui le prive souvent des conseils qu'il pourrait recevoir sans cela [1] ». Horace Walpole, écho fidèle de l'évêque de Fréjus, est encore plus dédaigneux : « sa compétence dans les affaires étrangères était si pauvre quand il entra dans sa charge, et son esprit est naturellement si étroit qu'il n'y a aucune apparence que le temps et l'expérience fassent de lui un homme considérable ou quelque chose de plus qu'un clerc pour recevoir ou exécuter des ordres : encore, sur ce point, n'est-il pas aussi habile qu'il serait désirable [2] ». Plus tard, sans doute, le ton changera, et Horace sera le premier à demander le maintien de Morville, en juin 1726. La vérité, c'est que Morville n'eut ni l'esprit d'intrigue qu'il fallait pour devenir le chef du secret du duc de Bourbon, ni l'indépendance nécessaire pour se dispenser de le servir. Excellent sous-ordre avec un supérieur comme Dubois, il a souffert injustement du discrédit qui a frappé la politique du premier ministre, et du jugement rancunier de Fleury. Comme diplomate, il vaut certainement mieux que les Anglais ne l'ont écrit.

1. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle. Cambrai, 23 août 1724. R. O. A. c., v. 175.

2. Horace Walpole à Townshend. Coxe HW, p. 206.

VII

On sait que, depuis la résolution prise par le duc d'Orléans de ne point traiter séparément avec le czar, la confiance était redevenue entière entre les cours de Londres et de Versailles [1]. La mort du duc d'Orléans causa donc en Angleterre et à Hanovre la plus vive émotion [2]. Les ministres, et Townshend en particulier, manifestèrent de l'agitation et de la douleur [3] ; on demanda des éclaircissements : à Londres, la rente baissa de 5 ou 6 points [4]. Les plénipotentiaires anglais à Cambrai étaient pessimistes et prédisaient un changement de politique, la mort de la Triple et de la Quadruple alliance, disparues avec leur auteur [5]. A vrai dire, dès le lendemain de sa nomination, le duc de Bourbon multiplia les assurances « fortes et gracieuses » [6] ; Morville, en son nom, fit des déclarations analogues [7]. « C'est un grand avantage pour la gloire et le succès du ministère que le Roy m'a confié, écrivait à Georges Ier le Duc en un style amphigourique, d'avoir pour principal objet de suivre les principes qui ont fait jusqu'ici la règle des résolutions de Sa Majesté, et d'avoir un moyen sûr de plaire au Roi par mon zèle et mon empressement à contribuer à la satisfaction de V. M... Je la supplie aussi de croire que désirant lui donner

1. Chavigny à Morville, 26 janvier 1724. A. E. A., v. 347.
2. *Id.*, *id.*, 10 décembre 1723, *ibid.*, v. 346.
3. *Id.*, 11 décembre 1723, *ibid.*
4. Chammorel à Morville, 13 décembre 1723, *ibid.*
5. Les plénipotentiaires anglais à Carteret, 4 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 172. — Cf. Les plénipotentiaires français à Morville, 6 décembre. A. E. F. Mém. et Doc., v. 484.
6. Horace Walpole à Robert Walpole, 4 décembre 1723. R. O. l. c. France, v. 179.
7. Morville aux plénipotentiaires français à Cambrai, 8 décembre. A. E. F. Mém. et Doc., 484.

des marques de l'un et de l'autre, je n'aurai jamais rien plus à cœur que de concourir, en tout ce qui dépendra de mes soins, à resserrer les nœuds de l'union si heureusement établie entre le Roi et V. M., persuadé que n'y ayant rien de plus conforme aux intérêts et à la gloire d'aussi grands princes, je ne puis aussi donner à V. M. de plus grandes marques de l'attachement avec lequel etc... [1] ». Et, pour donner plus de poids à cette phraséologie banale, M. le Duc nomma ambassadeur à Londres, à la place de Chavigny, simple chargé d'affaires, suspect d'attachement aux Orléans, et du reste peu favorable aux Anglais [2], son ami personnel, un grand seigneur, le comte de Broglie, afin d'avoir auprès du Roi de la Grande-Bretagne « la moitié de son cœur [3] ».

Mais ces protestations recouvraient une réelle méfiance vis-à-vis du gouvernement britannique [4] ; et du reste, ce n'était pas sur l'Angleterre que M. le Duc comptait s'appuyer principalement, mais bien sur l'Espagne. A cet égard, les intérêts particuliers du premier ministre coïncidaient avec les traditions de la politique de Dubois depuis 1721, et avec l'opinion de l'immense majorité des Français. Son intérêt particulier était d'empêcher le duc d'Orléans de succéder à la couronne, par une entente avec Philippe V, en exploitant le désir qu'avait le roi d'Espagne de voir, en cas de mort de Louis XV, le trône de Louis XIV revenir à lui ou à l'un de ses fils [5]. Les maximes classiques de la politique française es-

1. Le Duc de Bourbon au roi d'Angleterre, 3 décembre 1723. A. E. A., v. 346.

2. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724 (d'après Fleury). B. M. add. mss., 32738.

3. Schaub à Carteret, 21 janvier 1724, *ibid.*

4. De Laistre (gouverneur de Cambrai) au duc de Bourbon, 15 janvier 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 485. « Il m'a paru que V. A. S. était en quelque méfiance du gouvernement d'Angleterre. »

5. Cf. Stanhope à Carteret, 16 et 24 janvier 1724. B. M. add. mss., 32738. — Consulter sur ce point BAUDRILLART, op. c. III, 285.

timaient d'autre part l'alliance espagnole préférable à toute autre. « Il faut maintenir la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre, mais sans qu'elle puisse jamais s'imaginer être préférée par la France à l'Espagne, ou par l'Espagne à la France [1] ». Aussi, dans les débuts du ministère, le parti espagnol triompha-t-il. « L'idée d'une faction espagnole qui bouleverserait avec plaisir l'ordre de succession, si le Roi mourait, et plongerait une fois de plus l'Europe dans le sang, n'est nullement une imagination, mais une réalité parfaitement fondée... [2] ». La remarque pénétrante de Bolingbroke était confirmée chaque jour : Villars, appelé au conseil, appartenait à la vieille cour, et à ce parti. Le maréchal de Tessé, nommé ambassadeur à Madrid, en était aussi : ce vieillard, « superficiel et bigot [3] », lié avec Fleury et avec M. le Duc, au service duquel était son fils le marquis, passait pour « si acoquiné à la faction espagnole qu'il avouait du temps du feu duc d'Orléans que si le Roi mourait, il regarderait le roi d'Espagne comme le seul héritier légitime, malgré les traités et les renonciations [4] ». L'évêque de Fréjus lui-même était d'accord, aux yeux de Bolingbroke, avec les adversaires du traité d'Utrecht [5]. C'était là le danger qui menaçait gravement l'alliance franco-anglaise : que M. le Duc se trouvât entraîné par sa rivalité avec le duc de Chartres sur la pente fatale qui mènerait à la destruction de ces clauses salutaires. « Il faut veiller pour le duc de Bourbon, et veiller pour nous-mêmes », écrivait Bolingbroke [6].

Ce n'était pas de vaines appréhensions. La corres-

1. Le duc de Bourbon au marquis de Miraval, cité dans BAUDRILLART, t. III, p. 31, note 1.

2. Bolingbroke à I. Harcourt, 28 décembre 1723. Coxe RW, II, 315.

3. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 25 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 179.

4. Bolingbroke à Townshend (?) décembre 1723. Coxe RW, II, 320.

5. *Id.*, *id.*, fin décembre 1723. Coxe RW, II, 319.

6. Bolingbroke à I. Harcourt, 28 décembre l. c.

pondance officielle échangée entre le duc de Bourbon et Philippe V, à l'occasion du changement de ministère, révélait chez le premier ministre un désir exubérant de rendre plus intimes et plus cordiales que par le passé les relations entre les deux cours, chez le Roi, une joie sincère et très vive de ces excellentes dispositions [1]. Les instructions de Tessé en étaient toutes remplies [2], de même que le choix du maréchal, sympathique à Philippe V, constituait, à son égard, une attention délicate. L'ambassadeur français était évidemment destiné, dans l'esprit de M. le Duc, à devenir, en Espagne, par la toute puissante influence qu'il y saurait prendre, comme un ministre dirigeant. L'abattement qui perce dans la lettre du duc de Bourbon [3], lorsqu'on sut à Versailles l'abdication des souverains espagnols, l'inquiétude qui apparaît dans celle de Louis XV à son oncle, sont la meilleure preuve de la déception et du chagrin que cet évènement causa à la cour de France. Seule la duchesse douairière d'Orléans s'en réjouit et envoya M. de Clermont pour établir une correspondance avec sa fille, la nouvelle reine d'Espagne [4]. A la vérité, la situation parut d'abord compromise; tous les membres du nouveau conseil que Philippe V avait placé auprès de Louis Ier étaient de purs Espagnols, peu amis de la France, si l'on en excepte le marquis de Leyde [5]. Mais le Roi, la Reine et Grimaldo gardèrent une grande influence sur la conduite des affaires ; c'est sur eux que le maréchal de Tessé eut à agir: on a raconté [6] comment il travailla les

1. Cf. BAUDRILLART, app., v. II, p. 589. Le duc de Bourbon à Philippe V, 3 décembre 1723. — GAUTHIER-VILLARS. Le mariage de Louis XV, app. 313. Philippe V au duc de Bourbon, 14 décembre 1723.
2. 15 janvier 1724. A. E. E., t. 333, f° 49. Cf. BAUDRILLART, op. c. III, 25.
3. Le duc de Bourbon à Philippe V et Louis XV à Philippe V, 24 janvier 1724. BAUDRILLART, t. II, 595-596.
4. Cf. BAUDRILLART, op. c. III, 53.
5. Stanhope à Carteret, 23 mars 1724, secrète. B. M. add. mss., 32738.
6. BAUDRILLART, op. c. III, ch. I, 38-47.

reclus de S. Ildefonse, comment il chercha à modifier, dans un sens plus favorable à la France, la forme du gouvernement ; comment M. le Duc voulut replacer Albéroni à la tête du ministère en Espagne. Tessé réussit plus qu'on ne l'a dit ; après une lutte de plusieurs mois contre le conseil de Louis Ier, il fit désigner le secrétaire Orendayn pour traiter des affaires du congrès de Cambrai avec Stanhope et lui-même ; c'était un acheminement vers la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un ministre principal [1]. Stanhope s'en montrait fort contrit ; Orendayn, quoique bien disposé pour l'Angleterre, devait sa puissance aux Français [2]. Le triomphe du maréchal fut de déterminer Philippe V, à la mort de son fils [3], à reprendre la couronne. Ce ne fut point sans peine qu'il lutta contre les scrupules du Roi, appuyés par son confesseur. « M. le Maréchal parlait tantôt en théologien, tantôt en ministre politique [4]. » Le dernier assaut eut lieu le 6 septembre 1724. Tessé parla de 6 heures à 7 heures et émut Philippe V ; le nonce du pape fit le reste, et le Roi, ouvrant la porte, dit à l'ambassadeur français : « M. le Maréchal, vous devez être bien content, je vais faire ce que vous désirez de moi [5] ». Ce fut le signal d'une recrudescence de sa faveur : pendant trois mois, Tessé gouverne véritablement Philippe V, soutenu par la Reine, et lutte par tous les moyens contre le parti espagnol et anglais, le P. Bermudez, le marquis de Miraval et le ministre Grimaldo. « La faction française est formidable », écrivait Stanhope le 28 novembre 1724 [6] ; Grimaldo tremblant, « les

1. Stanhope à Newcastle, 26 juillet 1724. B. M. l. c., v. 32739.
2. *Ibid.*
3. Cf. Stanhope à Newcastle, 5 septembre 1724. B. M. l. c., 32740. — Baudrillart, III, ch. III, 80-84.
4. Holzendorf (secrétaire de l'ambassade anglaise) à Delafaye, 7 septembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, v. 92.
5. *Ibid.*
6. A Newcastle, secret. B. M. add. mss., 32740.

larmes aux yeux », terrifié par la perspective de la prison, implorait l'Anglais, et réclamait le rappel du maréchal. « Si M. le Maréchal reste, nous courons le danger d'avoir ici un ministère français [1] ». Ainsi, pour la première fois depuis la mort de Louis XIV, la France gouvernait l'Espagne, ou tout au moins donnait aux Anglais l'impression qu'elle la gouvernait ; cette opinion devait accroître l'autorité de M. le Duc à Londres : « Il est aussi important aujourd'hui de l'établir qu'il était dangereux autrefois de le laisser trop connaître [2] ».

C'était là de la bonne politique. Malheureusement M. le Duc y mêla ses vues particulières et compromit par là les résultats attendus. Il poursuit en Espagne une œuvre secrète ; il y possède sa diplomatie privée que Morville et Fleury ignorent. Cette diplomatie poursuit des objets multiples et souvent incohérents. Bien que nous soyons sur ce points réduits à des conjectures, les hypothèses que les textes suggèrent présentent de très grandes probabilités. D'abord, l'ambassadeur officiel, Tessé, avait certainement pour mission de discréditer les Orléans en Espagne ; il ne lui fut pas difficile d'exploiter les différends entre Louis Ier et sa femme, Louise-Elisabeth d'Orléans ; lorsque celle-ci, dont les manières très libres fournissaient au maréchal l'occasion de lettres fort irrespectueuses [3], fut enfermée par ordre de son mari, on parla d'un divorce et Stanhope demeura persuadé, par la fréquence des courriers à cette date, que tout avait été combiné entre M. le Duc et la cour de S. Ildefonse [4]. La correspondance échangée entre le premier ministre, le P. Ramos et D. Luis de Miraval [5], n'avait

1. *Ibid.*
2. Chavigny à Morville, 12 décembre 1723. A. E. A., 346.
3. Cf. BAUDRILLART, III, 51 sq.
4. Stanhope à Newcastle, 5 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.
5. Cf. BAUDRILLART, III, ch. I, 28 sq.

pas pour objet seulement de lui concilier le membre le plus influent du conseil et son confesseur, mais aussi de conquérir des Espagnols considérables à l'idée qui lui était chère : trouver en Espagne, en cas de mort de Louis XV, un souverain à la place du duc d'Orléans. Ce fut là l'objet le plus essentiel de sa diplomatie secrète. Les Anglais étaient convaincus que le maréchal devait surtout négocier la venue en France de Philippe V [1]. Stanhope, dans sa lettre du 23 mars 1724 [2], où il donne les raisons [3] de l'abdication du Roi d'Espagne, penche nettement pour une harmonieuse synthèse des motifs religieux et des motifs politiques : c'était un coup « digne de Machiavel », pour éviter l'opposition de l'Europe, que de s'ensevelir à S. Ildefonse ; sans doute il fallait mettre en ligne de compte le souci de son salut ; mais le Roi y attendait surtout l'occasion favorable de passer les Pyrénées. Un moment, il fut question d'un voyage en France pour raison de santé [4] : l'ambassadeur espagnol à Paris, D. Patricio Lawless, s'attendait si bien à des propositions de M. le Duc qu'il demandait des instructions à son gouvernement [5].

1. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. l. c., 32738. — Cf. BAUDRILLART, III, 303. L'aveu est en toutes lettres dans la conversation du Duc et de Montgon, en 1727. Voyez également la lettre de Stanhope à Newcastle, 9 septembre 1724. (B. M. add. mss., 32740). L'Anglais y perce à jour toute l'œuvre secrète de Tessé : il remarque avec juste raison que la renonciation de Philippe au trône de France n'était pas conçue en termes plus formels que son abdication ; que Philippe avait prévu le cas de la mort de son fils Louis Ier pour donner la couronne à D. Ferdinand. Donc il conclut au dessein du roi d'Espagne de violer les renonciations d'Utrecht : il rapporte les propos de Tessé affirmant leur invalidité.

2. A Carteret, *ibid.*

3. Rappelons que W. Coxe (d'après les documents anglais) penche pour les raisons politiques (*Histoire de l'Espagne sous la maison de Bourbon*, t. III, ch. 33), et M. Baudrillart pour les raisons religieuses (op. c., t. II, p. 561 sq.)

4. Horace Walpole à son frère, 7 mars 1724. Coxe HW, I, 152.

5. BAUDRILLART, op. c. III, app. 533. Laulès au roi d'Espagne, 16 juillet 1724.

Dans son mémoire du 30 avril relatif au mariage du Roi, La Marck conseillait au premier ministre, in extremis, d'appeler Philippe V [1]. Fleury, point très important, était parfaitement au courant du secret du Duc [2]. Enfin le Duc lui-même, un peu plus tard, a laissé s'éclairer un peu le mystère des instructions verbales données à Tessé : « La principale raison qui m'avait déterminé à proposer au Roi le maréchal de Tessé pour l'envoyer auprès de Votre Majesté était qu'il était presque le seul à qui je me puisse ouvrir sur cet article, et la principale commission que je lui eusse donnée était de savoir les intentions de V. M. et de la presser de prendre les mesures nécessaires [3] ». A la vérité, rien de moins fixe que les projets de M. le Duc. Tantôt il pense à Philippe V lui-même, tantôt il songe à lui demander son second fils Don Ferdinand [4]. Enfin le peu de consistance que pouvaient avoir ces chimères s'évanouit avec la mort de Louis Ier, qui fit de Philippe à nouveau un roi et de Don Ferdinand un héritier présomptif. Mais il y a plus ; derrière ce secret s'en dissimule un autre. Malgré les dénégations intéressées du maréchal, il est assez probable qu'une partie de sa mission consistait à préparer le renvoi de l'Infante ; c'était l'opinion générale [5], surtout celle du marquis Scotti, envoyé du duc de Parme [6]. Voilà une négociation singulièrement épineuse, si épineuse que Stanhope ne croyait pas qu'on en pût venir à bout, « sinon en brisant tout

1. A. E. F. Mém. et Doc., 501, f° 180.

2. Cf. Horace Walpole à son frère, 7 mars l. c. — à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. l. c.

3. Cité dans BAUDRILLART, t. III, p. 25, note 1. Le duc de Bourbon à Montgon, 2 février 1727. — Cf. Le duc de Bourbon à Philippe V, 22 février 1727, cité dans BAUDRILLART, III, p. 148, note 3. La lettre est à l'appendice, p. 559.

4. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1724. B. M. l. c., v. 32738.

5. Cf. BAUDRILLART, III, p. 48, note 3.

6. Stanhope à Carteret, 23 mars 1724. B. M. add. mss. 32738.

d'un coup et haut la main [1] ». Le Roi et la Reine l'attendaient et la redoutaient [2] : déjà des officieux avaient fait appel à leur conscience, en leur représentant le sort qui attendait la vertu du jeune Roi, et Elisabeth Farnèse avait paru se résigner à la pensée que l'Infante, si elle ne demeurait pas reine de France, deviendrait reine de Portugal [3]. Comment faire accepter une rupture si pénible ? Peut être fut-ce là l'objet de la négociation dite « des charbons [4] », commencée peu après le mémoire de La Marck (30 avril 1724), terminée au milieu d'octobre, quelques semaines avant que les premiers nuages viennent voiler l'amitié franco-espagnole. De quelle nature était l'onguent avec lequel M. le Duc comptait panser la plaie ? Etait-ce quelque engagement étroit contre l'Empereur ? Existe-t-il quelque rapport avec la première négociation secrète ? Ce sont là des questions auxquels les textes anglais, et pour cause, ne nous permettent pas de répondre.

Mais un pareil rapprochement entre la France et l'Espagne, dont les desseins cachés de M. le Duc menaçaient de faire un seul et même Etat, devait alarmer le ministère anglais : « les Anglais appréhendent la parfaite union entre la France et l'Espagne [5] ; ils craignent de voir celle-ci sortir, grâce à la France, de l'inaction où ils la voyaient avec tant de plaisir comme ensevelie. » La préoccupation du cabinet de Londres était d'arracher Philippe V à l'influence de la cour de Versailles, en concluant avec lui une alliance particulière et secrète. C'était la substance des ordres que Stanhope avait reçus, et qu'il ne devrait exécuter que dans

1. *Ibid.*
2. Stanhope à Carteret, 16 janvier 1724, *ibid.*
3. Stanhope à Carteret, 23 mars, l. c.
4. Cf. Baudrillart, III, 47 sq. app. 551.
5. Chammorel à Morville, 10 février 1724. A. E. A., 347.

les conjonctures favorables [1]. Le cas parut arriver, à la mort du duc d'Orléans. Carteret invita Stanhope à sonder les dispositions des souverains espagnols vis-à-vis de M. le Duc, à savoir s'ils croyaient à la possibilité du renvoi de l'Infante, ou s'ils comptaient, en cas de mort de Louis XV, être proclamés en France ; en même temps, si Philippe V était confiant dans l'amitié du roi d'Angleterre, et désirait avec lui une entente fondée sur des avantages réciproques, et sans l'intervention du roi de France : Stanhope devait encourager ces dispositions, si elles existaient, en montrant que la Grande-Bretagne pouvait, plus que la France, aider à l'établissement de D. Carlos [2]. Stanhope remplit sa mission avec joie : « Je peux vous certifier que cette cour est extrêmement préoccupée de la mort du duc d'Orléans, surtout la Reine, par la crainte qu'elle a de voir renvoyer l'Infante sa fille, et parce qu'ils n'ont point de liaison avec le duc de Bourbon, ou aucune confiance particulière en lui. Ils se déclareraient même contre lui, sans la crainte susdite ; le marquis Scotti me l'a absolument affirmé et Grimaldo me l'a déclaré de son côté [3]. » Le jour même de leur abdication, les souverains accordèrent à l'ambassadeur anglais une très longue audience, et la Reine, affectant la gaîté, dit à plusieurs reprises que tout l'espoir de forcer l'Empereur à tenir ses promesses reposait uniquement sur S. M. B. [4]. Stanhope, que ses dispositions bien anglaises vis-à-vis de la France rendaient un peu crédule, en conclut que les désirs de Leurs Majestés coïncidaient avec les siens et ceux de Carteret [5]. Sous le règne de

1. Stanhope à Newcastle, 15 avril 1724. B. M. add. mss. 32738. L'alliance séparée : « being what I had already orders to touch upon whenever I should find a proper overture for it. »

2. Carteret à Stanhope, 12 décembre 1723, secret. B. M. add. mss., 22519.

3. Stanhope à Carteret, 16 janvier 1724. B. M. add. mss., 32738.

4. *Id.* 2e lettre même date, *ibid.*

5. *Ibid.*

Louis Ier, il continua son œuvre souterraine avec l'optimisme tranquille qui paraît le caractériser. Comme le duc de Bourbon, il fit le siège de D. Luis de Miraval, avec plus de succès que lui ; le président de Castille, ayant convoqué l'Anglais à sa maison de campagne, daigna s'ouvrir à lui sur son antipathie pour les Français, dont il se disait « l'ennemi irréconciliable [1] ». Stanhope resserra aussi l'amitié qui le liait au marquis de Leyde [2]. Et il encourageait sourdement la cour de Madrid à s'émanciper de la cour de S. Ildefonse. Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir des intelligences avec celle-ci ; l'intermédiaire fut le marquis de Monteleone. Ancien ambassadeur à Londres, « ma vieille connaissance Monteleone [3] », ainsi que l'appelle Bolingbroke, aspirait, par besoin d'argent, « par rage de parler et de paraître dans le secret des affaires [4] », à un poste de confiance et d'importance. Avisé et retors, aventurier et chimérique, « sa capacité supérieure et ses connaissances le faisaient estimer universellement [5] ». Goûté en France et en Angleterre, il frappait à toutes les portes, pour trouver des appuis, et se pousser au premier plan [6]. Il avait vu Townshend à la Haye, en juin 1723, et affirmait avoir reçu de lui des ouvertures formelles pour conclure avec Philippe V une alliance secrète et séparée. Sur quoi Monteleone se chargea d'endoctriner le roi d'Espagne, et, dans une longue conversation qu'il eut à S. Ildefonse, lui

1. Stanhope à Carteret, 23 mars 1724, l. c.
2. *Ibid.*
3. Bolingbroke à L. Harcourt, 12 janvier 1724. Coxe RW, II, 324.
4. Stanhope à Carteret, 15 avril 1724, B. M. add. mss., 32738. — Monteleone jouait double jeu ; il s'offrait à Tessé, avec qui il était intime, pour détruire les renonciations. (Stanhope à Newcastle, 9 septembre 1724. B. M. add. mss., 32740.)
5. *Ibid.*
6. Il était « l'ami de cœur » de Tessé. (Bolingbroke à Townshend (?) 29 décembre 1723 (?). Coxe RW, II, 320.) — Le roi d'Espagne lui avait offert plusieurs fois le poste de premier ministre (Stanhope, 15 avril, l. c.), mais il voulait servir hors d'Espagne (*ibid.*).

démontra que l'alliance anglaise lui était indispensable, non seulement pour établir D. Carlos en Italie, mais même pour devenir roi de France [1] ; et il lui présenta le plan que nous retrouverons : « Certainement, Monteleone est allé trop loin [2] » avouait Stanhope. Cette œuvre de diplomatie secrète fut brusquement arrêtée par Townshend, au lendemain de la chute de Carteret. Townshend traita la conversation de la Haye « d'absurdité, d'extravagance, sans fondement, entièrement dépourvue de réalité ». Quant à un traité séparé, S. M. B. n'y avait songé qu'au moment de la mort du duc d'Orléans, « quand on ne prévoyait pas le tour heureux que prendraient les choses ici [3] ».

VIII

C'est à Paris, en effet, et non à Madrid que se dépensa tout l'effort de la diplomatie anglaise ; c'est là qu'Horace Walpole travailla, non sans peines et sans traverses, à établir solidement l'influence britannique sur la cour de France, et à raffermir l'alliance franco-anglaise menacée.

Horace se trouva assez dépaysé au milieu des intrigues et des projets qui se croisaient de toutes parts à la cour de France [4] ; il n'y possédait aucune relation d'importance ; au moment où il était essentiel d'être renseigné avec exactitude, il restait livré à ses propres forces. Aussi se vit-il contraint d'accepter les offres de lord Bolingbroke, qui proposait son entremise et ses services. Ce n'est pas là un des chapitres

1. Stanhope à Newcastle, 15 avril, l. c.
2. *Ibid.*
3. Newcastle à Stanhope, 5 mai 1724. B. M. add. mss., 32738.
4. Cf. Bolingbroke à Harcourt ? 12 janvier 1724, déchiffrée par comparaison et par conjectures. Coxe RW. II, 321. « La situation change chaque jour, et on ne sait que penser, quand on est bien informé. »

les moins curieux de la vie de cet homme extraordinaire[1]. Fixé en France depuis 1714, il y vivait, après sa tentative de gouvernement auprès du Prétendant, tantôt à Marcilly, tantôt à La Source, près d'Orléans. Là il s'était retiré, écrivant et philosophant, très visité dans son ermitage par ses amis et ceux de sa seconde femme, Mme de Villette, nièce de Mme de de Maintenon. Sa société était formée par Mme de Ferriol, les Caylus, les Matignon, les Berwick, Torcy et d'Huxelles. Il correspondait avec ses deux grands amis d'esprit, Lévesque de Pouilly et l'abbé Alari. Malgré tout, l'ermite et le gentilhomme campagnard n'avaient pas renoncé à l'action politique. Son premier objet était d'obtenir sa complète restauration ; on a vu plus haut comment son pardon lui avait été accordé [2]. Le rapprochement de Bolingbroke et de R. Walpole avait été ménagé par Alexandre Polwarth, comte de Marchmont, ami très cher du premier. Ce fut lord Harcourt, personnellement lié avec le second, qui le perfectionna [3]. L'exilé s'était résigné à mériter par ses services le rappel du bill d'attainder ; et, déjà, il avait donné à Horace Walpole des renseignements précieux : l'avènement du duc de Bourbon le rendit indispensable : « Sa Seigneurie est si familièrement liée avec les compagnons de M. le Duc, et il est lui-même si estimé de S. A. S. qu'il peut arriver à pénétrer des secrets de la plus grande importance [4] ». Mais il fit ses conditions : « Tant que je resterai dans l'état incertain où je suis, il m'est impossible de rendre les services que l'on attend de moi, sans courir un risque grave : celui de compromettre

1. Cf. Coxe RW. I, ch. 25. — Collins : *Bolingbroke, a historical study*, 1886. — Cf. Sichel : *Bolingbroke and his time*, étude un peu superficielle, mais brillante et vivante. Cf. v. II, ch. 2 et 3 (67-215. Marcilly-La Source, Paris, 1716-1726).

2. Cf. Introduction, p. 68.

3. Bolingbroke à l. Harcourt (?) 28 décembre 1723. Coxe RW. II, 314.

4. Horace Walpole à son frère, décembre 1723. Coxe HW. I, 106.

l'agrément et la sécurité de mon asile, en même temps que je suis privé de ma patrie [1]. » Il est visible, à son insistance sur ce point, que Robert Walpole ne prit aucun engagement précis [2] ; Bolingbroke consentit néanmoins, avec humilité, à devenir son agent secret à Paris. « Rien dans ma conduite, disait-il, ne donnera à personne occasion de dire que j'agis de concert avec M. Walpole (Horace) et par ordre de votre cour [3] ».

Bolingbroke servit Horace avec une rare perspicacité : il lui donna d'abord la conviction que l'alliance anglo-française ne courait aucun danger sérieux, grâce aux bonnes dispositions de M. le Duc : « Le duc de Bourbon est disposé comme vous pouvez le désirer ; il a pris toutes les manières que commandaient les circonstances pour le faire connaître ; il dit lui-même qu'il faut laisser au temps le soin de préciser ce que les paroles ne peuvent exprimer [4]. » Il l'instruisit de l'état des factions, qu'Horace ne connaissait qu'imparfaitement, et l'avertit de deux dangers, la haine réciproque du premier ministre et du duc d'Orléans [5], l'activité et les intrigues de la cabale espagnole [6]. Il le mit en garde contre la dévotion outrée de Fleury, contre son amitié pour le Prétendant [7] : « J'ajouterai que s'il y avait ou s'il arrivait au pouvoir quelqu'un de favorable à ses intérêts, le duc de Bourbon est la seule personne capable de traverser les impressions qu'on pourrait donner ou les desseins qu'on formerait [8] ».

1. Bolingbroke à J. Harcourt. 17 décembre 1723. Coxe RW. II, 313.
2. Cf. Deux lettres de Bolingbroke, 17 et 28 décembre 1723. Coxe RW. II, 313 et 314. — Cf. aussi Bolingbroke au roi d'Angleterre, 12 janvier 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 180.
3. Bolingbroke à Townshend (?) janvier 1724 (?) Coxe II, 326.
4. Bolingbroke à J. Harcourt, 17 décembre, J. c.
5. *Id.*, *id.*, 28 décembre 1723, *ibid.*, 315.
6. *Ibid.*
7. *Id.*, 30 décembre 1723 et 12 janvier 1724, *ibid.* 319 et 321.
8. *Id.*, 28 décembre 1723, *ibid.* 316.

Il ne se contente pas de renseigner Horace, il aspire à le diriger, à devenir le conseiller secret de la politique anglaise, et l'honnête courtier entre l'Angleterre et la France. Lorsque, par l'effet des intrigues de Millain contre Fleury, le bruit courut de la disgrâce de l'évêque [1], Bolingbroke sonda adroitement le ministre anglais sur la rentrée aux affaires de Torcy, son ami, et il le représenta comme converti au système de la Quadruple alliance. Aux protestations d'Horace, il battit une retraite prudente [2]. D'autre part, il traçait au ministère anglais un plan de conduite : « Il y a beaucoup de raisons pour faire attention à ce qui se passe ici bien plus qu'à l'ordinaire ; et cette attention sera encore plus nécessaire dans quelque temps qu'actuellement [3] ». Horace devait être informé « des mouvements les plus secrets de or (Espagne ou Prétendant ?), et de toutes les cabales qui se produiront, là ou à Paris... parler clairement, amicalement, fortement au duc de Bourbon ; essayer, par dessus tout, de le fixer à ses véritables intérêts ; lui montrer qu'il n'a besoin d'aucun appui, s'il est fermement uni au roi d'Angleterre et au duc d'Orléans ; avoir une correspondance secrète avec la duchesse d'Orléans, et avec ceux qui agissent pour le compte du duc, car lui-même est jeune et vain. Enfin négocier perpétuellement ; et laissez-moi vous dire que si l'union à laquelle Bl. (Bolingbroke) attache tant d'importance s'établissait et manquait de cordialité, vous auriez tort cependant de vous relâcher de votre attention [4] ». Et il ajoutait : « Vous devez vous considérer, dans une certaine mesure, comme de sages tuteurs. Le feu duc d'Orléans pouvait être abandonné à lui-même, mais à tous les points de vue, le cas n'est plus aujour-

1. *Id.*, 22 janvier 1724, *ibid.* 324. — Cf. Horace Walpole à Townshend, 12 janvier 1724. Coxe HW. I, 75 sq.
2. Horace Walpole à Townshend, 12 janvier 1724, l. c.
3. Bolingbroke à I. Harcourt, 17 décembre 1723. Coxe RW. II, 313.

d'hui le même [1]. » La réconciliation des deux ducs, la séparation de la France et de l'Espagne, tel était le plan d'action, ingénieux et bien combiné, qu'offrait Bolingbroke aux Anglais. Le sous-entendu était transparent ; en offrant à Horace le rôle d'arbitre et de conseiller, il se persuadait qu'il deviendrait nécessairement son guide et son Mentor.

La position d'Horace Walpole était d'autant plus délicate qu'au même moment le subtil intrigant lui rendait un service signalé et personnel. « Sur la mention qui fut faite de mon nom, raconte Horace, S. A. S. dit : « son frère, en Angleterre, est un homme de grande capacité pour la bonne conduite des affaires intérieures ; mais il a peu ou point d'influence sur ce qui se traite dans les cours étrangères ». Sur quoi, Sa Seigneurie vous rendit justice à tous les points de vue et donna à comprendre à S. A. qu'un homme aussi considérable que vous l'êtes estimé dans le ministère ne pouvait manquer de dire son mot au conseil aussi bien que sur les affaires domestiques, bien que cela ne ressortît pas directement de son département particulier. S. A. répondit qu'elle était informée que la personne qui avait le soin et la direction principale des affaires extérieures était lord Carteret ; S. S. répliqua que lord Townshend, par sa fonction, avait directement une part égale dans leur conduite [2]. » Ayant ainsi discrédité Carteret, il marqua en toute occasion son mépris pour Schaub [3]. Puis il offrit à Horace de le patronner près de Mme de Prie, et, par cet intermédiaire, de lui ménager auprès de M. le Duc l'influence que Schaub possédait jadis

1. Bolingbroke à Harcourt, 12 janvier 1724. Coxe RW. II, 323.

2. Horace Walpole à Robert Walpole, 16 décembre 1723. Coxe HW. I, 111.

3. Bolingbroke à Townshend (?) janvier (?) Coxe RW. II, 326. — Cf. 30 décembre 1723 à Harcourt, *ibid.*, 319. — Lettre citée d'Horace, 16 décembre.

près du cardinal [1]. L'affaire du duché La Vrillière devait lui fournir le moyen de s'introduire et de s'établir dans l'esprit du premier ministre. Le duc de Bourbon avait trouvé à la mort du duc d'Orléans les lettres de Georges Ier et de Carteret ; il voulait bien satisfaire le roi d'Angleterre et faire plaisir à son secrétaire d'Etat ; Mme de La Vrillière, Mme de Prie l'y poussaient ; mais la cour, Fréjus, le Roi lui-même se montraient défavorables [2]. Il était donc fort perplexe, désirait savoir le fond de la pensée du roi de Grande-Bretagne et avait chargé, discrètement, Bolingbroke de s'informer auprès d'Horace Walpole. Bolingbroke triomphant avertit Horace qu'il se présentait une occasion unique de ruiner à jamais le crédit de ses ennemis et de montrer à quel point ils avaient abusé et Georges Ier et Louis XV, en enflant cette piètre intrigue aux proportions d'une affaire d'Etat. Ainsi, disait Horace, « grâce à son adresse, et sans que j'aie rien demandé, il s'était mêlé profondément à cette affaire, allait se rendre maître par là du secret de mes sentiments vis-à-vis de Schaub et d'une autre personne, acquérir toute la confiance de S. A., tourner les choses, quand il en aurait l'occasion, à son service et avantage personnel, et peut-être trouver moyen de devenir, à l'égard de M. le Duc, l'intermédiaire par lequel les affaires de confiance devraient passer pour l'avenir [3]. »

Horace esquiva le danger avec habileté. Townshend lui recommandait d'user de Bolingbroke [4], et pourtant de ne pas lui laisser prendre les allures d'un agent de S. M. [5] ; les frères ministres lui devaient quelque reconnaissance, et

1. Horace Walpole à Robert Walpole, 15 décembre 1723. Coxe HW. I, 108.
2. *Id.*, 29 décembre l. c., p. 115.
3. Horace Walpole à Robert Walpole, 29 décembre 1723. Coxe HW. I, 115.
4. Horace Walpole à Robert Walpole, 15 décembre. Coxe HW. I, 108.
5. *Ibid.*

pourtant couraient le risque de se mettre à sa discrétion. « Que la Fortune et mon étoile me protègent dans cette difficile conjoncture, écrivait Horace à son frère le 15 décembre: si je redeviens jamais un ministre errant, je sais à qui m'en prendre [1] ». Il laissa tomber les offres de service, écouta froidement les insinuations relatives à la restauration de l'exilé. Pour le duché, il répondit catégoriquement qu'il ne s'en mêlerait pas. Mais à peine Bolingbroke avait-il tourné le dos qu'il courait chez M. le Duc ; il révélait au ministre stupéfait que l'affaire du duché ne venait pas originairement du roi d'Angleterre et qu'il n'avait jamais eu l'intention, en la mêlant aux affaires d'Etat, d'en faire une matière à marchandage [2]. Cette démarche lui gagna M. le Duc en le mettant à l'aise. Dès lors, Horace savait ce que le ministère anglais avait intérêt à savoir : « Je ne doute pas que les Français n'estiment l'amitié de S. M. aussi nécessaire que la leur peut l'être à S. M., au moins dans l'état actuel des choses[3] ». Il en conclut qu'il n'avait plus besoin d'intermédiaire [4] et Bolingbroke, à dater du milieu de janvier 1724, disparait momentanément de la scène politique.

Horace Walpole eut plus de peine à se débarrasser de S. Luke Schaub. « Notre petit ami » [5], un instant décontenancé par sa déconvenue de novembre, avait repris courage, lors de la mort du duc d'Orléans. Il était fort répandu dans le monde féminin qui entourait le duc de Bourbon ; ancien amant de Mme de la Vrillière, il s'honorait de l'amitié de Mme de Prie et de la faveur de la duchesse de Bourbon : il courtisait Duverney et Morville. Aussi se flattait-il de

1. *Ibid.*
2. *Id.*, 29 décembre, l. c.
3. *Id.*, 16 décembre, *ibid.*, 111
4. *Ibid.*
5. Horace Walpole l'appelle ainsi.

reprendre sur M. le Duc l'influence qu'il prétendait avoir sur le cardinal Dubois. Il avait trouvé moyen de persuader au duc de Bourbon que Carteret conservait l'entière faveur de Georges Ier [1] ; c'est avec lui que fut combinée, en dehors d'Horace Walpole, et dans le milieu La Vrillière-De Prie, la nomination du comte de Broglie à l'ambassade de Londres [2] ; il prit sur lui de recommander chaudement le nouveau ministre à sa cour [3]. Il profitait cependant de son crédit renaissant pour raccrocher l'affaire du duché ; lorsqu'elle fut désespérée, il se rattrapa à l'idée de faire nommer la jeune comtesse de Saint-Florentin dame du palais de l'Infante-Reine [4] ; c'est dans ces cercles légers et affairés que naquit l'idée de marier le Roi avec une princesse anglaise [5] ; si la chose eût réussi, Schaub fût redevenu l'homme indispensable. Comme au temps du cardinal, l'ambassadeur se mêlait inconsidérément aux intrigues, épousant contre Fleury les haines de l'entourage du duc de Bourbon [6] et se déclarant fort nettement contre l'évêque. Entre temps, il recevait les dépêches de Carteret directement et y répondait, sans prendre l'avis de son collègue [7] : Il parlait avec tant d'assurance que la cour de Versailles ne pouvait pas se figurer qu'il ne fût soutenu.

A côté de l'infatigable intrigant, Horace faisait fort piè-

1. Horace Walpole à Robert Walpole, 16 décembre 1723. Coxe HW. I, 115.

2. Bolingbroke à Brinsden (?), sans date, janvier (?). « La personne nommée pour être ambassadeur à la cour d'Angleterre est nommée par la catin du duc de Bourbon et sa cabale, dont le membre principal est le marquis de la Vrillière. » Coxe RW. II, 325.

3. Schaub à Carteret, 21 janvier 1724. B. M. add. mss. 32738.

4. Horace Walpole à Robert Walpole, mars 1724. Coxe HW. I, 140.

5. Cf. Horace Walpole à Newcastle, 21 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.

6. Cf. Newcastle à Horace Walpole, 30 juin 1724, *ibid.*, v. 32739.

7. Horace Walpole à Robert Walpole, 31 janvier 1724. Coxe HW. I, 135.

tre figure. On le regardait avec défiance [1] : « Tout le monde ici commence à s'apercevoir, (et il m'est impossible de l'éviter), que nous nous surveillons réciproquement, et que nous agissons comme les ministres de deux cours différentes ; dans la circonstance présente, où il n'y a à traiter aucune affaire particulière ayant un caractère officiel, notre objet et notre principale vue doivent être de recueillir les renseignements les plus exacts qu'il est possible, à toutes les sources, par rapport au maintien ou au changement des ministres ou de la politique. Or, sa façon de parler, ses conclusions sur les personnes et les choses sont généralement si opposées aux miennes, qu'il m'est impossible d'agir de concert avec lui, dans nos visites aux ministres ou aux autres personnages de distinction, ni dans aucune démarche nécessaire au service de S. M. Cependant, quand je suis à Versailles, il se montre aimable et empressé près de moi ; il est prêt, si je le désire, à me présenter à Mme de Prie, à la duchesse de Bourbon, aux nombreux favoris de M. le Duc, avec lesquels il est intime ; il m'aime tant qu'il ne veut pas faire une visite sans moi, ni m'en laisser faire une sans lui. Dès que nous paraissons simplement tous deux, la compagnie se met à sourire et à s'entre-regarder... [2] » Cette position ridicule énervait Horace : « Qui possède le crédit et qui faut-il croire ? [3] » Et il demandait avec instance son rappel. Townshend et Robert Walpole s'émurent, et lui firent donner le titre d'envoyé extraordinaire à la cour de France, ce qui le mettait sur le pied d'égalité avec Luke Schaub. Loin d'être consolé, Horace se désespéra, voyant là une

1. Cf. S. Luke Schaub à W. Stanhope, 20 juin 1724, dans MAHON, II, 394. « S'il était juste, il ne s'en prendrait qu'à lui du peu d'empressement que bien des gens ont pour lui, et vous conviendrez que s'il ne plaît guère, c'est plus sa faute que la mienne. »

2. Horace Walpole à Robert Walpole, 15 décembre 1723. Coxe HW. I, 132.

3. *Id.*, 30 janvier 1724, *ibid.*, 134.

preuve d'impuissance des frères-ministres ; « Schaub possède encore le secret, et c'est ce que l'on verra bientôt [1] ! » Cependant ses rapports et ceux de Bolingbroke dissipèrent peu à peu le malentendu. Il apparut évidemment que Schaub se compromettait, et compromettait son maître dans des intrigues à la fois futiles et dangereuses. La nomination d'un ambassadeur attitré avait indisposé Georges Ier, qui avait pris confiance en Chavigny, et d'ailleurs détestait le faste et la représentation [2]. Le 26 janvier-5 février 1724 [3], il écrivit au duc de Bourbon que les difficultés qu'il apercevait dans l'affaire du duché ne devaient avoir aucune répercussion sur les relations des deux couronnes, et que, s'il avait fait une demande en forme, c'était avec l'autorisation du cardinal Dubois ; le 12 février [4], M. le Duc lui annonçait que, malgré ses instances, le Roi refusait à la Vrillière « une grâce sans exemple » : « je suis au désespoir, ajoutait-il, d'avoir si mal réussi en cette affaire. » Dès lors Horace pouvait agir. Au duc de Bourbon, il démontra péremptoirement que lui seul était dépositaire des vraies intentions de son maître et ruina le crédit de son rival : « [M. le Duc] laissa échapper des mots de ressentiment et de mépris pour la conduite et l'importunité de Schaub [5]. » Au Roi, Horace demanda sans ambages le rappel de son collègue : « L'expérience de cinq mois m'oblige à faire connaître à Votre Seigneurie qu'il est impossible de servir les intérêts du Roi aussi effectivement qu'il serait désirable, aussi longtemps que S. Luke Schaub et moi devrons agir ensemble et de concert dans cette cour. Je suis tellement circonvenu, surveillé et observé par lui, lorsque je vais à Versailles, que je me trouve dans

1. *Id.*, 31 janvier, *ibid.*, 135.
2. Georges Ier avait demandé quelqu'un sans caractère.
3. A. E. A., v. 347.
4. A. E. A., v. 347.
5. Horace Walpole à Robert Walpole, mars 1724. Coxe HW. I, 140.

l'impossibilité d'établir et de cultiver les relations et un crédit auprès des personnages investis ici de la principale autorité, de façon utile pour le bien du service de S. M.. Il s'est rendu odieux à beaucoup de gens, déplaît à tout le monde, et, si ce n'était la mission qu'il tient de S. M., il serait un personnage peu considérable, je pourrais même dire, un personnage méprisable, aux yeux de tous, aussi bien Français qu'étrangers. Si je n'avais pas éprouvé par mes observations personnelles la vérité de ce que j'écris, j'aurais honte d'en dire un mot ; je n'ai d'autre motif pour le faire, que la sérieuse préoccupation de l'honneur et du service de S. M., qu'il est impossible de soutenir, sur ma conscience, comme ils devraient l'être, tant que S. Luke Schaub sera employé ici [1]. » La réponse ne se fit pas attendre : le 11 avril, Georges Ier rappelait Schaub [2]. Celui-ci ne devait revenir en France qu'en mai et juin, pour le mariage du comte de Saint-Florentin [3] ; mais en dépit de ses bavardages et de ses intrigues, la situation d'Horace Walpole était à ce moment-là inébranlable et son crédit bien établi.

La crise Schaub-Walpole eut pour conséquence immédiate la chute de Carteret, nommé le 12 avril vice-roi d'Irlande, le poste d'exil de tous les ministres disgraciés. Ce n'avait pas été sans peine ; pour faire violence aux sentiments personnels de Georges Ier, il avait fallu faire appel à la duchesse de Kendal, effrayée de la résurrection de l'affaire la Vrillière. « Le goût de S. M. B. a soutenu Carteret aussi longtemps qu'il se peut dans un gouvernement où le goût du maître est d'un faible secours [4]. » Le ministère anglais devint

1. *Id.*, mars 1724, p. 144.
2. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 180.
3. Cf. Horace Walpole, 17 mai 1724. B. M. add. mss. 32738 ; *id.*, 25 mai ; *id.* 14 juin, 32739, et Georges Ier à Louis XV, 11 avril 1724. A. E. A. 347.
4. Chavigny à Morville, 20 avril 1724. A. E. A., v. 347.

homogène : Robert Walpole le peupla de ses créatures ; Henry Pelham fut nommé sous-secrétaire de la guerre, Treby, qui occupait ces fonctions, receveur de l'Echiquier, Young et Dodington, commissaires de la Trésorerie [1]. Quant au remplaçant de Carteret, Thomas Holles, duc de Newcastle, il était encore jeune ; on le considérait comme provisoire, destiné à passer bientôt la main à Horace Walpole : « il est parvenu aux dignités et aux titres qu'il possède, moins par des qualités fort brillantes que par des marques extraordinaires de toute espèce qu'il a données en tous temps de son zèle pour la maison régnante, aux dépens d'une grande partie de son bien, jusque-là que de près de 30,000 livres sterling de rente qu'il avait, il se trouve réduit à 6,000, ayant abandonné le reste à ses créanciers. Il n'a jamais passé pour un homme d'une grande capacité ; l'entrée que ses charges lui ont donnée dans le conseil peuvent bien lui donner quelque connoissance de l'intérieur du royaume ; pour ce qui est des affaires étrangères, je doute qu'il en soit fort instruit, mais cela n'est pas nécessaire pour l'usage que les ministres veulent faire de lui. Il leur suffit qu'il ait de la docilité pour agir et parler comme ils lui dicteront [2] ». Quant à lord Cadogan, « insolent dans la prospérité, rampant dans la disgrâce [3] », il était annihilé ; R. Walpole attendit l'année 1725 pour lui enlever ses charges qu'il distribua à ses partisans [4]. Le chancelier Parker, comte de Macclesfield, devait être dépouillé de même, à l'occasion de « malversations criantes ». « Il ne s'agissait que de trouver prise sur lui pour le culbuter [5]. » Les troubles d'Ecosse et d'Irlande, à l'occasion de

1. Chammorel à Morville, 13 avril 1724, *ibid.*
2. Chammorel à Morville, 13 avril 1724. A. E. A., v. 347.
3. Chammorel à Morville, 4 janvier 1725. A. E. A., v. 350. — Cf. Lettres de Chavigny et Chammorel, déjà citées.
4. Chammorel, 13 avril, citée.
5. Chammorel, 4 janvier, citée.

la malt-tax et de la patente de Wood [1], devaient, la même année, amener la chute de Roxburgh et des Brodrick. Ainsi la victoire commencée par le rappel de Schaub et l'exil de Carteret, s'acheva par la déroute de tout l'ancien parti de Sunderland et par la main-mise, au profit de la majorité docile de Robert Walpole, sur tous les postes de l'Etat.

IX

Mais la vraie, la principale raison de cette crise diplomatique et ministérielle n'est pas cette piètre affaire du duché-pairie ; c'est qu'Horace Walpole, en même temps qu'il se débattait contre Schaub, avait réussi véritablement à s'emparer du secret de la cour de France. Tandis que Bolingbroke conseillait de s'appuyer sur M. le Duc, en le guidant, tandis que S. Luke Schaub se persuadait, par les femmes et par Duverney, tenir tous les fils de la politique, Horace Walpole avait trouvé le seul terrain solide sur lequel il ne risquât pas de glisser : dédaignant Morville trop attaché au duc de Bourbon, ne conservant avec celui-ci, incapable et discuté, que les rapports indispensables, il noua une correspondance étroite, et bientôt une amitié intime avec l'évêque de Fréjus.

Ce fut là un coup de grande conséquence, et qui fait honneur à la perspicacité de l'un et de l'autre. En s'attachant à Fleury, Horace se liait au seul homme qui possédât la confiance sans réserve du Roi ; en s'attachant à Horace, Fleury s'assurait un soutien précieux et accroissait encore son autorité auprès de son royal élève. L'un et l'autre s'étaient tenus discrètement en dehors des cabales, isolés et attaqués ; le besoin de leur commune sûreté les rapprocha. Tous deux étaient hommes de sens rassis et d'expérience ; tous deux avaient horreur des intrigues et des aventures. Le commerce

1. Cf. Coxe RW. I, ch. 26. — Cf. SWIFT : *Drapier's letters.*

qui s'établit entr'eux ne se convertit que peu à peu en liaison cordiale. L'évêque de Fréjus avait bien des préjugés à dissiper chez l'Anglais ; sa bigoterie, ses accointances avec la vieille cour, la correspondance qu'il entretenait avec le Prétendant par l'intermédiaire du cardinal Gualterio [1] tendaient à le représenter comme un ennemi de la maison Hanovrienne et de la Grande-Bretagne protestante. Son intervention chaleureuse en faveur des catholiques irlandais n'en était-elle pas une sorte de preuve ? Fleury s'expliqua avec beaucoup de franchise sur ce point, devant Horace et le secrétaire Craufurd, dès les premiers jours du nouveau ministère ; il se déclara pleinement d'accord avec M. le Duc et Morville sur la nécessité de continuer l'union avec l'Angleterre : « en sa qualité de conseiller du Roi Très Chrétien, c'étaient l'intérêt, la prospérité et la paix de ses états qui dominaient toutes ses pensées, et dès qu'ils seraient en cause, quel que fût d'ailleurs son attachement à sa religion, il serait toujours prêt à dépouiller sa croix et ses fonctions ecclésiastiques [2]. » De son côté, Horace donna des assurances pacifiques : l'entente avec la France, comme jadis l'entente avec l'Autriche, ne visait qu'à maintenir la tranquillité et l'équilibre européen. Cependant Bolingbroke l'avait mis, à l'endroit de l'évêque, dans une sorte de défiance ; elle se dissipa, lors de l'abdication de Philippe V. L'évènement consterna Fleury. « Il levait les mains et les yeux au ciel, dans son angoisse et sa stupéfaction [3] » ; en phrases entrecoupées, il maudissait cette mesure inopportune ; « mais il espérait que l'union entre l'Angleterre et la France subsisterait encore, étant plus nécessaire que jamais : oui, dit-il, en me prenant chaleureusement la main, mais il la faut plus stricte encore ;

1. Correspondance, v. A. E. R. et B. M. add. mss., 20322 et 23.

2. Horace Walpole à Robert, 15 décembre 1723. — BAILLON : *Lord Walpole à la cour de France*, Paris, 1867, p. 90.

3. *Id.*, 23 janvier 1724. Coxe HW. I, 151.

et il faudrait trouver quelque chose de nouveau pour réaliser ce dessein 3. » Ce n'était pas là le langage d'un adversaire des renonciations et de l'alliance anglaise. Après le départ de Tessé, Fleury se montra encore plus net ; il affirma, à plusieurs reprises, qu'il considérait les renonciations comme « le fondement et la pierre angulaire de la tranquillité et de la paix de l'Europe [1]. » Et il fit à M. le Duc les plus fortes représentations sur sa politique personnelle. Dès lors la glace se trouva rompue définitivement. Les relations qu'Horace faisait à Londres de la cordialité de ses rapports avec l'évêque, l'étalage complaisant de l'influence de Fleury sur Louis XV, l'assurance que son crédit serait toujours supérieur à celui de M. le Duc [2], tout contribua à rassurer le ministère et à persuader Georges Ier que Fleury était son allié le plus solide. L'ambassadeur fut vivement félicité : « Le Roi admire avec quelle dextérité vous avez su nouer une correspondance si intime et si remplie de confiance avec cette personne [3]. » Il se montrait « plus content d'Horace que d'aucun autre ministre jusqu'ici [4] ». D'autre part, le rappel de Schaub et la chute de Carteret firent disparaître le reste de réserve que Fleury gardait encore. En avril, surtout en mai 1724, l'intimité est complète entre les deux hommes.

Elle prit les allures d'une coopération secrète, en dehors du secrétaire des affaires étrangères et du premier ministre. C'est toujours à Fleury qu'Horace Walpole s'adresse d'abord, avant de parler à Morville ou à M. le Duc ; Fleury, seulement, veut qu'on l'ignore [5]. C'est par lui que le ministère anglais fait faire au conseil les propositions qui lui tiennent

1. *Id.*, 7 mars, *ibid.*, 152.
2. *Ibid.* — Cf. BAILLON, op. c., p. 115.
3. Newcastle à Horace Walpole, 28 avril 1724 ; deux lettres (private). B. M. add. mss. 32738.
4. *Ibid.*
5. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril 1724, *ibid.*

à cœur ; du moins l'évêque le laisse croire à l'ambassadeur, et rejette adroitement sur les autres les échecs qu'il n'a rien fait pour empêcher. Les choses vont plus loin encore : Newcastle aura soin d'écrire à Horace de manière que sa lettre arrive avant celles de l'ambassadeur français à sa cour : chose facile, la poste se trouvant à la disposition du gouvernement ; de la sorte, Fleury sera prévenu avant même que le secrétaire d'Etat soit informé de son côté [1]. En revanche, Fleury comble Horace et les Anglais de bons offices ; il donne à son ami toutes les occasions d'entretenir et d'augmenter son crédit auprès du roi Georges. Lors du mariage de Mlle de Platen avec le comte de Saint-Florentin, il lui porte, avant le Duc et Morville, la primeur d'une bonne nouvelle : une pension de 10,000 livres, un joyau de 1,500 offerts par Louis XV; Schaub envoyé pour le mariage ne sera prévenu qu'après lui [2]. De même, sans avertir le premier ministre, il obtient, pour un gentilhomme recommandé par le roi Georges, 15,000 livres, et pour l'évêque de Spiga, son protégé, la promesse d'une abbaye [3]. En annonçant ces faveurs à Horace, il a le double plaisir de couper l'herbe sous les pieds au comte de Broglie, à qui M. le Duc avait confié le soin, comme cadeau de bienvenue, de les apporter au roi d'Angleterre, et de procurer aux frères-ministres une occasion nouvelle de faire leur cour à leur souverain. Enfin Schaub, à son voyage de juin, ayant tenté de ressusciter une troisième fois l'affaire du duché, Fleury arrête tout, fait exclure la comtesse de Platen et ses deux filles du voyage de Chantilly et interdire à Broglie, intime de la Vrillière, de se mêler de rien [4].

Cette amitié commencée par de bons offices, s'approfondit par la similitude des idées politiques. L'évêque, qui s'ins-

1. *Id.*, 14 juin 1724, *ibid.*, 32739.
2. *Id.*, 17 mai, *ibid.*, 32738.
3. *Id.*, 31 mai 1724, *ibid.*, 32739.
4. *Id.*, 21 juin 1724, *ibid.*

truisit assez tard des affaires extérieures, resta toujours fort éloigné des doctrines et des systèmes, dont l'esprit de Morville était loin d'être exempt ; il jugea avec une raison saine et une expérience sage : de plus il aima la paix dans la mesure compatible avec les intérêts essentiels de la France, et ne comprit que les alliances destinées à la maintenir. Ces tendances très générales le rapprochaient des Walpole. Aussi se montra-t-il, dans le début, partisan, bien plus que Morville, d'une union étroite entre les deux couronnes sur le fondement de leurs intérêts réciproques dans le Nord et dans le Sud [1]. Fleury fut, dans les incertitudes de l'année 1724, le plus sûr appui de l'alliance franco-anglaise, à vrai dire, le seul qui fût solide et efficace. Etait-ce une pensée purement politique, et n'y avait-il dans son amour pour l'Angleterre aucun intérêt personnel ? En tous cas, ce fut cette attitude qui lui valut les enthousiastes approbations du ministère anglais [2], avec les offres de services les plus chaleureuses [3]. Lorsqu'on accuse le ministère du duc de Bourbon d'avoir été trop loin dans ses complaisances pour l'Angleterre, il ne faut pas oublier que c'est Fleury qui ouvrit la porte par où l'influence anglaise, réduite aux derniers temps de Dubois et du Régent, entra, s'installa et prospéra. Arrivé en fort petit équipage, Horace, nommé bientôt ambassadeur extraordinaire [4], devint, grâce à l'amitié de Fleury, une sorte de conseiller ou mieux de tentateur. Son autorité s'en accrut et devint telle qu'à la fin de 1724, tous les ministres qui avaient quelque affaire à traiter en France, s'adressaient à lui et lui faisaient leur cour [5]. Fut-il dupe de Fleury ?

1. Horace Walpole à Newcastle, 31 mai 1724. B. M. add. mss. 32739.
2. Newcastle à Horace Walpole, 8 juin 1724. *ibid.*
3. *Ibid.*
4. Newcastle à Horace Walpole, 25 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.
5. Horace Walpole à Delafaye, 8 décembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, vol. 180.

L'évêque fut-il dupe d'Horace ? Anglais et Français ont résolu la question avec simplicité ; Saint-Simon [1] s'est moqué de Fleury, Géronte trompé ; les pamphlets anglais [2] ont ridiculisé Horace, vaniteux dont le cardinal se joua. L'histoire n'admet pas les solutions simples. Et, du moins pour notre période, la suite du récit nous montrera les nuances de la vérité.

1. SAINT-SIMON, XV, 324.
2. *Craftsman*, passim.

CHAPITRE II

LA LIQUIDATION DE LA POLITIQUE DE DUBOIS

I. — Le congrès de Cambrai. — Vues de l'Espagne et de l'Empereur. — Caractère de la médiation franco-anglaise.

II. — Echec de la tentative de Townshend pour soulever la question d'Ostende.

III. — La crise du congrès. — Les médiateurs veulent la paix et se rejettent les uns sur les autres le soin de modérer l'Espagne.

IV. — Echec de la mission Monteleone-Peterborough.

V. — La réconciliation du roi d'Angleterre avec le czar. — Efforts de Fleury et de Townshend pour substituer à l'alliance russe l'alliance prusso-hollandaise.

VI. — Le comte de Broglie. — Il obtient des concessions. — L'alliance russe près de sa conclusion. — Négociations avec la Prusse. — Mort du czar et fin des projets d'union avec la Russie.

Si sérieuse que fût l'influence prise par Horace Walpole, l'alliance franco-anglaise n'en garde pas moins, jusqu'en mars 1725, un caractère chancelant et incertain. La conduite des affaires extérieures demeure à peu près entièrement entre les mains de Morville. Son œuvre fut la liquidation de la politique de Dubois : lui seul était au courant des intentions de feu le Cardinal pour le congrès de Cambrai ; il avait eu une part principale aux négociations avec Pierre le Grand. Il suivit donc la voie indiquée par son maître et protecteur, avec une conscience sereine et imperturbable, sans subordonner les traditions aux intérêts particuliers du premier ministre ; il continua à ourdir lente-

ment, autour de l'Empereur, la trame des inimitiés, et le réseau des alliances. Classique par son objet, son système est pacifique dans ses moyens ; sa diplomatie a pour règle primordiale d'attendre, de voir venir, et de gagner du temps ; elle exploite les circonstances favorables, mais elle ne les provoque pas ; et parce qu'elle manifeste de la prévoyance, elle paraît avoir horreur de l'imprévu. L'alliance anglaise fait partie intégrante du système : mais la Grande-Bretagne n'est pas l'alliée cordiale ; c'est l'instrument dont on se sert, le cas échéant. Pareille méthode, et pareille politique ne peuvent convenir aux Anglais, tout aux objets immédiats qui les intéressent. Pour leurs vues particulières, ils ont besoin de la France ; Townshend, Horace Walpole lui-même s'irriteront profondément de la réserve de leur alliée ; ils l'appellent de la langueur, de l'inertie ; ils multiplient les avances, les exhortations, les tentations et les menaces, jusqu'à ce que le renvoi de l'Infante et la mort de Pierre le Grand (mars-février 1725) rendent la cour de Versailles plus docile à leurs suggestions. Tâtonnements et défiances réciproques se manifestent dans les affaires du Nord et dans celles du Sud, dans le congrès de Cambrai et tout ce qui s'y rattache, dans la négociation de l'alliance avec le czar, qui ont ensemble des rapports aisément perceptibles, et jusqu'ici insuffisamment indiqués.

I

La première partie du congrès de Cambrai (février 1721-février 1724) a fait tort à la seconde aux yeux des historiens [1]. Ils l'ont jugé fort dédaigneusement, parce qu'en

1. Cf. LEMONTEY : *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, v. II. — FAVIER : Histoire de la politique française (1723-1745). A. E. F. Mém. et Doc, 402, f° 190.

quatre ans, quelques mois en réalité ont été bien employés. A la vérité, jusqu'en février 1724, les diplomates arrivent, vont, viennent, repartent, et ne font rien. Tout se passe à Madrid, à Parme et à Paris. De plus, Dubois avait fait de l'expédition des investitures de D. Carlos la condition même de l'ouverture du congrès[1]. On mit longtemps à les obtenir ; il fallut modifier le projet espagnol, qui contenait « des choses fort éloignées de la raison [2] », ne pas trop éplucher le projet impérial, afin de dissimuler à l'Empereur « les contraintes qui le lieraient [3] » ; la mission de Pentenriedter à Paris (octobre-novembre 1723) [4] aplanit les difficultés ; le 23 novembre, l'acte repartait de Paris pour Cambrai, et de là pour Vienne, d'où il devait revenir signé le 17 janvier 1724, quelques jours avant la nouvelle de l'abdication de Philippe V. Quelque peu important en fait que fût ce méchant parchemin, il fallut ruser pour l'arracher des mains des Impériaux, dûment authentiqué. Instruits par un exprès de l'évènement de Madrid, les plénipotentiaires français portèrent leurs pouvoirs chez Pentenriedter ; les Anglais, sans pouvoir, passèrent outre de leur propre autorité ; les médiateurs, pressant les choses sans affectation, enlevèrent ainsi les investitures, avant que les Autrichiens instruits aient pu rien retarder ou empêcher par des difficultés de forme [5]. Cette opération bien conduite amena l'ouverture du congrès, le 26 janvier 1724 ; la partie sérieuse commençait.

De toute évidence, le congrès était pour l'Espagne une

1. Les plénipotentiaires français à Dubois, 24 octobre 1722, et Dubois aux plén., 2 novembre. A. E. F. Mém. et Doc., 483.

2. Les plén. fr. à Dubois, 2 décembre 1722, *ibid.*

3. Dubois aux plén. fr., 20 avril 1723, *ibid.*

4. VILLARS : *Journal*, l. c., 296.

5. VILLARS, 301. Les plén. fr. à Morville, 24 janvier 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 484.

machine de guerre montée contre l'Empereur. Ce n'était pas l'exécution et la « perfection », mais bien l'élargissement et la modification de la Quadruple alliance qu'il s'agissait d'y obtenir. Sous les formules diplomatiques, Philippe V et Elisabeth Farnèse y préparaient une conquête indirecte de l'Italie centrale : les garnisons suisses ou plutôt espagnoles des places de Toscane en devaient fournir le moyen. L'Espagne paraissait à Cambrai la protectrice d'une clientèle italienne nombreuse, le duc de la Mirandole, le duc de Guastalla, le prince de Castiglione [1] ; le chef de ce parti espagnol, le grand metteur en scène, c'était le duc de Parme. Les mémoires aussi diffus que nombreux présentés par son ministre San-Severino, en réclamant le redressement de griefs multiples, en protestant contre les passages de troupes et les empiètements territoriaux de l'Etat de Milan, ne travaillaient qu'à rendre « vaine et inutile la feudalité à laquelle l'infant D. Carlos est assujetti par les investitures [2] », à élever, entre les états impériaux de l'Italie du Nord et ceux de l'Italie du Sud, une barrière infranchissable [3]. Cette politique italienne était représentée à Cambrai par Beretti-Landi, devant lequel son collègue, l'honnête et incolore San-Istevan, était en admiration, et qu'il regardait « comme un oracle parce qu'il est italien et qu'il lui dit toute la journée qu'il est le plus habile homme du monde [4] ». Beretti, hâbleur prolixe et pittoresque, lié avec le marquis Scotti et le parti d'Elisabeth Farnèse, grand amateur de comédies et de concerts, bon gastronome et menant grand train, étourdissait tout le monde de sa

1. Cf. Demandes espagnoles. A. E. F. Mém. et Doc., 486, f°s 130, 135.

2. Saint-Saphorin à Townshend, 12 septembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 53. — Cette grande relation a trait aux affaires de Parme et est d'une grande importance.

3. *Ibid.*

4. Les plén. fr. à Dubois, 2 décembre 1722. A. E. F. Mém. et Doc, 483.

faconde et de ses imaginations. L'indiscrétion brouillonne de l'un et l'incapacité de l'autre étaient faites pour compliquer les problèmes ; ainsi le voulait la cour de S. Ildefonse. — L'attitude de la cour de Vienne n'était point de nature à arranger les choses. Elle était représentée par Windischgraetz, membre du Conseil aulique, coléreux et brutal, peu influent du reste, et par Pentenriedter, fort mal avec son collègue et fort bien en cour, protégé du chancelier Sinzendorf auquel il ressemblait un peu par un mélange de hauteur rogue et de souplesse conciliante [1] ; négociateur de la Quadruple alliance, et intéressé, par point d'honneur [2], à perfectionner son œuvre, Pentenriedter désirait attirer au congrès la discussion et la décision des affaires en litige. La politique impériale, qui visait l'asservissement de l'Italie [3], soutenait que la feudalité de l'Etat de Parme datait du traité de Londres, considérait en fait le duc comme un vassal, s'appuyait contre le parti espagnol sur le Grand-Duc de Toscane [4] et sa sœur la princesse Palatine, exploitait contre l'Espagne le mécontentement de la Sardaigne, représentée à Cambrai par un habile homme, le comte de Provana, fort adroit pour brouiller les cartes et « donner un tour odieux à ce qui peut arriver » [5]. En même temps, Charles VI prétendait faire insérer dans le traité à faire des dispositions commerciales en faveur de la Compagnie d'Ostende et surtout la garantie de la Pragmatique Sanction [6]. Prétention incon-

1. « Fort intelligent, fort haut en arrière et fort doux en présence de ceux qui ont des principes et qui savent leur fait. » Dubois à Morville, 19 février 1722. A. E. F. Mém. et Doc., 482.

2. Saint-Contest à Dubois, 12 mars 1722, *ibid.*

3. Les armements à Trieste alarment Venise : Alarmes du pape, à qui l'Autriche ne restitue pas Commacchio. Cf. A. E. R., v. 653, le traité de restitution, janvier 1724.

4. Son envoyé était le marquis Corsini.

5. Morville à Dubois, 8 juillet 1721. A. E. F. Mém. et Doc., 482.

6. Demandes impériales, *ibid.* 486, f° 141.

séquente, car elle lui aliénait les médiateurs qu'il eût été politique de désarmer. Mais telle était la confiance orgueilleuse que ses récentes victoires avaient inspirée à l'Empereur, qu'il se croyait en droit de tout demander. Sa méthode était « de chercher toujours à se faire craindre, de profiter de l'embarras des autres, de contester avec opiniâtreté sur les moindres incidents et d'insister sur des prétensions tant anciennes que nouvelles, qui ne lui manquent jamais, afin qu'on soit assez occupé à se deffendre contre les difficultés présentes et les nouveaux avantages qu'il veut prendre, pour ne point songer à l'inquietter sur le passé [1]. »

La médiation anglo-française, « loin de diminuer les obstacles, ne faisait qu'y en ajouter de nouveaux » [2]. La cour de France s'était d'abord montrée fort hésitante [3]. M. le Duc, malgré son amour pour la paix [4], parut résolu à soutenir l'Espagne dont il avait besoin. Outre que la tradition française était d'empêcher l'Empereur d'établir en Italie une domination absolue, point capital, le Roi avait demandé la médiation « pour pouvoir appuyer les demandes que le roi d'Espagne aurait à faire, et afin d'avoir un moyen de plus de remplir à l'égard de ce prince tout ce qu'il pouvait attendre de l'amitié et de la tendresse que S. M. Très Chrétienne a toujours conservée pour lui..... S. M. veut que les plénipotentiaires fassent tous leurs efforts pour procurer au roi d'Espagne tous les avantages qu'il sera possible [5]. » Même

1. La Marck. — Tableau politique de l'Europe, 1724, *ibid.* v. 458, f°45.

2. Favier. — Histoire de la politique française, l. c.

3. Cf. Deux mémoires sur le congrès, février 1721, *ibid.*, v. 481.

4. Sans son amitié pour l'Espagne et sa crainte de lui déplaire, il aurait renoncé au congrès. Cf. Schaub, Walpole à Carteret, 25 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 179.

5. Mémoire pour servir d'instruction au sieur marquis de Saint-Contest, conseiller d'Etat ordinaire, et au sieur comte de Rottembourg, brigadier des armées du Roy, ambassadeurs plénipotentiaires de S. M. au Congrès de Cambray. Versailles, 12 décembre 1723. A. E. F. Mém. et Doc., v. 484.

bonne volonté pour les princes italiens et le duc de Parme. « S. M. sera bien aise... de contribuer autant qu'il dépendra d'Elle à leur satisfaction [1] ». On devra assurer « que le Roi de France est résolu, (comme il l'est véritablement), de ne pas laisser se terminer le Congrès sans assurer à M. le duc de Parme la tranquille possession de ses Etats tels qu'ils étaient au temps de la signature de la Quadruple alliance [2] ». Singulière médiation ! Mais, à bien voir les choses, ces belles promesses n'engageaient à rien. Prolixes et affirmatives sur les titres et la Toison, disputés entre l'Empereur et le roi d'Espagne, les instructions de Morville devenaient circonspectes et vagues, lorsqu'il s'agissait des points principaux. Pour les garnisons espagnoles de Toscane, « S. M. regarde ce point comme une affaire très délicate [3] » ; les plénipotentiaires devaient sonder les Impériaux et préparer le succès par des insinuations, en proposant des soldats suisses. Quant au passage de D. Carlos en Italie, qui tenait à cœur à Elisabeth Farnèse, « de pareils projets ne peuvent et ne doivent être exécutés que lorsque la situation de l'Europe bien affermie permettra de le faire sans inconvénients, au lieu qu'à présent on risquerait tout sans pouvoir espérer aucun avantage [4]. » Réellement, tout était indécis : « beaucoup de bonne volonté pour les Espagnols, beaucoup de ménagements pour les Impériaux » [5], tel était le résumé des instructions. On voulait surtout gagner du temps, pour avoir le loisir de conclure des alliances, et en telle sorte « que les Espagnols ne puissent pas se plaindre que nous refusions de les secourir dans leurs prétentions ni concevoir une jalousie

1. *Id.*
2. Morville aux plén., 24 septembre 1723, *ibid.*
3. Instructions l. c.
4. Le Roi aux plén., 7 mai 1724, *ibid.* 486.
5. Schaub Walpole à Carteret, 25 décembre 1723 l. c.

inopportune des bonnes intentions de nos maîtres [1] ». Aussi Morville traîna-t-il délibérément le congrès en longueur. Ni l'étendue, ni les prérogatives de la médiation n'étaient fixées, ni les matières du congrès déterminées [2] ; « on veut faire entrer l'Empereur dans l'engagement de traiter des questions infinies [3] ». On perd du temps, à dessein, pour la confection d'un inutile règlement de police, et Morville substitue à la discussion entre plénipotentiaires les conversations de cour à cour, beaucoup plus longues. Les Anglais avaient découvert le secret de cette politique ; le but des ministres est « de laisser une porte ouverte aux brouilles futures, en cas que le jeune Roi ait quelque inclination ou soit en état de les susciter, de s'assurer dans toutes les occasions l'appui de l'Espagne par l'animosité qu'elle doit nécessairement conserver contre l'Empereur, si leurs différends restent sans solution, et de tenir cette couronne dans une plus étroite dépendance [4]. »

Le terrain était terriblement glissant, à Cambrai, comme à Madrid et à Paris. Il fallait contenter et ne pas mécontenter, conclure un traité et maintenir la défiance, conserver un prétexte de rupture et se réserver le choix de l'heure. Aussi les plénipotentiaires français, tuteurs d'enfants terribles, étaient-ils d'excellents diplomates. Saint-Contest « avait de la capacité et de l'esprit, infiniment de liant et sous un extérieur lourd, épais, grossier et simple, beaucoup de finesse et d'adresse, une oreille qui entendait à demi-mot, un désir de plaire au-dessus de tout [5] ». Son

1. Les plén. anglais à Carteret, 22 avril 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 173.

2. Cf. Instructions aux plén. français. Citées.

3. Paroles de Sinzendorf. — Morville aux plén., 1er avril 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 485.

4. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle (very private), 20 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 174.

5. Saint-Simon, XIV, 341.

chef de file était le comte de Rottembourg [1], « aussi aimable dans la société qu'utile dans les négociations [2] ». Celui-ci s'était signalé par ses missions en Prusse ; Frédéric-Guillaume Ier le goûtait beaucoup et correspondait personnellement avec lui [3]. Rottembourg jouissait à la cour de France d'une grande autorité pour les affaires étrangères. En août 1723, le duc d'Orléans voulait faire de lui un secrétaire d'Etat ; mais, par haine de la cour et des intrigues de femmes, il avait prié son vieil ami Pecquet de l'en dissuader [4]. Il représentait la classique alliance prussienne, et, quant à l'alliance anglaise, il ne la regardait comme nécessaire qu'à la condition de l'englober, contre l'Empereur, dans un système plus général. Sans doute Rottembourg et Saint-Contest avaient l'ordre d'agir à Cambrai dans le plus parfait concert avec les ministres anglais ; mais ils s'arrangent toujours de manière que les « milords » agissent de façon désagréable pour la cour de Vienne, en conservant eux-mêmes le mérite de la modération et de l'impartialité. Chavigny et Broglie à Londres devaient pratiquer la même méthode. De même, notre chargé d'affaires à Vienne, le timide et consciencieux Du Bourg, mettait ses soins à laisser, dans les circonstances délicates, la parole à l'ambassadeur anglais Saint-Saphorin [5].

Coïncidence curieuse, les plénipotentiaires britanniques avaient des instructions assez analogues. « Le Roi désire que Vos Excellences appliquent leur attention à découvrir la méthode et le but du traité que les Français se proposent de mettre sur le tapis, et à suivre leurs suggestions plutôt qu'à

1. *Instructions aux ambassadeurs.* — Prusse (Waddington), 290 sq.
2. Morville à Dubois, 9 avril 1723. A. E. F. Mém. et Doc., 484.
3. Il était d'origine brandebourgeoise.
4. Withworth à Carteret, 10 février 1724. R. O. l. c., v. 173.
5. Saint-Saphorin à Townshend, 28 juillet 1724. R. O. *Id.* Germany, v. 52.

proposer quelque plan de votre cru ou de la part du Roi. S. M. désire vivement que dans toutes les démarches et transactions auxquelles ce traité donnera lieu, vous vous efforciez de maintenir une parfaite union avec les ministres français et de parler dans les mêmes termes qu'eux aux ambassadeurs de tous les Etats intéressés dans la négociation. Prenez soin, pourtant, de ne point donner à l'Empereur aucune occasion de soupçonner dans le Roi l'auteur ou le promoteur, personnellement, des difficultés qui peuvent survenir dans le cours des négociations ; et d'autre part de prévenir chez les Espagnols et les Italiens la pensée que le désappointement qu'ils éprouveront très probablement dans le cours et à la conclusion du traité dérive originairement de la froideur avec laquelle le Roi aurait soutenu leurs intérêts [1]. » De la sorte, le ministère anglais met autant d'empressement à passer la main aux Français que ceux-ci déploient d'ingéniosité à la leur laisser. En réalité, rien au congrès, si ce n'est l'affaire d'Ostende, n'intéresse l'Angleterre [2]. Il lui suffit de montrer en toute occasion sa bonne volonté pour l'Espagne, afin de lui faire oublier Gibraltar, que Philippe V voulait y redemander, dont il prend le titre de roi, velléité que Stanhope a su arrêter à temps [3], usurpation que les plénipotentiaires ont l'ordre de négliger [4]. Que s'il se produit une rupture en Italie, « rien ne peut être plus convenable aux intérêts de ces ministres..... parce qu'alors le Roi était obligé de porter en Italie ses principales forces, ils espéreraient n'avoir pas de guerre à craindre du côté des Pays-Bas où ils appréhenderaient infiniment

1. Newcastle aux plénipotentiaires, 29 mai 1724. R. O, l. c. France, 174. Cf. *id*, 13 juillet, *ibid*. 175.

2. *Ibid*.

3. Stanhope à Carteret, 10 janvier 1723. R. O. l. c. Spain 92. — Cf. Stanhope à Newcastle, 25 août 1724. B. M. add .mss. 32740.

4. Newcastle, 29 mai l. c.

qu'elle se fît. [1]. » Mais, dans les négociations de cour à cour, Townshend accusera de jour en jour plus nettement une attitude menaçante et hautaine vis-à-vis de l'Autriche, pour la forcer à céder sur le point qui lui tient à cœur.

Les deux plénipotentiaires anglais étaient, comme Saint-Contest et Rottembourg, deux diplomates de carrière. Alexandre Campbell, vicomte Polwarth, bientôt second comte de Marchmont [2], Ecossais, fils d'un persécuté du temps de Jacques II, avait été employé depuis 1712 à nouer une étroite correspondance entre les whigs et l'électeur de Hanovre ; en 1715, il avait levé à ses frais un bataillon contre les Jacobites. Il avait été rappelé en 1721 de Copenhague pour être envoyé à Cambrai. C'était un honnête homme, opiniâtre et sagace comme ceux de sa nation. Malgré ses opinions, il fut lié avec les esprits d'élite de tous les partis, Bolingbroke, Pope ; ses amitiés brillantes et ses deux fils l'ont sauvé de l'oubli [3]. Plus expérimenté était son collègue Charles Withworth, baron de Galway. Spécialiste des affaires de l'Empire [4], il avait dû à cette compétence particulière sa nomination à un congrès où l'on devait discuter sur les fiefs italico-germaniques. Sa mission en Russie (1704-1710) semble avoir eu une capitale importance ; c'est à ses renseignements sur la puissance nouvelle des czars que les Anglais puisèrent les notions précises dont leur diplomatie s'inspira [5]. Il avait contribué à établir entre la Moscovie et l'Angleterre des relations commerciales, en y envoyant des marchands et des ouvriers [6]. Ambassadeur à Vienne, pléni-

1. Instructions du comte de Broglie. A. E. A., v. 347, f° 267.

2. 1675-1740. Cf. *Marchmont papers* (S. Georges Henry Rose), Londres, 1831, 3 vol.

3. Pope a chanté l'aîné dans ses ballades.

4. Son poste de début fut plénipotentiaire à Ratisbonne, 1702.

5. On possède de lui : *An account of Russia as it was in the year* 1710. Imprimé à Strawberry hill, 1753.

6. Des puddleurs notamment.

potentiaire au congrès de Bade, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire à Berlin, puis à la Haye, il s'échoua enfin à Cambrai, malade, s'échappant à tous instants aux eaux de Baden ou de Spa [1]. C'était un esprit précis, un peu minutieux et formaliste. Tous deux demeuraient fidèles à Carteret, peu attachés aux Walpole, assez défiants de la jeunesse et de l'inexpérience de Newcastle : « Ils n'ont aucune confiance dans leur ministère à Londres », écrivait Rottembourg, le 30 mai 1724 [2] ; du reste timides et découragés, d'abord par la lenteur de ces négociations, vides de sens pour ces intelligences pratiques, ensuite parce que l'hostilité systématique de Townshend contre l'Empereur, et ses complaisances pour la France scandalisaient ces vieux whigs, élevés dans le culte des amitiés traditionnelles et pénétrés des défiances héréditaires. Leur opposition aux vues du ministère se manifesta à plusieurs reprises, et l'inaction qu'il leur imposait eut pour effet de transporter à Londres et à Paris tout l'intérêt de l'affaire de Cambrai.

Le soin que prirent les cabinets français et anglais de se rabattre l'un derrière l'autre et de se rejeter mutuellement le fardeau des responsabilités ne fut pas une des moindres causes qui rendirent insoluble le différend austro-espagnol. En mars, l'ambassadeur de la cour de Madrid en Angleterre, le marquis de Pozzobueno, informait le ministère britannique que D. Carlos venait de prendre le titre et les armes de grand-duc de Toscane : démarche agressive et hasardeuse. Les Anglais crurent ne pouvoir qu'approuver, « en sorte que rien ne puisse diminuer dans leur procédé ni la force de leurs engagements ni la netteté de leurs intentions [3]. » Seulement Horace Walpole était d'accord avec Morville pour

1. Il mourut en 1725.

2. Rottembourg à Morville, 30 mai 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 487. Cf. 30 avril, *id.* 486.

3. Chavigny à Morville, 9 mars 1724. A. E. A., 347.

trouver cet acte absurde [1], et Chavigny avouait que M. le Duc rendrait grand service aux Anglais en marquant au roi d'Espagne combien il était inopportun [2]. Par la même occasion, Pozzobueno recevait l'ordre de sommer S. M. B. de concerter avec l'Espagne et la France le passage de D. Carlos en Italie. La réponse fut pleine de bonne volonté : « Le roi d'Angleterre n'a pas aujourd'hui d'objet plus important que celui de pourvoir et d'aviser à tout ce qui peut préparer et assurer le passage de l'Infant en Italie [3]. » Ces belles assurances ne rimaient à rien. Carteret, au temps du cardinal Dubois, avait composé un mémoire pour détourner la cour de Madrid de faire ce pas dangereux [4] ; on le tint caché. Le 13 mars, Chavigny écrivait que les ministres anglais, fort inquiets, se confiaient à M. le Duc pour modérer Philippe V et la Reine, très vifs sur ce point [5]. Mais l'effet cherché était produit. Pozzobueno à Londres, Lawless à Paris proclamaient que le roi de Grande-Bretagne étaient pour eux [6]. Horace fut obligé de se défendre auprès de Morville. Impatienté, celui-ci rendit la monnaie de la pièce. Le roi d'Espagne prétendait faire nommer un tuteur à l'Infant, dont le représentant demeurerait à Florence, prêt à prendre possession en cas de mort du Grand-Duc [7] ; il entendait que ce fût lui-même. Morville proposa Georges Ier, afin de le mettre en mauvaise posture auprès de l'Empereur et de lui donner au moins

1. Morville à Chavigny, 24 mars, *ibid.* — Horace Walpole et Schaub à Carteret, 7 mars 1724. B. M. add. mss. 32738.
2. Chavigny à Morville, 13 mars 1724. A. E. A., 347.
3. Chavigny, 9 mars. Citée.
4. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 29 janvier 1724. B. M. *id.* 32738. Cf. Carteret à Horace Walpole et Schaub, 7 janvier. B. M. add. mss. 22519.
5. Chavigny, 13 mars. Citée.
6. Schaub, Horace Walpole à Carteret, 15 mars 1724. B. M. add. mss. 32738.
7. *Ibid.* Cf. Chavigny à Morville, 23 mars 1724. A. E. A., 347.

l'occasion d'un refus à l'égard de l'Espagne [1]. Stanhope agit à Madrid selon la méthode prescrite ; en tout ce qui touche aux affaires italiennes, il se subordonne à Tessé ; quand il s'agit d'aller au devant des désirs de la Reine, il prend l'initiative. D'autre part, Townshend ne ménage pas les manifestations bruyantes contre la cour de Vienne, et excite la cour de France à s'y associer. Rien n'est plus caractéristique que l'affaire de l'investiture de Sienne, en elle-même assez peu importante. En janvier 1724, l'Empereur se prépare à investir du duché de Sienne le grand-duc de Toscane [2]. Là-dessus, le parti italien à Madrid, Lawless et Beretti-Landi [3], s'agita et cria. Orendayn réclama pour son maître [4], héritier de Philippe II, en qui résidait la source de la suzeraineté, le droit exclusif de conférer l'investiture prétendant que ce droit ne s'éteindrait même pas avec la maison régnante. Rien n'était plus contestable que la théorie espagnole, à tel point que plénipotentiaires français et anglais la trouvaient fort mal fondée [5], parce que la guerre avait prescrit ce droit. Cependant Morville se crut obligé de trouver les prétentions de l'Espagne évidentes. Quant au Roi et au ministère anglais, ils étaient « soulevés contre l'entreprise de l'Empereur [6] ». Townshend souhaitait une déclaration énergique. « Nous ne voulons pas qu'aucune démarche, sous quelque prétexte que ce soit, puisse contredire le traité de Londres et nous ne le souffrirons pas [7]. » Saint-Saphorin et Du Bourg furent chargés de faire

1. 16/27 mars 1724. Carteret aux plénipotentiaires. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 173.
2. Monté sur le trône en janvier 1724.
3. Les plénipotentiaires à Carteret, 5 mars 1724. R. O. l. c., 173.
4. Le Duc de Bourbon à Chavigny, 21 février 1724. A. E. A., 347.
5. Les plén. à Carteret, 5 et 17 mars 1724. R. O. l. c. 173.
6. Chavigny à Morville, 21 février 1724. A. E. A., 347.
7. Chavigny à Morville, 2 mars, *ibid.*

des représentations et même des menaces [1]. « L'Angleterre ira aussi loin que vous voudrez dans cette occasion et dans toute autre où il s'agira de faire face à la cour de Vienne... Il serait bon, dit-on ici, d'essayer de la rendre plus docile [2] ». On obtint seulement une cote mal taillée ; la suspension de la collation des investitures jusqu'à plus ample informé. Tandis que, par la chute de Carteret, le parti anti-autrichien [3] triomphait à Londres, Morville restait tiède, étant assuré que l'Angleterre nous recherchait. « Les dispositions de milord Townshend sont telles qu'il n'y a plus qu'à les soutenir... mais il ne faudrait pas, quelque incommode que paraisse sa vivacité, le dégoûter en paraissant hésiter sur les mesures qu'il propose [4]. »

II

La chaleur que montrait Townshend en faveur de l'Espagne, l'animosité dont il faisait parade vis-à-vis de l'Empereur, la docilité affectée que manifestait la diplomatie anglaise pour la France, le bon procédé dont usait à la même époque Georges Ier, en donnant son consentement à la construction d'un nouveau quai à Mardyck [5], toute cette attitude dissimulait un dessein : resserrer contre l'Autriche l'alliance de 1721, afin d'obtenir pour la Grande-Bretagne l'abolition de la Compagnie d'Ostende.

Après la tentative d'intimidation de 1723, le ministère anglais était retombé pour quelque temps dans l'inaction ;

Saint-Saphorin à Townshend, 8 avril 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 52.

2. Chavigny, 3 avril. A. E. A., 347.

3. « La cour de Vienne perd un allié précieux. » (Chavigny à Morville, 20 avril 1724. A. E. A., 347.)

4. *Ibid.*

5. Horace Walpole à son frère, mars 1724. Coxe HW., vol. I, p. 140.

la cause en était à ses divisions intestines, à l'attention particulière qu'exigeaient les événements de France et d'Espagne, à la réserve de Morville, à la timidité des Hollandais. Hamel Bruyninx n'était pas d'avis de pousser Sinzendorf sur cette affaire, dont il appréhendait les suites [1]. D'autre part, les actions de la Compagnie baissèrent à la fin de 1723, et on se flattait qu'elle ne pourrait payer son second dividende ; ainsi elle mourrait de sa mort naturelle, mal soutenue par une cour divisée, et concurrencée par ses trois puissantes rivales [2]. R. Walpole maintint donc le conflit sur le terrain économique et fit diminuer par le Parlement les droits sur les thés, les cafés et les denrées des Indes orientales [3]. Or, il fallut bien abandonner l'espoir de voir les ministres de l'Empereur se désintéresser de cette grande affaire. « Ils sont tombés, écrivait Saint-Saphorin, dans un endurcissement qui leur donne lieu d'aller toujours plus en avant [4]. » En vain, l'ambassadeur anglais chapitrait-il Sinzendorf, en lui montrant que les partisans de la Compagnie avaient intérêt à le brouiller avec les puissances maritimes [5]. Peine perdue ; si partisan que fût le chancelier de l'alliance anglaise, il était surtout préoccupé de plaire à son maître ; le 21 février, Saint-Saphorin écrivait qu'il était inutile de le presser davantage. Les Ostendais furent autorisés à user de représailles, si leurs vaisseaux étaient confisqués. C'est alors que Townshend songea à transformer cette querelle de marchands en question internationale, en la transportant au congrès de Cambrai et en unissant sur ce point la France et l'Espagne contre l'Empereur.

1. Colman à Tilson, 11 décembre 1723. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 51.
2. Chammorel au Duc de Bourbon, 13 mars 1724. A. E. A., 347.
3. Chammorel à Morville, 31 janvier et 3 mars 1724, *ibid.*
4. Saint-Saphorin à Townshend, 21 février 1725. R. O. l. c., v. 54.
5. Cf. *Id.*, 8 et 20 février 1724 ; *ibid.*, v. 52.

Ce furent les Espagnols qui attachèrent le grelot : les avances significatives de la Grande-Bretagne avaient déterminé Philippe V à ce pas décisif, afin de pouvoir compter sur les Anglais contre l'Autriche. Le 16 avril, Pozzobueno présentait un mémoire à Georges Ier, demandant la discussion au congrès de l'établissement d'Ostende, comme se rattachant à la Quadruple alliance, en tant qu'elle confirmait les traités d'Utrecht et de Bade [1]. Newcastle accepta avec conviction cette théorie ingénieuse. « Nous ne voyons pas comment on pourrait refuser de traiter cette affaire au congrès, puisque la Quadruple alliance confirme les traités d'Utrecht et de Bade, et par conséquent décide toute question relative à ces traités. » Chavigny, fort anglophile depuis le séjour de Hanovre, approuvait sans réserve. Horace Walpole fut chargé de prêcher Morville et Fleury, et de leur faire accepter le patronage d'un mémoire concerté entre l'Espagne et la Grande-Bretagne [2]. Morville resta froid (23 avril) ; l'évêque, malgré son désir de se concilier la Hollande, fit une

1. A. E. A., 347. 16 avril 1724. Cf. B. A. add. mss. 32738- Newcastle à Horace Walpole, 17 avril 1724. — ANALYSE DU MÉMOIRE : Les Rois d'Espagne ont eu très anciennement le pouvoir et ont été en possession d'exclure de la navigation des Indes tous les sujets de leur domination, sauf ceux d'Espagne. Les habitants des Pays-Bas sont exclus comme tous les autres. Les Provinces-Unies en sont convenues par le traité de Münster. Les deux parties devaient s'abstenir de naviguer dans le domaine l'une de l'autre. Donc les Provinces-Unies ont acquis le droit d'exclure les sujets de la domination d'Espagne comme ceux des Pays-Bas les Espagnols. Les choses sont restées dans l'état lors de la cession des Pays-Bas à l'électeur de Bavière, ces traités n'ayant pu évidemment porter préjudice aux droits de l'Espagne et des Provinces-Unies (article 32 du traité d'Utrecht). De plus, le traité de la Barrière stipule que l'Autriche devait posséder les Pays-Bas comme Charles II les avait possédés. L'Espagne a intérêt à empêcher les « navigants » de former des établissements dans les Indes espagnoles.

2. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril 1724, deux lettres. B. M. add. mss. 32728.

réponse vague [1]. La mauvaise volonté était évidente. « Il ne serait ni juste ni convenable de parler de cela à Cambrai », écrivait Morville à Chavigny le 28 avril [2]. Comme le craignait Horace, Morville enterra l'affaire, de concert avec son ami Patricio Lawless, fort zélé jacobite et courtisan de la reine d'Espagne ; il n'eut pas de peine à lui faire comprendre qu'à soulever cette question, on risquait de compromettre les intérêts supérieurs de Don Carlos [3]. Townshend se replia en bon ordre ; il avait trop besoin de la France dans le Nord pour insister ; il argua que son intention n'était pas de porter l'affaire au congrès immédiatement, mais d'aviser en commun aux moyens d'y pourvoir, et d'encourager les Espagnols et les Provinces-Unies à se grouper autour des médiateurs [4]. Morville, par politique et par tempérament, adopta ces formules dilatoires, « puisqu'au cours du congrès, il peut arriver des cas qui obligeraient peut-être à prendre des partis plus forts et plus marqués en faveur des Hollandais [5] ». Mais, dans leur vigilante méfiance, Polwarth et Withworth découvrirent la pensée secrète de la cour de France. « Il n'est pas impossible que la France désire prolonger la brouille entre la Hollande et l'Empereur, en agissant juste assez pour encourager celle-là dans son ardeur d'opposition, plutôt qu'elle n'a dessein d'agir vigoureusement pour soutenir sa réclamation relative à l'abolition de la Compagnie d'Ostende ; et, en dehors de ces vues particulières, il semble qu'il leur reste du mécontentement contre les Etats Généraux, pour avoir refusé d'entrer dans la Quadruple alliance, lorsqu'ils en furent sollicités avec tant d'insistance par S. M. et

1. *Ibid.*
2. A. E. A., v. 347.
3. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril. Citée.
4. Newcastle à Horace Walpole, 28 avril 1724, *ibid.* Cf. Chavigny à Morville, 4 mai 1724. A. E. A., 347.
5. A Chavigny, 19 mai 1724, *ibid.*

la cour de France [1]. » Morville se trompait en croyant amuser les Anglais sur un point si essentiel. Les plénipotentiaires anglais ne cessaient d'endoctriner les Espagnols à Cambrai [2]. A Londres, toutes les préoccupations étaient tournées vers cet objet ; le discours du Roi prorogeant le Parlement (5 mai 1724) félicitait les Communes « des mesures prises pour mettre le commerce et la navigation sur un pied, non seulement à décourager les injustes usurpations de la part de quelques-uns de nos voisins, mais en même temps d'étendre le débit de nos marchandises [3] ». Townshend faisait tout pour « remuer » les Hollandais, assurant qu'à mesure qu'ils « s'évertueraient », l'Angleterre s'offrirait à tout ce qu'ils pourraient désirer [4]. Pour « remuer » les Français, il ne fallait qu'une occasion que le congrès de Cambrai ne pouvait manquer de leur offrir.

III

D'avril à octobre 1724, en effet, le différend austro-espagnol atteint son paroxysme d'acuité. Le 28 avril, les plénipotentiaires français procédaient chez eux à l'échange des demandes des Espagnols et des Impériaux entre les ministres de ces deux nations [5]. Les demandes espagnoles avaient été, par avance, sérieusement émondées [6] par Saint-Contest et Rottembourg. On avait laissé la question épineuse du pas-

1. Les plén. à Newcastle, 11 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 174.
2. *Ibid.*
3. Chammorel à Morville, 8 mai 1724. A. E. A., 347. Le discours du Roi est au f° 243.
4. Chavigny, 4 mai. Citée.
5. Les plénipotentiaires français au Roi, 30 avril 1724. A. E. F. Mém. et Doc., v. 486.
6. *Id.*, 31 mars 1724, *ibid.*, v. 485.

sage de l'Infant pour une négociation de cour à cour ; ce fut l'origine de la mission Monteleone ; on avait évité avec soin de parler de garnisons espagnoles en substituant l'expression plus vague de garnisons « réglées et établies pour la sûreté » de D. Carlos. Toutes les difficultés eussent été escamotées, si les médiateurs n'eussent été obligés d'admettre l'article XII [1], relatif au duc de Parme, et d'autoriser les Espagnols à produire un « mémoire récapitulatif » de San-Severino [2], « pièce très indigeste, et plus en rapport avec la grandeur de ses espérances qu'avec la justice de ses prétentions [3] ». Le reste ne comprenait que des réclamations de palais, d'églises, d'argent et de titres [4]. Les demandes impériales, par contre, n'avaient rien de choquant pour le roi d'Espagne, si l'on met à part sa vanité, chatouilleuse sur les titres et la Toison ; c'est bien plutôt chez les médiateurs qu'elles rencontraient une hostilité à laquelle l'Espagne s'associait seulement. L'admission du duc de Lorraine dans la Quadruple alliance était rejetée par M. le Duc, parce que le duc de Lorraine était allié aux Orléans, et parce que le prince était le fiancé désigné de l'archiduchesse Marie-Thérèse. Quant à la Pragmatique, c'était l'essentiel. « Nous sentons bien que si on passe aux Impériaux cet article, nous trouverons des facilités pour le reste, et que si on le leur refuse, comme étranger à la Quadruple alliance, comme il l'est effectivement, nous les trouverons très difficiles en tout [5] ». Or, le roi de France ne voulait point qu'on discutât cette.

1. « Que les prétensions et sûretés appartenantes à M. le duc de Parme soient expliquées et stipulées suivant l'esprit de l'article V de la Quadruple alliance. »

2. A. E. F. Mém. et Doc., 486, f° 79.

3. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 20 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 174.

4. La question de la Toison d'or.

5. Les plénipotentiaires français au Roi, 30 avril 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 486.

« disposition purement domestique [1] ». « Elle n'intéresse point le repos et la tranquillité publique ; elle n'a été demandée ni désirée de personne [2]. » Etrange sophisme qui cachait mal le but secret de la politique française : le partage du domaine des Habsbourg en cas d'absence d'héritier masculin. « Ce sont les raisons du cardinal Dubois pour justifier toutes les mesures qu'il prenait [3]. » Townshend, fidèle à son système, pensait de même ; sa réponse sèche à Stahremberg [4] combla de joie Chavigny et Morville [5]. Mais ce n'était pas absolument l'avis de Polwarth et de Withworth, qui, non sans clairvoyance, se persuadaient qu'on pourrait faire payer la signature de ce parchemin d'avantages pour l'Infant et de l'abolition de la Compagnie d'Ostende [6]. Il est vrai que les événements se précipitèrent de façon à ce que les demandes espagnoles seules furent vraiment discutées.

Les réponses réciproques furent remises du 10 au 15 mai [7] entre les mains des médiateurs. De part et d'autre ce fut une fin de non-recevoir absolue, aggravée du côté autrichien par la hauteur et l'ironie [8]. « L'on est persuadé que le roi d'Espagne n'insistera que sur celles de ses demandes qui seront jugées conformes à l'esprit et au sens littéral du traité de Londres, et qu'il accordera à S. M. I. ses demandes comme étant fondées sur le droit, la justice et les traités... S. M. I. ne s'opposera pas aux garnisons selon l'ar-

1. Le Roi, 7 mai 1724, *ibid.*
2. *Ibid.*
3. Considérations sur les demandes impériales. — Les plén. anglais à Newcastle, 20 mai, l. c.
4. Chavigny à Morville, 8 mai 1724. A. E. A., v. 347.
5. Morville à Chavigny, 19 mai, *ibid.*
6. Considérations... cité.
7. Les plénipotentiaires français au Roi, 19 mai 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 487.
8. Cf. A. E. F. Mém. et Doc., 487, f° 82.

ticle V, pourvu que cette disposition puisse s'exécuter conformément à la lettre du susdit Traité, sans molester les présens possesseurs, de leur consentement volontaire, sans troubler la tranquillité publique et sauf le domaine suprême de l'Empereur et de l'Empire. » Ainsi les uns invoquaient « l'esprit », les autres « la lettre » de la Quadruple alliance. « Comme S. M. I. n'a rien à discuter avec le duc de Parme, ny dans ce Congrès, ni relativement à la Quadruple alliance, elle ne refusera pas justice, s'il la demande a Vienne d'une manière décente. » Pour plus de clarté, Windishgraetz et Pentenriedter avertirent que si l'on introduisait de force les garnisons, « l'Empereur ne pourrait voir tranquillement porter la guerre en Italie [1] » ; et ils refusèrent nettement de recevoir le mémoire récapitulatif de San-Severino. « Alors les plénipotentiaires espagnols, écrivaient Saint-Contest et Rottembourg, nous ont dit qu'ils ne nous parloient plus comme à des médiateurs, mais comme à des garants qui étaient obligés de procurer à leur maître la justice qui lui était deue ; qu'on ne viendrait jamais à bout de rien obtenir de l'Empereur que par la force, qu'ils écrivaient au roi d'Espagne d'en requérir M. le marquis de Tessé et milord Stanhope [2] ».

Dans cette conjoncture délicate, Morville commença par tenir des propos énergiques. « Une si extraordinaire conduite demandait de vigoureuses résolutions, de la part du roi d'Angleterre et du roi de France, qui ne devaient pas se considérer comme les médiateurs, mais comme garants de la succession de D. Carlos [3] ». Mais ni lui ni Horace Walpole ne mettaient ces belles paroles à exécution : « tout déterminés que nous sommes à conserver une union et un accord

1. Les plénipotentiaires français au Roi, 29 mai, *ibid.*
2. *Ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 14 juin 1724. B. M. add. mss. 32739

étroits dans notre conduite vis-à-vis de l'Empereur, nous combattons, en quelque sorte, à qui prendra l'initiative et parlera le premier. Chacun de son côté, je crois, à l'intention, dans les affaires difficiles et importantes, de mettre l'autre en avant. [1] » On attendit donc, à Londres, d'être fixé sur les véritables intentions de la France : une lettre interceptée de Morville révéla qu'elles étaient telles qu'on les souhaitait [2] : Morville s'était décidé à agir à Madrid et à S. Ildefonse pour obtenir quelques facilités, et éviter à tout prix de se faire requérir comme garant [3]. Aussitôt Newcastle enjoignit à Stanhope de suivre Tessé et de se garder de toute initiative [4] ; il constatait déjà, avec un plaisir secret, le mécontentement de l'Espagne contre la France. Par contre, Morville demanda des ordres énergiques pour Saint-Saphorin, afin d'obtenir par des représentations combinées que la cour de Vienne modifiât ses demandes et acceptât celles du duc de Parme. Townshend, très à l'aise, affecta un grand zèle et une netteté brutale. « C'est insulter les puissances médiatrices que de vouloir leur prescrire ce qu'elles doivent traiter au congrès [5] ». Devant cette « manière d'agir extraordinaire », Saint-Saphorin dut exiger la révocation des ordres impériaux ; Du Bourg, stylé, lui laissa tout le poids et tout l'ennui de ces hautaines remontrances [6]. C'est ainsi que chacun des deux alliés poursuivait ses vues particulières, l'Angleterre travaillant à diviser l'Espagne et la France, la France travaillant à diviser l'Angleterre et l'Empereur.

Tout échoua à Madrid comme à Vienne. Philippe V, fort

1. *Ibid.*
2. Newcastle à Horace Walpole, 20 juin, *ibid.*
3. Morville à Chavigny, 11 juin 1724. A. E. A., v. 348.
4. Newcastle à Stanhope, 20 et 29 juin 1724. B. M. add. mss. 32739.
5. Townshend à Saint-Saphorin, 22 juin 1724. A. E. A., v. 348.
6. Saint-Saphorin à Townshend, 22 juillet 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 52.

des engagements secrets du Régent et de Dubois [1], s'obstinait à maintenir toutes ses prétentions ; le congrès était accroché au mémoire récapitulatif. Pour l'Empereur, il avait consenti à le recevoir, à la condition qu'il eût rapport au traité de Londres [2]. Le 22 août, Windischgraetz et Pentenriedter daignèrent le prendre, non sans difficultés [3] : « les demandes du duc de Parme leur firent l'effet des pilules d'un apothicaire qu'on aurait oublié de dorer : elles leur tournèrent sur l'estomac, si bien que nous nous attendions, le vendredi suivant, jour du rendez-vous pris pour la réponse, à les leur voir rendre toutes ou au moins en grande partie. [4] » Leur réplique fut d'une extraordinaire impertinence [5]. Le mémoire récapitulatif était appelé « un écrit incongru ». Les ministres impériaux déclaraient ne pouvoir assez admirer « l'aplomb avec lequel le susdit duc avait osé écrire un libelle à ce point informe... l'offrir auxdits plénipotentiaires pour le présenter à l'Empereur, par l'entremise desdits médiateurs, manquer au respect dû à une Majesté si considérable par cette pétition inconvenante... » Cette pièce, « la plus inconcevable qui fût produite en pareille occasion [6], était l'œuvre de Pentenriedter, soutenu par Rialp et l'Empereur lui-même, avec qui il correspondait secrètement [7]. Sans doute, devant les protestations des médiateurs, elle fut désavouée dans la forme par le prince Eugène et

1. Cf. A. E. F. Mém. et Doc., 489, f° 148. — Réponse espagnole. Le roi d'Espagne « s'en confiait à leurs engagements et à leur parole » (des médiateurs). — Cf. Mémoires de Chavigny.

2. Morville à Broglie, 8 août 1724. A. E. A., 348.

3. Les plénipotentiaires au Roi, 23 août. A. E. F. Mém. et Doc., 489.

4. Withworth à G. Tilson, 23 août. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 175.

5. A. E. F. Mém. et Doc., 489, f° 47 (en latin).

6. Newcastle aux plénipotentiaires, 6 septembre. R. O. l. c.

7. Saint-Saphorin à Townshend, 22 septembre 1724. R. O. l. c. Germany, 53.

Sinzendorf ; mais elle n'en demeura pas moins l'expression de leur pensée; « leur résolution fixe et déterminée était de ne recevoir aucune demande du duc, comme n'ayant aucun rapport avec la Quadruple alliance et de ne se laisser engager dans aucune négociation à ce sujet [1] ». « L'Empereur, écrivait Saint-Saphorin, est capable de se roidir contre les plus grands dangers, s'il croit sa gloire intéressée [2] ». Sans doute, il ne désirait pas une rupture, mais il était susceptible d'un coup de tête, « par hauteur ».

Le pire, c'est que la cour d'Espagne, depuis la mort de Louis Ier, dominée par la Reine et le parti italien, se montrait intransigeante et agressive, cherchant la guerre, à n'en pas douter. Un des premiers actes de Philippe V, remonté sur le trône, avait été de réveiller l'affaire de Sienne [3]. Les plénipotentiaires espagnols, écrivaient les Français, « ne regardent pas les réponses [impériales] comme un mal, mais comme un bien [4] ». — « Trouvez bon que je vous dise, écrivait Beretti-Landi à Tessé, sans me servir de termes ampulleux, qu'il ne s'agit pas moins par les résolutions qu'on prendra en Espagne respectivement, en France et en Angleterre sur les idées violentes de l'Empereur, ou de maintenir en Italie quelque espèce de vie, ou de mettre la pierre sépulcrale sur son tombeau ; tous tempéramens qu'on cherchera différens de ce que nous avons honnêtement et prudemment prétendu, sont des emplastres qui couvriront des playes, mais ne les guériront pas... J'ai lu dans Velleius Paterculus une espèce de maxime que je crois entièrement applicable à notre cas vers les Allemands : *Aut bellum inter eos popu-*

1. Relation commune de Saint-Saphorin et Du Bourg, 15 octobre 1724, *ibid.*

2. Saint-Saphorin à Townshend, 9 septembre 1724, *ibid.*

3. Morville aux plén. français, 9 octobre 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 488.

4. Les plén. fr. au Roi, 2 septembre 1724, *ibid.*

los, aut belli preparatio aut infida pax [1] ». « A-t-on rien fait depuis dix ans ? ajoutait-il un peu plus tard ; peut-on espérer qu'on en fera dans mille ? Et les autres puissances qui, sans s'en apercevoir, ont fini de mettre l'Italie en esclavage par le traité de Londres doivent-elles souffrir que les chaînes se serrent davantage par ce reste de sacrifice si tragique ? Ni l'honneur, ni la conscience, ni la raison d'Etat le requièrent, si ces mêmes puissances veulent bien y faire réflexion. Une seule excuse légitime y seroit qui est que les affaires de France et d'Angleterre fussent dans une telle crise de n'y pouvoir apporter le remède nécessaire ; au contraire, monsieur, ce sont les intérêts de l'Empereur qui sont dans la crise : ce prince, tout fier qu'il est dans ses projets, n'a pas de successeur mâle. Il songe à faire le prince de Lorraine héritier de ses successions et de la dignité impériale. Et, en vue de cette idée, il tâche d'obtenir le consentement de quelques princes d'Allemagne pour le faire électeur le plus tôt possible. Il a les affaires de Pologne en tête : il craint le czar et le roi de Prusse. Il sait que les Napolitains et les Siciliens changeraient volontiers de maître, si une occasion favorable se présentait. Si toutes ces grandes particularités sont véritables, et si je ne suis pas trompé par des avis pareils que je reçois de toutes parts, je demande encore une fois à V. E. si ce n'est pas l'Empereur qui est dans la crise et si l'Espagne, la France et l'Angleterre, *saccando la cava*, ne sont plutôt en état de le forcer de venir à ce congrès à des conditions qui tempèrent les préjudices et radoucissent les injustices des deux traités précédents ?... Voilà les raisons pour lesquelles je pense que, pendant que nous avons l'occasion, nous devrions émousser les forces de l'Empereur en Italie, autant qu'il est possible, afin que l'Infant D. Carlos y arrivant, ne se trouve environné de tous côtés

1. 28 octobre 1724, *ibid.*, 489.

et au lieu d'entrer dans des états qui lui ont été adjugés, n'entrât plustôt dans une prison [1]. » Telle était, sûrement, la pensée d'Elisabeth Farnèse, dont on retrouve l'âpre passion dans cette lettre. Le 5 novembre, le courrier d'Espagne rapportait l'ultimatum de la cour : la réception et la discussion de tous les griefs du duc de Parme, sans en excepter aucun.

Les médiateurs étaient dans un cruel embarras. A Versailles, les avis se partageaient. Morville jugeait les prétentions du duc en partie injustifiées [2] et de peu de conséquence, « quelques arpents de terre » [3]. Tout occupé de ses négociations dans le Nord, il se montrait fort pressé de clore, par une cote mal taillée, cette dangereuse discussion ; il proposait de rejeter à la fin du congrès les réclamations parmesanes, et de nommer des commissaires pour faire une enquête. Par contre, Fleury souhaitait des représentations à l'Empereur dans les termes les plus forts [4] ; il avait envie de plaire à l'Espagne et à l'Angleterre. Le conseil du 8 octobre fut très long, et animé par un débat que l'opposition personnelle des deux hommes rendait plus âpre. L'évêque céda, satisfait d'avoir montré ses sentiments. Morville eut alors l'adresse de faire proposer par les plénipotentiaires anglais un article de traité où S. M. I. s'engageait à ne point troubler le duc de Parme dans la tranquille jouissance de son duché, sur le pied des traités de Londres [5] ; la proposition fut désagréable aux Espagnols, et Newcastle réprimanda vivement Polwarth et Withworth de

1. Beretti-Landi à Tessé, 4 novembre 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 489.
2. A Broglie, 31 août 1724. A. E. A., 348.
3. Horace Walpole à Newcastle, 10 octobre 1724. B. M. add. mss. 32740.
4. *Ibid.*
5. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 8 octobre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 175.

l'avoir prise à leur compte [1]. En Angleterre on n'était pas moins perplexe. Les plénipotentiaires anglais à Cambrai, dans une lettre confidentielle à Townshend [2], que celui-ci adressa, non sans une semonce, à leur chef Newcastle, signalaient les vues particulières de la France, qui ne tendaient à rien moins qu'à brouiller irrémédiablement l'Angleterre et l'Empereur, tandis qu'à la cour de Versailles, on considérait la Grande-Bretagne comme l'ennemie naturelle ; ils demandaient que le ministère « fît mouvoir la machine sans en avoir l'air » et obtînt, dans cette grave circonstance, des concessions sur la question d'Ostende que les Impériaux seraient un jour où l'autre obligés de faire, par le besoin qu'ils auraient des Anglais. Un avertissement analogue venait de Saint-Saphorin [3]. « Je comprends aisément, écrivait-il à Townshend le 15 octobre 1724, combien il est important de ne rien négliger pour satisfaire les cours de France et d'Espagne, et qu'il n'y a pas de comparaison, dans les circonstances présentes, entre les inconvénients qui peuvent résulter du dépit et de la colère que l'on inspire par là icy et entre les avantages qu'une bonne harmonie de S. M. avec les deux branches de la maison de Bourbon procure au commerce et surtout à la tranquillité du royaume. » Seulement, « il faut avoir devant les yeux deux grands objets : 1° Satisfaire l'Espagne sans guerre avec l'Empereur ; 2° diriger les choses de manière que cette cour-cy croye toujours avoir besoin de nous. » Et Saint-Saphorin espérait un arrangement, si l'on se contentait d'un acte de garantie de la part des médiateurs, en faveur du duc

1. Newcastle aux plén., 21 octobre, *ibid.*. — Cf. A Horace Walpole, 19 octobre. B. M. add. mss. 32740.

2. Withworth l'adresse le 2 août à Tilson pour Townshend. Celui-ci (6 août) le réprimande. Le 23 août, les plén. anglais écrivent à Newcastle (very private). R. O. 1. c., 175.

3. R. O. 1. c. Germany, v. 53.

de Parme. Les frères-ministres eux-mêmes n'étaient pas entièrement d'accord. Horace, docile aux suggestions de son frère, s'efforçait de rester neutre et inactif. Townshend, au contraire, impatient d'agir, se saisit brusquement de la direction de l'affaire et rompit le nœud gordien ; mais ce fut de façon à mettre la cour de Versailles dans une position difficile.

Le 18 octobre, il composait, avec une lettre de Morville du 31 août, un nouveau mémoire à présenter au nom du duc de Parme, réduit aux griefs et aux demandes ayant un indéniable rapport avec la Quadruple alliance [1]. Ce n'était qu'un brouillon, qu'il voulait n'être qu'un simple résumé des conférences entre le comte de Broglie et lui ; il fallait d'abord que la France l'approuvât, et que l'Espagne l'acceptât. Morville, malgré Fleury, le rendit plus exsangue encore et sur une sorte d'espérance que les Impériaux feraient quelques concessions, l'envoya à Tessé le 26 octobre. A la vérité, sous sa forme nouvelle, le mémoire reçut mauvais accueil à Vienne. Alors Townshend proposa hardiment deux déclarations, l'une énonçant les droits du Farnèse et affichant l'intention de la part des médiateurs de le soutenir, l'autre prévenant l'Empereur du transport des garnisons suisses à Porto-Ferrajo et à la Spezia [2]. Si la cour de France eût accepté, c'était la guerre : heureusement, M. le Duc répondit par une fin de non-recevoir ; il n'était pas hostile à la guerre « au moment qu'elle sera devenue nécessaire, soit pour forcer l'Empereur à tenir ses engagements, soit pour s'opposer aux desseins ambitieux qu'il pourrait former au préjudice de la tranquillité publique » [3] ; mais il voulait les déclarations

1. Broglie à Morville, 19 octobre 1724. A. E. A., v. 349. — Cf. Newcastle à Horace Walpole. B. M. add. mss, 32741.

2. 6 novembre 1724. Mémoire formé par les ministres d'Angleterre. A. E. A., 349. — Cf. *ibid*, la déclaration.

3. Le duc de Bourbon à Broglie, 16 novembre. A. E. A., 349.

orales et se défendait d'imposer les garnisons au grand-duc de Toscane contre sa volonté. Pour se dérober à l'alternative pénible où l'attitude catégorique de Townshend le mettait, Morville cherchait à escamoter la difficulté ; ayant arraché son consentement au duc de Parme [1], il voulait qu'on produisît le mémoire Townshend-Morville et les déclarations, en passant outre à l'opposition des Espagnols ; il envoya même à Cambrai toutes les pièces, sans prévenir le conseil, à la grande irritation de Fleury [2]. Mais Townshend demeura ferme à attendre de Madrid une réponse qui n'arrivait pas, attentif à ne point déplaire à Philippe V et à ne brusquer que dans le cas d'un accord unanime.

IV

Une raison explique l'empressement de Morville à en finir, c'était le désir de rendre inutile la mission du marquis de Monteleone [3]. Celui-ci était envoyé en France et en Angleterre pour y négocier l'envoi de Suisses en Toscane, sous la protection de trente mille Franco-Espagnols réunis à Toulon et d'une flotte anglaise [4], si le grand-duc de Toscane et l'Electrice Palatine ne consentaient pas bénévolement, et moyennant avantages, à recevoir Don Carlos. Au préalable, le marquis se chargeait d'aller à Florence, pour provoquer plus que pour convertir, et demandait avec candeur qu'on mît sous ses ordres les deux chargés d'affaires français et an-

1. Horace Walpole à Newcastle, 20 et 25 décembre 1724. B. M. add. mss. 32741.

2. *Id.*, 1er janvier 1725, *ibid.*

3. Horace Walpole à Newcastle, 10 octobre 1724, *ibid.*, 32740.

4. Instructions du 30 mai 1724. — Cf. Syveton : *Une cour et un aventurier*.., p. 29-31. — Baudrillart, op. c. III, 123 sq. — Cf. A. E. A., 349. Pièces relatives à la négociation de Monteleone.

glais [1], de la Bastie et Francis Colman. Stanhope révèle les moyens dont il comptait se servir pour entraîner les médiateurs : au duc de Bourbon, le Sicilien devait proposer une entente au sujet de la succession de France [2] ; pour les Anglais, il avait mieux encore : une lettre autographe de Philippe V offrant à Georges Ier une alliance séparée et secrète, une correspondance personnelle, l'assurance que la cour d'Espagne ne voulait devoir qu'à la Grande-Bretagne l'établissement de l'Infant en Italie [3]. Ainsi, bon gré, mal gré, l'Angleterre et la France allaient se trouver mises au pied du mur.

Newcastle, Townshend et Horace Walpole étaient inquiets et agacés : « Rien ne saurait être plus fou et plus extravagant que les projets de Monteleone ; ils semblent uniquement forgés pour flatter les goûts d'un roi malade et d'une reine pleine de l'esprit d'intrigue, d'artifice et de domination [4]. » Aussi les instructions d'Horace et de Stanhope portaient-elles de ne l'encourager ni le décourager, de l'écouter, et d'arguer une entière ignorance des intentions de S. M. B. à cet égard [5] ; Horace, en particulier, devait prendre le mot d'ordre chez Fleury. Le souci dominant était d'éviter le voyage de l'ambassadeur espagnol à Londres ; la crainte poursuivait les Anglais de se voir obligés de mettre le holà, si la France acquiesçait, ou de ne pas paraître approuver assez. Pour sortir d'embarras et transporter la négociation à Paris, Townshend accepta les offres d'un collaborateur volontaire. C'est une physionomie curieuse que celle de lord Peterborough. Amiral, général, diplomate, favori de

1. Le Duc à Broglie, 28 décembre 1724, *ibid.*

2. Cf. sur ce point Stanhope à Carteret, 15 avril 1724. B. M. add. mss. 32738. — Horace Walpole à Newcastle, 15 et 21 juin, *ibid.*, 32739.

3. Stanhope à Newcastle, 28 mai 1724, *ibid.*, 32739.

4. Newcastle à Horace Walpole, 15 juin 1724, *ibid.*

5. Newcastle à Stanhope, 16 juin, et à Horace Walpole, 15 juin 1724, *ibid.*

Guillaume III, qui le fit premier lord de la Trésorerie et comte de Monmouth, puis brouillé avec lui, dépouillé, pour avoir intrigué, de toutes ses charges, ce grand seigneur maniaque et original avait trouvé moyen de s'aliéner à peu près tout le monde, outre le Roi [1]. Intrigant infatigable par goût, remuant, étourdi, imaginatif et chimérique, tacticien fantaisiste et ambassadeur amateur, il avait eu des missions de parade, qu'on lui confiait pour se débarrasser de lui. En 1711, il était à Vienne envoyé extraordinaire ; il revint par Venise, mêla l'amour à la politique, s'éprit de la chanteuse Anastasia Robinson et l'épousa ensuite ; il erra en Italie, conspira contre le Prétendant, se fit arrêter à Bologne, se mêla de lui-même aux négociations qui amenèrent la chute d'Albéroni [2] ; « étoile tombée » depuis l'avènement de Georges Ier, qui ne l'aimait guère, ce « vieux Don Quichotte » [3], « toqué, menteur et fripon plus qu'homme sur terre » [4], restait cependant un des débris les plus séduisants de la société artiste et lettrée du temps de la reine Anne. Toujours endetté, toujours fastueux, il réunissait à Parson's Green, près de Londres, ou à Bevis-Mount, près de Southampton, Locke, Newton, Swift, Pope, Arbuthnot, Gay. Horace appelait « charlatan » [5] cet affairé et ce vagabond, mais Townshend conservait la plus vive amitié pour son neveu, Stephen Poyntz, qui fut son bras droit en Suède, et, par considération pour lui, il se servit de l'oncle, tout en s'excusant auprès d'Horace Walpole de le mettre dans leur secret [6].

1. Ses querelles avec l. Somers, Marlborough, et l'archiduc Charles en Espagne.
2. Townshend à Horace Walpole, 14 août 1724. B. M. add. mss. 32740.
3. l. Chesterfield, cité dans le D. O. N. B., art. Peterborough.
4. Swift, cité dans le D. O. N. B., art. Peterborough.
5. Horace Walpole à Delafaye, 19 août 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 180.
6. Townshend à Horace Walpole, 14 août. B. M. add. mss. 32740.

Pour cette mission, qui devait rester secrète et dont Broglie ne se douta guère [1], lord Peterborough reçut de Townshend un mémorandum [2], manière d'instruction qui lui permettait de parler au nom de S. M. B. Il devait « dissuader Monteleone de ses projets extravagants », et le mettre en garde contre les interprétations abusives de la Quadruple alliance, surtout s'arranger pour l'empêcher de venir à Londres. L'important était de convaincre le marquis du danger de tout projet relatif à la succession de France : si le roi d'Espagne se laissait séduire par ces chimères, « l'Angleterre et les meilleurs amis de S. M. concevraient une telle jalousie qu'ils ne pourraient plus être d'aucune utilité à l'Espagne ». Chimère, également, le projet d'une Quadruple alliance nouvelle contre l'Empereur, entraînant une conquête et un partage des Pays-Bas : c'était là un dessein grandiose dont Monteleone avait probablement flatté l'esprit du marquis de Tessé et de Vandermeer et dont l'un et l'autre s'étaient fait l'écho, en s'en attribuant mutuellement la paternité [3]. « Il faut convaincre Monteleone que ce projet ou n'importe lequel ayant rapport à la Flandre serait une pure folie, une catastrophe [4]. » Par contre, lord Peterborough pouvait assurer Philippe V de son appui, tant qu'il s'en tiendrait à l'exécution des traités de Londres. « L'établissement de D. Carlos est agréable aux puissances maritimes et il est tel en lui-même, à cause de la situation de ces contrées, qu'il laisse à ces puissances la liberté d'agir dans la mesure qu'elles jugeront convenable sans compromettre les grands intérêts fondamentaux des deux nations [5] ; en sorte qu'elles peuvent être plus ou moins favorables à la France et à l'Espagne

1. Broglie à Morville, 16 octobre 1724. A. E. A., 349.
2. B. M. add. mss. 32740, f° 43.
3. Cf. Stanhope à Newcastle, 26 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.
4. Memorandum pour Peterborough, l. c.
5. Hollande et Angleterre

selon les encouragements que ces deux couronnes leur donneront [1]. » Cette transition nette et lapidaire amènerait un autre thème de conversation ; l'expression des regrets que l'Espagne n'eût pas soutenu au congrès la question de l'abolition de la Compagnie d'Ostende, la demande de rappel de Patrick Lawless, qui s'était mis en travers. Enfin, Peterborough était chargé de pousser à des actes de vigueur les ministres français et d'utiliser l'amitié de Monteleone et de Kourakin pour presser la conclusion de l'alliance moscovite.

Enchanté de négocier, Peterborough, très probablement muni de recommandations verbales de Townshend, dépassa ses instructions, prit des airs mystérieux, s'agita et donna bientôt cours à son exubérance naturelle [2]. Il était fort ennemi de Charles VI ; il renchérit donc sur Monteleone et fit retentir la cour de Fontainebleau de plans guerriers et diplomatiques grandioses : Le conflit allait éclater, l'armée française paraîtrait en Italie, la flotte anglaise dans la Méditerranée ; l'Empereur perdrait la Sicile : à qui la donnerait-on ? « Peterboro' est perplexe ; il ne le sera pas longtemps » [3]. Pour la Flandre, notre excentrique envoyé l'offrait aux Hollandais ; avec plus d'art et de mesure, Monteleone tenait des discours analogues. M. le Duc s'irrita contre ces bavards compromettants. Fleury, plus calme, les éconduisait civilement [4]. Morville demeurait « si pacifique, si sec, si taciturne que Sa Seigneurie n'avait pas le courage ni la présence d'esprit nécessaires pour essayer d'animer ce flegmatique personnage et l'amener à prendre de vigoureuses mesures avec la Grande-Bretagne » [5]. Le noble lord lui-

1. Memorandum, l. c.
2. Cf. BAUDRILLART, op. c. III, 121.
3. Horace Walpole à Newcastle, 2 septembre 1724. B. M. add. mss. 32740.
4. *Id.*, 2 et 8 septembre, *ibid.*
5. *Id.*, 8 septembre, *ibid.*

même fut bientôt découragé et persuadé qu'il n'y avait rien à tirer de la cour de France. « Si V. S. pouvait jeter un coup d'œil sur les ministres français, vous seriez stupéfait ; les deux qui sont à la tête de la guerre et de la marine sont de tout jeunes seigneurs, avec de petites perruques poudrées et des mouches sur le visage pour accroître leurs charmes : A peine ont-ils plus de vingt ans ; ils sont tels que je les désirerais si nous devions n'avoir avec la France aucun intérêt commun. C'est là ce qu'il y a de moins étonnant ; ceux qui ont grandi sous le feu Roi sont laissés de côté ; aussi ne reste-t-il pas grand choix ; je ne suis pas surpris de leurs discours pacifiques ; les vieux maréchaux de France sont riches, amoureux de leur repos ; ils ne veulent pas qu'on les réforme comme inutiles, et les prétendants plus jeunes sont hostiles à la guerre, de peur d'être déçus dans leurs espérances d'y commander. Le luxe et le plaisir dominent ; la phrase ordinaire, depuis les plus considérables jusqu'aux plus humbles est : « pourquoi la guerre ? nous n'avons rien à désirer ; nous ne voudrions pas un colombier de plus ! » [1] Sans doute, M. le Duc était bien disposé, mais « il ne demandait qu'à sacrifier l'ambition naturelle de la gloire des armes, à celle d'être un ministre fidèle de S. M. Tr. Chr., et de favoriser la prospérité et la tranquillité de son royaume, afin de le laisser dans un état florissant... La nation française, jadis si formidable, est subitement tombée en léthargie [2] ». A la vérité, si Townshend et Peterborough déploraient l'inertie de la France, Horace Walpole et son frère n'étaient guère plus disposés que Morville et Fleury à brouiller les cartes. « Je ne vois qu'un remède, écrivait Horace à Newcastle, c'est de laisser s'évaporer les fumées de ces têtes surchauffées, de s'ébahir, d'admirer, de s'amuser un peu :

1. Peterborough à Townshend, 9 septembre 1724, *ibid.*
2. Citation de Peterborough dans la lettre d'Horace Walpole du 8 septembre, l. c.

puis nous retournerons à notre vieille méthode, simple et bête : nous négocierons encore et nous maintiendrons partout la tranquillité [2]. »

De pareilles dispositions condamnaient à l'avance la mission de Monteleone à un échec. Lorsque le marquis eut proposé deux projets du traité [2] entre les trois puissances, qui ne tendaient à rien moins qu'à la guerre, le conseil du Roi fut unanime à les rejeter [3]. Pourtant M. le Duc, Fleury et Morville tombaient d'accord qu'il fallait resserrer l'union des trois couronnes [4], en réduisant le nouveau pacte à l'exécution de la Quadruple alliance [5]. L'Angleterre et la France promettaient leurs bons offices, en évitant soigneusement de désigner l'Empereur, puis leur aide en subsides et en troupes : mais tout se subordonnait au succès de la mission de Monteleone à Florence ; encore Morville l'avait-il prévenu qu'on n'y appuierait aucune démarche contraire « aux lois des fiefs italico-germaniques. » [6] Le secrétaire d'Etat avait préparé à l'Espagnol une instruction qui n'était point exempte d'ironie. Monteleone communiquerait au Grand-Duc le texte du traité de Londres, en le priant d'y adhérer ; ce traité « ne lui a ôté que le droit de disposer à son gré de ses états, supposé qu'il l'eût. » Il le préparerait à recevoir les Suisses, « nation sage, réservée, point inquiète, fidèle à

1. Horace Walpole à Newcastle, 2 septembre, l. c.

2. Horace Walpole à Newcastle, 10 novembre 1724. B. M. add. mss. 32741.

3. *Id.*, 14 novembre. Pourtant Tessé affirmait que ces projets étaient connus d'avance à Versailles et approuvés. De la Bastie, beau-frère de Bonnac, devait conférer à Florence avec Monteleone. — Stanhope à Newcastle, 26 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.

4. Horace Walpole à Newcastle, 14 novembre, *ibid.*, 32741. Cf. Newcastle à Horace Walpole, 20 novembre, *ibid.*

5. Le Roi à Broglie, 28 décembre 1724. A. E. A., 349.

6. Tous les projets et instructions sont aux A. E. A., 349, décembre. Cf. Le Roi à Broglie, 8 décembre 1724, *ibid.*

ses engagements, à qui plusieurs princes confient le soin de leurs propres personnes. » Pour obtenir ces complaisances, Monteleone arrivait les mains pleines : une garantie solennelle des Etats Toscans, un titre d'Altesse Royale. Pour la Princesse Palatine, qui méritait « l'estime des rois médiateurs pour ses vertus et son esprit élevé au-dessus de son sexe » [1], on paierait sa renonciation d'une somme d'argent, ou d'une ville à son choix, sauf Florence, avec la tutelle de l'Infant et la régence. Ce projet, que Monteleone accepta à contre-cœur, n'engageait à rien ; il avait l'avantage de traîner en longueur une négociation sans utilité. Toutefois il pouvait amener un conflit, et le marquis y comptait bien. D'autre part, en s'arrêtant à cette décision, Morville, d'accord avec Fleury, voulait se débarrasser de Monteleone, en l'envoyant à Londres chercher une approbation et un appui [2]. Or le projet, si anodin et si inoffensif fût-il, avait paru encore trop compromettant au ministère anglais, mis en demeure de se décider. Si Newcastle avait d'abord approuvé l'idée de resserrer l'alliance de 1721 [3], le roi Georges, le traité rédigé, le désapprouva tout entier, morceau par morceau [4]. De même qu'à Cambrai, la solution semblait reculer chaque jour davantage.

Du reste, Philippe V n'avait point accepté le projet Morville-Monteleone [5], pas plus qu'il n'acceptait le projet Morville-Townshend. Toutes les instances de Tessé, prudemment suivi par Stanhope, avaient été inutiles. Après un in-

1. Cf. Saint-Saphorin à Townshend, 12 avril 1724. « C'est la dernière femelle de la maison de Médicis et qui me paraît aussi mauvaise et aussi intrigante que l'ont été presque toutes les femmes de cette famille. » R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 52.

2. Horace Walpole à Newcastle, 3 février 1725. B. M. add. mss. 32742.

3. Newcastle à Horace Walpole, 20 novembre.

4. Broglie à Morville, 27 janvier 1725. A. E. A., 350. Newcastle à Horace Walpole, 26 janvier. B. M. add. mss. 32742.

5. Morville à Broglie, 19 janvier 1725. A. E. A., 350.

quiétant silence de deux mois, l'ambassadeur français reçut l'ordre, avant son départ, de faire de nouvelles prières ; le 22 janvier 1725, son éloquent plaidoyer ne lui valut que des réponses intransigeantes, froides et obstinées [1]. Stanhope, ayant lu la relation de l'entrevue, courut chez Grimaldo et obtint le lendemain la confirmation écrite, de la main de Philippe V [2], des réponses faites par le Roi au maréchal. La situation était désespérée, bien que le roi de France affichât sa croyance en l'efficacité de nouvelles démarches. Depuis novembre régnait à Paris comme à Cambrai un silence de mauvais augure ; et depuis que le renvoi de l'Infante était décidé, le ministère français redoublait de circonspection. L'impatience fébrile de la reine d'Espagne s'était lassée de la politique de temporisation de la France. Et pourtant, si la cour de Madrid avait su attendre, Morville travaillait pour elle. Tandis que se déroulaient les évènements du congrès, il avait l'espérance de consommer victorieusement dans le Nord les négociations auxquelles il s'était donné tout entier.

V

Pendant un an et demi, on peut dire que la politique française s'est employée presque uniquement à la conclusion d'une triple alliance défensive, entre la Russie, l'Angleterre et la France, à laquelle on comptait joindre ultérieurement la Prusse, la Suède et les Etats Généraux. L'élaboration difficile de cette ligue du Nord contre l'Empereur explique les lenteurs du congrès de Cambrai. L'alliance mos-

1. Stanhope à Newcastle, 25 janvier 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 92.

2. Minute de ce que M. Stanhope a dit au marquis de Grimaldo dans la conférence au Pardo, le 24 janvier 1725. Traduction de l'espagnol : annotations écrites à la main (à gauche) de la main propre de S. M. C., le 25 janvier 1725. Appendice.

covite qui en est la base fut la dernière pensée de Dubois. A Morville revient tout l'honneur de l'avoir comprise et mise à exécution. « L'alliance russe est le principal fondement et la principale vue de sa politique dans les affaires étrangères [1] ». En tout ce qui la concerne, Morville a l'entière direction de la diplomatie ; il agit sur M. le Duc par lui-même, par Pecquet le fils, surtout par La Marck, partisan déterminé du czar. « Ils regardent l'alliance russe comme préférable à toute autre [2] ». Malheureusement, Morville se heurte à l'opposition de Fleury, désireux de ne pas subordonner tout le système politique à une négociation des plus chanceuses, à l'inertie et à la résistance des Anglais, toujours ombrageux et méfiants. Et au surplus, la mauvaise volonté du czar à faire sa paix avec le roi Georges, ses ambitions et ses projets aventureux apportèrent des obstacles presque insurmontables à l'union souhaitée. Il s'en fallut pourtant de bien peu qu'elle n'aboutît ; et la félure fut l'œuvre non des hommes, mais des évènements.

L'arbitrage dont la cour de France s'était chargée entre l'Angleterre et le czar était pour le moins aussi pénible que la médiation de Cambrai. Quoiqu'on ne sût rien d'absolument positif, au début de son ministère, M. le Duc avait, pour tâter le terrain, laissé entrevoir quelques-unes des réclamations possibles de Pierre-le-Grand : des récriminations au sujet de la paix séparée anglo-suédoise, en 1718 ; une intervention amicale en faveur des ducs de Mecklembourg et d'Holstein ; la demande de l'exemption pour la Russie des péages du Sund [3]. Les réponses de Carteret ne furent pas encourageantes. « Il n'est pas besoin de la discussion du passé ; il convient davantage de regarder en

1. H. Walpole à Newcastle, 29 septembre 1724. B. M. add. mss. 32740.
2. *Id.*, 9 août, *ibid.*, 32739. — Cf. 26 septembre, *ibid.*, 32740.
3. Le Duc à Chavigny, 24 décembre 1723. A. E. A., 346.

avant et d'oublier plustôt que de rappeler ce qui a donné occasion au refroidissement de leur amitié [1]. » Et il laissait prévoir un refus. En mars, arrivèrent des nouvelles peu satisfaisantes ; le 22 février précédent, se signait l'accord russo-suédois [2] ; ce traité, en apparence défensif, renouvelait les craintes que les velléités belliqueuses du czar avaient suscitées en 1723 : l'article secret engageait les deux puissances à faire restituer le Schlesvig au duc d'Holstein ; le czar et le roi de Suède convenaient de solliciter l'adhésion de l'Empereur [3]. Il parut, par quelques rumeurs d'armements [4], que le czar n'avait point abandonné ses vieux projets, et que la cour de Vienne était fort désireuse d'entrer dans la nouvelle alliance [5]. Townshend fut irrité et alarmé de cette diversion ; tantôt il songeait à renouer avec le Danemark la négociation rompue en 1723 [6], tantôt il recherchait quelque moyen d'accorder cet Etat et le duc ; il réclamait l'envoi d'un ministre français à Copenhague et

1. Carteret à Chavigny, 26 janvier 1724, *ibid.*, 347.

2. Cf. Rousset, I, 347.

3. Art. secret. Comme Son Altesse Royale le duc de Holstein s'est vu depuis tant d'années privé de son duché de Holstein-Schlesvig avec ses annexes, et qu'il importe beaucoup à S. M. le roi de Suède, aussi bien qu'à S. M. I. de Russie, que ce prince, qui leur appartient de si près à tous deux, soit restitué dans ce qui lui appartient et que par là la parfaite tranquillité soit rétablie dans le Nord, les deux Hautes Puissances s'obligent par ces présentes le plus fortement qu'il se puisse imaginer de pousser efficacement par leurs bons offices et de conseils communiqués cette affaire, tant à la cour de Danemark qu'à d'autres, et au cas que ces bons offices et représentations n'eussent pas un effet suffisant, les deux Hauts Contractants délibéreront entre eux et confidemment et avec d'autres puissances garantes, auparavant à cela engagées, et particulièrement avec S. M. I. Romaine, et examineront de quelle manière cette affaire pourrait s'entreprendre le mieux avec sûreté, etc...

4. Newcastle à Horace Walpole, 22 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.

5. Morville à Chavigny, 12 mai 1724. A. E. A., 348.

6. Chavigny à Morville, 3 avril 1724. A. E. A., 347.

à Stockholm pour y suivre les événements avec attention et reprochait à Morville de servir le czar en arrangeant la paix avec la Porte et le Sophi, au lieu de mesurer ses bons procédés à la conduite de Pierre-le-Grand [1]. Morville demeurait imperturbable, couvrant Campredon et Bonnac, niant tout danger et répondant du czar ; c'était sur les conseils du ministre français que ce dernier s'était rapproché de la Suède [2] ; la politique de la France était claire. Morville ordonna néanmoins des représentations sur l'article secret : mais il réclamait de Townshend une attitude moins intransigeante et travaillait à l'amener à l'idée d'un équivalent au duc d'Holstein pour le Schlesvig perdu [3], ainsi qu'il l'avait convenu avec les Moscovites. Au surplus, il affirmait chaleureusement la possibilité de l'accord et mettait tout son cœur à le négocier.

C'est dans ces circonstances qu'il communiqua au ministère anglais les propositions russes ; elles étaient si « exorbitantes » qu'il les accompagnait de quelqu'espérance qu'elles seraient modifiées [4]. L'indemnité pour les frais de la guerre russo-suédoise (1718-1721), après l'abandon de l'Angleterre, n'était pas une condition *sine qua non* ; on pouvait accorder facilement à Pierre l'arrestation des frères Weselowski, impliqués dans l'affaire du czarewitch. Il n'en était point de même des trois articles suivants, essentiels au commerce et à la politique moscovites dans la Baltique : 1° La franchise des péages du Sund ; 2° la restitution du Schlesvig au duc d'Holstein ; 3° l'évacuation du Mecklembourg par les troupes hanovriennes. Sur le premier point, Morville comptait que le czar se contenterait de simples offices ; sur les deux autres, il espérait des concessions récipro-

1. Newcastle à Horace Walpole, 6 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.
2. Réponses sur les dernières propositions, 1er août 1724. A. E. M., 16.
3. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.
4. Morville à Chavigny, 24 avril 1724. A. E. A., 347.

ques. Or, Townshend se montra inflexible [1] ; débarrassé de Carteret, il reprenait sa politique, non seulement parce qu'il craignait la Russie, mais aussi parce qu'il devait contenter son maître, « plus aheurté qu'on ne sçaurait croire à son point d'honneur avec le czar [2] ». On avait eu quelque peine à empêcher le Roi, à peine débarqué de son électorat, d'y revenir passer l'été de 1724, sous l'impression des nouvelles du Nord [3] ; il fallait donc que Townshend se montrât hanovrien. Aussi résista-t-il avec obstination et aigreur aux instances de Chavigny et refusa-t-il de discuter, bien qu'on fût assez disposé à trouver un expédient susceptible d'accommoder le duc d'Holstein [4] ; il se déroba également, lorsque Morville lui demanda un plan, un mémoire de griefs qui pût servir de base à une discussion [5]. Par contre, sa méfiance contre Morville s'accroissait ; il lui reprochait sa partialité pour la Russie, et accusait Campredon. A Paris, Horace Walpole parlait avec mépris de « l'indolence et du manque d'ardeur [6] » du secrétaire d'Etat, le taxant de « finasserie » et de « fausses habiletés ». C'était à ce moment précis que Morville escamotait au congrès la question d'Ostende. La France manquait à l'Angleterre, au moment où son concours lui était le plus précieux.

Dans le même instant, Horace Walpole agissait sur Fleury pour le déterminer à intervenir énergiquement. L'évêque se défiait de la Russie [7] ; il ne voyait dans cette alliance lointaine rien que de douteux et de précaire ; il se flattait de

1. Chavigny à Morville, 27 avril, *ibid.*
2. *Id.*, 8 juin 1724, *ibid.*, 348.
3. Cf Townshend au Roi, vers avril 1724. Coxe RW. II, 297 (Weston papers). — Lettre écrite pour détourner Georges Ier de son idée.
4. Newcastle à Horace Walpole, 6 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.
5. Morville à Chavigny, 2 mai 1724. A. E. A., 347.
6. Horace Walpole à Newcastle, 24 mai 1724. B. M. add. mss. 32738. « Stagnation and want of spirit. »
7. *Id.*, 22 avril 1724, *ibid.*

mieux contenir l'Empereur par la conclusion d'une nouvelle quadruple alliance comprenant la France, l'Angleterre, la Prusse et les Etats Généraux [1]. Cette idée, toute classique, ne lui était pas personnelle. Rottembourg l'avait exprimée de lui-même au congrès devant lord Withworth, en prévision d'une rupture ; la France et la Hollande auraient accédé au traité de Charlottembourg ; la part de la Prusse serait Berg et Juliers, celle de l'Angleterre et des Provinces-Unies, la destruction du commerce ostendais. Une pareille alliance n'eût pas été hostile au czar, mais neutre à son égard [2] ; elle constituerait, sans chercher plus loin, « une barrière suffisante contre l'Empereur, point essentiel pour les Français dans toutes leurs négociations [3] ». Ces dispositions de Fleury et la conversation de Rottembourg furent accueillies à Londres avec joie ; elles répondaient aux désirs de Townshend [4]. Le 10 mai, Newcastle donnait son adhésion sans réserve [5]. Le rapport de lord Withworth « plut infiniment » ; « la nouvelle combinaison, dit Townshend, présente un objet bien plus étendu et bien plus digne de la prévoyance de ce gouvernement [6] ». Le roi de Prusse, fort désireux d'avoir pour Berg et Juliers la garantie de la France, ne montrait pas une moins vive impatience. En juin 1724, Frédéric-Guillaume et Kniphausen écrivirent à Rottembourg pour presser l'envoi d'un ministre à l'effet de conclure [7]. Quant à la Hollande, son représentant à Paris, Corneille Hop, fort instruit

1. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 11 mai 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 174. — Rottembourg à Morville, 30 mai 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 487.

2. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.

3. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle. R. O. l. c. F., v. 174.

4. Newcastle à Horace Walpole, 6 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.

5. A Horace Walpole, *ibid.*

6. Chavigny à Morville, 18 mai 1724. A. E. A., 347.

7. Rottembourg à Morville, 26 juin, et Morville à R., 26 août 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 487 et 489.

du secret de la politique hollandaise [1], ne cessait d'engager le ministre français à faire des ouvertures qu'il assurait devoir être écoutées. Horace Walpole pressa vivement les choses ; il insista auprès de Fleury, promoteur du projet ; la question fut posée au conseil dès le 15 mai [2]. A la fin du mois, dans une conversation fort remarquable, l'évêque en développait les avantages. Si la question de l'équilibre en Italie regarde la France seule, l'Angleterre lui est nécessaire ; il est donc juste qu'elle concoure dans le Nord à la sûreté du Hanovre et de la Prusse, en se liant à ces puissances contre l'Empereur ; la Russie pourra toujours entrer dans ce groupement ; divisée avec l'Autriche en Pologne, elle agit au contraire dans ce pays en parfait accord avec la Prusse [3]. Ces considérations, dont la largeur de vues étonna Horace, Fleury les jeta sur deux feuilles de papier qui servirent à établir un mémoire, en juillet 1724 [4]. « Sa manière de penser est forte et vigoureuse, écrivait Horace, quoique sa manière d'agir soit calme et douce [5] ».

Malheureusement, Horace et Fleury se heurtèrent à l'opposition irréductible de Morville. « Je lui insinuai que quoique le Roi fût fort satisfait de ce que j'avais rendu compte des sentiments et des démarches de la cour de France à l'égard du czar, de la Suède et du Danemark, cependant si S. M. Russienne, contrairement à toute attente, revenait soudain à Saint-Pétersbourg, son traité avec les Turcs dans sa poche, et si sa flotte passait le Sund sans payer de droits, ou si quelque entreprise compromettait la paix dans le Nord.

1. Horace Walpole à Newcastle, 24 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.
2. *Id.*, 17 mai, *ibid.*
3. *Id.*, private, 31 mai 1724, *ibid.*, 32739.
4. Rapport sur la proposition faite à Cambray par M. de Rottembourg d'accéder à l'alliance anglo-prussienne, juillet 1724. A. E. A., 348, f° 87 (5 f°s).
5. Horace Walpole, 31 mai, citée.

pendant que nous nous contentions de négocier en paroles, de patienter et de nous appliquer à la réconciliation avec la Russie, j'avais peur qu'on ne m'accusât en Angleterre de m'être laissé amuser par des assurances dilatoires au lieu d'ajuster quelque chose de solide et d'essentiel qui pût arrêter ou prévenir cette mésaventure [1] ». Ce quelque chose de solide, c'était l'accession au traité de Charlottembourg. Mais Morville refusa ; d'abord par jalousie personnelle contre l'évêque [2] et pour empêcher son immixtion dans les affaires extérieures : en juin, M. le Duc observait aigrement à Fleury qu'il était bien zélé pour l'Angleterre et qu'il prenait sans doute son mot d'ordre à Londres [3]. D'autre part, par doctrine, par attachement obstiné à l'alliance russe, préalablement et préférablement à toute autre. En somme, il se défiait des Anglais et les soupçonnait de ne vouloir se servir de la France que pour l'abandonner ensuite. Le conseil prit, à la vérité, une décision de principe favorable aux désirs de Townshend. Mais Morville se refusa avec obstination à rien faire, jusqu'à ce qu'on eût une réponse de Saint-Pétersbourg [4] ; il blâma Rottembourg, lui enjoignit de temporiser avec le roi de Prusse, en attendant « les conjonctures qui permettent de faire avec quelque avantage usage de cette ouverture [5] ». Il composa même un mémoire où il opposait ses vues à celles de Fleury [6]. Favorable « en général » et

1. *Id.*, 17 mai, citée.
2. Horace Walpole à Newcastle, 24 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.
3. *Id.*, 14 juin, *ibid.*, 32739.
4. *Ibid.* Cf. Morville à Rottembourg, 5 juin 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 487.
5. *Ibid.*
6. Réflexions sur la proposition d'intervenir conjointement avec la Hollande dans le traité d'alliance défensive conclu depuis peu avec le roi d'Angleterre et le roi de Prusse, en y faisant entrer l'affaire d'Ostende, juillet 1724. (Le style est bien de Morville.) A. E. A., 348, f° 169.

désireux de ne pas répondre par « une négative absolue », il estimait que « le choix du temps et des moments ne pouvait pas être indifférent ». Il ne consentait à rien à l'égard de Berg et de Neufchatel, « sans envisager quelque utilité de la condescendance du Roi à cet égard... on ne doit pas prodiguer inutilement un moyen dont on pourrait se servir pour engager le roi de Prusse à entrer dans des vues qui pourraient concerner le Roi et sur lesquelles le roi de Prusse seroit plus difficile, lorsqu'il n'auroit plus rien à demander à S. M. pour ses convenances particulières. » A l'égard des Anglais et des Hollandais, Morville refusait « de se lier les mains » en entrant dans la querelle d'Ostende, et remarquait non sans ironie qu'en cette matière il ne s'agissait que de l'intérêt britannique. Ce mémoire, très froid pour les Anglais, concluait à la nécessité de gagner du temps et d'attendre. En vain, Horace Walpole voulut-il exciter l'évêque contre Morville, soutenu par le Duc ; mais Fleury n'était point combatif. « Ce n'est pas un génie assez entreprenant pour donner aucune alarme à ses voisins ; et il n'a pas assez de courage et de résolution pour persévérer malgré les oppositions, même quand il a raison : c'est là notre grand malheur [1]. » L'évêque répondit à Horace, avec douceur, qu'il ne pourrait obtenir de changement de politique que par un changement de ministère, à quoi il n'était pas encore décidé [2].

Alors, Townshend résolut de mettre Morville nettement en demeure de s'expliquer. Partout la situation était critique. A Cambrai, Espagnols et Impériaux paraissaient près de rompre. Au nord, le traité de Stockholm avait enflé les espérances des Holsteinois, dont les chefs au Sénat de Suède étaient Cronhielm, Welling et Cederhielm. Le Roi et les

1. Horace Walpole, 24 mai, citée.
2. *Id.*, 14 juin, citée.

patriotes perdaient courage ; le premier voulait abdiquer, la Reine seule l'en empêchait [1]. Le czar, libre depuis la conclusion de la paix avec la Turquie [2], arrivait à Revel et assemblait sa flotte. Depuis juin, Finch, envoyé anglais à Stockholm, avertissait que le duc d'Holstein allait être déclaré héritier présomptif. Le 3 juillet, Townshend écrivait à Horace Walpole une lettre catégorique et incisive, dont copie devait être donnée au ministre français [3] ; elle contenait « quelques vérités importantes ». « S. M. ne peut que se persuader que ce qui a engagé l'Empereur à donner de tels ordres à ses ministres [à Cambrai], c'est la persuasion que l'union si vantée des deux couronnes est loin d'être aussi parfaite que le monde pourrait l'imaginer maintenant. L'Empereur doit voir que si les deux cours agissent avec le plus grand concert et le plus complet accord à l'égard des affaires du Sud, les apparences ne sont en aucune façon les mêmes dans le Nord. Les Français sont en train de rendre au czar les services les plus signalés à Constantinople et partout ailleurs ; cependant ce souverain, en toutes circonstances, exprime la plus grande animosité vis-à-vis du Roi. M. de Morville doit apparemment savoir que la tranquillité du Nord est essentiellement nécessaire, non seulement pour soutenir la réputation, et pour affermir l'autorité indispensable de l'union des deux couronnes, mais aussi pour mettre le Roi mon maître en état de remplir avec dignité les engagements qu'il a contractés en vertu de la Quadruple alliance, et la part qu'il a assumée dans la médiation. La France devrait faire son affaire, non pas seulement de maintenir la paix pour le présent, mais encore d'éloigner tout ce qui pourrait donner au Roi le moindre soupçon d'un conflit dans le Nord, où il pour-

1. Horace Walpole à Newcastle, 2 août et 19 août 1724 (d'après Gedda, l'ambassadeur de Suède à Paris). B. M. add. mss. 32739 et 40.
2. Cf. VILLARS *Journal*, juillet 1724.
3. 22 juin-3 juillet. B. M. add. mss. 32740.

rait être impliqué. Ces constatations doivent avoir fait sur la cour de Vienne une impression d'autant plus forte, que, sans nul doute, on y a pu observer que, depuis peu de mois, les Français ont eu la faculté d'arranger les choses sur le pied qu'ils auraient voulu ; ils n'avaient qu'à mettre à leurs complaisances à l'égard du czar les conditions qu'ils auraient jugé à propos, pour lui faire payer leur appui, à l'effet de prévenir une guerre entre les Turcs et lui. La froideur inexplicable montrée par la cour de France en ce qui concerne l'affaire d'Ostende est une autre raison qui a pu induire l'Empereur à avoir de notre alliance une piètre opinion. Il y a un autre exemple qui, plus que tout, si la cour de Vienne en était informée, confirmerait les Impériaux dans leur manière de penser au sujet des deux couronnes ; ce sont les difficultés que font les Français pour accéder à notre traité avec la Prusse. La négociation avec le czar pour pacifier le Nord a presque duré deux ans et tout l'effet produit est que de temps en temps on nous dit qu'il est d'humeur plus traitable. Pourtant, si nous en jugeons par les propositions qu'il fait à quelques cours étrangères, ses sentiments à l'égard du Roi sont pires que jamais ; cependant, la France lui a rendu les plus grands services ; dernièrement, en demandant une réponse aux griefs dont le czar se plaint, la négociation est engagée dans une telle voie qu'elle peut être traînée en longueur aussi longtemps qu'il le jugera bon ; quand nous marquons notre désir qu'elle accède au traité avec la Prusse, on nous répond qu'il ne faut rien faire à présent de peur de désobliger le czar et l'Empereur. Vous m'accorderez donc, j'en suis persuadé, que, bien que toutes ces particularités ne puissent venir à la connaissance de l'Empereur, cependant les faits principaux sont en eux-mêmes si publics, qu'il ne peut pas ne pas les avoir remarqués ; vous avouerez aussi franchement qu'ils doivent lui avoir inspiré une faible idée de la conduite des deux couronnes, et l'avoir convaincu

qu'elles agissent sans aucun plan ou système général. » Après les reproches venaient les menaces. « En outre, le Roi ne sait pas comment la cour d'Espagne appréciera cette conduite, si sur le refus de l'Empereur de lui faire justice sur ses demandes, elle s'adresse au Roi pour requérir l'appui auquel il est astreint par ses engagements, et s'il répond, (ce qu'il fera sûrement, si les affaires du Nord demeurent dans l'état d'incertitude où elles sont maintenant), qu'il est fâché de n'être pas en état de la soutenir comme il le doit, que la crainte de troubles dans le Nord le met dans l'impossibilité de l'assister, qu'il y est si profondément intéressé, à la fois comme roi et comme électeur, qu'il a besoin de toutes ses forces, en cas de guerre dans ces quartiers, qu'il a fait ce qu'il a pu pour y maintenir la paix, pour détourner les orages qui s'y peuvent élever, qu'il a toujours voulu se réconcilier avec le czar et même entrer dans une alliance entre la France et lui..... qu'il espère donc que l'Espagne se contentera seulement de ses bons offices. Supposant, dis-je, qu'on fît une telle réponse à la cour d'Espagne, lorsqu'elle viendrait requérir notre appui, je crois qu'elle l'estimerait inacceptable, mais je me persuade qu'avec tout le reste du monde, après avoir pleinement examiné la façon d'agir du Roi, elle rejetterait le blâme sur ceux qui, en l'abandonnant dans de telles circonstances, le forcent à tenir ce langage. » Quelques jours après, Newcastle ajoutait de nouvelles précisions [1]. « Si les Français veulent avoir l'appui du Roi dans le Sud, il faut qu'ils l'aident dans le Nord. » Abandon de la politique russophile de Morville, action énergique à Saint-Pétersbourg, alliance avec la Prusse, attitude vigoureuse vis-à-vis de l'Empereur sur la question d'Ostende, telles sont les conditions auxquelles « on peut espérer l'assistance de S. M., dont on a peut-être grand besoin ».

1. Newcastle à Horace Walpole, 13 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.

Ces épitres catégoriques et comminatoires déterminèrent une oscillation dans la politique française ; Morville en fut très affecté [1] ; on parla de sa mauvaise santé, d'une démission probable [2]. Les amis de Torcy s'agitèrent pour le remplacer. Berwick, Bolingbroke patronnaient l'ancien ministre de Louis XIV, en représentant que ses principes étaient changés [3] ; Fleury lui-même s'était mis de la partie [4]. L'ambassadeur suédois, Gedda, du parti royal et patriote, agissait aussi, réclamait de l'argent pour gagner à la Diète et au Sénat une majorité antirusse [5] : il représentait l'antique et traditionnelle alliance suédoise, contre l'alliance russe, nouvelle et discutée. M. le Duc lui-même flottait, reprochait à La Marck de l'avoir trompé [6], et exposé à perdre la précieuse amitié des Anglais. Au bout de quinze jours, cependant, Morville avait ressaisi son influence, et revint obstinément à ses réponses dilatoires [7]. Quant à Fleury, il ne se souciait pas de rompre en visière avec lui.

VI

Pour venir à bout de cette « assommante négociation [8] », Morville pressait à Saint-Pétersbourg son envoyé Campredon [9] ; celui-ci se donnait bien du mouvement, fort inté-

1. Horace Walpole à Newcastle, 17 juillet, *ibid.*
2. Newcastle à Horace Walpole 28 juillet (d'après Broglie), *ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 5 août, *ibid.*
4. Newcastle à Horace Walpole, 31 juillet, *ibid.*
5. Horace Walpole à Newcastle, 9 août 1724. B. M. add. mss. 32739.
6. 2 août, *ibid.*
7. *Id.*, 9 août, *ibid.*
8. Townshend à Horace Walpole, 14 août 1724, *ibid.*, 32740.
9. Morville à Campredon, 1er et 28 juillet, 18 août 1724. A. E. M., t. 15 et 16.

ressé à la réussite de son ouvrage [1]. A force d'insistance et d'ingéniosité, il avait obtenu du czar que celui-ci se contentât en Mecklembourg de la substitution de troupes prussiennes aux Hanovriens, de bons offices à Vienne, avec promesse qu'on cesserait de soutenir le duc, s'il se conduisait mal, et pour le duc d'Holstein d'un équivalent pour le Schleswig, que la France présenterait sous la forme bénigne d'une indemnité, que, selon les apparences, le roi d'Angleterre s'était engagé à fournir, au moins en partie [2]. A Londres, Morville comptait, pour obtenir des concessions, sur le nouvel ambassadeur, qui remplace à la fin de juin 1724 Chavigny, incapable de consommer la grande affaire de l'alliance anglo-russe.

Le comte de Broglie [3], dont les deux frères jouissaient sous la Régence d'une assez fâcheuse notoriété, n'avait eu jusque-là qu'une carrière militaire, à la vérité assez brillante ; il était fort intime avec le premier ministre ; « notre nouvel ambassadeur est entièrement à M. le Duc [4] », très lié avec Mme de la Vrillière, la marquise de Prie et leur entourage [5]. Ces amitiés lui valurent ce poste de confiance. D'abord, il n'était guère versé dans les affaires [6], et ses instructions contenaient à son usage un tableau de la cour et du gouvernement d'Angleterre fort détaillé et fort précis ; son inexpérience, dans les premiers moments, fit une mauvaise impression à Londres. « Entre nous, écrivait Newcastle, si peu expérimenté lui-même, ce n'est pas un minis-

1. Campredon à Morville, 2, 16, 26 juin 1724. A. E. M., t. 15 ; 13, 22, 25 juillet, 1er août 1724, *ibid.*, t. 16.

2. Le Roi au comte de Broglie, 18 juillet. Morville à B., 25 juillet 1724. A. E. A., 348.

3. François, dit le comte de Buhy, troisième fils du comte de Broglie, maréchal de France.

4. Newcastle à Horace Walpole, 24 juillet 1724. B. M. add. mss. 32739.

5. Horace Walpole à Newcastle, 17 mai 1724, *ibid.*, 32738.

6. Schaub à Carteret, 21 janvier 1724, *ibid.*

tre fort capable ». D'ailleurs, Townshend avait été prévenu défavorablement par Horace Walpole, qui ne le goûtait guère, à cause des liaisons de Schaub et de la comtesse de Platen avec lui [1]. Ces préjugés se dissipèrent assez rapidement ; les premières conversations révélèrent en lui plus d'intelligence qu'on n'en devait attendre d'un homme nouveau dans la carrière [2]. Il avait les qualités d'un militaire, la franchise, la rondeur et la bonhomie, et les qualités d'un courtisan, l'agrément de l'esprit, des manières civiles, une certaine simplicité élégante ; de son origine italienne, il avait gardé de la faconde, l'exubérance du langage, n'excluant ni la finesse, ni le bon sens ; mais il y mêlait une singulière assurance, un grain de fatuité, beaucoup de confiance en lui et en ses conseils, un désir de se signaler, de négocier, de plaire à son maître, un goût trop prononcé pour l'intrigue. Rottembourg le définissait « un homme très dangereux, d'une ambition démesurée et à qui rien ne coûte pour parvenir à ses fins [3]. » Avec ces qualités et ces défauts, son titre et ses attaches devaient lui donner à Londres une autorité particulière pour entraîner le ministère anglais et persuader le roi Georges.

Les affaires du Nord étaient le grand objet de sa mission. Dans ses instructions, datées du 28 mai 1724 [4], les affaires du Sud ne tiennent qu'une place secondaire. Le Roi lui prescrivait toutefois d'insinuer à l'occasion aux Anglais qu'en cas de rupture avec l'Empereur, « il n'y avait pas d'autre moyen pour le ramener à l'exécution des traités que

1. Horace Walpole à Newcastle, 17 mai, citée.
2. Newcastle à Horace Walpole, 28 juillet 1724, *ibid.*, 32739.
3. Withworth à Carteret, 10 février 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 173.
4. A. E. A., 347, f° 267. Joints deux mémoires sur la situation présente de la négociation entamée par les offices du Roy pour la réconciliation du roy de Grande-Bretagne avec le czar.

d'agir dans les Pays-Bas, en assurant bien d'ailleurs, pour ne point laisser naître de défiance des desseins du Roy, que S. M. ne veut ni conquêtes, ni agrandissements, ni du côté des Pays-Bas, ni d'aucun autre côté ». Après avoir ainsi averti que la France ne s'engagerait pas seule contre la cour de Vienne, Morville consacrait trois longs chapitres à la réconciliation du roi de Grande-Bretagne et du czar, affaire « qui demandera toute l'attention » de l'ambassadeur. Il y exposait toute la politique de la cour de France. Le czar devait être recherché, pour son alliance ou sa neutralité, « dans les évènements qui pourraient rallumer la guerre entre la France et la maison d'Autriche. » L'animosité entre lui et le roi Georges rendrait ces deux Etats inutiles, et mettrait le roi de France dans une position fâcheuse ; leur réconciliation est indispensable, et il faut qu'elle se fasse au plus tôt, parce qu'il est à craindre que les Moscovites ne se retournent d'un autre côté. De plus l'accord avec la Russie peut et doit se faire sur la question polonaise : la Pologne doit être arrachée à l'influence de la cour de Vienne, par le moyen d'un candidat au trône accepté par l'Angleterre, agréable à la France, à la Russie et à la Prusse. M. le Duc avait laissé tomber, du secret de Dubois, toute la partie relative à l'établissement du duc de Chartres ; il avait refusé pour lui-même la couronne, avec la main d'une fille de Pierre le Grand ; mais il avait son candidat, Stanislas. Quant à la Prusse, son union avec le Hanovre était une chance inespérée. « C'est la situation la plus heureuse que l'on puisse souhaiter, non seulement parce qu'elle est un grand obstacle au succès des vues que la cour de Vienne pourrait avoir pour augmenter son crédit et son autorité dans l'Empire, mais encore parce qu'elle conserve les moyens de faire un centre de diversion dans la Basse Allemagne, dans le cas où la maison d'Autriche voudrait, au préjudice de ses engagements, former des projets ambitieux. » Pour la

Suède, en dépit de son abaissement, elle peut encore et doit servir contre la cour de Vienne. Ainsi les éléments de la ligue anti-autrichienne sont préparés par l'alliance anglo-française, par l'alliance anglo-prussienne, par l'alliance russo-suédoise, par l'amitié du czar et du roi de Prusse. Il ne manque qu'un anneau à la chaîne ; aussi Broglie avait-il comme objet principal de demander au roi Georges quelques condescendances vis-à-vis du czar, et de lui en faire sentir l'utilité et même la nécessité, sans découvrir les véritables desseins de la cour de France. Telle est la substance de ces instructions, où le plan que devait réaliser Chavigny s'élargit et se complique, et où nous trouvons, depuis la grande époque de Louis XIV, une des premières formules de la politique classique et traditionnelle, renouvelée par l'entrée en jeu de la Moscovie.

Le comte de Broglie arriva le 29 juin par la Tamise, « rien n'étant plus magnifique que l'aspect de la quantité innombrable de vaisseaux que j'ai vu tant sur la mer que sur la rivière de Londres ; quoique je ne vous apprenne rien de nouveau, écrivait-il à Morville, cependant on ne s'attend pas, quelque rapport qu'on en puisse faire, à en voir la quantité qu'on en voit, qui arrivent tous, quoique très gros, jusques au port de Londres [1] ». Le 30, il rendait au Roi, à Kensington, sa première visite, dans le carrosse de Newcastle, où il s'assit dans le fond avec Townshend ; elle fut extrêmement cordiale ; le soir les trompettes et hautbois de la maison du Roi lui offrirent leurs « compliments » et une sérénade [2]. Quelques jours après, le comte allait voir le prince et la princesse de Galles à Richmond ; il avait ordre de les cultiver, dans les appréhensions que donnait la santé du Roi [3]; il n'avait eu garde d'oublier la duchesse de

1. A Morville, 29 juin 1724. A. E. A., 348.
2. 7 juillet, au Roi, *ibid.*
3. Cf. Instructions de Broglie, l. c.

Kendal ; celle-ci l'invita à dîner, avec les ministres. « Elle m'a paru souhaiter de me voir souvent. Je lui ai fait beaucoup d'honnêtetés, croyant que pour le bien du service de S. M. il est très essentiel de bien vivre avec elle, étant fort d'accord avec les ministres qui gouvernent présentement qui sont parfaitement unis et qui paraissent, autant que j'en puis juger, très bien intentionnés [1]. » Le 14 juillet, le roi Georges l'invita à une revue des sept bataillons des gardes à Kensington. Broglie fut surtout frappé de leurs uniformes resplendissants : « leurs habits ressemblent plutôt à de la livrée qu'à des habits de soldats, et ils n'ont pas un très grand air de guerre [2]. » Et il nota avec étonnement que plusieurs hommes « de la populace » prirent la parole pour assurer le Roi de leur loyalisme, et pour louer Newcastle, qui distribua quelques guinées. Le jeudi 20 juillet, il assista à la remise de l'Ordre de la Jarretière à Townshend et à milord Scarborough, nouveaux chevaliers [3]. C'est ainsi que le nouvel ambassadeur employa ses premières semaines. Par dessus tout, il faisait une cour assidue aux ministres, s'étant convaincu qu'il existait un abîme entre le roi d'Angleterre et son peuple [4]. Il offrait — assez naïvement — la protection du roi de France à « M. de Walpole », en cas de revers politique [5] ; il dînait à plusieurs reprises avec Newcastle et Townshend qu'il parut séduire par sa bonne grâce entraînante : « on ne saurait vivre avec une plus parfaite intelligence avec les ministres que je ne fais, écrivait-il non sans un peu de vanité... L'on ne saurait être plus unis que nous le sommes [6]. »

1. Broglie à Morville, 6 juillet 1724, *ibid.*
2. Au Roi, 20 juillet, *ibid.*
3. Au Roi, 24 juillet, *ibid.*
4. Broglie au Roi, 20 juillet 1724. A. E. A., 348. (C'est la lettre interceptée de Coxe). « Le Roi n'a aucun goût pour la nation... »
5. *Ibid.*
6. A Morville, 27 juillet 1724, *ibid.*

Il profita de cette sympathie pour les presser vivement. Mais il ne put leur faire accepter les deux conditions modifiées, relatives au Mecklembourg et au Schlesvig ; les réponses « concises et composées » de Townshend ne lui laissèrent guère d'espoir ; et le ministre anglais nia énergiquement l'existence des articles stipulant un équivalent pour le duc d'Holstein [1]. La seule concession que Broglie lui arracha fut la promesse d'envoyer le premier un ministre à Saint-Pétersbourg, lorsque le czar serait déterminé à traiter « en général [2]. » Le 16 août, Morville lui ordonna d'insister et d'obtenir « une sorte d'assurance » qu'aussitôt le traité fait, on s'occuperait du sort des deux dues[3]. Townshend répondit par un refus : accepter une négociation sur le Schlesvig, « c'est un article qui pourra encore coûter du sang et des trésors, et employer plusieurs années pour le déterminer [4] ». La solution du problème semblait donc plus introuvable que jamais. Les Anglais et le czar s'accusaient réciproquement de mauvaise foi. Townshend taxait Morville de mollesse, Morville accusait Townshend d'intransigeance. Campredon était vendu aux Holsteinois : on se demandait en France pourquoi l'Angleterre se dérobait à toute transaction. En fait Georges désirait réellement assurer la paix du Nord, et Poyntz, envoyé exprès en Suède, engageait avec Bestoujef des pourparlers pour un rapprochement direct. La jalousie et la méfiance régnaient entre les deux alliés et rendaient tout effort infructueux.

Voici qu'au début de septembre, la scène change comme par enchantement. Le czar, sacrifiant enfin son ressenti-

1. Townshend à Horace Walpole, 21 août 1724. B. M. add. mss. 32740.
2. Broglie à Morville, 14 août. A. E. A., 348.
3. Morville à Broglie, 16 août, *ibid.*
4. Newcastle à Broglie, joint à la lettre de Broglie du 11 septembre. Cf. Broglie à Morville et au Roi, 28 août, et réponse de Townshend à ses mémoires, jointe *ibid.*

ment, consent à traiter sans conditions, mais sous la réserve que les deux ducs seraient compris dans l'alliance [1]. La joie perce sous les termes officiels de la dépêche royale du 3 septembre [2] ; mais il fallait faire l'ignorant sur les termes dans lesquels le czar prétendait les y introduire, le duc de Mecklembourg simplement, le duc de Holstein avec promesse d'un équivalent. Broglie affecta d'apporter avec lui la conclusion tant espérée ; il embrassa chaleureusement Townshend et Newcastle en les félicitant. Il fallut en rabattre : Townshend argua que l'introduction des deux ducs ne pouvait être acceptée sans éclaircissement : Georges Ier proposa pour le Mecklembourg, « pourvu qu'on ne fît en sa faveur rien de contraire aux constitutions de l'Empire » et pour le Holstein, « pourvu qu'on ne fît rien de contraire aux engagements des deux couronnes avec le Danemark. » C'était beaucoup pourtant d'avoir amené les Anglais à négocier sur ces deux points, même avec ces restrictions. Les termes même de la réponse authentique du czar faisaient espérer que cette nouvelle rédaction serait acceptée sans trop de difficultés [3]. Sur la question polonaise, l'ambassadeur français avait obtenu aussi des assurances encourageantes. Le roi d'Angleterre, qui ne voulait pas d'un roi de Pologne « valet du czar [4] », avait consenti à admettre un candidat qui eût avec lui « les adhérences nécessaires » ; enfin, conformément aux désirs de la France, Townshend avait fini par accorder « qu'il ne conviendrait nullement à l'intérêt public que le prince électoral de Saxe succédât à cette

1. Le Roi à Broglie, 3 septembre, *ibid.* — Cf. Réponses sur les dernières propositions faites de la part de S. M. T. C. pour la réconciliation entre S. M. I. et le roi d'Angleterre. A. E. M., 16, f° 57.

2. A. E. A., 348.

3. Campredon à Morville, 1er août 1724 (entretien avec Ostermann). A. E. M., t 16

4. Chavigny à Morville, 14 février 1724. A. E. A., 347.

couronne [1]. » Morville pouvait donc faire valoir, semblait-il, avec succès ces concessions aux yeux du czar : tout autorisait à espérer de nouveau. Il se renferma pourtant quelque temps dans un silence mystérieux [2], se cachant de Fleury, décidé à profiter seul du fruit de sa patience et de sa ténacité ; il voulait aussi donner l'honneur de finir non à Horace Walpole, mais au comte de Broglie. Le 28 septembre, le Roi envoyait à ce dernier le projet définitif [3], tel que, malgré quelques importantes retouches, il fut accepté à Londres et expédié le 16 octobre 1724 à Campredon. Ce projet, dont la signature eût changé pour un demi-siècle le cours des événements en Europe, assurait la garantie de tous les traités du Nord, sauf celui de Frédériksbourg entre le Danemark et la Suède ; du même coup se trouvaient consolidées, sous le haut arbitrage de la France, toutes les conquêtes de l'électeur de Hanovre, du roi de Prusse et du czar. Celui-ci devenait garant des engagements d'Utrecht, et, point plus essentiel, de la Quadruple alliance. Les alliés se promettaient leurs bons offices en faveur des ducs de Mecklembourg et de Holstein [4], avec les réserves convenues. Enfin ils s'obligeaient à maintenir l'élection libre en Pologne [5]. Ainsi paraissaient résolus tous les problèmes qui préoccupaient la diplomatie française. On n'avait plus qu'à attendre de Saint-Pétersbourg une réponse qu'on avait tout lieu d'espérer favorable.

L'approche de la conclusion causa en France et en Angleterre la plus grande joie. C'était un triomphe personnel pour Morville : « cet événement lui donne le plus sensible plai-

1. Réponse de Townshend au comte de Broglie, août 1724, *ibid.*, 348.
2. Horace Walpole à Newcastle, 26 septembre 1724. B. M. add. mss. 32740.
3. A. E. A., v. 348, f°s 333-349.
4. Art. II et III séparés.
5. Art. I séparé.

sir [1]. » M. le Duc n'était pas moins satisfait. Broglie, qui, tout en recueillant le fruit naturel des événements, avait su arracher à Townshend des concessions sérieuses, reçut sa part de louanges. Cette négociation « est due en grande partie à vos soins » [2], lui écrivait Morville. « Je vous connaissois bien de bonnes qualités, mais je ne m'imaginais pas que vous eussiez celle de négotiateur au point de perfection dont vous nous donnez les marques depuis que vous êtes en Angleterre, lui écrivait le Duc de sa propre main; je ne puis m'empêcher de vous en marquer la satisfaction du Roy et la mienne de pouvoir faire connaître à S. M. tout ce que vous valez. Adieu, Chonchon, comptés toujours sur moy [3] ». Du côté anglais, toute prévention semblait dissipée, et la glace fondue. « Cette négociation tourne très heureusement [4] » disait Horace Walpole, pourtant hostile et un peu dépité qu'elle n'eût pas passé par ses mains. La satisfacti .: de la duchesse de Kendal [5] reflétait la joie réelle de Georges Ier. « Le Roi regarde cet ouvrage comme ce qui contribuera plus qu'aucune autre chose à la gloire et à l'avantage des deux couronnes, à l'affermissement de leur union mutuelle et de leur dignité et crédit dans l'Europe, et à l'établissement de la paix et de la tranquillité publique [6]. » « Je ne l'ai vu, écrivait Broglie le 7 octobre, depuis que je suis dans cette cour, ni si gai, ni si content [7]. » « Le roi d'Angleterre est tiré par là d'une grande inquiétude et en état de tenir

1. Horace Walpole à Newcastle, 29 septembre 1724. B. M. add. mss. 32740.
2. 12 octobre 1724. A. E. A., 349.
3. 10 octobre 1724, *ibid.*
4. A Newcastle, 3 octobre 1724. B. M. add. mss. 32740.
5. Broglie au Roi, 7 octobre 1724. A. E. A., 349.
6. Newcastle à Broglie, 24 septembre 1724. A. E. A., 348. — Cf. Newcastle à Horace Walpole, 7 octobre. B. M. add. mss. 32740.
7. Broglie au Roi, 7 octobre, citée.

l'Europe en respect. [1] » Aussi sa rancune personnelle contre Pierre le Grand s'était-elle évanouie ; il l'accablait de bons procédés ; il voulait bien recevoir à sa cour Bestoujef qui l'avait insulté [2] ; il faisait suspendre les poursuites d'un créancier hanovrien contre le duc d'Holstein [3], il faisait expulser un des frères Weselowski qui demandait à être naturalisé [4] ; il décidait qu'un ambassadeur anglais irait à Dantzig et se déclarerait, sitôt l'acceptation du projet ; il était pressé de publier le traité, et voulait même en laisser percer les clauses [5]. La faveur en rejaillit sur les frères-ministres et sur Horace. Les impérialistes étaient abattus : Carteret, après bien des tentatives pour rester à Londres, partait pour l'Irlande ; Cadogan recevait des marques de défaveur. L'alliance franco-anglaise paraît se resserrer et devenir plus cordiale : les lettres de Broglie sont pleines de témoignages de confiance et d'intimité que lui donnent le Roi, les princesses, les ministres, à la grande jalousie des ambassadeurs étrangers. Sous les précédents ministères, « ils ne regardaient tout ce qu'ils faisaient que bon pour le moment ; » ils sont persuadés maintenant qu'on peut compter « sur la droiture et la vérité » de S. A. S. [6]. C'est dans le même temps qu'à Paris tous les envoyés européens s'adressaient à Horace, lorsqu'ils voulaient obtenir quelque chose du gouvernement français [7]. C'est au milieu de ces effusions de confiance que M. le Duc conçut la possibilité d'un mariage franco-anglais ; les lettres qui s'y rapportent sont de janvier 1725.

1. Chammorel à Morville, 30 octobre 1724. A. E. A., 349.
2. Broglie à Morville, 28 septembre, *ibid.*, 348.
3. *Id.*, 4 décembre, *ibid.*, 349.
4. *Id.*, 15 janvier, *ibid.*, 350.
5. Newcastle à Horace Walpole, 19 octobre 1724. B. M. add. mss. 32740.
6. Broglie à Morville, 19 février 1725. A. E. A., 350.
7. Horace Walpole à Delafaye, 8 décembre 1724. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 180.

Morville ne perdit pas de temps pour compléter son œuvre. D'abord hostile à un traité avec la Prusse, il s'y rallia rapidement; « ce qui pouvoit n'estre pas à propos alors, pourroit être regardé maintenant comme convenable à tous égards [1] », écrivait-il le 31 août à Rottembourg. La perspective d'une alliance « à peu près sûre avec le czar fait cesser la principale raison qu'on avait de ne point s'allier avec la Prusse [2] ». Par un étrange revirement, Fleury, jadis si résolu, se montrait à cette heure opposé aux desseins de Morville [3] : Horace s'étonnait, attribuait ce changement d'attitude à la jalousie, à la bigoterie ; il déplaisait à l'évêque de voir Berg et Juliers entre les mains d'un protestant. D'autre part Fleury suivait d'un mauvais œil une négociation secrète [4], engagée par Chambrier, l'envoyé prussien, qui avait pour objet de donner à M. le Duc la principauté de Neufchâtel. Quoi qu'il en soit, il persistait à demander qu'on attendît la réponse du czar, pour plus de prudence. Un projet n'en fut pas moins envoyé à Broglie le 9 novembre 1724 [5]. Le roi de Prusse y devenait garant des traités de Londres ; le roi de France lui assurait la neutralité de ses Etats, en cas de guerre en Allemagne, lorsqu'il aurait à fournir son contingent, et lui promettait de favoriser ses prétentions sur Berg et Juliers : il renouvelait ses engagements en faveur des protestants dans l'Empire. Les trois alliés devaient inviter les Hollandais à se joindre à eux. Cette ébauche du traité de Hanovre devait détacher définitivement de l'Empereur les deux plus puissants princes d'Allemagne : « On estime que la conclusion de l'alliance projetée seroit

1. A. E. F. Mém. et Doc., 489.
2. Le Roi à Broglie, 9 novembre 1724. A. E. A., 349.
3. Horace Walpole à Newcastle, 4 novembre 1724. B. M. add. mss. 32741.
4. *Id.*, 4 et 10 novembre 1724, *ibid.*
5. A. E. A., 349, f° 218.

si avantageuse qu'il faudrait, si cela étoit nécessaire, se résoudre à supprimer la mention du traité de Londres de l'article 3 plustôt que de rompre les négociations [1] ». M. le Duc, en l'autorisant à cette grave concession, recommandait à Broglie de finir « sans retardement ». Les pourparlers commencèrent avec Townshend et Wallenrodt, ministre prussien à Londres. Mais c'était mal connaître Frédéric-Guillaume que de hâter les choses : ce prince, fort empressé quand on ne se souciait pas de lui, se recula quand on le rechercha. « Le roi de Prusse ne laisse entrevoir encore que très obscurément les choses qu'il souhaiteroit qui fussent ajoutées ou retranchées [2]. » Il marchandait, rabaissait la valeur des offres, faisait valoir sa belle armée, répugnait à garantir la Quadruple alliance, réclamait des engagements formels au sujet de Berg et Juliers [3]. En réalité, il tâtait partout le terrain, écoutait l'Empereur, qui lui avait dépêché le comte de Rabutin pour lui offrir l'investiture de Stettin [4]. Surtout, il regardait avec attention du côté de l'Orient.

Or, rien n'arrivait de Russie. En vain, Campredon assiégeait-il les ministres moscovites, afin d'avoir une réponse. Voici qu'ils s'étonnèrent que l'Angleterre fût partie contractante dans l'alliance [5] ; Campredon se récria, allégua les paroles données. On lui objecta alors le mariage du duc d'Holstein [6], qui arrêtait toutes les affaires. Puis ce fut une intrigue du palais : le chambellan Moënz, amant de la czarine, surpris et décapité [7]. Enfin, le czar, malade, fut obligé

1. Le Duc à Broglie, 10 novembre 1724, *ibid.* — Cf. Morville, 29 janvier 1725, *ibid.*, 350.
2. Morville à Broglie, 29 janvier 1725, citée.
3. Townshend à Wallenrodt, 22 février 1725 (V. S.), *ibid.*
4. Rottembourg à Morville, 30 août 1724. A. E. F. Mém. et Doc., 489.
5. Campredon à Morville, 11 novembre 1724. A. E. M., t. 16. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 25 décembre. B. M. add. mss. 32741.
6. Morville à Broglie, 8 janvier 1725. A. E. A., 350.
7. Broglie à Morville, 15 janvier 1725, *ibid.*

de prendre les eaux ; après son traitement, on causerait. En attendant, des commissaires examinaient le traité et soulevaient des difficultés. On commençait à être inquiet à Versailles ; l'ambassadeur russe Kourakin se montrait pessimiste ; mais comme il n'était point dans le secret de son maître, on espérait encore [1]. En février, le découragement s'empara de tous : les intrigues du parti holsteinois, et du ministre danois Wesphalen avaient refroidi le czar ; celui-ci se refusait à admettre le roi de la Grande-Bretagne [2]. Tout était à recommencer. Que fût-il advenu, et qu'aurait-on pu attendre de l'obstinée insistance de Campredon ? Rien n'était plus obscur ; Morville était dans le plus cruel embarras ; Fleury seul triomphait discrètement ; il assura qu'on donnerait des ordres à Constantinople pour ménager la paix entre la Turquie et la Perse selon la conduite des Moscovites [3]. La mort de Pierre le Grand (8 février 1725), connue dans les derniers jours du mois [4], mit fin à ces incertitudes. Le sentiment unanime des Anglais fut le soulagement ; le roi Georges et Townshend, à cause du Hanovre et des ambitions du czar en Suède, la nation, parce qu'elle était inquiète des « progrès étonnants de sa marine et de son commerce [5] ». Avec lui disparaissait un des liens qui unissaient l'Angleterre à la France, une cause de dépendance vis-à-vis de cette dernière couronne ; avec lui disparaissait aussi tout l'espoir de la politique chère à Morville. A la vérité, il régna encore, pendant quelques mois, quelque obscurité ; la czarine, arri-

1. Horace Walpole à Newcastle, 21 octobre 1724. B. M. add. mss. 32741.

2. Campredon à Morville, 13 janvier 1725. A. E. M., 17. — Cf. Morville à Broglie, 8 février 1725. A. E. A., 350.

3. Horace Walpole à Newcastle, 21 février 1725. B. M. add. mss. 32742.

4. Newcastle à Horace Walpole, 29 février 1725, *ibid.* 1er mars, Chammorel à Morville. A. E. A., 350.

5. Chammorel, 1er mars, citée

vée au trône par une sédition militaire [1], ayant fait déclarer le czarewitch incapable de succéder [2], devait ménager tout le monde, particulièrement les puissances étrangères ; dès le lendemain de son avènement, elle assura avec précision qu'elle était prête à signer conjointement avec le roi de Grande-Bretagne. Schleinitz, La Marck, Morville, Broglie étaient d'avis d'en finir rapidement [3]. Mais bientôt la chancellerie russe découvrit sa véritable pensée ; son contre-projet [4] exigeait le retrait des troupes hanovriennes du Mecklembourg et le rétablissement du duc dans ses états, en nommant une commission pour régler son différend avec la noblesse ; surtout il demandait la neutralité de la France et de l'Angleterre, en cas que la czarine fût obligée d'user de la force pour arracher au roi de Danemark « une satisfaction convenable » en faveur du duc d'Holstein, déjà gendre du czar et reconnu par lui comme légitime héritier de la Suède [5]. C'était la guerre dans le Nord, au moment où les évènements du Sud y rendaient la paix nécessaire. Campredon lui-même remarquait avec douleur l'impossibilité d'accepter de pareilles conditions. Malgré le désir qu'il avait de faire quelques concessions [6], le ministère anglais répondit par un refus absolu [7]. On pensait de même en France [8].

1. Chammorel à Morville, 15 mars 1725. A. E. A., 350.
2. Broglie à Morville, 26 mars 1725. A. E. A., 350. Le czarewitch était soutenu par l'empereur.
3. Morville à Broglie, 14 mars 1725, *ibid.*, et Campredon à Morville, 13 et 17 février 1725. A. E. M., 17. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 10 mars 1725. B. M. add. mss. 32742. Broglie à Morville, 22 et 26 mars 1725. A. E. A., 350.
4. Campredon à Morville, 3 mai 1725. A. E. M., 17. C'est un ultimatum. Cf. A. E. A., v. 351, le contre projet.
5. Campredon, 1er décembre 1724. A. E. M., 16.
6. Cf. Newcastle à Horace Walpole, 30 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.
7. Newcastle à Broglie, 16 mai 1725. A. E. A., 351.
8. Robinson à Towshend, 14 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743.

Fleury et Morville s'étaient mis d'accord pour ralentir la négociation de l'alliance, qui rebondit en juin et juillet, pour cesser en octobre.

***

C'est ainsi que, de décembre 1724 à mai 1725 se consomme la liquidation de la politique de Dubois. Le Régent et le cardinal avaient légué à M. le Duc le fruit de leur secret, deux négociations très épineuses, d'où la guerre devait sortir ; Elisabeth Farnèse et le czar, le duc de Parme et le duc d'Holstein la désiraient. Pour imposer à tous le respect des traités et le maintien de la tranquillité, il eût fallu une étroite union de la France et de l'Angleterre ; or, l'opposition de leurs vues accroissait la confusion. Morville, consciencieux et fidèle, s'obstinait à vouloir concilier les contraires, la paix et l'alliance espagnole, l'amitié de la Grande-Bretagne, et l'amitié de la Russie ; il usait du besoin que tous avaient du roi de France pour les enrôler au service de sa politique à longue portée ; il réunissait, avec patience et dextérité, les atouts pour ne les jouer qu'au moment opportun. Mais les évènements lui furent hostiles, et servirent au contraire les impatiences et les désirs précis de Townshend. C'est ainsi que, pendant cette période, se prépare lentement le resserrement de l'alliance franco-anglaise. C'est l'origine obscure de l'union de Hanovre qui, loin d'être le fruit spontané et imprévu des traités de Vienne, n'est que le résultat escompté et logique des événements qui les ont précédés.

CHAPITRE III

LE RENVOI DE L'INFANTE ET LES TRAITÉS DE VIENNE

I. — Renvoi de l'Infante. — Causes et circonstances. — Rôle de Fleury. — Echec du projet de mariage anglais. — Désarroi et discordes ; action énergique du ministère anglais. — Le mariage de Louis XV.

II. — Embarras de M. le Duc. — Le Cinquantième. — Lutte contre le Parlement et les ultramontains. — Suite de la négociation secrète de Polignac. — Brouille avec Fleury ; la comédie d'Issy.

III. — Rupture entre la France et l'Espagne. — L'Angleterre médiatrice de leur réconciliation. — La négociation de Riperda et le traité du 30 avril.

IV. — Effet du traité. — Fin du Congrès. — Brouille entre l'Espagne et l'Angleterre. — Le traité de commerce. — Brouille avec l'Empereur. — Situation incertaine du Nord et rupture menaçante avec la czarine.

V. — Rapprochement franco-anglais. — L'Angleterre s'empare du rôle de défenseur de l'équilibre Européen ; une lettre de Saint-Saphorin. — Influence du ministère anglais en France.

VI. — Reprise, en France, de la politique traditionnelle. — Programme de Morville. — Anarchie ou infériorité de la diplomatie française

---

La faillite de la politique française, dans le Nord et dans le Sud, devait fatalement amener un rapprochement plus étroit entre la France et l'Angleterre ; il fut rendu indispensable par les deux évènements capitaux qui se produisirent en mars, avril et mai 1725 : le renvoi de l'Infante et les traités de Vienne. Le renvoi, et plus encore les graves embarras

intérieurs qui le suivirent mirent M. le Duc dans l'obligation de se soutenir par l'alliance anglaise ; l'œuvre de Riperda fit aux Anglais une impérieuse nécessité de l'alliance française. Intérêts personnels et intérêts nationaux s'unissent pour donner à l'union franco-britannique une force et une intimité momentanées, sans changer, autrement que sur des points de détail, le système politique des deux Etats.

I

Le renvoi de l'Infante [1] fit disparaître en France les vestiges du secret du Régent. Si populaire qu'eût été la réconciliation avec l'Espagne en 1721, on n'avait pas tardé à s'apercevoir à quels dangers le calcul intéressé du duc d'Orléans exposait le royaume. Les orléanistes eux-mêmes considéraient le mariage immédiat du Roi comme indispensable. C'était l'avis du maréchal de Berwick, un des amis les plus respectés du défunt duc, disgracié par le premier ministre et privé par lui du gouvernement de la Guyenne [2]. Chavigny, qui devait sa fortune à Dubois, qualifiait le renvoi de « résolution hardie, mais indispensable en elle-même ». « Il n'y avait qu'un cri, ajoute-t-il, contre la disproportion monstrueuse de l'âge de l'Infante, et qu'un vœu pour assurer, avec la succession, la tranquillité et la prospérité du royaume [3]. » Horace Walpole traduisit l'écho de l'opinion unanime. « Il est certain que tous les Français ne désirent rien plus que de voir S. M. T. C. marié le plus prompte-

1. Cf. Paul de Raynal : *Le Mariage d'un Roi*. — Gauthier-Villars : *Le mariage de Louis XV*. — Thirion : *Mme de Prie*. — Baudrillart, op. c., t. III, livre II, ch. Ier.

2. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32738.

3. Mémoires, l. c.

ment possible [1]. » Il donne la raison qui justifiait la mesure, aux yeux des politiques sensés : « quoique le duc d'Orléans, dans l'état actuel des choses, doive succéder certainement à la couronne sans opposition, cependant beaucoup, et parmi les plus considérables de cette cour, redoutent les suites d'un pareil changement de dynastie, qui exposerait la royauté aux inconvénients d'un droit constamment contesté, aussi longtemps qu'un Bourbon régnera en Espagne [2] ». Enfin, la meilleure preuve que M. le Duc ne faisait que se conformer au vœu de l'opinion, c'est qu'Horace signalait le danger que l'Angleterre courrait à paraître désapprouver cette décision. « Le renvoi de l'Infante est une affaire extrêmement délicate, de nature privée, qui regarde personnellement le jeune Roi ; elle répond si bien au vœu universel de la nation entière, qu'il ne semblerait pas opportun que le Roi ou qui que ce fût en son nom eût l'air de s'y opposer directement [3]. »

Les intérêts personnels du duc de Bourbon s'accordaient avec l'intérêt général. Depuis que la haine inintelligente du jeune duc d'Orléans, l'ambition intrigante de sa mère et le mariage avec la princesse de Bade avaient amené une rupture entre les deux maisons, la guerre était permanente ; à la vérité, Fleury avait tenté une intervention conciliatrice, dans la crainte d'une entente entre M. le Duc et Philippe V. « Il avait fait connaître à M. le Duc les fâcheuses conséquences des différends et de la haine qui existaient entre lui et le duc d'Orléans ; que le devoir de S. A. S. était de mépriser la faiblesse d'un enfant et l'indiscrétion d'une mère, d'éviter qu'elles fissent sur lui la moindre impression susceptible de se répercuter sur les affaires, enfin de vivre en bonne intel-

1. Horace Walpole à Newcastle, 19 avril 1724. B. M. add. mss. 32738.
2. *Id.*, 13 mars 1725, *ibid.*, 32742.
3. Horace Walpole à Newcastle, 13 mars 1725, *ibid.*

ligence avec l'héritier de la couronne [1]. » Mais l'évêque avait trop d'intérêt à limiter son interposition et à laisser se perpétuer une rivalité dont il profitait. Néanmoins, ses conseils déterminèrent le ministre à déférer l'orléaniste Le Blanc au Parlement, rempli de ses amis, au lieu de le faire juger par une commission extraordinaire, comme le voulaient Mme de Prie et Duverney [2]. Au fond, ni les uns ni les autres ne désarmaient ; Fleury se contentait de tenir entre les deux partis la balance égale. En Espagne, M. le Duc poursuit jusqu'en octobre ses menées secrètes ; après la mort de Louis Ier, la duchesse d'Orléans cherche à marier, avec l'appui de l'Angleterre, sa fille au nouveau prince des Asturies [3]. En France, les disputes s'aigrissent de jour en jour. Le retour de la veuve du roi d'Espagne fut l'occasion de vives contestations ; les Orléans demandaient pour elle le Luxembourg [4], M. le Duc désirait l'éloigner. Fleury soutint les premiers ; le ministre ne céda qu'assez tard. Le procès de Le Blanc envenima encore les querelles [5] : toute l'opposition orléaniste, sous la direction du jeune duc, y fit corps contre son rival, auquel on ne pouvait cependant reprocher, en la matière, un abus d'autorité. En vain, M. le Duc avait-il tenté de désunir la faction adverse, en attirant son beau-frère Conti ; il avait imaginé de marier la sœur de ce dernier, Mlle de la Roche-sur-Yon, avec le comte de Charolais ; le projet avorta. Manquée aussi, la réconciliation de Conti et de sa femme, machinée par le ministre ; il proposait pour la princesse la surintendance de la maison de l'Infante-Reine. Conti refusa la fonction comme inférieure, et ne voulut pas

1. *Id.*, 3 mai 1724, *ibid.*, 32738.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, 8 septembre 1724, *ibid.*, 32740.
4. *Id.*, 23 novembre 1724, *ibid.*, 32741.
5. Horace Walpole à Newcastle, 24 janvier 1725, *ibid.* 32742. THIRION, 179 sq.

s'engager à laisser vivre sa femme à la cour [1]. Les Conti se réunirent donc aux Orléans, et emportèrent au Parlement le quasi acquittement de Le Blanc [2]. La popularité de l'héritier présomptif s'accrut. La grossesse de la jeune duchesse augmenta le prestige de son parti ; les courtisans affluèrent au Palais-Royal, vide cinq semaines auparavant [3]. Le duc d'Orléans voulait même prendre l'offensive, et demander justice contre Pâris-Duverney [4]. Le duc de Bourbon riposta en gardant Le Blanc et Belle-Isle à la Bastille ; ils devaient être exilés quelques mois plus tard [5]. Enfin, dans son propre entourage, les cabales contribuaient à paralyser son action. La duchesse de Bourbon était pour la réconciliation des ducs, à laquelle la duchesse d'Orléans, maintenant satisfaite, se montrait favorable [6] ; elle avait empêché son fils de faire entrer au conseil le comte de Charolais, pour ne pas exaspérer son rival ; elle travaillait surtout à le marier ; on chercha des fiancées en Europe [7]. Mais Mme de Prie et Duverney veillaient, anxieux pour leur crédit ; la première s'entendait avec Mme de la Vrillière ; celle-ci se préparait à partir pour Hanovre, pour y raccrocher l'affaire du duché-pairie ; Mme de Prie voulait aussi devenir duchesse : les intérêts communs réunissaient les deux femmes, déjà fort occupées du mariage du Roi. Leur cabale, soutenue par Duverney, Dodun, Breteuil et Morville, balançait l'influence de la duchesse de Bourbon et retenait M. le Duc sur le chemin des conces-

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. Robinson à Delafaye, 2 février 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, t. 181.
4. Horace Walpole à Newcastle, 24 janvier 1725. B. M. add. mss. 32742.
5. Cf. THIRION, 194 sq.
6. Horace Walpole à Newcastle, 21 février 1725. B. M. add. mss. 32742.
7. *Id.*, 10 février 1725, *ibid.*

sions [1]. Au début de mars 1725, Orléans et Bourbons sont plus ennemis que jamais [2].

Pour toutes ces raisons, le mariage du Roi était décidé depuis longtemps dans l'esprit du premier ministre. Sitôt après l'union du duc d'Orléans avec la princesse de Bade, le comte de La Marck présenta à M. le Duc deux mémoires (20 et 30 avril 1724) [3] ; ces mémoires étaient d'un courtisan ; il y pesait les inconvénients et les avantages du renvoi de l'Infante ; les inconvénients étaient d'ordre extérieur : la rupture avec l'Espagne, la perspective d'une alliance austro-espagnole « que l'Empereur souhaitte avec passion », d'une entente séparée entre l'Espagne et l'Angleterre, le refroidissement certain du czar et du roi de Suède, « un des principaux fondements de cette union à l'égard de ces princes étant celle de la France avec l'Espagne et eux », la crainte d'un rapprochement entre Philippe V et les Orléans, enfin celle d'une guerre impopulaire. Les avantages concernaient l'intérieur du royaume, et surtout les intérêts privés de M. le Duc : la sûreté de M. le Duc, protégé désormais contre la haine du duc d'Orléans, actuellement, ou en cas de mort du Roi, la possibilité d'un héritier du trône, l'exclusion de la branche cadette. « Ces trois articles me paraissent si essentiels et si importants, que j'oublie en ce moment tout ce que nous avons marqué ci-dessus d'inconvénients pour ne songer qu'aux expédients et à la conduite qu'on peut tenir pour marier le Roi promptement et mettre par ce moyen l'Etat et Mgr le Duc à couvert contre les trois susdits articles, en cherchant cependant tous les moyens possibles de prévenir

1. *Id.*, 21 février

2. Cf. *id.*, 7 et 10 mars. Le duc de Bourbon refuse les honneurs royaux pour la reine douairière d'Espagne : tracasseries sans nombre.

3. Archives Nat., série K, 139 B. — Cf. PAUL DE RAYNAL, p. 66-68. Le mémoire du 30 avril est aux Affaires Etrangères F. Mém. et Doc., 501, 180°.

et remédier aux risques et périls qu'on courrera dans l'exécution de ce dessein. » Si le mariage du Roi ne se pouvait faire, La Marck conseillait, soit d' « étouffer les cabales de cour en leur naissance », et de « ne laisser approcher du Roy que ceux dont les sentiments ne luy sont pas suspects », soit « de prendre des mesures secrettes avec le roi d'Espagne pour le faire venir en France en cas de mort du Roy, afin d'éviter par ce moyen d'avoir M. le duc d'Orléans pour maître. » En somme, la grosse difficulté était d'ordre diplomatique. Ce fut Pecquet le fils qui traita ce point de vue, dans son mémoire du 20 juin [1]. Moins chaud que La Marck, Pecquet se montrait toutefois partisan résolu du renvoi : Sans doute, sans cette malencontreuse obligation, la France se trouverait être « en quelque manière l'arbitre de la tranquillité de l'Europe et des intérêts des princes qui y règnent. » Cependant, « rien n'est plus digne de la sagesse du Prince qui gouverne aujourd'huy que d'accomplir ce dessein et l'on est d'avis que l'exécution n'en doit être suspendue qu'autant de temps qu'il en faudra pour prendre les mesures qui paraîtront nécessaires pour détourner ou diminuer les inconvénients qui pourront naître à l'occasion du renvoy de l'Infante. » Pecquet voulait donc qu'on se préparât à une grande guerre, qu'on accélérât le congrès de Cambrai, en concluant sur les points principaux, et qu'on s'unît solidement à l'Angleterre, à la Prusse et à la Hollande, en accordant aux unes l'appui de la France dans l'affaire d'Ostende, à l'autre son concours pour l'acquisition de Juliers et de Berg.

La question fut traitée à Chantilly, en août 1724, entre le Duc et ses amis, Villars et Pâris-Duverney [2]. M. le Duc en parla à Fleury ; son idée était alors de donner au Roi une de

1. Archives Nat., K, 139 B. — A. E. F. Mém. et Doc., 313 f° 244.

2. VILLARS : *Journal* (Michaud XXXI), 307. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 13 mars 1725. B. M. add. mss. 32742. Cf. App.

ses sœurs ; La Marck, en flatteur, l'avait conseillé. L'évêque s'opposa au double projet [1]. La discussion fut reprise à fond à Fontainebleau ; Morville, Fleury et La Marck faisaient partie du conseil, le 22 octobre. Fleury demanda la circonspection et la prudence ; favorable en principe au renvoi, disait-il, il éleva, dans un mémoire qu'il lut, des objections d'opportunité ; il fallait attendre la fin du congrès de Cambrai et la conclusion de l'alliance franco-prussienne ; il était imprudent de marier le jeune Roi, à cause de l'état de sa santé, avant la dix-septième ou la dix-huitième année : En tous cas, il fallait préparer les voies à l'avance, en écrivant au roi d'Espagne une lettre explicative, en gagnant le confesseur ou en le faisant éloigner, en demandant au roi d'Angleterre son secours et sa garantie, en cas de rupture [2]. Mais cette méthode était fort chanceuse : « Il y a bien à dire sur l'inconvénient de soumettre ou non une résolution si nécessaire à la longueur et à l'incertitude d'une négociation [3] ». Pénétré de la solidité de raisons contraires, tiraillé entre son désir de plaire au Duc, et l'appréhension de voir s'écrouler son œuvre, Morville était cruellement perplexe ; à la fin d'octobre, il fit appeler au conseil le maréchal d'Huxelles, le vieil ennemi du Régent. « Mais on ne put jamais tirer de lui un avis fixe et absolu [4]. » Partout régnaient l'incertitude et la timidité [5]. M. le Duc lui-même, au moment où il discutait le renvoi, négociait avec Philippe V une entente au sujet de la succession de France. Les représentations de Fleury produisirent leur effet : on suspendit toute décision pendant l'année 1724 [6], mais on ne prit aucune mesure pour

1. Horace Walpole, 13 mars, citée.
2. *Ibid.*
3. Chavigny, mémoires, l. c.
4. Henault : *Mémoires*, 141 sq.
5. Cf. Montgon : *Mémoires*, I, 8. — Henault, 145.
6. Horace Walpole, 13 mars, citée.

préparer l'événement et rendre l'opération moins douloureuse.

Plusieurs causes précipitèrent le dénouement. D'abord, le soupçon s'était fait jour, à Cambrai, dans les premières semaines de 1725, d'une négociation séparée entre les Espagnols et les Impériaux ; depuis novembre 1724, l'oisiveté était générale au congrès, et pourtant l'attitude patiente des plénipotentiaires d'Espagne et d'Autriche surprenait, par contraste avec leur fébrilité antérieure ; leur intimité croissante, les fréquentes conférences de Beretti-Landi avec Pentenriedter et San-Severino chez une demoiselle de La Motte corroboraient cette hypothèse [1]. Dès le 1er janvier 1725, le mot de négociation secrète et séparée était prononcé [2] : Morville traita la chose d' « artifice » ; mais la lumière se faisait dans son esprit [3] ; le silence obstiné de la cour de Madrid confirmait les renseignements de Vienne, où Du Bourg et Saint-Saphorin, dès février 1725, avaient éventé Ripperda [4]. La certitude était absolue à Versailles au début de mars, lorsque partit pour Madrid le courrier portant la pénible nouvelle, puisque, le 3 mars, Morville donnait l'ordre de divulguer le secret d'Elisabeth Farnèse et de son agent par une insertion dans la *Gazette de Hollande* [5]. Sans doute, à cette date, le renvoi était chose accomplie, mais la supposition antérieure et la vraisemblance d'une trahison de l'Espagne dispensaient le roi de France de ménagements. A la même date, la mort du czar, et l'éloignement, sinon la fin, des projets d'alliance avec la Russie faisaient disparaître une

1. Les plénipotentiaires français à Morville, 21 janvier 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 489.

2. 1er janvier 1725, Townshend à Horace Walpole (d'après une lettre de Saint-Saphorin). B. M. add. mss. 32741.

3. Morville à Broglie, 8 février 1725. A. E. A., 350.

4. Du Bourg à Morville, 13 février 1725. A. E. Aut., 147.

5. Saint-Saphorin à Townshend, 18 février 1725. R. O. St: p. Foreign G. C. Germany, v. 54.

des raisons qui légitimaient l'attente et la circonspection. La situation extérieure était favorable, parce qu'en aucun cas elle ne pouvait être plus mauvaise. Sur ces entrefaites, deux événements firent cesser toute hésitation : Philippe V, qui se doutait, depuis la mort du duc d'Orléans, de ce qui se préparait, avait demandé la fixation des fiançailles, d'abord en juillet 1724[1], puis le 2 février 1725[2]. M. le Duc répondit la première fois par de belles assurances, la seconde fois par des protestations de sa fidélité aux engagements pris ; une pareille comédie ne pouvait pourtant durer. A cette heure-là, la résolution de marier le Roi était bien prise, et des ouvertures faites en Angleterre : les instructions de l'abbé de Livry sont du 13 février[3] ; on était bien décidé à brusquer les choses ; on ne savait pas quand on s'y déciderait. A la mise en demeure de Lawless vint s'ajouter l'indisposition du Roi, le 18 février[4]. « Son indisposition fut causée par ce vaste appétit naturel aux membres de la famille des Bourbons ; c'est ainsi que S. M. T. C. mange, sans distinction ni contrôle, toutes sortes de viandes à chaque repas, particulièrement le soir, ne se couchant jamais avant deux ou trois heures du matin. Son visage et son corps sont d'une surprenante plénitude de chair et de sang, relativement à son âge ; si ce régime et les exercices trop violents qu'il fait ne sont pas modérés, comme il n'a jamais eu la petite vérole, et quoiqu'en apparence très robuste, son existence peut courir de graves dangers[5] ». Son mal fut une ample indigestion de bonbons de chocolat ou « diablottins » dont

1. Cf. BAUDRILLART, III, 149. Louis Ier au duc de Bourbon, 27 juillet 1724.
2. Cf. *ibid.*, p. 156.
3. *Ibid.*, p. 157. — A. E. E., 343.
4. VILLARS : *Journal*, 307. — Horace Walpole à Newcastle, 21 février 1725. B. M. add. mss. 32742.
5. Horace Walpole, 21 février, citée.

S. M. emplissait et vidait constamment ses poches [1]. L'alarme fut vive. « M. le Duc, dit-on, fut frappé d'abattement et découvrit ses profondes terreurs : quel devait être son sort, en cas d'accident arrivé au jeune Roi ? Il n'avait pris aucune précaution pour son propre intérêt et sa sûreté. C'est ce qui lui fut représenté par ses intimes avec une telle clarté que l'impression produite domina l'espérance lointaine d'une succession à la couronne après la maison d'Orléans, surtout maintenant que le chef de cette famille était marié et la duchesse enceinte. Les familiers de M. le Duc ne se firent point scrupule de dire que le pas le plus sage et le plus populaire que Son Altesse pût faire pour les intérêts de la France aussi bien que pour le sien, était de marier sur-le-champ le jeune Roi à une personne acceptable ; qu'il était ridicule de croire S. M. obligée, en vertu d'un contrat fait pendant sa minorité, d'attendre que l'Infante fût en état d'avoir des enfants et de différer si longtemps un bienfait aussi précieux pour ce pays que le serait à beaucoup d'égards la naissance d'héritiers directs [2] ». Tandis que les Orléans se réunissaient chez la duchesse [3], le renvoi fut brusquement décidé, après un conciliabule nocturne entre le Duc, Villars et Morville [4]. La vérité, c'est que Fleury cette fois s'effaça, parce que le Roi avait laissé échapper, dans sa frayeur, le oui qu'on sollicitait. « S. M. a très peur de mourir, et à la moindre maladie devient extrêmement complaisant et disposé à faire tout ce qu'on désire de lui, ce qui n'est guère dans ses habitudes lorsqu'il se porte bien [5]. » Quelques jours après, Lawless revenait à la

1. Horace Walpole à Newcastle, 21 février 1725. B. M. add. mss. 32742.
2. *Id.*, 10 mars 1725. *Ibid.*
3. Villars : *Journal*, 307.
4. *Ibid.* Cf. Horace Walpole, 13 mars. App.
5. Horace Walpole à Newcastle, 24 février 1725. B. M. add. mss. 32742.

charge ; cette fois, M. le Duc tergiversait [1]. Le 2 mars, le courrier partait pour Madrid.

A ce moment, le duc de Bourbon croyait avoir trouvé le parti le plus convenable pour le Roi, une des filles du prince de Galles. Il y avait longtemps que cette idée flattait l'esprit du ministre ; il la croyait réalisable, et comptait vraisemblablement sur l'appui, auprès de Georges Ier, de sa favorite lady Darlington ; celle-ci, fort avide, et que peut-être le gouvernement français subventionnait [2], l'avait suggérée [3]. « Le comte de Broglie ayant parlé à lady Darlington du dessein de renvoyer l'Infante, dont on devait donner connaissance à S. M., elle lui demanda pourquoi l'on s'amusait à des bagatelles, pourquoi on n'allait pas droit au but, en sollicitant pour le jeune Roi la main d'une des princesses ; elle avait des raisons de croire que S. M. y consentirait [4]. » Schaub se mêla à cette intrigue, pour en profiter, et Horace Walpole supposait avec quelque raison qu'il entretenait une correspondance à ce sujet avec Pâris-Duverney. Il est probable que l'ancien ambassadeur pressentit la princesse de Galles, tandis que lady Darlington pressentait le Roi. Il paraît en effet invraisemblable que le comte de Broglie, quelle que fût sa présomption, ait pu faire une démarche auprès de Georges Ier, sans y avoir été décidé par des encouragements sérieux [5]. L'ordre de s'occuper du mariage anglais est du 19 janvier, et Broglie

1. Baudrillart, III, 157. — Cf. Horace Walpole, 10 mars, citée. Lawless s'adresse au Roi, qui lui répond seulement : « M. le Duc vous dira mes intentions. »

2. Cf. Horace Walpole à Newcastle, 13 mars 1725. Il a lu une lettre de Chammorel à Chavigny, relatant la maladie de lady Darlington, et ajoutant « elle sera une perte très considérable ».

3. Newcastle à Horace Walpole, 22 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

4. Horace Walpole, 13 mars, citée.

5. Horace Walpole à Newcastle, 21 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.

en accuse réception le 27 [1]. L'entrevue du Roi et de l'ambassadeur est du 11 mars [2]. Dans ces six semaines, les renseignements recueillis, l'accueil flatteur de la famille royale, ont dû donner des espérances. Peut-être le roi d'Angleterre n'était-il pas insensible à l'idée d'appuyer sur une alliance étrangère sa royauté précaire, et d'éloigner à jamais la crainte du Prétendant. Ce qui est sûr, c'est qu'en France on s'attendait peu à un refus ; le mariage anglais était la rumeur du jour : Pecquet en parlait comme d'une chose naturelle et facile [3]. Horace Walpole était fort entouré et courtisé. Les anciens ennemis de l'Angleterre, d'Huxelles lui-même, se laissaient séduire par ce projet brillant [4]. Quant à Fleury, son attitude fut ondoyante et habile. En novembre 1724, lorsque le Duc avait présenté au conseil un rapport sur les fiancées possibles, ramenées au nombre de quatre, les deux sœurs du ministre, les deux filles du prince de Galles, l'évêque soutenait la candidature de la princesse Anne, tandis que, plus courtisans, Morville, La Marck, d'Huxelles et Pecquet, penchaient pour une sœur de M. le Duc, trouvant au mariage anglais, pourtant si désirable, des inconvénients religieux et politiques [5]. Lorsque la résolution fut prise de renvoyer l'Infante immédiatement, Fleury, parmi les réserves qu'il fit, s'enquit de l'état de la négociation en Angleterre [6]. Mais bientôt l'absence de nouvelles, le canal même par où tout avait passé, lui inspirèrent de sérieuses défiances. L'attitude d'Horace Walpole surtout était significative ; il demeurait imperturbable, sans rien dire qui

1. A. E. A., 350. Broglie au Duc et à Morville, 27 janvier 1725.
2. Newcastle à Horace Walpole, 1/12 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.
3. Horace Walpole à Newcastle, 7 mars 1725. — Cf. 11 et 13 mars, *ibid.*
4. *Id.*, 28 mars 1725, *ibid.*
5. Cf. Archives Nat., s. K, 139 B, n° 24. Rapport du 6 novembre 1724.
6. Horace Walpole, 13 mars, citée.

pût confirmer ou infirmer les espérances [1]. Son opinion, au demeurant, n'était pas douteuse, aux yeux d'un observateur un peu sagace, et il est bien difficile qu'il ne l'ait pas laissé percer tant soit peu : le mariage anglais pour lui était impraticable [2]. Mais Horace se trouvait dans l'anxiété ; il craignait pour l'alliance, si le projet échouait ; « désirant une union avec la couronne d'Angleterre, qui est impossible, ils se peuvent trouver désappointés et froissés par impuissance d'imaginer où s'adresser, afin de trouver un parti convenable pour leur Roi » [3]. C'est alors que l'évêque vint à son secours ; il eut avec Horace la longue conversation relatée dans la lettre du 13 mars 1725 [4] ; il le rassura en se montrant hostile au mariage anglais, pour les raisons que Morville et Pecquet avaient déjà fait valoir ; il suggéra à Horace la réponse que le roi d'Angleterre devait faire à Broglie ; Horace envoya un courrier exprès pour la porter. La démarche était bien inutile ; déjà le roi d'Angleterre avait décliné, en des termes courtois et cordiaux, la proposition de M. le Duc, s'excusant sur la différence de religion et la constitution du royaume [5]. Townshend et Newcastle marquèrent leur contentement et leur reconnaissance du ferme attachement de Georges Ier à sa religion et à sa patrie [6] ; à la vérité, ils étaient délivrés d'un gros souci. Les raisons capitales de l'impossibilité d'un pareil projet ne se trouvaient pas dans la différence de religion, sur laquelle le ministère anglais eût volontiers passé, s'agissant d'établir

1. *Ibid.*

2. *Id.*, 7 mars 1725. « I apprehend they may desire to make [this friendship] still stricter by a knot very difficult to tye. »

3. *Id.*, 10 mars 1725, *ibid.*

4. Cf. App. — BAILLON : *Lord Horace Walpole à la cour de France*, p. 130. Horace Walpole marque, non sans ironie, que Fleury aurait pu lui dire tout cela plus tôt.

5. Newcastle à Horace Walpole, 12 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

6. *Ibid.*

une protestante en France et non une catholique en Angleterre, mais bien dans la puissance personnelle qu'une telle alliance eût donné au roi de Grande-Bretagne, moins dépendant ainsi du Parlement, la crainte d'une renaissance du torysme, sinon de l'absolutisme. Ce fut là l'explication que donnèrent à d'Huxelles et à Broglie Horace Walpole et Townshend [1], et c'est l'explication véritable ; on ne pouvait ajouter l'antipathie foncière des Anglais pour les Français, qui eût rendu ce mariage impopulaire et décrié la dynastie. Quoi qu'il en soit, en déclarant à temps ses sentiments, Fleury se servit lui-même et servit la cause de l'alliance franco-britannique ; il se conciliait le roi d'Espagne, qu'un mariage hérétique eût scandalisé, et les Anglais, qu'une pareille demande embarrassait. Peu compromis dans l'affaire du renvoi, resté pour ce motif assez sympathique à Philippe V, ayant contribué à écarter tout malentendu dans l'affaire du mariage anglais, Fleury se dégageait de toute compromission dans le secret de M. le Duc, et sortait politiquement grandi de cet imbroglio, où tout autre que lui eût laissé une part de son influence.

Il n'en fut pas de même du duc de Bourbon et de son entourage. Le premier ministre éprouva un certain dépit : « j'aurais été très aise que cela eût pu réussir, mais sur ce que l'on vous a répondu, je vois bien qu'il n'y faut plus penser » [2] ; il ne songea qu'à ensevelir dans le silence ce secret de Polichinelle. Quant à Broglie, il était « excessivement mortifié » [3]. La déconvenue coïncida avec les nouvelles de Madrid, d'où Livry et les Français venaient d'être expulsés [4]. Un moment, le désarroi se mit à Marly et à Ver-

1. 12 mars et 28 mars 1725, à Horace Walpole et d'Horace Walpole. B. M. add. mss. 32742.

2. Le Duc à Broglie, 17 mars 1725. A. É. A., 350.

3. Newcastle à Horace Walpole, 12 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

4. Cf. BAUDRILLART, op. c. III, 164.

sailles. Tandis que M. le Duc était aux cent coups pour apaiser le roi d'Espagne [1], et atténuer l'écrasante responsabilité qui pesait sur lui, Morville, n'osant blâmer « la manière précipitée et indiscrète » dont l'Infante était renvoyée, se montrait « inexprimablement malheureux et préoccupé [2] ». Sa loyauté s'indignait contre l'évêque de Fréjus, qui avait eu part à la décision, comme étant du conseil, et que sa souple dextérité garantissait, seul entre tous, contre l'animosité de la cour d'Espagne. Il tenta de le perdre, en insinuant, de concert avec Villars, que Fleury était, autant que M. le Duc, responsable de la mesure prise : Lawless répéta le propos à sa cour [3]. Cette fois l'évêque se fâcha tout rouge : il rompit un instant avec Morville ; il l'accusa d'ingratitude, après l'avoir servi auprès de Dubois ; il l'accabla de son mépris devant Horace Walpole. « Morville s'était engagé dans les petites intrigues et les combinaisons de Mme de Prie et de M. Du Vernay, afin de conserver son crédit auprès du duc de Bourbon ; il se laissait entièrement gouverner par l'influence de M. Pecquet, qui l'aidait à expédier les affaires de l'extérieur ; M. Pecquet, depuis une attaque d'apoplexie qu'il avait eue, il y a quelque temps, était bien déchu de cette robuste intelligence et de ce jugement qu'il avait autrefois, n'ayant conservé, dans sa manière de raisonner et de traiter les affaires, que de la subtilité et l'amour de la chicane [4] ». Cette fois, l'évêque parut bien décidé à se débarrasser de ses ennemis ; l'occasion était excellente : en sacrifiant Morville et Pecquet, en y joignant la disgrâce de Mme de Prie et de Pâris-Duverney, Fleury satisfaisait Philippe V, et faisait place nette pour sa propre influence dans le gouvernement. « Il ajouta alors qu'il avait de sérieuses

1. Sa nouvelle lettre. Cf. Baudrillart, III, 164.
2. Horace Walpole à Newcastle, 28 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.
3. *Id.*, 3 avril, *ibid.*
4. Horace Walpole à Newcastle, 3 avril 1725. B. M. add. mss. 32742.

raisons de penser que le roi d'Espagne avait bonne opinion de lui ; cette bonne opinion, croyait-il, ne ferait qu'augmenter lorsque S. M. C. serait bien informé de sa conduite à l'égard de la méthode employée pour le renvoi de l'Infante ; M. le Duc avait voulu lui persuader d'écrire une lettre au roi Philippe à cette occasion ; il refusa absolument, puisqu'on n'avait pas suivi son avis et puisque qu'on avait mis injustement à son actif la responsabilité de la déplorable conduite suivie en cette affaire ; il ajouta, en confidence, qu'il pensait à écrire au roi Philippe dans un mois, quand la première chaleur du ressentiment de S. M. C. serait un peu diminuée ; mais il craignait une conséquence, qu'il voudrait, pour tout au monde, qui ne se produisît pas ; la conscience de S. M. C. s'offensait depuis quelque temps de l'influence sur M. le Duc de Mme de Prie et de Du Vernay (ancien soldat dans les Gardes de Holstein) ; irrité de la conduite de S. A., particulièrement en ce qui concerne l'Espagne, peut-être pourrait-il déclarer qu'il n'a point de querelle avec le roi de France et la nation, mais que la grave injure et l'affront faits à lui et à toute l'Espagne devaient être entièrement imputés à la faiblesse et à l'inconcevable administration de M. le Duc, et qu'il ne veut pas entendre parler de réconciliation, tant que les affaires en France seront entre les mains et sous l'autorité de S. A. Cela, continua-t-il avec un air de sincérité, on ne peut l'accorder ; le gouvernement de la France ne peut pas, ne doit pas, pour beaucoup de raisons, être confié à d'autres mains ; mais comme il est raisonnable de donner quelque satisfaction à S. M. C., il faudrait éloigner M. de Morville (982). Cela, il faut le faire ; il faut aussi prendre les mesures nécessaires pour diminuer l'influence que prennent sur S. A. des personnes de médiocre importance par des flatteries et autres vils moyens [1] ».

1. *Id.*, 11 avril 1725 (secrète), *ibid.*

Horace Walpole était fort perplexe. Déjà Fleury avait parlé à M. le Duc de Pecquet [1]. L'Anglais en faisait bon marché ; « je ne le regarde en aucune façon comme un ami de l'Angleterre [2] ». Mais Morville ? Qu'avait-il fait de plus, en cette circonstance, que d'offenser Fleury ? Fallait-il le soutenir ou l'abandonner ? Horace, embarrassé, demandait à revenir à Londres, n'osant écrire [3]. Le refus de M. le Duc de se séparer de Duvernay dont il avait plus que jamais besoin, sauva Morville : surtout ce fut l'intervention énergique de Newcastle ; le ministère anglais sentait que M. le Duc et son secrétaire d'Etat dépendaient maintenant de l'Angleterre ; il voulait retarder la réconciliation avec l'Espagne ; il avait peur enfin de la rentrée aux affaires de Torcy [4]. Il conseilla donc l'union, au lieu de se renvoyer la faute les uns aux autres ; il s'opposa absolument au renvoi de Morville : « Quels que soient ses défauts, il est certainement, en somme, bien disposé à l'égard du Roi » [5]. « Qu'on ne fasse rien, dans le ministère français, qui puisse l'affaiblir ou diminuer l'autorité qu'il a présentement » [6]. Cette lettre nette et énergique sauva les amis du duc de Bourbon. Fleury céda ; il se contenta de représentations au sujet de Mme de Prie et Duvernay ; il différa la lettre qu'il avait l'intention d'écrire à Philippe V, tout en le faisant informer de ses sentiments par Monteleone et la nourrice Dona Luisa. Il y eut une sorte de réconciliation générale, où l'attitude du ministère anglais eut la plus grande part.

Une autre raison de la mansuétude de Fleury, c'était l'at-

1. *Id.*, 3 avril, citée.
2. *Id.*, 11 avril, citée.
3. *Ibid.*
4. Newcastle à Horace Walpole, 12 avril 1725. B. M. add. mss. 32743 (very private).
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*

tente du choix que l'on allait faire d'une reine, et surtout l'obscurité qui régnait sur les sentiments de Louis XV pour sa femme future ; de là pouvaient dépendre le crédit du duc, le discrédit de l'évêque. L'embarras était grand, parce que le nombre des partis sortables était fort petit ; les princesses de Portugal avaient une santé précaire ; la fille du duc de Lorraine était apparentée aux Orléans et allait l'être à l'Empereur, double raison qui rendait sa candidature insoutenable aux yeux de M. le Duc et des Français. Sans doute, il y avait en Russie la princesse Elisabeth, fille de Pierre le Grand et de la czarine Catherine Ier ; les offres, de ce côté, étaient fort anciennes [1]. Mais on objectait la basse extraction de la mère. En fait, il était difficile à M. le Duc d'accepter la princesse Elisabeth pour le Roi, ou pour lui-même, sans s'exposer à la défiance de l'Angleterre ; se lier à la Russie, ainsi que le montre le contre-projet délivré à Campredon avant même qu'on eût pu matériellement répondre aux avances de Catherine Ier, c'était courir de gaîté de cœur à une guerre dans le Nord. Du reste, au moment où la czarine fit par Mentchikov des offres précises au Roi et à M. le Duc (11, 13 avril), il y avait plus de huit jours que le choix de la reine était fait. Morville répondit donc le 21 mai avec beaucoup de politesse, car il n'avait pas complètement renoncé à conserver à Pétersbourg une porte ouverte pour un rapprochement politique [2]. Il y avait si peu de princesses à marier que le choix parut longtemps se fixer sur une sœur de M. le Duc : La Marck, dans son rapport du 30 avril 1724, désignait Mlle de Vermandois [3] ; en novembre, Morville, Pecquet, d'Huxelles et Villars furent du même avis. En mars

1. Sur la question du mariage russe, cf. GAUTHIER-VILLARS : *Le mariage de Louis XV*, 145 sq.

2. Cf. É. E. M., 17. Campredon à Morville, 11, 13, 14, 17 avril 1725. — Morville à Campredon, 21 mai; *ibid.*

3. Cf. Archives, s. K. 139 B. — A. E. F. Mém. et Doc. I. c.

1725, on reparla d'elle, au moment où Mme la Duchesse et Mme de Prie allèrent la visiter au couvent de Tours. Le refus de Mlle de Vermandois ramena l'attention sur Mlle de Sens ; Horace Walpole signalait ce parti comme le plus probable ; Berwick lui-même l'admettait comme une nécessité [1]. Mais les intrigues, et les conflits d'intérêts le firent vite abandonner. Mme la Duchesse, en bonne mère, poussait la candidature de sa fille ; Villars la soutenait. Par contre, Mme de Prie et Duverney s'y opposaient, afin de conserver leur crédit auprès de M. le Duc [2]. Celui-ci, sous leur influence, et malgré ses désirs secrets, était retenu par des scrupules fort honorables ; il craignait qu'on ne l'accusât de travailler plus à la fortune de sa maison qu'au bien du royaume : « Ce soupçon seul était assez fort pour arrêter M. le Duc [3] » ; de plus, il sentait bien qu'un pareil mariage eut rendu irrémédiable la brouille avec l'Espagne. Enfin Fleury était invinciblement hostile à toute union du Roi avec une Bourbon ; si elle se faisait, il menaçait de quitter la cour ; ses raisons tenaient d'abord au souci de conserver sa souveraine influence sur le Roi ; Mlle de Sens était fort séduisante. Mais aussi, en politique, il était décidé à empêcher l'accroissement du pouvoir des grandes maisons princières, à élever la royauté au-dessus d'elles, à prévenir le retour des inconvénients auxquels la France avait été exposée par les mariages espagnols, uniquement combinés pour servir les intérêts personnels des Orléans. Le résultat fut qu'on abandonna définitivement l'idée. Dès le 24 mars, Horace Walpole faisait pressentir que le choix du Roi s'arrêterait sur Marie Leczinska ;

1. Horace Walpole à Newcastle, 13 mars 1725, citée.

2. *Id.*, *id.*, 24 mars. B. M. add. mss. 32742. — Cf. MAUREPAS, II, 5 à 9.

3. HENAULT : *Mém.*, 147. Morville dément énergiquement (Horace Walpole, 24 mars, citée.) Le Duc également. (Le Duc à Monteleone, 12 avril. GAUTHIER-VILLARS : *Le mariage de Louis XV*, appendice, p. 342.)

le 28 mars, Fleury lui confirmait la nouvelle, en marquant quelque dédain pour la future reine et son obscure naissance, mais en se promettant de ne rien objecter, afin de ne s'exposer plus tard à aucun reproche [1]. Le 2 avril, la décision était prise [2] ; le 6, arrivait le courrier de Strasbourg apportant le consentement ; mais la déclaration publique n'eut lieu que le 27 mai [3]. L'annonce de ce mariage fut reçue avec un cri d'étonnement et de mépris [4]. « La noble demoiselle qui nous arrive, (ainsi l'appelle-t-on ici), écrivait à son ami Delafaye le malicieux Robinson, n'est point très jolie ; mais elle est grande et bien faite ; elle sort d'un couvent pour monter sur un trône ; quelques dames d'ici, (qui en jugent peut-être conformément à ce qu'elles auraient fait elles-mêmes en pareille occasion), lui ont fait déjà jeter ses chapelets et ses bons livres pour les fards, les mouches, et autres ornements fort en usage à la cour de France, depuis la nouvelle de son prochain couronnement ; d'autres, qui en parlent assez librement, voudraient que leur jeune Roi déclare à M^r^ le Duc, à l'arrivée de la dame, qu'il n'en veut point, et qu'il se sauve immédiatement dans les bois [5] ». Il est peu de mariages royaux qui aient provoqué chez les contemporains et les historiens plus de critiques. Chavigny s'est montré plus large et plus juste, et, à tout prendre, son jugement mérite d'être conservé. « Si l'heureux caractère de la Reine fait honneur au choix de M. le Duc, celui d'une princesse étrangère, lorsqu'il n'y en avait pas trop à faire, sera un monument perpétuel de la pureté de ses intentions ; il n'aurait tenu qu'à lui, et il en était vivement

1. Horace Walpole à Newcastle, 24 et 28 mars 1725. B. M. add. mss. 32742. — Cf. *Id*, 3 avril, *ibid.*
2. VILLARS : *Journal*, 310.
3. BARBIER : *Journal*, I, 388.
4. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.
5. 16 mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 181.

sollicité de toutes parts, de placer sur le trône une des princesses ses sœurs [1] ». Indépendamment des espérances que donnait la future souveraine d'une prompte postérité, un pareil choix avait l'avantage de ne causer aucune complication diplomatique. « J'ai eu surtout en vue, écrivait Louis XV à Georges Ier en lui annonçant son mariage, de former une alliance qui ne pût justement alarmer les puissances de l'Europe » [2]. « L'alliance avec Stanislas, écrivait Morville à Broglie, ne donnera lieu et ne servira de prétexte à aucuns projets particuliers qui puissent troubler en aucun temps la tranquillité publique et être contraires aux intérêts communs de la France et de l'Angleterre. » Et il ajoutait, avec un peu d'ironie : « Le roi Stanislas s'estime avec raison suffisamment dédommagé de ses malheurs passés par l'honneur qu'il a de donner au Roi une épouse et à la France une reine [3] ».

II

Le mariage du Roi parut un instant affermir la situation de M. le Duc. Il avait sur Marie Leczinska une influence véritable ; la maison de la reine se composait des amis du

1. Mémoires l. c.

2. 22 mai 1725. A. E. A., 351.

3. 23 mai 1725, *ibid.* Voir Instructions pour Vauchoux allant à Weissembourg, où était le roi Stanislas, 20 avril 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 314, f° 109. Stanislas sera peut-être « flatté de l'idée que l'alliance qu'il est prest de contracter avec S. M. lui fournira les moyens non seulement de rentrer incessamment dans les biens de sa famille, mais même de remonter sur le trône sur lequel la protection du Roi de Suède l'avait fait asseoir. Rien ne seroit moins convenable que de laisser croistre une opinion qui, en même tems qu'elle entraîneroit le roi Stanislas dans l'erreur sur ce qu'il peut justement se promettre de la protection de la part d'un prince qui lui en a donné depuis longtems des marques... pourroit... faire naître des vœux qu'il ne seroit pas possible de seconder. »

premier ministre : Mme de Prie était dame d'honneur, Duverney secrétaire des commandements, Breteuil chancelier, Samuel Bernard surintendant [1]. Fleury, après avoir d'abord refusé, et demandé du temps pour réfléchir, avait accepté le poste de grand-aumônier, sur les conseils même d'Horace Walpole [2]. On espérait que le Roi aurait du goût pour sa femme ; une sorte de détente se produisit. « L'année 1725 fut l'apogée du bonheur de ce règne, par le mariage du Roi [3] ». Par malheur, cette détente ne fut que passagère. Marie Leczinska n'apporta au crédit du ministre qu'un appui faible et ephémère ; son empire sur le Roi dura l'espace de quelques mois ; elle était naïve, effacée, pieuse et maladroite. « Douze messes par jour ne l'effrayent pas plus qu'un déjeuner de pois secs n'effraye un Ecossais des Lowlands ; elle quitte sa place au quadrille pour une prière dans son oratoire [4] ». Et M. le Duc, trop confiant en l'avenir, crut pouvoir engager des réformes importantes qui ne suscitèrent à l'intérieur que désordre et opposition, compromirent sans retour son autorité près du Roi, et lui rendirent plus que jamais indispensable, pour se soutenir, de s'appuyer sur les alliances étrangères.

La situation des finances, qui avait toujours vivement préoccupé M. le Duc, n'était guère meilleure en 1725 qu'en décembre 1723, où elle était lamentable. 1950 millions de dettes, 51,500,000 livres de rentes annuelles à servir, malgré la conversion de 4 à 2 ½ et même à 2%, l'Etat privé de la ferme du tabac, cédée à la Compagnie des Indes après la banqueroute de Law, les espèces diminuées de 120 livres le

1. Villars : *Journal*, 310.

2. Cf. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.

3. Hénault : *Mémoires*, 141.

4. Robinson à Delafaye, 16 septembre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 183.

marc en 1721 à 41 l. 20 d. en 1724, mesure jugée nécessaire pour amener une réduction du prix des denrées et de la main d'œuvre, la circulation de l'argent arrêtée, sans que le but proposé eût été atteint, tel était le bilan d'une année financière [1]. Cependant « on a porté la bonne règle et la précision dans presque toutes les parties des recettes et dépenses, pour empêcher par des établissements solides et par un contrôle permanent le divertissement des deniers royaux et la déprédation de la finance, autrefois si commune [2] ». Or l'année 1725 s'annonçait comme particulièrement lourde : il y avait 24 millions d'arrérages dûs sur l'année 1723, 8 sur 1724 ; il fallait prévoir les frais du voyage de l'Infante, du mariage du Roi et des coûteuses maisons, guettées par « l'avidité de la cour » [3], de l'augmentation des troupes, des magasins sur la frontière, « précaution que le gouvernement trouve nécessaire afin de tenir l'Etat en garde contre les entreprises d'une guerre injuste qui pourroit luy estre suscitée [4] ». Un conseil des finances se réunit le 5 juin 1725 pour décider cette matière « difficile et importante [5] ». On y discuta fort. Noailles, Villars, d'Angervilliers, le duc d'Orléans, le prince de Conti s'opposèrent à toute charge nouvelle [6]. Pour Fleury, soucieux de sa popularité, il sortit avant la conclusion, « pour aller avec le Roi au salut, disant qu'il seroit de l'avis du plus grand nombre [7] ». Le conseil décida d'établir de nouveaux impôts,

1. Mémoire au subject des finances, par M. Pâris du Vernei, pour l'apologie du Cinquantième, 29 juin 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 1258, f° 61.
2. *Ibid.*
3. VILLARS : *Journal*, 310.
4. Mémoire au subject des finances, cité.
5. VILLARS : *Journal*, 311.
6. *Ibid.* Cf. Robinson à Delafaye, 9 juin 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 181.
7. VILLARS : *Journal* l. c.

les uns destinés à parer aux nécessités présentes [1], les autres, pour équilibrer à l'avenir le budget royal. Dans cette dernière catégorie se place le cinquantième [2], dont Pâris-Duverney fut l'inspirateur. Cette contribution, qui, dans l'esprit de la plupart [3], devait fournir aux frais d'une guerre probable, ne fut pourtant, dans celui de son auteur, qu'un moyen de libérer l'Etat de sa dette ; c'était le projet de Law, celui qui flattait l'espérance de M. le Duc, celui que Robert Walpole avait si heureusement réalisé en Angleterre. Le cinquantième devait être levé, pendant douze ans, sur les produits de la terre, maisons et bien-fonds. « Si la ressource dont on se servira est modique pour ceux qui en supporteront le fardeau, si elle est puisée dans les plus solides revenus des sujets, et répartie entr'eux avec une juste proportion, aucun n'aura lieu de se plaindre, puisqu'en contribuant au soutien de l'Etat, il pourvoira à sa propre conservation et à celle de ses revenus, de quelque espèce qu'ils puissent être. » Ce n'est pas au paysan, trop chargé et peu intéressé à l'amortissement de la dette, qu'il faut s'adresser : « ceux qui possèdent des bien-fonds doivent être appelez au secours de l'Etat pour sa libération ». L'impôt est général et proportionnel. « Ce n'est pas la qualité des personnes,

1. Ce sont : 1) Le joyeux avènement, deux ans de capitation ; 2) Le droit de ceinture de la Reine. 3) Suppression et création des charges de receveurs des domaines et bois. 4) Suppression et rétablissement des charges des receveurs des octrois. 5) Remboursement de la moitié des capitaux sur la ville offert au rabais. 6) Création de maîtrises (d'après VILLARS : *Journal*, l. c., et la lettre de Robinson du 9 juin, citée. Cf. également pièce adressée à Robinson : « Mémoire de ce qui s'est passé au lit de Justice... B. M. add. mss. 32743.)

2. Sur le Cinquantième. Cf. Archives Nat., G. 7, 1140-1141. — Mémoire au subject... déjà cité. — Mémoire sur le Cinquantième, 1er novembre 1725. A. E. Rome, v. 670. — Remontrances du Parlement (coll. des Documents inédits), p. 211 sq. Discours du garde des sceaux, 213.

3. Cf. VILLARS : *Journal*, 311. Broglie à Newcastle, 14 avril 1726. A. E. A., 355.

c'est la qualité des biens qui fournira ce secours. » Le produit servira à payer chaque année des dettes dont la libération rendra mécaniquement disponibles les revenus du Roi employés aux arrérages ; les paiements échelonnés de six mois en six mois ranimeront la circulation, favorisée par la fixation du taux légal à 5%. Et comme le soin et l'exactitude du gouvernement à tenir ses promesses peuvent seuls lui ramener la confiance du public, « il faut soutenir invariablement la destination du cinquantième. » A ces vues remarquables, Pâris-Duverney ajoutait la proposition d'« un retranchement considérable sur diverses parties des dépenses ordinaires » — il voulait parler des pensions — et d'« un plan certain pour améliorer par une bonne régie quelques parties des recettes sans qu'il en coûte rien de plus aux sujets [1] ». Enfin Duverney avait obtenu pour la Compagnie des Indes trois édits destinés à accroître, en régularisant sa situation, sa puissance et son activité économique, gages de la prospérité future de l'Etat [2].

Il était aisé de voir que ces mesures allaient soulever contre le duc de Bourbon et Pâris-Duverney presque tout le monde : le peuple, chargé de nouvelles impositions, et qui souffrit durant l'été d'une cruelle disette [3] ; la noblesse de cour, alarmée par les menaces de suppression des pensions ; les traitants, que le système de la régie et l'administration sévère des Pâris privaient de leurs plus beaux bénéfices, et que leur main-mise sur la Compagnie des Indes irritait. Les plus atteints, spécialement par le cinquantième, étaient

1. Mémoire au subject des finances, cité.

2. Confirmation de ses privilèges et aliénations de l'Etat. Décharge et libération de la Compagnie vis-à-vis de l'Etat. Confirmation des opérations du visa.

3. Cf. B. A. Gazettes de la police secrète, mss. 10155, août et septembre 1725 jusqu'à novembre et décembre; ils sont pleins d'invectives contre les « accapareurs » Duverney, Sam. Bernard, M. le Duc. — Cf. THIRION : *Mme de Prie*, 235 sq.

les parlementaires et le clergé. La noblesse de robe était frappée dans sa richesse foncière : le Parlement, enhardi par le procès de Le Blanc, n'aimait guère le premier ministre et s'apprêtait à l'opposition. Pour le clergé, il était, sans aucun doute, principalement visé par l'impôt nouveau [1] ; celui-ci violait ses traditions les plus chères : « Les maximes de la cour de Rome sont que l'immunité des ecclésiastiques tant réelle que personnelle est de droit divin et que par conséquent on ne peut faire sur eux aucune levée que de leur consentement et même qu'ils ne le peuvent donner qu'avec la permission ou l'ordre du Saint-Siège [2] ». De plus, ce que l'Eglise craignait, c'était une enquête sur les revenus des immenses propriétés répandues dans les provinces et paroisses, « sans qu'on en sache au juste la quantité [3] ». Aussi le conflit avec le Parlement et le clergé prit-il un caractère des plus vifs. En prévision de l'opposition du premier, M. le Duc avait interdit par édit la faculté de siéger, lors de l'enregistrement des ordonnances royales, à tout magistrat ayant moins de dix ans de services ; il annulait ainsi la partie la plus jeune et la plus redoutable [4]. Puis, brusquement, il fit annoncer un lit de justice pour le 8 juin ; il y fit enregistrer le cinquantième, l'édit de discipline et les différentes ordonnances financières. « Portail a fait les observations les plus émouvantes, et n'a signé aucun des articles que les larmes dans les yeux, disant entr'autres choses qu'il était déplorable que Paris ne vît son Roi que pour être chargé de nouvelles impositions... Le duc d'Or-

1. Cf. Pâris l'aîné : Mémoire, 24 mai 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, f° 58. Voir le paragraphe intitulé : *Party-pris avec le clergé*, qui est probant. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 16 août 1725. B. M. add. mss. 32744. « La cour insiste pour qu'il soit levé sur le clergé comme sur le reste de la nation. »

2. Polignac à Morville, 4 octobre 1725. A. E. R., 667.

3. Mém. sur le Cinquantième. A. E. R., 670.

4. Villars : *Journal*, 312.

léans s'est excusé de parler dans le lit de justice, par respect pour le Roi, ayant dit librement son avis dans le conseil... S. M. garda son silence habituel et revint en voiture à Chantilly sans se montrer à son peuple et se rencoignant dans le coin de sa voiture [1]. » Le Parlement n'en resta pas moins assemblé. « Le murmure est très grand à Paris, ainsi que la consternation [2]. » A Bordeaux, à Rennes, à Dijon, l'enregistrement fut refusé : « Le mécontentement de la conduite de M. le Duc paroist général, dont je suis fort affligé [3] », écrivait Villars.

Le conflit avec le clergé revêtit un caractère d'âpreté plus violente. L'assemblée du clergé, réunie en juin, débuta par protester en principe, par l'archevêque de Toulouse, contre la nouvelle imposition [4]. Dodun était embarrassé : M. le Duc tint ferme. Le 19 août, une députation se présenta chez lui et lui fit des représentations, reçues avec courtoisie, mais avec inflexibilité ; le ministre autorisa les évêques à présenter au Roi des remontrances [5]. Le 2 septembre, à Fontainebleau, Louis XV reçut délégués et protestation avec bonté, sans rien accorder. Cependant, l'orage grondait : le jeudi 18 octobre, l'assemblée déclara persister dans ses humbles remontrances, et les renouveler, « en tant que besoin est [6] ». M. le Duc, constatant d'ailleurs la mauvaise tournure que prenait l'affaire de la Constitution, consentit à céder quelque chose. Il fit au clergé la demande du cinquantième à titre de don gratuit, promettant de l'exempter nommément de cet impôt ; le don ne devait être levé qu'en vertu d'une déclaration de la part de ce corps, enregistrée, pendant cinq

1. Robinson à Delafaye, 13 juin 1725. B. M. add. mss. 32743.
2. VILLARS : *Journal* I. c.
3. *Ibid.*, 314.
4. *Procès-verbaux des assemblées du clergé*, 1725, 247.
5. *Ibid.*, 336.
6. *Ibid.*, 633.

ans seulement, par des adjudicataires choisis de concert par l'évêque et l'intendant, pourvus d'une commission du bureau diocésain, où seraient, au surplus, portées toutes les contestations [1]. Par ces tempéraments, M. le Duc cédait à moitié sur le principe, à moitié sur le temps, pas du tout sur la proportionnalité de l'impôt, point capital. Il se refusait catégoriquement à accepter une somme une fois donnée, pour des raisons caractéristiques : parce que le clergé se contentait d'en imposer une partie et empruntait l'autre, « dans le but que se propose chaque bénéficier de se soulager sur son successeur [2] » ; parce que la répartition s'opérait d'une manière fort inégale, les riches étant peu frappés, les pauvres trop chargés ; parce qu'enfin il était impossible de « soutenir l'opération du cinquantième », si elle était morcelée et si seuls les biens ecclésiastiques en étaient exceptés. Mais ces concessions n'empêchèrent point le soulèvement de la majorité des évêques. C'est que la querelle du cinquantième était venue se greffer sur la querelle, beaucoup plus ancienne et plus profonde, de la Constitution.

En mars 1725, le raccommodement entre les adversaires de la Bulle et le pape s'était trouvé brusquement interrompu par l'intervention de Fleury, Rohan et Tencin [3]. « En vérité, soupirait Polignac, c'est être dans un bois que d'avoir affaire à ces messieurs-là [4] ». Le mémoire de Rohan et de l'évêque de Fréjus, la lettre de l'évêque de Soissons firent craindre à la cour de Rome un schisme dans l'Eglise de France. A Rome, les cardinaux de la curie, les zelanti s'agitèrent ; ils avaient peur, dans le concile qui devait s'assembler au Latran, d'un désaveu de la bulle Unigenitus. Be-

1. Mémoire sur le cinquantième, 1er novembre. A. E. R., 670.
2. *Ibid.*
3. Cf. Chapitre Ier, p. 133.
4. 26 juillet 1725. A. E. R., 670.

noît XIII se vit donc obligé de réunir, le 18 juillet 1725 [1], une congrégation ; celle-ci modifia profondément le projet de mandement qu'on exigeait du cardinal de Noailles, comme désaveu de son Instruction pastorale de 1720, substituant à des formules adoucies les expressions décisives de « purement et simplement » pour l'acceptation de la Bulle et de « nous réprouvons », comme rétractation de ses doctrines [2]. Noailles se désespéra. « J'ai cru, écrivait-il au P. Graveson, que je n'avais plus à chercher de conseil et de consolation qu'en Dieu [3]. » M. le Duc l'abandonnait aussi ; une publication de douze articles explicatifs ayant paru à Troyes, un arrêt du conseil la condamnait (9 juin). Mais Polignac, toujours en mouvement, réussit à raccrocher la négociation, en obtenant du pape une promesse orale d'éclaircissements, sous la forme d'un bref aux Dominicains de France, acceptants et par suite non suspects, dont le supérieur les devait solliciter [4]. En même temps, il trouvait moyen d'atténuer la dureté des formules de la congrégation, en les remplaçant par une acceptation « comme le clergé de France a accepté », et par ce désaveu moins brutal, « nous déclarons que nous tenons pour non-fait et que nous sommes très éloignés de cœur et d'esprit » [5]. Mais il fallait le secret le plus impénétrable. Noailles se rallia avec joie à cette nouvelle « combinaison ». Cette fois les précautions étaient bien prises : « *Portae inferi non praevalebunt !* » [6]. Polignac se chargea d'obtenir le blanc-seing du ministre et de Morville.

Par malheur, le désordre et les cris étaient grands parmi

1. *Id.*, 26 juillet 1725, *ibid.*, 666.
2. Polignac, 25 avril, citée.
3. 11 juin 1725. A. E. R., t. 665.
4. Polignac à Morville, 16 août 1725, *ibid.*, 666.
5. *Ibid.*
6. Noailles à Graveson, 17 septembre, *ibid.*

les évêques français, déjà courroucés du cinquantième. Après avoir défendu la discussion des questions de dogme, M. le Duc, pour les apaiser, s'était cru obligé à autoriser un bureau de la doctrine [1]. Aussitôt, les évêques de délibérer contre les appelants. L'aigreur était telle, qu'au *Te Deum* du mariage royal, six évêques refusèrent de venir, pour ne point se trouver à côté des prélats adversaires de la Bulle [2] : à la procession de la châsse de sainte Geneviève, le clergé s'abstint d'entrer dans l'église, parce que les religieux n'avaient point accepté ; partout surgissaient des libelles jésuites [3] ; l'assemblée voulait rédiger une lettre au pape ; le seul mot d'explications faisait crépiter la poudre. « Il est triste pour la religion, écrivait mélancoliquement Fleury à Gualterio, de voir les semences de division qu'on excite et qu'on entretient entre le pape et le sacré collège pour s'emparer de l'esprit de S. S. et l'éloigner de tous ceux qui pourroient lui donner de bons conseils. Dieu veuille détourner les dangereuses suites qu'on a lieu d'en craindre ! [4] » Quelle autorité pouvait avoir un bref de Benoît XIII, dans ces conjonctures ? « V. E., écrivait Morville à Polignac, peut juger par cet échantillon de ce qu'on peut se promettre d'un accommodement qui sera bien celui de M. le cardinal de Noailles personnellement avec le pape, mais que l'on refusera de regarder comme une réconciliation avec le Saint-Siège [5] ». M. le Duc exigea donc que le bref fut rendu, le Saint-Office étant consulté, *auctoritate apostolica* [6]. Voilà Noailles une fois de plus consterné, Polignac désappointé, le pape lui-même surpris ; « Comment est-il possible que la France,

1. D'Orsanne : *Journal*, II, 275.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, t. 256.
4. 1er juillet 1725. A. E. R., 665.
5. 25 septembre, *ibid.*, 667.
6. Morville à Polignac, 4 et 25 septembre 1725, *ibid.*

toujours en garde contre l'autorité du Saint-Office, qu'elle n'a jamais voulu reconnaître, veuille aujourd'hui l'élever à un tel point qu'elle en fasse dépendre toute celle du chef de l'Eglise ? On voit bien que les maximes sont comme les intérêts [1]. »

Les démarches de Noailles, les observations de Polignac et plus encore l'attitude injurieuse des ultramontains du clergé, modifièrent la résolution de M. le Duc. En dépit du silence ordonné, l'assemblée avait adressé une lettre au Roi, où elle déclarait la Bulle loi de l'Eglise et de l'Etat. Le premier ministre exila alors quelques prélats dans leur diocèse [2]. Cette mesure ne fut point du tout du goût de Fleury ; il n'y eut aucune part et protesta par son silence ; mais il se chargea de remettre à M. le Duc, pour le Roi, une lettre fort insolente, où quelques évêques osaient traiter le ministre de tyran. Cette lettre reçut un accueil unanimement indigné. Maurepas fit ouvrir les archives de l'assemblée, saisir la minute, effacer le procès-verbal de la dernière séance (8 novembre). Aussi M. le Duc pencha-t-il décidément pour les appelants : il cessa d'exiger le concours du Saint-Office et se contenta de quelques cardinaux choisis, le *consilium fratrum* [3]. C'est alors que Fleury, de concert avec Rohan et Bissy, tenta une seconde édition du « coup de partie » réussi en mars. Tous trois demandèrent la permission d'écrire au pape : la bataille fut chaude. « Si les instances pour avoir la liberté d'écrire au pape ont été vives et pressantes, la résistance de Mgr le Duc a été forte et longue [4]. » Il ne céda qu'à la condition qu'on reverrait la lettre au conseil du Roi. C'est la fameuse « lettre des trois puissances [5] ». Elle dénonçait

1. Polignac à Morville, 13 septembre 1725, *ibid.*
2. Cf. D'ORSANNE : *Journal*, II, 275 sq.
3. Morville à Polignac, 2 octobre 1725. A. E. R., 667.
4. *Id.*, 9 octobre, *ibid.*
5. A. E. R., 667, f° 270, 29 octobre 1725. — Cf. PICOT : *Mémoires pour*

le plan adopté par Benoît XIII comme mettant en péril la foi, l'unité et l'autorité de l'Eglise. « Quoique l'on n'ait pas dit au pape qu'il ne faut jamais en aucun cas donner lesdits articles [d'explication], je crois qu'on aurait bien voulu pouvoir le dire [1]. » Le 1er novembre, le Roi adressait le document à Polignac, avec ordre de le présenter au pape et de le supplier d'y faire attention. « Mais en même temps, mettez à vos sollicitations des bornes si justes que d'un costé vous engagiez le pape à lire la lettre avec la prévention la plus favorable et que de l'autre, vous ne donniez pas à S. S. le moindre soupçon que j'aye en vue de faire la loi au chef de l'Eglise et de lui prescrire la conduite qu'il doit tenir [2] ».

Or, la lettre des trois puissances reçut à Rome le plus mauvais accueil. Le pape la jugea offensante et présomptueuse: il se montra « prodigieusement irrité ». « Je n'ay rien oublié, marquait hypocritement Polignac, pour justifier leurs bonnes intentions, mais j'avoue franchement qu'il n'en demeura pas aussi persuadé que je le souhaitais [3]. » Ces nouvelles provoquèrent par contre chez M. le Duc, son entourage, et Morville un véritable ravissement : « Il est vray que la dépêche au Roy n'a pas plu également à tous ceux qui dans le conseil en ont entendu la lecture ; mais le chagrin a été intérieur et l'on a gardé le silence [4]. » Morville ajoutait en note marginale : « Mgr le Duc m'ordonne de dire à V. E. que ce qu'elle lira dans la réponse de S. M. touchant le soin à prendre de justifier auprès du pape les auteurs de la

servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle, Paris, Le Clerc, 1853-58, v. II, 171.

1. Morville à Polignac, 13 novembre 1725. A. E. R., 667.

2. Le Roi à Polignac, 1er novembre, *ibid.*

3. Polignac au Roi, 27 novembre 1725, *ibid.*, 668. — Cf. à Morville, même date. Il y a les sept ou huit considérants avec lesquels le pape « épluche » la lettre des trois puissances.

4. Morville à Polignac, 11 décembre 1725. A. E. R., 668.

lettre n'est absolument que pour parer cette réponse et la rendre propre à être lue en présence de ceux que votre dépêche a chagrinés et que V. E. n'a rien à faire en conséquence [1] ». Fleury se trouvait dans un grave embarras : le conflit latent entre M. le Duc et lui semblait tourner à son désavantage. Le pape ne l'aimait pas ; le 15 juillet 1725, il venait de refuser au Roi le chapeau de cardinal pour le précepteur [2]. La Reine se défiait de lui. M. le Duc pouvait le représenter comme le fauteur de troubles, l'ennemi de la paix religieuse. La lettre de Polignac lui fournissait des arguments. « On peut en tems et lieu, écrivait Morville, faire usage des observations [du pape] envers ceux qui continueraient d'insister pour le parti de rigueur à l'égard de M. le cardinal de Noailles ; il est même possible qu'il naisse des occasions où l'on en citerait l'auteur en déclarant pour lors qu'on ne les a tenues dans le silence que par ménagement pour ceux sur l'ouvrage et les sentiments desquels elles réfléchissent [3] ». Ces occasions, M. le Duc et Duverney les firent naître. Le lundi 17 décembre [4], après une audience secrète du nonce, M. de Nangis vint chercher le Roi de la part de la Reine ; trois-quarts d'heure après, S. M. s'y rendait sans son précepteur ; il y trouvait le Duc et Duverney, dont la présence fut expliquée sur ce qu'il venait rendre compte du détail de sa

1. Morville à Polignac, 11 décembre 1725. A. E. R., 668.

2. A. E. R., 666. Lettre du pape (en italien) en réponse à la demande du Roi, du 25 juin. Réponse dilatoire.

3. Morville, 11 décembre, citée.

4. Voir, sur le « pas de ballet », d'Issy, et l'intrigue de M. le Duc. VILLARS : *Journal*, 319. — BARBIER, I, 411. (Ce ne sont que des racontars sans précision.) — HENAULT (I, 49) a vu le fond des choses, informé par Morville. — D'ORSANNE (II, 307) est bien renseigné aussi ; il a vu la vraie cause. — Horace Walpole (B. M. add. mss. 32744, à Newcastle, 22 décembre 1725. Cf. A Townshend. BAILLON, 155), dont le récit n'est que l'arrangement ingénieux fait par Fleury lui-même, n'y a rien vu du tout. Il s'en est laissé conter par l'évêque, soucieux de conserver, devant lui, une belle attitude.

maison. Selon Hénault, le ministre communiqua au Roi une lettre de Polignac, où se trouvait ramassé tout ce qui pouvait perdre l'évêque. Louis XV écoutait avec impatience ; le Duc insista sur des faits ; Louis XV se détourna. S. M. lui demanda s'il avait déplu : oui ; si S. M. n'avait pas de bonté pour lui : non ; si M. de Fréjus seul avait toute sa confiance : oui. Alors le Duc se jette à ses pieds en pleurant ; la Reine, sanglote, le Roi sort tout en colère. Cependant Fleury, las d'attendre, se crut disgracié, et partit pour sa maison d'Issy, comme au temps de Villeroy. Si le Duc et Duverney avaient montré la même résolution à poursuivre leur dessein qu'à l'entreprendre, Fleury était perdu. Son ami Mortemart le sauva, en osant seul, au milieu de l'hésitation générale, intervenir près du Roi et en obtenir un ordre de rappel. Morville refusa, pressé par sa femme, Hénault et l'abbé Brissart, d'écrire à l'évêque. « Le retour du cardinal lui fit bien connaître sa faute, et il eut tout le temps de s'en repentir [1] ». Fleury triompha discrètement : « V. E., écrivait-il à Gualterio, entendra sans doute parler de ce qui est arrivé icy à mon égard ces jours passés et les marques de bonté que le Roi a marqué (*sic*) sur mon sujet. Tout est, Dieu mercy, parfaitement rétably et il n'y a pas eu la moindre altération entre M. le Duc et moy [2]. » L'habile homme mentait avec quelque effronterie. M. le Duc s'avoua vaincu, pour quelque temps ; sa politique religieuse change ; Mme de Prie et Duverney perdent de leur influence. En fait, Fleury ni le Roi ne pardonnèrent jamais. Ce fut la Reine qui paya d'abord pour le premier ministre, traitée désormais par l'un et l'autre avec un dédain inconcevable. Quant à M. le Duc, son destin était décidé ; Fleury n'attendit que l'occasion, que les affaires extérieures devaient lui offrir.

1. Henault : *Mém.*, 150.
2. 14 décembre 1725. A. E. R., 668.

III

L'irrémédiable faiblesse du gouvernement de M. le Duc, masquée par des apparences autoritaires, le mettait à la merci des influences extérieures. Ce fut, dans le fond, une des deux grandes raisons qui l'amenèrent à se lier étroitement avec l'Angleterre, afin de chercher dans cette alliance une raison d'être et de durer. La seconde se trouve dans la modification profonde que subit de mars à mai 1725 le système politique de l'Europe et qui rendit l'appui de la France non moins indispensable à la Grande-Bretagne.

Le duc de Bourbon s'était d'abord flatté que la colère de la cour de Madrid se réduirait aux proportions d'une simple bouderie. Sans doute, le parti italien et français en Espagne avait montré une consternation indicible ; c'était la fin pensait-on, des projets caressés par les Farnèse et encouragés par Dubois. « Beretti-Landi est la peinture même de la rage et du désespoir [1]. » « Mon cher ambassadeur, écrivait-il à Richelieu, j'ai une chose sur le cœur qu'il faut bien que je vous dise dans notre pleine confiance et qui ne sera dit (*sic*) qu'à vous seul, et sans que je prétende en tirer réponse. Nous avons abandonné l'Italie et Dieu sait comment ! Nous brisons les nœuds de l'amitié qui s'étaient heureusement raccrochez entre l'Espagne et la France. On ajoute à de certains faits que je ne décide pas si j'étais (*sic*) nécessaire ou non, des manières qui ressentent le mépris et par conséquent intolérable à une nation qui n'aimoit pas que d'avoir ce gros grief horrible pour éloigner son maître du véritable

1. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 18 mars 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 176, et à Delafaye, 19 mars, *ibid.* (texte dans cette dernière lettre).

amour qu'il avoit pour son ancienne patrie. Que voulez-vous que dise le monde ? Quel cas feront les Etats qu'on a laissé enclaver de toutes parts ni de vos promesses, ni de vos menaces ? Quel sera jamais le projet que la France et l'Espagne puissent faire et être favorablement écoutez ? Ce n'est que dans la puissance et la bonne foy qu'on ne doit avoir espérance de figurer. Si ces deux particularités manquent, il faut s'attendre à des croquignolles et je dis tout cela avec regret et passion [1]. » De même San-Istevan était en larmes, Monteleone abattu, devant l'évanouissement de ses grands desseins. Pourtant, le ministère français était déterminé à laisser s'éteindre ce « feu de paille [2] », en redoublant de patience et de bonne volonté. « Ils sont décidés à recevoir et à souffrir les plus sévères reproches qu'on leur fera dans la première chaleur du ressentiment et à n'y répondre que par la soumission, par la persévérance à vaincre, s'il se peut, l'indignation de leur coléreuse amie par leur modération et leurs propositions amicales [3]. » Indépendamment des lettres écrites à Philippe V, et de la courtoisie affichée dans la conduite à Bayonne de la petite Infante, M. le Duc croyait tenir un moyen sûr de pallier ce que le renvoi brusque et inattendu avait pu présenter de douloureux pour l'amour-propre d'Elisabeth Farnèse ; il avait fait assurer les plénipotentiaires espagnols de sa constante bonne volonté à l'égard de D. Carlos. Ces assurances donnèrent à un certain La Grange et à un abbé Paretti, l'idée de proposer, probablement de la part de Beretti et de Monteleone, l'oubli de l'affront, moyennant le passage immédiat de D. Carlos, des garnisons, et un appui efficace prêté au duc de Parme [4]. M. le Duc mordit à

1. Beretti à Richelieu, 14 avril 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 489.
2. Broglie à Morville, 2 avril 1725. A. E. A., 350.
3. Horace Walpole à Newcastle, 24 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.
4. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 9 avril 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 176.

l'appât ; déjà Villars et lui circonvenaient Monteleone [1] en le priant de s'interposer auprès du roi Philippe ; le ministre écrivit pour lui promettre le transport des Suisses en Italie, et une énergique intervention au congrès : il était encouragé par l'attitude réservée, douloureuse, mais point hostile du Farnèse. L'état de santé du grand-duc de Toscane parut une occasion propice pour accuser les bonnes dispositions de la France ; Morville, d'accord avec Horace Walpole, hâtait le départ de l'envoyé de la Bastie pour Florence, projetait une négociation avec l'électrice palatine, et en cas d'échec, des mesures militaires pour s'assurer la possession du patrimoine de l'Infant. Stanhope devait demander à Madrid des instructions analogues pour le P. Ascanio, envoyé espagnol auprès du Grand-Duc [2]. C'était l'instant où la colère du roi Philippe paraissait un peu calmée, grâce aux représentations combinées du pape et de Stanhope [3]. A la vérité, on se convainquit assez vite de l'inutilité de tout effort : Fleury, dès le renvoi, en était persuadé [4]. Un accident de voiture opportun retarda le départ de La Bastie. Par l'avis même de l'évêque de Fréjus, on prit des précautions militaires aux deux extrémités des Pyrénées [5]. Bien que l'on crût Philippe V incapable de déclarer la guerre et que les préparatifs français fussent considérés « plustôt comme une gasconnade qu'autrement [6], » M. le Duc se prémunissait déjà contre une brouille complète, tout en affectant de ne voir dans le renvoi de l'Infante qu'une affaire nettement privée.

1. VILLARS : *Journal*, 308. Cf. GAUTHIER-VILLARS : *Le mariage de Louis XV*. App. 342. Le duc de Bourbon à Monteleone, 1er avril 1725.

2. Horace Walpole à Newcastle, 18 avril 1725. B. M. add. mss. 32743. Newcastle à Horace, 19 et 26 avril 1725, *ibid.* — Cf. Morville à Broglie, 6 mai. A. E. A., 351.

3. Morville à Broglie, 10 mai, *ibid.*

4. Horace Walpole à Newcastle, 29 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

5. *Id.*, 27 avril 1725, *ibid.*, 32743.

6. Broglie à Morville, 3 juillet 1725. A. E. A., 351.

Par contre, le ministère anglais marqua une satisfaction peu dissimulée du renvoi de l'Infante. Surpris comme tout le monde par la soudaineté de l'évènement, Horace Walpole conclut avec plaisir : « au vrai, la situation [de M. le Duc], particulièrement vis-à-vis de l'Espagne, sera telle, dans un temps très rapproché, qu'elle lui fera une nécessité de rechercher une amitié et une union plus étroites avec S. M. [1]. » Mais il se conduisit avec circonspection, afin de ne pas donner à penser à la cour de Madrid que l'Angleterre approuvait la mesure. Dans sa dépêche officielle, Newcastle se contentait, sans autres commentaires, de qualifier le renvoi de « résolution considérable » [2]. « S. M., ajoutait-il, ne voudrait pas donner à la cour d'Espagne la moindre raison de lui faire le plus petit reproche à cette occasion [3] ». Il assura seulement, en termes vagues à dessein, que « S. M. désirait agir dans la plus parfaite amitié et dans le plus parfait concert, en ce qui concernait les grands événements qui se sont déjà produits ou se peuvent bientôt produire [4] ». Horace put affirmer, verbalement, que le roi de Grande-Bretagne trouverait toujours bon ce que Mgr le Duc jugerait nécessaire pour l'intérêt du Roi T. C. En fait, le départ de tous les Français de Madrid, en particulier de Tessé, que les Anglais détestaient, laissait le champ libre à Stanhope. Aussitôt après l'arrivée du courrier de Lawless (18 mars), Grimaldo eut avec l'ambassadeur anglais une entrevue, et lui offrit, de la part du roi Philippe, une alliance étroite et séparée [5], avec des avantages commerciaux [6]. En même

1. Horace Walpole à Newcastle, 7 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.
2. Newcastle à Horace Walpole 12 mars 1725, *ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Stanhope à Newcastle, 20 mars 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 92.
6. Broglie à Morville, 12 avril 1725. A. E. A., 350.

temps, Pozzobueno à Londres, les Espagnols au congrès, demandaient que le roi d'Angleterre se chargeât seul de la médiation. Horace Walpole et Stanhope penchaient pour accepter ; c'eût été ruiner l'influence économique de la France dans la péninsule. Townshend refusa de s'engager dans cette voie ; ses raisons étaient tout égoïstes. L'intérêt de l'Angleterre voulait que la France et l'Espagne fussent brouillées ; or, « si nous faisons un pas vers l'Espagne, la France en fera vingt [1] ». Si le roi d'Angleterre avait abandonné son allié, celui-ci eût infailliblement souscrit à toutes les conditions du roi d'Espagne ; si le roi d'Angleterre avait refusé de soutenir les revendications du roi d'Espagne, il se fût aliéné infailliblement ce dernier [2]. Townshend était trop soulagé d'être délivré de l'ennuyeuse médiation [3], pour s'exposer, par un rapprochement, à un conflit avec l'Empereur à propos de l'Italie. « L'amitié de l'Espagne est plus à craindre pour eux qu'à rechercher [4] », observait avec justesse Broglie. Quant aux avantages offerts, ils étaient fort incertains, et à tout prendre, le jeu n'en valait point la chandelle. « De l'Espagne, il y a peu à craindre et peu à espérer [5]. » Les privilèges commerciaux, dès qu'on en parlerait sérieusement, se réduiraient en fumée. « Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que, par l'utilité dont le Roi leur est dans les affaires de l'Europe, ils observent les traités, et rien de plus [6] ». Townshend et Newcastle déclinèrent avec courtoisie les demandes de Philippe V, en prescrivant à Stanhope de prêcher à la cour d'Espagne la clémence et l'oubli de l'injure, con-

1. Newcastle à Horace Walpole, 12 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.
2. *Ibid.* Cf. Newcastle aux plénipotentiaires anglais. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 176.
3. Cf. Newcastle à Horace Walpole, 12 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.
4. 12 avril, Broglie à Morville, citée.
5. Newcastle, 12 avril, citée.
6. *Ibid.*

formément à ses intérêts les plus essentiels. Attitude habile qui ne put mécontenter Philippe et provoqua « l'inexprimable reconnaissance », de M. le Duc, l' « enthousiasme » des ministres[1]. « Nous pouvons compter essentiellement sur les Anglais », écrivaient les plénipotentiaires français le 24 avril. D'autre part, il n'y avait qu'avantage pour le roi de Grande-Bretagne à demeurer l'ami des deux Etats, et à se rendre l'honnête courtier de leur réconciliation, afin de la ménager suivant ses propres intérêts[2]. Lorsqu'on apprit à Londres l'intervention du pape, on manifesta de l'humeur[3] : Morville dut promettre qu'aucun raccommodement ne se ferait sans que la médiation du roi d'Angleterre ne fût expressément mentionnée. Stanhope fut donc chargé d'adoucir la colère de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse ; il alla assez lentement en besogne. A la fin d'avril, il obtenait seulement que le roi d'Espagne demandât une satisfaction[4] ; il précisa bientôt : une ambassade solennelle : « La joie soudaine qui apparut sur la figure [de M. de Morville] fut une réponse suffisante, avant qu'il ne proférât une parole[5] ». Grimaldo se chargea de remettre la lettre où Louis XV annonçait son mariage à son oncle, Mais à ce moment, un événement considérable était déjà venu bouleverser et les espérances de la cour de France, et les calculs intéressés des Anglais.

Il y avait longtemps qu'on considérait un rapprochement hispano-autrichien comme possible. Villars et Montgon sont

1. Horace Walpole à Newcastle, 7 et 11 avril 1725, *ibid.*, 32742.

2. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 16 avril. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 176. — Cf. 12 avril, Newcastle à Horace Walpole, et 25 juin, Newcastle à Robinson. B. M. add. mss. 32743.

3. Newcastle à Robinson, 25 juin, citée. Horace Walpole à Newcastle, 26 juillet, *ibid.*, 32743.

4. Stanhope à Newcastle, 30 avril 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Sp., 92. Morville à Broglie, 10 mai. A. E. A., 351.

5. Robinson à Newcastle, 4 juin 1725. B. M. add. mss. 32743.

persuadés que Philippe V et surtout Elisabeth Farnèse n'avaient accepté la médiation franco-anglaise que pour mieux cacher leur jeu [1]. La vérité est qu'ils ne l'avaient considérée que comme un instrument de leurs ambitieux projets ; en fait, Philippe V détestait les Anglais et Elisabeth les Français [2]. On savait aussi, dans le monde diplomatique, que l'Empereur cherchait à exploiter ces sentiments ; au moment des mariages espagnols, en 1721, Sinzendorf avait insinué une proposition de mariage avec une archiduchesse ; à la mort de Louis Ier, l'offre était renouvelée [3]. Ce n'est donc pas à la légère que le roi et la reine d'Espagne, après le refus mal déguisé des médiateurs d'appuyer le duc de Parme et de préparer l'invasion de l'Italie, combinèrent, en novembre 1724, la mission secrète du baron de Riperda [4]. Celui-ci était un ancien agent d'Albéroni. « Milord Townshend, qui le connaît fort, m'a dit que c'était un très grand fol, mais homme à tout entreprendre sans rime ni raison [5]. » Ce curieux intrigant, « d'un caractère infâme [6] », fort méprisé de Stanhope, qui l'avait fréquenté jadis, était destiné, grâce à son incroyable audace et aux circonstances favorables, à réussir là où les médiateurs avaient échoué. Le secret de sa mission fut assez mal gardé : dès la fin de décembre 1724, Broglie informait son gouvernement de la rumeur d'un ma-

1. MONTGON : *Mémoires*, I, 240. VILLARS, *Journal*, 311.

2. VILLARS, l. c. « Il paraissait toujours beaucoup d'aigreur de la part de la reine d'Espagne. »

3. Relation commune de Du Bourg et de Saint-Saphorin, 11 mai 1725. A. E. Aut., 147. — R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 55. Saint-Saphorin à Townshend, 11 mai 1725.

4. Cf. SYVETON : *Une cour et un aventurier*..., Paris, Didier, 1896, p. 60 sq. — BAUDRILLART : *Philippe V et la cour de France*, v. III, p. 130-136-175.

5. Broglie à Morville, 5 avril 1725. A. E. A., 350.

6. Stanhope à Newcastle, 21 mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Sp., 92.

riage hispano-autrichien [1]. C'est le comte de Brielle, le futé chargé d'affaires du roi de Sardaigne à Vienne, qui éventa le négociateur. « Faufilé avec tout le monde [2] », et sachant obtenir « l'argent à la main », les renseignements, Brielle et les autres ministres italiens, « dont le principal but est de ramasser les nouvelles », connurent les longues et nocturnes conférences de Riperda avec Sinzendorf et en informèrent Du Bourg et Saint-Saphorin. « Il n'a presque fait aucun pas que nous ne l'ayions sçeu [3] », déclaraient ces derniers. En février, les babillages du comte de Perlas et les hâbleries de Riperda découvrirent la négociation des mariages [4]. Plus significative fut encore l'attitude du parti hostile à l'Espagne, des Lorrains désespérés, de l'Impératrice régnante, amie des Lorrains et des Anglais, du prince Eugène, opposé à la combinaison matrimoniale nouvelle [5]. « Tout le monde était abreuvé de cette négociation [6] ». En mars, le silence se fit, tandis qu'on attendait de Madrid le retour du courrier de Riperda, arrivé en même temps que la nouvelle du renvoi de l'Infante. Ce dernier évènement réjouit les Impériaux, parce qu'il mettait l'Espagne à leur discrétion [7]. Le retour du courrier, avec l'acceptation par la cour d'Espagne du projet de Riperda, délia les langues et provoqua à Vienne une joie excessive. Perlas s'épancha devant Brielle, « avec des enthousiasmes de satisfaction sur le beau coup

1. Broglie à Morville, 18 décembre 1724. A. E. A., 349.
2. Du Bourg à Morville, 11 mai 1725. A. E. Aut., 147.
3. Relation commune, déjà citée.
4. Du Bourg à Morville, 23 février 1725. A. E. Aut., 147. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 29 janvier, et Newcastle à Horace Walpole, 4 février 1725. B. M. add. mss. 32742.
5. Saint-Saphorin à Townshend, 18 février et 3 mars 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 54. — Cf. Relation commune.
6. Relation commune, citée.
7. Saint-Saphorin à Townshend, 28 mars 1725. R. O. l. c., v. 54.

qu'ils allaient faire [1] ». La signature du traité du 30 avril accrut le ravissement. « La reine d'Espagne — on ne parle non plus du roi d'Espagne que s'il n'existait pas — connaissant la justice et l'équité de la cour impériale s'est venue jeter entre ses bras [2] ». « Tous ceux qui approchent familièrement l'Empereur sont si surpris du changement qu'ils remarquent dans ses manières et dans son enthousiasme pour le roi et pour la reine d'Espagne, qu'ils s'imaginent qu'il y a de l'enchantement [3]. » Perlas et le vice-chancelier d'Empire, le hautain comte de Schonborn, se répandirent en hâbleries insolentes. « L'Angleterre et la France nous ont tenus assez longtemps sous leur tutelle ; mais, grâce à Dieu, nous en sommes sortis [4]. » Le prince Eugène, plus modéré en la forme, cédait au mouvement général. La joie des Impériaux était justifiée ; ils se trouvaient, grâce au traité du 30 avril, fait tout en leur faveur, délivrés du cauchemar d'une guerre en Italie, et avaient dissout une coalition menaçante, en accordant à Philippe V et à Don Carlos moins que la Quadruple alliance ne lui permettait d'espérer [5] ; et personne n'ignorait qu'à ce moment les mariages n'étaient qu'une simple promesse verbale, « un leurre » [6], une « illusion d'optique » [7], que la cour d'Espagne seule, sur l'affirmation de Riperda, considérait comme un « article de foi » [8]. « Il paraîtra mémorable à la postérité que la cour de Vienne, qui

1. Saint-Saphorin à Townshend, 1er mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 54. Copie. A E. Aut., 147.

2. Du Bourg à Morville, 1er mai. A. E. Aut., 147.

3. *Id.*, 11 mai, *ibid.*

4. Saint-Saphorin, 1er mai l. c.

5. Cf. Syveton, op. c. Discussion claire et décisive sur le traité du 30 avril, 108.

6. Saint-Saphorin à Townshend, 4 avril 1725. R. O. l. c., v. 54. — Cf. *Id.*, 28 mars, *ibid.*

7. Montgon : *Mémoires*, I, 152.

8. *Ibid.*

met des années à finir les plus petites choses, ait trouvé le moyen de convenir des articles de paix, de les rédiger par écrit et de signer le traité en moins de trois semaines ; il est vrai que l'Empereur a été le maître des conditions, que M. de Riperda a eu des ordres de finir en quelque manière que ce fût et que ce grand ministre s'occupait dans sa chambre à faire faire des matelas, tandis qu'on dressait l'instrument dont le roi d'Espagne et ses sujets auront lieu de se repentir longtemps [1]. »

IV

Le traité du 30 avril fut d'abord le seul connu par les cours de France et d'Angleterre. En lui-même, il présentait l'apparence bénigne d'un simple accord sur la question italienne, en dehors des médiateurs, mais nullement contr'eux. C'est ainsi que la cour impériale s'appliqua à l'interpréter, « avec humilité » [2] ; elle excusa l'impolitesse par le mensonge : l'Espagne ne pouvait plus, après le renvoi de l'Infante, se servir de la médiation française, et l'Angleterre avait refusé ses bons offices. Fonseca à Paris, Stahremberg à Londres, demandèrent même la garantie des deux gouvernements. Morville, tout en soulignant l'artifice, marqua froidement la satisfaction du Roi, à la nouvelle de l'heureuse conclusion des différends ; mais il n'était pas éloigné de l'idée de garantir le traité, pour faire plaisir à Philippe V [3]. Les réponses énergiques de Townshend l'en empêchèrent ; celui-ci répliqua avec hauteur : « satisfaite d'être délivrée d'engagements onéreux, l'Angleterre veut désormais

1. Du Bourg, 1er mai, citée.
2. Relation commune de Du Bourg et Saint-Saphorin, citée.
3. Les plénipotentiaires anglais à Newcastle, 16 mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 176.

avoir les mains libres, afin d'être en état d'assister ses véritables amis de la manière qui lui convient le mieux [1] ». De même, à Vienne, Saint-Saphorin refusa, pour prix d'une garantie, les investitures de Brême et de Verden que Palm se disait autorisé à lui offrir immédiatement [2]. En fait, dans sa lettre du 14 mai [3], Newcastle marquait une joie immodérée de voir finir le congrès de Cambrai, tout aussi bien que l'avait déclaré franchement Townshend à Stahremberg, au grand scandale de Morville [4]. Sur les conseils des Anglais, celui-ci se décida pourtant, le 21 mai, à rappeler les plénipotentiaires ; le même jour, Newcastle rappelait les siens [5]. Au dernier moment, on s'aperçut qu'on avait oublié la Sardaigne, dont les différends avec l'Espagne, au reste de peu de conséquence, n'étaient point réglés. Morville hésitait, Townshend, fort impatient, voulait passer outre. On décida pourtant, en prévision des évènements qui pouvaient rendre l'alliance de cet Etat fort utile, de déclarer la bonne disposition des médiateurs à garantir à Victor-Amédée, en ce qui le concernait, l'exécution de la Quadruple alliance [6] ; rien n'était moins compromettant ; l'envoyé, Maffei, répondit avec courtoisie. Le 23 mai, les plénipotentiaires français et anglais prirent en grand appareil congé des Impériaux. Quelques jours après, Rottembourg, mandé en hâte, partait pour Paris [7]. Quant aux autres, ils s'égrénèrent sur les routes de Bruxelles ou de la France ; le dernier, triste symbole,

1. Townshend à Saint-Saphorin, 13 mai 1725. Copie A. E. A., 351.

2. Du Bourg à Morville, 11 mai 1725. A. E. Aut., 147. — Cf. Saint-Saphorin à Townshend, 11 mai. R. O. St. p. Foreign G. C. Germ., 55.

3. A Horace Walpole. B. M. add. mss. 32743.

4. Morville à Broglie, 4 juin 1725. A. E. A., 351.

6. Morville aux plén. fr., 21 mai, et les plén. fr. à Morville, 23 mai. A. E. F. Mém. et Doc., 489 — Les plén. angl. à Newcastle, 23 mai. R. O. l. c. France, 176.

6. Morville aux plénipotentiaires, 21 mai, citée

7. Morville à Rottembourg, 28 mai 1725. A. E. F. Mém. et Doc., 489.

Corsini, représentant du grand-duc de Toscane, s'en alla le 13 juin, après avoir déposé à l'Hôtel de Ville une protestation solennelle contre la Quadruple alliance, morte depuis le 30 avril.

Mais bientôt, l'attitude des alliés de Vienne changea. A l'égard de la France, le roi et la reine d'Espagne n'avaient semblé s'humaniser que parce que rien n'était encore définitivement ajusté. La signature du traité et l'arrivée des ratifications les rendit « ivres de joie [1] ». Stanhope leur ayant proposé l'ambassade d'un maréchal ou d'un cardinal pour porter les excuses du roi de France : « cela ne suffit pas », répondirent-ils ; et sur l'observation qu'il était difficile et inutile d'envoyer un prince du sang : « pourquoi non ? » dit le Roi en souriant [2]. Le 14 juillet, Stanhope apprenait qu'il s'agissait de M. le Duc en personne ; il refusa de s'en plus mêler officiellement, se contentant de faire remarquer de lui-même combien il était hasardeux pour M. le Duc, chef de l'Etat, de quitter le jeune Roi et de laisser la place libre à ses ennemis. « Qu'il laisse les affaires entre les mains de son frère », répartit la Reine. « Pourquoi ce frère, répliqua l'ambassadeur, ne viendrait-il pas lui-même ? » Alors le Roi : « Comment ! c'est un fou ! que ferions-nous de cet extravagant ? Non, qu'il vienne lui-même ! » Et tous deux d'éclater, en une sortie violente, contre M. le Duc, le Roi et tous les Français, s'exclamant sur le mariage avec Marie Leczinska, rappelant un mot cruel que Pozzobueno prêtait à Georges Ier, en plein palais de Saint-James. « Il est fort heureux pour la jeune dame que son père ait eu une fois dans sa vie le titre de Roi, sans quoi il lui eût été ma-

1. Stanhope à Newcastle, 22 juin 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.
2. *Ibid.*

laisé de faire ses preuves de noblesse [1] ! » La lettre de Stanhope fut communiquée, avec une secrète satisfaction, mais d'infinis ménagements, vu ses termes « peu séants [2] » ; il était difficile de continuer, sur ce pied-là, à faire des avances. « On peut maintenant sans inconvénients, déclarait Morville le 12 août, suivre l'avis du roi de la Grande-Bretagne et attendre du bénéfice du temps et de l'impression que causera la conclusion de notre alliance l'adoucissement que la force de nos raisons n'a pu opérer [3] ». Ce fut l'occasion que choisit Fleury pour intervenir à son tour. La lettre qu'il méditait depuis près de cinq mois, il l'écrivit le 1er août au roi d'Espagne [4]. Cette page, où se mélangent à doses égales la naïveté et l'adresse, était moins destinée à ramener Philippe à des sentiments meilleurs qu'à dégager sa propre responsabilité, au moment où la réflexion avait remplacé la colère, et à montrer à la cour d'Espagne où se trouvait son véritable ami. « La prévention où [V. M.] est contre tous les Français m'a retenu jusques aujourd'hui, dans la crainte que je n'eusse, quoique très innocent, le malheur d'y être enveloppé comme le reste de la nation. » Sa défense de M. le Duc était pleine d'arguments faibles et puérils, révélant un embarras étudié. Mais il représentait avec dignité et clarté son aveuglement au souverain espagnol, et il le conjurait en termes pathétiques de ne point s'asservir aux projets ambitieux de la maison d'Autriche, soigneuse « d'entraîner V. M., pas à pas et malgré elle, à une rupture avec la France ». Mais cette lettre, si elle produisit à coup sûr l'effet que son auteur en attendait personnellement, ne détourna

1. Stanhope à Townshend, 14 juillet 1725 (Ségovie). R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.
2. Broglie à Morville, 3 août 1725. A. E. A., 352.
3. Morville à Broglie, 12 août, *ibid.*
4. Cf. GAUTHIER-VILLARS, op. c. appendice, 345.

pas Philippe V et Elisabeth Farnèse de l'aventure où ils s'étaient engagés.

L'assurance que la brouille était irrémédiable entre la France et l'Espagne atténua un peu chez les ministres anglais l'amertume que leur causait la perspective d'une rupture prochaine avec le roi Philippe. Il avait fallu abandonner très vite l'espoir de substituer l'influence anglaise à l'influence française dans la péninsule. Déjà Stahremberg, en communiquant à Londres le traité du 30 avril, avait fait allusion à quelques points en litige, et offert verbalement sa médiation [1]. Ces insinuations furent précisées par les hâbleries de Riperda à Vienne ; on forcerait le roi Georges à rendre Gibraltar et Port-Mahon, sinon on priverait les Anglais de leurs privilèges commerciaux ; on saurait bien remettre le Prétendant sur le trône. « J'ai honte, disait Saint-Saphorin, de relater toutes les insolences de cet homme [2] ». Avec plus de réserve dans l'expression, l'Empereur, Eugène et Sinzendorf tenaient des propos analogues [3]. « La connection que son discours a avec ceux que d'autres ont tenus mérite quelque attention [4] ». La mine éclata en juin : Stahremberg remit à Townshend un extrait de ses ordres en date du 19 mai 1725. L'Empereur, tout en déclarant ignorer « ce qui reste à ajuster », offrait ses bons offices ; « s'il y avait quelque chose qui eût été remis à une convention amiable, et que notre médiation fut agréable au Roi, nous voudrions d'autant moins la refuser qu'espérons que le Roy auroit en tel cas la même confiance en nous que nous luy avons constamment témoignée [5] ». Ce langage entortillé et obscur fit

1. Townshend à Saint-Saphorin 13 mai 1725. Copie A. E. A., 351.
2. Saint-Saphorin à Townshend, 11 mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 55.
3. *Id.*, 26 et 30 mai, *ibid.*
4. *Ibid.*, 26 mai.
5. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.

éclater Townshend. Le 22 juin, il ordonnait à Stanhope de savoir ce qu'il y avait de vrai dans tout cela, et, en cas que le roi d'Espagne avouât la réclamation, de faire les plus fortes remontrances : « La récompense donnée au roi d'Angleterre pour tant de services rendus à l'Espagne, qui en retour a traité avec l'Empereur d'une manière si clandestine, a si fort enflammé le Roi et la nation, qu'ils sont prêts à ressentir une insulte si inattendue. Si, confiants dans la force de leur nouvelle alliance, L. M. C. croient le moment venu pour parler de Gibraltar et de Mahon, L. M. C. peuvent être sûrs que le Roi et son peuple ne pourront s'empêcher de regarder un si mauvais procédé comme une brèche à la foi des traités, faite dans la vue d'en venir à une rupture ouverte, et qu'ils prendront, en tel cas, les mesures qui conviendront [1] ». Le 9 juillet, Townshend précisait : l'occasion était unique [2] pour en finir nettement avec la question de Gibraltar, que la lettre de Georges Ier avait, au temps de Stanhope, maladroitement soulevée. « Ni le Roi, ni le Parlement ne prêteront jamais l'oreille à aucune proposition tendant à une rétrocession de cette ville [3] ». Stanhope exigea donc une déclaration du roi Philippe ; il obtint le 13 juillet celle-ci : « je puis assurer S. M. que l'affaire de Gibraltar ne diminuera pas l'amitié de S. M. C. pour elle, ni ne causera aucun trouble aux sujets britanniques dans la pleine jouissance de tous les privilèges auxquels ils ont droit par les traités entre les deux cours. Mais le roi d'Angleterre ne doit pas prendre en mauvaise part s'il persiste dans sa détermination et espérait que S. M. B. voudroit bien préparer le Parle-

1. Townshend à Stanhope, 22 juin 1725, *ibid.*

2. Cf. Stanhope à Townshend, 14 juillet 1725 (Ségovie), *ibid.* « La présente conjoncture m'apparaît comme la plus favorable et avantageuse pour en venir immédiatement à une entière explication et même à une guerre avec l'Espagne pour cela, si c'est nécessaire. »

3. Townshend à Stanhope, 9 juillet, *ibid.*

ment pour faciliter cette affaire [1] ». Or, quelques heures après l'entretien, les ratifications arrivaient de Vienne ; à deux heures du matin, Grimaldo portait une lettre à Stanhope, réclamant Gibraltar « promptement », comme la seule condition dont dépendait l'observation des traités [2]. Stanhope se montra vivement impressionné de cette mise en demeure inattendue et catégorique. Le 3 août, il fit tous ses efforts pour amener Philippe V à renoncer à la restitution de la ville : peine inutile ; le Roi consentait seulement à attendre le retour de Georges Ier d'Allemagne et la session du Parlement [3]. L'ambassadeur anglais était absolument convaincu qu'il n'y avait qu'un moyen de conserver Gibraltar, c'était d'abandonner la France, de s'accorder avec l'Empereur, tout puissant à la cour de Madrid [4] ; ce n'était pas sans une secrète sympathie qu'il suggérait cette idée à Townshend ; mais celui-ci avait d'autres vues ; le 9 août, de Pyrmont, il envoyait à Stanhope son dernier mot : l'Angleterre gardera ce qu'elle a, en vertu des traités ; si les négociants anglais sont molestés, elle attaquera [5].

L'attitude de Philippe V rendait l'alliance française indispensable aux Anglais. « Il est fort heureux pour nous, écrivait Broglie, que l'Espagne étende sa haine sur [le roi d'Angleterre] comme sur nous, rien n'étant plus capable de resserrer l'étroite union qui subsiste entre les deux couronnes [6] ». La crainte d'une réconciliation toujours possible les faisait surveiller jalousement les moindres démarches ; dès juillet, on se plaint à Hanovre des avances de la France.

1. Stanhope, 14 juillet, citée, *ibid.*
2. Grimaldo à Stanhope, 13 juillet. Traduction *ibid.*
3. Stanhope à Townshend, 6 août 1725, *ibid.*
4. *Ibid.*
5. Townshend à Stanhope, 9 août 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.
6. Broglie à Morville, 3 août 1725. A. E. A., 352.

« M. Townshend me fit très bien entendre que le sentiment du Roi son maître et le sien n'auraient point été que S. M. fît tant d'avances pour recouvrer la bienveillance du roi d'Espagne, qu'ils appréhendaient que cela ne fît tout le contraire de ce que l'on espérait, qu'ils croient qu'il faut s'attacher à prendre de bonnes mesures pour s'opposer aux entreprises que cette cour pourroit faire avec l'Empereur, et qu'en en prenant de justes, il aurait peut-être lieu de se repentir du traité qu'il vient de faire. Il me dit qu'ils appréhendaient qu'il y eût encore des ordres donnés de ne rien oublier pour faire ce raccommodement et que c'était ce qui inquiétait S. M. B. [1] ». Mais ce qui, plus que tout, attacha l'Angleterre à la France par des liens indissolubles, ce fut le traité de commerce austro-espagnol et la situation du Nord de l'Europe.

Le traité de commerce austro-espagnol, signé le 1er mai 1725 [2] ne fut pourtant pas connu en même temps que celui du 30 avril. Le traité d'alliance lui-même ne parvint que par fragments à la connaissance des cours de France et d'Angleterre : on ignorait l'article 3, donnant à l'Autriche le traitement de la nation la plus favorisée ; mais on soupçonnait des clauses en faveur de la Compagnie d'Ostende [3] ; on ne doutait pas qu'elle n'eût obtenu des privilèges importants [4]. En juin, il régnait encore à ce sujet une entière obscurité. Ce fut en juillet, à Hanovre, que Broglie vit le traité imprimé et qu'il en communiqua le texte à Townshend [5]. Il devait provoquer en Angleterre le plus vif mécontentement [6]. L'ar-

1. *Id.*, 12 juillet 1725, *ibid.*, 351.

2. ROUSSET : *Recueil*, II, 127. — SYVETON, op. c., 111. — HUISMANS, op. c., 327.

3. Chammorel à Morville, 31 mai 1725. A. E. A., 351.

4. Broglie à Morville, 31 mai, *ibid.* Le 13 juin, Broglie mentionne le traité comme signé le 17 mai.

5. Broglie à Morville, 16 juillet 1725. A. E. A., 351.

6. Cf. Textes cités par SYVETON, p. 119-120. — MONTGON : *Mémoires*, I.

ticle 36 accordait « aux sujets de l'Empereur et leurs vaisseaux la liberté de transporter dans les Etats d'Espagne toutes les marchandises et effets venant des Indes Orientales sur un certificat de la compagnie des Indes dite d'Ostende », que ses marchandises viennent des colonies ou des comptoirs qu'elle a dans ces quartiers. Or, les Hollandais et les Anglais prétendaient avoir seuls le droit de trafiquer dans ces parages et la cour d'Espagne avait elle-même adopté les termes du mémoire présenté par Vandermeer le 15 avril 1724, à l'effet de porter la question à Cambrai. Dans les articles 2 et 3, les Anglais voulaient voir une permission indirecte de relâcher et même de commercer aux Indes, même Occidentales, « avantages aussi considérables au moins que ceux qui aient jamais été accordés par l'Espagne à aucune autre nation quelle qu'elle soit [1] ». Un pareil privilège était contraire au traité de Münster (art. 8) et de la Barrière (31). L'article 47 stipulait enfin que les avantages faits aux Anglais et aux Hollandais seraient étendus aux sujets impériaux ; il n'y avait pas d'exception pour l'assiento et le vaisseau de permission, privilège des Anglais, tandis que cette exception se trouvait marquée dans le traité hispano-hollandais de 1713 [2]. Dans son ensemble, une pareille convention ouvrait à la compagnie d'Ostende des débouchés nouveaux et immenses; justement, au milieu de 1725, la marine ostendaise est en pleine prospérité ; vers juillet, les deux premiers vaisseaux envoyés en Chine reviennent à Ostende, avec de riches cargaisons ; les actions montaient à 1,200 francs. La publication du traité du 1er mai soutint la hausse et grisa

271. — Remarques sur les traités de Vienne communiquées par Horace Walpole dans les premiers jours d'octobre 1725. A. E. A., v. 353 (pièce du début). Les textes suivants sont tirés de ce manuscrit.

1. Remarques sur les traités de Vienne, octobre, citée.

2. *Ibid.*

les esprits aux Pays-Bas [1]. Par contre, en Angleterre, l'inquiétude croissait ; on y redoutait la diminution des douanes, base du système financier de Walpole ; la compagnie des Pays-Bas, ne payant pas de droits, introduirait des marchandises en contrebande [2]. « C'est Ostende qui est l'objet de toute leur jalousie : on se repose sur les ministres qui ne trouveront dans la nation aucune répugnance à leur voir prendre les mesures les plus efficaces ; en un mot toute marine qui s'établit ou qui se relève dans le voisinage de ces gens-cy est pour eux un monstre dont ils souhaittent toujours la destruction [3] ». Ainsi la querelle d'Ostende, un instant assoupie, se ravivait plus âpre que jamais, grâce au rapprochement économique de l'Espagne et de l'Autriche, à l'instant précis où les privilèges des marchands anglais dans les Indes Occidentales se trouvaient gravement menacés. Le traité du 1er mai avertissait qu'il fallait régler une fois pour toutes cette irritante question. « On en sent parfaitement les suites et on ne fera rien avec plus de plaisir que de prendre de bonnes mesures pour les empêcher [4] ».

C'est précisément à la même époque que la situation du Nord devient dangereuse et suscite de nouvelles craintes pour les Etats allemands de Georges Ier. Le renvoi de l'Infante avait provoqué un véritable mécontentement à la cour de Pétersbourg, qui reprochait à M. le Duc de n'avoir pas attendu la conclusion de l'alliance projetée [5]. Il avait donné une singulière autorité au parti anti-anglais, impérialiste et

1. Cf. HUISMANS, op. c., 355 sq.

2. Cf. Lettre de Dublin, signée J. E., 17 novembre 1725. (India office. Court book, v. 51.) Les Ostendais introduisent du thé en contrebande en Irlande. Le gouverneur de la Compagnie des Indes, Harrison, fait des représentations à Rob. Walpole.

3. Chammorel à Morville, 24 septembre 1725. A. E. A., 352.

4. *Id.*, 8 octobre 1725, *ibid.*, 353.

5. Campredon à Morville, 22 mai 1725. A. E. M., 17.

holsteinois, à Golowin, Jagouzinski et Bassewitz. La nouvelle du traité de Vienne ajouta encore plus de poids à leur opposition. La cour de Vienne multipliait les offres à la czarine [1] ; le roi de Pologne joignait ses instances, et brochant sur le tout, un officier anglais envoyé par le Prétendant arrivait en mai, chargé de négocier avec elle le rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre [2]. Bientôt les informations de Pétersbourg confirmèrent les appréhensions suscitées par le contre-projet russe. La czarine armait pour appuyer par une démonstration militaire [3] la réclamation pour le duc d'Holstein, soit du Schlesvig, soit d'un équivalent, l'Oldembourg et le comte de Delmenhort, avec quelques baillages du Holstein royal ou du Schlesvig même ; au roi Georges on devait abandonner, pour prix de sa neutralité, le baillage de Segeberg près du Lauenbourg [4]. Ce projet excita les plus fortes alarmes chez les Anglais et les Danois. Le pis, c'est que rien n'était moins sûr que les dispositions de la Suède ; un ambassadeur extraordinaire, Cederhielm, venait de partir à Pétersbourg, pour complimenter la czarine, resserrer avec elle l'alliance de 1724, et peut-être s'accorder sur les compensations à accorder à son gendre [5]. Enfin, les troubles de Thorn [6] ajoutaient à l'Orient une nouvelle cause d'embarras. Les étudiants protestants de cette ville ayant, en juillet 1724, insulté une procession du col-

1. *Id.*, 22 mai, 23 juin, 12 août, *ibid.*

2. Campredon à Morville, 22 mai 1725. A. E. M., 17.

3. Cf. Broglie à Morville, 10 mai et 13 juin 1725. A. E. A., 351. — Cf. Horace Walpole à Newcastle (d'après Gedda), 3 mai 1725. B. M. add. mss. 32743.

4. Chammorel à Morville (d'après des lettres de Vienne), 23 août 1725. A. E. A., 352.

5. Horace Walpole à Newcastle (d'après Gedda), 24 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.

6. Cf. Farges : *Instructions aux ambassadeurs*, Pologne, t. I, instructions de l'abbé de Livry, p. 300. Cf. *ibid.*, 175.

lège des Jésuites, les catholiques se vengèrent par des violences sur les luthériens. Ceux-ci assiégèrent le collège et profanèrent l'église. Le roi Auguste, poussé par la cour de Vienne, et désireux de s'assurer les voix des catholiques pour son fils, fit prononcer par son chancelier Szembeck un jugement dépouillant les réformés d'une église et d'une moitié de la représentation municipale. L'affaire dégénéra en une querelle religieuse dans toute la Pologne. Georges Ier et Frédéric-Guillaume Ier intervinrent en faveur des luthériens et l'envoyé anglais Finch parla avec peu de mesure d'infraction formelle au traité d'Oliva. Catherine Ire écrivit au roi de Pologne dans le même sens. Au fond, le roi de Prusse et la czarine n'affectaient un zèle ardent pour la liberté religieuse que pour mieux couvrir leurs desseins ambitieux ; la protection des luthériens et des orthodoxes n'était qu'une forme, pour eux, de l'ingérence dans les affaires polonaises. Cette entente, déjà ancienne, menaçait de tourner à l'intimité. La czarine, enchantée de trouver des alliés, flattait Frédéric-Guillaume de l'espoir d'un mariage entre la princesse Elisabeth et un Hohenzollern, à qui l'on aurait donné une bonne partie de la Courlande [1] ; ainsi, elle l'enchaînait à sa politique dans le Nord. Le Roi-Sergent, disait Fleury, « aime à se trouver dans une négociation qu'il commencera n'importe quand sans la vue d'un avantage immédiat, mais seulement dans l'espérance d'une chance qu'il n'attendait pas d'abord et qui peut se présenter et échapper avant la conclusion [2] ». Aussi, pour la Pologne et la Courlande, avait-il à peu près oublié Berg et Juliers. Les Anglais s'inquiétaient. « Je m'étais flatté, écrivait Horace Walpole, que la conclusion de l'alliance avec lui, il y a deux ans, l'aurait

1. Campredon à Morville, 12 juin 1725. A. E. M., 17. — Horace Walpole, 3 mai, citée.

2. Robinson à Townshend (d'après Fleury), 10 juillet 1725. B. M. add. mss., 32743.

entièrement attaché aux intérêts du Roi, et serait devenue le fondement d'une alliance de concert avec la France, qui aurait pu faire échec aux desseins du czar et en empêcher la réalisation..... mais j'avoue me confirmer dans l'opinion qu'il est entré entièrement dans ses projets et qu'il y a dû trouver son compte par quelque nouvelle acquisition [1] ». C'est ainsi qu'au moment où la brouille devenait inévitable avec l'Espagne et l'Empereur, l'hostilité de la czarine, l'impuissance du roi de Suède, la duplicité de Frédéric-Guillaume et les menées de la cour de Vienne rendaient la situation du Nord précaire et mettaient en jeu les intérêts hanovriens de Georges Ier.

V

Dès lors, sous l'impression du danger, Townshend se montre lui-même, avec ce mélange de vigueur audacieuse et d'ardeur chimérique qui le caractérise ; sous son impulsion, la querelle se passionne et s'élargit ; les causes initiales s'absorbent dans un intérêt général, européen ; le traité du 30 avril, d'abord regardé avec « la dernière indifférence » [2], lui apparaît comme gros de conséquences néfastes. Derrière l'Espagne et la Russie, il aperçoit toujours l'Empereur ; ce n'est pas seulement le commerce anglais qui souffre de ses ambitions envahissantes, c'est aussi l'indépendance du roi Georges comme prince allemand qui est menacée. L'accroissement de prestige produit par l'accord austro-espagnol, Charles VI le mettra au service du vieil esprit de domination en Allemagne [3]. Riperda et Schonborn [4] ne se sont-ils pas

1. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1725. B. M. add. mss. 32743.
2. Townshend à Saint-Saphorin, 13 mai 1725. A. E. A., 351.
3. Saint-Saphorin à Townshend, 26 mai 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 55.
4. *Id.*, 26 mai, *ibid.*

vantés que la nouvelle alliance mettrait le Corps Evangélique à la raison ? Le traité lui-même n'est-il pas un triomphe du papisme ? « L'esprit de religion entre pour beaucoup dans cette affaire [1] », déclarait Saint-Saphorin. Enfin, les mariages revêtent rapidement à l'imagination de Townshend une consistance et une certitude nouvelles, attestant le projet d'une monarchie universelle sur la tête d'un Bourbon, d'un ennemi né des Anglais, ou tout au moins d'un pacte de famille redoutable, pouvant réunir un jour la France, l'Autriche et l'Espagne. Péril effrayant, à tout prendre, qui menaçait la Grande-Bretagne et l'Europe entière [2] ; en invoquant la « balance » de l'Europe, Townshend reprenait contre l'Empereur la politique qui avait si bien servi Richelieu et Mazarin, et groupait les puissances alarmées autour de l'Angleterre. Possibilités, si l'on veut : mais le seul fait que de pareilles hypothèses pouvaient se réaliser légitimait une action énergique. Tous ces sentiments, le doctrinaire Saint-Saphorin, si goûté et si écouté de Townshend [3], les exprimait dans sa grande relation du 16 juin [4], qui reçut à Londres le plus enthousiaste des accueils [5].

« A la vérité, Mylord, en ne considérant que les forces réelles de l'Empereur et de l'Espagne, il semblerait que cette jonction ne produirait presque d'autre effet que de remettre les choses dans la même situation où on les a souhaittées,

1. *Id.*, 18 février, v. 54.

2. *Id.*, 21 mai 1725, *ibid.*, v. 55.

3. Cf. Townshend à Saint-Saphorin, 28 janvier 1725, *ibid.*, v. 54. Les lettres de Saint-Saphorin inspirent les décisions de Townshend. — Cf. 16 mars 1725, *ibid.* « Ces coups de maître que vous faites paraître si souvent dans vos relations et dans vos manières de vous conduire... »

4. *Ibid.*, v. 55. En français, comme toute la correspondance de Saint-Saphorin.

5. Townshend à Saint-Saphorin, 3 juillet 1725, *ibid.* Il demande un plan de coalition allemande.

il n'y a que peu d'années. Si l'Empereur et l'Espagne sont dans un meilleur état qu'ils n'étaient au commencement du siècle passé, c'est de bien peu, et alors ils pouvoient à peine se soutenir contre la France seule, quoique assistée [1], par l'Empereur, la Hollande, le duc de Savoye et par tout l'Empire. Et encore, depuis la mort de l'empereur Joseph, la plus saine partie de l'Europe souhaitait que l'Empereur régnant pût être en même temps et empereur et roi d'Espagne, convaincu comme on l'était et avec raison, que malgré la grandeur de sa dignité et l'étendue de ses Etats, il ne pourrait se soutenir qu'autant que les mêmes puissances, qui avaient fait de si grands efforts pour lui et qui s'étaient employées si cordialement pour sa cause, continueraient à être attachées à ses intérêts, et en conséquence on était persuadé qu'afin de les y engager, il aurait pour elles les plus grands égards et les plus grands ménagements, tant par rapport au commerce que sur toute autre chose.

Mais il paroit que ce qui s'est passé depuis que l'on avoit ces dispositions est bien propre à faire envisager un évènement semblable à celui que l'on souhaitait alors d'une manière toute différente de celle dont on le considérait dans ce tems-là.

Cette cour-cy, après avoir été soutenue si efficacement par toutes les autres puissances de l'Europe contre la maison de Bourbon, se forme présentement un plan qui va à procurer à un prince de cette famille tous les Etats de l'Empereur, plan, lequel, s'il avait lieu, assujettiroit presque les trois-quarts de la chétienneté à des princes de cette maison ; à la vérité, l'idée de l'Empereur est que Don Carlos soit élevé dans des principes entièrement opposés à la France ; car, comme V. E. l'aura déjà vu dans ma lettre du 11 may, ils prétendent faire de la branche cadette de la maison de

1. Se rapporte à l'Espagne.

Bourbon une seconde maison de Bourgogne, par opposition à la branche aînée ; mais outre que je ne puis guère douter que si Dieu disposoit du Roi très chrétien sans qu'il eût de successeur, l'Empereur, bien loin de remplir en faveur de Don Carlos les engagements pris dans la Quadruple alliance, ne fît tous ses efforts, conjointement avec l'Espagne, pour procurer la couronne de France à son gendre futur Don Carlos, outre cela, dis-je, en supposant que les trois branches de la maison de Bourbon qui posséderoient, l'une les Etats de l'Empereur, l'autre la France et la troisième l'Espagne restassent toujours bien distinctes, ne seroit-il pas à craindre qu'elles ne se réunissent souvent contre les autres puissances de l'Europe et surtout, excitées par la cour de Rome, contre les Protestants ? On est bien sûr que tout prince d'une autre maison qui épouseroit l'aînée des archiduchesses et qui succéderoit à l'Empereur seroit à l'égard de la France dans la même défiance où a été jusqu'à présent la maison d'Autriche, et par conséquent on n'auroit à craindre entre ces deux puissances aucun concert dangereux ; *mais quant à un prince de la maison de Bourbon, s'il n'est pas impossible qu'il ne fût aussi par des raisons d'Etat toujours opposé à la France, la chose n'est pas à peu près aussi seure qu'elle le seroit à l'égard de quelque autre prince que ce fût ; et un degré de moins de certitude dans une affaire si importante mérite une très grande attention.*

Mais indépendamment de cette considération et en supposant que l'Empereur trouvât moyen par son union avec l'Espagne de la tenir pour toujours aliénée de la France et attachée à lui, et que, dans la suite et après sa mort, il se formât deux branches de la descendance du Roy Catholique également unies d'intérêts et de principes comme l'ont été cy-devant les deux branches de la maison d'Autriche, je suis entièrement convaincu qu'elles ne seroient nullement portées à se conduire d'une manière propre à conserver la tranquil-

lité de l'Europe ; tant l'orgueil espagnol, joint à la hauteur impériale et autrichienne, y apporteroient un obstacle invincible, ou que du moins jamais ils n'entreraient dans des systèmes modérés, à moins que plusieurs revers qui suivent d'ordinaire les actes d'orgueil mal entendus ne les eussent obligés à changer entièrement de principes.

V. E. n'ignore pas que la maison d'Autriche avant Charles-Quint en avait d'assez modérés ; mais l'orgueil espagnol les changea totalement par rapport à la branche espagnole et par rapport à Ferdinand II, qui, quoique de la branche allemande, se laissa entièrement gouverner par l'Espagne. Partie par son ambition et par orgueil, et partie par un esprit de papisme le plus outré, la maison d'Autriche a incendié presque toute l'Europe et l'a mise dans la plus grande confusion et quoique, après ses premières pertes si considérables, elle eût dû devenir sage, et comprendre qu'en s'obstinant dans ses hauteurs et dans ses vues ambitieuses, elle s'exposeroit, sans qu'il luy restât plus d'espérance de pouvoir les remplir, à des pertes infiniment plus grandes, et, en quelque manière, à un entier renversement, cependant elle n'a pu se désister, jusques à ce qu'elle a été réduite aux plus grandes extrémités, et elle a obligé par son obstination le reste de l'Europe à s'attacher aux intérêts de la France beaucoup au delà du nécessaire. Il est même à présumer que cet attachement à la France auroit toujours subsisté, si le règne ambitieux et redoutable de Louis XIV n'avoit engagé le reste de l'Europe, malgré son ancienne aversion pour la maison d'Autriche, à s'unir à elle contre ce prince, et ce sont les avantages continuels qu'il a eus jusques à la dernière guerre, joints à l'épuisement entier où étoit l'Espagne, qui ont obligé les deux branches de la maison d'Autriche, sinon à abandonner totalement leurs principes, du moins à les cacher en plus grande partie ; et comme il n'en a paru que peu sous les règnes de Léopold et de Joseph, pendant que la France entas-

soit violences sur violences, la maison d'Autriche, de si odieuse qu'elle étoit auparavant, étoit devenue chère à toutes les autres puissances de l'Europe et toute la haine que l'on avoit pour elle, se tourna avec raison contre la France.

« *Mais en vérité, Mylord, il semble qu'à l'heure qu'il est, les choses en reviennent au même état qu'elles étaient, il y a cent ans, du moins quant aux principes, car la puissance n'est plus la même.* »

A cette magistrale dissertation, où l'on retrouve toutes les idées de la politique classique de Richelieu et de Lionne, et qui semblait destinée à convertir les fervents de l'alliance traditionnelle à Londres, Saint-Saphorin ajoutait ses conseils et ses suggestions, dont le gouvernement anglais devait s'inspirer largement.

« Cependant, Mylord, parce qu'ils croient qu'on ne doit être faits uniquement que pour eux, et que l'on ne doit considérer les choses que comme ils veulent les envisager, quoique jamais ministère n'en ait jamais plus mal jugé qu'eux, sur ce que S. M. est demeurée unie aux intérêts du corps protestant, qu'elle n'a voulu ni recevoir les loix qu'on lui vouloit imposer par rapport aux investitures, ni se laisser amuser par une négociation peu sincère, qu'elle n'a pas voulu aussi approuver l'érection de la compagnie d'Ostende et disposer par un traité particulier avec l'Empereur du droit des Hollandais, et parce encore qu'elle a voulu remplir ses engagements pris en faveur de l'Espagne dans la Quadruple alliance et qu'elle a voulu cultiver l'amitié des Rois T. C. et C. si nécessaires à la tranquillité publique et au bien de la Grande-Bretagne, c'est pour ces mêmes raisons, Mylord... qu'ils ne semblent songer uniquement qu'aux moyens de luy susciter des embarras, de la brouiller avec les puissances avec lesquelles il luy convient si fort d'être unie, tandis qu'elles se conduisent bien avec elle, et de la réduire à la nécessité de dépendre d'eux et de leurs caprices. *Et, jusques*

à présent, Mylord, je le dis avec la plus grande douleur, ils persistent toujours, malgré ce que je leur ai représenté une infinité de fois, à regarder S. M. beaucoup plus comme sérénissime électeur de Brunswick qui comme prince de l'Empire doit selon eux faire tout ce qu'ils veulent, que comme roi de la Grande-Bretagne. Que faire, Mylord, avec une cour constituée comme celle-cy et qui a de tels principes ? La laissera-t-on s'abbandonner à toutes ces hauteurs sans les réprimer ? Mais elles iront si loin que ce que l'on ne jugeroit pas à propos de faire aujourd'huy, on seroit forcé de le faire demain et cela dans des circonstances beaucoup plus dangereuses que ne le sont celles d'à présent, et après qu'elles seroit parvenue à s'attacher par la crainte beaucoup de princes qui présentement sont tout disposés à la contrecarrer.....

...V. E. qui sait l'état de la France et ce qu'on peut compter sur elle, de même que les dispositions et les principes de toutes les autres cours de l'Europe, pourra plus aisément juger d'un premier coup d'œil ce qui se peut et ce qui est à propos de faire, que je ne saurois en juger par les méditations les plus fortes. Aussi m'assuré-je qu'elle saura bien trouver des expédiens propres à obliger cette cour à rentrer en elle-même et à sentir combien il luy importe de se conduire de manière qu'elle puisse regagner l'amitié de S. M., et ce que son aliénation luy peut causer de maux ; mais *en tâchant pourtant de prendre de telles précautions que la France ne puisse pas, après que cette cour sera humiliée, nous faire à son tour des embarras.* J'avoue, Mylord, que la chose est difficile : elle ne le sera plus tant, *si dans la continuation de la bonne intelligence avec cette puissance, on peut conserver le directoire des démarches communes que l'on fera.* Et je me flatte que la supériorité de génie des ministres de S. M. sur ceux du roi T. C. nous procurant (*sic*) cet avantage si essentiel, outre qu'il me paroist que de long-

temps la France ne sera en état de causer dans l'Europe les troubles qu'elle luy a suscités dans le règne de Louis XIV. »

Ce « directoire des démarches communes », Townshend s'en saisit résolûment. Il se substitue à la France, en son rôle séculaire d'adversaire de l'Autriche et de gardienne de l'équilibre ; le condominium que le roi Georges a exercé sur l'Europe, conjointement avec le Régent, Townshend se flatte de le convertir en une primauté politique au profit de son pays. Son orgueil s'exalte à devenir l'espoir des opprimés. « Nous sommes perdus si le roi d'Angleterre nous abandonne » [1] disent les protestants allemands. « Il n'y a que le roi d'Angleterre dans toute l'Europe en qui nous puissions prendre une véritable confiance... on peut compter sur lui [2] », ajoute l'électeur de Bavière : le roi de Sardaigne ne veut négocier qu'avec Saint-Saphorin et Townshend [3]. C'est vers eux que le roi de Suède tend ses mains suppliantes et quémandeuses. La France n'apparaît que comme un satellite de l'astre anglais à son zénith. Ce sont les relations de Saint-Saphorin qui stimulent sa haine des Habsbourg [4], les suggestions venues de Londres ou de Hanovre qui inspirent ou modifient ses résolutions. Dès le 12 mars [5], Newcastle réveille le ministère français, tout absorbé à la grave opération du renvoi de l'Infante et du mariage royal. « Il serait à propos qu'à tout événement l'Angleterre et la France se préparassent à se mettre en état de prévenir les fâcheuses suites que pourrait avoir une telle union entre l'Espagne et l'Empereur. » En envoyant en Suède Stephen Poyntz,

1. Saint-Saphorin à Townshend, 1er août 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 55.

2. *Id.*, 14 août 1725, *ibid.*

3. *Ibid.*

4. Robinson à Townshend, 20 juillet 1725 (secret). B. M. add. mss. 32743. — Cf. Horace Walpole à Newcastle, 27 avril 1725, *ibid.*

5. A Horace Walpole, *ibid.*, 32742.

Townshend pressait l'envoi à Stockholm d'un ministre français ; il lui traçait un programme : relever le parti royal et patriote, se concilier le duc d'Holstein en lui faisant sentir que son sort dépend surtout des deux puissances alliées, s'opposer aux menées moscovites, maintenir la paix du Nord. De même il réclamait un ambassadeur français en Danemark pour y doubler lord Glenorchy, et à Dresde et Varsovie, pour y appuyer lord Finch. En Allemagne, il raffermit la France effrayée de la défection possible du roi de Prusse, lui conseille la vigueur, et lui suggère l'alliance du landgrave de Hesse-Cassel [1]. Après la nouvelle du traité, Horace Walpole reçoit l'ordre d' « user des plus grands efforts pour amener la cour de France à la même façon de penser que S. M. » Tant que l'Anglais est à Londres, M. le Duc irrésolu, Fleury apathique, Morville hésitant flottent et s'accusent mutuellement de mollesse : ils attendent l'ambassadeur avec impatience. « Ils sont comme des malades à qui la venue de Son Excellence va rendre la vie [2]. » Rien d'étonnant à cela : « Tout ce qui a des connaissances et de l'habileté manque de crédit, et ceux qui sont en crédit n'ont pas assez de connaissances ni d'habileté [3]. » « Ils n'ont pas de système propre, et ne savent où se tourner pour prévenir les troubles, ou pour se mettre en état d'y faire face, s'ils se produisent. La faiblesse de leur administration et le mépris souverain qu'on a pour elle partout, non seulement parmi les étrangers, mais encore parmi leurs propres sujets, est chose incroyable. Si leur gouvernement n'était pas si entièrement absolu, et s'il n'était pas impossible à quiconque de faire le

1. *Ibid.* — Cf. Démarches d'Horace Walpole pour convertir le ministère français. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril 1725. B. M. add. mss. 32743.

2. Robinson à Townshend, 20 juillet 1725, citée.

3. Horace Walpole à Delafaye, 31 mars 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 181.

moindre mouvement, à moins d'être un fou, je crois qu'il serait incapable de tenir deux mois. Mais il n'y a pas le moindre danger d'un changement ; S. M. T. Chr. est si ignorant et si indolent, si hostile à tout travail et même à tout plaisir, sauf celui de sortir le jour pour chasser, c'est-à-dire pour tuer quelque bête, et de rentrer pour jouer aux cartes toute la nuit, qu'il ne songe à rien d'autre, abandonne tout à ses ministres, et, maintenant qu'il est habitué à leurs figures, ne se laisserait pas aisément persuader d'en changer [1] ».

VI

Ce tableau, fort poussé au noir, fait pour flatter la vanité britannique, dissimulait une réelle mauvaise humeur. En fait, après le moment d'affolement produit par le renvoi de l'Infante et la rupture avec l'Espagne, la cour de France se rassurait progressivement, par la conviction que son appui n'était pas moins indispensable au roi Georges que l'alliance anglaise ne l'était à M. le Duc. Le point capital, c'est que M. le Duc et Morville ne voulaient point s'asservir à la politique militante de Townshend dans le Nord. Malgré le contre-projet russe et le bruit des armements de Revel, Morville s'obstinait à conserver quelques illusions et à négocier encore ; il rédigea un projet-ultimatum, dans lequel, avec sa subtilité habituelle, il avait modifié les articles Mecklembourg et Holstein de manière à satisfaire les ducs dans la forme et à prévenir toute entreprise violente ; il y accordait au czar la garantie du traité de Stockholm de 1724, et sanctionnait par là les droits de son gendre à la couronne de

1. Horace Walpole à Townshend, 30 juillet 1725 (copie), B. M. add. mss. 32743.

Suède [1]. Deux causes expliquent le rebondissement de cette longue négociation ; d'abord, l'influence du roi Stanislas, enchanté d'un rapprochement qui se fût opéré dans son intérêt ; en septembre, Horace Walpole signalait les progrès de cette influence ; Gedda, ambassadeur de Suède, ami intime du comte Tarlo, le renseignait [2] ; d'autre part, Morville estimait la négociation « essentielle à la paix du Nord ». « Si elle venait à être troublée, la part que S. M. et le roi de la Grande-Bretagne y prendraient mettrait vraisemblablement la cour d'Autriche d'autant plus en état de craindre moins d'obstacles au succès de ses vues, que S. M. et le roi d'Angleterre seroient obligés de porter ailleurs leur attention principale [3] ». Aussi se refusait-il à envoyer un ministre à Copenhague, et ne fit-il partir Brancas pour Stock-

1. Cf. A. E. A., 351 (juin). *L'article russe* pour le Mecklembourg porte : des offices « pour que le dit Duc soit rétabli au plustôt dans la possession de ses Etats et terres, etc... » S. M. B. promet de retirer incessamment ses troupes... et consent que les différends qu'il y a entre le dit Duc et sa noblesse soient jugés ou par la Diète ou bien par arbitres impartiaux choisis pour cela de part et d'autre, selon les lois et Constitutions de l'Empire. — *Le texte français* stipule des bons offices en faveur du prince, et des preuves d'affection en toute occasion, sans contrevenir aux lois et Constitutions, etc... — Pour le duc d'Holstein (*texte russe*) : « Procurer au plus tôt par les moyens convenables au duc de H... une satisfaction entière qui lui puisse servir pleinement d'un dédommagement équitable... En cas que le Danemark n'y veuille pas donner les mains, S. M. T. C. et S. M. B. déclarent qu'elles ne s'opposeront ni directement ni indirectement à l'efficace des moyens que S. M. l'impératrice trouvera à propos d'employer pour faire avoir justice au Duc son gendre. *Texte français* : « Mesures amiables à prendre pour assurer au duc de H... une indemnité raisonnable... sans troubler en aucun tems la tranquillité publique... promettant S. M. I. de ne point demander alors à S. M. T. C. et à S. M. B. de rien faire qui puisse être contraire à leurs susdites garanties. » — Cf. Le Roi à Campredon, 19 juillet 1725. A. E. M., 17.

2. Horace Walpole à Townshend, 24 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

3. Morville à Broglie, 15 juillet 1725. A. E. A., 351.

holm qu'en juillet. Malgré le refus catégorique du roi de Grande-Bretagne d'y souscrire [1], il n'en envoya pas moins le projet définitif à Saint-Pétersbourg. Seules les instances pressantes d'Horace Walpole en faveur du roi de Suède déterminèrent M. le Duc à mettre à la disposition de Brancas des subsides considérables [2]. Ce ne fut pas sans opposition : Morville rechignait : Villars était hostile. « Je ne suis pas pour des dépenses qui vont rompre toute négociation avec la czarine. On traite depuis longtemps avec cette princesse ; elle nous fait les plus grandes avances jusqu'à offrir à M. le Duc une de ses filles en mariage. Mais ce conseil de France se laisse subjuguer par l'Angleterre qui cherche à troubler et à laquelle on croit ne pouvoir rien refuser [3] ». L'intervention de Fleury détermina seule M. le Duc [4]. Mais la mission de Brancas-Céreste resta de pure observation ; ses instructions lui recommandaient l'impartialité entre les factions, et elles n'étaient pas hostiles aux intérêts du duc d'Holstein [5]. Lorsque Broglie demanda des pouvoirs suffisants pour concerter à Hanovre les mesures nécessaires à la tranquillité du Nord [6], Morville les lui refusa sans « savoir à l'avance l'objet des choses sur lesquelles les ministres d'Angleterre compteraient de traiter » [7]. Même lorsque la czarine eut répondu par la négative au projet-ultimatum, et que le Roi eut donné l'ordre à Campredon de cesser toute

1. Broglie à Morville, 13 juin et 3 juillet. Townshend à Broglie, 2 juillet. A. E. A., 351.

2. Horace Walpole à Townshend (copie), 30 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743.

3. VILLARS : *Journal*, 314.

4. Horace Walpole, 30 juillet, citée.

5. Cf. *Instructions aux ambassadeurs*, Suède (GEFFROY), p. 297. Les instructions sont du 6 juin 1725. A. E. S., v. 157.

6. Broglie à Morville, 13 juin. A. E. A., 351.

7. Morville à Broglie, 15 juillet, *ibid.*

négociation [1], le ministre français prit soin de réserver sa liberté, afin de laisser à la France tout l'honneur et l'avantage de la médiation et de la pacification du Nord.

En réalité, les intérêts personnels du roi de Grande-Bretagne comme électeur n'étaient qu'un moyen de l'attacher davantage à la France, dans l'œuvre commune d'abaissement de la maison d'Autriche. En croyant entraîner la France, Townshend se rend au contraire l'instrument de ses desseins les plus secrets. Le traité de Vienne parut, en effet, au cabinet de Versailles une occasion inespérée de rendre définitive, s'il se pouvait, la séparation entre l'Angleterre et l'Empereur, et de constituer, par une union solide avec le Hanovre, un centre de résistance, en Allemagne, à l'ambition de la cour de Vienne. L'accord du 30 avril, en livrant l'Italie à Charles VI, a détourné vers le Saint-Empire toute l'attention des diplomates français. « Y renouer des liaisons » [2], telle devait être désormais la fin de la politique de Morville. « Le Roi doit avoir désormais des ministres dans la plupart des cours allemandes, quand même ils n'y auraient rien à faire... S'il y a à travailler, c'est Vienne qui doit être le centre où tout aboutit [3]. » « Je regarde, disait Du Bourg, ceci comme une crise qui peut décider du mal ou du bien et de la gloire du règne de S. M. [4]. » Aussi, dans les commencements de cette grande entreprise, l'appui du Hanovre était indispensable. « Je regarderais comme une chose très importante qu'il pût paraître aux yeux de l'Europe en général et en particulier de la cour de Vienne une confirmation d'engagements entre le Roi et le roi de la Grande-Bretagne qui pût ôter aux ministres de l'Empereur toute espérance de

1. A. E. M., 17. Campredon à Morville, 7 et 18 septembre 1725. Le Roi à Campredon, 18 octobre 1725.
2. Du Bourg à Morville, 23 février 1725. A. E. Aut., 147.
3. *Id.*, 1er mai, *ibid.*
4. *Id.*, 11 mai, *ibid.*

faire réussir les suggestions qu'ils emploient de part et d'autre pour inspirer des défiances et faire cesser une union qu'ils craignent plus que toute autre chose [1]. » Mais une pareille alliance n'est que la base et le fondement d'une combinaison plus grandiose, comprenant les princes du Nord, l'Allemagne, la Sardaigne. Dans cette matière, point n'est besoin des encouragements de l'Angleterre. Morville est tout ardeur, à la pensée de consommer le grand œuvre. « Je n'ai jamais vu ni entendu dire que M. de Morville eût jamais parlé avec tant de résolution et de vigueur qu'il en a paru dans son entretien avec nous ce matin ; il passait d'Etat en Etat, cherchant des amis et de nouvelles alliances, esquissant un système avec tant de chaleur et d'une façon si animée que je me persuade qu'il est prêt à adopter le premier plan qui s'offrira, pourvu qu'il soit grand et bien combiné [2]. » Dès qu'il fut assuré de la collaboration des Anglais, le secrétaire d'Etat ébauchait à grands traits la méthode et le but de la campagne diplomatique [3], dans sa dépêche à Broglie du 15 juillet :

« Il ne faut pas douter que les ministres de l'Empereur ne fassent les plus grands efforts pour faire accéder les princes de l'Empire et ceux du Nord aux traités de Vienne. Vous savez même déjà que les premières démarches ont été faites dans cette vue auprès du roi de Prusse, et comme c'est une des principales raisons qui fait presser le départ du comte de Rottembourg pour Berlin, on l'a mis en état de faire sentir à ce prince tout ce qu'il aurait à craindre, s'il pouvait jamais oublier ses intérêts pour devenir l'instrument des desseins de la cour de Vienne, et au contraire tout l'avantage qu'il trouverait pour sa grandeur et sa gloire véritable dans la

1. Morville à Broglie, 19 juin 1725. A. E. A., 351.
2. Robinson à Newcastle, 12 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743.
3. A Broglie, 15 juillet, A. E. A., 351.

conclusion de l'alliance qui lui a été proposée au mois de novembre dernier.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer non plus que l'on a prescrit à M. le comte de Rottembourg de passer à Cassel pour sonder les dispositions du landgrave dans la conjoncture présente, et pour lui faire faire quelques réflexions générales sur l'attention que tous les princes de l'Empire doivent avoir à ne rien faire qui puisse un jour augmenter la puissance de l'Empereur, et par conséquent causer un nouveau préjudice à la liberté du corps germanie (*sic*).

« A l'égard de la Suède et du Danemark, les ministres du Roi et du roi d'Angleterre à Stockholm auront sans doute une attention particulière à s'instruire de tout ce qui pourrait être proposé par le comte Freytag [1] ; et en attendant que S. M. puisse avoir aussi un ministre à Copenhague, je suis persuadé que le roi de Grande-Bretagne ne négligera pas les moyens d'empêcher le succès des instances qui pourroient être faites au roi de Danemark pour le porter à accéder au traité de Vienne.

« Il n'y aurait pas lieu de s'étonner que cette cour se flattât particulièrement de faire entrer les princes catholiques dans ses vues. L'on peut croire cependant que si l'électeur de Bavière et l'évêque de Münster s'attachaient à la France et à l'Angleterre, comme on suppose qu'ils y témoignent quelques dispositions, leur exemple retiendrait un grand nombre de princes catholiques de la Haute-Allemagne, surtout si la maison de Saxe, sentant toute l'inutilité de son alliance avec la maison d'Autriche, lorsqu'une fois l'ordre de succession en faveur des filles de l'Empereur seroit généralement reconnu, se prêtoit à résister aux sollicitations de la cour de Vienne. C'est dans cet esprit que Mgr le Duc compte d'envoyer incessamment un ministre du

1. Ambassadeur autrichien en Suède.

Roy à Münich. En général, il faut espérer que ce pourroit être le fruit du renouvellement public de nos liaisons avec l'Angleterre. Mais s'il y avait à cet égard de l'indécision dans l'esprit des princes de l'Empire, elle seroit sans doute aisément fixée, lorsqu'ils auroient une entière certitude sur l'engagement du mariage de l'infant D. Carlos avec l'aînée des archiduchesses, filles de l'Empereur. Tout l'Empire, et même je puis dire toute l'Europe, pourroient envisager dans cet évènement le retour de la puissance de Charles-Quint. Le souvenir des maux qui en ont été la suite funeste achèveroit de mettre en mouvement tous les princes de l'Allemagne qui craindraient avec raison de nouvelles chaînes ; et je puis même vous confier que le Roi verroit cette puissance sur la tête d'un prince de sa famille avec autant de peine que sur celle d'un prince qui lui seroit tout à fait étranger. En sorte qu'Elle ne négligerait de son côté aucun des moyens propres à prévenir un pareil événement.

« L'idée de faire proposer dans l'Empire l'élection d'un Roi des Romains seroit certainement un moyen d'empêcher l'augmentation de puissance que la maison d'Autriche acquéreroit, soit par le mariage de l'aînée des archiduchesses avec l'infant D. Carlos, soit par l'élévation de tout autre prince qui, en épousant cette même princesse, joindroit sans doute de nouveaux Etats aux siens, et le Roi concourrerait avec plaisir au succès de cette vue. Mais il y a plus d'une considération à faire à cet égard. Ce n'est point un de ces événements que l'on puisse tenter au hasard ni dont le succès puisse être indifférent. Il faudrait, dans un pareil cas, faire choix d'un prince de l'Empire qui eût déjà de la considération en Allemagne et qui fût assez puissamment armé pour soutenir son parti malgré les efforts de la maison d'Autriche. D'ailleurs, il semble que l'on ne doit pas laisser pénétrer un pareil dessein avant que d'avoir conjointement étendu nos liaisons dans l'Empire et d'être assuré par là

d'un nombre de suffrages suffisant pour faire réussir l'élection d'un Roi des Romains, que la cour de Vienne tâcherait d'empêcher par le concours principal des princes catholiques, dont la puissance dans les cas pareils décide moins que le nombre de voix. Mais, jusque-là, je croirois que, sans perdre cet objet de vue, il faudrait observer à cet égard le plus grand secret pour ne le faire, pour ainsi dire, éclatter qu'au moment de l'exécution, si elle devenait possible, sans donner à la maison d'Autriche de nouveaux moyens de s'élever par ce même que l'on auroit tenté pour l'abaisser. »

Mais une œuvre semblable excédait le pouvoir et le génie de la cour de France ; aussi le programme claironnant de Morville s'enveloppait-il de prudence et de circonspection. La situation chancelante de M. le Duc, en même temps qu'elle lui inspirait l'envie de l'affermir par quelque entreprise populaire à l'extérieur, lui commandait dans l'exécution de la réserve et du tact. L'union apparente du conseil couvrait, à cet égard, des désaccords réels : l'intérêt personnel de M. le Duc le déterminait à se lier au roi Georges, et à concourir à une manière de croisade contre la maison d'Autriche ; à peu près tous les diplomates adhéraient à ses vues avec enthousiasme. Ses amis le suivaient, ou plutôt le conduisaient, Morville et Pecquet ourdissant avec lenteur, méthode et tranquillité la trame des alliances séculaires, Broglie, négociant vivement, brusquant les traités en lieutenant-général, bâtissant des plans de campagne avec une joie indiscrète. Par contre, Fleury, jusque-là si lié avec les Anglais, averti de l'intime répugnance qu'avaient les Walpole pour une grande guerre [1], devait retenir la France sur la pente des engagements onéreux ; il avait fait sienne la nomination du jeune duc de Richelieu à l'ambassade de

1. Cf. Broglie, 14 mai 1725. A. E. A., 351. « Les Anglais ne feront la guerre que dans une nécessité absolue. »

Vienne [1], le poste de combat, et lui avait donné pour mentor un jésuite, l'abbé de Saint-Rémy : par son protégé, il se ménageait un moyen de tout accommoder, car il est impossible que le duc, sans une autorisation supérieure, ait accepté ou imaginé de lui-même toutes les négociations de rapprochement dans lesquelles il entrait. L'évêque, sans nul doute, voulait la paix avant tout ; lorsque Robinson lui annonça que Townshend allait négocier à La Haye un traité de garantie, il ne put retenir un vif mouvement de surprise et de mécontentement [2]. Mais, par politique et par indolence naturelle, il attendait ; son influence dans les affaires étrangères grandissait tous les jours ; non moins que M. le Duc et Morville, il donnait, dans sa petite chambre, d'une simplicité affectée, au fond d'un couloir où tout le monde passait, des audiences incessantes aux ambassadeurs de toutes les nations [3]. Son autorité croissante lui laissait le moyen, le cas échéant, d'intervenir avec efficacité, et son amitié avec Horace Walpole lui permettait de le faire sans péril pour l'avenir de l'alliance anglaise, garantie, à ses yeux, de la paix européenne.

De plus, pour l'œuvre de longue haleine que l'on entreprenait, il eut fallu des d'Avaux, des Lionne, ou des Torcy ; il n'y avait que des seigneurs aimables et légers. Chavigny, que Fleury voulait tirer de sa demi-disgrâce, à la prière des Anglais, pour l'envoyer en Moscovie [4], n'en sortit qu'en 1726, pour commencer, après la chute de M. le Duc, sa remarquable mission d'Allemagne. Brancas-Céreste [5] devait

1. Horace Walpole à Fleury, 5 février 1726. A. E. A., 354.
2. Robinson à Townshend, 20 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743.
3. *Ibid.* — Cf. *Id.*, 5 juin 1725, *ibid.* Fleury agit en véritable ministre.
4. Horace Walpole à Townshend, 24 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744. — Cf. L'ami (Kourakin) à Robinson, 23 septembre. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 182.
5. Cf. Horace Walpole à Newcastle, 28 septembre 1726, dans BAILLON, op. cit., p. 240

sa nomination à sa parenté avec Villars, son oncle : c'était sa première campagne. Le marquis de Fénelon [1], ambassadeur en Hollande, se trouvait dans le même cas. Le comte de Cambis, dépêché auprès du premier diplomate du siècle, le roi Victor-Amédée de Sardaigne, était un cadet de Provence, neveu du feu cardinal de Janson ; « il avait du monde, de la politesse, de la figure, de l'honneur et de la valeur, mais rien du tout au-delà [2]. » Richelieu était le benjamin et l'enfant terrible de ce personnel. Il gaspillait ses qualités brillantes, comme il jetait au vent sa fortune ; il accumulait les dettes et les sottises. Ami de M. le Duc, qui l'avait escorté d'un janséniste, l'abbé d'Hugues, et de Fleury, qui l'avait fait accompagner d'un jésuite, Saint-Rémy, il passait, avec une facilité déplorable, au milieu de la magie noire et de la galanterie, d'une politique de provocation et de lutte à une politique d'apaisement et de paix. Le grave Saint-Saphorin s'ébahissait, avec une moquerie discrète : « Il n'a présentement l'esprit rempli que de l'idée de servir à son Roy d'instrument pour former des ligues contre cette cour pour l'humilier ; il s'est en particulier fait un plan qui le frappe le plus agréablement du monde et dont il ne cesse de me parler avec des extases de plaisir ; c'est celuy de faire icy à Vienne, avec les ministres des puissances qui ont des intérêts opposés à ceux de l'Empereur, un traitté propre à brider les desseins de la monarchie d'Autriche et de l'Espagne et à les anéantir ; et se figurant, faute d'expérience, beaucoup plus de facilité qu'il n'y en a ordinairement dans ces sortes de choses, il se flate que dans peu de mois tout cela pourra être ajusté [3] ». Et pourtant, peu de mois après, le

1. Neveu du grand Fénelon, 34 ans, apparenté à Morville, cousin germain de son beau-père.

2. SAINT-SIMON, XVI, 393.

3. Saint-Saphorin à Townshend, 1er août 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 55.

même Saint-Saphorin le morigénait d'avoir écouté des ouvertures spécieuses. C'est que la plupart de nos ministres ne sont souvent que les serviteurs d'une politique personnelle. Polignac à Rome, Broglie à Hanovre, plus tard Montgon à Madrid travaillent surtout pour l'intérêt de M. le Duc : Richelieu, à bien des égards, est agent secret de Fleury. Enfin, il n'est pas jusqu'au duc d'Orléans lui-même qui n'ait sa diplomatie particulière ; il informe, par le canal du duc de Lorraine, la cour de Vienne de toutes les résolutions du conseil et travaille à un rapprochement [1]. En sorte que la politique française, ferme et de belle allure dans ses principes, ajoute aux obstacles naturels et aux embarras intérieurs sa propre légèreté et sa propre incohérence.

3. Horace Walpole à Fleury, 5 février 1725. A. E. A., 354.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE HANOVRE (3 SEPTEMBRE 1725)

Le voyage du roi d'Angleterre à Hanovre. — Intimité de Broglie et de Townshend.

I. — Négociations du traité. — Ebauche de Morville. — Projet anglais. — Le contre-projet français. — La garantie de Gibraltar et de Minorque.

II. — Intervention de la Prusse. — Le texte définitif. — Empressement de Broglie à conclure.

III. — Le sens du traité. — Signification anglaise, allemande et hanovrienne. — Brouille définitive de l'Empereur et des puissances maritimes. — Intervention de la France dans l'Empire. — Partage et guerre.

IV. — L'opposition en France ; les mémoires hostiles à l'Angleterre. — L'opposition dans le Hanovre, en Grande-Bretagne. — Nécessité de voiler le caractère hanovrien et allemand par le danger que courait Gibraltar.

V. — Le Prétendant. — Son parti ; ses intrigues. — Impuissance réelle des Jacobites.

La session du Parlement de 1726. — Victoire de Townshend et de Walpole.

Le voyage de Georges Ier à Hanovre, décidé pour fin mai [1], ne devait être tout d'abord qu'un sacrifice nécessaire aux goûts du souverain pour son électorat, après la clôture du Parlement. La session de 1725 avait été exceptionnellement tranquille. Rien ne pouvait retenir le roi en Angle-

1. Broglie à Morville, 12 avril 1725. A. E. A., 350.

terre, si ce n'est le désordre occasionné en Ecosse par la malt-tax [1], et en Irlande par la patente de Wood. Les Walpole ne redoutaient plus aucune opposition ; en juin, lord Cadogan avait été privé de ses charges [2] et W. Pulteney, pour avoir critiqué les suppléments à la liste civile, venait de perdre en mai son poste de trésorier de la maison du Roi [3] ; de leurs dépouilles, le premier ministre enrichissait ses créatures [4], les ducs d'Argyle et de Dorset, milord Lincoln, lord Langsdale et le chevalier King, créé pair sous le nom de lord Ockham. Il avait accru le nombre déjà imposant de ses amis par le rétablissement de l'ordre du Bain [5]. « Il est certain que les pensions ont plus de vertu..... mais cela ne laisse pas d'opérer à un certain point, surtout avec l'expectative de la Jarretière ». Les troubles d'Ecosse eux-mêmes ne faisaient que consolider le pouvoir incontesté des frères-ministres, en leur fournissant l'occasion de se débarrasser de lord Roxburgh, chancelier, et de réunir au secrétariat d'Etat de Newcastle, la charge de secrétaire pour ce pays [6]. Aussi le séjour du Roi en Allemagne fut-il décidé sans opposition ; il parut même une nécessité pressante, dès qu'arrivèrent les nouvelles du Nord et de Vienne. Georges Ier partit donc avec sa suite, accompagné du seul Townshend, le jeudi 14 juin [7]. Il devait séjourner aux eaux de Pyrmont, cure nécessaire à sa santé déjà déclinante, et passer le reste

1. Chammorel à Morville, 16 avril, *ibid.*
2. *Id.*, 11 juin 1725, *ibid.*, 351.
3. Broglie à Morville, 14 mai 1725, *ibid.*
4. Chammorel, 11 juin, citée.
5. Chammorel à Morville, 7 mai 1725, *ibid.* — Cf. HORACE WALPOLE (lord Orford). *Reminiscences* (œuvres. Ed. Cunningham, t. I), ch. IV, p. 114-115.
6. Chammorel, 16 avril, citée. Newcastle à Horace Walpole, 7 septembre. B. M. add. mss. 32744.
7. Broglie à Morville, 3 juillet 1725. A. E. A., 351.

de l'été et l'automne à son château du Gœhrde, près d'Herrenhausen [1].

Dès la première annonce du voyage, Morville, inquiet des suites du renvoi de l'Infante, écrivait à Broglie, qui sollicitait la permission de passer à Paris : « Les circonstances exigent impérieusement que vous fassiez agréer au roi d'Angleterre votre désir de le suivre à Hanovre » [2] ; il lui ordonnait de ne quitter d'un pas ni la cour, ni les ministres. Or, le Roi s'embarquait d'ordinaire sur son yatch avec la duchesse de Kendal et lady Walsingham ; Townshend et des commis occupaient un second yatch ; les ambassadeurs étrangers avaient coutume de s'arranger comme ils pouvaient, chose fort désagréable, surtout à terre, où presque tous les chevaux de poste étaient crevés par les voyageurs royaux [3]. Pourtant, le 3 mai, Morville insistait, prescrivant d'obtenir une place sur le navire du Roi, comme M. de Sennectère en 1719, et d'empêcher qui que ce fût d'avoir accès auprès du souverain, « dans un temps où les affaires peuvent devenir extrêmement vives [4] ». Townshend acquiesça avec le plus grand plaisir. Le 14 mai, lorsque fut parvenue la nouvelle du traité hispano-autrichien, l'intimité s'accrut. Louis XV annonçait, avant tous, son mariage à Georges Ier « dont l'amitié lui est si chère et à qui S. M. croit ne pouvoir donner trop de marques de son estime et de sa confiance [5] ». Le roi de Grande-Bretagne répondait à tant de cordialité en invoquant « l'intimité la plus véritable, l'union la plus serrée [6] ». Broglie obtint un yatch ; Mme de Broglie

1. *Id.*, 23 août, *ibid.*
2. Morville à Broglie, 15 avril 1725, *ibid.*, 350.
3. Broglie à Morville, 23 avril 1725, *ibid.*
4. Morville à Broglie, 3 mai 1725, *ibid.*, 350.
5. Louis XV à Georges Ier, 22 mai 1725. — Morville à Broglie, 23 mai. A. E. A., 351.
6. Broglie à Morville, 28 mai, *ibid.*

accompagna milady Townshend, « qui est fort de ses amies [1] ». Malgré les recommandations de Morville, l'ambassadeur français amenait grand train avec lui : douze chevaux de selle, pour chasser avec le Roi, « avoir occasion de le voir souvent et de lui faire ma cour », un cortège respectable de domestiques, sa chapelle. Townshend et Broglie, voyageant de compagnie, s'arrêtèrent à La Haye, où Fénelon les rejoignit. Georges Ier poussa tout de suite d'Helvoetsluys à Hanovre, où le ministre et l'ambassadeur le rattrapèrent le 29 juin [2], « par des chemins horribles » et en utilisant des chevaux de paysan.

Broglie était le seul étranger arrivé. Le jeudi 5 juillet, Georges Ier devait partir pour Pyrmont ; l'ambassadeur pressa donc vivement les choses. Le 30 juin, il eut avec le Roi et Townshend une conférence. « J'ai porté S. M. B. et ce ministre à consentir à renouveler tous les engagements qu'Elle a pris avec V. M. quand Elle le voudra, de la manière qu'Elle le jugera le plus convenable, soit en renouvelant le traité deffensif fait à La Haye le 4 janvier 1717 entre V. M., la Hollande et l'Angleterre, ou celui de la Quadruple alliance fait à Londres le 2 août 1718, dans lequel il y a beaucoup de choses qui ne regardent ni la France, ni l'Angleterre directement, auquel traité les Etats d'Hollande n'ont pas accédé ; il consent aussi, si cela convenait au Roi, d'ajouter à ce renouvellement une garantie réciproque du traité de commerce que l'Espagne a accordé aux deux couronnes et aux Etats Généraux, pour être traitées chacune en leur particulier comme les nations les plus favorisées [3] ». Cette facile victoire fut accueillie avec joie à Chantilly, où se trouvait alors la cour : « Mgr le Duc a vu avec un extrême plaisir

1. *Id.*, 14 mai, *ibid.*
2. *Id.*, 3 juillet, Hanovre, *ibid.*
3. *Ibid.*

la disposition où le roi d'Angleterre est de renouveler avec S. M. les engagements qui subsistent entre la France et l'Angleterre et S. A. S. regarde aussi bien que milord Townshend ce renouvellement comme la démarche la plus propre à soutenir la considération du Roi et du roi de la Grande-Bretagne dans l'Europe et comme le moyen le plus seur de mettre tous les princes et ceux de l'Empire particulièrement dans une entière confiance sur la solidité de l'union qui règne entre le Roi et le roi de la Grande-Bretagne. Je crois que comme cette nouvelle alliance ne peut être trop tôt conclue, elle ne peut être aussi trop simplifiée dans les commencements, soit par la nature des stipulations, soit par le nombre des puissances qui y auraient part. Ainsi, M. Townshend jugera sans doute que le mieux serait de dresser les articles de cette alliance tels que toutes les puissances, particulièrement la Hollande et le roi de Prusse, puissent y entrer sans aucune difficulté. [1] »

I

Les négociations marchèrent bon train. Un mois suffit pour combiner, rédiger et signer le traité de Hanovre. Le 15 juillet, Morville esquissa le plan [2] ; il était simple et général, beaucoup trop même, afin de laisser venir, suivant la méthode invariable du ministre, et d'exploiter le besoin qu'avaient de nous les Anglais : une garantie des successions de France et d'Angleterre [3], les secours à se fournir réciproquement en cas de guerre, l'intervention des puissances qui voudraient par la suite accéder, rien de tout cela

1. Morville à Broglie, 15 juillet 1725. A. E. A., 351.
2. *Ibid.*.
3. Articles 4 et 5, 7 et 8 du traité de Londres.

n'était ni bien nouveau, ni bien compromettant. L'Empereur avait adhéré aux dispositions relatives aux successions et ne pouvait, malgré le projet des mariages, s'en alarmer sérieusement; tout au plus l'accession escomptée de la Hollande et de la Prusse pouvait-elle donner à ce plan un caractère agressif. « Le Roi se porterait même volontiers, ajoutait Morville, à prendre avec le roi d'Angleterre l'engagement de ne point garantir l'ordre de succession établi par l'Empereur ; cet engagement pourrait être compris dans un article séparé que l'on tiendrait secret, non seulement pour ne point alarmer prématurément la cour de Vienne, mais encore pour ne point présenter aux puissances qui voudroient se lier aux mêmes intérêts un engagement qui leur paraîtrait peut-être trop étendu [1] ». C'était là la vraie pensée de la cour de France ; mais avec quelle circonspection elle était exposée ! Lier les mains au roi Georges, le détacher à jamais de l'Empereur, l'empêcher de souscrire à la Pragmatique et d'en faire un objet d'échange avec l'abolition de l'octroi d'Ostende, voilà le but, savamment dissimulé. Mais des intérêts commerciaux de l'Angleterre, pas un mot ; aucune promesse de garantie contre le commerce des Pays-Bas, ni contre une entreprise violente de l'Espagne. On réservait la première ; quant à la seconde, l'alliance ne devait, dans la pensée de M. le Duc, ni concerner l'Espagne, ni la viser. Il attendait avec patience le retour de l'enfant prodigue.

Le roi d'Angleterre et Townshend examinèrent cette ébauche tout un jour [2] et la trouvèrent exsangue et insignifiante [3]. Le génie du ministre anglais était fort éloigné de

1. Morville, 15 juillet, citée.

2 Broglie à Morville, 27 juillet 1725. A. E. A., 351.

3. Le roi d'Angleterre trouve absurde cette façon de composer un traité avec plusieurs autres. — Townshend à Rob. Walpole, 27 juillet 1725. R. O. Regencies, v. 6.

la finasserie et des réserves entortillées de la diplomatie de Morville et de Pecquet. Il savait ce qu'il voulait et le dit nettement. Le 24 juillet, il arrêta un projet plus étendu [1]. Les deux rois « s'entrepromettent leur garantie réciproque pour protéger et maintenir tous les Etats, païs, villes, tant dedans que dehors de l'Europe, dont chacun des alliés sera en possession au tems de la signature de cette alliance, aussi bien que les droits, immunités et avantages et en particulier ceux qui regardent le commerce dont l'un et l'autre des alliés jouit ou doit jouir. » Cet article, en renouvelant la garantie de Brême et de Verden, engageait pour la première fois la France à celle de Gibraltar et de Port-Mahon, ainsi qu'à celle des privilèges commerciaux de l'Angleterre dans les colonies espagnoles. Pour la première fois surtout, Townshend associait formellement la France dans sa campagne contre la compagnie d'Ostende. L'article 4 était destiné, dans sa pensée, à compromettre définitivement la cour de Versailles vis-à-vis de celle de Madrid : « Les deux Rois sont convenus de ne faire aucun traité ni aucune alliance, ni d'entrer dans aucun engagement quel que ce soit sans s'entrecommuniquer fidellement non seulement toutes les propositions qui leur seront faittes, mais aussi sans le consentement l'un de l'autre et sans même agir que de concert par rapport ou à quelque traité à faire ou à quelque engagement tel que ce soit à prendre. » Morville aurait désiré qu'un pareil article fût secret ; Townshend exigea qu'il fût public, afin de faire paraître aux yeux de l'Europe que l'alliance était indissoluble, en réalité pour rendre impossible tout rapprochement avec l'Espagne, s'il n'était commun aux deux couronnes. L'article 5 et l'article 6 accusaient le sens protestant que Townshend prêtait au traité ; ils étaient faits pour décider de l'adhésion des Etats généraux, « leur ayant

1. A. E. A., 351, f° 320.

déjà donné un petit coup d'éperon par l'article 2 qui regarde le commerce, qui est une des choses qui les intéresse le plus [1] », et surtout de celle de la Prusse et des princes réformés du Nord, hostiles à la catholique Autriche. Les deux Rois « s'engagent et se promettent de se prêter la main mutuellement pour maintenir et garantir [les traités de Westphalie], et tous les droits, privilèges et immunités accordés aux membres du corps germanique par iceux, comme étant la base et le fondement de la tranquillité de l'Empire, et dans le maintien de laquelle leur propre repos est intéressé. » La France et l'Angleterre s'engageaient pareillement à intervenir dans l'affaire de Thorn, « à s'employer le plus efficacement que [L. M.] pourront à faire réparer les contraventions faites [au traité d'Oliva] et à procurer la jouissance entière de tous les privilèges y accordés à ceux qui se trouvent en être dépouillés. » Les dits rois enverront des ministres « s'informer des torts et infractions » et, en cas qu'ils ne fussent pas réparés, « concerteront les mesures ultérieures à prendre pour procurer la satisfaction juste et nécessaire et pour arrêter les suittes funestes que des contraventions faittes à un traité si solennel pourront causer. » Le roi d'Angleterre apparaissait dans ces articles comme l'arbitre et le médiateur des intérêts des Protestants menacés, le dépositaire de leurs griefs, leur chef et leur directeur universel. De la succession impériale, pas un mot. Townshend s'en tenait à son refus de garantir la Pragmatique, mais il répugnait à s'engager à ne la jamais garantir [2]. Elle constituait la réserve pour l'avenir, le moyen de tenir la France en bride. Du Nord, aucune mention. Townshend n'ignorait

1. Broglie à Morville, 27 juillet 1725. A. E. A., 351.

2. Le roi d'Angleterre refusa péremptoirement de s'engager. « Ce serait faire une affaire de ce qui n'est un secret pour personne, et cela aurait mauvaise grâce, si cela venait à être connu. » Townshend à Rob. Walpole. R. O. Regencies, v. 6.

pas que Morville n'eût souscrit à aucune disposition de nature à préciser le rapprochement de la czarine et de l'Empereur ; et rien n'était plus obscur que les intentions de la Russie et la situation des Etats de la Baltique.

La cour de France n'accepta point tel quel le projet anglais ; examiné par le Roi en son conseil, composé de M. le Duc, de Morville, Fleury et Villars [1], il fut modifié, et un contre-projet dressé le 12 août [2]. Les changements opérés « pour ne donner matière à aucun reproche et à aucune défiance de quelque part que ce soit », étaient « si légers qu'ils ne devoient pas suspendre la conclusion [3] ». En fait, ils avaient leur importance. Morville avait supprimé dans l'article 2 « dont chacun des alliés sera en possession ». C'était se dérober à une garantie formelle de Gibraltar et de Minorque ; à la vérité, le roi de France masquait sa reculade par de belles promesses : « le roi de Grande-Bretagne peut assez compter sur les effets de mon amitié pour être persuadé qu'à cet égard, il ne sera jamais rien fait de ma part qui puisse être contraire à ses convenances et à ses interrests, mais je laisse seulement à juger au roi d'Angleterre, s'il ne conviendrait point de supprimer des mots qui peuvent donner quelques sujets de plaintes et qui, après tout, sont indifférents par eux-mêmes, lorsque d'ailleurs mes garanties sont aussi étendues et illimitées qu'elles le sont par les deux précédents articles [4] ». Morville se chargea d'expliquer cette suppression à Horace Walpole : c'était, dit-il, pour conserver « un moyen de s'arranger avec le roi d'Espagne [5] ».

1. VILLARS : *Journal* (Michaud, XXXI), 315.
2. A. E. A., 351, f° 338.
3. Le Roi à Broglie, 12 août 1725. A. E. A., 351.
4. *Ibid.*
5. Horace Walpole à Townshend, 13 août 1725. B. M. add. mss. 32744. « A sort of management with the King of Spain. » Noter que les Anglais croyaient à l'existence d'engagements secrets de la part de la

L'Anglais sursauta. Précisément Stanhope venait d'envoyer la lettre de Grimaldo, où Philippe V réclamait les deux villes, « presto » [1]. Horace eut l'intuition qu'il fallait mettre le ministère français au pied du mur, et tirer de lui le pacte formel qu'il refusait de signer ; il le fit, sans ordres, de sa propre autorité [2]. Ayant d'abord demandé à M. le Duc une déclaration que toute entreprise contre Gibraltar et le commerce anglais serait considérée par lui comme un *casus fœderis*, il n'en obtint qu'une réponse générale, une promesse de tenir les engagements pris. Horace insista par une lettre à Morville. Celui-ci argua qu'une déclaration écrite constituait une preuve de méfiance vis-à-vis du Roi, et offrit une déclaration verbale ; sur les protestations de l'Anglais, il réclama la communication « en forme » de la lettre de Grimaldo et conclut qu'il consulterait M. le Duc. Horace était « extrêmement ému » [3]. Il courut chez Fleury, en tira une promesse d'intervenir personnellement ; quelques heures après, Horace recevait sa déclaration écrite [4] ; mais le mot Gibraltar n'y était pas ; et on n'y trouvait aucune mention de la lettre de Grimaldo ! Exaspéré et anxieux, l'ambassadeur n'épargna point les réflexions rageuses sur Morville et le Duc. « Jusqu'où leur envie de se réconcilier avec l'Espagne peut-elle les entraîner ? C'est ce que je ne me flatte pas de déterminer ! [5] » Finalement, il alla dîner chez l'évêque de Fréjus, et apporta chez lui une mine longue et un air composé, dont ce dernier devina vite les motifs. « Je le laissai juge de savoir quelles réflexions S. M. et ses minis-

France en 1721 pour procurer Gibraltar à Philippe V. — Cf. Townshend à Horace Walpole, 27 août 1725. R. O., Regencies, 6.

1. Cf. Chapitre III, p. 285.
2. Horace Walpole à Newcastle, 17 août 1725. B. M. add. mss. 32744.
3. *Id.*, à Townshend (copie, secret), *ibid.* (longue et importante).
4. 13 août. A. E. A., 352. — Cf. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 182.
5. 14 août, citée.

tres pouvaient faire en cette occasion, jusqu'à quel point ils devoient compter sur l'amitié et le secours de la France, dans le cas d'une rupture ; je ne voulais pas prendre sur moi de dire comment tout ceci serait pris à Hanovre ; mais il y avait grande chance, j'en avais peur, pour qu'on en tirât des conclusions, et qu'on en conçût des soupçons et de la méfiance [1] ». Fleury comprit qu'il n'y avait pas à hésiter ; il rejeta tout sur le tempérament « dilatoire » de Morville et du Duc, pria Horace de ne point envoyer la déclaration du 13 août, et se chargea de la faire modifier en y insérant une garantie précise concernant Gibraltar et le commerce [2]. (16 août.) En échange, Horace donna une autre déclaration considérant comme *casus fœderis* toute attaque contre la France en haine de l'acte du 16 août. Par son initiative énergique et opportune, Horace Walpole avait de fait sauvé l'alliance et rendu possible le traité ; il avait obtenu le pacte qui compromettait et affichait la France vis-à-vis de l'Espagne, et prémuni l'Angleterre contre les dangers d'une réconciliation opérée en dehors d'elle. Bien que le roi Georges ait assuré courtoisement Louis XV qu'il n'avait pas besoin d'écrit, et promis de garder la déclaration secrète, « ce qui est, je crois, tout ce que S. M. désire [3] », il complimenta vivement l'ambassadeur. « Nous aurons pour la première fois le plaisir de voir nos intérêts tellement unis maintenant et entrelacés avec ceux de la France, qu'ils ne forment plus qu'une seule et même cause. C'est avec peine qu'on les a amenés à ce point ; et il a fallu toute l'adresse de milord Walpole pour vaincre leur timidité et obtenir d'eux des assurances vigoureuses. Mais ils viennent de commencer. Espé-

1. Horace Walpole à Townshend, 14 août (copie) secret, B. M. add. mss. 32744.

2. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 182. — A. E. A., 352. Copie 16 août. — Horace Walpole à Morville, 16 août.

3. Broglie à Morville, 5 septembre 1725. A. E. A., 352.

rons qu'ils continueront, ce qui nous mettra hors de danger [1]. »

Les autres changements au projet anglais n'avaient pas pour la France une importance moindre. Dans l'article 4, Morville avait introduit les mots « après avoir examiné conjointement ce qui seroit convenable à leurs intérêts communs, et propre à maintenir l'équilibre de l'Europe qu'il est si nécessaire de conserver pour le bien de la paix générale ». Cette phrase devait faire allusion à la succession impériale, volontairement omise par Townshend, et empêcher tout accommodement sur le fondement d'une garantie de la Pragmatique : le mot magique d'équilibre, qui impliquait la réalité des mariages, était la formule de ralliement contre la maison d'Autriche comme au XVIIe siècle. Le roi de France supprimait aussi de l'article 5 toute mention de la religion protestante : « Le Roi Très-Chrétien ne peut avec bienséance la protéger... [2] » On attendait du traité en cours un grand effet sur les princes catholiques, qu'une stipulation trop confessionnelle eût découragés. Le point essentiel, la vraie tradition de la politique française, était l'équilibre en Allemagne des forces catholiques et des forces protestantes [3], la réunion sur le terrain purement politique des états germaniques contre l'Empereur. Aussi bien n'était-on pas sans inquiétude sur la croissance des princes réformés du Nord ; les idées de Louis XIV, dans la seconde partie de son règne, formaient en partie le fond de toutes les notions des diplomates français. Aussi Morville avait-il cru indispensable d'ajouter à la mention des traités de Westphalie, celle des « autres actes qui, ayant statué sur les affaires de l'Empire, sont regardés comme la base et le fondement de la tranquillité du corps germanique. » Cette addition devait « faire sentir aux prin-

1. Robinson à Delafaye, 18 août 1725. R. O. l. c., v. 182.
2. Le Roi, 12 août, citée.
3 Horace Walpole à Newcastle, 13 août 1725. B. M. add. mss. 32744.

ces de l'Empire la protection du roi de France », non aux seuls protestants, mais à tous ceux, sans distinction, qui souhaitaient devenir ou demeurer indépendants de la cour de Vienne. Le roi de France, rejeté à l'arrière-plan dans le projet Townshend, paraissait dans le contre-projet comme le « garant et le manutenteur » des libertés allemandes. Une préoccupation analogue avait dicté les modifications apportées à l'article 6, relatif à la Pologne. Le roi de France le désirait secret, pour ne pas indisposer les catholiques ; les termes mêmes lui semblaient, avec raison, préjuger de la question : « Il n'est pas douteux qu'en jugeant la question dès à présent et en annonçant des mesures violentes, nous aliénerions, tous les Polonais, qu'en leur inspirant des craintes, nous metterions la cour de Saxe en état de faire naître des defliances dans l'esprit des Polonois et de les porter à recevoir des troupes étrangères, ce qui donneroit à la cour de Vienne des moyens certains de faire réussir ses vues particulières. Enfin, il seroit possible que cet article, une fois connu, mît la couronne de Pologne sur la tête du prince électoral de Saxe en moins de tems et avec moins de peine pour ainsy dire qu'il n'en faudroit pour l'empêcher, en restant dans le point d'impartialité que nous avons toujours suivi jusqu'à présent [1] ». Aussi, aux formes nettes, cassantes et comminatoires de Townshend, Morville avait-il substitué des expressions dubitatives et adoucies. Tel est, dans son ensemble, le contre-projet français, tel qu'il fut expédié à Broglie le 12 août 1725.

II

A ce moment, entre en scène un personnage nouveau, le roi de Prusse. Le Roi-Sergent se trouvait fort occupé à négocier avec Catherine Ire, lorsqu'une lettre énergique de Geor-

1. Le Roi, 12 août, citée.

ges Ier l'avait rappelé au sentiment de la réalité. « Si cette princesse, lui écrivait son beau-père, entreprend quelque chose pour dépouiller le roi de Danemark du duché [de Schlesvig], comme je suis dans l'intention de soutenir mes engagements de toutes mes forces, tant par mer que par terre, j'aurai besoin des dix mille hommes stipulés par le quatrième article du traité que j'ai fait avec V. M. à Charlottembourg en l'an 1723 et je suis en droit de demander à V. M ce secours, qui est stipulé dans le quatrième article susdit... J'écris cette lettre à V. M., dans la confiance que j'ai ou qu'elle arrêtera, par l'ascendant que je sais qu'elle a à Saint-Pétersbourg, l'orage qui menace le Nord de ce côté-là, ou qu'elle donnera le secours stipulé, en cas que l'orage vienne à éclater... Et comme je viens d'apprendre les ordres de V. M. à son ministre touchant l'affaire de Thorn, j'ajouterai encore à cette lettre que j'ai la cause de cette ville et des protestants de Pologne extrêmement à cœur et que j'entrerai très volontiers en concert avec V. M. pour leur procurer une juste réparation ; j'ay été bien aise de voir que la czarine avait fait la même déclaration dont V. M. fait mention à l'égard de Thorn... et si elle est bien résolue à concerter des mesures par rapport à cette affaire, V. M. peut l'assurer, de ma part, que je serai prest à me joindre à elle [1] ». Cette missive, à la fois pleine de menaces et d'avances, la publication du traité de Vienne, la suspension des armements russes, lui ôtant tout espoir de pêcher dans l'eau trouble de la Baltique, avaient déterminé chez ce souverain mobile une évolution. Cessant de considérer l'orient de son état morcelé, il se rapprocha de l'électeur de Hanovre et se souvint de ses griefs contre l'Empereur. Celui-ci l'engageait, par le comte de Rabutin, « en termes très pressants [2] », à accéder au traité de Vienne. Dans le même moment, Morville faisait partir

1. A. E. A., v. 351. 1er juin. Georges Ier au roi de Prusse (copie).
2. Townshend à Broglie, 12 juillet 1725. A. E. A., 351 (copie).

pour Berlin Rottembourg pour l'en détourner. L'ambassadeur français avait l'ordre de conclure avec le Roi une alliance devenue alors plus indispensable [1] ; « la convenance de cette union augmente chaque jour » ; et il était autorisé, sans aller provisoirement plus loin que le projet de 1724, à lui faire entendre que, dans les cas qui pourraient survenir, « le Roi et le roi de la Grande-Bretagne ne borneront pas là les effets de leur amitié pour lui ».

Le Roi-Sergent, recherché de tous côtés, avait l'occasion de vendre cher son alliance. Il estima d'abord que l'Empereur était le plus à craindre et qu'un accord avec lui l'entraînerait à des aventures coûteuses. « S. M. Prussienne, en communiquant cette démarche de la cour impériale au Roy [d'Angleterre], lui insinue les suites onéreuses qu'elle appréhende d'un tel engagement, et promet de se conformer entièrement aux conseils que S. M. Britannique lui donnera [2]. » Il refusa donc, sur le conseil de son beau-père, de garantir la succession impériale et le traité du 30 avril [3]. « Je serais bientôt, déclara-t-il, obligé de fournir des troupes aux quatre coins de l'Europe [4]. » Bientôt, il accourut à Hanovre, le 27 juillet ; Rottembourg n'était pas encore arrivé à Berlin. Townshend et Broglie accaparèrent aussitôt le roi. « Il n'y a que milord Townshend et moi à qui il aime parler [5]. » L'ambassadeur français se flattait de s'être « insinué dans ses bonnes grâces » et recevait de lui « toutes sortes de bontés et de préférences [6] ». Enchanté, dans le fond, d'enlever à Rottembourg la conclusion d'une alliance

1. Cf. Instruction du 2 juillet. *Instructions aux ambassadeurs*, Prusse. WADDINGTON, p. 331. — Cf. A. E. P., v. 175.
2. Townshend, 12 juillet, citée.
3. Broglie à Morville, 11 juillet 1725. A. E. A., 351.
4. Robinson à Townshend, 23 juillet 1725 (d'après les lettres de Michel, chargé d'affaires anglais à Berlin). B. M. add. mss. 32743.
5. Broglie à Morville, 3 août 1725. A. E. A., 352.
6. *Ibid.*

à laquelle celui-ci travaillait depuis longtemps [1], il assiégea Frédéric-Guillaume, l'endoctrina, lui persuada que le Roi et le roi d'Angleterre « devaient souhaitter son agrandissement » et qu'il ne fallait pas écouter les puissances, « qui ne trouvaient déjà la sienne que trop grande [2] ». Le roi de Prusse exigea de suite qu'on lui garantît toutes ses prétentions. « Et il me dit qu'il y en avait quelques-unes que les avocats qu'il avait consultés avaient trouvées litigieuses, qu'il n'entendoit point la chicane et qu'il ne vouloit point la savoir, mais qu'il croyait que, devant Dieu, toutes ses prétentions étaient justes. J'eus l'honneur de luy répondre que pour un particulier, cela ne suffirait pas, y ayant des règles qu'on les oblige de suivre, mais que pour un aussi grand prince qu'il est, si Dieu étoit pour luy, nous ne serions point contre [3]. » Enfin, après l'avoir « prêché et patrociné », Townshend et Broglie le déterminèrent à entrer dans l'alliance comme partie contractante. « Sans l'Angleterre, il auroit été difficile, pour ne pas dire impossible, de résoudre ce prince à prendre ce party [4] ». Il le prit, agité à la fois par la peur du pas qu'il faisait, par les soupçons contre les embûches qu'il croyait voir de tous côtés, et par l'espérance de quelques gains considérables. « Je suis persuadé que s'il n'avait pas cru en tirer par la suite de grands avantages, comme nous avons tâché de le lui faire envisager, je crois qu'il n'y aurait jamais consenty [5] ». Il dressa de sa propre main la minute du projet [6], « ce qui fait qu'elle n'est pas en trop bon français » ; il la copia sur celle de Townshend, avec de minutieux changements d'expression ; il ne voulut

1. Broglie à Morville, 5 septembre 1725. A. E. A., 352.
2. *Id.*, 3 août 1725, *ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. A. E. A., 352, f° 37.

fournir que 5,000 hommes ; « un petit roy comme lui ne devoit pas aller de pair avec deux aussi grands rois » ; enfin il exigea la garantie de ses droits sur Juliers et Berg, que le roi de France lui accorda dans sa lettre du 12 août 1725.

C'est avec ces divers éléments que fut composé le traité de Hanovre dans les quatre conférences des 19, 20, 29 août et 3 septembre 1725 [1], entre Townshend, Broglie et l'ambassadeur prussien Wallenrodt, chez le ministre anglais. Le roi de Prusse fit d'abord rayer dans le préambule, « par rapport au bien et au repos des Etats voisins » ; « il m'a dit à moi-même qu'il ne se soucioit point d'eux. » Pour l'article 2, qui concernait les garanties, la résistance de Broglie, après la déclaration du 16 août, n'avait plus de raison d'être ; Townshend et Wallenrodt avaient l'ordre formel d'insister sur la rédaction anglaise. Seulement, à la dernière conférence, le roi de Prusse prit peur, se trouva trop engagé et refusa de fournir des secours ni hors d'Europe, ni en Italie, ni contre l'Espagne. Il fallut céder. « Milord Townshend et moi ne pouvions nous en dispenser sans rompre la négociation. » L'article relatif à Thorn fut vivement débattu. Broglie insista pour qu'il fut secret et l'obtint. « C'est à mon sens un des principaux articles sur lesquels il ne fallait pas se relâcher... à cause des conséquences. » On rédigea donc trois articles séparés et secrets ; le premier, qui fut l'article 6 du projet anglais, les deux autres, empruntés au projet français de traité avec la Prusse (novembre 1724). Ces deux articles, insérés à la sollicitation de la cour de France, « sans que S. M., disait plus tard Townshend, les ait jamais souhaités et qu'elle ait même eu quelque idée de l'importance et de

1. Mémoire contenant ce qui s'est passé dans plusieurs conférences tenues chez M. Townshend avec lui et M. de Wallenrodt pour la conclusion du traité signé à Hanovre, le 3 septembre 1725. A. E. A., 352, f° 130.

l'avantage de ces dits articles [1] », prévoyaient la conduite des deux électeurs, comme membres du corps germanique, en cas de guerre offensive ou défensive déclarée par l'Empire à la France. Dans le cas d'une guerre offensive, ils devaient faire tous leurs efforts à la Diète pour empêcher le corps germanique d'y prendre part, mais gardaient le droit de fournir un contingent, sans pouvoir néanmoins se soustraire à la nécessité de coopérer avec la France, suivant les stipulations du traité de Hanovre. Ce dernier article, d'apparence baroque, prévoyait un conflit possible avec l'Autriche, motivée par une violation des traités de Westphalie, de Nimègue et de Ryswick. Le projet de novembre 1724 portait la mention formelle de ces traités : Townshend et Wallenrodt refusèrent obstinément d'y souscrire ; l'engagement où la cour de France voulait les faire entrer présentait un caractère trop étendu et trop vague. Broglie leva la séance, puis, réflexion faite, substitua, par un changement d'expression, à la mention de ces traités, la phrase plus vague de « tous les traités à l'égard de l'Empire, en ce à quoi il n'a pas été dérogé par le présent traité. » Le texte importait peu ; les circonstances seules devaient décider la Prusse et l'Angleterre à entrer dans les vues du ministère français. Enfin l'article relatif à Berg et à Juliers devint séparé et secret. Frédéric-Guillaume et son ministre Ilgen accumulèrent à cet égard les tracasseries ; ils exigeaient que l'Angleterre et la France, préjugeant de la question, lui assurent la « tranquille et paisible possession » des duchés. Fort heureusement, on apprit que l'Empereur garantissait à la branche de Sultzbach ses droits aux mêmes duchés, afin d'avoir l'appui de l'électeur Palatin ; dès lors, les difficultés s'aplanirent, et la rédaction française fut acceptée. Au dernier moment, Broglie eut une inquiétude ; le ministre polonais Le Cocq, visi-

1. Townshend à Poyntz, 13 juillet 1726. A. E. A., 356.

tant Wallenrodt, se dit chargé par l'Empereur d'offres bien plus brillantes. « Le roi de Prusse est fort sensible aux intérêts présents et souvent ils luy font oublier ceux à venir, quoique de la dernière importance pour lui, n'étendant pas toujours ses vues aussi loin que le bien de son service le requerroit. » Aussi l'ambassadeur français pressa-t-il vivement les choses [1]. Il enleva enfin la signature, le 3 septembre 1725. L'instrument définitif porté par le secrétaire de Broglie, Lassault, arriva le 11 à Fontainebleau. Le 16 septembre, les ratifications étaient envoyées [2]. Le 10, Horace Walpole l'avait reçu par le messager Crew [3] ; le 11 [4], le traité arrivait à Londres, où Newcastle le communiquait à Robert Walpole, au lord-chancelier Berkeley et au comte de Godolphin.

III

Le traité de Hanovre [5], dont l'importance politique n'est pas contestable, a été interprété de façons différentes. On y a pu voir une contre-alliance qui répond point par point au traité du 30 avril [6], et par suite une œuvre de circonstance ; et pourtant il est resté pendant plusieurs années la base du système diplomatique de la France et de l'Angle-

1. Broglie au Roi, 5 septembre 1725. A. E. A., 352. S'il n'avait dépendu que de lui, le traité eût été signé dix ou douze jours plus tôt. — Cf. Relations de la France et de l'Espagne, 1700-1733. Le Dran. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, Espagne, 93, f° 51.

2. Le Roi à Broglie, 16 septembre 1725. A. E. A., 352.

3. Horace Walpole à Newcastle, 12 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

4. Newcastle à Townshend, 21 septembre 1725. Coxe RW. II, 474 (Walpole papers).

5. Le traité imprimé est aux A. E. A., v. 352, et au R. O. Treaty papers, France, n°s 94, 95, 96, 97, Prussia, 412. Holland, 354, 355.

6. SYVETON : *Une cour et un aventurier...*, p. 136.

terre. Pour Chavigny, « le lien et le motif » de l'alliance, c'est le commerce d'Ostende ; cette opinion, répandue chez nombre d'historiens, fait du traité du 3 septembre un triomphe éclatant pour le ministère britannique [1] : cependant, dès 1725, on reproche, dans le Parlement, à Townshend d'avoir sacrifié les intérêts de la nation aux vues de la politique hanovrienne. Pour la France, Saint-Simon a accrédité la légende qui représente M. le Duc, par intérêt personnel, et Morville, par complaisance, comme vendus ou livrés aux Anglais ; néanmoins Fleury n'a fait que continuer leur politique. Toutes ces interprétations, qui contiennent chacune une part de vérité, ne se contredisent, que parce qu'elles omettent de replacer le traité de Hanovre dans la suite des événements qui l'ont précédé ou suivi. Le point principal, c'est qu'un pareil accord, si prestement conclu qu'il ait été, n'offre pas le caractère de génération spontanée qu'on lui prête d'ordinaire. Depuis de longs mois, cette triple alliance se préparait, souhaitée des deux côtés du détroit, pour des raisons différentes. Depuis le traité de Charlottembourg, elle était en voie de formation ; les négociations de la France avec la Prusse sont antérieures d'un an à l'acte du 3 septembre. Sans doute la ligue qui s'ébauchait en 1724 devait, dans l'esprit de Morville et de Townshend, être plus puissante et plus étendue. La Russie lui manque, l'Espagne l'a trahie : mais, dans le projet d'une nouvelle Quadruple, englobant les deux nations déjà alliées, la Prusse et la Hollande, que Fleury esquissait devant Horace Walpole, il est difficile de ne point reconnaître les origines du pacte de Herrenhausen. Les événements ont bien pu modifier les combinaisons de la cour de Londres et de celle de Versailles ; ils n'en ont changé ni le principe, ni le sens général, ni même la portée.

1. E. Bourgeois : *Manuel historique de politique étrangère*, I, 475.

D'abord, si l'on considère le traité de Hanovre du point de vue anglais, il a deux significations ; l'une, principale, proprement britannique, l'autre, secondaire, spécifiquement hanovrienne et allemande. Pour Georges Ier, comme roi et comme électeur, il doit être pris dans une acception à la fois défensive et offensive.

Il est défensif contre l'Espagne, et répond à la demande de rétrocession de Gibraltar et de Port-Mahon, ainsi qu'aux menaces directes contre les privilèges de l'assiento, de la traite des nègres, et du vaisseau de permission. Mais il est offensif, par les stipulations générales qui font allusion à la Compagnie d'Ostende et au traité de commerce du 1er mai. La question juridique, à savoir si l'Empereur, par l'établissement de cette compagnie, avait réellement enfreint des engagements antérieurs, a été magistralement traitée et résolue par M. Huismans, dans son livre sur la Belgique commerciale et la Compagnie d'Ostende [1]. L'Empereur semble avoir mis le droit de son côté, et n'avoir, de fait, contrevenu à aucun traité. Mais la jalousie mercantile des Anglais s'embarrassait peu de scrupules théoriques. Eux-mêmes croyaient peu aux traités, périmés et vieux d'un demi-siècle, qu'ils invoquaient ; au nom de l'intérêt national et de leur commerce menacé, ils se bornaient à dénier à l'Empereur la faculté de régénérer ses Etats comme il l'entendait, et au roi d'Espagne le pouvoir de disposer à son gré de ses propres domaines. En donnant les Pays-Bas à une puissance continentale, ils s'imaginaient en avoir pour toujours arrêté l'essor : en laissant au roi Philippe V les deux Amériques, ils s'étaient figuré y conserver une sorte de monopole du commerce. Le traité de Hanovre, en leur procurant pour la première fois l'appui de la France sur ces points essentiels, n'est pour eux qu'un moyen d'anéantir la marine ostendaise et de con-

1. Op. cit, ch. VIII, p. 379 sq

server dans les Indes espagnoles la situation de fait dont ils jouissaient. Il y a plus : le traité prévoyait l'accession de la Hollande ; les projets d'articles séparés et secrets garantissaient aux Provinces-Unies le secours le plus efficace des deux couronnes, non seulement dans le cas où, pour répondre aux mesures prises contre la Compagnie d'Ostende, les Hollandais seraient attaqués par l'Empereur, mais encore si l'Empereur cessait de payer le principal et les intérêts des sommes empruntées par lui pendant la guerre de la Succession d'Espagne, ou les subsides destinés aux garnisons de la Barrière. Là apparaissait le caractère nettement offensif du traité [1], l'occasion attendue depuis longtemps d'une attaque contre Ostende, dont la Hollande devait fournir le prétexte, dont l'Angleterre brûlait de se charger.

De plus, le traité de Hanovre engageait le roi Georges comme prince du Saint-Empire ; c'est une ligue, selon les stipulations des traités de Westphalie, pour la défense de ses intérêts allemands, et en particulier pour la protection de la religion protestante dans l'Empire ; voilà l'explication de l'article 5 et accessoirement de l'article séparé relatif aux affaires de Thorn. L'accroissement menaçant de la puissance impériale, par l'alliance avec l'Espagne, avait pour les princes une signification précise ; elle pouvait amener l'asservissement des Etats allemands et particulièrement l'affaiblissement du corps évangélique. Ces craintes se manifestent dans deux documents qui commentent le traité, considéré comme une convention allemande. La lettre de Saint-Saphorin du 1er août [2], réponse à la demande que lui faisait Townshend du plan d'une ligue dans l'Empire, et

1. Relations de la France et de l'Espagne, Le Dran. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers. Espagne, 93, fo 51. Les projets d'articles sont aux A. E. A., 352, fo 94.

2. A Townshend. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 55.

deux mémoires anonymes des Affaires étrangères [1], émanés d'une source analogue. Il n'est pas douteux que la vice-chancellerie ne poursuivît en Allemagne, depuis la mort de Louis XIV, une œuvre pareille à celle de Ferdinand II, et presque par les mêmes moyens. L'Empereur affectait de soumettre les ministres des électeurs et des princes à la juridiction du Grand maréchal de la Cour ; il prétendait les juger, sans porter plainte d'abord à leurs maîtres, et considérait ainsi ces électeurs et princes comme de simples sujets de l'Autriche. Il défendait de faire appel à la Diète des tribunaux de l'Empire, lorsqu'ils décidaient contrairement aux lois et constitutions. Il s'était rendu entièrement maître de la Chambre de Wetzlar, lui imposant des membres de son choix, révoquant ceux qui lui déplaisaient. Il soutenait contre cette même Chambre, pourtant si faible, le conseil aulique, qui portait toutes les causes « ad imperatorem » et se confondait en réalité avec la cour impériale elle-même. Dans un corps où la justice était la seule institution commune réglant les rapports des Etats, tout se décidait à Vienne, et le vice-chancelier Schonborn, hautain et insolent, se flattait de tenir les princes dans une dépendance étroite. Les protestants étaient les plus menacés. La cour d'Autriche excitait contre eux les catholiques, pour entretenir des divisions propices ; elle disputait au Corps Evangélique la qualité de corps séparé, « jus eundi in partes qua cunque de causa », cassant son droit d'envoyer en quelque endroit des députations ; elle discutait le pouvoir que les protestants, en vertu des traités, possédaient de former entr'eux des confédérations, ainsi que les autres Etats germaniques; elle tentait de soumettre certains pays réformés à la juridiction ec-

1. Entreprises de l'Empereur contre les Etats de l'Empire et autres puissances (1724, en réalité 1725). — Entreprises de la cour impériale et du Conseil aulique contre les protestants (*id.*). A. E. Mém. et Doc. Fonds d'Evers. Autriche, 3, f°s 159 et 163.

clésiastique catholique ; elle favorisait, dans les procès, les catholiques aux dépens des protestants, prétendant, faussement, que leurs griefs dépassaient ceux de leurs adversaires « pondere et numero ». Dès la paix de Bade, ceux-ci avaient présenté une liste de réclamations que l'on devait examiner quatre mois après ; la cour impériale éludait depuis sous différents prétextes : elle faisait tout pour étouffer leurs plaintes et les désunir, et dans les Etats héréditaires, tenaient les réformés dans une condition rigoureuse. Sans doute les puissants électeurs du Nord ne redoutaient pas trop ces inquisitions malveillantes et ces abus d'autorité. Ils pouvaient craindre néanmoins pour leur indépendance encor jeune et mal assurée. Le zèle marqué par le roi d'Angleterre pour la religion n'avait d'autre objet que de le faire bien venir des protestants de l'Empire, de le poser comme leur chef et leur guide, de les grouper peut-être autour de lui pour faire échec aux ambitions autrichiennes, de lui donner dans l'Allemagne ce rôle prépondérant que rêvaient pour lui Saint-Saphorin et Townshend.

Enfin le traité de Hanovre est un acte de la politique hanovrienne. Il constitue une alliance défensive éventuelle contre la Russie, pour la protection des possessions de Georges Ier, indirectement menacées par les ambitions avouées dans le contre-projet moscovite. C'est là le sens que lui attribuait partiellement Broglie [1] ; « quoique ce traité regarde particulièrement le maintien de la tranquillité du Nord et de la Basse-Allemagne » écrivait Morville au sarde Mafféi en le lui communiquant [2]. L'entrée du roi de Prusse dans l'alliance avait pour Townshend l'important avantage de le détacher de la czarine, avec laquelle il intriguait, et de le rendre garant de ces mêmes traités qu'elle essayait de renver-

1. Cf. Broglie à Rottembourg, 5 décembre 1725. A. E. A., 353.
2. Morville à Mafféi, 17 septembre 1725. A. E. A., 352.

ser. Dès le mois de juillet, le système politique hanovrien, esquissé dans la lettre de Newcastle du 22 mars, se précise et se complète ; il s'agit bien de former une ligue du Nord, par l'accession du Danemark, par une campagne diplomatique vigoureuse en Suède [1], en y associant la France définitivement détachée de la Russie et guérie de ses illusions. Townshend, ayant renversé Carteret, reprend, dans le Nord, en faveur de son souverain, la même politique que son rival avait fait triompher en 1720 et tenté de faire revivre en 1723. La signification hanovrienne du traité de Herrenhausen est si peu contestable, que dès l'annonce de la signature, la czarine se détourna de la France [2], pour engager avec les cours de Vienne et de Dresde des négociations qui devaient aboutir à une alliance formelle, en passant par l'accession de l'Empereur au traité russo-suédois de 1724. Cette signification ne fit que s'accuser et se préciser pendant le cours de l'année 1725 et de l'année 1726, au fur et à mesure des événements. Elle explique l'opposition d'une fraction du Parlement ; et les intérêts hanovriens de Georges Ier deviendront comme le point de fêlure de l'alliance, par la défection du roi de Prusse, quelques mois plus tard.

Pour la France, ce traité, si rapidement qu'il ait été conclu, quelque indispensable qu'il parût après le renvoi de l'Infante, répond à une nécessité permanente, au XVIIIe siècle, de la politique française. Sans doute, il est un succès personnel pour M. le Duc, pouvait affermir sa situation compromise et donner « du lustre à son ministère » [3], en voilant ses graves embarras. Mais il apparaît surtout comme la négation de la Quadruple alliance, et comme la première

1. Newcastle à Horace Walpole, 23 juillet 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 181. — Cf. 30 juillet, Horace Walpole à Newcastle. B. M. add. mss. 32743.

2. Campredon à Morville, 3 et 20 novembre 1725. A. E. M., 18.

3. MONTGON, I. 268.

application pratique, depuis la mort de Louis XIV, des dogmes traditionnels. Si Dubois et le Régent avaient cherché dans l'alliance anglaise un appui pour les vues secrètes de la maison d'Orléans, la plupart des politiques ne l'ont tolérée que pour consommer la séparation des deux alliés naturels, la Grande-Bretagne et l'Empereur. La diplomatie française avait, successivement ou simultanément, pour réaliser ce dessein, exploité les intérêts du roi Georges comme électeur, le besoin que les Anglais avaient de nous en Espagne, les colères suscitées par l'établissement du commerce d'Ostende. Elle les avait exploités, avec une méthode faite de réserve et de prudence, mélangeant de réticences ses protestations d'amitié, exaspérant par une inaction calculée le ministère britannique. « En même temps que l'on a paru agir avec une entière détermination de servir les intérêts de l'Angleterre, l'on a été lentement sur ce qui pouvoit faire durer le besoin que cette couronne peut avoir du concours de la France [1]. » En accordant, en septembre 1725, ce qu'il s'était toujours refusé jusque-là à consentir, une garantie contre l'entreprise ostendaise, une confirmation de la possession de Gibraltar et de Minorque, le cabinet de Versailles, comptait rendre indissoluble l'union franco-anglaise, et définitif le divorce de la Grande-Bretagne et de l'Autriche. « On a eu principalement en vue de donner une nouvelle force aux engagements que nous avions contractés précédemment avec le roi d'Angleterre et de faire voir d'une manière authentique que l'union qui subsiste entre S. M. et S. M. B. étant plus étroite que jamais, l'on tenterait vainement d'y donner la moindre atteinte [2] ». Si cette union paraissait nécessaire contre la cour de Vienne, l'union avec la Hollande

1. PECQUET : Situation des affaires de l'Europe en 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 494, 38°.

2. Morville à Broglie, 24 octobre 1725. A. E. A., 353.

n'était pas moins indispensable. Depuis l'avènement de Louis XV, « on a regardé comme un point principal de la politique de former et d'entretenir d'étroites liaisons avec la république d'Hollande [1] ». Depuis que l'Empereur se trouvait posséder les Pays-Bas, la France pouvait désarmer les défiances des Provinces-Unies ; celles-ci, fort intimes avec l'Angleterre, pouvaient devenir comme le régulateur de la politique anglaise, inconstante et changeante au gré du Parlement [2] ; avec le Hanovre et la Prusse, elles pouvaient former une barrière continue devant l'Autriche. Or, on n'avait guère réussi à détacher complètement la Hollande de la cour de Vienne. Chateauneuf ne forma un parti français « qu'à l'abry du parti de l'Angleterre [3]. » La Triple alliance était sans doute une bonne chose ; la Quadruple fut une combinaison exécrable : la Hollande nous abandonna. Heureusement l'établissement de la Compagnie d'Ostende permettait de réparer cette erreur et de reprendre à La Haye l'œuvre interrompue. Morville avait attendu l'occasion. Le traité du 1er mai en offrit une excellente. C'est ainsi que le traité de Hanovre, conforme sur ce point aux intérêts français, signifie la brouille définitive des puissances maritimes avec l'Empereur.

D'autre part, il était calculé pour ménager, selon les principes de la politique traditionnelle, une intervention de la France dans l'Empire, pour lui fournir les moyens de reprendre une œuvre interrompue depuis un quart de siècle. Depuis la paix de Ryswick, les protestants allemands, nos alliés d'antan, s'étaient éloignés du roi de France, parce qu'il avait, par l'article 5 de ce traité [4], fait acte de propagande

1. Pecquet, cité.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Sur la question, il existe une excellente dissertation de Saint-Saphorin. Lettre à Schaub, 4 juin 1723 (copie). R. O. St. p. Foreign

catholique dans le corps germanique. La défaite du duc de Bavière, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, lui avait ôté son principal appui parmi les catholiques. Dominé par le souci de ses intérêts personnels, le Régent avait délaissé l'Allemagne. « L'Allemagne, dit Chavigny, abandonnée depuis plus de trente ans, était une terre à défricher avant de pouvoir y semer [1] ». Le traité de Hanovre fut la première tentative pour y reprendre la tâche du passé et l'arracher à l'influence des Habsbourg. Il ne faut pas s'y tromper, il apparaît comme une ligue de deux membres du corps germanique avec un prince étranger contre l'Empereur, comme jadis la ligue du Rhin, comme un peu plus tard l'entente des quatre électeurs. Du Mont ne se trompait pas [2], en le dénonçant comme contraire à la lettre des traités d'Osnabruck et de Münster, aux capitulations impériales, et aux serments électoraux : le roi de Prusse et l'électeur de Hanovre s'y comportaient comme des souverains indépendants, disposant, sans l'agrément des tribunaux d'Empire, des territoires et des droits contestés, et se garantissant des prétentions dont la voie régulière de la justice n'avait point décidé. Les deux articles séparés découvraient les intentions cachées de la ligue, surtout le second : l'article 5, qui en est la base et l'origine, « rompt et dissout entièrement cette liaison qui, d'après les constitutions de l'Empire, doit être indissoluble entre S. M. I. comme chef, et entre les membres du même Empire et en même temps ces membres entr'eux [3] ». Ainsi le voulait le cabinet de Versailles, qui n'a rien plus à cœur

G. C. Germany, 55. La France avait fait restituer aux catholiques des biens ou églises appartenant aux protestants.

1. Mémoires. A. E. l. c.

2. Remarques sur le traité de Hanovre, joint à la lettre de M. Le Blond, 15 mars 1726. A. E. A., 354

3. *Ibid.*

que de rendre ces liens plus tâches ou de les rompre entièrement.

Mais en introduisant la France dans l'Empire, sous l'égide des deux puissants électeurs calvinistes, le traité de Hanovre délaissait volontairement les questions religieuses pour réunir les Allemands sur le terrain politique. C'était là la vieille politique de Richelieu ; c'est ce qui explique l'invocation des traités de Westphalie, et de tous les actes qui les ont confirmés. Pour la première fois, depuis Louis XIV, la diplomatie française les arbore comme une bannière pour rallier les troupes de ses amis d'autrefois. Ces traités, « rempart des libertés germaniques » [1], « que l'Empereur regarde comme un obstacle à ses vues », demeureront la base de son action dans l'Empire, et serviront à grouper tous les princes sans distinction de religion. Par là, la France redeviendra ce qu'elle fut jadis, ce qu'elle aspire à redevenir toujours, la médiatrice des états allemands. « Il ne faut pas s'y tromper, dit Chavigny, le droit de manutention, en vertu de ces traités, est un des attributs qui distinguent le plus éminemment la couronne de France, lorsqu'elle saura en user avec discrétion, mais avec fermeté [2]. » Voilà le but. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dès juillet, Morville eût songé à nouer des relations avec la Bavière [3], et à réunir, selon la méthode invariable du grand siècle, les princes protestants et les princes catholiques dans un effort commun contre l'oppression, à dessein exagérée, que leur préparait le mariage hispano-autrichien. Telle est, à notre sens, la principale portée du traité du 3 septembre ; il annonce et explique la mission de Chavigny à Ratisbonne, et les conséquences s'en font

1. Pecquet. Situation des affaires de l'Europe en 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 494, f° 38.

2. Mém. de Chavigny. A. E. l. c.

3. Robinson à Townshend, 12 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743.

ainsi sentir jusqu'à l'union électorale et au delà ; il se révèle comme un des actes les plus importants de la politique classique.

Quelque généraux qu'en fussent les termes, et si élastiques qu'en parussent les stipulations, un pareil traité n'avait qu'une apparence défensive. En réalité, il est offensif ; c'est le prélude d'une entreprise contre la maison d'Autriche. Tous les concours sont acceptés, ou même sollicités. Il fallait pourtant les payer : rien ne se pouvait ajuster, si on ne faisait pas envisager à chacun des adhérents des avantages considérables. On n'avait gagné le roi de Prusse que par des promesses ; dès juillet, Victor-Amédée, roi de Sardaigne, toujours prêt à profiter des occasions, faisait proposer par Brielle une alliance offensive et défensive. Morville déclarait seulement l'idée « prématurée »[1] ; il se proposait « dans les cas » de faire usage de cette ouverture. Pour l'électeur de Bavière, un peu plus tard, il demanda « quelques douceurs ». Pour tous ces soldats éventuels, la France tenait en réserve des lambeaux du patrimoine des Habsbourg. Partage et guerre, tel est le sens du traité de Hanovre [2]. Sans doute, le roi de France affirmait qu'il ne recherchait aucun agrandissement. Il est bien permis, pourtant, de croire que quelques têtes surchauffées, comme Townshend et Broglie, se berçaient de l'espoir d'un partage des Pays-Bas [3], qui serait le premier fruit d'une guerre heureuse ; les Anglais proposaient la conquête de la Sicile [4]. En tous cas, le traité annon-

1. *Ibid.* Morville à Broglie, 31 juillet 1725. A. E. A., 353.

2. Cf. Mémoire anonyme sur le traité de Hanovre. A. E. A., décembre 1725, vol. 353.

3. Cf. Horace Walpole à Townshend, 27 août 1725, citée dans Coxe RW. I, ch. 28. — Memorandum fait par Broglie, décembre 1725. A. E. A., 353. — Comparez le Roi à Richelieu, 21 mars 1726. E. E. Aut., 150, et à Broglie, 20 mars 1726. A. E. A., 354. Refus d'accepter les Pays-Bas.

4. Broglie à Morville, 3 août 1725. A. E. A., 352.

çait une conflagration [1] dont l'Allemagne et l'Italie seraient le théâtre, et où la France, en reprenant en Suède son influence perdue, travaillerait à maintenir la neutralité du Nord ; c'était la première occasion, attendue depuis Bade, de s'attaquer au colosse autrichien et d'abattre sa puissance.

Il est pour lors superflu de se demander si le traité de Herrenhausen était combiné pour l'avantage de la France ou pour celui de l'Angleterre, si, dans ce marché, il y a un trompeur et un trompé. La vérité est que les deux puissances suivaient toujours leurs vues particulières et que, partout où leurs intérêts essentiels n'étaient pas concernés, les engagements mutuels risquaient fort d'être frappés de caducité. La Grande-Bretagne, qui se flattait d'avoir conduit la France au point où elle la voulait amener, ne pouvait espérer qu'une aide platonique en Espagne et dans le Nord. La France, qui se persuadait qu'elle avait à jamais aliéné l'Angleterre de la cour de Vienne, ne pouvait compter sur un secours bien efficace ni en Allemagne, ni surtout en Italie. Les mobiles qui faisaient agir le ministère anglais gardaient un caractère temporaire, tandis que les principes qui inspiraient le gouvernement français se distinguaient par leur solidité et leur permanence. L'hostilité contre l'Empereur, seul lien de cette alliance, est une exception dans la politique anglaise ; elle tenait à une circonstance particulière qui pouvait cesser d'exister ; les combinaisons larges de Townshend et de Saint-Saphorin, outre qu'elles leur sont personnelles, et étrangères aux Walpole, demeurent, non une fin, mais un moyen pour forcer Charles VI à abolir la Compagnie d'Ostende. Au contraire, l'aversion contre la maison d'Autriche, c'est l'illusion nationale et durable en France ; l'accord se fait sur la nécessité de la brider en organisant l'Europe contre elle, en étendant l'influence du Roi sur une

1. C'est l'interprétation de Broglie. Cf. 3 août, citée.

ligue d'alliés, dont la formation est la raison d'être et l'objet principal de sa diplomatie. Intérêts anglais, système français se sont rencontrés ; de cette rencontre, fortuite et momentanée, est né le pacte de Herrenhausen.

IV

Le traité de Hanovre rencontra dans les deux cours et dans les deux pays une notable opposition. Elle fut moins vive en France. Morville afficha une joie extrême [1] et exprima à Broglie et à Townshend la satisfaction du Roi et de M. le Duc [2]. On chercherait vainement dans les dépêches anglaises la trace de celle de Fleury : celui-ci ménageait trop l'Espagne pour la montrer, et entrevoyait au bout des stipulations du traité une guerre qu'il ne souhaitait pas. Au surplus, beaucoup désapprouvaient la triple alliance. Villars, pourtant lié avec M. le Duc, la goûta « médiocrement [3] » ; ce n'est pas que le traité ne fût bon en lui-même, mais il n'était pas opportun. Le sentiment général était la crainte d'un conflit impopulaire avec l'Espagne. La vieille méfiance pour la Hollande et surtout pour la Grande-Bretagne reprenait le dessus [4] : en février 1726, un naïf demandait au premier ministre qu'on exigeât, comme otage de leur fidélité, Gibraltar, Port-Mahon, Ypres, Menin et le château de

1. Horace Walpole à Newcastle, 22 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

2. Morville à Broglie, 16 septembre 1725. A. E. A., 353.

3. VILLARS : *Journal*, 316.

4. Réflexions politiques et de la dernière importance concernant les intérêts du Roy ensemble et qu'il convient de faire incessamment pour la conservation du Royaume dans la conjoncture présente des affaires de l'Europe. Juin 1725. Anonyme. A. E. F. Mém. et Doc., 494, f° 1. — Mémoire et projet, septembre 1726, *ibid.*, f° 13.

Namur [1]. Pour la Prusse, on ne comptait guère davantage sur elle [2]. En elles-mêmes, les stipulations soulevaient des critiques de la part des adversaires de l'alliance anglaise, des partisans de l'Espagne et de la vieille cour. Un brigadier de l'Isliers, auteur d'un mémoire (décembre 1726) [3], soutenait qu'on n'avait pas assez bien tiré parti de la situation. L'alliance de Hanovre, destinée à remplacer l'alliance suédoise, ne la valait pas à coup sûr ; l'Angleterre ne restait unie avec la France qu'à cause de la Compagnie d'Ostende ; mais elle était jalouse de nous. Peu importait, après tout, que l'Autriche devînt une puissance maritime ; l'intérêt de la France, c'était la rivalité entre l'Empereur et l'Angleterre unie à la Hollande ; mais il fallait rester neutre et ne point se lier à celles-ci contre celui-là ; au besoin même, Louis XIV se fût accordé avec la cour de Vienne, moins dangereuse en définitive que les voisins d'outre-Manche. La situation, en 1725, se trouvait telle que le roi de France pouvait et devait rester l'arbitre de l'Europe. Le traité de Herrenhausen était donc une faute initiale. La conclusion naturelle, que l'auteur du mémoire ne formulait pas, est qu'elle était imputable aux intérêts particuliers de M. le Duc. Des idées analogues se peuvent trouver dans le mémoire magistral de Pecquet, composé en 1726, après la chute du premier ministre [4]. Ce mémoire est annoté par Chauvelin, souvent consulté par Fleury et qui devient, à dater de juin 1726, le vrai

1. Garentie de la dernière importance du traité d'Hannover tel qu'il convient que le Roy l'exige incessamment par un article séparé, *ibid.*, f° 7.

2. Horace Walpole à Townshend, 10 juillet 1725 (d'après Fleury). B. M. add. mss. 32743.

3. Réflexions sur les différents motifs qui ont pu déterminer la France à prendre des engagements avec l'Angleterre, la Hollande et autres alliés, 15 décembre 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 494, f° 26.

4. Situation des affaires de l'Europe en 1726. A. E. F. Mém. et Doc. 494, f° 38.

ministre des affaires étrangères. Pecquet ne justifiait le traité que par « les précautions indispensables » qu'il fallait prendre dans l'état troublé de l'Europe, et par la colère de la cour d'Espagne, suite inévitable du renvoi de l'Infante ; mais il le regrette. « L'état d'épuisement du royaume, le défaut total de marine et l'impossibilité dans cette situation d'établir seuls une considération suffisante dans l'Europe, n'ont pas permis de se détacher de l'Angleterre, quoyqu'il soit vray de dire qu'à considérer le génie des Anglais, ils sont aussi incommodes amis que dangereux ennemis. » Les annotations rageuses de Chauvelin soulignent ce regret et le commentent. « Nous n'avons pas cessé, depuis la mort de Louis XIV, d'accorder d'années en années de nouveaux avantages aux Anglais, sans qu'ils aient rien fait pour nous. C'est ainsi que nous avons consenty gratuitement : 1° à fermer le canal de Mardyck ; 2° à éloigner le chevalier de Saint-Georges ; 3° à porter une atteinte formelle au commerce des Français en exemptant les marchandises venues d'Angleterre des quatre deniers par livre sur les droits d'entrée en France ; 4° à rompre avec l'Espagne parce que le Roi Catholique avait saisi les effets des marchands anglais, après la défaite de sa flotte sur les côtes de Sicile ; 5° à ménager la paix entre la Suède et le roi d'Angleterre et à obtenir en faveur de ce prince les duchés de Bremen et de Verden ; 6° à garantir au roi d'Angleterre la possession de ces deux duchés ; 7° à s'unir à l'Angleterre pour lui faire rendre et confirmer par le roi d'Espagne les avantages authentiques considérables pour le commerce des Indes exclusivement à toute autre nation ; 8° à garantir à l'Angleterre ces concessions si préjudiciables aux autres nations ; 9° à faire de puissants efforts pour la réconcilier avec le czar ; 10° à s'unir avec l'Angleterre pour l'affaire de Thorn. » C'est toute la politique de Dubois et du duc d'Orléans qui se trouve remise en question, l'héritage si lourd d'embarras qu'ils ont légué

à Morville et à M. le Duc, et auquel celui-ci a ajouté encore les complications de ses intérêts personnels. Mais à tout prendre, quoique l'alliance de Hanovre demeurât à bien des égards une des dernières conséquences du secret du Régent elle reste, sinon dans ses moyens, du moins dans son but et son principe, moins pénétrée de calculs particuliers, plus conforme en général au sentiment unanime et aux traditions populaires.

Il n'en fut pas de même en Angleterre. L'opposition y prit un caractère très vif, et augmenta à mesure que le sens du traité se précisait davantage. Les projets d'une ligue allemande et protestante, œuvre de Saint-Saphorin et de Townshend, se heurtèrent, dans le Hanovre, à l'hostilité de l'entourage du Roi. Bothmar, le plus modéré, réprouvait la politique anti-autrichienne ; il préconisait une négociation au sujet de la Compagnie d'Ostende, que l'Empereur désirait également [1]. Pour Bernsdorf, il s'agitait, portait au roi Georges des lettres de princes de l'Empire, écrites probablement à la sollicitation de l'Empereur, où l'on s'efforçait de lui persuader qu'il avait fait un marché de dupes, que la France l'abandonnerait après s'être servie de lui, et qu'il perdait pour une amie incertaine des amis assurés [2]. Les négociations de Richelieu, à Vienne, avec Pettekum et Riperda, la froideur de Morville, revenu à ses procédés dilatoires, pour l'alliance du landgrave de Hesse-Cassel [3], semblaient confirmer les représentations des adversaires de l'union de Hanovre. Aussi, Georges Ier se laissait-il gagner par le remords d'avoir manqué à ses serments électoraux et

1. Palm à l'Empereur, 23 avril 1726. Coxe RW. II, 498.

2. Broglie à Morville, 12 octobre 1725. A. E. A., 353.

3. Morville à Broglie, 27 septembre 1725. A. E. A., 352. — Cf. Mémoire de Le Dran sur des ouvertures faites à Vienne en 1725 pour la réconciliation entre le Roy et le Roi d'Espagne, A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, Autriche, 3, 168°.

aux capitulations impériales, et d'avoir contribué pour sa part à la désagrégation du corps germanique. La peur d'être mis au ban de l'Empire, de s'y trouver à peu près isolé et d'avoir à y soutenir une guerre impopulaire agissait sur lui et ravivait ses sentiments de loyalisme envers l'Empereur. Aussi, l'auteur responsable de cette politique, Townshend, était-il, en octobre, attaqué par les Hanovriens. « Il est dans un état très violent [1]. » Sa vieille méfiance vis-à-vis des Français reprenait le dessus : « Il est malheureux, disait-il, qu'en travaillant aussi utilement pour le service du Roy que pour celui du Roy mon maître, dans des conjonctures où une union étroite est nécessaire, je sois traversé comme un homme que l'on soupçonne de n'être pas dans vos intérêts [2]. » En novembre, lorsque l'Autriche et la Russie négocièrent vivement, l'opposition hanovrienne redoubla : le fantôme d'une coalition austro-russe, à laquelle se joindrait la Saxe, épouvantait Bothmar et Bernsdorf ; ils criaient que le traité de Hanovre mènerait à l'abîme l'électorat de Georges Ier [3]. Au Roi circonvenu, à Townshend, exposé à de continuelles embûches, il fallait l'appui sans réserve de la France. Broglie, aux cent coups pour sauver son œuvre, l'implorait dès octobre. « Il est très essentiel de le ménager, et il faut tout achever, pendant qu'il est ici [4] ». Morville répondit à cet appel pressant, en assurant l'Anglais « de la fidélité de S. M. dans les engagements, de la droiture des intentions de Mgr le Duc et de ses sentiments personnels [5] ». Il ajoutait qu'Horace Walpole était témoin « de la confiance sans bornes » avec laquelle on le traitait. Le 4 novembre, comme des bruits fâcheux couraient sur la santé du roi

1. Broglie, 12 octobre, citée.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, 24 novembre. A. E. A., 353.
4. *Id.*, 12 octobre.
5. Morville à Broglie, 24 octobre 1725. A. E. A., 353.

Georges, Morville offrit son appui à Townshend en termes encore plus clairs ; « il trouverait des amis de plus d'un côté, s'il était question de préparer les moyens de concourir à sa satisfaction, même dans les cas à venir [1] ».

En Angleterre, l'opposition ne fut pas moins vive. Sans doute, on y était en général enchanté de prendre des mesures contre le commerce d'Ostende. La Compagnie des Indes Orientales donnait l'ordre à ses agents du Bengale et de Coromandel de refuser tout secours et tout pilote aux Ostendais et d'arrêter tout Anglais se trouvant à bord de leurs navires ; une véritable course s'organisait contre eux [2]. Mais la majorité des Anglais désirait la paix. « Ils ne feront la guerre que dans une nécessité absolue [3]. » Or, les ennemis des Walpole expliquaient que le conflit était inévitable ; beaucoup, même parmi les partisans du ministère, blâmaient les alliances conclues ; le traité concernait le Hanovre : Brême, Verden, le Schlesvig, la Basse-Allemagne, toutes ces questions étaient étrangères aux intérêts de l'Angleterre [4]. Visiblement, toute demande de subsides destinés à soutenir une guerre continentale devait être mal accueillie.

1. *Id.*, 4 novembre 1725, *ibid.*

2. Chammorel à Morville, 24 décembre 1725, *ibid.* — Cf. India Office, Court Book, 51. Résolution, 9 avril 1725. Un comité secret est formé, composé de Matthew Decher, Henry Lyell, Edward Harrison, Josias Wordsworth, pour concentrer tous les ordres à donner aux agents de la Compagnie, relatifs aux Ostendais. — 24 novembre. Résolution du Comité secret d'empêcher tout établissement des Ostendais au Bengale, et de les gêner dans leurs opérations de quelque manière que ce fût. 1er décembre. Ordre d'arrêter tous les Anglais faisant commerce aux Indes contrairement aux lois.

3. Broglie à Morville, 14 mai 1725. A. E. A., 351.

4. Chammorel à Morville, 10 janvier 1726, *ibid.*, 354. — Cf. Lettre écrite à l'un des membres du Parlement de la Grande-Bretagne au sujet des adresses présentées au Roi les 1er et 2 février 1726, et des discours qu'on y a tenus à cette occasion, imprimé, 2 février 1726. A. E. A., 354, f. 83.

Les adversaires de l'alliance française, les partisans de l'union traditionnelle avec les Habsbourg s'agitèrent ; ils se groupaient autour du « Sage Daniel », de Pulteney, de son frère William, et de la tête brûlée de l'opposition, Shippen. Dans l'ombre, observant les évènements, se tenait Bolingbroke. Restauré en 1725, il avait tenté, grâce à la duchesse de Kendal, de voir le Roi, de reprendre sur lui quelque crédit et de se ménager les moyens de rentrer sur la scène politique. Mais R. Walpole veillait ; s'il avait récompensé ses services en France, il comptait bien l'écarter du pouvoir. Townshend et Newcastle assistaient à son entrevue avec le Roi. « Il n'est resté environ qu'un *miserere* avec lui, après quoy il est sorti ; et il y a apparence qu'il n'est entré dans aucune justification, n'en ayant pas eu le temps [1]. » Bolingbroke, déçu, se retourna du côté de l'opposition. Un an après, il concluait avec W. Pulteney le pacte d'où devait sortir le Craftsman. La plateforme des opposants, c'était le traité de Herrenhausen ; il s'agissait d'en montrer l'inutilité. Les mariages hispano-autrichiens ? Illusion ! Un traité secret ? Racontar et duperie. La conspiration de l'Autriche et de l'Espagne contre l'équilibre de l'Europe ou la sécurité de l'Angleterre ? « Supposition et conjecture ». « C'est, écrivait plus tard W. Pulteney dans le Craftsman, comme le complot de Scrub dans le « Stratagème », qui conclut : pour la troisième et dernière fois, ce doit être un complot, parce que je ne sais pas qu'en faire autrement [2]. » Le moyen d'attaquer le ministère, c'était l'enquête sur la liste civile, source mystérieuse d'où sortaient les subsides pour les puissances du Nord ou de l'Allemagne. Les documents devaient être fournis par Stahremberg et la cour impériale, qui s'entendait avec W. Pulteney [3], dirigeait par lui l'atta-

1. Broglie à Morville, 13 juin 1725. A. E. A., 351.
2. Craftsman, n° 14.
3. Rob. Walpole à Townshend, 10 décembre 1725. Coxe RW. II, 492.

que contre Saint-Saphorin, le grand metteur en scène de la politique anti-autrichienne, et contre son chef et protecteur Townshend [1]. Robert Walpole prépara la défense du ministère ; il ne s'agissait pas seulement de gagner une majorité par l'argent ; il fallait justifier le traité de Hanovre par la nécessité de protéger les intérêts britanniques et les intérêts britanniques seuls. Aussi, recommanda-t-il à Townshend de ne faire que les démarches évidemment indispensables [2], pour empêcher l'exécution de grands desseins chimériques et coûteux. Il avait besoin qu'on affirmât à la tribune et qu'on persuadât aux membres du Parlement la fidélité de la France aux engagements pris ; à cet effet, il manda à Londres son frère Horace, pour la session de 1726 [3]. Enfin, pour achever d'animer contre l'alliance de Vienne la chambre des Communes, Robert Walpole comptait sur les menaces du roi d'Espagne et la crainte du Prétendant.

A la vérité, vers la fin de l'année 1725, et jusqu'en février 1726, il n'y avait guère de danger à redouter du côté de Gibraltar et de Port Mahon. Après l'explosion de joie qui avait suivi la signature du traité du 30 avril et amené la lettre de Grimaldo, la cour de Madrid, prompte à passer d'un extrême à l'autre, semblait revenue à une appréciation plus raisonnable des choses. Pressé par Stanhope, Philippe V déclara renoncer à la restitution immédiate des deux places et consentir à attendre le retour du roi d'Angleterre à Londres, afin que la question fût posée au Parlement [4]. L'ambassadeur anglais crut le moment venu de remettre sur pied un projet de Carteret, et il suggéra de lui-même l'idée d'un équivalent ; la permission de couper du bois dans la

1. Saint-Saphorin à Townshend, 12 janvier 1726. R. O. St. p. G. C. Germany, 57.

2. Rob. Walpole, 10 décembre, citée, et 13 octobre. Coxe RW. II, 486.

3. Broglie à Morville, 10 décembre 1725. A. E. A., 353.

4. Stanhope à Townshend, 4 septembre 1725. R. O. l. c., Spain, 93.

baie de Campêche, des privilèges nouveaux à la Compagnie des Mers du Sud, « de façon à prévenir toute dispute », le prolongement du contrat de l'assiento [1]. Townshend repoussa l'idée avec dédain ; il avouait, non sans cynisme, que l'on trouvait toujours moyen de couper du bois à Campêche ; la permission ne vaudrait qu'un bénéfice de 40 livres sterling, « une plaisanterie » ; quant au contrat de l'assiento et au vaisseau de permission, ils sont une source perpétuelle de réclamations et de disputes, et l'observation des engagements ne dépend que de la bonne volonté des Espagnols. La méthode de Townshend était de mettre, par des déclarations catégoriques, le roi d'Espagne au pied du mur, et de le forcer à s'expliquer. « La conduite de la cour d'Espagne, depuis ses négociations avec celle de Vienne a été telle qu'elle ne peut elle-même penser que S. M. se croie désormais dans la moindre obligation de poser la question devant le Parlement [2]. » En décembre, son langage devenait encore plus net. « Le Roi ne trouve compatible ni avec son honneur ni avec celui de la nation, après le traitement que S. M. et son peuple ont reçu de la cour d'Espagne, de poser la question de la restitution devant le Parlement, la conduite de cette cour ayant libéré le Roi de tous ses engagements [3]. » D'autre part, il poussait, l'épée dans les reins, Philippe V et Elisabeth Farnèse. Le 4 novembre, Vandermeer et Stanhope présentaient aux souverains espagnols une vigoureuse remontrance contre le traité de commerce du 1er mai, où ils avaient inséré la protestation faite contre la Compagnie d'Ostende, au congrès de Cambrai, par les plénipotentiaires espagnols [4]. A toutes ces mises en demeure, la cour d'Espa-

1. *Ibid.*
2. Townshend à Stanhope, 26 septembre 1725, *ibid.*
3. Townshend à Stanhope, 14 décembre 1725. R. O. St. p. G. C. Spain v. 33.
4. *Ibid.*, 4 novembre, deux pièces.

gne répondit avec une indifférence évasive [1] ; bien plus, dans sa première entrevue avec Riperda, devenu premier ministre, Stanhope était presque convaincu que tout allait s'arranger ; le singulier personnage n'affirmait-il pas « avec les serments et les imprécations les plus solennelles » que son système demandait la paix et la tranquillité de l'Europe ? Il se vantait d'avoir trouvé pour Ostende des expédients pour tout accommoder ; celui qu'il avait inventé par rapport à Gibraltar est digne de remarque ; la cour d'Espagne accorderait au roi d'Angleterre un délai de trois mois, suivi d'un autre pareil ; au bout du compte, il se targuait d'avoir amené S. M. C. à déclarer qu'il n'y aurait point de rupture ; il en répondait sur sa tête ; mais il fallait le secret et qu'on le crût sur parole [2]. Quelque suspectes que fussent ces belles assurances, le danger n'était pas immédiat ; les « merchants » de la cité, amis des Walpole, avaient trop de craintes pour leur commerce en Espagne et leurs hésitations servaient la tactique des adversaires du ministère. Par bonheur, les incohérences de Riperda et surtout les révélations du 1er février relatives au traité secret du 20 novembre arrivèrent à point pour justifier la politique de Townshend.

V

La crainte du Prétendant était destinée aussi, dans l'esprit de Walpole, à agir puissamment sur la majorité whig. Rien pourtant n'était moins à craindre que « ce fantôme [3] », « petite statue sur un puissant piédestal » [4]. Tous ceux qui

1. Stanhope à Townshend, 19 novembre 1725, *ibid.*
2. *Id.*, 27 décembre, *ibid.*
3. Saint-Saphorin à Townshend, 11 mai 1725. R. O. 1. c. Germ., v. 55.
4. De Bolingbroke, cité par SICHEL : *Bolingbroke and his time*, v. II, 21.

s'étaient dévoués à la cause du chevalier de Saint-Georges l'avaient successivement quitté, par dégoût pour son incroyable faiblesse, sa pusillanimité et son indolence, par mépris pour les pitoyables intrigues dont la cour d'Albano était le théâtre. Lord Mar l'avait trahi ; son parent, le général Dillon, ami de Fleury, avait perdu sa confiance ; Bolingbroke, après être resté à son service quelques mois, l'avait abandonné. Le dernier de tous, Atterbury, l'évêque de Rochester, essayait de rétablir ses affaires. Cette apparence de souverain conservait pourtant en secret des liaisons avec la cour de France, qui le gardait en réserve pour les cas à venir. Par l'intermédiaire du cardinal Gualterio, le duc de Bourbon, Fleury et Morville correspondaient avec lui. Morville le nommait « la personne principale » ; Fleury lui disait : « Votre Majesté [1] ». Le chevalier avait accrédité auprès du gouvernement français l'évêque Atterbury, « comme pouvant lui être essentiellement utile en bien des rencontres [2] ». Le chef de la High Church devait renseigner M. le Duc sur l'état des esprits en Angleterre et préparer les voies à l'avantage du Prétendant. Fleury l'éloigna doucement et s'en prévalut auprès de son ami Horace [3]. En octobre 1724, lorsque la conclusion de l'alliance franco-russe paraissait assurée, Jacques Stuart eut la velléité de la tourner à son profit ; il entama une correspondance, par l'intermédiaire de la mère de Morville, envoya un mémoire, avec un plan pour le replacer, en cas de mort de « l'électeur », sur le trône de ses pères [4] ; cette restauration, qu'il représentait

1. Cf. aus-i les correspondances des Orléans avec lui. Gualtiero papers. B. M. add. mss. 20136.

2. Le chevalier de Saint-Georges au duc de Bourbon, 16 octobre 1724. A. E. A., 349.

3. Newcastle à Horace Walpole, 29 juin 1724 (marquant sa satisfaction de la conduite de Fleury). B. M. add. mss. 32749.

4. Le chevalier de Saint-Georges à ?... 31 octobre 1724. A. E. A., 349. La réponse se trouve au f° 329. Note sur la letre du chevalier de

comme fort aisée, devait être combinée entre le roi de France et le czar. La réponse, bien entendu, fut négative : on allégua les circonstances. Lorsque fut signé le pacte de Hanovre, Fleury sentit le besoin de s'excuser auprès de lui : Mgr le Duc, quoiqu'enclin à favoriser « les justes prétentions » du prince, se voyait obligé « malgré lui » de cacher cette inclination et de rendre inutiles sa droiture et sa fidélité aux engagements, « au moins pour le temps présent... Ce tems peut donc amener des évènements qui seront plus favorables à V. M. [1]. » Il entrait, en effet, dans les maximes du gouvernement français d'entretenir des liaisons avec les Stuarts et les Hanovre, de garder des intelligences à la fois chez les tories et chez les whigs [2], et de perpétuer des divisions politiques sur la profondeur desquelles il se trompait, mais dont il comptait profiter.

A la vérité, le Prétendant marquait une belle confiance dans la force de son parti en Angleterre : en offrant ses propositions à Kourakin, ambassadeur russe à Paris, le colonel O'Brian, un des militants, lui traçait un tableau fort encourageant de leurs moyens d'action. « Il y a un grand mécontentement dans le royaume..... quelques whigs sont pour nous ; nous avons des amis parmi les généraux et les gardes écossaises : le Nord est pour nous ; la Cornouaille et Bristol également ; six mille ouvriers dans le pays de Galles. Les chefs des clans, qui sont en Hollande, vont retourner bientôt chez eux. Il y a douze mille armes à feu à Amsterdam, quatre mille en Espagne [3]. » En fait, le Pré-

Saint-Georges demandant à passer à Avignon. — Cf. Morville à Polignac, 12 décembre 1724. A. E. R., 659.

1. Janvier 1726. A. E. R., 673.

2. Cf. Instructions du comte de Broglie, 28 mai 1724. A. E. A., 348, f° 267

3. Horace Walpole à Newcastle, 11 mars 1725. B. M. add. mss. 32742. (Mémoire communiqué par Kourakin à Horace).

tendant pouvait compter sur l'effervescence irlandaise et sur les mouvements d'Edimbourg, qui trahissaient non seulement le mécontentement contre le ministère, mais une recrudescence du sentiment national [1] ; il pouvait aussi faire fonds sur le dévouement ancestral des clans des Highlands, encor peu soumis et conservant, avec le droit de garder leurs armes, une organisation semi-militaire. Mais il fallait des chefs, une organisation. Or, tous ceux qui auraient pu diriger le mouvement en Angleterre avaient été bannis à la suite du complot de Christophe Layer ; il ne restait que quelques tories, ralliés à Bolingbroke et revenus du jacobitisme comme S. William Wyndham. Les exilés étaient découragés ou sans valeur aucune. Le plus expérimenté, le duc d'Ormonde [2], grand seigneur protestant et irlandais, après la confiscation de ses biens lors de l'insurrection de 1715, vivait à Madrid d'une pension du gouvernement espagnol ; il était vieux et sans illusions, depuis le désastre de l'armada qu'il avait équipée en 1719 pour le compte d'Alberoni. North, Grey et Orrery, exilés en 1723, s'étaient fixés à Bruxelles, quartier général des Jacobites en 1725, cajolés par le comte Daun, gouverneur des Pays-Bas [3]. Lord Murray et Atterbury demeuraient à Paris, ainsi que Dillon, jaloux les uns des autres, fêtés par le duc de Beaufort, qui ouvrait sa maison libéralement à tous les ennemis du roi Georges [4]. Hay, lord Inverness, le premier ministre du Prétendant, généralement détesté de tous, résidait à Rome. Pour unir ces extraordinaires conjurés, dispersés aux quatre coins de l'Europe, le plus singulier de

1. Newcastle à Horace Walpole, 17 août 1725, *ibid.* 32744. — Horace Walpole à Newcastle, 12 septembre, *ibid.* L'opposition en Ecosse « is of national a nature ».

2. James Butler, 2e duc d'Ormonde, 1655-1745.

3. Horace Walpole à Newcastle, 3 août 1725. B. M. add. mss. 32743.

4. *Ibid.*

tous les aventuriers, le prototype du Lovelace de Richardson, ex-président d'un club de débauchés supprimé en 1721, l'athée qui commentait la Bible, par dérision, en pleine chambre des Lords, le protestant converti au catholicisme pour épouser, deux mois après la mort de sa femme, la fille d'un colonel irlandais, enfin le plus parfait modèle de l'aristocratie corrompue des débuts du XVIIIe siècle, Philip, duc de Wharton, qui scandalisait Madrid, Bruxelles et Vienne de ses forfanteries de bravache et de ses divagations d'ivrogne [1].

Tout ce monde vit dans le traité de Vienne une occasion inespérée de se remuer et d'agir. Il se fit l'instrument des projets de Riperda, comme il avait été l'instrument des projets d'Albéroni. En juillet, Wharton se trouvait à Vienne [2] et fut très bien reçu par l'Empereur ; c'était l'instant où l'envoyé espagnol conférait plus activement que jamais avec l'Empereur, l'Impératrice et Sinzendorf, et préparait le traité secret du 20 novembre [3]. On sait que ce traité ne contient aucune clause relative au Prétendant [4]. Mais il était de l'intérêt de Riperda de laisser croire le contraire ; il n'y manqua pas ; les indiscrétions de Wharton le servirent. Avant même que l'alliance secrète du 20 novembre ne fût signée, Townshend était persuadé qu'une stipulation avait été faite en faveur du chevalier de Saint-Georges. « Je ne doute pas plus de sa réalité que si je l'avais vue de mes propres yeux [5]. » Sa conviction se forma à la lecture d'une lettre interceptée de sir Henri Stirling [6], agent du Préten-

1. Cf. Benjamin Keene à Robinson, 5 avril 1726. R. St. p. Foreign G. C. France, 183.
2. Richelieu à Morville, 30 juillet 1725. A. E. Aut, 147.
3. Cf. Richelieu à Morville, 13 et 22 septembre 1725. A. E. Aut., 147. — SYVETON, op. c. 142 sq.
4. SYVETON, 148, note 1.
5. Townshend à Newcastle, 4 octobre 1725. Coxe RW. II, 483.
6. Coxe II, 484. Jointe à la lettre du 4 octobre.

dant à Pétersbourg, où la colonie anglaise était peuplée de Jacobites : cette lettre, du 25 juillet 1725, adressée à Butler et Kelly, marchands à Madrid, était probablement destinée à être remise au duc d'Ormonde ; conçue en termes assez énigmatiques, elle annonçait l'arrivée de trois vaisseaux russes à Cadix, le départ imminent de trois autres, avec des marchandises, demandait l'envoi d'une somme de 120,000 livres sterling et contenait quelques allusions à la bonne volonté de certaines puissances. Il est certain qu'en septembre trois navires russes touchaient à Cadix et qu'on en attendait d'autres [1]. Townshend craignait qu'en passant, ceux-ci ne débarquassent des armes en Ecosse et en Irlande : dès les troubles provoqués par la malt-tax, il avait envoyé dans les Highlands le général Wade, avec quelques bataillons, pour désarmer les clans ; il lui ordonna de faire des recherches dans les îles de Lewis et Carteret se disposa à faire saisir les vaisseaux moscovites. Newcastle, à tout hasard, prescrivit de mettre en défense les forts de Killiwennen et d'Inverness, et l'on fit croiser quelques bateaux de guerre au débouché de la Baltique. La connivence qui paraissait entre la czarine et les Jacobites fut confirmée par les avis de Poyntz. Les Holsteinois s'intéressaient au Prétendant et avaient gagné sur la czarine qu'elle l'aidât ; un des chefs du parti en Suède, le secrétaire von Hopken, semblait s'être engagé assez avant dans ces intrigues [2]. Ces renseignements éclairèrent tout à fait le ministère français sur la duplicité des Moscovites, et contribuèrent, conformément à l'avis de Fleury, à la rupture des négociations [3] ; Campredon et d'Anthouard furent rappelés : ces mêmes renseignements

1. Holzendorf à Tilson, 11 septembre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.

2. Townshend à Robert Walpole, 4 octobre 1725. Coxe RW. II, 481.

3. Horace Walpole à Townshend, 17 octobre 1725. B. M. add. mss. 32744.

excitèrent en Angleterre la défiance et servirent à justifier la politique hanovrienne. Que valaient-ils au juste ? La vérité, c'est qu'on ne trouva rien en Ecosse et en Irlande et que l'on n'en profita que pour briser définitivement la vieille puissance des clans. Quant aux trois navires de Cadix, ils ne contenaient qu'une cargaison très pacifique [1], « de la poix, du goudron, du fer en barres, des cuirs de Russie, des toiles de lin et de chanvre, des cordages, de la cire blanche, de la morue salée, des barils d'œufs d'esturgeon, des pelleteries ». C'était la réalisation du vieux projet de Pierre le Grand pour établir un commerce entre la Russie et l'Espagne. Il n'est pas moins certain que des intrigues se nouaient à Pétersbourg, à Madrid et à Vienne. Stanhope, qui avait reçu pour mission de les éventer, signalait de fréquentes conférences entre Ormonde, Hamilton et le ministre russe à Madrid, dont il avait corrompu le secrétaire [2]. Mais au début de 1726, il n'y avait encore que des indices, des conjectures, et rien de formellement dessiné.

D'ailleurs, la cause jacobite fut à ce moment singulièrement compromise par un scandale de famille. Le 22 novembre 1725, la princesse Clémentine, femme du Prétendant, se retirait au couvent de Sainte-Cécile à Rome [3] ; son départ suivit une violente dispute avec mistress Hay, maîtresse de son mari, avec qui celui-ci voulait la forcer de se réconcilier et de vivre en bonne intelligence [4]. Mais il y avait des raisons plus graves : Atterbury avait gagné sur l'esprit du che-

1. Pièce, décembre 1725. R. O. I. c. Spain, 93.

2. Stanhope à Newcastle, 5 décembre 1725, *ibid.*

3. La princesse Clémentine au Roi, pour l'aviser. A. E. A., 353. — M. vol. f° 112-115. Lettres (copies) de Jacques Stuart à sa femme, assez curieuses, pour arranger les choses. Jointes à la dépêche de Polignac du 27 novembre.

4. De la Roche (correspondant du gouvernement anglais à Rome) à Horace Walpole, 15 décembre 1725. R. O. St. p, Foreign G. C. France, 182.

valier de Saint-Georges qu'il fît élever son fils dans la religion anglicane, dans les conjonctures qui se présentaient ; on chassa donc la gouvernante du duc d'York, mistress Sheldon, catholique irlandaise, sœur du général Dillon, et l'on mit auprès de lui lord Murray comme gouverneur [1]. Il y eut un grand tapage : Orrery et les anglicans soutenaient le Prétendant, le pape et les cardinaux approuvaient la princesse ; Gualterio se chargea de chapitrer le premier, Albéroni la seconde [2]. Morville, pour faire plaisir au roi Georges, déclara que le gouvernement français ne se mêlerait de rien [3]. Le ministère anglais manifesta une joie discrète. Cette crise, en effet, déconcertait les Jacobites ; les clubs écossais-irlandais d'Amsterdam et de Rotterdam demandèrent des explications [4]. Il était évident qu'à cette époque le jacobitisme ne constituait pour la dynastie hanovrienne et pour le protestantisme qu'un danger tout à fait illusoire. *Nascetur ridiculus mus*, écrivait le 15 décembre Horace Walpole [5]. Robert n'en déclara pas moins que les découvertes de Townshend étaient de la dernière importance [6], et prescrivit de chercher de tous côtés de plus amples renseignements [7]. C'est qu'il fallait galvaniser l'humeur pacifique des Anglais, leur inspirer des craintes sérieuses, pour sauver le ministère de l'impasse où la politique aventureuse de Townshend et de Saint-Saphorin était en train de l'engager, pour faire approuver unanimement l'alliance de Hanovre, et obtenir carte blanche en vue d'une

1. De la Roche à Horace Walpole, 24 décembre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. F., v. 182. — Cf. *ibid.*, 15 décembre.

2. Horace Walpole à Newcastle, 12 décembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

3. Morville à Polignac, 8 janvier 1726. A. E. R, 668.

4. De la Roche, 24 décembre, citée.

5. A Delafaye. R. O. St. p. Foreign G. C. F., 182.

6. Robert Walpole à Townshend, 13 octobre 1725. Coxe RW. II, 485.

7. *Id.*, 21 octobre, *ibid.*

action vigoureuse. « Si nous devons être engagés dans une guerre, ce que je veux éviter de tout mon cœur, il faut souhaiter qu'il paraisse, aux yeux de cette nation, qu'une attaque de la part d'une puissance étrangère, ou un dessein évident d'invasion, le soutien du Prétendant et la cause de la religion protestante sont les motifs principaux et essentiels qui nous ont obligés à nous départir de la paix et du repos dont nous jouissons, et dont nous goûtons les heureux fruits [1]. »

*
* *

Telle était la situation lorsque le roi d'Angleterre, parti de Hanovre le 29 décembre 1725, et arrivé à Helvoetfluys le 1er janvier 1726, aborda à Londres seulement le 14 janvier, après une violente tempête qui dispersa ses vaisseaux et mit sa vie en danger [2]. La session du Parlement s'ouvrit le 20 janvier 1726. Le discours du trône, dont le texte fut débattu entre Robert Walpole et Townshend [3], était adroit, et, conformément aux idées du grand trésorier, calculé pour présenter le traité de Hanovre comme un pacte défensif. « Le triste état auquel sont réduits quelques-uns de nos frères protestants dans les pays étrangers, et les négociations et engagements de quelques puissances étrangères qui semblent avoir par là jeté le fondement de nouveaux troubles en Europe et menacé nos sujets de la perte des plus avantageuses branches de leur commerce, au préjudice de leurs droits et privilèges à eux acquis depuis longtemps par les traités les plus solennels, m'ont fait penser que le devoir m'incombait de concerter sans perdre de tems les mesures

1. *Id., ibid.*, 486.
2. Chammorel à Morville, 17 janvier 1726. A. E. A., 354.
3. Cf. Robert Walpole à Townshend, 10 décembre 1725. Coxe RW, II, 492. L'esquisse de Townshend est dans le même volume, p. 493. Le discours. Cf. Coxe RW, v. I, ch. 29. A. E. A., v. 354, 20 janvier.

convenables avec quelques puissances voisines ; en conséquence, j'ai conclu une alliance défensive qui, je l'espère, avec votre appui et votre assistance, constituera une sécurité effective contre les entreprises que l'on fait journellement contre notre commerce... J'ai des raisons de croire que le Prétendant, (qui est toujours prêt à sacrifier à ses propres vues les intérêts les plus précieux du royaume), fait tous ses efforts, et non sans quelque espérance de succès, pour obtenir l'assistance de quelques-unes de ces mêmes puissances qui ont conclu des engagements si préjudiciables aux intérêts de la nation..... Quand le monde verra que vous ne souffrirez pas que le commerce et le peuple britannique soient menacés et insultés, ceux qui sont le plus jaloux du bonheur présent et de la tranquillité de ce royaume et qui s'efforcent de nous plier à leurs projets ambitieux considèreront leur intérêt et les conjonctures, avant de faire quelque tentative pour braver un peuple fortifié et soutenu par de prudentes et puissantes alliances, et, quoique désireux de conserver la paix, capable et prêt à se défendre contre les efforts de tous les agresseurs. De telles résolutions et de telles mesures prises à tems, j'en suis convaincu, sont les moyens les plus effectifs pour prévenir une guerre, et pour nous conserver les bienfaits de la paix et de la prospérité. »

L'adresse de la Chambre des Communes proposée par sir Robert Sutton et présentée le 22 janvier 1725, fut plus vigoureuse que le discours du trône [1]. Le Parlement remerciait le Roi de l'avoir informé de la conclusion du traité de Vienne, « si contraire aux intérêts et aux privilèges les plus précieux des sujets de S. M. et de ses alliés », exprimait un vif ressentiment de la réclamation de Gibraltar et de l'établissement d'Ostende, son indignation des menées du Pré-

1. Copie de l'adresse de la Chambre basse, 17 janvier 1726 (?). A. E. A., 354.

tendant, sa reconnaissance pour le Roi d'avoir fortifié ses alliances. « Et comme cette Chambre ne peut pas croire qu'on n'ait pris de telles mesures et de telles résolutions au mépris et en violation des traités les plus solennels qu'à dessein d'en venir incessamment à une rupture, elle suplie très humblement S. M. qu'elle voudrait d'abord donner des ordres pour mettre ce royaume en état de deffense. » On promit d'affecter le sinking-fund aux dépenses destinées à se prémunir ; enfin, mots plus graves et plus précis, la Chambre déclara se confier au Roi « pour maintenir un juste équilibre en Europe, pour deffendre les possessions de la Grande-Bretagne, pour maintenir le commerce de cette nation contre toutes sortes de dangereuses et injustes usurpations, et pour renverser et confondre toutes sortes d'attentats qu'on pourrait faire en faveur du Prétendant, à la perte de notre religion, de nos libertés et de nos prospérités. » L'adresse des lords n'était pas moins nette [1]. Ils offraient au Roi leur vie et tous leurs efforts contre quelque puissance que ce fût. Ces adresses furent approuvées « avec la plus grande unanimité qu'on ait vue depuis bien longtemps [2] ». Il ne s'y agissait que de l'intérêt de l'Angleterre, et pas encore des intérêts hanovriens. Aussi Pulteney vota-t-il avec le ministère [3].

L'opposition ne démasqua ses batteries que lorsqu'il s'agit des subsides ; l'argent nécessaire à la flotte fut unanimement voté, ainsi qu'une augmentation du nombre des vaisseaux. Lorsque Henri Pelham proposa, le 28 janvier, [4]

1. Adresse des Seigneurs, 20 janvier 1726. A. E. A., 354.
2. Chammorel à Morville, 28 janvier 1726, *ibid.*
3. *Ibid.*
4. Pour tous les détails, Cf. Coxe RW., v. I, ch. 28. — CHANDLER : *History and Proceedings of the house of Commons from the Restoration to the present time*, v. VI. (Georges Ier (1714-1727), 4e session du 2e Parlement).

de conserver sur pied l'effectif de 18,226 hommes fixé depuis la conspiration de Layer, Shippen commença l'attaque en réclamant une diminution de 4,000 soldats, arguant que Walpole en faisait accroire au pays, qu'il n'y avait rien à craindre, que les tumultes de Glasgow étaient des émeutes de femmes et que le seul danger était une guerre continentale, où l'on cherchait, contrairement à l'acte de 1716, à entraîner l'Angleterre. Le ministère eut pourtant la victoire ; mais le 9 février, ce fut le protagoniste de l'opposition, W. Pulteney, qui mena la bataille contre Walpole ; il y avait entre les deux hommes moins une antipathie de principes qu'une rivalité personnelle. Le leader des futurs « patriotes » reprenait contre le premier ministre, pour satisfaire sa rancune, l'attitude que celui-ci avait jadis prise contre Stanhope, lorsqu'on l'accusait d'endetter la liste civile pour servir les desseins particuliers de l'électeur. Toutes les occasions choisies par Pulteney pour demander une enquête correspondent précisément aux moments décisifs de la politique hanovrienne. En avril 1725, après la mort du czar, lorsqu'il s'était agi de former un parti anglais en Suède, le roi Georges avait demandé 509,363 livres sterling, comme subsides extraordinaires ; Pulteney, jusque-là ami de Robert Walpole, s'était détaché de lui à cette occasion. En février 1726, il prit les devants et proposa la nomination d'un comité pour examiner les dettes publiques de 1714 à 1725, en distinguant celles que le Parlement avait prévues et celles qu'il n'avait pas prévues. C'était à la fois une attaque personnelle contre le grand trésorier et un moyen de frapper d'avance d'impopularité toute demande nouvelle de subsides. Robert se leva, déclara l'enquête « inopportune et déraisonnable, susceptible de porter un coup dangereux au crédit public, dans cette circonstance critique où les capitalistes ne sont que trop alarmés par les rumeurs d'une guerre prochaine ». Un aigre colloque s'ensuivit, Pulteney appe-

lant Walpole « ce grand homme », Walpole désignant Pulteney par « ce beau monsieur ». La question fut posée nettement le 16 février [1], lorsque le traité de Hanovre eut été communiqué aux Communes et examiné en comité. Horace Walpole porta tout le poids de la discussion, qui fut animée ; il justifia le traité par la défense de l'équilibre européen, gravement menacé par l'ambition impériale et le mariage de D. Carlos ; la divulgation du traité secret par Riperda vint à point servir son argumentation ; il insista sur le traité de commerce et sur le Prétendant ; il s'agissait d'obtenir que les Communes solidarisent l'Angleterre et le Hanovre dans la lutte sur le continent. Horace Walpole soutint que le Hanovre combattrait pour l'Angleterre et non l'Angleterre pour le Hanovre [2]. Les objections de Shippen et de Pulteney furent faibles ; à cet instant, où l'on était tout à la crainte, l'opposition n'est pas sûre d'elle-même. Aussi, les Communes votèrent-elles à la majorité de 285 voix contre 107, l'adresse de Pelham [3]. « Cette Chambre soutiendra effectivement et assistera S. M. contre toute insulte et attaque que pourra diriger contre aucun des territoires ou possessions de S. M., quoique n'appartenant pas à la couronne de Grande-Bretagne, quelque prince ou puissance que ce soit, en ressentiment des justes mesures que S. M. a prises si sagement. » Sans doute, les subsides réclamés par le message du Roi (24 mars-4 avril) ne furent votés qu'à la majorité de 4 voix. Mais, quelques jours après, l'adresse de sir William Yonge assurait le roi d'Angleterre que les Communes ratifieraient toutes dépenses destinées à protéger le commerce naval de la Grande-Bretagne et à maintenir la paix européenne. R. Walpole la fit voter, malgré l'opposi-

1. CHANDLER : *History and Proceedings*, cité, v. VI, p. 358 sq.
2. Chammorel à Morville, 4 mars 1726. A. E. A., 354.
3. 19 février 1726, CHANDLER, op. c. VI, p. 365. Chammorel, en l'envoyant, la date du 17 février. A. E. A., 354.

tion de Pulteney, de sir William Wyndham et de sir Josef Jekyll, par 270 voix contre 89. C'était « la voix de la nation, qui n'a jamais été si bien disposée qu'elle l'est maintenant [1] ». Ce fut une victoire, non pas seulement pour le premier ministre, mais aussi pour Townshend, une justification de toutes les mesures qu'il prenait, pour former autour de l'alliance du 3 septembre une ligue puissante, contre l'Empereur et la Russie.

1. Newcastle à Robinson, 28 mars 1726. A. E. A., 354. — Cf. Chammorel à Morville, 8 avril 1726. A. E. A., 354 (pour la résolution du Parlement)

CHAPITRE V

ESSAI INFRUCTUEUX D'UNE LIGUE EUROPÉENNE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE

I. — La Prusse. — Ses tergiversations et sa trahison.

II. — La Hollande. — Lenteurs et inutilité des négociations.

III. — La Sardaigne. — Sa réserve.

IV. — L'Allemagne. — Influence supérieure de l'Empereur dans l'Empire. — Reprise de la politique traditionnelle par la diplomatie française.

V. — Le Nord. — La Suède. — Politique hanovrienne de Townshend. — Incertitudes et incohérences. — L'expédition de Wager. — Le Danemark et la Pologne.

« S. M., écrivait Townshend à Newcastle le 17 août 1725, portera sa principale attention à former et à fortifier sa Grande Alliance sur le continent ; alors vous n'aurez rien à craindre chez nous [1]. » « Il nous faudra chercher, ajoutait-il à Robert Walpole le 27 août 1725, d'autres puissances qui soient d'humeur à entrer dans ce plan, pour le maintien du repos public et pour l'affermissement et la défense de notre commune sécurité contre le péril éminent qui menace l'une et l'autre [2]. » Broglie et Morville montraient la même ardeur ; « Cette alliance, notait Broglie le 5 septembre dans la joie de la conclusion, ne sera pas stérile, ni longtemps

1. R. O. Regencies, v. 6.
2. A. E. A., 352.

sans se fortifier [1] ». « C'est une base et un fondement qu'il faut songer à fortifier par le concours des principales puissances de l'Europe, soit par accession, soit sous la forme de traités particuliers toujours relatifs au traité d'Hanovre [2] », ainsi s'exprimait Morville le 24 octobre. Ce fut donc avec enthousiasme et dans l'espérance d'un prompt succès [3] que le secrétaire français, le ministre anglais et surtout l'ambassadeur abordèrent l'exécution de leur programme grandiose. Six mois se passèrent, et il fallait déjà déchanter : les « principales puissances de l'Europe » mirent beaucoup de temps et de mauvaise grâce à se laisser tenter. A la cour de Versailles et de Londres on était du reste loin d'être d'accord. Townshend, poussé et soutenu par Broglie, voulait une coalition. Les Walpole suivaient avec tiédeur. Morville, préoccupé de plaire à son maître et aux Anglais, activait les négociations dans le Nord, en Hollande, en Suède, dans la Basse-Allemagne. Fleury était partisan d'alliances italiennes. Au reste, le ministère anglais agissait avec sa vigueur coutumière, le ministère français restait en arrière, opérant avec une prudence méthodique et lente voisine de l'apathie. Aussi l'histoire de la ligue de Hanovre n'est autre chose que celle des échecs successifs, des atermoiements et des longueurs insupportables dans les accessions : c'est ce qui rendit possible un arrangement général.

I. — La Prusse

Rien de plus divertissant que la conduite du roi de Prusse vis-à-vis de l'alliance de Hanovre. L'intimité nouvelle entre Frédéric-Guillaume et son beau-père avait été

1. *Ibid.*
2. A. E. A., 353.
3. Cf. Broglie à Morville, 3 août 1725, *ibid.*

scellée, suivant les plans de Townshend, par la promesse d'un mariage entre la princesse royale de Prusse, sa fille aînée, et le prince Frédéric, petit-fils du roi Georges. Malgré les engagements du 3 septembre et la perspective d'une seconde alliance de famille, la sécurité des Anglais et des Français dura à peine plus d'un mois. Dès octobre, Morville se montrait fort préoccupé de l'attitude que prendrait le roi à l'égard de l'article de garantie accordé aux Hollandais contre le commerce d'Ostende [1]. Townshend croyait qu'on ne le déciderait à signer que si ceux-ci lui garantissaient à lui-même la succession de Berg et de Juliers [2]. Or c'était là toute une négociation ; et il importait de ne pas la greffer, étant donné la lenteur proverbiale de la Hollande, sur celle de l'accession au traité public ; en outre, les Provinces-Unies répugnaient invinciblement à tout agrandissement du roi de Prusse du côté de leurs frontières. Alors Frédéric-Guillaume saisit l'occasion, et réclama l'accession pure et simple, sans être obligé lui-même à une garantie particulière, dans le cas d'une guerre provoquée par la question d'Ostende. Morville voulait accepter [3] ; car il lui importait peu de voir le roi de Prusse aider les Hollandais, beaucoup de conserver son alliance en Allemagne. Townshend intervint avec un mélange d'énergie et de cordialité, et obtint gain de cause [4] : le Roi-Sergent ordonna à son ministre à la Haye, Meindershagen, de se joindre à Fénelon et à Finch pour solliciter l'adhésion des Hollandais, en taisant l'article secret relatif à Berg et à Juliers.

Tout n'était pas fini. En novembre 1725, la nouvelle se répandit d'un accord prochain entre la Russie et l'Autriche. Aussitôt le roi fut pris de terreur, à l'idée d'une invasion

1. Morville à Broglie, 9 octobre 1725. A. E. A., 352.
2. Broglie à Morville, 6 novembre, *ibid.*, 353.
3. Morville à Broglie, 19 novembre, *ibid.*
4. Townshend à Ilgen, 21 novembre, *ibid.*

moscovite et d'une attaque autrichienne combinées ; il dépêcha Ilgen au Gœhrde, demanda qu'on pourvût à sa sécurité, qu'on formât des camps, qu'on nommât des généraux. « C'est un prince fort vif et fort incertain ; quand il prend conseil de ses officiers militaires, il ne respire que la guerre, et quand il parle à ses ministres, ils la lui font appréhender [1]. » Le 21 novembre, Townshend le rassura de la part du roi d'Angleterre et dans les termes les plus forts : « Son argent, ses troupes, ses vaisseaux et tous les moyens que Dieu lui a donnés seront toujours prêts à être employés au service de S. M. Prussienne, S. M. le Roi ne souhaitant rien plus ardemment que de marquer par une communication de conseils la plus intime, par des avis les plus cordiaux et par les assistances les plus puissantes et les plus efficaces, la parfaite amitié et affection qu'Elle a pour le roi de Prusse et son empressement non seulement à le garantir du danger, mais aussi à avancer tous ses intérêts [2]. » Tant d'assurances échouèrent contre la peur des complications. Frédéric-Guillaume répondit par un mémoire de dix-huit demandes ou plutôt de récriminations [3] : on l'engageait dans un conflit pour les beaux yeux des Hollandais ; Ostende était un « point offensif » ; il fournissait beaucoup trop de troupes ; une guerre allait l'entraîner dans des dépenses ; au surplus, on lui cachait quelque chose ; on voulait prendre les Pays-Bas à l'Empereur ; il se sacrifiait pour ses alliés, et pourtant il avait peur d'être abandonné ; en définitive, s'il voulait donner passage aux Russes pour mettre la main sur le Schlesvig, il pourrait bien y trouver son compte. « Je vous avoue, écrit Broglie le 9 décembre, que milord Townshend ni moy nous ne nous attendions à rien de sembla-

1. Broglie à Morville, 24 novembre, *ibid.*
2. Townshend à Ilgen, 21 novembre, citée.
3. Joint à la lettre de Broglie, du 24 novembre, citée.

ble [1] » « Ces demandes sont conçues dans des termes que je suis persuadé qui vous feront rire en les lisant [2]. » Georges Ier et son ministre étaient exaspérés. « Je n'ai jamais vu S. M. Britannique plus fâchée qu'elle ne l'est présentement contre le roi de Prusse [3]. » Il fallut pourtant répondre patiemment aux dix-huit points. Tandis que Rottembourg agissait à Berlin, et que le roi d'Angleterre écrivait une lettre personnelle à son gendre, Townshend, en termes nets, signifia à Ilgen que, même si la Hollande n'accédait pas, l'Angleterre tirerait raison de l'Empereur. « Si le Parlement croit que le roi de Prusse élude ses engagements, où cela nous mènera-t-il, de notre côté, sur les autres articles du traité par rapport au roi de Prusse ? Dieu seul le sait ! [4] » Il promit qu'on formerait des camps, mais seulement après l'accession de la Hollande. Ce fut peine inutile : le roi de Prusse refusa de joindre son ambassadeur à la Haye aux ministres anglais et français [5]. La première raison, c'est qu'il hésitait à se servir de ses troupes et à dépenser son argent ; il exigeait de ses deux alliés la solde de 30 bataillons et de 50 escadrons ; la seconde, qu'il était travaillé par le parti allemand, spécialement par Ilgen, « très mécontent de notre alliance ». Enfin, il se sentait isolé, exposé dans son état sans frontières à tous les coups les plus dangereux. « Il appréhende tellement le ressentiment de l'Empereur qu'il n'ose pas faire un pas et tremble même en pensant aux engagements dans lesquels il est entré, n'ayant l'esprit rempli que de Polonais, de Moscovites et d'Impériaux qu'il se représente tombant sur lui tous à la fois et le dépouillant de

1. Broglie à Rottembourg, 9 décembre 1725. A. E. A., 353.
2. A Morville, 10 décembre, *ibid.*
3. *Ibid.*
4. Townshend à Ilgen, 7 décembre 1725, *ibid.*
5. Broglie à Morville, 18 décembre, *ibid.*

ses troupes et ses états [1]. » Il fallut donc s'arranger séparément avec la Hollande.

Mais les alliés n'étaient pas au bout de leurs peines : si le roi de Prusse leur manquait en Allemagne, du moins pouvaient-ils se flatter qu'il resterait uni avec eux dans le Nord pour y empêcher toute tentative de la part de la czarine. Cet espoir ne fut pas de longue durée. Frédéric-Guillaume, outre qu'il était naturellement inquiet, avait bien des raisons de ménager la Russie : on lui représentait dans son entourage « qu'il y a plus d'avantage à se rapprocher d'une cour qui peut lui faire un mal certain et présent qu'à rester attaché à des puissances qui ne peuvent lui procurer que des avantages à venir et incertains [2]. » Surtout il ne voulait point être impliqué dans un conflit anglo-russe, où il serait obligé de mécontenter l'un ou l'autre des souverains, à l'amitié desquels il tenait à peu près également, pour ses avantages personnels. Dès le début de mars 1726, on apprit à Londres que l'ambassadeur prussien à Stockholm, de Bülow, qui jusque-là, avait coopéré avec Brancas et Poyntz, était brusquement rappelé [3], sous prétexte d'une altercation avec le ministre moscovite. Colère et surprise de la cour de Londres. Townshend entendait qu'on sommât le roi de Prusse de déclarer « s'il voulait rompre ou non » [4]. Une fois de plus, l'alliance prussienne se trouvait remise en question par l'inconstance de l'un et la brutalité de l'autre. Morville conseillait d'user « des voies douces » ; il pensait, avec raison, que le meilleur moyen était d'écarter tout conflit dans la Baltique, en réglant l'éternelle question de l'équivalent à donner au duc d'Holstein [5]. Pareille décision eût contri-

1. Townshend à Horace Walpole, 19 décembre 1725, *ibid.*
2. Instructions du comte de Broglie, 9 mars 1726. A. E. A., 354.
3. Newcastle à Robinson, 5 mars 1726. B. M. add. mss. 32745.
4. Townshend à Du Bourgay, 6 mars 1726. A. E. A., 354.
5. Instructions de Broglie, 9 mars 1726, *ibid.*

bué à calmer les « agitations terribles » où se débattait le Roi-Sergent ; ce dernier roulait dans sa tête mille projets pour accorder ses craintes et ses intérêts : à la fin mars, il imaginait de céder au duc ses prétentions sur la Courlande, moyennant une indemnité payée par le Danemark, et la promesse, quand le duc serait devenu roi de Suède, de céder à la Prusse Stralsund et Rügen. « Expédient absurde », déclarait Newcastle [1] ; « expédient malheureusement impossible » [2], écrivait le roi de France. Fleury conseillait à Horace Walpole de ne pas rompre en visière là-dessus. « Il est extrêmement important de ne pas combattre cette idée » [3], parce que ce serait mettre Frédéric-Guillaume en demeure de choisir. C'est ainsi que le ministère français s'efforçait de profiter de la circonstance pour en finir une bonne fois avec cette cause permanente de discorde dans le Nord : mais il voulait que la France fût la médiatrice de cette affaire, la « dépositaire des paroles », afin de s'en faire un mérite [4]. En outre, Morville suggérait, de concert avec Fleury, comme un moyen de ramener l'étrange allié, la déclaration du mariage du prince Frédéric, que le roi de Prusse réclamait. Conséquemment, Rottembourg lui fit des représentations « ménagées et affectueuses » [5], et lui offrit, pour hâter ces fiançailles, la médiation du roi de France acceptée avec reconnaissance. Par malheur, Broglie se heurta chez Georges Ier à une hauteur rogue, à des prétextes dilatoires : toute la défiance du roi d'Angleterre à l'égard de son gendre s'était réveillée ; il manifesta la plus évidente répugnance à céder sur les deux points. Un instant ramené, le

1. Newcastle à Robinson, 4 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.
2. A Broglie, 26 avril 1726. A. E. A., 355.
3. Fleury à Horace Walpole, 17 mars 1726. R. O. St. p. G. C. France, v. 183.
4. Instructions de Broglie.
5. Morville à Robinson, 21 mars 1726. A. E. A., 354.

Roi-Sergent se laissa persuader qu'on se jouait de lui, entra en fureur, s'emporta contre sa femme « en duretés et en menaces » [1]. Ordre fut donné à Bülow de rentrer le 1er mai ; une mission à Vienne fut préparée. La cour de France s'alarma vivement. « Le moindre degré d'aigreur en plus précipitera le roi de Prusse dans les bras de la cour de Vienne..... Les moments sont prétieux : voir le roi de Prusse renoncer à l'alliance d'Hannover avant l'accession de la Hollande et de la Suède serait un mal irréparable [2]. » Morville pressait le roi Georges d'envoyer le prince, son petit-fils, à Berlin, sous prétexte d'assister à une revue : « Cette seule complaisance suffirait à calmer le roi de Prusse [3]. » Le roi de Grande-Bretagne consentit enfin à une manière d'assurance, enveloppée dans d'aigres reproches. « On doit dire de ma part au comte de Broglie, que je n'ay jusqu'icy songé à une autre princesse pour mon petit-fils qu'à la princesse royale de Prusse, mais que mon petit-fils étant jeune, je ne trouve pas encore à propos de le marier et que je m'étonne que le roi de Prusse puisse exiger à tout moment une déclaration de ma part sur cet article, dans le tems même où je ne sçais ce que je dois me promettre de son amitié, qui me paroît souvent bien chancelante, que j'espère qu'il y pensera et qu'il me fera voir que la mienne ne lui est pas indifférente et que les bruits que l'on fait courir n'ont pas de fondement et qu'il ne voudra pas mettre les affaires sur un pied qui empêchera qu'aucune confiance ne puisse jamais être rétablie [4] ».

Est-ce cette assurance ou cette mercuriale qui produisit son effet ? Ou bien plutôt le Roi-Sergent ne fût-il pas alarmé

1. A Broglie, 1er mai, *ibid.*, 355.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Ecrit par Townshend sous la dictée de Georges Ier, joint à la lettre de Broglie du 8 mai 1726. A. E. A., 355.

à la nouvelle de la formation d'un camp en Silésie [1] ? Toujours est-il qu'il revint à de meilleurs sentiments, annonça des ordres conformes aux intérêts des deux couronnes pour Meindershagen et pour le successeur de Bülow. Il écrivit même à Georges Ier, « le priant d'oublier le passé ». « Le roi de Prusse, remarquait Broglie le 13 mai, est présentement dans le bon chemin [2]. » Mais on s'aperçut vite que ce retour apparent cachait une noire trahison : Frédéric-Guillaume négociait plus vivement que jamais avec la czarine et avec l'Empereur : celui-ci, qui venait d'accéder au traité de Stockholm (1724), envoyait à Berlin, pour l'attirer, un ami personnel du Hohenzollern, le général Seckendorff [3]. Prévenu par Rottembourg de cette mission secrète, Morville avertissait les Anglais : « On est à Londres dans une trop grande sécurité sur le changement subit du roi de Prusse [4]. » Cette retraite fut couverte de vains prétextes ; le Roi-Sergent exigea avec aigreur une visite du prince Frédéric [5] : Georges Ier refusa net [6]. Il réclama ensuite le contingent convenu, par crainte, disait-il, d'une guerre immédiate : il voulait « de véritables Anglais ». Ces demandes continuelles excédaient tout le monde. « On ne lui a pas plus tôt accordé une qu'il veut aussitôt quelque chose de nouveau, sans qu'il y ait jamais aucune fin [7]. » Au fond, il désirait se retirer, parce qu'il jugeait trop risquer pour un mince avantage, et pouvoir vendre cher sa défection [8]. Tout en amusant ses

1. Morville à Broglie, 22 mai 1726, *ibid.*
2. A Morville, *ibid.*
3. Broglie à Morville, 16 mai *ibid.*
4. 21 mai, *ibid.*
5. Morville à Broglie, 22 mai, *ibid.*
6. Broglie à Morville, 28 mai, *ibid.*
7. *Ibid.*
8. Frédéric-Guillaume avouait, le 1er mars 1726, au duc d'Anhalt, n'avoir fait le traité de Hanovre que « dans le dessein d'agacer l'Em-

alliés par un mémoire extravagant, et en se cachant de ses propres ministres Ilgen et Kniphausen [1], il traitait avec les alliés de Vienne et rappelait brusquement de Londres Wallenrodt, trop lié avec Townshend. C'était la rupture du pacte de Hanovre : elle devait se consommer par le traité du 10 août avec la czarine et du 12 octobre avec l'Empereur [2]. A la vérité, le roi de Prusse refusa le passage aux troupes moscovites et se contenta de faire garantir par Charles VI ses prétentions sur Berg et Juliers. Bien que la France espérât avec raison sa neutralité, on n'en était pas moins bien loin des beaux projets de septembre ; il fallait chercher d'autres alliés ou se résoudre à la paix.

II. — La Hollande

Les pourparlers avec les Etats Généraux se prolongèrent plus d'un an, au milieu de difficultés de tous genres. La procédure d'un traité avec cette puissance était lente et hérissée d'obstacles : il fallait avoir l'avis de chaque province, dans chaque province, de chaque ville ; dans chaque ville, il fallait peser sur l'opinion publique, souveraine maîtresse des résolutions ; les rivalités de cité, la contradiction des intérêts entre régions commerçantes et régions agricoles ajoutaient encore à la circonspection naturelle des Hollandais, à leur éloignement pour toute guerre qui exposerait leurs capitaux et leur commerce. « J'avoue, écrivait Townshend à Horace Walpole, que j'apréhende leur froideur et leur insensibilité,

pereur » et pour l'amener à lui faire des propositions avantageuses. — Cf. Le Dran : Histoire des négociations de la France pour parvenir à la conclusion de la Triple alliance de Hanovre, etc... A. E. Mém. et Doc. F. D. Hanovre, v. 3.

1. Broglie à Morville, 19 juin et 22 juillet 1726. A. E. A., 356.

2. Cf. Rousset : *Recueil*, II, 187, 198.

tant ils en font paraître pour tous les motifs dont nous nous servons pour les porter à témoigner de la vigueur, et je n'apréhende pas moins l'éloignement qu'ils font paraître pour tout ce qui pourroit tendre à les faire entrer dans de grands engagements par rapport aux affaires publiques [1] ». Townshend était d'avis d'abord « de leur tâter le pouls [2] » en communiquant le traité de Hanovre seulement aux représentants de la province de Hollande et d'Amsterdam, intéressés au plus haut point à la destruction de la Compagnie d'Ostende, le grand pensionnaire Slingelandt, le greffier Fagel, l'ambassadeur à Paris Corneille Hop ; ces personnages considérables, membres de la même famille [3], étaient liés d'amitié avec le ministre anglais. L'occasion en septembre semblait favorable : Riperda venait d'apostropher à Vienne Hamel Bruyninx, lui annonçant que « le commerce des Indes allait être sur un pied bien différent, que l'Angleterre et la France n'en tireraient plus le profit exclusif » et que la Hollande n'avait qu'à abandonner la Grande-Bretagne si elle voulait conserver l'amitié profitable de Philippe V [4].

En conséquence, Townshend avait fait des avances en juillet à La Haye, et Corneille Hop en août à Paris [5]. L'Anglais, ardent à la besogne, rédigea de suite un article séparé et sécret [6] : l'Empereur et le rôi d'Espagne y étaient nommément désignés comme les infracteurs des traités ; les deux Rois alliés promettaient leur concours aux Etats Généraux,

1. 27 août 1725. A. E. A., v. 352. — Voir instructions de Fénelon, A. E. H., 356, f° 28. — Cf. Pour l'état de la Hollande, Fénelon au Roi, 13 avril 1725, *ibid.*

2. Townshend à Horace Walpole, 3 septembre 1725. R. O. Regencies, v. 7.

3. Horace Walpole à Townshend, 21 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744. — Cf. *ibid*, le même au même, 8 septembre.

4. Chammorel à Morville, 23 août 1725. A. E. A., 352.

5. Horace Walpole à Newcastle, 29 août 1725. B. M. add. mss. 32744.

6. Communiqué par Horace Walpole le 2 septembre. A. E. A., 352.

quelques mesures qu'ils puissent prendre, soit pour détruire Ostende, soit pour se saisir de tout ou partie des Pays-Bas, en cas que l'Empereur cessât de payer les subsides de la Barrière, ou les intérêts des sommes prêtées par la Hollande et hypothéquées sur les provinces belges. Cet article, destiné à donner « une sûreté particulière pour leur commerce par rapport à la Compagnie d'Ostende » et à garantir les Hollandais « fortement » contre le mal que l'Empereur « pourrait ou voudrait leur faire », n'était rien moins que le prélude d'une action offensive, peut-être d'un partage des Pays-Bas. Morville trouva que c'était aller vite en besogne : Il refusa de désigner l'Empereur, et encore moins le roi d'Espagne. « Il ne faut pas donner lieu à la cour de Madrid de se plaindre de n'avoir pas même estée ménagée dans les expressions [1]. » Il était hostile à tout agrandissement des Provinces-Unies [2]. Fidèle à sa méthode, il voulait voir venir, se sentant indispensable. « Il vaut mieux laisser désirer à la Hollande des garanties pour son commerce que de les luy offrir [3]. » Enfin il jugeait utile de les lui faire payer en la rendant garante des traités de Westphalie et d'Oliva, afin de l'engager dans une action commune contre l'Empereur, abstraction faite de l'affaire d'Ostende. C'est dans cet esprit qu'il confectionna un contr'article beaucoup plus général [4]. Townshend s'en déclara peu satisfait [5]. Horace Walpole insista pour qu'on accordât tout aux Hollandais sans rien leur demander [6]. La garantie des traités de Westphalie et d'Oliva surtout constituait « un obstacle invincible ». Morville ne s'émut point.

1. Morville à Broglie, 16 septembre 1725. A. E. A., 352.

2. Horace Walpole à Newcastle, 21 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

3. 16 septembre, citée.

4. A. E. A., 352. Joint à la lettre du 16 septembre.

5. Broglie à Morville, 27 septembre 1725, *ibid.*

6. Cf. Points à remarquer. B. M. add. mss. 32744, f° 307. Il y a les annotations de Morville.

Il répondit avec placidité que, pour le *casus fœderis* dans toute son étendue, « on insinuerait quelque chose d'approchant en termes généraux », lorsqu'on communiquerait le traité, « laissant aux Etats d'en faire eux-même la proposition et l'extention plus particulière ». Quant à la garantie à laquelle il tenait tant, on pourrait donner la main à quelque expédient qui seroit proposé par les Etats, pourvu qu'il produisît le même effet. » Encore Morville ne voulait-il entendre parler des droits des Hollandais que de ceux qui se trouvaient « clairs et fondés [1]. » L'évidente mauvaise volonté du ministre, soutenu par Fleury, aurait pu éterniser la discussion, quand, brusquement, la cour de France changea d'avis : « Il a paru ces tems derniers de la part de la Hollande des dispositions si heureuses et tant de raisons d'en profiter qu'on a donné l'ordre de communiquer le traité aux Etats-Généraux [2]. » En fait, M. le Duc, sûr que la brouille avec l'Espagne était définitive, évoluait délibérément. Le Roi consentait à la garantie demandée, sans restrictions, daignait interpréter le mot droits « d'une manière générale », mais exigeait que sans mentionner les traités de Westphalie et d'Oliva, les Hollandais « reconnaissent comme un cas de l'alliance à leur égard le trouble que nous pourrions souffrir à l'occasion des mesures que nous jugerons à propos de prendre pour l'observation de ces deux traités [3]. » C'est ce que Fénelon fut autorisé à promettre et à réclamer en communiquant le traité aux représentants des Hautes Puissances, le 13 octobre 1725, en compagnie de Finch et de Meindershagen [4].

Alors les difficultés commencèrent. D'abord, comme Amsterdam montrait à répondre un impérieux empresse-

1. *Ibid.*
2. Le Roi à Broglie, 9 octobre 1725. A. E. A., 353.
3. *Ibid.*
4. Fénelon au Roi, 15 octobre 1725. A. E. H., 359. — ROUSSET, II, 225.

ment, Hom, Dort, et les villes du Nord soulevèrent mille objections [1]. D'autre part, les alliés de Hanovre offraient la guerre pour détruire la marine impériale ; les marchands hollandais essayèrent d'obtenir à meilleur compte la révocation de l'octroi d'Ostende, par une entente directe avec l'Empereur. Celui-ci saisit l'occasion de dissoudre une ligue gênante, avant qu'elle fut formée. La négociation fut confiée à un jeune diplomate, le comte de Kœnigsseck-Erps, qui fut bientôt doublé par un vieux routier, l'Espagnol Saint-Philippe. La Hollande devint ainsi le champ clos où les deux alliances se mesurèrent et se combattirent. Ce fut une lutte à coup de mémoires et de pamphlets. Kœnigsseck présenta d'abord un premier écrit plein d'ouvertures flatteuses [2], se déclarant prêt à écouter les propositions qu'on lui voudrait faire. Sur la demande de la révocation de l'octroi, il en proposa la limitation quant aux lieux, aux marchandises et au nombre des vaisseaux. Sur le refus des Hollandais, ayant appris qu'on délibérait à Amsterdam sur le traité de Hanovre, il produisit, le 20 décembre, une note menaçante suivie, une semaine après, d'une note conciliante [3]. C'était le moment où Riperda engageait à Madrid des pourparlers avec Vandermeer, offrant sa médiation, tandis que le 14 janvier, par un quatrième mémoire, Kœnigsseck requérait leurs Hautes Puissances d'accéder au traité de Vienne, sous promesse d'un accommodement. Une telle incohérence porta ses fruits : quelques états prirent des résolutions provisionnelles pour accéder au traité du 3 septembre, notamment ceux de Hollande, le 24 janvier 1726 [4]. Sur quoi, Kœnigsseck modéra le ton et proposa par écrit des expédients : juste au même instant, Philippe V envoyait aux Etats Généraux une

1. Robinson à Newcastle, 12 et 26 janvier 1726. B. M. add. mss. 32745.
2. Rousset : *Recueil*, II, 231.
3. *Ibid.*, 236-240.
4. *Ibid.*, 254.

lettre d'une rare insolence, signée : Io, el rey [1]. « J'ai jugé à propos d'informer Vos Seigneuries que je suis obligé d'assister S. M. I. en cas de guerre ou d'insulte et de tirer vengeance des pertes que S. M. I. pourroit recevoir de ses ennemis, ce que j'exécuterai religieusement et exactement en toutes occasions, m'en faisant une affaire commune envers et contre tous avec S. M. I. et déclarant la guerre à ceux qui la déclareraient à S. M. I. et tenant pour ennemis ceux qui seront les siens. » Cette lettre « fulminante » n'était pas dans les formes ; il n'y fut pas répondu. Mais elle produisit un effet déplorable, si bien que Kœnigsseck et Saint-Philippe, récemment arrivé, éprouvèrent le besoin de l'atténuer. Ils descendirent « de la menace à la médiation, et de la médiation aux bons offices [2]. » Dans un septième mémoire, Kœnigsseck déclara renoncer à l'accession et renouvela ses offres « des tempéraments et modifications par lesquels le commerce des peuples des Pays-Bas pourroit estre réglé sur un pied qui puisse, s'il se peut, contenter L. H. P. et faire cesser tout sujet de plaintes de part et d'autre. » De son côté Saint-Philippe, plus habile, en offrant l'intervention de son maître, déclarait qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que les Hollandais adhèrent au traité de Hanovre ; il ne leur demandait que la neutralité [3] : second mémoire, le 1er avril, où il montrait le grand désir que S. M. C. avait d'assurer la paix par tous les moyens [4]. Ces mémoires « pitoyables productions [5] », coïncidèrent par malheur avec les révélations de Riperda relatives au traité secret hispano-autrichien (1er février) [6]. Rien ne put prévaloir contre la ré-

1. *Ibid.*, 272.
2. Robinson à Newcastle, 12 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.
3. 7 mars 1726. Rousset, III, 2.
4. *Ibid.*, 21.
5. Robinson à Delafaye, 4 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.
6. Stanhope à Newcastle, 4 février 1726. R. O. St. p. F. G. C. Spain, 93, *id.*, 25 mars, *ibid.*

solution fixe des Hollandais, soutenus par les Anglais, d'obtenir la révocation pure et simple de l'octroi d'Ostende ; et tous ces efforts incohérents aboutirent à fixer peu à peu les hésitations.

Cependant Fénelon et Finch travaillaient l'opinion, en insérant des articles dans les gazettes, ou en publiant des libelles [1] : le fond de ces pamphlets est le même ; on y reconnaît l'argumentation des Anglais. Le traité de Vienne est le fondement de la puissance maritime de l'Empereur, « aussi redoutable que sa puissance terrestre ». Il est moins question de ce qu'est la Compagnie d'Ostende que de ce qu'elle peut devenir un jour. Le traité a blessé les intérêts vitaux des Provinces-Unies, « trop enveloppées de la puissance qui doit exciter toute leur défiance. » Les offres d'arrangement sont purement dilatoires : rien de plus illusoire et de plus dangereux que la limitation de l'octroi, porte ouverte à toutes les querelles : la paix qui maintiendrait la compagnie serait une « funeste tranquillité ». Les alliés de Hanovre n'avaient du reste aucune intention de faire des conquêtes ; le traité du 3 septembre ne demandait que le *statu quo*. La réclamation relative à la compagnie est toute pacifique, et pour la faire réussir, la fermeté est nécessaire et suffisante, étant donné l'impuissance réelle de l'Empereur. Sans doute, les Autrichiens répandaient que la France ne cherchait qu'à s'emparer d'une partie des Pays-Bas, suivant la tradition séculaire ; les pamphlets, où se reconnaissait cette fois la main de Fénelon, assuraient que la France était pacifique et guérie de toute folie belliqueuse, que le traité de Hanovre n'était que la suite naturelle des instances faites auprès du Roi par l'ambassadeur de L. H. P., qu'une alliance franco-hollandaise était naturelle, n'y ayant rien à

1. Rousset, II, 273 sq. jusqu'à 301 ; quatre lettres d'un membre de la province de... à un autre membre de la même province.

débattre entre les deux nations, et profitable aux deux également. Ces publications se greffèrent sur la polémique qui divisait alors Impériaux et Hollandais, au sujet de la légalité de l'octroi [1]. Du Mont répondit en avril [2], avec prolixité, les ambassadeurs anglais et français en mai, pour ne pas rester en arrière : l'un arguait le droit de l'Empereur, les autres faisaient appel aux intérêts de la Hollande. Dès juin, l'opinion publique était fixée.

Le 18 avril 1726, cinq provinces ayant déjà émis des avis favorables à l'accession au traité de Hanovre, une conférence eut lieu entre les délégués des Etats-Généraux et les ambassadeurs afin d'en discuter les conditions [3]. Les Hollandais jugèrent prudent de stipuler que « le but de l'alliance ne tend nullement à donner la moindre atteinte à aucun traité ou alliance antérieure, contractée, soit entre les hauts contractants eux-mêmes, soit entre d'autres puissances et Etats, mais que plutôt l'intention est de les maintenir et de les corroborer. » Plaisant préambule que faisait un devoir aux signataires du traité de Hanovre de « corroborer » le traité de Vienne ! Les Hollandais refusèrent de s'obliger à quelque entreprise que ce fût, faite pour maintenir l'équilibre en Europe ; ils ne voulurent promettre, dans l'affaire de Thorn, que des bons offices ; ils exigèrent un secours contre les pirates algériens, affaire qui les intéressait « autant et plus qu'Ostende [4] ». Morville et Townshend refusèrent de céder à cette dernière exigence ; mais Morville, inquiet de toutes ces réticences, proposa d'insérer une clause marquant qu'on n'entreprendrait rien contre Ostende, sans un concert préalable entre tous les contractants. Townshend

1. Voir Huismans : *La Belgique commerciale*, p. 379.
2. *La Vérité du fait, du droit et de l'intérêt.* Rousset, III, 24, et à la suite la réponse des alliés de Hanovre.
3. Rousset, III, 136.
4. *Ibid.*, 145.

était désespéré ; les Hollandais ne demandaient qu'à accepter. Le 30 mai 1726, Pozzobueno pouvait écrire à Riperda qu'ils resteraient neutres [1]. C'est qu'ils ne voulaient pas la guerre, dans laquelle, pour des motifs différents, les Anglais et les Français cherchaient à les entraîner ; du moins se flattaient-ils qu'on la ferait pour eux-mêmes sans eux. Rien n'était résolu lorsque le duc de Bourbon fut disgracié.

Brusquement, à la fin de juillet, l'accession fut décidée [2], malgré l'opposition d'une province. La double chute de Riperda et de M. le Duc paraissait écarter toute chance de conflit : dans ces conditions, l'accession était sans dangers. D'autre part, de graves démêlés entre la Hollande et l'Empereur faisaient à la première une nécessité de l'appui des deux couronnes [3]. Il y avait longtemps que le prince d'Ost-Frise, voisin des Hollandais, était en querelle avec sa diète, qui partageait avec lui le gouvernement de la principauté. L'Empereur soutenait le prince ; il avait, en janvier 1724, cassé la diète et nommé un nouveau collège d'administrateurs. Les Etats Généraux soutenaient les sujets, et possédaient, en vertu d'un accord antérieur, le droit de mettre garnison dans les villes d'Emden et de Liervort. Sur ces entrefaites, Emden se souleva contre les nouveaux administrateurs (mai 1726). Un décret de l'Empereur (19 juin 1726) ordonna l'arrestation des meneurs, membres de l'ancienne administration : le roi de Danemark, chargé de l'exécution du décret, envoya une compagnie. Les Provinces-Unies protestèrent ; on craignait pour les capitaux prêtés au prince et à la principauté d'Ost-Frise. Les Hollandais se nantirent en faisant occuper Emden par deux bataillons et requirent, en vertu de la Triple alliance, Fénelon et Finch.

1. Pozzobueno à Riperda, 30 mai 1726. Coxe RW. II, 502.
2. Rousset, III, 166.
3. Cf. Mémoire de Le Dran sur l'affaire d'Ost-Frise. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers. Allemagne, v., p. 64.

Le conflit s'envenima plus tard et mérita d'être porté au congrès de Soissons. Aussi toute hésitation cessa-t-elle ; l'accession au traité de Hanovre fut signée le 9 août 1726, avec les restrictions demandées par les Etats Généraux. A vrai dire, Fleury, qui recueillait le fruit naturel des circonstances et des efforts antérieurs, n'en profita guère : la ligue de Hanovre n'était pas beaucoup fortifiée par sa nouvelle recrue : les Hollandais n'étaient ni prêts, ni disposés à la guerre [1] ; du moins devait-elle se circonscrire pour eux en une entreprise contre Ostende [2] ; ils s'en remettaient aux Hanovriens et aux Français du soin de protéger leurs frontières [3] ; ils désiraient surtout détourner le conflit afin de n'être pas obligés d'y prendre part.

III. — La Sardaigne

Depuis que le renvoi de l'Infante et le traité de Vienne avaient livré l'Italie presqu'entière à l'influence impériale, seul le roi Victor-Amédée pouvait et devait s'opposer dans la Péninsule à l'ambition des Habsbourg. Il était pour la France le point d'appui indispensable. A la vérité, son alliance pouvait passer pour la plus précieuse de toutes, en ne considérant que le point de vue français ; une guerre en Italie aurait eu pour conséquence fatale de ramener l'Espagne, par l'espoir qu'aurait pu concevoir Elisabeth Farnèse d'y agrandir le domaine des infants ses fils, avec l'appui des deux couronnes, si la cour de Vienne ne tenait pas ses promesses. C'est là, sans nul doute, la raison pour laquelle la cour de France, et surtout Fleury, se montraient favorables à une action vigoureuse de ce côté ; c'est aussi la

1. Chammorel à Morville, 5 septembre 1726. A. E. A., 357.
2. Morville à Broglie, 15 décembre 1726, *ibid.*
3. Townshend à Finch, 13 décembre 1726, *ibid.*

raison pour laquelle les Anglais s'y montraient hostiles, outre qu'il leur importait de ne pas détourner vers le Sud les principales forces de leurs alliés. Les tiraillements qui se produisirent entre la France et la Grande-Bretagne ne furent pas étrangers à l'échec de cette négociation.

Déjà, en envoyant à Turin le comte de Cambis, le roi de France écrivait qu' « il n'estimeroit rien de plus convenable et même de plus nécessaire que de former des liaisons avec le roi de Sardaigne » [1]. Cambis devait informer Victor-Amédée « des dispositions où est S. M. d'écouter ce qu'il voudrait lui faire proposer ; cette disposition est si favorable que le Roi n'hésite pas à déclarer au comte de Cambis qu'elle va jusqu'au désir ». Or, Victor-Amédée était l'homme des réalités précises : « Il ne fait cas que de ce qui a rapport au bien et à l'utilité de ses affaires..... Sa politique et ses maximes sont puisées dans ses propres idées, sacrifiant tout aux vues d'agrandissement qu'il a et qu'il aura vraisemblablement toujours. » Maltraité au temps de la Quadruple alliance, oublié au congrès de Cambrai, peu sympathique aux Anglais, il avait toutes sortes de raisons de se montrer réservé ; on avait affaire à un prince « que l'âge contribue à rendre un peu plus timide et que les variations qu'il a éprouvées dans le temps du traité de Londres ont mis dans quelque sorte de défiance [2] ». C'est donc avec un flegme impénétrable qu'il accueillit la nouvelle du renvoi de l'Infante ; mais il envoya aux écoutes un de ses plus habiles ministres, le comte Maffei [3]. Aux premières nouvelles du traité de Vienne, on supposa que le roi de Sardaigne en concevrait de vives alarmes. Brielle, à Vienne, lança auprès de Richelieu et de Saint-Saphorin un ballon d'essai et pro-

1. *Instructions aux ambassadeurs*, Savoie-Sardaigne. HORRIC DE BEAUCAIRE, I, 311.

2. Morville à Broglie, 7 février 1726. A.-E. A., 354.

3. Horace Walpole à Newcastle, 7 avril 1725. B. M. add. mss. 32742.

posa un pacte offensif [1]. En fait, ce monarque se savait recherché, et voulait se faire valoir. A sa cour se combattirent l'envoyé de l'Empereur, le comte d'Harrach, et celui de la France, Cambis, appuyé plus tard par le chargé d'affaires anglais Hedges. Cambis, reparti en octobre 1725, devait communiquer le traité de Hanovre, faire luire des espérances, insinuer que, si générales que fussent les stipulations, elles n'en laissaient pas moins au roi la liberté d'y trouver quelques avantages. Quels seraient ces avantages ? Là était le point délicat. On souhaitait fort en France que Victor-Amédée s'expliquât le premier ; pour l'encourager, l'ambassadeur avait l'ordre de lui accorder le droit dit de Villefranche [2], autrefois possédé par les ducs de Savoie, enlevé par Louis XIV, restitué par le traité d'Utrecht, et constamment refusé depuis. Tant de circonspection était inutile. Victor-Amédée désirait l'alliance française, uniquement parce qu'une pareille alliance pouvait seule lui permettre de s'étendre dans le Milanais ; et des conquêtes n'étaient possibles que dans le cas d'une rupture sérieuse et durable ; il avait l'expérience des raccommodements conclus aux dépens des faibles [3] et se persuadait que les alliés ne voulaient pas la guerre [4]. Il accueillit donc la communication du traité « comme si on ne lui avait rien dit [5] ». Tout ce qu'on put obtenir, c'est qu' « il était prêt à écouter les propositions qu'on pourra lui faire, soit pour accéder, soit pour former de nouvelles liaisons, pourvu que S. M. et ses alliés lui procurent sa sûreté et ses avantages [6] ».

1. Morville à Broglie, 31 juillet 1725. A. E. A., 352.

2. Cf. *Instructions aux ambassadeurs*, l. c. ; l'explication de ce droit jointe aux Instructions du 12 octobre 1725. — Cf. VILLARS : *Journal*, 315.

3. Broglie à Morville, 24 novembre 1725. A. E. A., 353.

4. Horace Walpole à Townshend, 9 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

5. *Id.*, 12 décembre, *ibid.*

6. Morville à Horace Walpole, 10 janvier 1726. A. E. A., 354.

Il fallut donc faire les premiers pas. Or, les alliés n'étaient pas d'accord. Morville et surtout Fleury consentaient à faire des promesses solides. Ils étaient persuadés que l'Empereur cèderait sur Ostende, plutôt que de perdre « un point » en Italie [1] ; du moins tâchaient-ils de le persuader aux Anglais. Aussi voulaient-ils appuyer vigoureusement une offensive dans le Milanais, augmenter les secours prévus par le traité de Hanovre [2], et offrir au roi « quelque chose de tel que la cour de Vienne ne puisse lui donner l'équivalent et qu'il soit intéressé à garder le secret » [3] : ce qui signifiait une garantie de ses conquêtes éventuelles, en cas de guerre, la stipulation de ces mêmes conquêtes « le plus à la bienséance du roi de Sardaigne, qu'on pourrait lui aider à faire », c'est-à-dire le Milanais, ou une bonne portion. Villars et Fleury ne reculaient pas devant un partage de la monarchie autrichienne ; Morville et M. le Duc, plus enclins à plaire à l'Angleterre, se montraient plus réservés [4]. De tels engagements devaient fournir la matière d'un traité particulier, l'accession pure et simple ne suffisant pas. Par contre, Townshend et surtout les Walpole se souciaient peu d'une guerre italienne : l'alliance sarde n'était pour eux qu'une diversion ; si la guerre éclatait dans ces parages, ils prétendaient qu'elle tournât à leur profit, par une conquête de la Sicile ; ils trouveraient ainsi moyen de ruiner la prospérité renaissante de Palerme, en restituant l'île au roi de Sardaigne, incapable d'avoir une marine de quelque conséquence [5]. Sous prétexte que le roi Georges répugnait à disposer de fiefs d'Empire, Horace Walpole s'opposa à une entreprise contre le Milanais,

1. Robinson à Townshend, 5 décembre 1725. B. M. add. mss. 32744.
2. H. Walpole à Townshend, 20 septembre 1725, *ibid.*
3. Morville, 10 janvier, citée.
4. Horace Walpole à Townshend, 12 décembre 1725. B. M. add. mss. 32744.
5. *Id.*, 29 août 1725, *ibid.*

à tout traité séparé entre la France et Victor-Amédée, et s'obstina à offrir la Sicile à ce dernier [1]. De telles offres, suivant le mot de Fleury, étaient « châteaux en Espagne » [2]. Comme on le pouvait prévoir, le roi de Sardaigne, après un court moment d'espoir et d'abandon, se renferma à dater de février dans un mutisme complet ; il fit quelques préparatifs « pour se faire désirer ou craindre » [3] ; il attendit. La trahison de la Bavière le rendit indispensable. Dès le 15 avril, le ministère anglais consentait à quelques concessions « pour renouer l'affaire » [4] et fit partir Hedges. Le roi se fit prier, et haussa ses prix ; par le marquis d'Aix, son envoyé à Londres, il fit savoir qu'il voulait le Vigévanasque, sans guerre [5]. « L'appui de ce prince, bien que médiocre, était de la dernière importance pour nous [6]. » On allait céder ; mais c'était au moment où les pourparlers s'engageaient entre Vienne et Paris. Victor-Amédée ne songea qu'à se dégager et à laisser venir des circonstances plus propices.

IV. — Le corps germanique ; les cantons suisses

C'est surtout en Allemagne que l'alliance de Hanovre devait chercher à s'étendre. Le corps germanique ne pouvant rester neutre, sa décision devait faire pencher la balance. A la vérité, la besogne y était singulièrement ardue ; le travail était à prendre à pied-d'œuvre, et il devait coûter du temps et bien des efforts. L'Empereur tenait sous son influence une bonne partie de la Haute-Allemagne, la

1. H. Walpole à Morville, 25 janvier 1726. A. E. A., 354.
2. Robinson à Newcastle, 4 février 1726. B. M. add. mss. 32745.
3. Morville à Broglie, 30 mai 1726. A. E. A., 355.
4. Broglie à Morville, 8 mai 1726, *ibid.*
5. *Id.*, 5 septembre, *ibid.*, 356.
6. *Ibid.*

Souabe, la Franconie, la haute et basse vallée du Rhin [1]. Le duc de Bavière, apparenté aux électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence, allié au comte Palatin, avec lesquels il avait conclu l'union du 20 mai 1725 [2], avait sans doute ses vues sur la succession à la couronne impériale, mais il se laissait mener par le Palatin ; celui-ci, fort ami de l'Autriche, s'était fait garantir par elle ses prétentions à la succession de Berg et de Juliers : le duc de Bavière écoutait aussi volontiers l'archevêque de Mayence, que la cour de Vienne appuyait contre le landgrave de Hesse-Cassel, à propos de la possession de Rheinfeld. Seuls, les landgraves de Hesse-Cassel et Darmstadt, le margrave de Bade-Dourlach et le duc de Wurtemberg étaient hostiles à l'Empereur. Quant aux petits princes, la cour de Vienne les gouvernait absolument, les tenant sous une « terreur panique », corrompant leurs ministres, soutenant contre eux la Ritterschaft et les villes impériales, favorisant les catholiques aux dépens des protestants. Elle poursuivait en Suisse une politique analogue, intervenant dans les disputes religieuses, et marquant un dessein arrêté, par ses menées dans les cantons Grisons, de se saisir des passages qui font communiquer le Tyrol avec ses nouveaux domaines en Italie [3]. Dans la Basse-Allemagne, les Habsbourg avaient moins d'influence. L'électeur de Hanovre, directeur du cercle de basse Saxe, chef du *Corpus Evangelicum*, y exerçait un sorte de prédominance. Mais la Prusse restait en butte aux défiances et à l'aversion de la plupart des princes, même réformés, convaincus que le zèle

1. Cf. Pour tous détails Saint-Saphorin à Townshend, 1er août 1725. R. O. St. p. F. G. C. Germany, v. 55. Appendice.

2. Horace Walpole à Townshend, 17 octobre 1725. B. M. add. mss. 32745. — Cf. Le Dran : Négociations d'Allemagne, depuis 1714 jusqu'à l'année 1733. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers. Allemagne, v. 59, fo 1 et suivants.

3. Saint-Saphorin à Townshend, 19 avril 1724, 1er août et 6 octobre 1725. R. O. l. c. Germany, v. 52 et 55.

de Frédéric-Guillaume pour la religion ne provenait « que de mouvements colériques et le plus souvent de ses ambitions particulières ». Enfin, l'Empereur avait su se concilier l'électeur de Saxe, qu'il avait converti au catholicisme par l'appât de la couronne impériale, et qu'il soutenait en Pologne : son envoyé Flemming était *persona grata* à Vienne ; on l'avait fait prince de l'Empire. L'embarras que le roi de Pologne avait éprouvé à la nouvelle des traités de Vienne s'était vite dissipé, quand l'affaire de Thorn lui avait fait désirer l'appui de l'Autriche. C'est ainsi que la cour de Vienne jouait habilement sur cet échiquier compliqué, de sorte qu'elle possédait en Allemagne « un pouvoir presque aussi absolu que dans ses propres états » [1].

L'Angleterre et la France étaient loin d'être d'accord sur la conduite à suivre. Townshend se laissait séduire par des projets ambitieux ; il rêvait de mettre son souverain à la tête des protestants de l'Empire, et d'augmenter ainsi le prestige et la puissance de l'électorat de Hanovre : Georges Ier, sans doute, ami de la paix et hostile à toutes complications, goûtait médiocrement cette politique ; il est permis de croire qu'elle était sympathique à son fils, avec qui Townshend conservait des liaisons étroites. Saint-Saphorin, vrai condottieri de la diplomatie, habitué aux vastes combinaisons et aux idées générales, guidait et instruisait sur ce point son ministre. Il proposait d'assembler un congrès protestant, de grouper les réformés dans une ligue contre la papiste alliance de Vienne [2] : l'occasion était excellente pour eux d'exiger avec succès le redressement des griefs, vainement réclamé depuis la paix de Bade. Aussi l'ambassadeur anglais, agissant auprès de chaque ministre allemand, réussit-il à susciter une lettre collective du corps évangélique à l'Empe-

1. Saint-Saphorin à Townshend, 1er août, citée.
2. *Ibid.*

reur, lui demandant de nommer des commissaires pour examiner les griefs de religion ; l'électeur de Hanovre proposait de payer les frais de l'enquête [1]. Ce n'est pas qu'il se refusât à coopérer avec les catholiques : il sentait vivement la nécessité de détacher la Bavière de l'Empereur ; mais il voulait se servir d'elle et non la servir, et se souciait peu d'agrandir les Wittelsbach aux dépens des Habsbourg. En Suisse même, Saint-Saphorin demandait que le roi d'Angleterre devînt le protecteur des intérêts des cantons protestants [2]. Un pareil rôle, renouvelé des temps glorieux d'Elisabeth, tout suranné qu'il fût, plaisait à Townshend. Les Walpole ne le goûtaient guère ; il leur suffisait de s'assurer dans l'Allemagne du Nord quelques alliances utiles, des soldats contre l'Empereur et la Russie ; encore rechignaient-ils à la dépense. Toute mégalomanie allemande était étrangère à leur esprit positif ; en louant fort Saint-Saphorin, en laissant agir Townshend, ils comptaient bien arrêter à temps l'un et l'autre. — Les vues de la cour de Versailles étaient tout autres : L'Allemagne restait pour la diplomatie française le pays d'élection de son activité ; Morville veut, suivant les formules classiques, unir les princes réformés et catholiques contre les Habsbourg, et afficher le désintéressement, « de manière à ne point donner de justes alarmes à l'Empire [3] ». Mais si la faiblesse et la servilité des catholiques à l'égard de l'Empereur le forçaient à se rapprocher des protestants, il croyait que pour balancer la puissance des grands états calvinistes du Nord, il fallait conquérir l'alliance de la Bavière, en renouvelant à son endroit les promesses précises de Louis XIV, relativement à la succession impériale. C'est

1. Saint-Saphorin à Townshend, 4 mai 1726. R. O. St. p. F. G. C. Germany, v. 57.

2. Lettres du 19 avril, 1er août et 6 octobre, citées.

3. Pecquet : Situation des affaires, 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 494, f° 38.

donc dans l'Allemagne du Sud que la diplomatie française opère. Elle abandonne la Basse-Allemagne à l'influence hanovrienne. Bavière et Sardaigne, voilà ses points d'appui indispensables. Conséquemment, le roi de France, brouillé avec les protestants suisses depuis 1685, déchu de son antique rang de « médiateur et de protecteur naturel des intérêts du corps helvétique », désirait renouveler l'alliance générale avec les cantons, apaiser les différends de religion, et accorder les catholiques avec les réformés [1]. Depuis longtemps, d'Avaray s'épuisait en vain à cette tâche ingrate. La France et la Grande-Bretagne devaient donc avoir en Allemagne des vues particulières et des méthodes d'action différentes.

On s'adressa d'abord à la Bavière. Avant même la conclusion du traité de Herrenhausen, Saint-Saphorin indiquait cette négociation comme préliminaire et indispensable [2]. Townshend envoya en mission secrète à Munich John Law pour tâter le terrain [3]. Saint-Saphorin lui-même, retournant de Suisse à Vienne, s'arrêta à Münich. Les premiers résultats furent favorables. Le duc avait besoin des protestants pour ses vues [4] ; il accueillit donc avec un empressement réel les ouvertures de Saint-Saphorin. Il se refroidit vite devant l'imprécision des avantages qu'il lui offrait. « Le roi d'Angleterre, écrivait Townshend à Horace Walpole, ne fera point de difficulté de préférer la maison de Bavière à celle de Saxe par les raisons alléguées par M. de Saint-Saphorin lui-même..... Mais S. M. n'est pas d'avis de faire

1. *Ibid.* Cf. Horace Walpole à Townshend, 20 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

2. Saint-Saphorin à Townshend, 10 août 1725, l. c., v. 55.

3. Cf. R. O. Regencies, v. 6. Townshend à Newcastle, 17 juillet 1725, de Pyrmont.

4. Saint-Saphorin à Townshend, 12 janvier 1726. R. O. St. p. F. G. C. Germany, v. 57. — Sur la mission : Cf. Saint-Saphorin à Townshend, 14 août 1725, de Munich, *ibid.*, v. 55.

aucune promesse particulière par rapport au but que le prince électoral de Bavière se propose, d'obtenir la dignité impériale, ni par rapport à la totalité des pays autrichiens. » Maigre satisfaction, dont l'article proposé pour l'accession soulignait la vanité : on y promettait de favoriser « ses justes prétentions, suivant les cas ». « D'aller plus loin, ajoutait Townshend, ne servirait qu'à faire de mauvais sang et à exciter beaucoup de jalousies dans l'Empire [1]. » L'électeur se retourna donc vers la France ; en septembre 1725, le prince électoral et son frère, l'archevêque de Cologne, choyés et fêtés lors de leur séjour à Paris, demandèrent le renouvellement du traité de subsides du 5 février 1714, expiré en février 1723, et le payement des arriérés ; ils insinuèrent aussi un engagement d'appuyer les prétentions du prince électoral à l'Empire et à l'héritage des Habsbourg [2]. Morville se montra récalcitrant, non par imitation des Anglais, mais parce que des subsides de paix lui paraissaient dangereux et inutiles et surtout parce qu'il ne se souciait pas de remplacer les Habsbourg par une dynastie trop puissante. « Il ne faut rien écouter de ce qui pourroit, en faveur de quelque prince que ce fût, maintenir l'union et l'ensemble de tant d'états dont on estime même que la division serait si utile à la conservation de la tranquillité publique, qui ne peut subsister aussi longtemps qu'il y a en Europe une puissance prédominante qui peut en rompre l'équilibre [3]. » Il chercha donc un moyen terme, « qui seroit de promettre que dans les occasions qui pourront contribuer à l'élévation de la maison de Bavière, elle trouvera toujours une préférence marquée de concours et d'affection de la part du Roy et du roi d'Angleterre ». Mais celui-ci

1. Townshend à Horace Walpole, 27 août 1725. A. E. A., 352. — Cf. R. O. Regencies, v. 6.
2. Cf. Le Dran : Négociations d'Allemagne, l. c.
3. Morville à Broglie 16 septembre 1725 A. E. A., 352.

répugnait à cette « sûreté éventuelle », même secrète, même subordonnée à l'accession ; il ne voulait pas prêter les mains à un partage de l'Autriche [1]. Pendant la fin de 1725, la négociation languit à Vienne entre Meermann et Richelieu. Elle reprit au début de 1726. A court d'alliés, la France désirait accélérer une accession pour laquelle les moments étaient précieux [2]. Le ministère anglais finit par consentir à des subsides de paix, pourvu que le roi de France payât [3] ; il accorda que la Bavière n'intervînt pas dans l'affaire de Thorn, mais il exigea qu'elle intervînt dans celle d'Ostende ; enfin, il ne voulut s'engager à rien de plus qu'à empêcher l'élection d'un Roi des Romains « qui ne serait pas conforme aux lois et constitutions de l'Empire » [4]. Formule vague et illusoire que Townshend laissait à la France le soin de préciser par une reversale secrète.

On allait traiter sur ces bases, quand tout fut remis en question par la mort de l'électeur, le 26 février 1726 [5]. Son successeur, « plus haut et plus ambitieux [6] » que son père, et convaincu par son séjour à Paris qu'il n'y avait rien à tirer de la cour de France, refusa d'accéder au traité, n'y voyant « ni assez de sûreté, ni assez d'avantages [7]. » Il répugnait à s'allier aux protestants qu'il voyait hostiles à ses projets. Il demanda la garantie des stipulations faites à Ryswick et à Bade en faveur des catholiques, « demandes outrées et exorbitantes [8] », que la France ne pouvait accorder sans s'ex-

1. Broglie à Morville, 27 septembre 1725, *ibid.* — Townshend à Saint-Saphorin, 2 octobre 1725. R. O. I. c. Germany, v. 55.
2. Morville à Broglie, 6 janvier 1726. A. E. A., 354.
3. Horace Walpole à Morville, 25 janvier 1726, *ibid.*
4. *Id.*, 21 février 1726, *ibid.* — Cf. Newcastle à Robinson, 21 février 1726. B. M. add. mss. 32745.
5. Villars : *Journal*, 322.
6. Saint-Saphorin à Townshend, 15 avril 1726. A. E. Aut., 150.
7. Morville à Broglie, 30 mai 1726. A. E. A., 355.
8. Saint-Saphorin, 15 avril, citée.

poser à perdre l'amitié des Anglais. Son inexpérience le livrait à ses ministres, presque tous amis ou pensionnés de la cour de Vienne, le comte de Tirrheim, un autrichien, le baron d'Urnetel, agent de l'Empereur, le comte de Plettenbourg, chambellan de son frère l'électeur de Cologne, membre du conseil privé de Charles VI. Par l'archevêque, on représenta que le traité de Hanovre était tout protestant ; Sinzendorf lui-même vint à Münich pour agir. De son côté, M. le Duc envoya Maillebois [1], sous prétexte de condoléances, pour exhorter Charles-Albert à ne pas donner dans le « piège fatal » qu'on lui tendait. Le mieux eût été de s'engager à fond avec lui. Lorsqu'on eut quelque raison de croire qu'il allait accéder au traité de Vienne, les Anglais se décidèrent à permettre à la France de traiter séparément. Il était trop tard. On put du moins se promettre de la part de l'électeur une stricte neutralité. C'était là ce qu'il désirait : maigre résultat pour la ligue de Hanovre. Faute de mieux, on dut s'en contenter.

L'accession du landgrave de Hesse-Cassel fut une compensation insuffisante à cet échec considérable ; elle servait seulement le Hanovre et l'Angleterre. A la vérité, ce fut moins une négociation qu'un marché. Ce prince était le père du roi de Suède, et possédait de nombreux et solides régiments : il pouvait servir à couvrir le Hanovre et à le rapprocher des patriotes suédois. En septembre 1725, le prince Guillaume, second fils du landgrave, vint au Gœhrde [2]. Il y fut bientôt rejoint par un général Diemar, major des troupes hessoises et favori du roi de Suède. Celui-ci avait, par son intermédiaire, emprunté pas mal d'argent ; les traites devaient échoir en septembre et en décembre ; le besogneux Frédéric voyait venir le terme avec terreur ; il ne pouvait,

1. Cf. *Instructions aux ambassadeurs*. Bavière, Palatinat, Deux Ponts, LEBON.

2. Broglie à Morville, 16 septembre 1725. A. E. A., 352.

sans déshonneur public, les laisser protester. Townshend et Broglie mirent à Diemar marché en main : les dettes criardes payées, un subside annuel pour douze mille hommes, moyennant l'accession au traité de Hanovre. L'ambassadeur impérial Stahremberg offrit alors au prince Guillaume, pour empêcher le marché, un maréchalat dans l'armée autrichienne. Le langrave pesa les avantages pécuniaires et politiques ; puis il se décida pour l'alliance de Hanovre. Tout paraissait terminé, lorsque Morville battit en retraite et blâma Broglie d'avoir outrepassé ses ordres [1]. Townshend se récria : c'était l'instant ou Bothmar, Bernsdorf et Fabrice l'attaquaient. «Je n'ai jamais vu d'homme plus fâché [2] ». De guerre lasse, Townshend obtint directement à Helvœtfluys, le 12 janvier 1726, une déclaration où le landgrave s'engageait à tenir sur pied 12,000 hommes moyennant 12,500 livres sterling, dont la moitié payable lors de la signature de la convention : ce pacte est du 12 mars [3] ; les troupes hessoises devaient être sous les ordres de S. M. B. Dès que le traité fut connu, d'autres princes qui avaient des soldats à louer, firent leurs offres : le duc de Brunswick-Wolfenbüttel proposa ses trois régiments d'infanterie et ses dragons [4]. Mais Robert Walpole était las de payer et prêchait l'économie : le solliciteur évincé se tourna du côté de l'Empereur, sans cesser de négocier avec le Hanovre. Le prince de Saxe-Gotha possédait un corps de 7 à 8,000 hommes et « était fort bien dans ses affaires [5] ». Townshend l'adressa à Morville qui fit la sourde oreille. De la sorte, tout l'effort diplomatique avait abouti, en juin 1726, à gagner un prince besogneux et à acheter quelques milliers de mercenaires.

1. Morville à Broglie, 17 et 27 septembre 1725, *ibid.*
2. Broglie à Morville, 12 octobre 1725. A. E. A., 353.
3. A. E. A., 354.
4. Mars 1726. Pièce A. E. A., 354. — Broglie à Morville, 12 avril, *ibid.*, 355.
5. Broglie à Morville, 8 mai 1726, *ibid.*

A la vérité, la masse des princes allemands était inorganique ; tout le travail consistait à la pétrir et à la remuer. L'Empereur s'y employa, par l'intimidation, à empêcher tout mouvement. Le 10 mars, il adressa au baron de Kirschner, son envoyé à Ratisbonne, un placet fulminant contre les électeurs de Hanovre et de Brandebourg [1]. « Tu verras que les électeurs qui y sont nommés se révoltent contre nous d'une manière innouïe dans l'Empire Romain, qu'ils détachent de notre amitié et de notre alliance non seulement touts les électeurs, ducs et Etats fidèles et obéissants à l'Empire Romain, mais encore qu'ils attirent à eux nos plus proches parents, des Roys et autres princes étrangers, dont ils en persuadent quelques-uns, sous prétexte de la religion, et qu'enfin ils tâchent de soulever contre nous, contre notre archi-maison, et contre toute la chrétienté, l'ennemi du nom chrétien et ce vieux archi-rebelle de Ragotzi... Tu peux fort bien dire aux suspects qu'après une patience paternelle et une tardivité à courroux (*sic*) de l'Empire, qui a même duré tant d'années, la conduite de ces princes qui ont oublié leurs devoirs nous ennuye et que nous ne nous attacherons plus aux formalités de l'Empire qui ont été observées de nous jusqu'à présent ». C'était menacer les électeurs désignés de les mettre au ban de l'Empire. A la menace, les Impériaux joignirent la propagande par les pamphlets : deux parurent en février [2] et en mars 1726 [3] ; le second composé par Du Mont, était bien plus étendu et important que le premier. Ils développaient la thèse impériale, usée et desuète pour les grands Etats du Nord, mais dont le prestige restait grand sur les imaginations allemandes, et dont la valeur subsistait à l'égard des innombrables principicules

1. A. E. Aut., vol. 150.

2. Rousset : *Recueil*, II, 301.

3. Analyse du traité de Hanovre par le baron de Carlscroon, mieux connu sous le nom de Du Mont. Rousset, II, 310 sq.

de l'Allemagne méridionale et moyenne. A croire Du Mont, le corps vétuste du Saint-Empire Romain ne formait pas seulement un tout ethnographique, mais encore un ensemble lié par des institutions politiques et juridiques ; il y avait des tribunaux pour décider des différends entre les Etats, l'emploi de la force demeurant interdit. Le traité de Hanovre, alliance offensive et défensive contre l'Empereur, contraire « formalibus et materialibus » aux constitutions germaniques et au serment solennel de l'investiture, suspendait ces mêmes lois, autorisait le recours aux voies de fait, introduisait l'étranger dans l'Empire, livrait les Etats faibles aux puissants, toujours avides de s'agrandir et de conquérir leur indépendance. Raisonnement qui ne manquait pas d'habileté, car il excitait la défiance des petits princes et des catholiques contre les grands Etats du Nord, et en particulier contre la Prusse. La pièce fit grand bruit. Les réponses anglaises et françaises ne brillèrent guère par la force des arguments. Une première, parue à Londres [1], revendiquait simplement pour les princes le droit de faire des alliances défensives, selon les traités de 1648 et les capitulations de Joseph et de Léopold Ier, « pourveu que ce ne soit pas contre l'Empereur et l'Empire, ni contre la paix publique, ni contre la paix de Westphalie et les capitulations ». Etrange réplique ! La réponse française [2], à laquelle Morville mit certainement la main avec Pecquet, montrait plus de subtilité, sinon plus de solidité. Le pacte de Hanovre, purement défensif, répondait aux stipulations secrètes supposées jointes au traité du 30 avril ; rien de moins contraire à la paix de Münster ; le point capital, c'est que l'Empereur n'est juge suprême que sauf les droits des Etats ; ces droits sont contestables, n'y ayant aucun droit absolument évident

1. Rousset, II, 305
2. *Ibid.*, p. 338.

et incontestable. Les électeurs accusés avaient bien pu s'unir pour la défense de ces droits, sans préjuger de la décision des tribunaux impériaux. Enfin, les traités de Westphalie ont en réalité rendu pour toujours les princes maîtres chez eux, l'Empereur s'interdisant de se mêler de l'administration intérieure des Etats particuliers. Nous reconnaissons là la vieille thèse des juristes du XVIIe siècle, celle de l'indépendance complète des princes vis-à-vis du pouvoir central. Le traité de 1648 servait de point d'appui aux deux adversaires, interprété par ceux-là dans sa lettre, ambigüe et caduque, par ceux-ci dans son esprit et dans son sens vivant.

Discourir ne servait de rien, si les deux cours n'agissaient pas à la Diète de Ratisbonne. Or l'Empereur avait pris soin d'en écarter la France, en accumulant les obstacles à la « légitimation » des ministres étrangers [1] : la cour de Versailles n'y avait qu'un sous-ordre, le sieur Le Blond, propre seulement aux besognes d'information ; Georges Ier y était représenté par un ministre peu aimé, le baron de Münckaüsen. Ils ne possédaient ni la capacité, ni l'autorité nécessaires pour dissiper les préjugés, « s'introduire dans le cabinet des princes », se rendre « dépositaire de leurs plaintes, de leurs griefs, de leurs sentiments et de leurs vœux ». Pour aller « bride en main » [2] sur ce terrain glissant et presque inconnu, se contenter de débuts modestes, pour arriver à grouper les amis de la France, il fallait un diplomate prudent et souple. Un homme convenait à cette besogne souterraine, c'était Chavigny. Retombé, après son rappel de Londres, dans une sorte de demi-disgrâce, pour s'être dévoué au secret des Orléans, il était peu estimé de

2. Mémoire pour servir d'instruction au Sr de Chavigny allant à Ratisbonne pour le service du Roi, en qualité de ministre de S. M. près la diète de l'Empire, 4 septembre 1726. A. E. Allem., v. 470, f° 8 sq.

3. Cf. Mémoires de Chavigny, l. c.

Fleury [1] ; par contre, Georges Ier avait pour lui quelque inclination et le ministère anglais rendait justice à ses talents [2]. Ce furent les suggestions d'Horace Walpole à l'évêque de Fréjus qui fixèrent sur lui le choix de la cour [3]. Sans doute, cette importante mission, capitale dans l'histoire de la politique traditionnelle, et d'où devait enfin sortir la fortune de l'envoyé, ne se développa qu'après la disgrâce de M. le Duc. Parti à la fin de septembre 1726, il emportait des instructions datées du 4 de ce mois. Mais elle n'était qu'une partie, la plus intéressante à coup sûr, d'un programme diplomatique, dont l'exécution, commencée avec tant de tâtonnements sous M. le Duc, se continue et s'achève sous le cardinal Fleury. Le ministre français devait être et fut en réalité le chef de file. L'écuyer Isaac Le Heup [4], envoyé à Ratisbonne en juillet, avait l'ordre de se concerter en tout avec Chavigny. Mais la mission de l'Anglais, toute de circonstance, ne pouvait avoir et n'eut pas le caractère essentiel de l'autre. Pourvu que l'Empire fut neutre, le roi Georges était satisfait. La mission de Chavigny répondait au contraire à des principes fondamentaux de la politique française, oubliés pendant la Régence, et qui l'inspireront pendant presque un siècle.

V. — Le Nord

Depuis que le contre-projet russe avait découvert les vrais desseins de la czarine, corroborés par ses armements et ses intrigues avec le roi de Prusse, Horace Walpole ne cessait de harceler M. le Duc, Fleury et Morville pour leur arra-

1. Horace Walpole à Newcastle, 3 mai 1724. B. M. add. mss. 32739.
2. Newcastle à Horace Walpole, 10 mai 1724, *ibid.*
3. Horace Walpole à Fleury, 1er mars 1726. A. E. A., 354.
4. Instructions du 8 juillet 1726. A. E. A., 356.

cher le rappel de Campredon et de d'Anthouard, et pour qu'on cessât toute négociation avec la Moscovie. Pendant six mois, Morville avait résisté, s'obstinant, s'il ne pouvait avoir une alliance franco-anglo-russe, à obtenir la neutralité de Catherine Ier dans le conflit qui se préparait. Pourtant, les vives instances de l'ambassadeur anglais avaient fini par déterminer Fleury à intervenir, par convertir Villars et Morville, par entraîner enfin le duc de Bourbon, « très lent à se décider, mais fidèle à sa parole [1] ». Le 18 octobre, le Roi écrivait à Campredon de cesser toute négociation [2]. Plus que l'influence d'Horace, les nouvelles de Moscovie précipitèrent cette résolution : Dès septembre, Campredon avertissait que la czarine se concertait avec l'Autriche [3] ; Bassevitz et les Holsteinois le lui avaient fait pressentir. Dès la fin d'octobre, à la réception de la lettre de Louis XV, les pourparlers se précisèrent entre le comte Kinski et Ostermann à Pétersbourg, entre Sinzendorf et Lanczinski à Vienne, entre Riperda et Galitzin à Madrid ; un groupement nouveau se préparait. Impuissante à faire accepter à la France, surveillée jalousement par les Anglais, sa politique septentrionale, la czarine se liait à la cour de Vienne et à la cour d'Espagne. Il fallait que la France revint au système classique ; mais ni Morville ni Fleury ne perdirent le souvenir des négociations avortées, et ils prirent de ménager la Russie un soin qui porta toujours ombrage à la Grande-Bretagne.

C'est en Suède, comme en Allemagne, qu'il fallait chercher des alliés. Depuis la mort de Pierre le Grand, Townshend avait repris dans ce pays la politique de Carteret ; la

1. Horace Walpole à Townshend, 24 octobre 1725. B. M. add. mss. 32745.

2. A. E. M., v. 18.

3. Campredon à Morville, 7 septembre 1725, *ibid.*

relever et la soutenir contre la Russie, comme en 1720. Il employait à cette besogne son « bras droit », le probe et habile Stephen Poyntz [1], « qu'il n'aurait jamais éloigné de lui s'il n'avait pas cru en avoir un grand besoin dans le Nord et particulièrement en Suède [2] ». Horace Walpole avait eu bien de la peine à presser le départ de Brancas-Céreste dont les instructions ne furent rédigées que le 6 juin 1725 [3]. Il est vrai qu'elles ne portaient pas d'ordres précis, recommandant simplement à l'ambassadeur l'impartialité. On n'avait plus guère confiance en la Suède : rien de plus justifié que le scepticisme de la cour de France. Depuis que la constitution de 1720 avait donné la réalité du pouvoir à la Diète, et surtout aux vingt et un sénateurs choisis parmi l'aristocratie [4], ce malheureux pays était en proie à l'anarchie et aux divisions intérieures. Il y avait trois partis : les patriotes, partisans d'une royauté forte et du relèvement extérieur ; la paresse et l'indignité du roi Frédéric de Hesse-Cassel diminuaient leur influence ; quant aux grands projets de revanche, ils étaient irréalisables, étant donné la ruine matérielle du pays. A ce parti se rattachaient le comte de Tessin, grand-maître de la cour, et de Gedda, ambassadeur en France. Les Holsteinois formaient la faction adverse ; ils soutenaient l'héritier désigné, le duc d'Holstein, et se montraient par suite amis zélés de la Russie ; ils étaient nombreux et puissants ; les chefs étaient le comte Velling, un des plus capables et des plus désintéressés parmi les sénateurs, le secrétaire des affaires étrangères, von Hopken [5]. Enfin un troisième groupe comptait les nombreux amis et

1. 1685-1750. Secrétaire confidentiel de Townshend en 1709.

2. Broglie à Morville, 26 mars 1725. A. E. A., 350.

3. Cf. *Instructions aux ambassadeurs*, Suède, GEFFROY, p. 297. A. E. S., 157.

4. Cf. Constitution de la Suède, traduit du suédois. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers Suède, v. 9, f° 37.

5. Pour tous ces détails, voir Newcastle à Horace Walpole, d'après Poyntz, 27 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

créatures du président de la chancellerie Arved Bernhardt, comte de Horn, qui tenait la balance égale entre les deux autres et aspirait peut-être à remplacer le souverain impopulaire et l'héritier soutenu par l'ennemi naturel [1]. Au fond, la composition de ces partis pouvait varier sensiblement si l'on savait avec à-propos distribuer l'argent, ainsi que le faisait la czarine ; c'est ainsi que les luttes d'influence se réduisaient souvent à des marchés.

Il était temps pour les Anglais d'essayer de ressaisir à Stockholm une autorité et un crédit solides. Dès la mort du czar, les patriotes avaient songé à se rapprocher de la czarine, afin de reconquérir quelques-unes de leurs provinces perdues ; l'ambassadeur extraordinaire, Cederhielm, chargé de la complimenter, avait mission de lui promettre formellement la couronne pour son gendre, et l'alliance suédoise pour recouvrer le Schlesvig, à la condition que Catherine rendrait la Livonie [2]. Ces propositions donnèrent lieu au mouvement de troupes russes et à l'armement qui alarma si fort les Hanovriens et les Anglais. Townshend mit alors à la disposition de Poyntz 50,000 et même 100,000 livres sterling pour gagner des partisans, et le chargea de promettre un secours au roi Frédéric, si le duc d'Holstein venait avec une flotte russe et demandait pour cette flotte l'usage d'un port suédois [3]. De son côté, Horace Walpole, plaidant chaleureusement la cause du roi abandonné, obtint par Fleury, malgré les répugnances du conseil, un subside de 200,000 livres, et la promesse d'une pareille somme [4]. Grâce à ces

1. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril 1725, d'après Gedda, l'ambassadeur suédois à Paris, *ibid.*, 32743.

2. Horace Walpole à Newcastle, 24 avril et 3 mai 1725 (Gedda). B. M. add. mss. 32743.

3. Robert Walpole à Townshend, 20 juillet 1725. Coxe RW. II, 471.

4. Horace Walpole à Townshend, 30 juillet 1725. B. M. add. mss. 32743, *id.*, 11 août, *ibid.*, 32744.

ressources, Poyntz gagna Horn et quelques sénateurs. On refusa l'entrée à la flotte russe [1]. A dater d'octobre, une lutte commença en Suède. Derrière l'Angleterre, la France y rentrait en scène, allait récupérer sa vieille influence et reprendre, contre l'Empereur, sinon contre la Russie, les traditions abandonnées. La cour de Londres poursuit âprement le combat contre l'influence moscovite. Pour servir les intérêts particuliers de son maître, Townshend dépense largement l'or de l'Angleterre. Morville renie sa politique, Townshend applique celle qu'il a reniée.

Mais les efforts furent longtemps stériles. Horn louvoyait, non sans habileté, entre les alliés de Vienne et ceux de Hanovre. Dans le début, ceux-ci eurent l'avantage ; Cederhielm fut rappelé de Pétersbourg [2] ; à la fin d'octobre, Brancas communiqua le traité de Herrenhausen ; Horn réclama des pleins pouvoirs pour les envoyés français et anglais, afin de proposer l'accession au Roi et au Sénat. La demande en forme ayant été faite, la chancellerie, avec une sage lenteur, élabora un rapport favorable, qui fut approuvé à la majorité de 6 voix sur 10 (février 1726). « C'est le plus grand événement qui puisse arriver dans le Nord », écrivait avec satisfaction Newcastle [3]. Il semblait que le pas le plus difficile fut fait. Il n'en était rien. Les Suédois trouvèrent la garantie stipulée trop étendue. En cas de guerre en Italie et en Espagne, ils se refusaient à fournir des soldats ; ils proposaient seulement leurs bons offices pour l'abolition de la Compagnie d'Ostende. Townshend exigeait une contribution en argent dans le premier cas, un contingent militaire dans le second. Poyntz avait fait une condition sine qua non de ce ce dernier article. Morville le regrettait,

1. Broglie à Morville, 27 juillet 1725. A. E. A., 352.
2. Horace Walpole à Townshend, 30 novembre 1725 (Gedda). B. M. add. mss. 32744.
3. 11 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.

pressant Townshend de céder, persuadé qu'une pareille exigence détournerait les Suédois de l'alliance : « le mieux serait de n'en pas parler » écrivait-il à Broglie le 13 juin[1]. Mais les difficultés les plus graves vinrent d'ailleurs. Le parti holsteinois et russe, soutenu par les subsides de la czarine, avait fait adopter en novembre 1725 une résolution invitant le roi Frédéric à ne rien conclure avec les deux couronnes, si elles n'accordaient pas une satisfaction au duc d'Holstein [2] ; la majorité du Sénat, hostile par tradition au Danemark, se montrait favorable à une reprise du Schiesvig ou à un équivalent pour l'héritier du royaume. Horn et les patriotes étaient du même avis, afin d'ôter à la Russie tout prétexte d'intervenir dans l'occident de la Baltique [3]. Morville, qui avait toujours travaillé à résoudre cet irritant problème, faisait tout pour convertir les Anglais. Il était, semble-t-il, encouragé par le roi Stanislas, qui intervenait en faveur du duc [4]. Bonnac consulté parlait dans le même sens [5]. C'était le reste de la vieille politique de Dubois, d'agrandir la Russie, afin de créer à l'électeur de Hanovre un voisinage redoutable et d'être moins dépendant des Anglais [6]. Townshend restait obstinément opposé à tout expédient. « Pareilles pensées, écrivait Newcastle le 24 janvier, seraient de la plus haute gravité et S. M. n'y entre en aucune manière [7]. » Tout fut suspendu, pourtant, à cette insoluble question. En avril, les commissaires suédois chargés d'examiner la proposition d'accession, réclamèrent avec netteté un équivalent pour le duc. Poyntz ne proposa que

1. A. E. A., 356.
2. Horace Walpole à Newcastle, 30 novembre, citée.
3. Cf. Instructions de Broglie, 9 mars 1726. A. E. A., 354.
4. Horace Walpole à Townshend, 27 octobre 1725. B. M. add. mss. 32744. — Cf. Robinson à Newcastle, 22 février 1726, *ibid.*, 32745.
5. Robinson à Newcastle, 12 janvier 1725, *ibid.*
6. *Ibid.*
7. Newcastle à Robinson, 24 janvier 1726, *ibid.*

des « bons offices » en toute occasion, si le duc se conduisait bien, et quand l'alliance serait conclue [1]. Morville suggérait une formule plus encourageante, une assurance au Sénat qu'après l'accession, « on ne serait pas éloigné de traiter une affaire si importante pour la paix du Nord [2]. » Ce n'est qu'ultérieurement, grâce à l'influence personnelle de Fleury, et au prix de grands efforts, qu'on put amener les Anglais à promettre un vague dédommagement [3]. C'est ainsi que ce qui avait empêché l'alliance russe mettait obstacle à l'alliance suédoise, ou la rendait parfaitement illusoire.

Tandis qu'on tergiversait ainsi, les partis se livraient un combat acharné, où se mêlaient Poyntz, Brancas, l'autrichien Freytag, les russes Golowin et Dolgorouki, le holsteinois Reichel [4]. Tiraillée dans des sens différents, la politique suédoise se caractérise par l'incohérence. Dans les derniers mois de 1725, le chargé d'affaires Hopken, frère du secrétaire d'Etat, circonvenu par la cour impériale, négociait l'accession de l'Autriche au traité russo-suédois de 1724 [5] ; on le désavoue. Mais au début de 1726, le comte de Tessin, ambassadeur attitré, reprend l'affaire et conclut, le 16 avril 1726, acquérant au duc d'Holstein un allié puissant [6]. C'était un coup du parti russe. Ordre fut donné à Brancas et à Poyntz de demander au chancelier des explications sur l'article secret [7]. Horn fit alors des restrictions si graves qu'elles annulaient complètement la portée de l'acte

1. Protocole du 23 avril. Cf. Lettre de Broglie, du 15 mai. A. E. A., 355.

2. Morville à Broglie, 31 mai 1726, *ibid.*

3. Morville à Broglie, 1er août 1726. A. E. A., 356. La promesse fut insérée dans la convention avec le Danemark.

4. Cf. Rousset : *Recueil*, III, 200 et suivantes.

5. Richelieu à Morville, 10 novembre 1725. A. E. Aut., 148.

6. Rousset, III, 151.

7. Robinson à Newcastle, 30 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.

du 16 avril ; il refusa notamment d'engager la Suède, si l'Empereur était attaqué par les alliés de Hanovre [1]. C'était l'instant où les commissaires suédois délibéraient pour se joindre à ces derniers, tout en stipulant qu'ils ne fourniraient ni hommes ni argent en cas de guerre contre l'Empereur. Ces singuliers chassé-croisés auraient pu durer longtemps si, pour vaincre les hésitations des Suédois, la Russie et l'Angleterre n'avaient pas fait appel à la force.

Dès le début de 1726, Mentchikov préparait à Revel un armement considérable, une flotte, et 50,000 soldats [2]. Il n'y avait pas à s'y tromper : Campredon avertissait que la Russie se décidait enfin à une vigoureuse entreprise contre le Danemark ou en Suède [3]. A Stockholm les Holsteinois exultaient, les patriotes étaient abattus ; Horn implorait Poyntz, demandait une flotte [4]. A Paris, Gedda implorait Morville, et demandait de l'argent [5]. M. le Duc donna des fonds en rechignant, et se contenta de faire à Saint-Pétersbourg les représentations les plus fortes [6]. Mais Townshend, saisissant l'occasion, donna l'ordre à l'amiral Wager, dont la flotte mouillait à Spithead, de faire voile pour la Baltique. Ses instructions étaient énergiques [7] : « Comme nous sentons bien les conséquences fatales de l'augmentation du pouvoir et de l'influence que les Moscovites ont à présent dans la mer Baltique sur le commerce et même sur la paix et la seureté de notre royaume » ; ainsi débutaient-elles. Georges Ier se décidait à agir, invitant Wager à se rendre à Stock-

1. Rousset, III, 154. Articles séparés de la ratification.

2. Lettres interceptées du jeune Cederhielm, secrétaire de l'ambassade suédoise à Paris, 8 février 1726. A. E. Aut., 150.

3. Campredon au Roi, 3 janvier 1726. A. E. M., 19. — Villars : *Journal*, 320. — Fleury à Horace Walpole, 25 mars 1726. R. O. St. p. F. G. C. France, 183.

4. Broglie au Roi, 15 avril 1726. A. E. A., 355.

5. Robinson à Newcastle, 16 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.

6. *Id.*, 12 avril, *ibid.*

7. A. E. A., 355. Jointes à la lettre de Broglie du 23 avril 1726.

holm après s'être entendu avec lord Glenorchy, ambassadeur à Copenhague et avoir rallié la flotte danoise ; l'amiral choisirait vers ces parages une position favorable pour empêcher de sortir l'armada moscovite ; il avait deux lettres pour le roi de Suède, l'une, au cas où l'accession ne serait pas faite, pour l'encourager à la hâter, l'autre, au cas où tout serait consommé, pour l'inviter à prendre de fortes mesures contre les Russes ; il devait faire savoir au grand amiral Apraxin qu'on était résolu à empêcher sa sortie de Revel, et faire parvenir à la czarine un autographe de Georges Ier où celui-ci, marquant son regret d'avoir vu échouer les plans d'alliance et son extrême désir de conserver la paix, se déclarait obligé « de pourvoir à la seureté de ses Etats, de satisfaire à ses engagements avec ses alliés et de maintenir la tranquillité publique. » Si les vaisseaux russes étaient en mer, « alors, disaient les instructions, vous ne quitterez pas votre flotte, mais sans tarder aussitôt vous poursuivrez votre route avec toute votre escadre sur le premier avis certain que la flotte moscovite est en mer, et vous tâcherez de l'atteindre et, s'il est possible, de la détruire. » En attendant, si les Russes molestaient les négociants anglais, Wager devait exercer des représailles sur le commerce moscovite. C'était le pendant de la campagne du cap Passaro et du blocus des galions. De même qu'elle avait anéanti la marine reconstituée par Albéroni, et qu'elle projetait de s'établir dans les colonies espagnoles, l'Angleterre ne cachait pas son intention de tuer dans l'œuf la jeune marine russe. Ces ordres furent approuvés sans réserve à Versailles [1]. Horace Walpole avait opéré une conversion complète. Fleury conseillait aux ministres de Suède et de Danemark des armements pour la sûreté de leurs pays. Morville, maintenant,

1. Cf. Fleury à Horace Walpole, 25 mars 1726. R. O. St. p. F. G. C. France, 183.

s'accrochait à l'alliance suédoise avec la même obstination que jadis à l'alliance russe, et souhaitait rendre à la Suède ses provinces perdues [1] : épouvanté par l'accession de l'Empereur au traité de Stockholm, il sentait qu'il fallait, coûte que coûte, dissoudre une coalition menaçante ; et il approuvait l'entreprise de Wager comme le meilleur moyen de la frapper d'impuissance.

L'escadre anglaise « mit l'épouvante sur toutes ces côtes-là [2] ». Les Moscovites étaient en force ; leur flotte fut pourtant désarmée, les canons et les provisions mis à terre. Une fois de plus, le grand dessein de Pierre le Grand dans la Baltique échouait. La czarine masqua sa retraite par une lettre (25 juin 1726) [3], où elle niait tout projet belliqueux, toute entente avec le Prétendant, accusant les ministres anglais de « fausseté » et de « malice », et le roi Georges de vouloir la guerre dans le Nord. Le résultat fut d'activer la conclusion du traité austro-russe du 6 août 1726 [4], par lequel la Russie se liait pour longtemps avec l'ennemi héréditaire de la France. Les Anglais avaient réussi à briser toute possibilité d'entente entre la Moscovie et la cour de Versailles. D'autre part, la démonstration navale des Anglais, tout en infusant « une nouvelle vie » [5] aux Suédois, n'avança pas beaucoup les choses. Dès qu'il fut sûr d'avoir échappé au danger, Horn souleva des difficultés et parla de convoquer la diète, « pas très hasardeux » [6]. Broglie ne comprenait rien à ce chaos : tout se trouvait remis en question. La diète étant convoquée, intrigues et marchandages

1. Robinson à Newcastle, 30 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.
2. Broglie à Morville, 24 juin 1726. A. E. A., 356.
3. Rousset, III, 210.
4. *Ibid.*, 158.
5. Robinson à Newcastle, 19 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.
6. Morville à Broglie, 30 mai, et Broglie à Morville, 28 mai 1726. A. E. A., 355.

recommençaient [1]. Ce ne fut qu'ultérieurement que l'obstination de Poyntz, la finesse de Brancas, et la diplomatie de Horn, maréchal ou président de la diète, eurent raison de l'opposition du parti russo-autrichien. En octobre 1726, ce parti fut brisé par la brusque arrestation de Velling, accusé de correspondance avec la Russie et de trahison [2] : le 14 mars 1727, l'accession était signée. Acte inutile en lui-même, au moment où la paix semblait assurée. Mais cette longue négociation n'avait pas été vaine. Avec hésitation d'abord sous Morville, avec plus d'assurance sous Chauvelin, la France retrouvait les principes de sa politique séculaire. Délivrée de l'obsession d'une alliance russe, à ce moment peu utile et dangereuse, elle avait commencé, à l'abri de l'Angleterre, à reprendre sur les états de la Baltique une influence qui ne fit qu'augmenter plus tard.

L'alliance de la Suède devait être, dans la pensée de Townshend, complétée par celle du Danemark ; ainsi, l'Angleterre s'assurait les deux portiers de la Baltique, et comme un rempart devant l'électorat de Hanovre. L'alliance danoise devenait, pour la politique de Townshend, un élément aussi essentiel que pour la politique de Carteret. Horace Walpole mit longtemps pour conquérir la cour de France à ses vues. Morville arguait la rupture des relations diplomatiques [3] depuis 1702, des difficultés insurmontables de cérémonial ; il se montrait « froid, bref, réservé, mystérieux » [4]. En réalité, il se refusait à une garantie nouvelle du Schlesvig et il voulait obtenir du roi de Danemark la promesse d'un dédommagement pour l'ancien propriétaire. Ce monarque

1. Rousset, III, 200 sq.

2. Broglie à Morville, 18 novembre 1726. A. E. A., 357.

3. Cf. Instructions du chevalier de Camilly. *Instructions aux ambassadeurs*, Danemark-Geffroy, p. 108. Les instructions sont du 18 août 1726.

4. Horace Walpole à Townshend, 16 septembre 1725. B. M. add. mss. 32744.

multipliait les avances depuis 1723 et surtout depuis le traité de Hanovre, se déclarant prêt à accéder quand on voudrait [1]. Il fallut pourtant, pour décider la cour de France, la crainte trop justifiée d'une défection du roi de Prusse et les espérances qu'on avait de voir la Suède entrer dans la ligue ; encore la convention danoise ne fût-elle signée que par Fleury [2], lorsqu'on eut obtenu que la question du Schlesvig serait portée au congrès de Soissons. Déjà, le cardinal avait fait partir pour Copenhague le chevalier de Camilly, en août 1726. Ainsi se renouèrent entre le Danemark et la France des relations diplomatiques interrompues depuis un quart de siècle ; ainsi se complétait la grande alliance des princes du Nord contre l'Empereur.

Une œuvre analogue allait se poursuivre en Pologne. Depuis le retour du baron de Besenval en 1721, la France n'avait pas de ministre à Dresde et à Varsovie [3]. Dubois y avait laissé le champ libre à la Russie, qu'il tenait à ménager. L'affaire de Thorn y surexcitait les esprits en opposant les catholiques aux protestants ; ces antagonismes religieux compliquaient encore les antagonismes politiques ; trois partis s'y combattaient : le parti russe, le parti saxo-autrichien, le parti de la liberté [4]. Jusqu'en octobre 1725 la France travaillait à unir le premier et le troisième, par la crainte de voir l'électeur-roi augmenter son autorité et introduire en Pologne des troupes allemandes. Pour le roi de Prusse, il s'entendait avec les Moscovites ; l'électeur de Hanovre se bornait à soutenir les luthériens, et laissait agir

1. Cf. Robinson à Newcastle, 20 et 26 février 1726. B. M. add. mss. 32745.

2. Avec beaucoup de difficultés. Cf. Morville à Broglie, 21 novembre ; Broglie à Morville, 2 décembre ; Morville à Broglie, 15 décembre 1726. A. E. A., 357 ; Newcastle à Horace Walpole, 2 décembre, *ibid.*

3. *Instructions aux ambassadeurs*, Pologne, FARGES. Instructions de l'abbé de Livry, p. 300.

4. Horace Walpole à Newcastle, 7 mars 1725. B. M. add. mss. 32742.

en leur faveur le zèle intempérant de son agent Finch ; il s'était trouvé d'accord avec la czarine pour soutenir leur cause. L'Autriche, par contre, excitait les catholiques et son chargé d'affaires, Wratislaw, jouait le rôle de boute-feu [1]. Tout changea à la fin de 1725. La Russie et l'Empereur s'entendant, leurs partis se réunirent ; au condominium moscovite et prussien se substitua un condominium austro-russe. La politique de la France fut alors de reprendre en Pologne l'influence de jadis et de l'arracher à celle de la cour de Vienne ; le but était de faire désirer aux Polonais la médiation du Roi, non de l'imposer, en apaisant les querelles religieuses, et en rassurant les Polonais sur l'alliance avec les puissances réformées. En même temps, la diplomatie française, qui prévoyait à longue échéance, devait s'ingénier à créer en Pologne un centre solide d'influence française contre la maison d'Autriche, en plaçant sur ce trône, en cas de mort du roi Auguste, un candidat français, Stanislas. Ce n'était là qu'un avatar des projets de Dubois en faveur du duc de Chartres, ou de Louis XIV en faveur du prince de Conti : la Pologne demeurait pour les princes du sang ou les proches parents du Roi la terre d'élection des ambitions inassouvies : politique secrète et traditions nationales s'y rencontraient. Le primat de Pologne, ami personnel de Stanislas, devait, en prêchant l'apaisement et la concorde, préparer les voies au roi détrôné [2]. Former un parti français, telle était la tâche du nouvel envoyé, l'abbé de Livry. « Il porte à la vérité le titre et le costume d'abbé, disait de lui Horace Walpole, mais rien de plus ; il n'a ni les ordres, ni les principes d'un prêtre, mais une belle santé morale, sans bigoterie ni superstition, un air ouvert et de la candeur dans la conduite [3]. » Ce diplomate, moins incapable que malchanceux

1. Morville à Broglie, 4 novembre 1725. A. E. A., 350.
2. Robinson à Newcastle, 7 février 1726. B. M. add. mss. 32745.
3. Horace Walpole à Towshend, 12 décembre 1725, *ibid.* 32744.

jusqu'à ce jour, abordait une besogne ingrate : détourner le roi Auguste d'accéder à l'alliance austro-russe, et cependant travailler à ruiner sa maison ; attirer les catholiques sans mécontenter les protestants : contradictions singulières engendrées par l'opposition de la politique de la chancellerie avec le secret de Stanislas, des traditions de Louis XIV avec la nécessité de ne pas contrarier le roi d'Angleterre, et que l'abbé de Livry ne résolut pas sans quelque succès.

***

Telle est cette campagne diplomatique que la chute du duc de Bourbon ne put interrompre, et qui se développa sous le ministère de Fleury avec une singulière ampleur. Les débuts en étaient hésitants, les premiers pas encore incertains. La France s'essayait de nouveau à une besogne oubliée depuis longtemps pour la défense du territoire et les calculs particuliers du Régent ; chose curieuse, l'Angleterre l'y guidait et excitait son ardeur assoupie ; aveuglée par la haine du commerce ostendais, elle ressuscitait les sentiments et les hostilités traditionnelles, renouait les amitiés délaissées. Mais aucune idée ne pouvait réunir des alliés si nombreux et si différents ; les uns étaient impuissants, les autres apathiques ; presque tous étaient sceptiques ou peu convaincus du danger d'une domination universelle. L'Europe de 1725 n'est plus la même qu'un siècle auparavant, au moment où Richelieu tissait autour de Ferdinand II les mailles serrées d'une coalition consciente et cohérente. Ceux même qui à Versailles croient faire revivre sa tradition ne désirent pas de conflit et n'ont confiance que dans la vertu préventive des menaces. M. le Duc se serait pourtant pris à son propre jeu, et, cédant à la suggestion constante des Anglais, se fut laisser acculer à la guerre, si les évènements et sa propre disgrâce ne l'eussent détournée.

CHAPITRE VI

LA CRISE DE 1726. — DISGRACE DU DUC DE BOURBON

I. — Préparatifs belliqueux en Autriche et en France. — Détresse réelle de ces deux pays.

II. — Tentatives de rapprochement ; négociations de Richelieu. — M. le Duc et Morville désirent la paix. — Par contre, attitude cassante de Townshend et de Saint-Saphorin. — Affaire du courrier.

III. — Préparatifs de Riperda ; ses négociations avec la France ; Montgon — et avec l'Angleterre. — Révélations sur le traité secret et intrigues avec les Jacobites. — Mise en demeure énergique de Townshend — Le blocus des galions. — Mécontentement de M. le Duc ; tentative de rapprochement avec l'Espagne. — La chute de Riperda.

IV. — Disgrâce du Duc de Bourbon. — Circonstances ; causes. — Elle n'est pas due principalement à l'influence de Mme de Prie et de Duverney, mais surtout à une rivalité d'ambition, à des raisons de politique intérieure et extérieure.

Tandis que, par ces vaines négociations, s'ébauchaient avec peine deux ligues adverses, le spectacle de l'Europe était des plus curieux : tout retentissait des préparatifs de guerre ; un conflit semblait inévitable, Pourtant, ni la France, ni l'Autriche ne le désiraient sérieusement ; elles s'y laissaient engager, la première par tradition, la seconde par point d'honneur et par fierté. Seules, l'Espagne et l'Angleterre, par des moyens différents, faisaient tout pour le précipiter. Encore était-on loin de s'accorder à Londres ; de même la divi-

sion régnait à Versailles, l'incertitude à Vienne, l'incohérence à Madrid. En sorte que cet accès de fièvre belliqueuse paraît gagner l'Europe entière pour se localiser dans une querelle sans gravité entre la Grande-Bretagne et le roi Philippe V et s'éteindre au milieu des opérations du siège de Gibraltar. Conclusion médiocre d'un effort diplomatique considérable, où la double disgrâce du duc de Riperda et du duc de Bourbon a une part prépondérante.

I

Dès la nouvelle du traité de Hanovre, l'Empereur commença ses préparatifs. Ordre fut donné de tenir prêts 40,000 hommes en Hongrie [1] ; on recruta en Bohême, en Souabe, en Silésie [2] ; les anciens régiments furent portés à 2,300 hommes [3], douze nouveaux régiments organisés [4]. Des bataillons furent demandés à l'électeur Palatin, qui devait fournir 25,000 hommes [5], aux électeurs de Trèves et de Mayence qu'on espérait gagner [6]. En tous cas, ce dernier défendit de laisser sortir de ses états « aucuns chevaux destinés pour le service de France [7] ». Tous ces armements étaient destinés à intimider les princes de l'Empire [8], et à corser l'effet produit par les placets fulminants envoyés par Char-

1. Richelieu à Morville, 22 septembre 1725. A. E. Aut., 148.

2. *Id.*, 1er janvier 1726, *ibid.* — Archives administratives de la Guerre, v. 2613, pièces 197 et 293.

3. Arch. adm. de la G., v. 2630. Feuille de renseignements, 1er mai 1726.

4. Richelieu à Morville, 4 février 1726. A. E. Aut., v. 150.

5. 8 régiments d'infanterie, 2 de dragons, 1 de cuirassiers. Arch. adm. de la G., v. 2630. Feuille du 1er mai 1726.

6. Richelieu à Morville, 1er janvier 1726. A. E. Aut., 148.

7. Arch. adm. de la G., v. 2612, pièce 914. Lettre à Du Bourg, 30 avril 1726.

8. Saint-Saphorin à Townshend (copie) 4 février 1726. A. E. Aut., v. 150.

les VI à Ratisbonne. Mais le cas échéant, ils pouvaient servir à une attaque sur le Rhin. 60,000 hommes devaient rester en Italie ; 100,000 passeraient le fleuve vers Coblentz et envahiraient la France par Mézières. « Vous pouvez être sûr, écrivait Richelieu à Morville, que c'est un projet formé [1] ». Ce qui accréditait ces craintes, c'étaient les grands approvisionnements que les Impériaux accumulaient dans ces quartiers et dont la réalité est attestée par les rapports de Josseaud, commandant de Landau, de Geffroy, commandant de Toul, de Bousquet, commandant de Sarrelouis, de Creil, intendant de Metz, de Thiers, commandant de Thionville, de Du Bourg, gouverneur et de du Harlay, intendant d'Alsace. Le duc de Lorraine en particulier faisait de grands achats de blé et constituait vingt-deux magasins de grains [2] ; mêmes approvisionnements dans la région de Trèves [3]. Luxembourg recevait des munitions et des troupes de renfort, commandées par le prince de Ligne [4]. Dans le Palatinat s'organisaient des milices [5] ; il est vrai qu'après avoir reçu l'ordre de marcher, elles rentrèrent dans leurs quartiers [6] ; d'autre part le bruit qu'on mettait Philippsbourg en état de défense [7] se trouva controuvé pour le moment [8]. Vers mai, quand le roi de Prusse songe à trahir ses alliés, l'Empereur renforce le camp de Silésie, porté de 14,785 à 17,000 hommes, nomme

1. Richelieu à Morville, 1er janvier 1726. A. E. Aut., v. 148. — Cf. 1/12 janvier, Saint-Saphorin à Townshend, *ibid.*

2. Archives administratives de la Guerre, v. 2620, pièce 3. Lettre de Geffroy, 15 février 1726. — 2612, pièce 287. Lettre à Geffroy, 19 mars. — 2611, pièce 576. A Bousquet, 23 février 1726.

3. *Ibid.*, v. 2612, p. 376. A Creil, 24 mars 1726.

4. *Ibid.*, v. 2620, p. 3. Lettre de Geffroy. — 2613, p. 241, 18 mai 1726 ; p. 489, 30 mai. — V. 2614, p. 86, 8 juin 1726.

5. *Ibid.*, 2612, p. 331, à Du Bourg, 22 mars 1726.

6. *Ibid.*, 2612, p. 406. Lettre à Josseaud, 26 mars 1726.

7. *Ibid.*, 2612, p. 544. Lettre à Du Bourg, 7 avril.

8. *Ibid.*, 2620, p. 48. Lettre de Josseaud, 16 juin 1726.

Mercy pour le commander, constitue des magasins à Glogau [1] ; ces mesures devaient influer sur la décision de Frédéric-Guillaume. Partout des mouvements de troupes sont signalés en Allemagne. « Cette cour, écrivait Richelieu à Morville, le 4 février, veut absolument la guerre [2]. »

De son côté, le roi de France ne manifestait pas une moindre activité. Les effectifs de l'armée régulière se trouvaient insuffisants pour faire face à une double campagne ; on résolut de les augmenter, de la façon la plus pratique et la moins dispendieuse, par la reconstitution des milices. « Si le roi d'Espagne en vient à une rupture, il ne se déclarera certainement que lorsqu'il sera sûr que l'Empereur sera de la partie. Ainsi les frontières qui demanderont les principales attentions seront celles du Rhin, de la Moselle et de la Sarre contre les entreprises de l'Empereur, et celles des Pyrénées contre les entreprises de l'Espagne..... Dans ces circonstances, il s'en manquerait de près de 80,000 hommes que les troupes que le Roi a sur pied ne puissent suffire aux besoins les plus indispensables des frontières. On croit avoir démontré par ce simple exposé la nécessité de suppléer par une augmentation de troupes à ce qui manque aux forces actuelles du royaume ; la voie des milices paroit la plus sûre, la plus prompte et la moins dispendieuse de toutes celles qu'on pourroit tenter [3] ». En conséquence, par ordonnance du 25 février [4], le Roi instituait un corps de milices, « qui,

1. Saint-Saphorin à Townshend, 4 juin 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 58. — Richelieu à Morville, 6 juin 1726. A. E. Aut., v. 150.

2. Richelieu à Morville, A. E. Aut., v. 150.

3. Arch. adm. de la Guerre. Rapport sur la reconstitution des milices. Ordonnances militaires, v. 26 ; 8 février 1726. — Cf. HEUNET : *Les Milices provinciales.*

4. L'ordonnance est imprimée. Cf. B. M. add. mss. 32745. Jointe à la lettre du 22 mars 1726.

s'exerçant pendant la paix au maniement des armes sans déranger les travaux qu'exige l'agriculture, ni sortir des provinces, peut être prest à marcher sur les frontières pour en augmenter les forces dans les besoins les plus pressans de l'État et assurer d'autant plus la paix dont [S. M.] a fait jouir jusqu'à présent les peuples, qu'Elle sera plus en état de s'opposer aux entreprises de ceux qui voudraient la troubler. » En fait, sous un nom différent, c'était une armée régulière : même uniforme que les troupes de ligne, même équipement [1], mêmes cadres, puisque les miliciens étaient commandés par des officiers réformés ; l'originalité de la milice était dans le recrutement régional et dans le partage du temps de service en deux ans d'active et deux ans de réserve. L'idée de cette armée nouvelle naquit, à n'en pas douter, dans le cercle des Duverney, d'où devait sortir quelques mois plus tard le mémoire sur l'École Militaire [2]. Mais, comme pour le cinquantième, on oublia le principe fécond pour n'en tirer qu'un expédient momentané. Les milices composaient un élément important des armées en formation. Sur le Rhin, on se proposait de concentrer 66 bataillons de ligne, 17 de milices, 79 escadrons, plus 8 bataillons de garnison ; les milices constituaient la réserve. Sur la Moselle l'armée de campagne devait comprendre 18 bataillons et 20 escadrons, la réserve, 13 bataillons de milices, les garnisons, 3 bataillons. En Flandre, il y avait 9 bataillons et 14 escadrons réguliers, 43 bataillons de milices, et 7 bataillons de garnison. En Dauphiné devait opérer une armée active de 19 bataillons et 20 escadrons, et une réserve de 10 bataillons de milices, et de 4 de garnison [3]. Le principal effort était donc dirigé sur l'Allemagne ; les forces importantes, (65,000 hom-

1. Ordonnance, art. 27 et 28.
2. Le mémoire est de mai 1726.
3. Arch. adm. de la Guerre, v. 2619, pièces 190 à 194, mars 1726.

mes en deux corps, et 18,000 miliciens), qui y devaient opérer, se rassemblaient entre Metz, Toul et Verdun. Townshend voulait qu'à la première nouvelle de l'augmentation des troupes impériales en Silésie, on accusât l'Empereur d'agression, on se saisit de Rheinfeld pour passer le Rhin et joindre les Hessois [1]. Broglie vantait ce plan, dont il était probablement l'auteur, et le recommandait avec insistance au ministère [2]. Par contre, le faible effectif de l'armée d'opération en Flandre (8,000 hommes) et l'importance des milices (28,000 hommes) accusaient l'intention d'y circonscrire les hostilités, et de ne point éveiller la défiance jalouse des Anglais. Sur la frontière de Savoie, l'incertitude où l'on se trouvait au sujet des résolutions du roi de Sardaigne et la soumission servile des princes italiens à l'égard de l'Empereur et de l'Espagne avaient fait réduire l'armée française aux proportions d'un corps d'observation et de défensive (16,000 réguliers, 6,000 miliciens). Tout semblait se préparer pour l'exécution de grands desseins. Les approvisionnements de toutes sortes se concentraient sur la frontière de l'Est ; Landau regorgeait d'artillerie [3] ; sa garnison ainsi que celle d'Huningue était renforcée ; on fortifiait Lauterbourg [4]. « La frontière commence à être munie, et sous peu elle sera prête à tout, soit défensive soit offensive... en cas que la rupture soit inévitable [5]. » Le 14 avril, Broglie envoyait à Newcastle le tableau des forces françaises, que l'Anglais lui avait demandé pour peser sur les membres du Parlement, en lui recommandant « d'augmenter un peu les dépenses ». Des vivres pour six mois, sans le courant, de la poudre pour

1. Newcastle à Horace Walpole, 28 mai 1726. A. E. A., 355.
2. Broglie à Morville, 28 mai 1726, *ibid.*
3. Arch. adm. de la Guerre, 2612, p. 651. Breteuil à Du Bourg, 14 avril 1726.
4. *Ibid.*, v. 2614, p. 42. Breteuil à Du Bourg, 3 juin 1726.
5. *Ibid.*, v. 2620, 11 mai 1726. Du Harlay à Breteuil.

vingt ans, un pont de bateaux pour passer le Rhin, « une infinité de pontons » pour les rivières moins larges, de l'artillerie de campagne et de siège, 225,000 hommes de troupes disponibles, des finances équilibrées et d'abondantes ressources, tel était le superbe bilan présenté par l'ambassadeur français. Ainsi le Roi se trouvait capable « de faire ce que tous ses prédécesseurs, si puissants qu'ils fussent, n'ont pu faire jusqu'icy..... nous nous sommes mis en état non seulement de ne rien craindre, mais aussi d'entreprendre ce qu'on voudra [1]. » Le ministère anglais n'était pas moins ardent. Newcastle déclarait à Broglie qu'au début de l'été, il y aurait 80 vaisseaux de guerre de tous rangs, montés par 15,000 matelots [2]. Une armée formidable s'apprêtait dans l'Allemagne du Nord : 18,000 Danois, 12,000 Hessois, 15,000 Hanovriens [3]. « Toutes les troupes d'Hanovre ont ordre de se tenir prêtes à marcher d'un moment à l'autre [4]. » Cette armée devait entraîner le roi de Prusse ou faire de ses états le théâtre de la guerre [5]. Les Anglais voulaient la concentration dans la Basse Allemagne, avec un corps de 30,000 Français, contre l'Empereur, contre la czarine. Malgré les instances d'Horace Walpole, M. le Duc et Morville se refusaient à y envoyer des soldats et s'offraient seulement à payer des troupes allemandes [6]. Ce ne fut qu'en juin que le plan définitif fut arrêté : l'armée allemande et hanovrienne était destinée à opérer dans l'Allemagne du Nord, l'armée française sur le Rhin et la Moselle [7].

Ces préparatifs annonçaient-ils des intentions belliqueu-

1. Broglie à Newcastle, 14 avril 1726, A. E. A., 355.
2. Broglie à Morville, 15 avril 1726, *ibid.*
3. Mémoire communiqué par M. Walpole, fin mai 1726, *ibid.*
4. Broglie à Morville, 28 mai 1726, *ibid.*
5. Morville à Broglie, 13 juin 1726, A. E. A., 356.
6. Horace Walpole à Newcastle, 5 juin 1726, B. M. add. mss. 32746.
7. Morville à Broglie, 13 juin, citée.

ses ? Il est permis d'en douter, si l'on considère la faiblesse réelle de l'Autriche et les embarras financiers de la France. L'armée autrichienne n'offrait pas un aspect brillant ; les effectifs des régiments n'étaient pas complets ; la moitié des chevaux manquait à la cavalerie. Au total, elle ne dépassait pas 190,000 hommes [1]. Les ressources de l'Empereur ne pouvaient suffire à une guerre un peu longue. Les pays héréditaires étaient pauvres : la Banque de Vienne ne possédait pas d'encaisse métallique et ne payait que le courant. Naples et la Sicile, possessions opulentes, Milan, ville de solide richesse, étaient imposées plus qu'elles ne pouvaient supporter. Les Pays-Bas, susceptibles de fournir beaucoup au fisc impérial, se trouvaient grévés d'hypothèques au profit des Hollandais. « Les nouveaux sujets sont si las qu'ils n'en peuvent plus [2] ». Le pis, c'est que la rapacité proverbiale des gouverneurs allemands achevait d'épuiser le crédit dont pouvait disposer l'Empereur. La complication des rouages administratifs, le « nombre inouï » de conseils et de conseillers ne pesait pas moins lourdement sur ce budget délabré ; enfin la vénalité de tous, même des ministres, et en particulier de Sinzendorf, attestait visiblement la curée des fonctionnaires autour d'un empire dont leur cupidité était intéressée à prolonger l'existence [3]. Aussi l'Empereur dépendait-il du roi d'Espagne ; des envois d'argent étaient faits de Madrid aussi souvent que le permettaient les ressources limitées de l'allié. Le blocus des galions suffit pour enlever à la cour de Vienne toute velléité d'entreprendre une lutte inégale. « Les bruits de guerre sont fort modérés à la cour de l'Electeur Palatin, écrivait le 4 juin le gouverneur de Landau, Josseaud, et on ajoute que l'Empereur ne la vouloit point absolument, quoiqu'il n'ait rien

1. A. E. Mém. et Doc., Fonds divers, Autriche, 3, f° 194, mémoire.
2. *Ibid.*, f° 182. Mémoire des Etats de l'Empereur et de la direction d'iceux.
3. A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, Autriche, 3, f° 182. Mém. cité.

négligé pour augmenter ses troupes. Le grand doyen de Spire, frère du cardinal de Schonborn, a reçu une lettre d'un de ses frères où il luy mande qu'on ne verroit point la guerre sur le Rhin, hormis que la France n'y portât un corps d'armée et qu'elle ne la déclarât elle-même [1]. » Peu avant la disgrâce du duc de Bourbon, l'opinion courante en Allemagne était qu'il n'y aurait point de rupture [2].

Au fond, la cour de France ne la désirait guère davantage ; rompre était impossible, à cause de l'état déplorable des finances. La levée des milices, charge nouvelle pour les provinces, le cinquantième, que le duc de Bourbon destinait à fournir les subsides de la guerre, n'apportaient aucun remède : pour s'assurer des ressources immédiates, on refondit la monnaie d'or et d'argent [3]. Le louis fut réduit de 16 à 14 et à 12 livres, l'écu de 4 livres à 3 livres. Cette mesure violente, dont on accusa Duverney, mais dont le seul auteur fut Dodun [4], troublait profondément le marché, tendait à établir une sorte de monnaie fiduciaire, et parut à tous le prélude du rétablissement du papier [5]. Du reste, l'opération ne rendit rien ou presque rien. « Comme on est devenu habile dans ce pays-ci et que tout le monde connaît la valeur de l'argent au marc, on dit qu'on ne porte presque rien à la Monnaie [6]. » « Tout ce qui avait de l'argent le tenait caché [7] ». Les vivres augmentèrent ; l'impopularité du ministère s'accrut ; on cria à la spéculation sur le change [8]. La misère sé-

1. Arch. adm. de la Guerre, v. 2620, pièce 30.
2. *Ibid.*, 2614, p. 155. Breteuil à Du Bourg, 11 juin 1726.
3. Sur la refonte. Villars : *Journal*, 318. — Barbier : *Journal*, I, 418. — Gazetins de l'Arsenal, 8 février 1726. B. A., mss, 10156. — Robinson à Delafaye, 16 janvier 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 183.
4. Cf. Luchet : *Histoire de MM. Pâris*. Cf. Préface, p. 27.
5. Villars : *Journal*, l. c.
6. Barbier, l. c.
7. Villars, l. c.
8. Gazetins de l'Arsenal, mars 1726, B. A. mss., 10156.

vissait, les recouvrements devinrent difficiles, on fut obligé de surseoir à la levée des impôts [1], les ressources du Roi diminuèrent. « On n'avait que le choix des embarras et tous les remèdes étaient également dangereux [2] ». Sans doute, M. le Duc ne pouvait être rendu responsable de la détresse générale. « Par l'enchaînement des opérations précédentes, écrivait Pâris l'aîné dans son mémoire du 24 mai 1726, l'on fait tomber sur le gouvernement actuel le reproche des maux qui ont leur source ailleurs, ce qui forme la plus désolante situation que l'on puisse s'imaginer pour les personnes en place [3] ». Le problème ne s'en posait pas moins. A la fin de mai, M. le Duc tint conseil avec Dodun, Fagon, et le Peletier des Forts, afin de trouver des ressources et de rétablir la circulation. Villars voulait reprendre à la Compagnie des Indes la ferme du tabac et du salpêtre [4]. M. le Duc demanda son avis à Pâris l'aîné. Celui-ci lui envoya, de Bercy où ses infirmités le retenaient, un long et remarquable mémoire, pour le produire au conseil, l'y mettre en délibération et « chercher de bonne foy le point de vérité et le terme du salut de l'Etat que je tiens en risque [5]. » Dans ce travail [6], Pâris critiquait, non sans âpreté, les créations et suppressions de charges, les variations des espèces, l'imprudence qu'on avait commise en imposant le clergé, dans le trouble produit par les querelles de dogme. Il y proposait des principes généraux et invariables, et des expédients propres à remédier au mal : la fixation des poids et monnaies contre la volnté du Roi lui-même, « qui préférerait les actes de sa justice à ceux de son

1. VILLARS : *Journal*, 324.
2. *Ibid.*
3. Mémoire de M. Pâris l'aîné. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, f. 58.
4. VILLARS : *Journal*, 324.
5. Pâris l'aîné au duc de Bourbon, 29 mai 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, f. 71.
6. Mémoire de Pâris l'aîné, *ibid.*

autorité » ; la séparation des revenus ordinaires du Roi, suffisants pour les dépenses, et des extraordinaires, comme le joyeux avènement et le cinquantième, destinés à l'extinction de la dette, rentes sur la ville ou rente sur les tailles ; la libération des impositions extraordinaires, « destructives de l'agriculture et du commerce » ; la rédaction de lois financières ; la « combinaison des différents commerces, privilégié ou libre, qui font augmenter les exportations, seul et véritable accroissement des biens de l'Etat ». En attendant la réalisation de ces plans séduisants, Pâris de Montmartel et Duverney soutenaient le change à l'étranger, « ce qui certainement est un chef-d'œuvre de banque [1] », afin d'empêcher la sortie des vieilles espèces du royaume. Mais, dans une pareille situation, la guerre serait un désastre public. « L'on ose assurer que si l'on peut se dispenser de guerre cette année, il y a encore des ressources abondantes pour changer la face des affaires et même pour libérer l'Etat plustôt que ne le sçauraient faire l'Angleterre et la Hollande. Si au contraire la guerre commence dans l'année, il n'y a point de force de génie qui puisse prévenir un état de décadance [2] ».

II

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la cour de Vienne s'efforçât d'éviter une rupture et d'amorcer une négociation, et à ce qu'elle trouvât la cour de Versailles dans des dispositions favorables. L'Empereur était encouragé par le duc d'Orléans, qui, l'informant de ce qui se passait au conseil, le lui représentait comme divisé et impuissant [3] ; il se

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. Richelieu à Morville, 17 octobre 1725. A. E. Aut., 148

flattait même d'y entretenir ces discordes, pour son plus grand avantage [1]. Seulement, il voulait dissoudre l'alliance de Hanovre, traiter séparément avec la France, conserver la Compagnie d'Ostende, exploiter le grand désir qu'avait le duc de Bourbon de faire la paix avec Philippe V, et devenir l'honnête courtier de cette réconciliation [2]. La première tentative de rapprochement date de juillet 1725 ; la proposition vint du duc d'Uceda ; le roi de France devait consentir au mariage projeté entre Don Carlos et l'archiduchesse. Morville refusa. « Je puis vous confier, écrivait-il à Broglie [3], que le Roi verrait cette puissance sur la tête d'un prince de sa famille, avec autant de peine que sur celle d'un prince qui lui serait tout à fait étranger. » Le 2 août, il déclinait la médiation impériale. En septembre, Riperda insistait : nouveau refus le 27. Après le traité de Hanovre, les partisans de la paix, Eugène et Stahremberg revinrent à la charge. L'envoyé du duc d'Holstein, Pettekum, intrigant, remuant et subtil, fut mis par Riperda à la suite de Richelieu [4]. Le jeune ambassadeur paraissait facile à séduire ; il était tout ardeur, tout envie de négocier ; son esprit, vif et mobile, était plein de notions contradictoires ; tantôt il brûlait d'abaisser la maison d'Autriche, tantôt il rêvait pour la France le rôle pacifique et glorieux d'arbitre de l'Europe [5]. Au surplus, il se flattait d'avoir gagné les bonnes grâces des ministres et des dames de leur connaissance. « Il est toujours avec le prince Eugène et avec la Badiany et il n'envisage pas de plus grand bonheur que

1. Saint-Saphorin à Townshend, 1/12 janvier 1726, *ibid.*, 150.

2. Cf. A. E. Mém. et Doc. F. D. Aut., 3, f. 168. Le Dran : Sur les ouvertures faites à Vienne en 1725 pour la réconciliation entre le Roi et le roi d'Espagne.

3. 15 juillet 1726. A. E. A., 351.

4. Richelieu à Morville, 17 octobre 1725. A. E. Aut., 148

5. *Ibid.*

d'être de leurs parties ; cependant, le prince en parle avec fort peu d'égards, et quant à la Badiany, qui se moque de luy, elle lui fait accroire qu'elle a fréquemment des conversations avec l'Empereur à son sujet et que jamais ambassadeur n'en a été aimé et estimé comme luy [1]. » Pettekum lui proposa donc un rapprochement avec les alliés de Vienne, moyennant la reconnaissance de la Compagnie d'Ostende et l'entremise du Roi Très Chrétien pour la restitution de Gibraltar et de Mahon. Richelieu mordit à l'appât et conseilla d'écouter au moins ces propositions ; il ne reculait pas devant l'abandon de l'alliance anglaise [2], pour des raisons que Saint-Saphorin nous révèle [3]. « Le duc de Richelieu n'est pas seulement attaché au duc de Bourbon, mais encore il est l'ennemi outré du duc d'Orléans. Cette circonstance a donné à ces messieurs d'icy l'occasion d'insinuer et de faire adopter à M. l'ambassadeur une idée toute des plus dangereuses, c'est de faire tomber le royaume de France, en cas que Dieu disposât du Roi Très Chrétien, entre les mains du prince des Asturies et de procurer l'Espagne au duc de Savoye. Il a été entêté tant plus de cette idée en vertu de laquelle il compte que, si le Roi mourait, le duc de Bourbon resterait maître des affaires de France et le duc de Richelieu en quelque manière son second... il trouve dans son cœur que ce seroit quelque chose de bien beau pour la maison de Bourbon si un prince de cette maison, je parle de D. Carlos, épousait l'héritière de l'Empereur et si par conséquent toute l'Europe tombait entre les mains de cette famille. A la vérité, lorsqu'on luy fait voir ce que le royaume de France aurait à craindre dans ce cas, il en convient dans ses discours, mais dans son cœur il n'en croit

1. Saint-Saphorin à Townshend, 12 janvier 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 57.
2. Richelieu à Morville, 12 novembre 1726. A. E. Aut., 148.
3. A. Townshend, 12 janvier 1726, l. c.

rien [1]. » Riperda lâcha Richelieu au milieu même de cette négociation, en quittant Vienne brusquement. « Quand le duc de Richelieu apprit le départ du duc de Riperda, il fut au désespoir et le fit même suivre par Pettekum pour le prier de s'arrêter quelques jours en chemin, et quand il sçut que Pettekum ne l'avoit pas attendu, il proposa à celui-cy d'aller en Espagne [2]. » L'ambassadeur anglais, en signalant la légèreté de son collègue, suggérait à Townshend l'idée de le faire rappeler moyennant le paiement de ses dettes [3]. Le Roi et Morville l'invitèrent plusieurs fois à éviter toute négociation particulière et à tout communiquer au ministre britannique [4]. Horace Walpole eut recours à Fleury pour « tancer ce jeune seigneur » [5], et l'évêque promit qu'il ne recommencerait plus. Richelieu se le tint pour dit, juste pendant quatre mois, et avec la mobilité de sa jeune cervelle, il claironna contre les Impériaux. « Tout parti de modération, écrivait-il le 4 février, ne peut que nous éloigner du but et ce n'est que par la conduite la plus haute et la diligence la plus grande à se mettre en forces que l'on y peut parvenir [6]. »

Au fond, Morville ne répondait pas à ces avances, parce qu'elles étaient insidieuses, et ne tendaient qu'à brouiller la France et l'Angleterre, sans amener une pacification solide. En mars, par exemple, un de ces parasites de la diplomatie, qui se mêlent aux affaires et étaient employés aux amorçages, l'abbé Strickland, évêque de Namur, Jacobite de marque, fort estimé de l'Empereur, se disait auto-

1. Saint-Saphorin à Townshend, 12 janvier, citée.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Lettres du 1er et 24 novembre et du 6 décembre 1725. A. E. Aut., 148.
5. Horace Walpole à Fleury, 5 février 1726. A. E. A., 354.
6. A Morville. A. E. Aut., 150.

risé à offrir à la France les Pays-Bas, si elle voulait renoncer à l'alliance de Hanovre [1]. Morville refusa sagement ce « funeste présent » [2]. Il ajoutait : « On ne peut dire jusqu'où irait l'esprit de vengeance contre ceux qui auraient profité d'une aigreur personnelle pour établir un système qui, au fond, ne peut jamais être durable [3]. » Cependant, il désirait la paix : « S. A. S. ne sçaurait être d'avis, écrivait-il à Richelieu le 21 mars, que dans la situation présente de l'Europe, la guerre convient mieux aux alliés qu'un accommodement avec l'Empereur, s'il pouvait être solide et commun à tous les alliés de S. M. Elle est persuadée qu'il faut éviter la guerre autant que possible [4] ». « Il n'y a guères d'apparence, écrivait Breteuil à Josseaud le 3 mars 1726 que l'on puisse prendre le change en Allemagne au point de s'imaginer que le Roi ait le moindre dessein d'y porter la guerre [5] ». Mais le ministère français attendait des ouvertures plus franches et plus claires. En avril, Sinzendorf se décida à les faire [6]. Richelieu insistait pour qu'on les écoutât. Morville évita d'y répondre, mais, au lieu de refuser de les accueillir, il prescrivit la circonspection [7]. En même temps, l'ambassadeur français recevait des conseils de modération et de prudence ; Morville le blâme, lors de l'enlèvement du courrier Avison à Belgrade, d'avoir personnellement porté plainte pour la saisie des correspondances françaises [8]. Quand parurent les révélations de Riperda, relatives au traité secret, il laisse Richelieu sans ordres, afin

1. Saint-Saphorin à Townshend, 17 mars 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 57.
2. Morville à Broglie, 25 avril 1726. A. E. A., 355.
3. *Ibid.* Cf. Le Roi à Richelieu, 21 mars 1726. A. E. Aut., 150.
4. A. E. Aut., 150.
5. Archives adm. de la Guerre, 2512, p. 39.
6. Richelieu au Roi, 16 avril 1726. A. E. Aut., 151.
7. Morville à Richelieu, 16 mai 1726, *ibid.*
8. Le Roi à Richelieu, 6 mars 1726, *ibid.*, v. 150.

d'éviter d'en demander aucune explication [1]. Enfin, non content de confier « au canal de Saint-Saphorin » les protestations et les aigres disputes, il charge le duc de modérer l'Anglais. « Les liaisons d'amitié qui subsistent entre le Roi et le roi de la Grande-Bretagne ont pour objet le maintien de la paix et il faut que les ministres, de part et d'autre, agissent d'un parfait concert dans cette vue ; mais lorsque les idées de M. Saint-Saphorin vous paroissent s'écarter de cet objet, et ses démarches si vives, qu'au lieu de concilier les affaires, il pourroit en résulter que les esprits s'aigrissent au contraire de plus en plus, c'est à vous, monsieur, de modérer insensiblement l'excès de sa vivacité personnelle, et s'il s'obstine, dans des occasions imprévues, à vous demander de concourir avec vous dans des déclarations ou des démarches que vous jugeriez peu conformes aux intérêts du Roy, vous pouvez toujours vous en exempter, en lui remontrant qu'il est de votre devoir de demander et d'attendre sur les choses essentielles et imprévues les ordres de S. M. [2]. » De pareilles dispositions, vite connues de la cour de Vienne, devaient faciliter un rapprochement. Le 30 mai, Sinzendorf entre avec Richelieu dans la voie des explications et affirme solennellement que l'Empereur souhaitait la paix [3] : la franchise de ces déclarations était causée par la disgrâce de Riperda, dont les Impériaux « n'étoient pas fâchés » [4] ; certains de l'appui sans réserve d'Elisabeth Farnèse, ils pensaient rendre la France plus traitable. La veille de la disgrâce du duc de Bourbon, Richelieu précisait la pensée de l'Empereur ; un accord en dehors de l'Angleterre. Tout conflit pouvait donc être évité facilement, si M. le Duc se résolvait à une négociation à

1. Richelieu à Morville, 19 mars 1726, *ibid.*
2. Morville à Richelieu, 17 mai 1726, *ibid.*, v. 151.
3. Richelieu au Roi, 6 juin 1726, *ibid.*
4. A Morville, même date, *ibid.*

laquelle il était favorable en principe, et s'il consentait à ce qu'elle fût particulière et séparée, ce qu'il n'avait pas voulu jusque-là.

Or, Townshend poussait avec âpreté à une rupture ; il entraînait son beau-frère Robert Walpole. « Les vues de l'Empereur dans cette circonstance, lui écrivait-il peu avant son départ de Hanovre, sont aussi étendues et aussi dangereuses à l'Europe en général et à notre pays en particulier que celles de Louis XIV ; et si nous ne pouvons pas entre temps montrer au monde que nous sommes déterminés à nous opposer à lui en cas qu'il n'y renonce pas et ne devienne pas plus raisonnable et ne résolve pas à vivre avec ses vieux amis comme autrefois, nous serons engagés dans des difficultés, des dépenses et peut-être des engagements qui nous mèneront trop loin [1]. » Newcastle et lui talonnaient Broglie, qui ne se faisait guère prier pour se mettre à l'unisson, affirmant que, par nature, le Français préférait la guerre à la paix. Horace, de Londres, harcelait Fleury, qu'il savait tranquille et amoureux du repos. « L'opinion de la faiblesse et de l'incapacité de la France d'agir d'une manière digne d'elle, lui écrivait-il, n'est que trop reçue [2] ». Vis-à-vis de l'Autriche, l'attitude de Townshend est provocante. Virtuellement, les relations diplomatiques sont rompues. Stahremberg, trop ami des Anglais, est remplacé auprès de Georges Ier par un simple résident, le comte de Palm, un jeune diplomate, courtisan, appuyé par Sinzendorf, et plein d'ardeur pour flatter les goûts de Charles VI et défendre sa politique commerciale. A Vienne, Saint-Saphorin est tenu dans une sorte de quarantaine ; on ne lui parle plus d'affaires [3] ; la cour fait le vide autour de lui :

1. Townshend à Rob. Walpole, 18 décembre 1725. Coxe RW. II, 494.
2. Horace Walpole à Fleury, 5 février 1726. A. E. A., 354.
3. Saint-Saphorin à Townshend, 4 février 1726. (Copie) A. E. Aut., 150.

on le haïssait à cause de la supériorité de ses talents, de la connaissance parfaite qu'il avait d'un gouvernement autrefois servi par lui ; on l'accusait d'exciter le ministère anglais et d'être le mentor du duc de Richelieu. Saint-Saphorin, bien que gêné dans cette atmosphère hostile, restait bravement à son poste. « Ils ne m'ont aimé ni en Suisse, ni à Münich, mais ils sont encore plus fâchés que je sois revenu icy [1]. » Sa maison était le rendez-vous des envoyés des puissances mécontentes : il le constatait avec orgueil. « La pluspart des ministres étrangers et en particulier tous ceux qui signifient quelque chose semblent plustôt être ministres de leur cour vers M. de Saint-Saphorin que vers l'Empereur ; c'est à luy à qui ils vont faire leur cour, et lui rapporteront ce qui vient à leur connaissance ; ils suivent tous ses directions et c'est dans la capitale même de l'Empereur et sous ses yeux que les plans contre ses intérests se forment ; ainsi on ne devra pas trouver étrange si l'Empereur, las de tout cela, prenoit le party de ne me plus souffrir icy [2]. » Aussi, l'ambassadeur apportait-il dans ses rapports avec la chancellerie impériale une animosité personnelle, des manières hautaines, un ton « sec et dur » [3], tout au diapason des lettres tranchantes et agressives de Townshend.

C'est en février et mars que les rapports se tendirent à l'extrême, à l'occasion de l'arrestation du courrier anglais et des divulgations de Riperda relatives au traité secret. La cour de Vienne soupçonnait le roi Georges de pousser les Turcs à la guerre, afin de reprendre Belgrade et Temeswar. En fait, depuis octobre 1725, Townshend poursuivait à Constantinople une politique nettement hostile à la Russie,

1. *Id.*, 12 janvier 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 57.
2. *Id.*, 4 février, citée.
3. Richelieu à Morville, 16 avril 1726. A. E. Aut., 151.

afin de détourner l'attention de la czarine du côté du Sud [1] ; mais il niait avec énergie avoir invité le sultan à accéder au traité de Hanovre. Pour avoir des preuves, l'Empereur fit arrêter à Belgrade, en février, le courrier Avison, porteur des paquets pour Abraham Stanyan et d'Andrezel. Aussitôt, tandis que Richelieu, plein de zèle, portait ses plaintes chez le prince Eugène, celui-ci s'emporta, accusant les Anglais de pactiser avec les ennemis du nom chrétien [2] : « Vous faites donc cause commune avec l'Angleterre ? » cria-t-il aigrement ; et sur la réponse affirmative du duc : « C'est par mes ordres que le courrier a été arrêté ! » Il déclama alors contre le roi Georges, qui s'érigeait, disait-il, en empereur auprès de l'Empereur ; « on voit bien que l'on veut la guerre, ajouta-t-il ; eh bien ! si on la veut, on l'aura... je vous déclare que nous prétendons être déchargés de toutes garanties, si on ne veut pas entrer dans la nôtre [3] ! » C'est dans le même temps que Palm présenta à Londres des récriminations. Townshend répliqua avec brutalité, qualifia l'arrestation de « violation ouverte du droit des gens... ; le langage que le prince Eugène a tenu à cette occasion a poussé l'affront jusqu'au plus haut comble d'indignité. » Le prince devrait apprendre « à ne pas s'émanciper à traiter une tête couronnée comme on fait les petits princes de l'Empire à Vienne... L'honneur et la dignité du Roi, déclara Townshend pour conclure, demandent qu'on lui fasse satisfaction de l'affront inouï qu'on lui a fait en arrestant son courrier chargé des dépêches de l'ambassadeur de S. M. [4] ».

Le pis, c'est que sur ce fâcheux incident vinrent se

1. Cf. Townshend à Abraham Stanyan, 19 novembre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, v. 57.

2. Richelieu à Morville, 16 février 1726. A. E. Aut, 150.

3. Saint-Saphorin à Townshend, 22 février 1726. (Copie) *ibid.*

4. Townshend à Saint-Saphorin, 1er mars 1726, *ibid.* — Cf. R. O. Germany, v. 57.

greffer les révélations de Riperda : celui-ci, pour effrayer les Hollandais, crut bon de dévoiler à Vandermeer le traité offensif du 20 novembre [1]. Aussitôt Saint-Saphorin menaça Sinzendorf. « Un tel discours donnait le droit à S. M. de considérer l'Espagne comme ennemy ouvert. » Une pareille perspective effrayait la cour impériale. « Je lus dans ses yeux l'inquiétude de leurs chers galions enlevés et par là de tous leurs projets évanouis [2]. » On tenta un rapprochement ; les Stahremberg, ennemis de Sinzendorf, l'abbé Strickland, mêlé, au même instant, aux négociations de raccommodement avec la France, proposèrent à Saint-Saphorin l'abandon de l'Espagne, moyennant la reconnaissance de la Pragmatique par le roi Georges [3]. L'ambassadeur anglais ne s'arrêta pas à ces avances insidieuses ; il avertissait son gouvernement des intrigues de Strickland et de Richelieu. « Tout dépend, monsieur, écrivait-il à Townshend, de la fermeté de la France dans ses engagements [4]. » L'avortement de cette tentative ne fit qu'aggraver les choses. Le 15 avril, Saint-Saphorin réclamait une réparation formelle pour l'enlèvement du courrier : Sinzendorf demanda un écrit ; le 16, le ministre anglais lui communiquait son mémoire. « Le roi de Grande-Bretagne veut espérer que S. M. Impériale ordonnera qu'on lui donne satisfaction, ainsi que j'ai des ordres exprès de la demander de sa part et il s'assure d'autant plus que S. M. I. ne lui en refusera pas une proportionnée à la grandeur de l'insulte qui luy a été faite, qu'il luy est aisé de voir qu'à moins de cela, il ne pourroit qu'estre persuadé que ce que l'on a répandu contre luy de même que l'arrêt de son courrier ne sont que la

1. Stanhope à Newcastle, 4 février 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94. — Cf. 25 mars 1726 *ibid.*
2. Saint-Saphorin à Townshend, 18 mars 1726. A. E. Aut., 150.
3. *Id.*, 17 mars, *ibid.* — Cf. R. O. I. c. Germany, 57.
4. Saint-Saphorin à Townshend, 17 mars, citée.

suite d'un dessein que l'on avait déjà formé auparavant de rompre ouvertement avec S. M. en conséquence des projets que M. le duc de Riperda a déclaré à son ambassadeur que l'Empereur et le Roi Catholique avaient faits contr'elle [1] ». L'explication fut extrêmement vive : Saint-Saphorin parla avec la plus grande force et la plus grande hauteur [2]. Sinzendorf « prit du feu » et riposta d'un air superbe : « Nous répondrons aussi par écrit [3]. » La réplique impériale rejetait sur les Anglais, avec une modération voulue, la responsabilité du conflit. « Les ménagements de l'Empereur feront connaître à qui on a lieu d'attribuer des desseins prémédités de rompre et à qui la violation du droit des gens doit être imputée [4]. » L'impression produite en France et en Angleterre par ces acerbes explications fut que la guerre était proche : à Londres les fonds baissèrent de 25 % [5]. Heureusement, l'attention se détourna sur les évènements d'Espagne et de France : sans l'Espagne, l'Empereur ne pouvait rien. Sans la France, l'Angleterre ne voulait rien entreprendre. C'est à Madrid et à Paris que se prépare la pacification générale.

III

Malgré l'intention souvent manifestée par le roi d'Espagne de ne point commencer les hostilités, les préparatifs se poursuivaient des deux côtés des Pyrénées. Dès juillet 1725, les troupes de Catalogne sont augmentées de cinq hommes par compagnie et renforcées par les contingents de Malaga

1. *Id.*, 16 avril 1726. A. E. Aut., 151.
2. Richelieu à Morville, 24 avril 1726, *ibid.*
3. Saint-Saphorin, 16 avril, citée.
4. Réponse de Sinzendorf, 22 avril 1726. A. E. Aut., 151.
5. Chammorel à Morville, 30 mai 1726. A. E. A., 355.

et d'Andalousie [1] ; ces rassemblements se rapprochèrent en septembre de Puycerda et d'Urgel [2]. De son côté, M. le Duc garnit la frontière, envoya Coigny en Roussillon et prit ses dispositions pour concentrer aux deux passages des Pyrénées 35,000 hommes, effectif plus que suffisant [3]. Les Anglais, dès septembre, renforçaient la garnison de Gibraltar, et par crainte de voir saisir les effets anglais qui se trouvaient sur les galions, lord Berkeley avait augmenté de deux ou trois vaisseaux l'escadre des Indes Occidentales [4], armait à Spithead une division de seize vaisseaux sous les ordres de l'amiral Hosier, et préparait l'équipement d'une seconde flotte, destinée, sous le commandement de Jennings, à croiser dans la Méditerranée. Mais ces préparatifs s'opéraient avec lenteur ; les alliés de Hanovre n'avaient aucune envie d'attaquer ; pour l'Espagne, elle était sans ressources. Les revenus du Roi Catholique s'élevaient à 19 millions et demi de ducats, affectés, pour les deux tiers, au seul entretien de l'armée [5] ; cette armée même comptait un effectif de 67,560 hommes, dont 56,120 fantassins, mal équipés, mal nourris, mal payés ; pour la marine, depuis le désastre de Santander et du cap Passaro, elle était réduite à quelques unités. L'arrivée de Riperda au « ministère universel » [6] fut le signal d'une régénération éphémère : « dans la plus grande diligence » [7], il tenta de galvaniser la masse inerte qu'il gouvernait. Préparatifs poussés avec une véritable fièvre, forteresses des frontières française et

1. Informations d'Holzendorf, 12 juillet 1725. R. O. St. p. Foreign G. C., Spain, 93.
2. VILLARS : *Journal*, 316.
3. Arch. adm. de la Guerre, 2619, p. 193, mars 1726.
4. Newcastle à Townshend, 21 septembre 1725. Coxe RW. II, 476.
5. Stanhope à Townshend, 11 octobre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.
6. Cf. SYVETON, op. cit., 164.
7. Stanhope à Townshend, 27 décembre 1725. R. O. l. c. Spain, 93.

portugaise remises en état, magasins créés, avec des vivres et du matériel de campement, officiers de marine en congé appelés à Cadiz, où l'escadre du marquis Mari recevait l'ordre de se tenir prête pour février 1726 [1], instructions données pour mettre en chantier à Santander douze vaisseaux de 60 à 80 canons [2], tel est le résultat de l'activité trépidante du premier ministre, médiocre diplomate, mais excellent administrateur [3]. De janvier à mars 1726, outre la vive impulsion donnée aux constructions et à la réorganisation de l'armée, Holzendorf signale encore une quantité assez considérable d'ordonnances de finance et de justice, les subsides et les encouragements donnés aux manufactures, une réforme des tarifs douaniers [4]. Par malheur, le temps et l'argent manquaient à Riperda. A la fin de février, ce feu de paille s'éteignit brusquement [5], et l'ambassadeur autrichien Kœnigsseck commença à n'être plus d'accord avec lui. D'autre part, ces réformes subites et désordonnées blessaient bien des intérêts. Tout lui faisait un devoir d'éviter la guerre immédiate, en paraissant la vouloir. « Sa seule sécurité, écrivait Stanhope, est de vivre en paix ; il a besoin de l'appui des pouvoirs étrangers pour se soutenir contre des factions puissantes [6] ». Aussi négocia-t-il avec la France et l'Angleterre, sans qu'on puisse démêler au juste la part de la duplicité et de la sincérité dans son extraordinaire attitude.

Négocier avec la France était chose facile ; la cour de Versailles manifestait à l'égard de celle d'Espagne « la plus abjecte soumission [7] ». Il suffisait d'une occasion et d'un ap-

1. *Ibid.*
2. Gazetins de l'Arsenal, 13 janvier 1726. B. A. mss. 10156.
3. Information d'Holzendorf, 11 mars 1726. R. O. I. c. Spain, 93.
4. Cf. Stanhope à Newcastle, 11 février 1726, *ibid.*, v. 94.
5. *Id.*, 28 février 1726, *ibid.*
6. *Id.*, à Townshend, 27 décembre 1725, *ibid.*, 93.
7. *Id.*, 5 décembre 1725, *ibid.*

pât pour amorcer une conversation : « je puis assurer V. Seigneurie qu'il ne se passe presque pas un courrier qui n'apporte quelque chose de cette sorte par voie de lettres ostensibles à différentes personnes, soit de M. le Duc, soit de M. de Morville ; de quoi Grimaldo m'a donné l'autre jour plusieurs exemples en me disant que quoique le roi d'Espagne voie ces lettres, il ne veut pas qu'on y réponde et me donna comme preuve une lettre de M. de Morville à l'abbé de Grimaldo, son frère, sur un sujet relatif à la Toison d'Or dont il est chancelier, dans laquelle M. de Morville trouva le moyen de faire les plus grandes marques de soumission à S. M. Le Roi a ordonné à Grimaldo de répondre à la partie relative à la la Toison, mais pas à l'autre[1]. » Il y avait à Madrid une foule de personnages [2] qui, en l'absence de tout agent accrédité, se mêlaient de travailler à un rapprochement : les uns opéraient pour leur propre compte, dans l'espoir d'une grâce, comme Stalpart ; les autres étaient les agents secrets d'une faction de la cour, et s'employaient aux intérêts particuliers, soit de M. le Duc, soit de ses ennemis. Le plus curieux était l'abbé de Montgon. Ce personnage, « d'un caractère qui n'était pas éloigné de l'intrigue » [3], dévoré d'une ambition toujours déçue par les événements [4], avait choisi pour théâtre la cour d'Espagne, si accueillante aux aventuriers cosmopolites, et rêvait la fortune d'un Albéroni ou d'un Riperda. Il appartenait à une famille attachée à celle de M. le Duc, et

1. Stanhope à Townshend, 5 décembre 1725. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 93.

2. Cf. BAUDRILLART, op. cit., t. III, ch. IV, p. 234.

3. HENAULT : *Mémoires*, 124 sq.

4. Cf. HENAULT, 128. « A quoi tient la fortune ! Il y a des moments dans les Mémoires de l'abbé de Montgon où vous le voyez tout prêt à jouer un rôle, et tout à coup il est repoussé. Un flot l'éleva et l'instant d'après il retombe au fond de la mer. Le cardinal Alberoni, valet de Madame de Vendôme, devient premier ministre et l'abbé de Montgon reste dans la poussière ! »

son enfance s'était passée auprès du futur premier ministre [1] : quoiqu'il ait protesté de la pureté de ses intentions et de son désintéressement, il devait à coup sûr servir son protecteur auprès de Philippe V, lorsqu'il demanda à se rendre auprès du roi d'Espagne, après son abdication ; nommé aumônier du roi Philippe en février 1725, il fut autorisé à prendre possession de ses fonctions malgré le renvoi de l'Infante ; dès lors, il devint l'agent du premier ministre : « Mgr. le Duc, lui déclara Morville, désire que vous fassiez ce voyage [2]. » Ce fut là la seule raison qui lui attira l'animosité sourde de Fleury : Montgon pouvait détruire en Espagne tout l'échafaudage de popularité que l'habile conduite de l'évêque avait édifié, ruiner son crédit, en relevant celui de son rival. Parti le 21 octobre, il arriva le 27 novembre à Madrid, put présenter au Roi Catholique un mémoire justificatif, sans l'irriter ni perdre son poste. Par malheur une pareille mission exigeait de la patience, de la discrétion et un tact infinis ; Montgon était agité, bavard, et maladroit. Ses confidences à Stanhope, à Stalpart, à Grimaldo mirent bientôt tout le monde au courant de son secret [3]. Riperda essaya de tirer parti de l'homme et fit proposer une réconciliation moyennant l'accession au traité de Vienne, une triple alliance catholique et la guerre aux puissances protestantes [4] : une telle amorce était trop grossière ; Montgon communiqua tout à Stanhope, et il ne fut plus question de rien jusqu'en avril.

Or, à peu près dans le même temps, Riperda tentait, par des voies plus secrètes, un rapprochement avec la France. Une négociation se poursuivait depuis le début de 1726, en

1. Montgon : *Mémoires*, I, 58.
2. *Id.*, I, 81.
3. Stanhope à Townshend, 5 décembre 1725, citée.
4. Stanhope à Townshend, 27 décembre 1725, citée.

dehors du monde officiel, qui l'ignore jusqu'au 1er février [1], contre M. le Duc, et en faveur de Fleury [2]. Les intermédiaires étaient, à Paris, l'Irlandais Toby Birk, que les correspondances anglaises nous peignent comme un agent Jacobite [3], assisté d'un certain Colabar, qui entretenait une correspondance avec Sartines et la duchesse de Saint-Pierre à Madrid ; Torcy, frère de la duchesse, Saint-Simon, le duc de Lévis, Le Blanc, connaissaient cette intrigue ou y trempaient [4]. Stanhope était au courant, dès le mois de février : Montgon l'avait averti, d'une manière générale, sans connaître les particularités, et avait informé Morville et le cardinal de Bissy ; les détails vinrent de Stalpart, marié à une Irlandaise, que Stanhope supposait fort avant dans le secret des Jacobites et que quelques libéralités déterminèrent à montrer toutes les lettres qu'il recevait [5]. Enfin Riperda lui-même, dans un épanchement calculé pour les besoins de sa diplomatie machiavélique et puérile, avait dévoilé cette intrigue en l'arrangeant sans doute à sa convenance : « Il alla fermer toutes les portes et me dit qu'il y a deux ou trois jours il avait reçu du duc d'Orléans et de l'évêque de Fréjus une proposition de réconciliation des deux cours. » Il ne s'agissait de rien moins que de la disgrâce du duc de Bourbon, d'une accession au traité de Vienne et d'une entreprise en faveur du Prétendant. Qu'y avait-il de vrai dans ces rapports et ce galimatias ? Fleury affecta de traiter Riperda et Montgon avec un mépris doucereux, mêlé de dignité offen-

1. Noter la surprise de Morville. Robinson à Newcastle, 1er février 1726. B. M. add. mss. 32745.

2. Sur ce point : MONTGON : *Mémoires*, I, 325. — Stanhope à Newcastle, 28 février 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

3. Horace Walpole à Townshend, 11 décembre 1725. B. M. add. mss. 32744. C'est le chevalier du Bourck des textes français.

4. Ces détails se trouvent dans une lettre de Stanhope à Newcastle du 2 juillet 1726. R. O. Spain, 94.

5. Stanhope à Newcastle, 11 avril 1726, *ibid.*

sée. « Il y a longtemps, déclara-t-il à Robinson, que je connais les soupçons de ce Montgon ; c'est une pauvre créature crédule, et Dieu sait à quel point ! Je n'ai jamais cru bon de troubler milord Walpole avec ces histoires sur mon compte ; je les dédaigne et me contente de rendre mes devoirs au Roi. Sûrement la chose ne vaut pas qu'on en parle. Cependant, une fois pour toutes, je vous proteste solennellement — et levant ses yeux et ses mains — je jure devant Dieu que je n'ai directement ni indirectement aucune correspondance en Espagne avec qui que ce soit [1]. » Morville, d'ordinaire si fermé, M. le Duc, avec rondeur et bonhomie, disculpèrent l'évêque [2] ; Horace Walpole, de Londres, protesta qu'il ne croyait pas un mot de toutes ces inventions [3]. Pour Robinson, chargé d'informer le premier ministre, il n'avait rien trouvé de mieux, suivant la méthode invariable de son chef, que de s'en fier à Fleury, et de le prendre « pour confident et pour directeur en cette affaire » ; mais il avouait que le complot était vraisemblable, ou à tout prendre, bien imaginé ; le ressentiment du duc d'Orléans, la retraite d'Issy, l'ambition de Torcy, éloigné des affaires, le génie intrigant de sa sœur, l'attachement de Saint-Simon aux Orléans, c'étaient des matériaux suffisants pour « la plus romantique des conspirations », et il oubliait presque « la candeur connue, l'intégrité et la franchise de l'évêque, jointes à sa prudence et à son expérience qui l'eussent empêché de se livrer à l'indiscrétion et à la sottise de ce fou de Riperda [4]. » Quant à Stanhope, tout en s'inclinant devant l'opinion de Townshend et de Newcastle, il ne voulut pas démordre de la

1. Robinson à Newcastle, 13 mars 1726. B. M. add. mss. 32745.
2. *Ibid.*
3. Horace Walpole à Fleury, 4 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 183.
4. Robinson, 13 mars, citée.

sienne [1], non plus que Montgon. Il est infiniment probable qu'ils ne se trompaient qu'à moitié : Riperda leur en imposait, lorsqu'il attribuait à Fleury un dessein aussi absurde que celui d'accéder au traité de Vienne ; mais il est certain que dans le cercle de la duchesse de Saint-Pierre, fort aimée d'Elisabeth Farnèse [2], Fleury avait des amis chauds qui travaillaient pour lui, en ménageant une réconciliation dont la chute du duc de Bourbon devait faire les premiers frais.

Dans le même temps où Riperda tentait de séparer la France de l'Angleterre, il essayait pareillement d'attirer l'Angleterre et de la désunir d'avec la France. Stanhope fut d'abord un peu étourdi et presque dupe de ses véhémentes protestations. Dans la même entrevue, où, pour se rendre sympathique le Parlement anglais, il affirmait solennellement que la question de Gibraltar ne causerait aucune altération dans les rapports des deux couronnes, Riperda prétendait accommoder au mieux des intérêts anglais et hollandais le problème du commerce d'Ostende ; à l'en croire, il n'aurait parlé pour le Prétendant qu'afin d'éviter l'Inquisition, « qui avait l'œil sur lui comme nouveau chrétien ; c'était là ce qu'il n'osait pas dire, même à son confesseur ; mais il attestait Dieu de la manière la plus solennelle que tout ce qu'il affirmait sur ce point était l'absolue vérité [3]. » Il niait tout traité secret, tout projet de mariage, affirmait que sa politique était dirigée contre la France seule, qu'il voulait vivre avec Stanhope dans la plus franche amitié et n'aurait rien de caché pour lui [4]. Newcastle, fort interloqué de cette « conduite extraordinaire », demeurait sceptique, mais enclin à

1. Stanhope à Newcastle, 11 avril et 2 juillet 1726. R. O. I. c. Spain, 94.

2. Elle était sa dame du palais. Cf. MONTGON, I, 325.

3. Stanhope à Townshend, 27 décembre 1725, citée.

4. *Ibid.*

profiter de ces offres de service. « Si contre toute attente, on pouvait faire quelque usage de cet homme, S. M. vous laisse entièrement le maître de le ménager de la manière que vous jugerez le plus convenable [1]. » De fait, pendant les premières semaines de l'année 1726, Stanhope reçut de Riperda des marques de confiance et d'abandon. Brusquement, pour effrayer les Hollandais, le 1er février [2], Riperda révélait à Vandermeer le traité du 20 novembre ; le 4, il en annonçait à Stanhope [3] la publication : la Compagnie d'Ostende était un casus fœderis ; l'Empereur promettait la force ouverte pour récupérer Gibraltar ; l'Espagne fournirait des subsides ; l'Autriche 30,000 hommes pour opérer dans la péninsule. Ces révélations corroboraient les discours du ministre qui affirmait la volonté arrêtée chez Charles VI de faire la guerre plutôt que de révoquer l'octroi [4]. En même temps, Riperda se liait ouvertement avec les Jacobites, Ormonde, Liria, et Wharton : ceux-ci ne cachaient pas leurs conférences avec le premier ministre [5] ; Wharton même se répandait en vantardises et en provocations. « Il réclamait un whig, et un bon, afin de lui donner une leçon sérieuse. Regardez, disait-il, moi, Philip Wharton, chevalier de la Jarretière, et Sir Robert Walpole, chevalier du Bain luttant à la course ! Par Dieu, il sera vivement pressé. Il a acheté mes portraits de famille ; mais il ne les gardera pas longtemps. Son compte est encore ouvert. Ni lui, ni le roi Georges ne demeureront six mois tranquilles tant que j'aurai l'honneur d'occuper la charge que j'exerce ! [6] » En fé-

1. Newcastle à Stanhope, 13 janvier 1726. A. E. A., 353.
2. Stanhope à Newcastle, 25 mars 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.
3. *Id.*, 4 février, *ibid.*
4. *Id.*, 21 février, *ibid.*
5. *Id.*, 22 avril, 6 mai, *ibid.*
6. Benjamin Keene à Robinson, 5 avril 1726. R. O. 1. c. France, 183.

vrier, deux projets furent présentés à Riperda [1] ; l'un probablement du duc de Liria, l'autre de Wharton. Pleins d'une confiance sereine, ils avaient d'abord songé à brûler l'escadre anglaise à Chatham ; puis ils se faisaient forts d'acheter en Angleterre six vaisseaux armés et équipés ; deux de ces navires porteraient le comte Marischal en Ecosse pour y exploiter l'effervescence qui accompagnait le désarmement des clans et les mouvements provoqués par la malt-tax. L'Empereur concentrerait 6,000 soldats à Ostende, l'Espagne 12,000 dans le Guipuzcoa, pour tromper les Anglais ; cette dernière armée devait s'embarquer sous la protection de deux navires de guerre de la Corogne. Le Prétendant quitterait Rome pour Vienne et Ostende, selon le projet Liria, pour Pétersbourg et Arkhangel, selon le projet Wharton ; dès qu'il serait vainqueur, il rendrait Gibraltar et Minorque, et accorderait aux Ostendais des privilèges dans les colonies britanniques. Ces documents, Stanhope les reçut du ministre de Bavière, à qui Liria les avait montrés [2], tant les secrets étaient bien gardés dans l'extraordinaire entourage du Prétendant. D'autres circonstances permirent à Townshend d'établir la complicité de Riperda et des Jacobites : l'existence d'un dépôt d'armes à Cadiz, que Stanhope trouva moyen de faire saisir, sous un prétexte ingénieux [3], la célébration quasi-officielle de la fête du Chevalier, plus tard, le 1er mai, le départ de ce dernier pour une destination quelques jours mystérieuse, la faveur affichée de Liria et de Wharton, à qui la cour d'Espagne reconnaissait son titre de duc et de lord. Enfin ces révélations s'accordaient avec l'in-

1. Cf. Historical mss., 11th report. (Townshend papers), p. 193. Jacobite papers.

2. Stanhope à Newcastle, 22 avril 1726 R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

3. *Id.*, 18 mars, *ibid.* Il y avait 4.800 fusils que Stanhope fit saisir comme garantie d'une créance acquise par lui.

vraisemblable histoire forgée par Riperda en mars. Leurs Majestés, disait-il, avaient reçu avis que l'Angleterre préparait une descente en Galice pour y brûler les vaisseaux en chantier ; elles se croyaient obligées d'y concentrer 12,000 hommes [1]. Réellement, des ordres avaient été donnés pour former un camp entre Siguenza et Soria, à 30 lieues de Madrid [2] ; à la fin d'avril, de Bernès, commandant de Saint-Jean-Pied-de-Port, signalait un fort rassemblement dans le Guipuzcoa [3]. Folle tentative d'intimidation qui n'avait d'autre résultat que d'irriter les Anglais. Riperda fit pis encore ; il menaça de s'emparer des effets britanniques et français transportés sur les galions et la flotte [4] ; il annonça qu'on délivrerait des lettres de course, soi-disant contre les Turcs [5], en réalité contre les alliés de Hanovre. Et dans le même temps, il niait tout, se vantait d'empêcher l'envoi d'une armée en Galice, multipliait ses offres de service et ses protestations d'amitié. Une pareille incohérence simplifiait la conduite de ses adversaires. « Le bruit public à Paris, écrivait Robinson le 12 avril, accuse l'Angleterre de pensionner largement Riperda : je crois qu'on peut répondre très honnêtement qu'il fait nos affaires à bien meilleur compte [6] ».

Townshend n'était pas homme à accepter longtemps l'ambiguïté et l'incertitude de cette situation. Sa politique était de mettre le roi d'Espagne en demeure de s'expliquer sur le traité secret, et d'obtenir un aveu ou un désaveu formel. Par malheur, la cour de France n'y voulait pas con-

1. *Id.*, 15 mars, *ibid.* — Cf. SYVETON, op. cit., 185.
2. *Id.*, 25 mars, *ibid.*
3. Réponse à de Bernès, 6 mai 1726. Arch. adm. de la Guerre, 2613, p. 52.
4. Information de Montgon. Stanhope, 15 mars, citée.
5. Lettre de Cadiz, 8 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.
6. A Delafaye. R. O. *ibid.*, France, 183.

sentir [1], affectant seulement de considérer les discours de Riperda comme de vaines menaces et de les relever simplement par voie de conversation : tout ce que put gagner Horace Walpole, ce fut d'obtenir pour Stanhope une lettre de Morville [2] où celui-ci, après bien des hésitations, promettait de remplir à l'égard de l'Angleterre les engagements du pacte de Hanovre dans toute leur étendue, en cas que le roi d'Espagne eût formé réellement le dessein d'un débarquement en Angleterre. Ainsi muni, l'ambassadeur anglais reçut l'ordre de déclarer net que le roi de Grande-Bretagne prendrait avec ses alliés « les mesures nécessaires pour la sûreté de ses sujets et de leur commerce aussi bien que pour prévenir l'exécution des desseins qu'on pourrait avoir formés contre lui » [3] ; en avril, Townshend lui enjoignit de démentir officiellement tout projet d'invasion en Galice et de protester contre le rassemblement de 12,000 hommes dans ces parages. Mais Stanhope ne put tirer de Philippe V ni de Riperda une réponse claire et positive. Le premier se renferma « dans des discours généraux sur l'amitié qu'il veut conserver pour l'Angleterre, malgré ses engagements avec l'Empereur [4] » : le second, en présence de Vandermeer, écouta les reproches « avec la plus grande patience », et cependant battit la campagne, démontrant à ses interlocuteurs que l'alliance offensive de Vienne était en réalité défensive « en sa nature », puisque l'Empereur s'y engageait à procurer la restitution de Gibraltar « amicabiliter, si fieri potest ». Finalement, il déclara avoir l'ordre de proposer un congrès : comme Stan-

1. Instructions du comte de Broglie, 9 mars 1726. A. E. A., 354. — Robinson à Newcastle, 12 mars 1726. B. M. add. mss. 32745.

2. Morville à Stanhope, 3 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

3. Newcastle à Stanhope, 18 mars 1726. A. E. A., 354.

4. Stanhope à Newcastle, 11 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

hope, le pressant, lui demandait ce qu'on y ferait, puisque la Grande-Bretagne ne souffrirait pas qu'on y discutât les questions d'Ostende et de Gibraltar, Riperda, à bout d'arguments, répondit qu'on y renouvellerait solennellement toutes les renonciations [1]. De toute évidence, il voulait gagner du temps : négociant des emprunts, il atermoyait jusqu'à l'arrivée des galions, son seul gage ; aussi, pour plus de sûreté, avait-il donné ordre d'envoyer deux vaisseaux rapides aux Indes occidentales pour prendre à leur bord l'argent et l'or et revenir séparément et en toute diligence. La conclusion, Stanhope la déduisait déjà dans sa dépêche du 15 mars qui eut sur l'esprit de Townshend une influence décisive. Tout dépend de la reine ; la reine dépend de l'Autriche ; l'Empereur refusant de céder sur le commerce d'Ostende, l'Espagne le soutiendra : seule elle fournit les subsides : ces subsides, elle ne peut les tirer que de l'or du Nouveau-Monde ; et en définitive, la paix ou la guerre reposent, en mars et avril, sur l'arrivée à bon port des galions et de la flotte [2].

Le ministère anglais se résolut à frapper un coup décisif, Townshend par énergie naturelle, Robert Walpole dans la persuasion qu'il empêcherait le conflit [3]. Le 22 avril 1726, Hosier qui se trouvait à Spithead avec sept vaisseaux, attendant un vent favorable, appareilla pour les Indes occidentales. Ses instructions lui enjoignaient « d'aller à Porto-Bello, à Carthagène et autres lieux où se pouvoient trouver les galions... d'écrire aux gouverneurs dans les termes les plus polis qu'il pourra, que, quoique le roy d'Angleterre fut en

1. *Ibid.*

2. On attendait pour juin 1726, 3 vaisseaux de Buenos-Ayres, 13 de Cartagène et Porto-Bello, 2 de Caracas, 1 de Macaraïbo ; pour juillet, 14 vaisseaux de la Vera-Cruz, 2 de Honduras, 1 de Campêche.

3. En avril, Robert Walpole affirmait que la guerre n'aurait pas lieu. — Cf. Chammorel à Morville, 25 avril 1726. A. E. A., 355.

droit par le traité secret offensif dont le duc de Riperda même convient et par l'ordre qu'on sait que l'Espagne a donné aux commandants desdits deux vaisseaux qu'elle vient d'envoyer aux Indes, de s'emparer des galions partout où il les trouvera, cependant, dans l'espérance que L. M. Très Chrétienne et Britannique ont que S. M. Catholique pourra changer de sentiment, il a eu ordre, en cas que les galions ne sortent pas des endroits où ils sont, ou qu'il ne vienne pas de vaisseaux pour prendre leur charge, de ne les molester en aucune manière que ce puisse être, ne luy étant recommandé que d'empêcher leur sortie, mais qu'en cas qu'ils en usent autrement, il luy a esté commandé de les arrester et de déclarer de la manière la plus forte aux commandants des galions qu'il a ordre de faire mettre les scellés sur tout sans toucher à rien et même sur ce qui peut appartenir a des passagers particuliers qui ne se trouveroit pas enregistré sur l'estat général de la cargaison des gallions, afin que chacun retrouve ses effets, même les Espagnols, en cas qu'ils se conduisent de manière à mériter qu'on en use ainsi avec eux [1] ». Ce n'était rien moins qu'une agression sans déclaration de guerre, tactique chère aux habitudes britanniques : les galions étant armés et d'ailleurs escortés de vaisseaux de guerre, un conflit pouvait éclater. Sans doute, le ministère anglais n'oubliait pas de justifier cette décision violente sur les rapports de Stanhope et du consul Blake de Cadiz attribuant au roi Philippe l'intention de faire main basse sur les effets des particuliers [2] ; le 23, Newcastle déclarait à Palm que l'armement était dirigé contre les « perturbateurs du commerce. » Il n'en est pas moins vrai qu'il portait atteinte, en pleine

1. Broglie à Morville, 23 avril 1726. A. E. A., 355. La copie des ordres est au f° 131.

2. Newcastle à Robinson, 29 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.

paix, à la liberté des mers, et aux droits des neutres, et déchaînait la guerre, en prétendant l'éviter.

Le départ d'Hosier fut une surprise pour la France ; on ne l'y apprit qu'après l'appareillage, par Robinson qui devait informer, mais non concerter ou demander conseil : cette dérogation au traité de Hanovre, Newcastle la rejetait sur la nécessité d'agir vite et secrètement, pour assurer la paix. La cour de France marqua d'abord le plus vif mécontentement. Un mémoire du 1er mai sur les instructions d'Hosier qualifiait l'action projetée d' « hostilité odieuse », décidée sur « de simples soupçons », que rien n'excusait ; même si le dessein de Riperda eût été réel, mieux eût valu mettre les torts du côté du roi d'Espagne. Le mémoire protestait surtout au nom des neutres, audacieusement dédaignés ; le retard, ou l'interception des effets allait causer des banqueroutes ; c'était « la subversion totale de tout commerce, une défiance que l'on peut regarder comme la perte de tout commerce ». Sur les 25 millions de piastres de la cargaison, la moitié appartenait au roi d'Espagne ou à des Espagnols ; la France en avait 3 à 4, l'Angleterre autant, le surplus appartenant aux Hollandais, aux Génois, aux Vénitiens, aux Hanséatiques [1]. Les commerçants français surtout se plaignaient, ceux de Cadiz, ceux de Saint-Malo qui possédaient la majeure partie des effets [2]. Les plus irrités furent M. le Duc et Morville [3]. « Il y a des cas, écrivait celui-ci, où il seroit bien à souhaiter que l'on ne réservât pas pour les choses peu importantes les témoignages de l'amitié et de la confiance ; et je n'ai pu cacher à M. Robinson le peu de satisfaction que l'on avoit icy

1. Mémoire 23 juin 1726. M. Descazaux à Paris, concernant les galions et le commerce français. A. E. A., 356.

2. Maurepas à Morville, 27 avril 1726. A. E. A., 355. — Mémoires de commerçants malouins envoyés par Moreau de Maupertuis, *ibid.* (7 juin 1726).

3. Robinson à Newcastle, 30 avril 1726. B. M. add. mss. 32745.

de voir la cour d'Angleterre répondre aussi imparfaitement à l'attention que l'on a toujours eue icy de ne pas faire pour ainsy dire un pas sur les choses qui doivent être communes sans l'avoir concerté préalablement avec elle [1] ». Seul Fleury, après un moment d'alarme, s'était rangé du côté des Anglais. « M. de Morville n'a pas assez d'élévation pour goûter ce grand projet. L'évêque le comprend parfaitement bien [2] ». Réellement, il s'inclinait devant le fait accompli et trouvait avantageux de paraître approuver ce qu'il ne pouvait empêcher. Quoi qu'il en soit, Broglie fut chargé de demander la modification formelle des ordres, la surveillance, non le blocus des galions, en attendant que Philippe V eût donné sa parole royale que les effets étrangers seraient respectés, et se fût ainsi expliqué franchement ; au reste, Morville voulait laisser les Anglais dans l'incertitude de ce qu'on ferait en France, si les galions étaient enlevés ; et il ordonnait de laisser une copie des ordres donnés à Broglie à cette occasion [3]. Trois entrevues entre l'ambassadeur et les ministres anglais, trois vives disputes [4]. Townshend allégua que les circonstances étaient les mêmes pour Hosier et pour Wager, dont les instructions avaient été approuvées ; Newcastle écrivit sans rire que « cette démarche si nécessaire... ne répugnait aucunement aux lois de la justice et de la bienséance [5] ». Au même moment, les 14 vaisseaux de Jennings, portant 4,000 hommes pour Gibraltar, étaient sur le point d'appareiller pour croiser sur les côtes espagnoles et cueillir les galions, en cas qu'ils échappassent à Hosier. Broglie ne put rien obtenir : mais la cour de France n'avait fait

1. Morville à Broglie, 1er mai 1726. A. E. A., 355.
2. Robinson à Delafaye, 28 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 183.
3. Morville, 1er mai, citée.
4. Broglie à Morville, 8 mai 1726. A. E. A., 355.
5. Newcastle à Broglie, 7 mai, *ibid.*

tout ce bruit que pour légitimer une retraite, dans le cas d'une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Espagne ; et surtout, il lui importait beaucoup, aux yeux de Philippe V, d'avoir désapprouvé l'acte des Anglais d'une manière éclatante. La copie laissée par Broglie devait être une preuve « de la façon dont la France a pensé sur le fait présent [1] ». « Les Anglais, dit Villars, jugèrent apparemment que nous ne serions pas fâchés d'être étonnés et que, si l'Espagne nous faisoit des reproches, nous ferions valoir notre ignorance [2] ». Aussi, lorsque Horace Walpole vint le 15 mai à Versailles présenter des explications et des excuses, il trouva tous les visages rassérénés [3]. « Comme on n'est pas résolu à se fâcher bien fort, ses excuses ont été reçues [4]. » On s'occupa seulement de sauvegarder les effets français, en cas de prise ; la chose était malaisée, car le commerce entre la France et les colonies espagnoles se faisait par des prête-noms qu'on risquait de compromettre [5] ; d'autre part une convention, même secrète, avec l'Angleterre ne pouvait manquer d'être connue en Espagne, et de détruire le bon effet produit par l'attitude de M. le Duc. Il n'y avait pas d'autre expédient que de rendre directement aux particuliers d'Espagne les marchandises ou effets négociés sous leur nom [6] ; les Anglais le promirent formellement [7]. Mais si la guerre éclatait, qu'adviendrait-il ? Les commerçants français seraient toujours les dupes. « On ose même représenter à cette occasion, marquait le mémoire de Descazaux, que les Anglais, aujourd'huy nos alliés, sont intérieurement les plus grands ennemis de notre

1. Morville, 1er mai, citée.
2. *Journal*, 323.
3. Horace Walpole à Newcastle, 18 mai 1726. B. M. add. mss. 32745.
4. Villars : *Journal*, 324.
5. Cf. Le Mémoire de Descazaux.
6. Morville à Broglie, 21 mai 1726. A. E. A., 355.
7. Broglie à Morville, 20 mai, *ibid.*

commerce, qu'ils ne seroient pas faschés de nous voir faire de fausses démarches ; ils sont, eux, dans une habitude de faire la loy aux Espagnols par leurs vaisseaux ; ils s'embarrassent très peu de les ofenser ; c'est ce que l'expérience nous a souvent fait connaître par les représailles qu'ils ont hardiment faites en cent occasions sur les Espagnols pour les forcer de rendre des vaisseaux et des effets que ceux-ci leur avaient pris, quoique très légitimement, trouvés à faire le commerce prohibé suivant les loix d'Espagne pour les étrangers [1] ». On n'avait confiance ni dans les assurances anglaises, ni dans la signature d'une convention qui stipulerait un même traitement pour les négociants des deux pays alliés ; et l'on se bornait à souhaiter que les galions bloqués ne sortissent pas, ce qui arriva effectivement.

Est-ce mauvaise humeur contre l'Angleterre, désir de profiter de l'embarras où le blocus des galions allait mettre la cour d'Espagne, dessein de se prévaloir de l'attitude adoptée par le ministère français dans cette conjoncture ? Toujours est-il que M. le Duc reprit ses tentatives de rapprochement avec le roi Philippe, momentanément abandonnées depuis janvier 1726. Le 21 mai, ayant appris les efforts de Stalpart et de Montgon, ainsi que les avances de Riperda [2], il chargea le premier de s'aboucher avec le premier ministre : « Si les intentions de M. le duc de Riperda sont si bonnes, il n'a qu'à les mettre en œuvre et je lui suis garant que de notre part rien n'empêchera qu'il ne réussisse en cet ouvrage plus promptement qu'il n'a fait à la paix de Vienne, quelque précipitée qu'elle ait été [3] ». D'autre part, le 25 mai, Morville rédigeait, en vue d'une négociation possible, de vraies

1. A. E. A., 356.

2. Cf. Stalpart à Morville, 6 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94. La réponse de Morville y est jointe. Stanhope (6 mai 1726, *ibid.*) signale de fréquentes conférences de Sartines et de Montgon.

3. *Ibid.*

instructions pour l'abbé de Montgon [1]. Envoyées par Horace Walpole à Stanhope, à cachet volant, et transmises par ce dernier au destinataire, ces instructions étaient destinées à satisfaire les Anglais ; Morville n'y proposait à la cour d'Espagne, pour prix de la réconciliation, que la résurrection de la vaine alliance de 1721. Mais ce n'était là que le côté officiel de la tentative. En dehors de Stanhope, Montgon poursuivait auprès du Roi et de la Reine, en faveur du duc de Bourbon, son œuvre secrète, reprenant, pour amener un rapprochement, la politique de 1724. Il tentait le désir des souverains de réunir les couronnes de France et d'Espagne, et offrait de leur préparer les voies [2]. Il n'est pas douteux que Philippe V n'ait écouté avec plaisir ces dangereux propos ; et Montgon se vante d'avoir, pour 24 heures, vaincu sa rancune, en lui arrachant son consentement à l'envoi d'un cardinal comme ambassadeur [3]. La chute de Riperda, qui pouvait servir cette politique, la rendit cependant infructueuse, par les conséquences qu'elle amena.

L'annonce du blocus des galions avait porté le coup de grâce au ministre ; pressé par les cabales, en proie à l'impopularité, peu estimé du Roi, il n'est soutenu, en avril et en mai, que par la faveur précaire de la Reine [4]. Déjà suspect à Kœnigsseck, il est battu en brèche par lui, depuis qu'il est sans ressources. Alors, il joue son va-tout, arme à Cadix 4 vaisseaux, 4 frégates, avec 24 canons et 1,200 barils de poudre, qu'il envoie à la Havane ; il expédie son alter ego, Lambilly, à Pétersbourg après des conférences avec le Russe

1. Cf. Baudrillart, op. cit. III, 248.

2. Cf. Montgon : *Mémoires*, t. II, p. 10 sq

3. *Ibid.*, p. 95. — Cf. pour cette tentative Baudrillart, op. cit., t. III, p. 250.

4. Stanhope à Newcastle, 11 et 22 avril 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

Galitzin [1] ; il retardait le plus possible, en réalité, l'échéance de la rupture ; ce qui le perdit [2]. Le 12 mai, il abandonna la surintendance des finances, sous la pression de Kœnigsseck. Alors, plein de rage contre la cour de Madrid et celle de Vienne, il jura à Stanhope de lui livrer tous leurs secrets. Le 14, après les plaintes de l'Autrichien, il se démit de tous ses emplois. Le 15, il s'enfuit chez Stanhope dans le carrosse de Vandermeer, dont les gens transportèrent ses bagages [3]. Là se place la scène tragi-comique, dont Benjamin Keene fit un procès-verbal [4] ; ce fut une confession générale de tous les mensonges, et de tous les secrets ; encore Riperda avouait-il plus qu'il n'avait commis ; il dicta le traité du 20 novembre, dont il faussa le texte [5], pour se venger de la cour qui l'avait destitué. L'essentiel était l'aveu des mariages et du partage projeté de la France. Riperda inventa un engagement réciproque de s'entr'aider pour extirper le protestantisme, « pour quoi le roi Philippe, disait-il, aurait vendu jusqu'à sa chemise » ; de même fut imaginé un projet de convention en faveur du Prétendant avec la Moscovie et l'Empereur. Il livra les plans autographes de Liria et de Wharton, révéla que S. M. Catholique comptait confisquer les effets des galions, et que toutes ses propres négociations ne tendaient qu'à gagner du temps. Tandis qu'il dictait, « il parut être dans la plus grande agonie et versa souvent des larmes en abondance ». Ce procès-verbal, avec les pièces jointes, fut porté à Londres par Ben Keene en personne. Le ministère possédait

1. *Id.*, 6 mai 1726, *ibid.*

2. Cf. SYVETON, op. cit., 206 sq. Les circonstances de la disgrâce sont dans les lettres de Stanhope du 13 et 25 mai 1726 (cette dernière utilisée par Syveton) et dans celle d'Holzendorf à Robinson, 20 mai. R. O. Spain, 94.

3. Orendayn à Stanhope, 25 mai 1726, *ibid.*

4. Copie aux A. E. Mém. et Doc. Fonds divers, Angleterre, 75, f° 192.

5. Cf. SYVETON, op. cit., appendice.

enfin des preuves et des armes, sans savoir au juste ce qu'elles valaient, venant d'un semblable personnage.

Un fâcheux incident faillit compromettre les avantages qu'on pouvait tirer de cet événement. Orendayn avait tout fait pour déterminer poliment Stanhope à livrer son hôte [1]. Le 24 mai, il fit enlever Riperda par ses soldats. Aussitôt l'Anglais de protester contre la violation du droit d'asile, soutenu par tous les ministres étrangers [2]. La cour de France se montra consternée, au moment où M. le Duc espérait quelques fruits de la négociation de Montgon et où il se croyait débarrassé du suppôt de l'Empereur [3]. Le 6 juin, Morville indiqua nettement [4] que Stanhope était allé trop loin, et que tous les droits se trouvaient du côté du roi d'Espagne. Le ministère anglais n'eut pas moins de dépit, car cette affaire pouvait le brouiller définitivement avec Philippe V ; et du reste, mieux informé, il savait qu'on perdait dans le ministre déchu plus un allié qu'un ennemi [5]. Robert Walpole, même Townshend, se disposèrent à traiter l'incident sans acrimonie : Newcastle, chargé de le régler avec Pozzobueno, se montra exempt d'aigreur, attitude assez inattendue ; il releva l'enlèvement en termes modérés, excusa Stanhope d'avoir reçu Riperda, sur ce que ce dernier avait affirmé n'avoir à répondre de rien vis-à-vis de S. M. Catholique, et le justifia comme il put d'avoir refusé de le livrer ; il exprima avec ménagement l'espoir d'une satisfaction, et au surplus qualifia l'affaire « d'événement désagréable [6]. » La vérité, c'est que les Anglais, désireux de tirer « quelques

1. Orendayn à Stanhope, 20, 21 et 25 mai 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.
2. Stanhope à Newcastle, 25 mai 1726, 1e lettre, *ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 7 juin 1726. B. M. add. mss. 32745.
4. A Broglie. A. E. A., 356.
5. Newcastle à Horace Walpole, 6 juin 1726. B. M. add. mss. 32745.
6. Newcastle à Pozzobueno, juin 1726. Copie A. E. A., 356.

avantages de cette affaire en ne la relevant pas [1] », s'arrangeaient pour qu'on pût la réveiller au besoin [2]. Horace Walpole avertissait que la conciliation était indiquée jusqu'à ce qu'on sût à quoi s'en tenir sur les sentiments de Fleury [3]. Il était prudent d'attendre ce qu'on pouvait craindre ou espérer du changement qui venait de se produire à Versailles.

IV

Le mercredi 12 juin, à 3 heures du matin, Horace Walpole recevait de Fleury un billet daté du 11, à 5 heures du soir, et ainsi conçu : « S. M. supprime la charge de premier ministre et M. le Duc à l'ordre de se retirer à Chantilly [4] ». Aussitôt il dépêchait une double lettre à Newcastle et avertissait par un mot son ami Delafaye [5]. L'événement surprit tout le monde [6], les Anglais, les ennemis de M. le Duc, ses amis, le prince lui-même, qui ne put retenir un mouvement de vivacité à la lecture de la lettre remise par Charost le 11 à 8 heures du soir [7]. « Le grand secret et même la dissimulation avec laquelle cette intrigue fut imaginée, concertée et conduite de la part du Roi, révèle le vrai caractère du génie de ce jeune prince ; selon qu'il tombera en de bonnes ou de mauvaises mains, son impénétralité en cette conjoncture montre qu'il peut devenir un roi de la meilleure ou de la pire espèce. On suppose qu'il a pris sa résolution et qu'il

1. Broglie à Morville, 13 juin 1726, *ibid.*
2. *Id.*, 27 juin 1726, *ibid.*
3. Horace Walpole à Newcastle, 12 juin 1726. B. M. add. mss. 32745.
4. Horace Walpole à Newcastle, 12 juin 1726. B. M. add. mss. 32745. Deux dépêches, la 2e longue et circonstanciée est dans BAILLON, op. c., p. 202.
5. R. O. St. p. Foreign G. C. France, v. 184.
6. Horace Walpole à Delafaye, 12 juin 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184
7. Robinson à Delafaye, 14 juin, *ibid.*

l'a gardée quinze jours sans en rien laisser percer à qui que ce fût. Le mardi même où M. le Duc fut renversé, quand S. A. S. prit congé de S. M. le matin, le Roi s'écria : « Pourquoi me quittez-vous d'aussi bonne heure ? ». Le Duc répondit que c'était pour donner audience aux ambassadeurs étrangers, afin de ne point leur faire perdre leur dîner, en les faisant attendre trop longtemps. Le Roi sourit, continua à badiner avec M. le Duc quelques instants avant de le quitter[1] ».

Si brusque que fût l'événement, il était prévu. Depuis la retraite de Fleury à Issy, les jours de M. le Duc étaient comptés. La Reine, qui s'était, à cette occasion, compromise en faveur du premier ministre, voit s'évanouir chez le Roi le peu de tendresse qu'il lui avait témoigné dans les premiers temps de son mariage ; négligée et dédaignée, elle se plaignit à Fleury, qui répondit sèchement : « Ce n'est pas ma faute[2] » ; elle abandonna donc le duc de Bourbon, sur les conseils du comte Tarlo et du roi Stanislas, tout en lui promettant de le soutenir si on l'attaquait, et s'offrit seulement à le mettre d'accord avec son rival[3]. D'autre part, Louis XV cessait de fréquenter Chantilly et se plaisait à Rambouillet, chez le comte de Toulouse ; l'amabilité enjouée de la comtesse l'y ramenait, ainsi que le plaisir des chasses : la faveur des Bourbons s'effaçait, celle des légitimés, amis de Fleury, paraissait grandir. Le renvoi de M. le Duc n'était qu'une question d'opportunité. A la fin de mai ou au début de juin, l'évêque y songeait ; il avait fait pressentir à l'intéressé qu'un changement serait peut-être nécessaire pour remédier au désordre où se trouvait l'État, sans s'expliquer s'il pensait à le proposer au Roi[4]. Horace Walpole, ordinairement bien informé par le précepteur, dit même que M. le

1. *Ibid.*
2. VILLARS : *Journal* (13 janvier), 320.
3. Horace Walpole à Newcastle, 18 juin 1726. (BAILLON, 206.)
4. Fleury au duc de Bourbon, 17 juillet 1726. Cf. Appendice.

Duc offrit sa démission, et que le Roi, stylé par Fleury, la refusa [1]. Si cet étrange incident n'est pas véridique, il n'en est pas moins vrai que quinze jours après avoir promis qu'il songerait aux remèdes à apporter aux maux de l'Etat [2], l'évêque préparait une disgrâce ignominieuse, éclatante et définitive. Il eût été facile ou d'accepter la démission, ou de provoquer à l'amiable un départ honorable [3]. Fleury ne l'a pas voulu parce qu'un pareil coup d'autorité, imprévu et irrévocable, importait à ses calculs de politique.

L'explication de cet événement ne laisse pas d'être complexe. La plupart des contemporains n'ont pas soupçonné les raisons véritables ; on a accepté celles qu'ont donné le public, la cour et Fleury : M. le Duc a causé lui-même sa chute en se liant à Mme de Prie et aux frères Pâris-Duverney [4]. Fréquemment, l'évêque avait demandé l'éloignement de ces conseillers dangereux ; depuis l'affaire d'Issy, il présente au duc de vives observations, le 13 janvier, le 3 février 1726, puis à la veille de la disgrâce [5]. Dans la lettre du 17 juin, où Fleury justifie sa conduite [6], il n'y a pas moins de cinq alinéas contenant contr'eux un violent réquisitoire ; Mme de Prie et Pâris-Duverney sont responsables de tout, des impôts, de la rareté du numéraire, de la famine, de la misère. C'est ainsi que s'est établie l'opinion d'Horace Walpole : le changement de ministère ne s'explique que par « le pouvoir, la conduite et l'influence de personnes particulières dans la politique intérieure, sans aucun

1. Cf. BAILLON, 176-177, d'après Coxe. L'histoire de la démission est confirmée par les propres aveux du Duc. (Gazetins de l'Arsenal, 17 juin 1726 B. A. mss. 10156.)

2. Fleury au Duc, 17 juillet, citée.

3. Horace Walpole dit qu'il ne s'écoula pas plus de dix jours entre cette scène et le renvoi. (BAILLON, 206.)

4. Cf. BARBIER, VILLARS, LASSAY, MAUREPAS, RICHELIEU, etc...

5. VILLARS : *Journal*, 320-21. — SAINT-SIMON : *Supplément XXI*, 208 sq.

6. Cf. Appendice.

rapport avec les affaires étrangères [1] ». Rien de plus contestable. Outre qu'il est puéril de rejeter sur la favorite et les financiers la responsabilité de la famine et de la misère, il est bon de se souvenir que Fleury n'a fait aucune opposition à l'établissement des nouveaux impôts en 1725 [2], que M. le Duc et Pâris-Duverney ont fait les plus louables efforts pour enrayer la disette, que les variations des espèces ne sauraient être imputées aux frères Pâris, qui les désapprouvaient formellement. Depuis janvier 1726, Mme de Prie et Duverney paraissent beaucoup moins à Versailles : la première n'y rentre que le 1er juin [3] ; il est constant qu'à cette date, le renvoi du ministre était résolu. Le second laisse la conduite exclusive des finances à Dodun et à Boulogne, son premier commis ; soucieux de la lourde responsabilité qui pesait sur lui, Dodun avait offert sa démission au Duc [4], peu avant sa chute : il fut le premier enveloppé dans son ostracisme. La marquise et Duverney semblent bien avoir voulu quitter le service de M. le Duc et ne plus s'occuper de rien. « Mon attachement a fait ma disgrâce, écrivait-elle plus tard à Richelieu, et nullement la part que j'avais à ce qui se passait ; il y a dix mois que je ne vivais pas même de façon à en être soupçonnée [5]. » En mai, elle mandait au même : « Duverney est aussi malheureux que moi et M. le Duc attache son honneur à le retenir auprès de lui, et il ne souffre pas moins de cette résolution et même plus [6] ». Quelque temps après son renvoi, le duc de Bourbon répon-

1. A du Bourgay, 12 juillet 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184.

2. Cf. Chapitre III, p. 258.

3. Thirion : *Mme de Prie*, 272 sq. D'après les Gazettes et les Gazetins.

4. Gazetins. (B. A. mss. 10156), 17 juin 1726.

5. Cité dans les Mémoires de Richelieu. Barrière, XVI, 261. Cf. ibid. 251.

6. *Ibid.*, 251.

dait à Mme de Rupelmonde, qui reprochait à la marquise d'en être la cause. « Elle n'en est que le prétexte [1]. » Il eût pu dire la même chose de Duverney. Mais Fleury a saisi volontairement ce prétexte parce qu'il lui permettait de rallier autour de lui la cour et le public, et d'assurer ainsi les débuts toujours délicats d'un ministère. Mme de Prie a contr'elle les orléanistes, les princes, les seigneurs, animés par son ardeur à dominer et à monopoliser les grâces ; les Pâris ont contr'eux le monde des traitants et des gens d'affaires, hostiles à la régie directe par l'Etat de ses propres revenus, le public ignorant, prompt à accuser d'accaparement et de concussions des financiers bien en cour. En livrant l'une et les autres à leurs ennemis, Fleury paraissait agir dans l'intérêt de tous ; il ne lui déplaît pas qu'on l'implore comme le sauveur [2] ; en 1723, seul avec le Roi, il est sans parti ; son élévation eût produit l'étonnement. En 1726, il est l'espoir de tous, des légitimés, des Orléans, de Saint-Simon [3], de Mortemart, du duc de Noailles [4], et de la foule ; en balayant une maîtresse et des parvenus insolents, le vertueux septuagénaire recueille au milieu de l'allégresse générale le fruit de sa longue patience.

En vérité, la chute de M. le Duc n'est que le dénouement d'un conflit d'ambition et de principes politiques entre l'évêque et lui. L'un et l'autre ont la passion de l'autorité. Le désintéressement dont se pare l'évêque n'est que d'apparence ; il désirait laisser à son rival les charges et les tracas, pour se réserver un droit de contrôle permanent et supérieur, une part dans la distribution des grâces, spéciale-

1. Gazetin du 26 juin.

2. Cf. Sa lettre du 17 juin, appendice, et LASSAY : *Recueil de différentes choses*, 126 sq.

3. Cf. *Mémoires*. — CHERUEL et REGNIER : *Supplément*, XXI, 208.

4. Gazetins de l'Arsenal (mss. 10156), 28 juin 1726. Représentations de Noailles et Mortemart au Roi.

ment la feuille des bénéfices [1], et la conduite des affaires ecclésiastiques. Il y avait eu entente en 1723, il devait y avoir partage. Chacun voulut la part du lion. M. le Duc chercha à miner le crédit de l'évêque ; « il ne fut jamais de bonne foi avec lui [2]. » L'évêque laissa à plaisir M. le Duc se débattre dans des embarras inextricables, montant jalousement la garde auprès du Roi ; en décembre 1725, il refusa encore de laisser travailler le ministre avec le jeune prince hors de sa présence [3]. Situation irritante qui devait se dénouer par la retraite de l'un ou de l'autre : prudemment, Fleury a attendu ; si Marie Leczinska eût été une Farnèse, il était perdu. Le « pas de ballet » d'Issy lui révéla toute sa force. Mais ce serait le méconnaître que de rabaisser cet événement aux proportions d'une simple lutte pour le pouvoir. Caractère antipathique, Fleury possède le ferme bon sens, la largeur des vues, l'esprit politique le plus pénétrant. Il était temps de mettre fin à la domination des princes. Depuis le Régent, les grandes maisons proches du trône semblaient faire servir la puissance publique à la réalisation de leurs vues particulières. Le duc d'Orléans donne l'exemple. Le duc de Bourbon, en défaisant son œuvre, l'imite. Il a son secret, comme son prédécesseur ; Dubois a trouvé des élèves dans la marquise de Prie et Duverney. Ce ne sont pas seulement des adversaires personnels que Fleury a frappés, ce sont des ennemis du Roi et de l'Etat : en mettant fin au conflit des grandes familles princières, il est dans la tradition purement monarchique. La suppression de la charge de premier ministre, le retour aux traditions sacro-saintes du grand règne s'expliquent, comme en 1660. C'est le

1. Lassay : *Recueil*, IV, 126. — Bissy à Fleury, 14 juin 1726. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, f° 107. — Gazetins, 22 juin 1726.
2. Lassay, l. c.
3. Villars : *Journal*, 319.

terme du règne des princes, le recommencement du règne du Roi.

Enfin deux raisons capitales achèvent de justifier la disgrâce du duc de Bourbon et d'en justifier l'heure. En premier lieu, M. le Duc « n'employait pas assez l'autorité de la puissance royale pour l'affermissement de la bulle Unigenitus ». En second lieu, une guerre était imminente, que Fleury désirait éviter de tout son pouvoir [1].

L'évêque considérait que le devoir du Roi était de maintenir l'unité de la foi et d'empêcher toutes les disputes religieuses ; dans le domaine spirituel, il n'y a guère de milieu ; ouvrir la porte aux discussions, c'est laisser passer l'hérésie et l'incrédulité ; il n'y a pas d'autre solution que de la fermer résolument ; dans le domaine temporel, l'esprit d'examen et l'esprit d'opposition se touchent ; laisser le Roi prendre parti dans les querelles du dogme, n'était-ce pas exposer dangereusement l'autorité souveraine elle-même ? Entièrement étranger à l'idée de l'Etat laïque, Fleury, comme Louis XIV, ne pouvait concevoir la royauté absolue que comme la fidèle servante de l'orthodoxie pontificale, dès que le pape laissait le Roi maître de son clergé ; c'est pourquoi, indépendamment de ses attaches avec le parti jésuite et bigot, il estimait, en homme d'Etat, que la bulle Unigenitus, émanée de l'autorité apostolique, ne pouvait être discutée ni expliquée. Or, par la faveur qu'il avait marquée pour les appelants, par la négociation secrète de Polignac, M. le Duc, suivant les prévisions de l'évêque, avait bouleversé l'Eglise de France, et préparé une vraie guerre religieuse. La lettre des trois puissances, qui avait si fort irrité le pape, avait frappé les cardinaux de la congréga-

1. Le Dran. Sur le gouvernement de la France, 1715-1726. A. E. F. Mém. et Doc., v. 139.

tion [1]. Ceux-ci, fort divisés [2], décidèrent que S. S., après la publication d'un mandement de rétractation par le cardinal de Noailles, serait libre de donner, non des explications, mais des articles, sans pouvoir ni les donner ni les promettre auparavant [3]. Or le pape promit oralement et proposa même un billet [4] à Polignac, sous le sceau du secret le plus absolu ; le conseil du Roi refusa ce « pacte indécent [5] ». « C'est la publicité de la promesse du pape que [Noailles] veut plutôt que la promesse ; son objet capital est de se procurer une relation tacite de son acceptation aux explications »[6]. La seule concession que Fleury voulût bien faire, c'est qu'on laisserait envisager à Noailles des espérances, mais seulement comme un fruit de sa soumisison [7] ; et il fit arrêter une lettre de Polignac où la promesse se trouvait tout au long. Mais toutes les instances du pape, *per viscera Christi* [8], de l'ambassadeur et de Morville furent vaines : le cardinal refusa de publier le projet de mandement rédigé par la congrégation, qui était « son dernier mot ». Plein de défiance pour le gouvernement, il tâchait de reprendre l'affaire par d'autres voies [9]. C'est alors que M. le Duc, jugeant cette négociation « comme perdue », ordonna le silence et chargea Polignac d'empêcher que le pape n'agît pour ou contre Noailles [10]. Mais le résultat prévu par Fleury était atteint : l'annonce des douze articles déchaîna furieusement

1. Fleury à Gualterio, 28 janvier 1726. A. E. R., 673.
2. 6 sur 13 opinèrent pour la promesse. — Morville à Polignac, 5 février 1726, *ibid.*
3. D'ORSANNE : *Journal*, II, 314.
4. Polignac à Morville, 24 janvier 1726. A. E. R., 673.
5. Morville à Polignac, 12 février, *ibid.*
6. *Ibid.*
7. Morville à Polignac, 12 mars 1726, *ibid.*
8. Polignac à Morville, 14 février, *ibid.*
9. D'ORSANNE : *Journal*, 349-357.
10. Morville à Polignac, 19 février, 26 mars, 16 avril. A. E. R., 673 et 674.

les évêques constitutionnaires. La guerre commença par un mandement fulminant de l'évêque de Saintes [1] contre les explications. Celui de Marseille, celui de Chartres emboîtèrent le pas [2] ; les deux premiers sont de février 1726. Par contre, les curés de Paris imprimèrent une requête à leur archevêque pour qu'il eût à répliquer [3]. « On ne voit que mandements et accusations les uns contre les autres ; bientôt ils s'entretueront ; je leur pardonne de me déchirer, pourvu qu'ils ne déchirent pas la robe de Jésus-Christ [4] ». Le duc intervint et interdit tout mandement imité de celui de Beaumont. Ce n'est pas tout. Cette querelle intestine se compliqua d'une querelle entre le clergé et le Parlement. La lettre des évêques au duc ayant été imprimée en décembre 1725, le Parlement la condamna, avec l'aveu du premier ministre, le 10 janvier 1726 [5]. Fureur des constitutionnaires, qui, appuyés par Fleury, réclamèrent la cassation de l'arrêt. Menaces de mandements et de procédures s'entrecroisèrent. Les deux camps étaient fort nettement séparés ; la majorité du clergé avec l'évêque de Fréjus, le Parlement avec Noailles et M. le Duc. Rohan ménagea un accommodement, accepté avec répugnance. Le duc de Bourbon lui-même, sentant le terrain crouler sous lui, l'avait demandé : le Parlement consentit, par 8 voix contre 7, à condamner quelques libelles d'appelants [6], et Gilbert des Voisins, dans son réquisitoire, qualifia la Bulle de loi de l'Eglise et de l'Etat. Mais ce compromis était très précaire et les esprits partout échauffés. « Je plains fort Mgr le Duc d'avoir à gouverner son vaisseau sur une mer si orageuse

1. Beaumont, neveu de Fénelon.
2. D'ORSANNE, II, 347.
3. *Ibid.* Cf. Fleury à Gualterio, 25 mars 1726. A. E. R., 674.
4. Polignac à Merville, 18 avril 1726. A. E. R., 674.
5. Cf. D'ORSANNE, II, 308 sq.
6. A. E. R., 674. Liste des ouvrages.

et je conviens avec vous qu'elle est trop agitée pour lui rendre le calme par des moyens naturels : il faut attendre le miracle [1]. » En éloignant le Duc, Fleury pensait mettre fin à l'agitation et faire triompher la bonne doctrine. « Je suis convaincu, lui écrivait Rohan le 29 juin, que vous en ferez plus pour l'Eglise par un seul mot que nous n'en pourrions faire par tous nos discours et tous nos écrits [2]. » Ses premières mesures furent d'arrêter net Polignac dans la voie des intrigues secrètes, de traiter les appelants avec dureté, de garder pour lui la feuille des bénéfices, d'abolir le cinquantième en le remplaçant par un don gratuit, selon les anciens usages. « Le clergé doit administrer librement ce qu'on lui demande », écrivait Le Peletier, successeur de Dodun [3]. Par une singulière ironie, en travaillant à l'unité de la foi, et en restaurant les privilèges du clergé, Fleury travaillait contre lui-même, et contre la monarchie et l'Eglise. Le pape lui garda longtemps rancune de son rôle en cette occasion, et pendant trois mois, en dépit des instances les plus fortes [4] et les plus fréquentes, il lui refusa le chapeau, « seule chose qu'il désirait » [5]. En persécutant les adversaires de la Constitution, loin d'empêcher les disputes, il les ralluma plus vives, déchaîna le Parlement et contribua à déconsidérer la religion, qu'il voulait raffermir.

En dépit des affirmations d'Horace Walpole, la politique extérieure ne joue pas un moindre rôle dans cette révolution de palais. Fleury lui-même rejette son acte « sur la terreur publique augmentée encore par la juste appréhension d'une guerre prochaine qu'on est si peu en état de soutenir,

1. Polignac à Morville, 9 mai 1726, *ibid.*
2. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, 142°.
3. Mémoire. A. E. F. Mém. et Doc., 1259, 205°.
4. 12 juin, 17, 18, 25 juin, 9 juillet, 29 juillet. Le Roi à cette date se fâche.
5. Lassay : *Recueil*, IV, 126.

et dont on vous accuse d'être l'unique cause par la manière dont vous renvoyâtes l'Infante [1] ». Accusation hypocrite, dont l'évêque lui-même savait le peu de consistance, depuis qu'on connaissait les détails de la négociation de Riperda. La vérité, c'est qu'il redoutait la guerre, à laquelle il voyait la France poussée par Townshend, non contre l'Espagne sans doute, mais contre l'Autriche. Le moment semblait favorable pour l'éviter. De Vienne, où « il s'était gardé une porte ouverte à une réconciliation [2] », son jeune protégé Richelieu avertissait que l'Empereur au fond ne voulait pas la guerre, au moment où les ouvertures de Sinzendorf se faisaient plus franches et plus pressantes. Par les rapports de Chammorel, Fleury était au courant des mouvements de l'opinion anglaise [3] ; or, à Londres, on redoutait une rupture ; les fonds de la Compagnie des Mers du Sud baissaient ; on était d'avis que les alliés de Vienne parlaient haut sans avoir l'intention de pousser les choses à l'extrême [4]. Bref, les dispositions du Parlement étaient pacifiques ; d'autre part, il n'est pas vraisemblable que Fleury ait ignoré les dissentiments, qui se produisent en avril et mai, entre Robert Walpole et Townshend, et que signalait Pozzobueno à Riperda [5], non moins que les attaques violentes dont Townshend était l'objet de la part des Hanovriens, spécialement du chambellan Fabrice [6]. Enfin, les circonstances semblaient favorables pour un rapprochement avec l'Espagne ; Fleury se persuadait que la disgrâce du premier ministre, demandée par Elisabeth Farnèse et Philippe V en 1725,

1. Fleury au Duc, 17 juin 1726. App.

2. Mémoires de Chavigny, l. c.

3. Chammorel à Morville, 10 et 28 janvier 1726. A. E. A., 354. — Cf. Thomas Brodrick à I. Middleton, 10 février 1726. Coxe RW. II, 495.

4. Chammorel à Morville, 15 et 25 avril 1726. A. E. A., 355.

5. Pozzobueno à Riperda (interceptée), 23 et 30 mai 1726. Coxe RW. II, 501, 502.

6. *Id.*, 16 et 23 mai 1726, *ibid.*, 495, 500.

suffirait pour apaiser leur ressentiment ; s'il n'avait pas voulu leur donner plus tôt satisfaction, c'est parce qu'au temps du renvoi de l'Infante, des alliances de Vienne et de Hanovre, un tel sacrifice eût été pure incohérence, et du reste aussi inutile que déshonorant, en admettant qu'il eût été en mesure de l'obtenir. Au contraire, la chute de Riperda parut annoncer un changement de politique à Madrid ; l'évêque se persuadait, d'après les rapports anglais, que le Hollandais était l'ennemi irréconciliable de la France. « Il n'y a aucune apparence à un raccommodement entre la France et l'Espagne, écrivait-il à Gualterio le 7 mai 1726, tant que le duc de Riperda gouvernera cette monarchie sous les ordres de la Reine [1]. » Dès que Grimaldo eut remplacé Riperda, Fleury est décidé ; il importait du reste de ne pas se laisser gagner de vitesse par Montgon. C'est alors qu'il offrit au roi d'Espagne le duc de Bourbon en holocauste. Le rapport des deux disgrâces a été nié, et par les Anglais et par Fleury lui-même ; le rapprochement des dates et des textes ne permet guère de douter que, sans qu'il y ait eu entente avec la cour d'Espagne, l'une n'ait été l'occasion de l'autre. Le 20 juin, il invitait le ministère anglais de s'abstenir de tout éclat, « avant de voir ce que les changements arrivés en Espagne pourront produire pour la conciliation » [2] ; il attendait l'impression produite à Madrid par le changement arrivé en France.

Il n'est pas douteux que Fleury, avec une certaine ingénuité, n'ait cru au succès infaillible de son coup de théâtre ; il était sympathique à Madrid et à Vienne ; il crut que son élévation devait *ipso facto* engendrer un rapprochement général. Le 12 juin, avant même que personne fût averti, il priait le nonce Masséi de faire tenir par Aldobrandini

1. A. E. R., 674.
2. Morville à Broglie. A. E. A., 355.

une lettre à L. M. Catholiques, où il leur annonçait l'événement [1]. Le lendemain, 13 juin, il faisait à l'Empereur les avances les plus formelles. « S. M. m'a ordonné de vous marquer, écrivait Morville à Richelieu, que si véritablement les ministres de l'Empereur veulent vous faire quelque proposition tant de la part de ce prince que de celle du roi d'Espagne conjointement pour parvenir à une réconciliation, vous devez vous charger d'en rendre compte à S. M. en faisant en même temps entendre qu'il conviendrait pour le bien de la chose même que vous communicassiez à M. de Saint-Saphorin ce qui vous serait proposé ; mais que si les ministres de l'Empereur vous montrent une répugnance invincible à cette communication de leurs propositions à M. de Saint-Saphorin, vous ayiez pour eux cette complaisance, en leur déclarant cependant que vous ne consentiriez à user en cette occasion d'une pareille réserve à l'égard du ministre du roi de Grande-Bretagne que parce que vous ne doutez nullement que le Roi ne fasse lui-même part à ce prince des ouvertures qui auront été faites à Sa Majesté par votre canal par rapport aux affaires générales et au maintien de la paix, qui ont fait l'objet et le fondement des liaisons qu'Elle a prises avec le roi d'Angleterre par le traité d'Hanovre [2]. » Par le même courrier, Fleury, plein de confiance, faisait demander à l'Empereur qu'il voulût bien différer la promotion des couronnes [3], pour que le pape lui pût donner le chapeau ; au même instant, il sollicitait le roi d'Espagne sur le même sujet. Le doute n'est donc pas permis. La disgrâce du Duc a une cause extérieure. Fleury, en le renvoyant, a cru assurer la paix, et il a saisi, pour le renvoyer, le moment où, Riperda disparu, les cours de Madrid et de Vienne de-

1. A. E. Esp., t. 344. Morville au nonce.
2. A. E. Autriche, v. 150.
3. *Ibid.*, 2e lettre, 8 juillet 1726. Morville à Richelieu, *ibid.*

vaient être, dans sa pensée, disposées à un accommodement [1].

Ce fut là l'interprétation que donnèrent de l'événement la plupart des diplomates. A Madrid et à Vienne, il fut salué avec allégresse [2]. « Je ne les ai jamais vus dans une joie aussi exubérante, sauf au moment de la paix de Vienne » [3], écrit Stanhope. « Les excès de joie où ils sont, écrit Saint-Saphorin, ne sont pas concevables et il se regardent par la chute du duc de Bourbon et par les démarches de l'ancien évêque de Fréjus comme entièrement au-dessus du vent » [4]. Les Jacobites exultèrent ; les troupes de Catalogne et d'Ampurdan suspendirent leur marche [5] ; on publia que la réconciliation franco-espagnole était chose faite et que l'alliance de Hanovre allait se dissoudre [6]. Tant de satisfaction assombrit Stanhope et Saint-Saphorin, assez mal disposés pour Fleury ; l'un et l'autre voyaient dans cette révolution un complot machiné contre l'alliance anglo-française, au vu et au su de nos ennemis, sinon de connivence avec eux : le duc de Lorraine avait tout appris à l'Empereur 30 heures avant le courrier de France, qui pourtant avait brûlé les étapes [7] ; on racontait que de Madrid Kœnigsseck avait annoncé la disgrâce dès le 5 juin. Pour Stanhope, il reparla encore de sa conspiration, sur laquelle il avait les informations de Montgon et de

1. Cf. Richelieu à Morville, 1er juillet 1726. A. E. Aut., 151. « Les ministres impériaux paroissent espérer que des deux changements qui viennent d'arriver en France et en Espagne il en pourroit résulter des arrangements qu'ils paroissent désirer ardemment. »

2. Montgon : *Mémoires*, II, 131. — Holzendorf à Stanyan, 24 juin 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

3. Stanhope à Newcastle, 2 juillet 1726. R. O. Spain, 94.

4. Saint-Saphorin à Townshend, 19 juin 1726. R. O. Germany, 58.

5. Stanhope, 2 juillet, citée.

6. Holzendorf, 24 juin, citée. — Horace Walpole à Newcastle, 18 juin 1726. (Baillon, 211).

7. Richelieu à Morville, 20 juin et 1er juillet 1726. A. E. Aut., 151.

Monteleone, grand ami du confesseur de la Reine et d'Orendayn ; un détail qu'il donne, dans sa lettre du 2 juillet, est troublant : le chevalier Birk avait écrit, vers la fin juin, à Sartines pour l'informer qu'on était prêt, que Morville n'était plus ou ne serait plus dans le secret des affaires [1] ; rien n'est plus exact que cette affirmation ; celui qui prévoyait ainsi devait être dans la confidence. Le ministère anglais lui-même ne fut pas exempt d'inquiétudes. Horace Walpole provoqua une explication avec l'évêque : celui-ci nia tout, traita tous ces bruits de racontars, et tous les faits de pure coïncidence ; comme preuve de sa loyauté, il montra la lettre écrite par lui au roi d'Espagne, et la note pour son secrétaire, le marquis de la Roche [2]. On se rassura vite d'ailleurs, et pour cause. « Je vous assure, écrivait Townshend à Saint-Saphorin, que S. M. n'est nullement en peine des suites de ce changement, par rapport à ses affaires, au contraire. Elle a connu tellement depuis quelques années les bonnes intentions de l'évêque de Fréjus et combien son cœur et ses sentiments sont droits, qu'elle se persuade que l'union entr'Elle et la France éclatera davantage plutôt que d'en souffrir le moindre affaiblissement. Je vous dirai que M. Walpole et lui ont une confiance entière ensemble et que nous nous sommes servis de lui principalement pour pousser les points les plus essentiels que nous avons eus à régler avec la France et il a entré toujours plus cordialement et plus efficacement dans les sentiments du Roy qu'aucun des autres ministres [3]. » Fleury multiplia en effet les assurances et les protestations, oralement et par écrit. « Je sais de quelle importance est [cette union] pour la sûreté et la gloire commune

1. Stanhope, 2 juillet, citée.
2. Horace Walpole, 18 juin, citée.
3. Townshend à Saint-Saphorin 18 juin. R. O. St. p. Foreign G. C. Germany, 58

dans la fermentation qui agite présentement toute l'Europe [1]. » Et il assura Townshend « de la droiture de ses intentions, de la fidélité dans ses engagements ». Pour couper court aux bruits de Bourse, Broglie se montra en carrosse avec les deux secrétaires [2]. Tout le personnel diplomatique fut conservé, même Broglie [3], intime du duc de Bourbon et partisan de la guerre, même Polignac, inconsolable de la chute de son protecteur [4], mais qui avait eu l'adresse de promettre à Fleury de le servir « malgré lui ». Pour Morville, Fleury, qui ne l'aimait pas, le conserva, parce qu'il avait le courant des affaires et parce que les Anglais se flattaient, dans ces derniers temps, de l'avoir trouvé docile à leurs suggestions [5] ; l'évêque prit soin de rassurer Horace sur la rentrée possible de Torcy, et sur l'influence de Le Blanc, rappelé à la guerre, mais non au conseil [6]. Mieux encore : il se déclara prêt à signer la convention danoise et à payer les mercenaires de Saxe-Gotha et de Brunswick-Wolfenbüttel, tandis que M. le Duc soulevait à ce sujet mille difficultés. « S. M. est entrée absolument dans la vue de prendre de promptes mesures capables de faire également la sûreté du roi d'Angleterre en Allemagne et celle du roi de Prusse [7]. » Aussi Walpole et Townshend se réjouirent-ils bientôt franchement. Horace se montrait ravi : avec Fleury triomphaient les principes qui étaient les siens et ceux de son frère : la paix, l'alliance, une attitude énergique desti-

1. Fleury au Duc de Newcastle et à Townshend, 25 juin 1726. A. E. A., 356.
2. Broglie à Morville, 17 et 19 juin 1726, *ibid.*
3. Fleury à Broglie, 25 juin 1726, *ibid.*
4. Polignac à Morville, 25 juillet 1726. A. E. B., 675, et à Fleury, m. date, *ibid.*
5. Horace Walpole a Newcastle, 18 juin 1726. (Baillon, l. c.)
6. *Ibid.*
7. Morville à Broglie, 13 juin 1726. A. E. A., 356.

née à prévenir la guerre. « La France a renoncé à toute conquête, écrivait-il à Du Bourgay en lui expliquant l'événement, et elle a avec l'Angleterre une vue commune : conserver ce qu'elle a sans empiéter sur le voisin [1]. » « La cour impériale, écrivait de son côté Townshend à Saint-Saphorin, verra non seulement notre union avec la France plus serrée que jamais, mais aussi les affaires de ce royaume tant internes qu'externes disposées de manière à le faire respecter plus qu'il n'a été depuis quelque temps [2]. » L'un voyait, dans l'avènement de Fleury, le triomphe de la paix, l'autre au contraire, le signal de mesures vigoureuses. Tous deux s'assuraient que le pacte de Herrenhausen, loin de se dissoudre, allait recevoir une force nouvelle.

Qui trompait-on ? Stanhope et Saint-Saphorin voyaient-ils juste dans leur instinctive défiance ? Horace Walpole avait-il raison de croire à l'évêque ? Ce qui est certain, c'est que, selon les prédictions de l'Irlandais Birk, Morville perd toute direction des affaires étrangères, tout en conservant nominalement le titre de secrétaire, et la rédaction des dépêches. Le vrai ministre, à dater de juillet 1726, est le président Chauvelin [3], consulté journellement par Fleury ; c'est lui qui annote le mémoire que le ministre demande à Pecquet sur la situation des affaires de l'Europe en 1726. Or Chauvelin est le représentant, bientôt le chef d'un parti considérable, celui de l'alliance espagnole, celui des ennemis de l'Empereur et des Anglais, qui s'accroît par l'entrée au conseil de d'Huxelles et de Tallard [4] : avec lui, la politique traditionnelle reçoit une impulsion nouvelle, et les prin-

1. Horace Walpole à du Bourgay, 12 juillet 1726. R. O. St. p. Foreign G.-C. France, 184.
2. A Saint-Saphorin, 2 juillet. R. O. *ibid.*, Germany, 58.
3. Hénault : *Mémoires*, 402.
4. Cf. Baillon, 211. Lettre d'Horace Walpole à Newcastle, 18 juin 1726.

cipes contenus dans le pacte de Hanovre se développent logiquement. Mais, bien loin de se resserrer, les liens qui nous attachent à l'Angleterre se relâchent peu à peu, et bientôt, il n'y aura entre les deux pays que le fil ténu de l'amitié réciproque des Walpole et du Cardinal.

CONCLUSION

La politique du duc de Bourbon a mérité d'être sévèrement jugée ; ses contemporains lui ont reproché la brouille avec l'Espagne, les liaisons intimes avec l'Angleterre, l'asservissement à des intérêts personnels, l'insouciance de ceux de l'Etat. Il y a lieu, non de le réhabiliter, mais de fixer les notions et les responsabilités à la lumière des faits. Or, ce prince inhabile et malchanceux ne saurait, sans partialité, être rendu comptable de toutes ses fautes ; il fut corrompu par l'exemple, desservi par les circonstances, embarrassé par un lourd héritage et inégal à sa tâche.

Dès longtemps, il rêvait de succéder au Régent comme premier ministre. Il ne l'eût pas été sans Fleury ; l'entente avec l'évêque a fondé sa fortune. Marché de dupe, car Fleury, gardien de la tradition monarchique, se servait de lui contre les Orléans, comme il se servit plus tard des Orléans contre lui. M. le Duc usait du précepteur comme d'un marchepied nécessaire pour escalader le pouvoir et travailler à la grandeur de sa maison ; en quoi il était conseillé par la marquise de Prie et Duverney, vrais dépositaires du secret de ses ambitions. Le Régent ne partageait l'autorité avec personne. M. le Duc fut obligé dès le début de compter avec Fleury, tout puissant sur l'esprit d'un Roi déjà adolescent. Voilà sa première malechance.

En prenant le pouvoir, M. le Duc se trouve en présence d'une situation inextricable qui eût embarrassé un génie moins médiocre que le sien. A l'intérieur, une faction puissante, Orléans, légitimés, Conti, tous les princes du sang ligués contre sa subite élévation. Fleury et le Roi énigmatiques, impénétrables. Des finances délabrées, l'Eglise troublée par des querelles, le Régent ayant disparu au moment où il s'appliquait à restaurer les unes et à pacifier l'autre. Par surcroît de malheur, M. le Duc veut gouverner et réformer ; il est sous le charme de Duverney qu'il fait son ministre des finances, des colonies et du commerce. A l'extérieur, c'est pis encore. M. le Duc s'empêtre dans les engagements de la politique secrète du cardinal Dubois. Une union intime avec l'Espagne, scellée par les mariages ; les Orléans puissants à Madrid, les ridicules et impopulaires accordailles de Louis XV avec la petite Infante ; des promesses verbales relatives à une invasion combinée de l'Italie, prix convenu de la réconciliation du Régent et de la Farnèse. Une alliance avec l'Angleterre, fondée sur l'entente personnelle de Dubois, de Carteret et de Schaub, du duc d'Orléans et de l'Electeur-Roi ; enfin une négociation avec Pierre le Grand pour conclure une alliance franco-russe, assurer la sécurité du Hanovre, et caser le duc de Chartres en Pologne, faute de mieux, ou en attendant mieux. Politique dynastique qui se combine avec des vues nouvelles, résurrection des principes traditionnels ; une triple alliance France-Espagne-Russie, pour brider l'Empereur et secouer le joug de l'Angleterre. Echeveaux terriblement compliqués à débrouiller, où s'entrelacent les intérêts généraux du pays et les intérêts particuliers du Régent. Voilà sa seconde malechance.

Or, M. le Duc n'a pas su s'élever au-dessus des factions de cour ; il ne l'a pas pu : les Orléans se dérobent à ses avances. Il ne l'a pas voulu ; il hait son rival, le poursuit de sa haine et se perd dans des intrigues où se complaît la mar-

quise de Prie ; il ravale à de basses besognes, compromet et déconsidère de bons serviteurs qui ont la faiblesse de rester des courtisans, Duverney et Morville. Quelle autorité peut-il avoir pour combattre l'influence de Fleury, assez habile pour se tenir éloigné des cabales ? Au dehors, la mort de Dubois et du duc d'Orléans ayant brusquement interrompu toutes leurs combinaisons, l'Espagne attend, le czar se réserve, l'Angleterre s'alarme. M. le Duc pouvait choisir une politique conforme à l'intérêt national, se réconcilier avec son ennemi en évitant de contrecarrer la politique secrète du Régent, purifier cependant le programme de Dubois des calculs qui le viciaient, n'en retenir que ce qui pouvait servir la France. Mais il poursuit les Orléans jusqu'à l'étranger ; pour anéantir le secret du Régent, il substituera ses vues personnelles à celles de son prédécesseur. A Madrid, il cherche un héritier pour le trône de France, en lieu et place du successeur naturel. A Pétersbourg, il cesse de demander pour ce dernier la couronne de Pologne. A Londres, il essaye d'établir, par Schaub et Broglie, une correspondance particulière avec Georges Ier. M. le Duc ne s'est donné la peine de rien inventer. Il prend le contrepied du Régent, et d'un autre côté, il l'imite.

Ce qui est nouveau, c'est la maladresse et l'infortune du ministre. Offrir la couronne de France à Philippe V était une lourde faute, grosse de conséquences ; c'était pourtant prévenir les vœux les plus secrets du roi d'Espagne, et assurer sa propre influence pour toujours. Mais en France, M. le Duc trouve un obstacle irréductible en Fleury. En Espagne il advint que Philippe V subordonnait ses propres désirs aux ambitions d'Elisabeth Farnèse. Or, celle-ci attendait du ministre un gage indubitable de son dévouement ; il eût fallu renchérir sur la funeste promesse de Dubois, en déclarant la guerre à Charles VI, pour transporter Don Carlos en Italie. A ce prix, M. le Duc eût conquis à Madrid la place des

Orléans ; il eût pu rompre probablement — sans douleur — le mariage de l'Infante. Une pareille aventure, il faut le dire à l'honneur de nos ministres, personne ne se souciait de la courir ; aussi Morville se débat-il dans l'inextricable dispute du Congrès, sans la pouvoir finir, sinon par un conflit avec l'un, ou une brouille avec l'autre. Il est permis de se demander comment Dubois se fût tiré du mauvais pas où lui-même avait engagé la diplomatie française. Lorsque M. le Duc s'avisa du dangereux expédient qui eût tout arrangé, il était trop tard. Elisabeth Farnèse avait mieux que l'Italie — du moins elle le croyait — bien mieux que la couronne de France pour son époux. L'échec de ces négociations, secrètes ou publiques, mettait M. le Duc en fâcheuse posture, tandis que Fleury, ayant pris soin de ne s'en pas mêler, demeurait peu compromis. Par peur, par besoin de popularité, le ministre joue son va-tout, et renvoyant l'Infante, liquide en un seul coup le secret du Régent. Il avait obéi à des sentiments tout égoïstes. Inconsciemment il rendait à la France un grand service. Croyant travailler pour lui, il travaillait en réalité contre lui, pour Fleury, et pour le bien de l'Etat.

Il n'est pas plus heureux dans le Nord. Pour faire accepter à Pierre le Grand la dure nécessité de se rapprocher de Georges Ier, il eût fallu les engagements secrets de Dubois. Le czar pensa bien à les renouer avec M. le Duc, puisqu'il lui offrait la Pologne et une de ses filles ; il ne manquait guère de flatteurs pour lui conseiller d'accepter, La Marck, Besenval, Schleinitz. Mais le ministre, qui cherchait sa fortune en France, ne se souciait guère d'aller jouer les Conti dans un pays lointain et anarchique. En dernière analyse, M. le Duc eût pu faire la princesse Elisabeth reine de France, et Stanislas roi de Pologne ; la czarine le proposait. Or, peu de gens pensaient une telle union possible ; et ces propositions se produisirent trop tard. D'ailleurs, pour réaliser un pareil dessein, M. le Duc

eût dû abandonner l'Angleterre ; la Russie ne voulait l'aide de la France que pour renouveler la guerre dans le Nord ; et en définitive, M. le Duc ne la voulait pas plus que dans le Sud. Enfin, l'Espagne nous abandonnant, le grand projet d'une triple alliance devenait vide de sens. La Russie, acharnée contre l'Angleterre unie au Danemark, se retournait du côté de la cour de Vienne. Là non plus, M. le Duc n'a pas été le maître des évènements, et n'a ni pu ni su les tourner à son profit.

Il n'a donc été capable d'établir son crédit, ni à Madrid, ni à Saint-Pétersbourg ; ajoutons qu'il n'a pas su l'établir davantage à Londres. Il a cru en Carteret, trompé par les rapports de Schaub, déliant de Chavigny, trop orléaniste. Or, sa malechance a voulu qu'au moment où il prenait le pouvoir, un remaniement se fît à la cour de Saint-James, dont l'importance lui a d'abord échappé. Le favori du Roi, l'agent de sa politique personnelle, Carteret, est renversé par Walpole et Townshend. Broglie a été nommé par l'influence du clan Carteret-Schaub ; il met quelque temps à conquérir la confiance du clan Townshend-Walpole. En fait, ni M. le Duc, ni son ambassadeur ne la possédèrent pleine et entière. Le secret du Bourbon en Espagne, la crainte d'une politique secrète à Saint-Pétersbourg suffit, jusqu'au renvoi de l'Infante, pour tenir les uns et les autres dans une réserve ou dans une méfiance un peu dédaigneuses. Au contraire, toute la confiance des Walpole allait à Fleury. L'évêque jugeait qu'en matière d'affaires extérieures, l'autorité devait appartenir à celui qui, en France, posséderait à Londres un crédit solide, comme à celui qui, en Angleterre, posséderait à Versailles le moyen le plus sûr d'être écouté : calcul personnel que l'évêque mêle à des vues plus hautes. Le secret de M. le Duc met en péril les renonciations et peut causer les plus graves conflits ; il favorise le czar, et peut bouleverser le Nord ; il s'ajoute aux craintes permanentes que suscitent les

ambitions effrénées d'Elisabeth Farnèse ou du duc d'Holstein-Gottorp. Dans une pareille fermentation de l'Europe, la seule Grande-Bretagne peut fournir un point d'appui solide. L'alliance franco-anglaise doit devenir une sorte d'assurance mutuelle contre la guerre, pour maintenir le *statu quo* sur la base des derniers traités. Voilà ce qu'a vu clairement Fleury, ce qu'ont pensé Robert et Horace Walpole ; voilà ce que M. le Duc, moins aveuglé par ses rancunes et le soin de son avenir, eût pu et dû apercevoir. Mais il ne l'a pas compris. Jusqu'en 1725, il demeure pour les Anglais un allié courtois mais sans cordialité. Fidèle aux habitudes de notre diplomatie, Morville, naturellement hostile à la Grande-Bretagne, use et abuse du besoin qu'elle a de notre appui, dans le Nord et contre l'Empereur. Bonne besogne, somme toute : mais en même temps, M. le Duc ruinait la politique des mains libres en travaillant à son propre isolement.

Bien que tout annonçât le revirement de l'Espagne, M. le Duc s'en montra bouleversé, désemparé : tout lui manquait en même temps ; il n'avait rien pour remplacer l'alliance espagnole et russe. Ayant négligé les Anglais, il se trouva à leur merci. C'est alors seulement qu'il s'aperçut que sa seule sauvegarde résidait dans l'alliance la plus intime avec eux. Ignorant et naïf, il rêva d'un mariage entre la petite-fille du roi de Grande-Bretagne et Louis XV. Cet échec humiliant ne le rendit que plus ardent à souhaiter une alliance politique. Le revirement fut prompt : Morville et Broglie, ce dernier surtout, mirent un louable empressement, en concluant le traité de Hanovre, à assurer à leur maître le palladium préservateur. Un moment, M. le Duc put croire qu'il était l'homme de l'alliance anglaise, indispensable et souveraine. C'est l'instant du mariage du Roi. C'est aussi celui où le premier ministre se croit assuré du lendemain, à l'intérieur comme à l'extérieur ; il ose de

grandes choses que ses conseillers lui suggèrent ; le cinquantième, la milice ; il se flatte de conduire à bonne fin la pacification de l'Eglise de France ; il croit enfin avoir assez d'autorité pour se débarrasser de l'évêque de Fréjus. Mais tout lui faut en même temps : ses réformes les plus hardies accumulent les mécontentements ; la guerre commence entre les évêques et lui, dans le sein même de l'Eglise, entre l'Eglise et le Parlement. Pour Fleury, il sort victorieux d'une épreuve décisive. M. le Duc a osé trop ou pas assez. Et pour le dehors, Fleury a pris ses précautions : à Londres, on croit plus à l'évêque qu'au premier ministre. M. le Duc est de trop à l'intérieur ; et à l'extérieur il est loin d'être indispensable.

D'où il résulte qu'il s'est livré sans réflexion à l'Angleterre. Toutes les concessions que Morville, jusque-là, avait obstinément refusées, il les a faites d'un coup. Il consent à collaborer à la destruction de la compagnie d'Ostende ; il garantit à la Grande-Bretagne Gibraltar ; en cas de guerre, c'était abandonner aux Anglais l'Amérique espagnole. Et quel aveuglement ! M. le Duc n'a pas su profiter d'une chance inespérée, la seule peut-être qui lui eût permis de faire la loi à tous, au dehors et au dedans. L'Angleterre est brouillée avec l'Empereur, elle a rompu avec l'Espagne. La cour de Saint-James ne dépendait pas moins de celle de Versailles, que M. le Duc croyait dépendre du roi Georges. Affolé par ses échecs et ses embarras, il s'était jugé isolé ; avec un peu de sang-froid, il devenait l'arbitre de l'Europe. Il suffisait de ne pas repousser les avances, et d'en retenir ce qu'il fallait. C'était assurément la pensée secrète de Fleury, si réservé, tandis que Broglie enlevait cavalièrement le traité de Herrenhausen. Mais M. le Duc était trop occupé de raccrocher à Madrid ses négociations secrètes, et, par Montgon, de prendre vis-à-vis de Philippe V les plus graves engagements. Il s'obstinait à renouer la conversation à Ma-

drid, alors qu'à Vienne il pouvait trouver, avec un peu d'adresse, un moyen de tout arranger.

Le voulait-il au fond ? On peut en douter. M. le Duc ne pouvait faire accepter à la cour le resserrement de l'alliance anglaise, qu'en la représentant comme une collaboration contre l'Empereur. La résurrection de la politique traditionnelle lui donnait une raison d'être ; elle lui conciliait un parti nombreux ; elle pouvait consolider sa situation précaire et justifier ses mesures. En fait, la dissolution de la Quadruple alliance marque le début d'une reprise vigoureuse de la diplomatie nationale. Le Régent et Dubois l'avaient abandonnée, pour leurs intérêts personnels ; M. le Duc la fait revivre. On est allé chercher, d'après tous les principes du grand siècle, les alliés destinés à « encercler » l'Empereur : Hollande, Prusse, Hanovre, Hesse, Danemark, Suède, Pologne, Turquie, princes allemands et italiens. Mais le moment était mal choisi ; les uns agonisaient, les autres étaient trop forts pour se subordonner aux vues de la chancellerie française. La grandeur de l'effort contraste avec la petitesse du résultat. Les mots sonores masquent la vanité des plans. On s'agite beaucoup dans le vide, au moins momentanément. Sans doute, la tentative n'est pas sans fruits, mais elle n'augmenta pas le prestige de M. le Duc. Du reste, la guerre en pouvait sortir ; et, sauf quelques boute-feux et turbulents tels que Broglie, personne ne la voulait. M. le Duc, Morville, Breteuil la préparaient, ils ne la désiraient pas davantage.

Seulement ils faisaient imprudemment le jeu des puissances maritimes. Sans doute, Townshend, aventureux et systématique, se donnait tout entier à ses plans de ligue du Nord contre l'Autriche et la Russie, rêvant pour son maître la primauté en Germanie et dans la Baltique, pour l'Angleterre la primauté en Europe. Entre lui et Broglie, l'entente est complète. L'ambassadeur français le désigne comme l'ami le plus sûr de la France ; on sent sa joie naïve de voir

brouillés à jamais le roi de Grande-Bretagne et l'Empereur, sa conviction que les Anglais servent inconsciemment nos propres intérêts ; il approuve avec enthousiasme, excite la cour de Saint-James et pousse la cour de Versailles. Un accord personnel est près de se conclure sur la base d'une croisade contre la maison d'Autriche, dont la France fera tous les frais, tandis que les flottes anglaises domineront dans la Baltique et dans les eaux américaines. Duperie, à n'en pas douter : les Anglais ne cherchaient nullement l'abaissement du colosse autrichien, mais seulement l'abolition de la compagnie d'Ostende ; tout conflit leur était bon pour pénétrer dans les Indes espagnoles. Les chimères de Townshend n'étaient que le voile qui couvrait des ambitions précises. S'allier pour la guerre avec les Anglais, c'était de la part de M. le Duc la plus grave inconséquence, puisqu'il fortifierait ceux qu'il eût fallu limiter ou affaiblir, sous prétexte de limiter ceux qu'il eût fallu au contraire conserver intacts.

*
* *

Fleury a dû se charger de la liquidation de toute cette politique. Ce n'est pas sans à-coups qu'il a pu rétablir les choses dans l'ordre. Au dedans, il n'était pas aisé d'enlever définitivement aux princes toute influence dans le gouvernement. Si le cardinal tint M. le Duc dans l'éloignement le plus rigoureux, par la crainte bien légitime de ses intrigues en Espagne, il fut d'abord le prisonnier des Orléans et des légitimés qui l'avaient aidé. Ultérieurement, il dut rompre avec eux, et se défendre contre leurs cabales [1]. Ses alliances lui imposèrent des collaborateurs sans talent, tels que Le Peletier des Forts ou des besognes méprisables, comme les

1. Baudrillart, op. cit. (d'après une lettre de Marcillac, archives d'Alcala), III, 305.

poursuites intentées contre Pâris-Duverney [1], parodie de justice, qui rendit à ce dernier toute la faveur de l'opinion. Enfin, on peut regretter les sacrifices faits au clergé et à l'ultramontanisme ; en supprimant le cinquantième, il se conciliait le second ordre de l'Etat et perpétuait une injustice ; en mettant l'autorité de l'Etat au service de la bulle Unigenitus, il croyait apaiser les querelles religieuses, et en préparait la renaissance, sous une forme encore plus préjudiciable à la royauté. Œuvre où se mêlent le bon et le mauvais, où l'on doit louer la restauration de l'autorité royale et la fin des politiques personnelles, mais où l'on peut déplorer l'abandon de conceptions fécondes, résultat des rancunes et des préjugés du cardinal.

A l'extérieur les engagements de Dubois et de M. le Duc ont encore pesé d'un poids lourd sur les débuts de l'administration de Fleury. Il a pu cependant les liquider, parce qu'il a apporté dans cette besogne l'unique souci des intérêts du royaume, débarrassé de toute préoccupation étrangère, l'amour le plus sincère de la paix, seul moyen d'accroître sa prospérité, le calme, le sang-froid et le bon sens nécessaires pour résoudre une crise que la passion, la vanité et l'affolement pouvaient seuls rendre dangereuse. Pour que la France devînt l'arbitre de l'Europe, il suffisait de le réconcilier avec l'Espagne et de reconquérir vis-à-vis de la Grande-Bretagne la liberté de nos allures. M. le Duc l'avait compris — obscurément. Il l'avait entrepris — avec maladresse. Fleury hérita pourtant de cette ébauche ; il fut aidé par les circonstances ; il eut le bonheur et le talent de la terminer.

Le problème de la réconciliation avec l'Espagne était des plus scabreux. Pour le résoudre, Fleury évolua, non sans dextérité, entre le Charybde des engagements de Dubois et

1. Pour la disgrâce et le procès de Pâris-Duverney, Cf. LUCHET : *Histoire de MM. Pâris*, 155 sq.

le Scylla des promesses de M. le Duc. Tout d'abord, il dut renoncer vite à l'illusion que la confiance de ses partisans à Madrid et sa propre naïveté avaient fait naître en lui : que son arrivée au pouvoir serait le signal d'un rapprochement immédiat. Au lendemain de la chute de Riperda et de la disgrâce de M. le Duc, la cour d'Espagne restait « plus impérialiste que jamais » [1] ; Kœnigsseck y jouait le rôle d'un « régent » [2] ; tous les ministres, Grimaldo, Patinho, Castelar étaient « de simples chiffres » [3]. Stanhope gardait la conviction absolue qu'on n'arriverait à rien par une négociation [4]. Ce fut bien pis lors de la disgrâce de Bermudez et de Grimaldo, coupables de s'y être prêtés. Elisabeth Farnèse restait possédée de son rêve, Philippe V n'abandonnait pas sa haine contre les Anglais. Tous deux n'auraient pas refusé en principe de se réconcilier avec leur neveu ; mais ils voulaient y trouver leur avantage; le pardon de l'offense, ils entendaient le faire payer. Et c'était là l'écueil redoutable.

Pas plus que M. le Duc, Fleury ne songeait à se séparer de ses alliés pour accéder au traité de Vienne ; à ce moment, c'eût été pure folie ; il voulait une pacification générale et solide, ou du moins il désirait rendre impossible une guerre, en détachant, conjointement avec l'Angleterre, l'Espagne de l'Empereur. Mais deux moyens s'offraient à lui pour attirer le Roi et la Reine Catholiques. Il pouvait promettre ce que Dubois avait promis, ce que M. le Duc avait proposé, au temps où il était affolé par la rupture : une triple alliance offensive contre l'Empereur, pour conquérir à Don Carlos l'Italie centrale. Patinho, en juillet, affirmait que les alliés de Hanovre n'auraient qu'à surprendre Livourne, avec une

1. Stanhope à Newcastle, 2 juillet 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Id.*, 22 juillet, *ibid.*

flotte anglaise et 10,000 Français, et à occuper la Toscane [1]. Mais Fleury ne voulait pas commencer les hostilités. Il pouvait aussi flatter les ambitions secrètes de Philippe V pour le trône de France, le ramener par l'espoir d'y monter, reprendre enfin le secret de M. le Duc. Fleury ne dédaigna pas de l'essayer ; dès juillet 1726, il commençait, par l'intermédiaire de Bermudez, son rôle de tentateur [2]. Marcillac le représentait comme l'ami le plus fidèle de Philippe V, l'adversaire des renonciations [3]. Lui-même, devant Montgon, laissait échapper l'aveu de ses sentiments les plus intimes, pour qu'on en fût informé à Madrid. « Si par malheur nous venions à perdre le Roi, L. M. C. peuvent-elles douter que dans un cas si déplorable, j'oubliasse ce que je dois au sang de Louis XIV [4] ? » Le cardinal était-il sincère? Qui faut-il croire, Fleury qui parle à Horace Walpole, ou Fleury qui écrit à Bermudez et qui répond à Montgon ? Tous les deux, sans aucun doute. En 1724, Fleury défendait l'intérêt de l'Etat, en 1726 et en 1727 il usait d'un remède héroïque pour guérir la brouille. Le moment était favorable : les galions bloqués, Gibraltar imprenable, l'Empereur immobile, tout s'unissait pour convaincre les souverains espagnols que l'alliance de Vienne ne contenait qu'illusions et duperie. Désabusé de son erreur passagère, Philippe V songeait à une compensation toujours possible : l'héritage de Louis XV. En décembre 1726, il dépêchait Montgon en France pour y préparer les moyens de le recueillir [5]. Voici que le secret de M. le Duc portait ses fruits ; le pardon s'offrait à lui, aux conditions souhaitées par lui-même. Dix mois plus tôt, c'eût été

1. Stanhope à Newcastle, 31 juillet 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. Spain, 94.

2. Baudrillart, op. c. III, 260

3. *Ibid.*, 507. Lettre de Marcillac à Philippe V, 5 mai 1726.

4. Montgon : *Mémoires*, III, 125.

5. Cf. Baudrillart, op. c. III, 276 sq.

pour lui une victoire éclatante ; en 1727, la mission de Montgon fut pour Fleury l'occasion, exploitée avec une rare habileté, de se rapprocher de Philippe V ; mais, en flattant les espérances de ce dernier, il se gardait de tout engagement ; sans se lier, il réussissait à confisquer à son profit la confiance de L. M. C., à l'empêcher de s'égarer sur M. le Duc ; et par une double perfidie, il perdait les deux amis de celui-ci ; Montgon, sali par un mémoire de basses calomnies [1], Morville, offert comme une victime expiatoire du renvoi, tous deux en réalité sacrifiés à la rancune irréconciliable du cardinal.

Ce chef-d'œuvre de dextérité et de fourberie ne se pouvait accomplir cependant si dans le même temps Fleury n'avait enfin abouti à détacher l'Empereur de l'Espagne. Il y parvient, après dix mois d'efforts, par un mélange de fermeté et de conciliation. En juillet, il refuse aux Anglais un ultimatum à l'Autriche [2]. Plein d'illusions, l'Empereur croit tout sauvé, se flatte de gagner la France, propose un traité de garantie réciproque et son entremise en Espagne [3]. Cependant, il conchuait avec la Russie, et traitait avec la Prusse. Dès lors, le cardinal se montre énergique, presse l'adhésion du Danemark et de la Suède, reprend avec le roi de Sardaigne des négociations que ses relations anciennes avec Victor-Amédée pouvaient faire réussir ; le plan de campagne est prêt en décembre : Fleury veut une action sérieuse en Italie [4]. Il n'en fallait pas plus pour résoudre l'Empereur à céder ; dépourvu d'argent, celui-ci se décide à proposer la suspension de la Compagnie d'Ostende, en attendant qu'on ait éclairci si elle était légitime ou non. La perspective d'un

1. Cf. A. E. Esp., 350, août 1727.
2. Broglie à Morville, 16 juillet 1726. A. E. A., 356.
3. Morville à Broglie, 25 août 1726, *ibid.*
4. Morville à Broglie, 15 décembre 1726. A. E. A., 357. Cf. la même R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184.

congrès sauvait son amour-propre et réservait l'avenir ; elle souriait aux Français, heureux de gagner du temps, pour achever l'œuvre incomplète. Une pareille résolution constituait la preuve « d'infidélité » attendue, vis-à-vis de l'Espagne. Il fallait que Philippe et Elisabeth Farnèse se rendissent à l'évidence. Charles VI ne ferait pas plus la guerre pour Gibraltar que les Français n'avaient voulu la faire pour la Toscane.

Il n'était pas moins malaisé de reprendre vis-à-vis des Anglais une certaine liberté d'allures. Fleury restait lié par les engagements de M. le Duc et plus encore par sa propre attitude à l'égard de la Grande-Bretagne : Townshend épiait jalousement ses démarches à Vienne et à Madrid [1]. A Paris même, le parti de la guerre, les maréchaux, voyaient avec aigreur ses dispositions pacifiques [2]. Enfin, les événements s'ingéniaient à contrarier tous ses efforts. En août, Orendayn sommait Stanhope de s'expliquer sur la présence, le long des côtes espagnoles, de la flotte de Jennings ; en septembre, sur les nouvelles reçues de Porto-Bello, il renouvelait avec plus de hauteur ses sommations. De son côté, l'Anglais se plaignait qu'on eût refusé l'entrée de quelques ports à la flotte britannique, et représentait sa demande de satisfaction pour l'enlèvement de Riperda [3]. Le pis, c'est que les deux adversaires mettaient Fleury en demeure de s'expliquer. Dès juillet, Horace Walpole le poussait l'épée dans les reins, déplorant les « subtilités et les ruses diplomatiques, héritage de Louis XIV » [4]. En octobre, il lui demandait « une résolution convenable à l'intérêt général de l'Europe, à l'avantage particulier de la France, et en même temps digne

1. Broglie, 16 juillet, citée. « Il ne put s'empêcher de changer de couleur et d'être décontenancé. »
2. Robinson à H. Walpole, 8 janvier 1727, dans BAILLON, op. c. 265.
3. Cf. le détail dans BAUDRILLART, III, 267 sq.
4. A Delafaye, 24 juillet 1726. R. O. l. c. France, 184.

de la grandeur et de la dignité de son auguste maître » [1]. Il n'y avait pas de doute : comme en 1720, les Anglais excitaient la France, la compromettaient vis-à-vis de l'Espagne [2], par peur pour leur commerce. De son côté, Philippe V, à la même époque, réclamait une déclaration nette de la part de Fleury, en cas de guerre avec la Grande-Bretagne [3]. Fleury se trouvait pris à ses propres filets. La reconstitution de l'alliance de 1721, sa pensée la plus chère, se trouvait ajournée, et devenait même impraticable.

Il tira pourtant avec adresse « de ce moment critique, l'assurance de la paix publique » [4], sans engagements onéreux ou impopulaires. Il savait que l'Angleterre ne déclarerait pas sans nous la guerre à l'Espagne, ni à l'Empereur ; il suffisait à Fleury de s'interposer. Le cardinal persuada d'abord aux Walpole de se dérober à toute explication, et de feindre, au sujet des flottes, la plus candide ignorance [5] ; mais il sentait que, pour être écouté, il fallait donner des gages : de là son engagement écrit du 11 novembre 1726 [6], qui indigna la cour de France, et que Villars nous affirme avoir été dicté par Horace Walpole [7]. Ce pacte, qui semblait le lier plus étroitement à la Grande-Bretagne, assura tout au contraire l'indépendance de ses mouvements. D'abord, Fleury comptait bien que les galions ne sortiraient

1. Considérations sur l'état des affaires par rapport à l'Empereur et à l'Espagne, remis par M. H. Walpole dans les premiers jours d'octobre. A. E. A., 357.

2. Chammorel à Morville, 18 novembre 1726. A. E. A., 357.

3. Morville à Broglie, 12 octobre 1726, *ibid.* Cf. Baudrillart, III, 270.

4. Morville à Broglie, 12 octobre 1726. A. E. A., 357.

5. Pièce, 16 octobre 1726, *ibid.*

6. Morville à Masséi, 11 novembre 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184.

7. Cf. Baudrillart, III, 271, note 1.— Horace Walpole (à Delafaye, 22 novembre, R. O. France, 184) confirme Villars. La lettre de Morville, si applaudie, n'est pas de Morville.

pas, et il lit même, pour cet objet, renforcer la division d'Hosier [1]. D'autre part, la déclaration du 11 novembre ayant été reçue à Londres avec un enthousiasme délirant [2], le ministère anglais en passa par où le cardinal voulut le mener ; une réponse modérée à Pozzobueno, qu'on ne donna par écrit [3] que sur la demande formelle de Philippe V, une assurance au roi de France que l'on ne ferait aucune conquête dans l'Amérique espagnole, en cas de guerre [4], une assurance au roi d'Espagne que l'on était disposé à favoriser les intérêts de sa famille [5]. On se laissa persuader que l'Empereur ne poussait son allié que pour détourner l'attention de l'affaire d'Ostende [6] ; et, en échange des représentations contre la Compagnie que Fleury consentit à faire, on se rangea à l'idée d'une négociation, jusque-là toujours repoussée. En quelques mois, le cardinal s'était saisi du « directoire des démarches communes » ; il s'était rendu l'arbitre de la paix. Cette heureuse politique arrache à Broglie, féru de guerre, un cri d'admiration. « Nous sommes dans la situation où ils étaient, ayant beaucoup plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux [7] ».

A la vérité, cette manœuvre fut singulièrement facilitée par la cordiale intimité de Fleury et de Walpole, et par la mésintelligence croissante entre Robert et son beau-frère Townshend ; attentif aux mouvements de l'opinion, le

1. Broglie à Morville, 7 novembre 1726. A. E. A., 357. Cf. Morville à Broglie, 24 octobre, *ibid.*

2. Broglie à Morville, 18 novembre 1726, *ibid.* Les ministres embrassent Broglie « plus de vingt fois ». — Cf. Georges Ier à Fleury, 25 décembre 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184. Lettre très affectueuse.

3. Broglie à Morville, 21 novembre 1726. A. E. A., 357.

4. Horace Walpole à Fleury, 2 décembre, *ibid.*

5. Newcastle à Pozzobueno, 4 décembre, *ibid.*

6. Morville à Broglie, 9 janvier 1727. A. E. A., 357.

7. Broglie à Morville, 25 novembre 1726, *ibid.*

grand trésorier savait qu'il était impossible de décider à une guerre continentale les marchands de la cité. Les négociations du Nord les éclairaient sur la portée hanovrienne du pacte de Herrenhausen ; et ils se souciaient peu de payer des impôts pour conserver le Schlesvig au roi de Danemark. Ce n'est plus seulement les ministres allemands qui se plaignent que pour la Grande-Bretagne, on expose l'électorat, ce sont les « patriotes », menés par Pulteney [1], qui crient que l'on sacrifie à l'électorat la Grande-Bretagne. Or, dans le « fol ministère anglais » [2], Townshend s'opposait à toutes mesures de conciliation, soutenu, poussé par le comte de Broglie, provoquant la hauteur autrichienne par l'entêtement britannique. Le roi de Grande-Bretagne, alourdi par l'âge, déjà menacé par la mort, laissait faire, par paresse d'aller au fond des choses [3] ; la duchesse de Kendal, baromètre fidèle des opinions royales, se désintéressait de tout [4] : enfin, le prince de Galles n'était pas hostile à une politique active en Allemagne, tandis que la princesse, par qui le futur Georges II se laissait entièrement gouverner, apercevait clairement à quel point elle serait impopulaire. C'est en s'appuyant sur cette dernière et sur Fleury que les Walpole évoluèrent entre les chimères allemandes et hanovriennes de Townshend, et les critiques passionnées des patriotes, partisans d'un retour aux Habsbourg. Mais le divorce entre les deux beaux-frères, déjà séparés par la mort de lady Townshend, ne se consomma que plus tard, à cause de l'attitude absurde de l'Empereur, et du libelle

1. Son rôle. Cf. Palm à l'Empereur, 17 décembre 1726. Coxe RW. II, 508.

2. Sinzendorf à Palm, 21 décembre 1726 (interceptée). Coxe RW. II, 511. — Cf. Palm à l'Empereur, 13 décembre 1726 (interceptée), *ibid.*, 504-505.

3. Palm à l'Empereur, 17 décembre 1726 (interceptée). Coxe II, 509.

4. *Ibid.*

« scandaleux et insolent » [1] de son résident Palm, à cause de la situation troublée du Nord, à cause des ambitions personnelles de Georges II.

C'est ainsi que Fleury liquidait à l'extérieur l'œuvre hasardeuse de M. le Duc, réparait ses fautes ou ses malheurs. Mais il est une partie de son système qu'il n'a pas été en son pouvoir de répudier. Nul doute qu'il n'eût préféré assurer la paix sur une entente durable avec les deux grandes monarchies catholiques, suivant la formule dernière de la politique de Louis XIV. Les passions ambitieuses de la reine d'Espagne ne le permettaient pas ; aussi a-t-il fondé sur l'alliance anglaise tout l'espoir de la conservation du calme et du *statu quo*. D'ailleurs, le parti anti autrichien était trop puissant à la cour et dans la diplomatie : « ils ont le culte des traités de Westphalie » [2], dit Horace Walpole en juillet 1726. Aussi, sans que le cardinal ait pu ou su s'y opposer, l'œuvre anti-impériale, commencée au congrès de Cambrai et à Hanovre, se continue et devient comme la trame même de la diplomatie française. Tandis que Fleury déploie une souplesse ingénieuse pour arracher à la cour de Vienne les concessions qui doivent assurer la paix, on travaille à borner son pouvoir en Allemagne et en Italie. Chauvelin à Paris, Broglie à Londres, Chavigny à Ratisbonne, Bonnac en Suisse, avec des caractères différents, continuent la politique traditionnelle. C'est là le lien qui unit Fleury à M. le Duc, comme il avait uni M. le Duc à Dubois.

1. Newcastle à Horace Walpole, 4 mars 1727. A. E. A., 354.
2. A Delafaye, 24 juillet 1726. R. O. St. p. Foreign G. C. France, 184.

APPENDICE

Copy of lord Townshend's letter to Mr Walpole, sent with the forgoing memorandum for lord Peterborough.....

Whitehall 22d June 1724.

You will receive the King's orders by the Duke of Newcastle for communicating the inclosed to Mr de Morville which is sent to you with that view under a flying seal. His Majesty having frequently in matters of importance given this mark of his confidence to the late cardinal Du Bois, would do no less to Mr de Morville. You will find the letter drawn in such strong terms, as must convince Mr de Morville that the King has no reserves with the Emperor, but is resolved on his part to act in perfect union with the court of France; and you may from this instance of H. My's firmness take occasion to lay some important truths before Mr de Morville, which considering the behaviour of the Imperial ministers at Cambray, and the turn that affairs are like to take there, it is high time he should be informed of, in order to the further conducting matters in such a manner as to establish a perfect and lasting union between the two crowns.

His Majesty has foreseen all along that there would be great difficulty in prevailing with the Imperial court to act a reasonable part either with relation to the settlement of

D. Carlos or to the Duke of Parma, the court of Vienna having for some time past tasted the sweets of governing the Italian Princes without controul. This appeared plainly by the struggle we had about the Investitures ; but however unreasonable the part they acted in that affair might seem to us, it was still covered under a pretence of supporting the Laws and Constitutions of the Empire. But the King could never have conceived, that their fondness for preserving their power in Italy could have induced them to have acted in so barefaced a manner, so injuriously to the Mediators and in such direct contradiction to the express terms of the Quadruple alliance, as they have done in their answer to the Spanish Demands, made in behalf of the Duke of Parma, and in the discourse Penterridter has since held to the Minister of that Prince ; and H. M. cannot persuade himself that any thing could have moved the Emperor to have given such orders to his ministers, than a persuasion that the so much boasted union between the two Crowns is far from being so perfect as the world may at present imagine. For the Emperor must see, that though the two Courts act with the greatest uniformity and agreement with regard to the affairs of the South, there are not by any means the same appearances in the North ; that the French are rendring the czar the greatest services at Constantinople and everywhere else, whilst he in all his actions is expressing the greatest virulence against the King. He must likewise be sensible that the quieting the affairs of the North is so essentially necessary not only towards supporting the credit of and giving a due weight to the Union between the two Crowns, but even towards putting the King our master into a condition of fullfilling with dignity the engagements he is under by virtue of the Quadruple alliance, and the share he has in the mediation ; that France would have thought it their business not only to

keep things quiet at present, but to have removed every thing that might have given the least jealousy of any disturbance in the North, that might affect him.

These appearances must make the stronger impression at Vienna since without doubt they must have observed that, within these few months, the French have had it in their power to settle those matters upon what foot they pleased, by making the czar's compliance with such terms as they should think proper to prescribe him the condition of their lending him their assistance towards preventing a war between him and the Turks. The unaccountable coolness the court of France has shown with regard to the affair of Ostend must have been another reason to induce the Emperor to have a mean opinion of our Union. There is another instance, which, if the court of Vienna knew it, would still confirm them more than all I have mentioned, in their way of thinking with regard to the two crowns, and this is the difficulties they have made about acceding to our treaty with Prussia. The negociation with the czar for quieting the affairs of the North has lasted almost two years, and all the effect we find from it is that from time to time we have been told that he is growing into better humour, though, if we may judge by the proposals he now makes to some foreign courts, his ill intentions towards the King are greater than ever. France, during this time has done him the greatest services and now at last by desiring a particular answer to the grievances the czar complains of, the negociation is thrown into such a method that it may be protracted as long as he thinks fit, and when we desire their accession to the treaty with Prussia, we are told that must not be done at present for fear of disobliging the czar and the Emperor. You will therefore, I am persuaded, readily agree, that though all these particulars cannot come to the knowledge of the Emperor, yet the main stroaks are in

themselves of so publick a nature that he cannot but have observed them ; and you will as readily own that they must have possessed him with a very mean opinion of the conduct of the two Crowns, and convinced him that they act without any general plan or system. The Emperor knows that till matters are settled between the King and the czar, it will be impossible for His Majesty to enter into effectual measures for supporting the engagements he is under with relation to the South, and therefore he will have very little regard to any representations made by the two crowns upon any essential point. Besides the King does not know what will be said to this conduct by the Court of Spain, if upon the Emperor refusing them justice upon their demands, they should apply to the King for a support pursuant to the Engagements he is under ; and he should tell them, (as he surely must if the Northern affairs remain under the same uncertainty they are at present), that he is sorry he is not in a condition to support them as he ought, that the apprehensions of troubles in the North make it impossible for him to assist them, that he is so deeply concerned both as King and as Elector, that he shall have occasion for all his strength, in case of a warr there, that he has done his part towards settling the Peace in that quarter and diverting any storm that might arise there, that he has always been willing to be reconciled to the czar, and even enter into the alliance between France and him, that finding that Treaty and Reconciliation met with Difficultys and Delays, he was desirous to have had France enter into an alliance purely defensive, that was lately concluded between him and Prussia, which might have added great weight to that alliance and by that means have prevented the czar from raising any disturbance in those parts ; that he had, in order to joyn with us, pressed the bringing the affair of Ostend to the congress, that he looks upon himself to be extremely unfortu-

nate in not having succeeded in any of these particulars, they being all of them perfectly agreable to the Interests and Maxims of France, and of such a nature that it was impossible to imagine that France would not have rejoyced at having the concurrence of England in them, that as soon as the affairs of the North are delivered from the uncertainty they are at present under, and things settled upon a foot, that there will be no danger of any disturbances in those parts, he will then most readily and heartily concurr with them in support of the Engagements he is under, but till then, he hopes they will be satisfied with his using his good offices only : supposing, I say, an answer to this effect were given to the Court of Spain upon any aplication of theirs for assistance, I believe it would not be very acceptable, but I am persuaded that they and all the rest of the world, upon a full examination of the part the King has acted, will lay the blame upon those who leave him in such circumstances as oblige him to talk this language. There being now an appearance that things at Cambray will soon come to a crisis, it is necessary that you should be fully informed of His Majesty's sentiments, and you are to communicate either the letter, or an extract of it, if you think fit, to Mr de Morville, that he may be convinced by the King's laying before him a true state of his affairs, of the good faith and frankness with which His Majesty is resolved to act in all respects with the court of France, and that by concerting proper measures in time, His Majesty may be delivered from the difficulties under which he may otherwise labour, and the Union between the two crowns and their Engagements with Spain be supported with Honour, Dignity and Success. I am etc.....

TOWNSHEND.

B. M. add. mss. 32740. (Newcastle papers, v. LV), f° 55.

DEUX RELATIONS D'HORACE WALPOLE SUR LE RENVOI DE L'INFANTE

H. Walpole to His Grace the Duke of Newcastle — secret —

Paris March 10, 1725. N. S.

The affair of the Fiançailles between His Most Christian Majesty and the Infanta does by no means advance, notwithstanding the most pressing and reiterated instances of the Spanish ministers for that purpose ; a refusal indeed has not been given, but they are constantly told that care is taken for searching into precedents for the manner of performing that ceremony, that M. le Duc may be prepared to apprise the French King of it, and to satisfy him, as to any question that he may ask about it ; in the meantime, it is given out that H. M. C. M. has such a contempt for the Infanta, that it is apprehended he will not hear of nothing of this nature.

Sir Patrick Lawless in his orders for declaring the sentiments of King Philip as to the manner in which His Catholick Majesty thought the Dowager Queen of Spain ought to be conducted by this court hither from Bayonne, was directed to make immediate application to the French King himself, in a way of slight and diffidence towards M. le Duc, which was by no means agreable to His Highness, and what is very remarkable, in the audience which the Spanish ambassador had of the Christian King, on this occasion, H. M. who never was to give the least answer to foreign ministers said ; *M. le Duc vous dira mes intentions.*

The Dowager Queen of Spain will, it is thought, set out from Madrid some time this month, and it is the unanimous opinion of all the ministers here, that she should not be attended from the front by the guards or equipage of the French King, there being no examples of this kind, which

will certainly disoblige both King Philip and the family of Orleans.

The duke of Liria Marshal Berwick's son, was, at the particular choice as well of King Philip, as of the dutchess of Orleans, to have waited upon Her Catholick Majesty and to have been one of the chief officers of her Household ; but M. le Duc would by no means suffer it, under pretence that he had served against France in the late war with Spain.

The house of Orleans and their friends loudly complain of the great arrears that are due from the Royal Treasury for the support of that Family, when the rest of the Princes of the blood are duely paid ; Mr le Duc's friends say for it that it is not worth having if it is not worth asking for, intimating that the Duke of Orleans should personnally ask that favour of M. le Duc, which being presumptive heir to the crown and first Prince of the blood, he will not condescend to do.

I have already hinted to Your Grace the allarm this court was under at the French King's late illness and particularly their great concern for fear of his dying without issue. M. le Duc, it is said, was struck all of a heap, and discovered great apprehensions of what might be his fate in case of an accident to the young King, he having made no provision for his own support and security, which has been represented to him in such a light by his particular friends, as to have made a stronger impression upon him, than the distant possibility of his succeeding to the crown after the house of Orleans, especially now when the head of that family is married and his Dutchess with child ; and M. le Duc's intimate acquaintances make no scruple of saying, that the marrying of the young King to a suitable person out of hand is the wisest and most popular step that His Highness can take with regard to the interest of France as well as his own, and that it is ridiculous to think that the young

King, by virtue of a contract made in his minority, should be obliged to wait until the Infanta is capable of having children, and defer so long so great a blessing to this nation, as the having issue of his own would be on many accounts ; and this notion, as I have often hinted to Your Grace, is universal here, and altho' the Duke of Orleans, in case of the French King's death, would certainly succeed, as things stand at present, to this crown, without opposition, yet numbers, and those of the greatest consideration here, dread the consequence of such a succession, which would put this crown under the inconveniencies of a constant contested Right, as long as any of the Branch of Bourbon in Spain shall continue : a situation between these two crowns by no means undesirable for the interest of England, since it would naturally oblige them both to respect and court our friendship.

The sending back of the Infanta is a thing of so nice a nature, being a domestick affair, which personnally regards the young King, and is so agreable to the common voice of all this nation, that it seems not at all adviseable that the King or any body on his part, should appear directly to oppose it, since such an opposition would not, if the King is really intended, be able to prevent it and would occasion a great deal of ill with in this Kingdom against England, and the only way for our acting in this case, which I have constantly pursued, as well by myself as others, was to exhort the two families of Bourbon and Orleans, to live in a strict friendship together and to make the interest of both to be one and the same ; but the rash and unadvised step of the Dutchess dowager of Orleans, in marrying her son, without the participation of M. le Duc or any of his family and at a time that she pretended to marry him to one of M. le Duc's sisters, made me ever since despair of a sincere reconciliation between them ; tho' I have never wanting to

suggest it in a proper manner from time to time, and the mothers, when too late, I have reason to believe, begun to think seriously of it.

I did not indead imagine that the sending back of the Infanta would have took place at such a juncture, when the negociations at Cambray and the plan for the preservation of the peace of Europe remained imperfect, nor in such a manner as must necessarily occasion an entire misunderstanding between France and Spain.

Had the congress of Cambray been finished to the satisfaction of Spain, and had the French King begun to shew an inclination for women, it might have been possible for this court to have represented to King Philip the unreasonableness of depriving H. M. C. M. of that enjoyment in a lawful way and his people of the blessing that would naturally attend it, and it might have been made a cause of Religion and conscience to the King of Spain, in order to obtain his consent, and some óther provision might have been thought of for the Infanta, which would certainly in a great measure have mitigated the matter, whereas the way in which it is like to be done now is attended with so aggravating circumstances as cannot it to cause a great breach of friendship at least between those two crowns, and may open a scene for new projects and new measures relating to the state of Europe, especially considering the account we have lately had of a secret negociation carryed on at Vienna by means of the Pope's nuncio there.

The situation of France from the abovementioned particulars, as well as the weak state of their government in other respects, doth and will naturally make them seek his Majesty's friendship every day more and more unless by desiring an union with the crown of England, that is impracticable, they may find themselves disapointed and be disobliged for want of knowing where to turn their thoughts for obtaining a suitable match for their King.

The situation of Spain with respect to France in the case abovementioned, should likewise incline that court to seek H. H's friendship, unless they should suspect our being any way concerned in the affront put upon them by sending home the Infanta, though the bigotry of King Philip is such that it is impossible to make any judgment by the ordinary rules of policy of the measures he is like to take.

The rumour of the French King's being to marry one of the Princesses of England is more strongly reported and believed than ever by persons of all ranks here, which I find by Mylord Townshend's letter to me of the 22th past, brought last night by Crew the messenger, is great a mistery to His Majesty's ministers, at it is to me, from whence I must conclude that nothing of this nature has been yet in agitation in England.

The confidence which by this time, I suppose has been made to His Majesty of the design of sending back the Infanta may possibly be done with an intention to judge by His Majesty's way of receiving it whether they may venture to start the proposition of one of the young Princess and it not impossible but M. le Duc may do it with this view also that in case such a marriage be impracticable he may have the better ground to obtain that honour for his youngest sister, there being nothing else to be done, nor where else to go, to satisfy the impatient expectation of the people, after the resolution taken for sending back the Infanta.

But I shall be better able to judge of the whole state of this matter after my conference with 672 (Fleury) which by a letter I received from him yesterday, he has desired to put off till tuesday next. I am, with the greatful respect imaginable, etc., etc.....

WALPOLE.

B. M. add. mss. vol. 31742. (Newcastle papers, v. LVII), f° 273.

H. Walpole to His Grace the Duke of Newcastle. — Secret. —

Paris. March 13 1725. N. S.

My lord, I went this morning early to Versailles and upon my arrival there I had a secret conference with 679, agreable to the appointment he had made with me for that purpose ; he began with telling me that he was going to make me his confessor and almost upon the same terms that confessions are made ; that I should promise to write nothing he should say to me to England, but such parts only of the conversation as he should point out and in the manner he should suggest and upon no consideration to mention his name for anything that I should say.

He then proceeded to tell me that he would recapitulate all that had past here for some time relating to the Infanta ; that when the King was last year at Chantilly and the sending her back was much talked of, M. le Duc was extremely for it with a view to marry H. M. C. M. to his youngest sister, which he proposed to him, 672, who absolutely refused to consent to it, with which His Highness then acquiesced ; and the design of sending the Infanta to Spain being again renewed ad Fontainebleau, 679 was against it, not as a thing that should never be done, being itself so reasonable and so necessary for the interest of France and for the publick good ; that as soon as it was convenient, there should not be the least hesitation about it, care being taken to do it in a proper manner with regard to Spain ; but as the French King was not yet of an age or disposition to be married, and it was to be feared that his familiarity with a woman before he should be seventeen years old might weaken and endanger his health, he, 679, thought it was not necessary or prudent to send away the

Infanta at that juncture, considering the negociations that were then depending and unfinished ; and to prevent the ministry from doing anything with precipitation in this affair, he drew up a paper containing his sentiments as to the manner in which matter should be prepared against the proper time for marrying the French King. He proposed that nothing should be done in it untill the affairs of Europe should be in a more settled state, the negociations at Cambray finished, and the treaty with Prussia concluded : that H. M. C. M. should in the first place write a letter to the King of Spain in the most tender and respectful terms, calling him not only his Brother and his Uncle, but even his father, with whom he would advise and whose directions he would follow in what was of the greatest concern to himself and his people ; and then represent to him, in the most moving and affectionate manner, the cruel circumstances with regard to his own person, by being obliged to deprive the nation of that blessing which they might reasonably expect from his having children, before the Infanta could be in a condition to bear them, and to press the reasons that are so strong and obvious on this head to the King of Spain to be considered by him, as His Catholick Majesty's own conscience, honour, and his natural affection for France should dictate, and submitting the matter to his disenterested and impartial judgment, when stript of that fondness towards his daughter, which might, at first, affect him ; that France endeavour at the same time to gain the confessor or to get him removed ; that the King our master should be acquainted with it, letting him know how advantageous it would be for the publick good to take away all pretence for a dispute about the succession of France, which might meet with some hazard in case of the young King's death and that France should endeavour to obtain His Majesty's guaranty and assistance

in case the French King should be obliged to send back the Infanta and it should be resented by Spain ; and he suggested several other prudent and discreet measures to be used for paving the way and removing all difficulties and inconveniences, if possible, against the thing should become necessary.

His representations kept this affair in suspense without their coming to any resolution about the time of sending back the Infanta and without taking any step for preparing matters to make it more easy and unexceptionable at a proper time, untill the King's late illness occasioned such a general alarm and struck Mr le Duc with such an apprehension with regard to his own safety, that His Highness having Mr de Morville, Marshal de Villars and others of the same opinion, they were very instant to loose no longer time for fear of the worst in case of any accident to the young King in sending out of hand the Infanta home, and in looking out for a suitable match for H. M. C. M., and as (672 added) Mr le Duc had constantly flattered himself, ever since he seemed to give over the thought of marrying his yougest sister to the French King, with the prospect of one of the Princess of England to be queen of France, and as the Spanish ministers were very pressing to have the fiançailles of the Infanta performed, His Highness and his friends earnestly insisted that this opportunity of doing what was so reasonable in itself and so popular to the nation, should not be lett slip, to which 672 says he was obliged to acquiesce, after having declared his sentiments again with regard to the time and manner of doing it, and, besides the consequences that he apprehended from the King of Spain's resenting so abrupt and so unexpected an affront, he had desired to know what hopes they had of getting one of the young Princess in England, and in what way they intended to proceed to learn His Majesty's

sentiments, without hazarding the mortification of a refusal and giving a shock to that Union between the two crowns, instead of making it stronger. In answer to which he was told that count Broglio having mentioned to the countess of Darlington the design of sending back the Infanta with which His Majesty would be made acquainted, she asked him, why they amused themselves with trifles, and why they did not go directly to the point, and ask at once one of the Princess for the young Prince, which she had reason to believe H. M. would come into ; and upon this intelligence from Mr de Broglio they were still more encouraged to proceed and determined that the French ambassador should, in a particular audience, communicate to H. M. the resolution taken about the Infanta, observing in what manner H. M. should receive it, and afterwards it might be proper that he should by way of discourse and as from Mr le Duc only without committing the French King, sound H. M's inclinations about one of the Princess.

This as well as I can recollect; from a long conversation of various matters intermixed, is in substance an account of the motives and present state of this affair ; only I am to acquaint Your Grace that 672 told me that the courrier who carried the letters from the French King and from Mr le Duc set out friday night the 2d instant, and altho' the Spanish ministers had audience of Mr le Duc the tuesday following upon the affair of the Fiançailles, His Highness took not the least notice to them of their having wrote already to Spain upon it.

I must here stop to acquaint Your Grace that all that goes before was imparted to me, and to me alone, by 672, with the strongest injunctions of secrecy and therefore I must earnestly beg the utmost management of it that neither the countess of Darlington, nor anybody else may have the least hint of these circumstances and particularly of

that which concerns her, since that must certainly betray me and discover from whence it comes, which is of the last consequence, besides that in case the fact which she mentioned related to the King be not true, any resentment that he might suffer from H. M. on the account of her intriguing one of the young Princesses to the French King, might be taken here. I shall add on this occasion that Mr. Chavigny two days since reading to me a paragraph of a letter from Mr. Chammorel to him relating to the countess of Darlington's being in great danger of her life, I observed this conclusion *« qu'elle sēra une perte très considérable »*. To return from this digression, which I hope Your Grace will excuse, I am to tell you that 672 proceeded to tell me his own opinion with regard to a marriage between the French King and one of the Princesses, which he said he must freely own, was by no means convenient for either of the nations [1] that as to France where he lookt upon the unity of Religion to be absolutely necessary, he apprehended that the eldest of the young Princesses, of whom only he spoke, having been educated in the principles of the Protestant Religion to the age of sixteen under a mother that was known to have it so much at heart, as to have refused the Emperor, and under the care or a French Refugee, the lady Coladon, must have received such deep impressions of that Religion, as still to retain an inward sense and zeal for it, notwithstanding any abjuration she might be persuaded to make for the sake of a crown, and her bēing here, while secretly, of that persuasion might encourage the Jansenists in conjunction with the Protestants that still remain in this country, to foment some troubles with regard to religion and particularly that if it should happen that the King

1. Cf. BAILLON, op. c., p. 130. D'après la copie des Walpole papers. M. Baillon n'a donné qu'un extrait qui commence ici et qui présente quelques variantes avec le texte des Newcastle papers.

should dye first, and she become Regent, and have the education of the children, nobody knew what divisions and disturbances it might occasion ; neither did he see in point of policy any great advantage that could accrue to this nation, nor any good view in it, but what might portend a rupture hereafter and perhaps a war between the two nations, and as for the present, the situation of Europe in all respects made it the interests of both to maintain a strict harmony and union together.

That as to Great Britain, the policy, Religion, and constitution of that Government seem to him absolutely opposite to such a match, that in France could never receive a person to be queen without her becoming a Roman Catholick, so it might be inconsistent with the dignity of the Crown of England, to consent to the marriage of one of the Royal Family to a Catholic prince without her having the liberty to enjoy and exercise her Religion in her own way, an indulgence always granted to the Catholick queens, which the Kings of England have married ever since the Reformation ; that, by what he had heared, the laws of England were against any match of this nature, founded upon the experience, which the nation had of the ill consequences that had insued from thence, having suffered the greatest convulsions and shocks by their kings only having been married to Roman Catholicks ; but should a Princess of the Royal Family of England, having changed her Religion and become a Roman Catholick or any of her children, by accident of nature, have a title to the Crown of Great Britain, they might, notwithstanding any renunciation of their own or exclusion by act of Parliament, pretend to the succession, and the possibility of the great troubles and confusions, that might overwhelm, or at least constantly threaten the British nation, were tho' distant, yet too terrible to run the least risk.

That the people of England may be jealous that so near an allyance with so considerable a power as France in their neighbourhood may, one time or other, endanger their liberties, which in all probability would have been their fate, if the late king James had accepted the offer of an army made to him by the French King, that persons of all parties and principles in England would join in one general cry against it, the Jacobites would be outragious as what would certainly be the greatest stroke to their present as well as distant views in favour of the Pretender ; such as are disobliged and discontented would look upon it as the most popular handle for clamour, and those that are affected to the present establishment in Church and State would think the reasons with regard to the religion and constitution of their country of greater weight than any, tho' never so plausible, that may be given on a politick account : that it would create in general such diffidence, fears and jealousies upon the minds of the people as might make His Majesty's government very uneasy for the future and put it out of his power to be of that use in conjunction with France for the preservation of the peace of Europe, as the present situation of affairs in all parts required ; for that, he 672, would freely own to me, that it was the interest of France considered in all respects at this juncture, that His Majesty should enjoy the greatest security and tranquillity at home, and lastly he apprehended that the Protestant Powers abroad would be extremely dissatisfied and jealous of such an alliance.

These were the reasons he said that had occurred to him upon this great crisis and determined his opinion that France should not think at all of one of the young Princesses, nor shew the least tendency of an offer that way ; for the appearance of a refusal, which he apprehended would be the case, notwithstanding all the care and nicety

that might be made use of in the management of it, might have an ill effect upon our present good understanding, and tho' it was intended that a motion of it only should be made by the French ambassador to His Majesty as coming from M. le Duc alone, in his private capacity, yet even that would, if known, be lookt upon as little less than a request, but since his sentiments could not prevail, he thought it might be adviseable for me to represent what he had said, as what I had met with by way of discourse from some persons of sense and consequence here, without mentioning at all his name, for altho' he believed I would not presume to give my opinion or counsell to His Majesty, in a case of this nature, yet he, 672, being desirous that all possible care should be taken not to do anything that might in the least shake the harmony now subsisting between the two courts, and I being fully apprised to the state of affairs here, it might not be thought two forward perhaps in me to suggest that upon the French ambassador's mentioning this matter to H. M., he might be told by the King in that engaging manner that is so natural to H. M., that nothing in the world would be so agreable to his inclinations as such an alliance, so fortunate for the publick good of Europe at this juncture, would the Religion and Constitution of England suffer it to be done, and tho' the difficulty on that account were insurmontable yet he would continue to cultivate and promote the union between the two crowns with as much earnestness, as if the additional obligation of what had been hinted could possibly take place ; and 672 hoped that if I dispatched a courier on this occasion, he might arrive in England before count Broglio could have proceeded any further than in communicating only the resolution of sending back the Infanta. He concluded his discourse with repeating to me the utmost concern and apprehension of what may be the consequences of this whole matter.

being precipitated in so rash and so unadvised a manner with regard to Spain and present posture of affairs in Europe, and all the terrible ideas of a rupture with that Kingdom, of marriage between the prince of Asturies and one of the archiduchesses and of the great advantages that would accrue to the Emperor seized him at once, and I would perceive too that the fear of disobliging the Pope, who will not have been consulted nor acquainted with this affair by France, untill it is publickly talked of, had no small share in his concern.

I returned him my acknowledgements for this extraordinary mark of his confidence in me, with my assurances of making no other use of it than what he desired and what such an instance of his friendship deserved ; and I told him that the fullness with which he had exprest himself both with regard to the manner in which this whole matter had been conducted and to the way of reasoning upon the thing itself, had prevented what I might have said to him on this occasion, hinting but very tenderly, that I could have wished he had let me know his sentiments sooner upon it, and then I asked whether he did not suspect from the whole management of this affair, that M. le Duc's chief and perhaps only aim was to bring about at last the marriage of his own sister to the French King ; he told me that it might be so, but that, as long as he, 672, had the least influence with H. M. C. M. he would oppose it to the last. I then concluded with my particular thanks to him for his steadiness in that fundamental of persevering in the union between the two nations, desiring him to direct his utmost credit and application to that great view, as what might become more necessary than ever.

This is the substance, Mylord, of what past between 672 and me on this extraordinary occasion, which as I thought it my duty to lay before Your Grace that H. M. may have the

best information I could gett on the true state of this affair, so I hope it will meet with a favourable interpretation from the King with regard to my conduct ; and that the obligation of secrecy, so earnestly desired by 672, as the condition in which he opened his mind so freely and without reserve to me, may be strictly observed.

I cannot conclude without expressing my apprehensions which I hope are groundless that this affair may end in the disgrace or retreat of 672 from all business, being strongly persuaded that M. le Duc had never laid aside the thought of marrying his sister to the French king and that his pretending to seek a match in England and suffering it to be talked off by all sorts of people in so publick a manner is not so much out of a real desire of having it done as a justification for his sending away the Infanta at this juncture in having provided a suitable and honourable match for H. M. C. M., which in case of his sister, would not have been so popular in the nation, nor have had so good an appearance in the eye of the world. But now the Infanta is gone and the expectations of the nation for the French king being immediately married are earnest and universal. What is to be done ? a Princess of England cannot be had, a Princess of Portugal may derive a spice of madness on the French Royal Family, a Princess of Lorraine would be disagreable to the whole French nation as well as impolitick, on account of the attachment of that family to the Emperor, who would likewise prevent that Duke from giving his consent ; wither must they go to satisfy the ardent desires of the impatient people ? Their king must be married, in order to have children, and it may be much better to take Mademoiselle de Sens than to leave him longer without a wife at all : H. M. C. M. is very irregular in his diet, has been extremely ill once already, has never had the smallpox. God knows what may happen ! These and such like

reflections will be soon instilled and scattered abroad and M. le Duc may gain his point : and even Marshal Berwick, who is no friend to His Highness, and entirely attached to the Orleans family, told me this day, in talking on this subject, that it would be better that the king should take one of M. le Duc's sisters than continue much longer unmarried. I am, therefore, apprehensive that if M. le Duc should within some time sett earnestly about this matter, the thing itself, tho' not the person, would be so popular that 672 would be forced to yield to the torrent, and that his love of peace and want of ambition may rather dispose him to retire from court, than to make use of the power which he has, by an immediate influence and credit with the king, in such a manner as might be necessary to support himself ; in which case the minister of greatest capacity, judgment, frankness, integrity at this court would be removed, which I heartily wish, for the sake of the publick good, may be still at a great distance.. I am etc.....

WALPOLE.

B. M. Add. mss. 32742. (Newcastle papers LVII), f° 330.

COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE ENTREVUE ENTRE PHILIPPE V ET LE MARÉCHAL DE TESSÉ

De la main de Philippe V

On n'a pas dit au Maréchal que je conviendrois du projet touchant le duc de Parme si celuy-ci l'approuvoit ni que la Reine et moy attendions ce qu'il diroit là-dessus pour que nous prenions ensuite notre résolution et la Reine ajoutoit encore qu'après que le Duc de Parme auroit parlé, elle parleroit aussi, comme la principale intéressée,

De Stanhope

[Stanhope] avoit observé et réfléchi sur ce que le Maréchal lui avoit dit cy-devant que V. M. attendoit un courrier de Parme avec les sentiments de ce duc sur le projet touchant ses demandes et que, si le Duc l'approuvoit, V. M. en conviendroit aussi, qu'à présent que le courrier étoit venu, le Maréchal lui avoit dit que V. M. lui déclara

pour elle et pour nos enfants et que comme telle elle devoit avoir soin de ses intérêts et que ni Elle ni moy passerions par ce que sans justice on voulait régler contr'eux.

Ce qu'on a dit au Maréchal est que nous ne voulions pas fixer aucun tems pour répondre puisque nous voulions en prendre autant pour y penser que nous trouvions à propos.

Il est vray qu'au Maréchal nous avons désaprouvé la manière de traiter des médiateurs qui par la foiblesse qu'ils montrent rendent les Allemands orgueilleux et que nous luy disions que nous ne passerions pas par ce qu'il leur plaisoit d'ajuster sans notre consentement, puisque nous étions les parties intéressées et non pas eux.

Cela est vray.

Nous n'avons pas dit au Maréchal que nous rejettions absolument le projet de Monteleone, mais qu'il ne nous paraissoit pas conçu dans des termes raisonnables et que Monteleone l'avait formé ainsi, non pas de son gré, mais pour y avoir été contraint.

Le Maréchal n'a pas nommé Grimaldo ou Orendayn, mais il demanda un ministre pour conférer avec luy et on luy répondit comme il le dit.

dans la susdite audience que absolument elle n'approuvoit pas le projet, etc.....

Que le Maréchal lui dit aussi qu'il avoit proposé que V. M. fasse un autre projet ou plan qui lui fût agréable, que pour cette fin il feroit attendre son courrier quinze jours ou un mois, que V. M. luj avoit répondu qu'elle ne pouvoit pas fixer le tems pour se déterminer et qu'il pouvoit d'abord dépêcher son courrier.

Que V. M. avoit ajouté que les médiateurs cherchoient des *mezzo termini*, que V. M. ne consentiroit à aucun et qu'absolument on devroit traiter tous ces points des demandes et les autres points que V. M. avoit proposé dans la forme qu'ils avoient été présentés par ses ministres, qu'aujourd'hui l'on prétendoit de faire céder V. M. dans celuy desdites demandes pour l'obliger de faire la même chose demain et à l'égard des autres, que pour cette raison V. M. vouloit que tous les points soyent traittés en même tems au Congrès.

Que le Maréchal disoit aussi que V. M. n'approuvoit pas et rejettoit absolument le projet de convention que le marquis de Monteleone avoit formé à Paris.

Que M. le Maréchal en pressant V. M. de venir à quelque détermination luy proposa que pour ne se pas donner elle-même la peine de la discussion d'un plan, de nommer le marquis de Grimaldo ou Orendayn pour travailler conjointement avec luy et M. Stanhope, mais que

Nous estimons beaucoup l'amitié et alliance du R. d'Angleterre et ses désirs pour nos intérêts et aussi l'attention de M. Stanhope; mais ils ne pourront pas s'étonner que nous ne voulions pas passer par ce qui ne soit pas juste et de notre honneur et pour nos intérêts et si, à cause de ce que nous nous y opposons, l'Empereur retire ses plénipotentiaires, nous retirerons aussi les nôtres. Mais je ne sçaurois m'empêcher de dire qu'il dépend des médiateurs que ni l'une ni l'autre chose arrive, puisque si les médiateurs parloient avec plus de vigueur et ne faisoient pas voir tant d'aversion pour la guerre, en cas qu'elle fût nécessaire, comme ils montrent, il est à croire qu'ils réduiroient l'Empereur à ce qui est juste.

(Et plus loin) :

Nous sçavons que le Duc de Parme l'a approuvé (le projet) sur des menaces que s'il ne le faisoit pas il seroit regardé comme cause des maux qui s'ensuivroient; outre cela il ne fait rien au cas que le Duc de Parme l'approuve, pour que nous le fassions aussi.

V. M. le refusa en disant qu'elle prendroit sa résolution de soy-même.

Et en dernier lieu il finit en disant que comme un fidèle serviteur et ministre de S. M. B. qui savoit parfaitement combien le Roi son maître estimoit V. M. et le cas qu'il faisoit de son amitié et alliance, comme aussi pour ce que lui-même vénéroit V. M. et s'intéressoit en tout ce qui pouvoit contribuer à sa plus grande satisfaction et contentement, il ne pouvoit pas s'empêcher de représenter à V. M. qu'il y auroit à craindre que les médiateurs instruits de tout ce que V. M. a exprimé cy-dessus pourroient s'éloigner de l'espérance qu'ils ont conçue de l'heureuse conclusion du Congrès à cause des délays qu'il y a eu déjà et qui pourroient survenir encore dans le cours des négociations et que les mêmes délays n'induisissent l'Empereur de faire retirer ses plénipotentiaires, considérations que ses bonnes intentions luy avoient fait suspendre de communiquer à sa cour ce qui est cy-dessus pour savoir auparavant si V. M. l'approuvoit et le jugeoit pour son service.

R. O. St. p. Foreign. G. C. Spain, 92.

Saint-Saphorin à Townshend

Vienne, 1er août 1725.

Cette cour icy dispose presque absolument des cercles de Suabe, de Franconie, et de ceux du Haut et du Bas-Rhein ; et quoique dans ces cercles, le Landgrave de Hesse-Cassel ne soit nullement de ses amis ; que celuy de Darmstadt ne luy

soit plus si attaché que par le passé, et que le duc de Wirtemberg et le Margrave de Bade-Dourlach ne l'aiment en aucune manière, cependant, elle leur a inspiré tant de crainte qu'ils ne donnent plus aucun signe de vie. Il en est presque de même des deux branches de Brandebourg établies dans la Franconie ; c'est par le conseil aulique que l'Empereur a sçû si bien les intimider, et les mettre sous son joug. Déjà ce Conseil a pour constante maxime de décider contre les Princes dans tous les cas tant soit peu problématiques, en faveur des villes Impériales et de la noblesse libre et cela lors même qu'ils ont la conduite la plus agréable à cette Cour, mais lorsqu'ils n'ont pas pour Elle les complaisances les plus aveugles, il leur suscite une infinité de mauvaises affaires, et il trouve toujours dans ces Cercles-là des Exécuteurs, quelque iniques et faites contre les constitutions de l'Empire que soient les sentences qu'il donne ; quant aux villes impériales, il est vray qu'elles sont, vû le sistème présent de cette Cour, protégées contre les Princes leurs voisins beaucoup au-delà de ce qui est juste ; mais en échange l'Empereur ne leur laisse par rapport à luy que l'ombre de leur ancienne liberté, et il leur commande presque aussi despotiquement qu'à ses Païs héréditaires; j'ai déjà expliqué cy devant la voye dont on s'est servi pour les assujettir ; les Magistrats ne sont que trop enclins à tourner à leur profit particulier quelque partie des deniers publics qu'ils administrent ; on les laisse faire jusques à ce qu'ils ayent donné de grandes prises contre eux ; on leur fait ensuite voir que l'on sait leurs turpitudes ; on les menace d'une commission impériale pour leur faire rendre compte de leur administration ; eux, crainte d'être entièrement perdus, sont dans la nécessité de faire tout ce que cette Cour icy veut, mais ils en sont au désespoir.

Les Princes catholiques de ces mêmes Cercles ne sont pas beaucoup plus contents que les Protestants. On les traitte

aussi avec une dureté insupportable, et la plupart d'entre eux seroient également disposés comme les Protestants à s'opposer au despotisme de cette Cour s'ils se voyoient soutenus et si Elle n'avoit pas trouvé moyen de se les attacher par les affaires de la Religion. Ce qui m'oblige à faire à V. E. une observation très essentielle à cet égard.

Avant les agitations que les dites affaires de la Religion ont causées, l'Electeur de Mayence, et tous les autres Princes catholiques d'Allemagne étoient très attentifs à ne pas laisser prendre à l'Empereur plus d'autorité dans l'Empire que les Loix et les constitutions ne lui en permettent.

L'Electeur de Mayence ne se contenta pas d'écrire vers la fin de 1715 ou au commencement de 1716 une lettre très forte à l'Empereur contre l'autorité que son Conseil aulique usurpoit, mais il écrivit encore en particulier à tous les ministres de S. M. I. pour les prier de donner à ce Prince des conseils salutaires à cet égard ; il envoya ensuite icy le Comte de Stadion son grand maître, qui avait ordre de déclarer de sa part qu'il se proposoit de venir icy, pour y faire, selon son droit, l'examen, ou la visite du Conseil aulique. Je sais très certainement que si l'on travailla efficacement à parer le coup en insinuant au Comte de Stadion que l'on avoit tant de preuves de la mauvaise conduite du Vice Chancelier, neveu de l'Electeur de Mayence, que ce seroit le premier contre qui on formeroit des accusations, on réussit encore mieux à le détourner en lui promettant que l'on pousseroit contre le Landgrave de Hesse-Cassel, l'affaire de Rheinfels, qui étoit la chose du monde qui tenoit le plus à cœur à l'Electeur de Mayence ; depuis lors j'ay cru voir clairement que ceux mêmes des ministres d'icy qui ont été les moins outrés dans les affaires de la Religion et qui craignoient le plus qu'elles fussent portées à des extrémités, n'ont néantmoins jamais souhaité qu'elles se calmassent entièrement ; et ils ont été bien aises de nourrir l'inclination

naturelle qu'ont les catholiques d'Allemagne à oppresser les Protestans, puisque tandis qu'ils les entretiennent dans cette idée, tous demeurent attachés à Eux ; aussi depuis que ces dernières divisions sur la Religion agitent l'Allemagne, quelque iniques et contraires aux Loix que soient les sentences que le Conseil aulique donne des Princes protestans, toujours les catholiques de l'Empire sont prêts à les approuver ; et quoique beaucoup d'entre ceux-cy aient aussi souvent été maltraités par le même Conseil aulique, ils ne se sont plus adressés à aucun des Princes Protestans pour les engager à concourir à redresser les choses ; à l'heure qu'il est, hormis dans la Basse Allemagne où les Princes sont trop puissants pour se croire obligés de se soumettre au joug qu'on veut leur imposer, l'Empereur exerce dans l'Empire presque un pouvoir aussi absolu que s'il s'agissait de ses propres États. Il est principalement parvenu à l'exercer dans une si grande étendue en se servant très habilement des divisions de Religion. Je suis très convaincu que jamais on ne parviendra à dessiller les yeux à aucun des autres Princes catholiques d'Allemagne, à moins qu'on ne les ouvre premièrement à l'Electeur de Bavière, et qu'on ne l'engage dans un sistème opposé à celuy de cette Cour. »

..... « Mon idée n'est cependant pas que l'on abandonne par aucun acte, ou cession le droit que l'on a de demander la réparation de ces anciens griefs, il peut venir, dans la suite des tems plus propres que ne le sont les conjonctures présentes à tâcher de se procurer la justice qui est dûe, mais pour le coup il ne paroît qu'il suffit de s'entretenir à ces deux objets. Le premier d'exiger la réparation de tout ce qui a été commis depuis la paix de Bade ; et le second de ne pas souffrir le plus petit attentat nouveau du coté des catholiques ; mais en n'en commettant aussi point de la part des Protestans.

L'on peut espérer avec beaucoup de fondement qu'en ré-

duisant les choses à ces deux points là, nous pourrons également engager la France et l'Electeur de Bavière à y concourir, et ils pourront même s'aplaudir vers la cour de Rome de ce qu'ils auront sçû disposer le Corps Protestant, à ne pas pousser, comme il en a le droit, la réparation des anciens griefs. »

« Mais, Mylord, pour rendre à ces petits Princes et Etats de l'Empire sensible au péril où ils sont de tomber dans un esclavage absolu de cette Cour, il ne faut pas se reposer sur les représentations que leur pourront faire nos ministres, et ceux de France qui sont à Ratisbonne, quelque convaincantes et sensées qu'elles puissent être : il y a là trop de corruption et de jalousies ; et les ministres Impériaux y savent trop bien jouer leur jeu ; il est nécessaire d'agir en détail vers les cours ; et peut-être même, quoique ce fût un acte de beaucoup d'éclat, sera-t-on obligé de tâcher d'assembler un congrès des Etats Protestans, ainsi que cela s'est déjà pratiqué autrefois dans ces cas de nécessité. Car, comme l'on n'auroit point là de commissaires Impériaux et que cette Cour icy n'auroit pas eu le temps de gagner les Députés, ce seroit dans un pareil congrès que l'on pourroit prendre de solides mesures.

S'il y a une si grande faiblesse ou corruption parmi une partie des ministres Protestans qui sont à Ratisbonne, il n'y en a pas moins dans ceux qui sont icy. Les uns sont réellement gagnés par les avantages qu'ils tirent de cette Cour, ou par ceux qu'Elle leur fait espérer, les autres regardent beaucoup moins l'intérêt général de leurs Maîtres que la réussite de l'une ou de l'autre négociation, dont ils sont chargés, sacrifient tout à cette négociation particulière ; d'autres, et en grand nombre, sont si épais, et si timides, que cette cour icy leur peut faire accroire tout ce qu'Elle veut, ou les faire trembler par des menaces ; mais comme il y en a pourtant quelques-uns qui ont de la raison et du

zèle, voici de quelle manière j'ay trouvée convenable de parler à ceux à qui j'ai pu et osé me confier. Je leur ay dit, dans les conversations que j'ay eues avec eux, que toute la conduite de Sa Majesté avait dû suffisamment prouver à tous les Protestans d'Allemagne, qu'Elle avoit également à cœur la tranquillité publique, comme le maintien en particulier de l'intérêt protestant ; qu'Elle avait toujours regardé l'observation exacte de la Paix de Westphalie comme une chose si capitale et si essentielle, qu'Elle croiroit que l'on ne pouvoit jamais se dispenser d'agir avec la plus grande vigueur pour empêcher que les Catholiques n'y puissent donner quelque atteinte, puisqu'une triste et continuelle expérience ne nous avoit que trop fait voir que les Catholiques étendoient la moindre connivence que l'on avoit pour eux à des opresions remplies des plus grandes violences et gagnoient tous les jours un terrain si considérable, qu'en conséquence plus S. M. avoit à cœur la tranquillité de l'Europe, plus croiroit-Elle qu'il étoit indispensable de s'opposer avec un courage intrépide à tous les attentats que commettoient les Catholiques, puisque si l'on ne mettoit pas dès à présent la bonne main pour les réprimer, ils s'abandonneroient tellement aux inspirations des Prêtres et à leur zèle fougueux, qu'un mal auquel on pouvoit présentement apporter du remède par une simple fermeté, deviendroit, si on témoignoit la moindre faiblesse ou la moindre division, si grand, que l'on seroit obligé d'y employer dans la suite les voyes les plus violentes et sans savoir même si on seroit à tems ; que S. M., persuadée que c'était contre le gré de l'Empereur, et contre son intention qu'on avoit agi dans tant d'endroits de l'Empire si violemment et si injustement contre les Protestans, avoit chargé les Ministres de faire icy les représentations convenables à cet égard ; mais que les émissaires et créatures de la cour de Rome avoient trouvé moyen de faire envisager à l'Empereur les démarches si jus-

tes en elles-mêmes et si conformes à ses vrais intérêts, d'un côté si sinistre que, malgré tous les grands et essentiels services qu'il avait reçu du Roy, il s'aliénoit tous les jours de plus en plus de luy ; que c'étoit en particulier uniquement pour se ressentir de ce que S. M. n'avoit pas voulu abandonner l'intérêt protestant que l'Empereur avoit entassé incidens sur incidens pour se dispenser d'accomplir la promesse qu'il luy avait faite par écrit de luy donner les Investitures de Brême et de Vehrden ; et que vingt fois on m'avoit insinué qu'on lui accorderoit ces Investitures, si Elle vouloit être plus flexible dans les affaires de la Religion ; mais que le Roy ne les avoit soutenues jusques à présent que par un effet de son vrai zèle et parce que la chose étoit en elle-même si juste, avoit toujours regretté de pareilles ouvertures en témoignant un vif ressentiment sur ce que l'on s'avisoit de supposer icy, qu'il fût jamais capable de sacrifier les intérêts publics aux siens particuliers ; mais qu'en échange je ne pouvois pas me dispenser d'avouer que S. M. étoit fort touchée de voir qu'une grande partie des Protestans d'Allemagne et de ceux même qui, dans les commencemens, avoient paru les plus échauffés à soutenir la cause de la Religion, se lassoient maintenant dévoyer de ce Principe si nécessaire à leur conservation, en donnant dans tous les pièges que les commissaires de l'Empereur leur tendoient à Ratisbonne et en adoptant les dangereuses insinuations qu'ils leur faisoient, et dans lesquelles ils leur supposoient que S. M. vouloit s'arroger une espèce d'Empire sur Eux, et devenir Maître dans tous leurs mouvemens ; qu'il étoit vray que le Roy, si puissant de luy-même, et ayant une si grande influence dans les principales Cours de l'Europe, étoit en état de mettre solidement à couvert les Etats Généraux de l'Empire, contre tous les attentats de leurs Ennemis, s'ils vouloient s'aider Eux-mêmes, ne pas faire comme une marchandise de leur Religion, et ne pas donner dans les illusions

si grossières qu'on tâchoit de leur former, mais que s'ils vouloient continuer à être susceptibles de tant de travers, et ne pas agir pour leur propre cause avec plus de fermeté et de confiance qu'ils ne l'avoient fait jusques à présent, ils ne devoient pas être surpris si S. M. prenoit le parti de ne se plus mêler d'une chose, où les principaux intéressés agissoient si molement, et étoient si prompts à se laisser séduire ; que S. M. ne croignoit pas que les attentats des catholiques contre les Protestans pussent s'étendre dans ses Etats d'Allemagne ni que le Conseil aulique pût y établir un Empire qui allât au-dessus de ses droits ; qu'Elle étoit assez puissante par elle-même pour rendre vain et inutile tout ce que l'on voudrait tenter contre Elle ; qu'elle continuoit d'être dans les dispositions d'agir avec la même vigueur pour la conservation des libertés spirituelles et temporelles de tous les autres Protestans d'Allemagne, mais que ce ne seroit qu'autant qu'ils voudroient s'aider Eux-mêmes.

Il n'y en a pas eu un, Mylord, de ceux en qui j'ay pu prendre assés de confiance pour leur parler de cette manière qui ne m'ait d'abord dit de l'air le plus touché, « Nous sommes perdus si le Roy nous abandonne. » Je les ay asseurés qu'ils pouvoient compter sur son concours le plus sincère si, de leur côté, ils faisoient leur devoir.

Je ne vois, Mylord, aucun Prince Protestant qui ait la moindre confiance à la cour de Prusse qu'autant qu'ils la savent dirigée par S. M. ; d'un côté, elle s'est rendue odieuse à tous par des procédés durs et hautains, et, de l'autre, ils sont persuadés que quelle ardeur qu'elle témoigne par ci par là, dans les affaires de Religion, ce n'est jamais par l'effet d'un vrai zèle, mais tantôt par des mouvemens colériques et le plus souvent dans le dessein d'embarrasser cette Cour, pour pouvoir ensuite mieux faire ses affaires particulières avec Elle. »

« Elle sait sans doute suffisamment que la branche élec-

torale de Saxe n'a eu l'Electorat et ne s'est agrandie qu'en sacrifiant les intérêts de la Religion à ses vues ambitieuses ; aussi de toutes les familles Protestantes de l'Empire, aucune n'a été si constamment attachée à la Maison d'Autriche que cette branche électorale de Saxe ; lors même que l'Electeur Jean-George combatoit avec les Suédois contre l'Empereur, il étoit toujours dans des négociations secrettes avec cette Cour ; et, du moment que ses Païs étoient délivrés des troupes Impériales, il traversoit par toutes les obliquités possibles Gustave-Adolphe, dans la crainte que si le Parti protestant acquéroit une telle supériorité qu'il pût imposer des loix dans l'Empire, il ne voulût faire restituer à la branche aînée de Saxe l'Electorat et les autres Païs qui leur avaient été enlevés pour la cause de la Religion ; outre ce motif, la maison Electorale a un très grand nombre d'expectatives qui luy ont été données pour récompenser son dévoûment à l'Autriche, et dont Elle n'espère tirer le fruit, en cas d'ouverture, qu'autant qu'Elle continuera à être bien avec Elle ; or, si la Saxe a si souvent trahi la Religion protestante, tandis que ses Electeurs en faisoient profession, il semble qu'on ne peut rien en espérer à présent qu'ils sont catholiques. J'ajouteray que, quoique le maréchal de Flemming nie avec chaleur le bruit qui s'est répandu, qu'il tâche d'obtenir icy le grade de Prince de l'Empire, je suis persuadé qu'il est très fondé et qu'il est aussi vray que dans le sistème qu'il a toujours eu de se faire valoir vers le Roy son Maître, (qui du reste ne l'aime pas), par des négociations, et en se rendant nécessaire, il travaille à le conserver dans le principe d'un attachement soumis à cette Cour, à laquelle il fait en même tems envisager combien il lui est convenable de concourir à le soutenir vers le Roy son Maître. Tous les manèges à Prague, tous ceux que je vois faire icy à Ferras sa créature, me confirment dans cette idée.

D'un autre côté, il se trouve dans un pas assés délicat ;

aucun Prince n'a un intérêt plus visible que le Roy de Pologne à traverser la garantie de la succession de l'Empereur, telle qu'il l'a établie, bien loin que l'on dût s'opposer qu'il voulût jamais la garantir luy-même ; car c'est la Princesse Electorale de Saxe qui, comme l'aînée des filles de l'Empereur Joseph a tous les droits qui peuvent appartenir à cette branche de la Maison d'Autriche, tant en conséquence de la Ligne aînée qu'en vertu des Traittés faits entre l'Empereur régnant et l'Empereur Joseph, lors que celluy-cy renonça aux droits qu'il avoit sur l'Espagne ; de plus, quoi que je ne croie pas que le Prince Electoral de Saxe ait aucune des qualités propres à pouvoir espérer de devenir jamais Empereur et que ce fût la chose la plus fatale pour ses sujets Protestants, il ne laisse pas d'être seur qu'il se forme des espérances à cet égard ; or, comme Ferras même ne me paroit plus douter que cette Cour n'ait en vue de doner l'aînée des Archiduchesses à Don Carlos, et de luy procurer l'Empire en cas que l'Empereur n'ait point d'archiduc, Votre Excellence voit, par toutes ces circonstances, que Flemming doit être fort embarrassé, puisqu'il semble que s'il continue d'agir selon le bon vouloir de cette Cour icy, il donnera beaucoup de prise contre luy à ses ennemis, qui ne sont pas en petit nombre, et comme ils ont sçû disposer malgré luy le Roi de Pologne à prendre à son service le marquis de Trivié, ce Piémontois, que V. E. connoît, sera assés leste et assés habile pour ouvrir les yeux à son nouveau Maître sur bien des choses. »

« La Maison d'Autriche ayant eu en vue au commencement du siècle passé de s'asseurer des passages des Grisons, excita les Valtelins, sujets de la République, qui étoient la pluparl catholiques, et les engagea à faire imprévûment un massacre de leurs compatriotes Protestans dans le goût de celuy d'Irlande, et à se soulever contre leurs souverains ; les Grisons envoyèrent des troupes pour les réduire ; mais

les Espagnols les soutinrent par le Milanès. Les Impériaux entrèrent de leur côté dans les Grisons par le Tirol et par la connivence des Catholiques de cette nation, se rendirent presque maîtres absolus des trois ligues. La France alliée avec Elles, y intervint d'abord par des négociations, fit même deux traittés avec l'Espagne, pour la restitution de la Valteline ; mais celle cy n'ayant nul dessin de les observer, se servit pendant plusieurs années de la cour de Rome pour jouer la France, dont le gouvernement étoit alors très faible. La chose changea entièrement de face, dès que le cardinal de Richelieu y eut pris le timon des affaires ; il sépara de l'Espagne les Suisses catholiques qui s'étoient auparavant engagés à Elle par esprit de Papisme ; fit faire des levées dans la Suisse protestante ; y joignit considérablement de troupes françaises. Le duc de Rohan eut le commnadement de cette armée, battit en diverses rencontres les Espagnols et les Impériaux, et les chassa tous des Grisons et de la Valteline ; mais ensuite la France gâta ce qu'elle avoit fait de bon en voulant s'aproprier par la force les passages des Grisons, et se rendre Elle même maîtresse de ce Païs là ; on prétend que le duc de Rohan, bon réformé, ayant découvert ce dessein, en donna avis aux Protestans Grisons ; ceux ci dans une si grande détresse, envoyèrent en secret un de leurs membres à Inspruck, et luy donnèrent carte blanche pour s'accommoder avec la maison d'Autriche le moins mal qu'il pourroit ; il fut par conséquent obligé de subir les Loix dures que cette cour icy impose lors que l'on est obligé de la rechercher ; mais il prit en même tems si bien ses mesures, qu'à l'aproche des Troupes Impériales, tous les Grisons prirent les armes contre les François qui furent obligés d'avoir recours aux Suisses Protestans pour pouvoir se retirer avec seureté.

Dans ce Traitté, ou capitulat d'Inspruck, l'exercice de la Religion réformée est entièrement interdite dans la Valteline, et les Grisons furent obligés de souffrir que le Fort de

Fuentes, construit sur leurs frontières pour les brider, subsistât ; ils le furent aussi d'accorder leurs passages aux Impériaux pourvu qu'il ne passât que cinq cents hommes à la fois, et de les fermer à toute autre Puissance, sans parler de plusieurs autres conditions dures. Cependant les Français ayant repris de l'ascendant dans les Grisons, cela obligea la maison d'Autriche à avoir des ménagemens pour eux, et à ne point molester les Gouverneurs Protestans que les Grisons envoient dans la Valteline sur l'exercice de leur Religion dans leurs maisons particulières.

Le Roi d'Espagne Charles II étant mort, les Ligues Grises n'ont pas pris part dans la querelle pour sa succession ; mais l'Empereur ayant eu besoin des passages des Grisons l'année 1707 parce que une armée employe près de cinq semaines de plus de tems, en faisant le détour du Tyrol qu'en passant par les Grisons ; comme il n'avoit pas assés de crédit vers Eux pour l'obtenir sans le concours de la Grande Bretagne, Monsieur de Stanian y alla pour appuier le ministre Impérial ; il auroit été à souhaiter qu'il eût pu se prévaloir du bésoin que cette Cour avoit des Grisons pour leur faire obtenir un capitulat plus favorable que le précédent ; au défaut qu'il soit parvenu à cela, il a obtenu un engagement de l'Empereur, par lequel il promet de renouveller l'ancien Capitulat à de meilleures conditions, et ce Prince a consenti que la feue Reine de la Grande Bretagne en fut garante.

C'est ensuite de cela que Monsieur de Salis alla en Angleterre et en Hollande, afin de renouveller, sous les offices de ces deux Puissances, le Capitulat à de meilleures conditions : je crois qu'il y auroit réussi, s'il n'avoit pas un peu trop demandé ; on perd souvent l'occasion de terminer avantageusement plusieurs choses pour vouloir trop obtenir, et c'est ce qui ariva à Monsieur de Salis.

L'Empereur employe présentement dans les Grisons un certain Baron de Grenth, petit esprit, brouillon, Papiste ou-

tré et qui est le même qui a déjà causé notre Guerre civile de Suisse l'année 1712. Cet homme là auroit pu dans les dispositions où les Grisons étoient, vu que la France les a beaucoup négligés, les attacher entièrement à l'Empereur, pour peu qu'il eût voulu ameliorer l'ancien Capitulat, et si, au lieu de chercher à exciter les catholiques de ce Païs là contre les Protestans, il avoit traitté la chose doucement ; mais conduit par le fougueux Passionney, nonce du Pape à Lucerne, et par tous les Prêtres catholiques, il travaille a renverser la constitution de cet Etat ; et il vient d'engager les Catholiques Grisons dans une démarche qui ne tend pas à moins qu'à la dissoudre entièrement. Sous prétexte de quelques petits différens qu'il y a entre les Catholiques et les Protestans pour une Eglise, il a fait assembler à part les Députés des Communautés catholiques, et il les a engagés à envoyer déclarer aux Députés Protestans qu'ils étoient résolus d'accepter le Capitulat de Milan, sans y apporter aucun changement ; or les Loix fondamentales de l'association des Grisons sont, que l'on n'y pourra prendre aucune résolution touchant les intérêts de la République que dans les Diètes générales et à la pluralité des voix ; outre que l'on veut forcer les Grisons à l'acceptation pure et simple de l'ancien Capitulat, on veut encore leur imposer plusieurs conditions qui les rendroient entièrement dépendans de cette Cour, on veut en particulier les obliger à renoncer à leur Alliance avec la France, à ne pouvoir donner aucune Troupe qu'à l'Empereur, et les gêner dans leurs foires et dans leurs marchés. Toutes ces conditions dures sont approuvées par les Grisons catholiques ; et en ne permettant pas qu'il entre des bleds de l'Etat de Milan dans les Grisons, l'on insinue aux Peuples Protestants de ce Païs là, que la mauvaise conduite de leurs magistrats envers l'Empereur, ayant justement attiré son indignation, le dit Peuple doit s'en prendre à Eux s'il en souffre ; enfin, sans que depuis cent ans ces pauvres gens

ayent rien fait de désagréable à l'Empereur, on cherche à bouleverser totalement leur Etat ; et comme le peuple Grison est très bouillant, chaque jour il peut arriver dans ce Païs là un coupe gorge affreux. Toutes les fois que j'ai parlé cy devant aux ministres de l'Empereur, sur cette affaire, ils m'ont répondu de la manière du monde la plus raisonnable, et à juger par tout ce qu'ils m'ont dit, j'aurois dû croire que tout s'alloit s'ajuster aux conditions les plus équitables. Je leur en ai parlé de nouveau depuis les dernières lettres que j'ai receu de la République ; soit réalité ou dissimulation ils m'asseurent qu'ils n'ont point d'information là dessus du Goüverneur de Milan avec qui de Grenth correspond ; et, à moins que les inconveniens de ce procédé si dur ne leur fasse prendre des sistêmes plus modérés, je crains bien qu'en travaillant à exciter une guerre civile dans ce Païs là, ils n'aient le dessein comme ils l'ont fait il y a cent ans, de se rendre maître des passages des Grisons, et des Grisons mêmes ; car leur grand point de vüe est de fermer toutes les portes par où on leur pourroit traverser la Domination absolue qu'ils prétendent exercer en Italie. Ils auroient pu s'asseurer bien plus solidement de ces passages par de bonnes manières, et en se prévalant avec discrétion de la situation de ces Peuples qui ont à plusieurs égards besoin d'Eux ; mais cela n'auroit pas accommodé le zèle turbulent des Ecclésiastiques de ce Païs là ; et je vois par plusieurs circonstances que l'on aprendra vraisemblablement, depuis le Traitté que cette cour a fait avec l'Espagne, des actes d'hauteur, pour ne pas dire d'insolence, commis de tous côtés par les officiers militaires ou civils de l'Empereur à l'égard des Païs dont ils sont voisins ; car comme on leur a écrit de Vienne que l'Empereur par son Traitté avec l'Espagne alloit être en état d'en imposer à toute l'Europe, tous ces Messieurs naturellement si remplis d'orgueil croyent pouvoir s'y abandonner avec les Etats voisins sans aucun ménagement ; à la vérité beaucoup d'ava-

nies se font sans ordre de l'Empereur mais dès qu'elles sont faites il y va, dit-on, de la dignité de S. M. Impériale de ne pas désavouer la conduite de ses officiers ».

R. O. St. pap. Foreign G. C. Germany, vol. 55.

DEUX LETTRES DE FLEURY

L'Ancien évêque de Fréjus au duc de Bourbon (Copie)

13 juin 1726.

Monseigneur. Quelque jugement que V. A. S. puisse former d'abord contre moy en recevant les ordres de S. M., je la supplie de vouloir bien ne pas me condamner avant d'avoir lu dans son entier, la lettre que j'ay l'honneur de lui écrire. J'ose l'assurer de la vérité de tout ce qu'elle contient et je ne craindrais point d'en faire le serment.

1° Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien vous rappeler le jour où je me retirai à Issy et le juste sujet que j'eus de me plaindre de tout ce que vous eustes envie de faire contre moy, sans pourtant l'avoir certainement mérité. Je fus exactement informé de tout le détail et j'ay eu l'honneur d'en toucher depuis quelque chose à V. A. S. Je n'en conservay aucune rancune parce que je n'attribuay point le mal que vous voulûtes me faire à l'indisposition de votre cœur à mon égard, mais uniquement à la malice et aux mauvais conseils des esprits dangereux que vous aviez auprès de vous.

2° Je n'ay cessé dans toutes les conversations que j'ay eu l'honneur d'avoir depuis avec V. A. S. de vous représenter le tort infini que vous faisaient ces personnes si odieuses à

tous les honnêtes gens et vous ne l'ignoriez pas vous-même. Vous avez été dans quelque moment sur le point de vous en défaire et j'ose dire que vous le deviez pour votre intérêt et plus encore pour celuy du Roy et de l'État.

3° Je ne parle point des discours insolens qu'ils tenoient sur moy parce que je les ay toujours méprisés ; mais ce que je ne puis leur pardonner est qu'ils vous avoient persuadé par leurs artifices que le public ne les haïssaient que parce qu'ils vous étoient dévoués et que vous seriez non seulement déshonoré mais que vous-même vous vous perdriez entièrement si vous preniez le parti de les sacrifier ; ils faisoient semblant cependant de vouloir se retirer et rien n'est comparable aux manèges souterrains qu'ils employoient pour vous empêcher de le leur permettre.

4° Ce que je leur pardonne encore moins, ce sont les conseils violens qu'ils vous donnoient, de ne souffrir auprès du Roy que les personnes dont vous étiez bien seur et de chasser tous ceux qui vous étoient suspects. Ils ont si bien fait enfin qu'ils ont aliéné le public de V. A. S. Quoique par vous même vous soyiez rempli de bontés et que vous n'ayiez que de très bonnes intentions.

5° Je voyois avec douleur augmenter, tous les jours, les clameurs publiques contre votre gouvernement et je ne vous les ay pas cachées. Aucune des opérations qu'ils vous ont conseillé n'a réussi et tout ce qu'il y a de plus honnêtes gens dans tous les états ne cessoient de me représenter le péril dont le Royaume estoit menacé. On me disait à tout moment que j'étois le seul qui pût y apporter quelque remède, par l'honneur que j'ay d'approcher le Roy, et sur ce que je ne répondois rien à tout ce qu'on me disoit on m'accusoit ouvertement de faiblesse et de lâcheté ; on ajoutait que je me laissais gagner par les bontés apparentes que vous me témoignez, mais que j'en serois sûrement la dupe et que vous ne cherchiez dans le fond que le moment de vous def-

faire de moy comme de la seule personne qui pouvait mettre quelque borne à votre autorité.

6° Quoique toutes ces représentations fussent revêtues au moins de grandes apparences de vérité, V. A. S. sçait si je m'en suis prêté moins sincèrement à tout ce qu'elle a désiré de moy, si j'ay combattu ses projets en présence du Roy, quoique souvent je ne les approuvasse pas, si je les ay blâmé en public et si je ne vous ai pas toujours donné les conseils les plus salutaires et les plus honorables pour V. A. S. quand vous m'avez fait l'honneur de me les demander. Les ministres étrangers pourroient vous dire la manière dont je leurs parlois quand ils croyoient avoir quelque sujet de se plaindre du gouvernement.

7° Personne ne sçait mieux que vous, Mgr, si j'ay jamais songé à estre premier ministre et vous vous souvenez sans doute que je pris en votre présence la liberté d'attester le Roy si j'avais formé le dessin de l'estre, comme en estant bien instruit. Aussi suis-je assuré que vous ne m'en soupçonniez pas, après les preuves les plus fortes que je vous en avais données et vous m'en avez paru persuadé. Vous avez même paru au contraire depuis quelques mois, ne craindre que ma retraite et vous aviez seulement exigé de moy de ne point prendre ce party sans vous l'avoir auparavant communiqué.

8° Je n'ai jamais perdu ce dessein de vue, mais ayant sondé le Roy pour sçavoir s'il voudrait bien me permettre, attendu mon inutilité auprès de sa personne, d'aller loin de la Cour songer à mon salut, S. M. a toujours eu la bonté de me dire qu'elle ne me le permettroit jamais. Si j'eusse tenté de le faire sans son ordre, ç'eût été donné une seconde scène qu'il ne convenoit plus de répéter et qui auroit marqué trop de vanité de ma part en affectant de faire connoître au public les bontés dont le Roy m'honoroit, et ç'eût été en même temps afficher que je ne me retirois que parce que je n'ap-

prouvois pas votre conduite, mais que je ne pouvois y remédier.

9° Tout ce qu'il y a de plus gens de bien et de bons citoyens ne cessoient de me dire que je ne pouvois en honneur et en conscience quitter le Roy, surtout après les marques éclatantes de bonté qu'il avait daigné me donner, que je me rendrois coupable devant Dieu et devant les hommes, de tout le mal que pourroit causer ma retraite, qu'elle décourageroit tous les honnêtes gens, que ce seroit trahir le Roy que de l'abandonner dans un temps où il avait le plus besoin de serviteurs fidèles et désintéressés et qu'en un mot je lui devois tous mes soins, tout mon temps, ma santé et ma vie même.

10° Je voyois cependant, avec une douleur mortelle, le dépérissement des finances, la circulation et l'argent arrêtés, la confiance totalement perdue, le mécontentement de tous les ordres de l'Etat, et le Royaume à la veille d'un bouleversement entier ; la terreur publique augmentée encore par la juste appréhension d'une guerre prochaine qu'on est si peu en état de soutenir et dont on vous accuse d'être l'unique cause par la manière dont vous renvoyâtes l'Infante.

11° Je voyais d'un autre côté que pour dernière ressource, on vous proposoit un remède presque aussi pernicieux que le mal, et que celuy là manquant comme tous les autres avaient déjà manqué, la perte de l'Etat étoit infaillible. Dans toutes ces tristes circonstances, qu'auriez-vous fait vous-même à ma place, Mgr, et pouvois-je cacher plus longtemps au Roy le péril dont son royaume était menacé ? Je suis persuadé qu'au fond de votre cœur vous conviendrez qu'un plus long silence de ma part fût devenu criminel et m'eût attiré un jour les justes reproches du Roy et de toute la France.

J'ai résisté longtemps aux instances continuelles qu'on me faisoit de parler à S. M. et ce n'est qu'avec une vraye douleur que je m'y suis vu forcé à le faire par les motifs les

plus indispensables. Je me suis donc déterminé enfin à luy représenter le dérangement général de ses affaires et je l'en ay trouvé bien plus instruit que je ne croyois.

Quoique le Roy ne paraisse faire aucune attention à ce qu'il entend dire autour de luy, il n'en perd pourtant rien, et il fait intérieurement des réflexions très justes dont ceux qui ne le connoissent qu'imparfaitement seroient étonnés. Il a esté d'abord au fait de tout et quelque amitié qu'il ait pour V. A. S., il n'a pas hésité à me dire d'abord qu'il estoit resolu à n'avoir plus de premier ministre et à vous ordonner de vous retirer pour quelque temps à Chantilly jusqu'à ce qu'il ait donné une nouvelle forme à l'arrangement de ses affaires. Il seroit téméraire de se promettre avec certitude que ce projet sera suivi d'un prompt succès et tel qu'il seroit à désirer. Ce ne peut être l'ouvrage d'un jour, mais le Roy pouvoit-il s'empêcher de le tenter dans l'état où sont les choses ? Il fallait un changement pour tascher de changer les esprits et ce moyen a toujours paru nécessaire dans tous les grands désordres de l'Etat. On pouvait encore moins se dispenser d'y avoir recours dans la malheureuse, quoique injuste prévention où est le public contre V. A. S. parce qu'il étoit à craindre que tout ce qui seroit venu de votre part n'en eût point été favorablement reçu.

Voilà, Mgr, un récit fidèle de tout ce qui s'est passé et un exposé sincère des motifs qui m'ont fait agir. J'ai lieu de présumer de la connaissance que vous avez de mes sentiments que vous ne me condamnerez point sur ce que j'ai été obligé de faire avec certainement la plus vive répugnance.

Je vous supplie donc, Mgr, de vouloir bien rendre justice à la droiture de mes intentions, et d'être persuadé, malgré les apparences contraires, que je conserveray toute ma vie le désir le plus sincère de vous marquer le respectueux et inviolable attachement avec lequel.....

A. E. F. Mém. et Doc., v. 1259, f° 100.

L'Ancien évêque de Fréjus au duc de Bourbon

17 juillet 1726.

Monseigneur, quelque irrité que soit contre moy V. A. S., je ne me départiray jamais des sentiments de respect que je luy dois et j'espère que la suite des tems et de ma conduite la convaincra de la droiture et de la pureté de mes intentions. C'est l'envie que j'ay que V. A. S. en soit persuadée qui a rendu plus sensibles les sujets de plaintes qu'on m'asseure que vous aviez formé contre moy et qui m'oblige à entrer dans une justification dont je ne croyois pas avoir besoin, après la lettre que j'avois eu l'honneur de vous écrire. Ces sujets de plainte se réduisent à trois et je vais prendre la liberté de les discuter.

1° V. A. S. s'est plainte de la dureté et de la sécheresse de ma lettre. Oserai-je vous rapeler, Mgr, tout ce qu'elle contient pour la comparer à ce que j'avois pris la liberté de vous dire vingt fois auparavant dans les conversations que V. A. S. avoit bien voulu avoir avec moy et dans lesquelles je ne luy ay jamais dissimulé ce qu'on disoit d'elle dans le public et de tout ce qui causoit le mécontentement de son ministère. J'aurois cru trahir la confiance dont vous m'honoriez si je vous avois caché quelque chose sur des connoissances qui pouvoient lui estre utiles et V. A. S. n'a je crois aucun reproche à me faire sur cela. Cependant ma lettre ne contient presque qu'une répétition des mille choses que j'avois pris la liberté de luy dire auparavant et si vous pouviez montrer cette lettre à quelqu'un d'impartial, je me flate qu'on ne la trouveroit ni sèche ni dure. Si pourtant il m'étoit échappé quelque terme trop libre, ce que je ne crois pas, il me suffit que vous en soyiez blessé, pour que je vous en demande très humblement pardon.

2° On prétend que vous avez dit, Mgr, que V. A. S. m'avoit conlié qu'elle vouloit se retirer et que je m'étois presque mis à genoux pour vous en empêcher. Je ne puis croire

que cette plainte vienne de V. A. S. ou du moins qu'on ne l'ait altérée et exagérée, car je vous suplie de vous souvenir que quinze jours avant votre retraite, en raisonnant à fond sur le dérangement des affaires dont M. Dodun vous avoit parlé d'une manière à vous effrayer, et en me pressant en même temps sur les remèdes qu'on pourroit y apporter, V. A. S. me fit tant de questions par rapport aux remèdes qu'elle proposoit et que je n'approuvois pas qu'il m'échapa enfin de vous dire que le désordre pourroit venir à un tel point que, peut-être, faudroit-il pour contenter le public et regagner sa confiance un changement total du ministère. Je me souviens, Mgr, combien vous fûtes frapé de ce discours et que trois jours après, vous me dites chez le Roy que je pouvois bien croire qu'il vous avoit toujours roulé dans la teste depuis, et vous me demandâtes une seconde conversation ; vous discutâtes vous-même tous les plans qu'on pouvoit faire si ce changement arrivoit et vous les trouviez tous peu solides et tous défectueux ; vous me pressâtes de m'expliquer si je pensois à conseiller au Roy ce changement, en convenant pourtant que si j'y étais déterminé, je ne vous le dirois pas. La conclusion fut que je penserois aux remèdes qu'on pourroit apporter aux maux de l'Etat et ce sont des faits que la droiture de V. A. S. ne lui permettra pas de désavouer et dont sa justice et sa bonté doivent, ce me semble, l'obliger de convenir. Il ne me seroit pas difficile, Mgr, en rappelant à V. A. S. toutes nos conversations, de la convaincre que je ne l'ay jamais trompée et que dans tous les conseils qu'elle m'a fait l'honneur de me demander, je ne lui ai donné que les plus utiles pour l'Etat et les plus honorables pour votre interest et votre gloire. Ce qui est de certain encore est que je ne me suis déterminé enfin à parler au Roy qu'après que tous les plus habiles gens des finances m'avoient dit eux-mêmes le dérangement universel des affaires.

3° On m'a asseuré que V. A. S. traitoit la manière dont

on s'étoit servy pour vous faire retirer de barbare et d'inouïe. Je l'ai veu écrit de la main d'une personne que vous regardiez comme vous estant uniquement attachée. J'avoue, Mgr, que ce reproche injuste m'a fort affligé, et je ne demande sur cela d'autre apologie que celle du public et des gazettes étrangères qui n'ont fait mention que de l'ordre que M. de Charost vous porta et de M. de Saint-Pé qui vous suivit de loin jusqu'à Chantilly et qui n'y arriva même que quatre ou cinq heures après vous. Le reste n'a été seu de personne et votre retraite fit si peu de bruit que les gens de Versailles même ne le sçeurent que le lendemain matin. Si le terme sous peine de désobéissance a fait de la peine à V. A. S., j'avoue que comme je n'avais confié mon secret à personne et que j'ignore absolument les formes, j'ai cru que c'était le stile ordinaire de ces sortes d'ordres et d'ailleurs personne au monde ne l'a sçeu. Si on m'a fait même quelque honneur dans le monde, ç'a été par la manière dont tout cela s'est passé.

Il ne me reste plus, Mgr, qu'à prendre la liberté de vous parler des menaces que vous avez faites contre moy, et en des termes assez dénigrans. Je suis bien aise de me flatter qu'elles ne sont pas véritables et comme je ne les ai pas méritées, je connais trop la justice de V. A. S. pour en être effrayé. Quand ma conscience ne me reproche rien, je suis toujours tranquille, et j'ay eu l'honneur de vous dire quelquefois que quand on ne désire rien, on ne craint rien. J'ajouterai que si le Roy en avoit eu connaissance, cela n'auroit pas fait un bon effet auprès de luy. Rien ne me fera sortir jamais des bornes de mon devoir et je puis asseurer, dans la plus exacte vérité, que personne n'est avec un plus respectueux attachement que moi.....

A. E. F. Mém. et Doc., v. 1259, f° 162.

INDEX

AGUESSEAU (d'), 128.
AIX (marquis d'), 387.
ALARI (abbé), 153.
ALBÉRONI, 34, 145, 201, 276, 354, 355, 358, 407, 436.
ALDOBRANDINI (le nonce), 465.
ANDREZEL (d'), 431.
ANGERVILLIERS (d'), 258.
ANNE, reine d'Angleterre, 85, 201.
ANTHOUARD (d'), 356, 400.
APRAXIN (amiral), 407.
ARBUTHNOT, 201.
ARGENSON (comte d'), 102, 103, 104.
ARGYLE (duc d'), 61, 312.
ARMENONVILLE (d'), 111, **136**.
ASCANIO (père), 272.
ATTERBURY (Francis), évêque de Rochester, 66, 352, 354, 357.
AVARAY (d'), 391.
AVAUX (d'), 368.
AVISON (le courrier), 427, 431, 432.
BABE (paix de), 334, 389, 393.
BADE-DOUBLACH (margrave de), 388.
BAGIANY (comtesse de), 424, 425.
BAIN (Ordre du), 312.
BARBIER (l'avocat), 122.
BARRIÈRE (la), aux Pays-Bas, 82, 85, 332.
BARRIÈRE (traité de la), 287.
BASSEWITZ (de), 289, 400.
BATHURST (lord), 57.
BAVIÈRE (électeurs, ou électorat de), 298, 305, 338, 340, 387, 388, 390, **391-394**.
BEAUDELAIS (Mlle de), 51.
BEAUMONT, évêque de Saintes, 462.
BELLE-ISLE (chevalier de), 101.
BELLE-ISLE (comte de), 101, 104, 112, 122, 239.
BENOIT XIII, 130, 131, 132, 133, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 272, 275, 358, 460, 461, 462, 466.
BERETTI-LANDI, 173, 183, 194, 195, 243, 270.
BERG, voir JULIERS.
BERKELEY (lord), 329, 434.
BERMUDEZ (Père), 145, 483, 484.
BERNARD (Samuel), 106, 113, 257.
BERNES (de), 443.
BERNSDORF, 56, 59, 70, 73, 74, 81, 345, 346, 395.
BERWICK (maréchal de), 122, 153, 219, 236, 254.
BÉSENVAL (baron de), 75, 410, 476.
BESTOUJEF, 47, 225, 229.
BIRK (Toby) ou Chevalier DU BOURCK, 438, 468, 470.
BISSY (cardinal de), 128, 133, 266, 438.
BLAKE, 446.
BOLINGBROKE, 57, 68, 84, 85, 99, 104, 109, 143, 151, **152-158**, 161, 164, 165, 180, 219, 348, 352, 354.
BOLTON (duc de), 61.
BONNAC (comte de), 210, 404, 490.
BONONCINI, 106.
BOTHMAR, 56, 70, 345, 346, 395.
BOULOGNE, 457.
BOURBON (Duc de) ou M. LE DUC, 94, **95-96**, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 165, 166, 167, 175, 182, 189, 198, 200, 203, 204, 205, 208, 214, 215, 219, 220, 222, 228, 229, 230, 231, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 281, 282, 288, 299, 300, 302, 305, 307, 308, 309, 310, 314, 315, 316, 319, 320, 321, 330, 335, 342, 343, 345, 346, 352, 353, 377, 382, 386, 394, 399, 400, 406, 412, 414, 419, 421, 422, 424, 425, 427, 428, 436, 437, 438, 439, 440, 447, 449, 450, 453, 454, 455.

456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 490.
Bourbon (Duchesse de) ou Madame la Duchesse, **98**, 104, 111, 158, 160, 239, 254.
Bourg (maréchal du), 110, 415.
Bourgay (du), 470.
Bousquet, 415.
Brancas-Céreste (de), 301, 302, 308, 309, 370, 401, 403, 405, 409.
Breteuil (de), 103, 111, 139, 239, 257, 427, 480.
Brielle (comte de), 277, 340, 384.
Brissart (abbé), 269.
Brodrick (Thomas et John), 57, 164.
Broglie (abbé de), 94.
Broglie (comte de), 96, 110, 142, 159, 167, 178, 198, 202, **220-221**, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 233, 246, 247, 248, 249, 256, 274, 276, 285, 286, 302, 304, 307, 310, 313, 314, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 334, 340, 342, 346, 365, 366, 368, 371, 372, 373, 395, 404, 408, 418, 419, 429, 448, 449, 469, 475, 478, 479, 480, 489, 490.
Broglie (maréchal de), 110.
Brunswick-Wolfenbuttel (duc de), 46, 395, 469.
Bülow (de), 370, 372, 373.
Burroughs, 73.
Cadogan (lord), 57, 58, 67, 163, 229.
Caisse Générale, 115, 116.
Cambis (chevalier de Velleron, comte de), 107, **309**, 384, 385.
Cambrai (Congrès de), 35, 80, 118, 135, 137, 145, 170, 171, 172, 176, 177, 179, 180, 181, 185, 187, 188, 191, 199, 206, 207, 208, 211, 215, 241, 242, 243, 280, 287, 350, 384, 476.
Camilly (chevalier de), 410.
Campêche (baie de), 350.
Campredon, 49, 52, 53, 80, 210, 211, 219, 220, 225, 227, 231, 232, 392, 356, 400, 406.
Carlos (Don), 35, 36, 51, 59, 80, 150, 152, 172, 173, 176, 181, 182, 187, 189, 190, 195, 199, 200, 202, 205, 271, 272, 278, 293, 294, 306, 363, 424, 425, 475, 483.
Carteret, 49, **55**, 56, 57, 58, 60, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 81, 87, 150, 152, 156, 157, 159, 162, 163, 164, 176, 182, 184, 208, 211, 229, 335, 349, 356, 471, 469, 474, 477.
Castiglione (prince de), 173.
Caylus (comte de), 153.
Caylus, évêque d'Auxerre, 128.
Cederhielm (comte), 215, 289, 402, 403.
Chambrier, 230.
Chammorel, 464.
Chantilly, 106, 110, 117, 120, 121, 167, 241, 314, 455.
Charles-Quint, 295, 306.
Charles VI, empereur d'Allemagne, 35, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 50, 51, 59, 60, 75, 81, 82, 85, 149, 150, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 202, 203, 207, 209, 212, 216, 217, 218, 221, 230, 240, 253, 276, 278, 279, 283, 284, 285, 286, 287, 291, 292, 293, 294, 296, 303, 304, 305, 306, 309, 316, 319, 322, 324, 328, 331, 332, 333, 336, 338, 339, 341, 343, 345, 346, 353, 364, 368, 369, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 394, 395, 396, 397, 398, 403, 405, 408, 411, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 423, 424, 425, 426, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 441, 442, 444, 445, 452, 464, 466, 467, 473, 475, 478, 479, 480, 481, 485, 486, 487, 488, 489.
Charlottembourg (traité de), 77, 78, 212, 214, 217, 324, 330.
Chartres (comte de), 98, 238, 239, 281.
Charolais Mademoiselle de), 99, 120.
Charost (duc de), 454.
Chateauneuf (comte de), 85, 137, 337.
Chauvelin (président), 343, 344, 409, 478, 490.
Chavigny, 36, 39, 40, **50-51**, 52, 53, 54, 55, 60, 63, 74, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 142, 161, 178, 182, 186, 187, 190, 211, 220, 223, 236, 255, 308, 330, 338, 339, 398, 399, 477, 490.
Cinquantième, **259-260**, 261, 262, 263, 421, 479, 482.
Clémentine (princesse), femme du Prétendant, 357, 358.
Clermont (chevalier de), 144.
Clermont (comte de), 98, 111.
Clèves et Juliers (les duchés de), voir Juliers.
Cologny (maréchal de), 434.
Colbert, 106.
Colman (Francis), 86, 200.
Cologne (archevêque-électeur de), 388, 393, 394.
Compagnie de Moscovie (anglaise), 61.
Compagnie des Indes (anglaise), 44, 65, 347.
Compagnie des Indes (française), 54, 118, 119, 257, 260.
Compagnie des Indes (hollandaise), 44, 45,

Compagnie des Mers du Sud, 41, 64, 359, 464.
Compagnie d'Ostende, 44, 48, 59, 66, 67, 81, 92, 174, 179, **184-188**, 190, 197, 203, 211, 215, 217, 218, 241, 285, 287, 288, 296, 316, 317, 330, 331, 332, 336, 337, 341, 343, 345, 347, 350, 351, 367, 368, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 383, 386, 403, 424, 425, 440, 441, 445, 479, 481, 485, 488.
Conseil Aulique, 333.
Conti (prince de), 97, 238, 239, 258, 474.
Conti (princesse de), 97, 238.
Corps Evangélique, 42, 292, 332, 333, 380.
Corsini (marquis), 281.
Courlande (duché de), 290.
Chaufurd, secrétaire de l'ambassade anglaise, 93, 165.
Creil (de), 415.
Crew, 329.
Cronhielm (baron de), 215.
Crozat (Antoine), 106, 113.
Cuzzoni (la), 106.
Czarewitch (Alexi), 210, 223.
Czarine (Catherine Ire), 47, 231, 232, 233, 253, 289, 290, 291, 302, 319, 323, 324, 334, 335, 356, 370, 374, 399, 400, 402, 403, 404, 406, 407, 408, 411, 431, 476.
Danemark (roi ou royaume de), 46, 47, 53, 76, 79, 80, 201, 213, 226, 227, 233, 305, 324, 371, 382, 404, 406, **409-410**, 480, 485, 489.
Dangeau (abbé de), 137.
Darlington (lady), 70, 110, 246.
Daun (comte), 354.
Delafaye, 253, 454.
Desmazaux, 449.
Diemar (général), 394, 395.
Diète de Ratisbonne, 328, 333, 398, 399.
Dillon (général), 352, 354.
Dodington, 163.
Dodun, 111, 115, 115, 116, 117, 239, 262, 421, 422, 457, 463.
Dolgoroucki, 52, 89, 405.
Dorset (duc de), 312.
Dubois (cardinal), 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 51, 51, 53, 54, 55, 58, 70, 72, 75, 75, 85, 89, 90, 91, 95, 97, 100, 103, 107, 108, 114, 115, 117, 122, 135, 137, 149, 159, 161, 168, 170, 172, 182, 190, 193, 208, 222, 234, 236, 270, 336, 344, 404, 410, 411, 459, 474, 475, 476, 480, 482, 483, 490.
Du Bourg, chargé d'affaires français à Vienne, 82, 178, 183, 192, 243, 277, 303.
Duché-pairie (affaire du), 70, 88, 91, 108, 157, 158, 159, 161, 162, 167.
Du Mont (baron de Carlscroon, dit), 338, 381, 396, 397.
Duverney, voir Paris-Duverney.
Elisabeth de Russie (princesse), 253, 290, 476.
Elisabeth Farnèse, 36, 144, 145, 149, 150, 173, 176, 182, 187, 194, 196, 200, 207, 234, 243, 271, 275, 276, 278, 281, 283, 284, 350, 393, 428, 451, 464, 465, 468, 474, 475, 476, 478, 483.
Empire (ou Allemagne ou Corps Germanique), 303, 304, 305, 306, 315, 318, 322, 323, 328, 332, 333, 334, 337, 338, 339, 345, 346, 386, **387-393**, 414.
Etats Généraux, 185, 186, 187, 188, 203, 207, 212, 215, 230, 241, 293, 296, 314, 315, 316, 317, 318, 330, 332, 337, 342, 367, 368, 369, 370, 372, **374-383**, 480.
Eugène (prince), 193, 277, 278, 283, 424, 431.
Fabrice (le chambellan), 395, 464.
Fabroni (cardinal), 133.
Fagel, 375.
Fagon, 117, 122.
Fénelon (marquis de), 309, 314, 367, 377, 380, 382.
Ferdinand (Don), 148, 228, 425.
Ferdinand II, empereur d'Allemagne, 295, 333, 412.
Ferriol (Madame de), 153.
Finch, envoyé anglais en Pologne, 290, 299, 411.
Finch, envoyé anglais à Stockholm et en Hollande, son frère, 216, 367, 377, 380, 382.
Flemming (comte de), 49, 389.
Fleury, 34, 90, 94, 95, 101, 103, 113, 119, **121-126**, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 139, 140, 143, 146, 148, 154, 155, 157, **164-169**, 186, 196, 198, 199, 200, 203, 204, 205, 206, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 219, 227, 230, 232, 234, 237, 238, 241, 242, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 257, 258, 263, 266, 268, 269, 272, 282, 290, 299, 302, 307, 308, 309, 310, 319, 320, 321, 330, 342, 352, 353, 356, 366, 371, 377, 383, 386, 387, 399, 400, 402, 405, 407, 410, 412, 426, 429, 437, 438, 439, 440, 448, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 473, 474, 475, 476, 477, 479, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490.
Fonseca (baron de), 279.
Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, 47, 52, 65, 76, 77, 78, 79, 178, 195, 207,

212, 214, 215, 227, 230, 231, 241, 290, 291, 299, 315, 318, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 334, 335, 338, 340, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 388, 389, 396, 397, 399, 410, 415, 416, 419, 469, 480, 485.
FREDERIKSBOURG (traité de), 227.
FREYTAG (comte de), 49, 305, 405.
GALIONS (blocus des), **445-451.**
GALITZIN (prince), 400, 452.
GALLES (prince de), ou GEORGES II, 56, 60, 65, 86, 223, 246, 489, 490.
GALLES (princesse de), ou reine CAROLINE, 223, 246.
GAY, 261.
GAZAN DE LA CHAMBRE, voir SANDRIER.
GEDDA, ambassadeur suédois à Paris, 86, 219, 391, 401, 406.
GEFFROY, 415.
GEORGES Ier, roi d'Angleterre, 34, 40, 42, 43, 46, 47, 48, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 60, 65, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 76, 77, 78, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 96, 141, 142, 152, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 166, 167, 178, 179, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 191, 197, 200, 201, 202, 206, 208, 210, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 232, 233, 237, 242, 246, 247, 248, 249, 256, 273, 274, 275, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 291, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 305, 307, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 324, 325, 326, 327, 331, 334, 335, 336, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 371, 372, 373, 386, 389, 390, 391, 392, 395, 396, 398, 399, 404, 405, 407, 408, 410, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 441, 444, 445, 446, 466, 468, 469, 474, 475, 476, 478, 479, 481, 489.
GESVRES (duc de), 120.
GIBRALTAR et MINORQUE (question de), 40, 179, 283, 284, 285, 317, 319, 320, 321, 331, 335, 349, 350, 351, 425, 440, 441, 445, 479.
GLENOUGHY (lord), 299, 407.
GOBOMPHIN (comte de), 329.
GOLOVIN (comte), 289, 405.
GOMBRIN (Madame de), voyez TOULOUSE (comtesse de).
GOWER (lord), 57.
GRAFTON (duc de), 61.
GRAND-DUC DE TOSCANE, 36, 174, 182, 183, 199, 205, 206, 272, 281.
GRAVE (Madame de), 105, 111.
GRAVESON (le père), 131, 264.
GREY (lord), 66, 354.
GRIMALDO (abbé de), 436.
GRIMALDO (marquis de), 51, 144, 145, 150, 207, 273, 275, 285, 320, 349, 436, 437, 465, 482.
GRISONS (cantons des), 388.
GUALTERIO (cardinal), 165, 265, 269, 352, 338, 465.
GUASTALLA (duc de), 173.
GUILLAUME III, roi d'Angleterre, 201.
HAMEL BRUYNINX, 48, 185, 375.
HAMILTON, 357.
HANOVRE (préliminaires de), 85.
HARLAY (du), 415.
HARLACH (comte d'), 385.
HARTEMBERG (maréchal), 73.
HAY (mistress), voir INVERNESS.
HEDGES, 385, 387.
HÉNAULT (le président), 103, 105, 109, 137, 269.
HESS.-CASSEL (landgrave ou Etat de), 299, 305, 345, **394-395**, 480.
HESS.-CASSEL (prince Guillaume de), 394.
HESS.-DARMSTADT (landgrave de), 388.
HOLLANDE, voyez ETATS GÉNÉRAUX.
HOLSTEIN-GOTTORP (duc d'), 37, 46, 49, 52, 208, 210, 211, 216, 220, 225, 226, 227, 229, 231, 233, 234, 289, 299, 300, 302, 370, 371, 401, 402, 404, 405, 409, 478.
HOLZENDORF, 435.
HOP (Corneille), 82, 212, 375.
HOPKEN (von), chargé d'affaires suédois à Vienne, 405.
HOPKEN (von), secrétaire d'Etat suédois, 356, 401.
HORN (comte de), 402, 403, 404, 405, 406, 438, 409.
HOSIER (amiral), 434, 445, 446, 447, 448, 489.
HUGUES (abbé), 128, 309.
HUXELLES (maréchal d'), 50, 75, 153, 242, 247, 249, 253, 470.
ILGEN, 77, 78, 328, 368, 369, 374.
INFANTE (Anne-Marie-Victoire), 99, 108, 109, 120, 121, 134, 136, 140, 148, 149, 150, 159, 171, 207, 235, 236, 237, 240, 241, 247, 250, 271, 272, 273, 277, 279, 288, 298, 300, 313, 335, 383, 384, 464, 465, 474, 476.
INNOCENT XIII, 127, 130.
INVERNESS (Hay, lord), 354.
INVERNESS (mistress Hay, lady), 357.
INVESTITURES DE BRÊME ET DE VERDEN, 43, 280, 317, 344, 347.
INVESTITURES DE PARME ET DE TOSCANE, 35, 80, 172, 173.

Investiture de Sienne, 183, 193.
Investiture de Stetin, 231.
Jacques II, roi d'Angleterre, 189.
Jaguzinski, 89, 299.
Jarretière (Ordre de la), 312.
Jekyll (sir Joseph), 364.
Jennings (amiral), 438, 486.
Joseph Ier, empereur d'Allemagne, 293, 295, 307.
Josserand, 115, 420, 427.
Juliers et Berg (succession, duchés de), 12, 70, 212, 230, 241, 290, 327, 328, 367, 373, 378.
Keene (Benjamin), 118, 452.
Kelly, complice de l'avocat Layer, 66.
Kendal (duchesse de), 56, 69, 70, 73, 110, 162, 224, 228, 313, 338, 489.
Kinski (comte), 366.
Kirchner (baron de), 346.
Kniphausen, 77, 78, 212, 374.
Koenigsegg (comte de), ambassadeur de l'empereur à Madrid, 435, 451, 452, 467, 483.
Koenigsegg-Erps (comte de), 378, 379.
Kourakin, 26, 203, 232, 233.
La Bastie (de), 206, 272.
La Force (duc de), 110, 111, 112.
La Grange, 271.
La Guillonière, 114.
La Marck (comte de), 75, 115, 148, 149, 208, 219, 233, 240, 241, 242, 247, 253, 470.
Lambilly, 151.
Lanchet, 106.
Lanczinski (comte), 400.
Lansdowne (lord), 312.
Lassaut, 329.
La Vrillière (Madame de), 94, 105, 108, 111, 157, 158, 159, 220, 229.
La Vrillière (marquis de), 70, 94, 111, 161, 167.
Law (John), 56, 87, 93, 111, 115, 116, 117, 237, 238, 271.
Lawless (Don Patricio), 142, 152, 153, 187, 201, 211, 245, 246.
Layer (Christophe), 66, 354, 362.
Le Blanc, 101, 102, 103, 106, 112, 114, 122, 123, 238, 239, 261, 438, 469.
Le Coq, 19, 71, 328.
Leczinska (Marie), 109, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 281, 455, 459.
Leczinski (Stanislas), 108, 232, 256, 281, 301, 304, 411, 412, 455, 476.
Le Heup (Isaac), 399.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, 296, 297.
Le Peletier, 128.
Le Peletier des Forts, 422, 463, 481.
Levesque de Pouilly, 153.
Lévis (duc de), 438.
Lède (marquis de), 144, 151.
Ligne (prince de), 415.
Lincoln (lord), 312.
Lionne (Hugues de), 296, 308.
Liria (duc de), 441, 442, 452.
L'Isliers (brigadier de), 343.
Litz (Madame de), 72.
Livry (abbé de), 244, 249, **411**, 412.
Locke, 291.
Loewenehrn (baron de), 69, 74.
Londres (Traité de), voir Quadruple Alliance.
Lorraine (duc de), 104, 189, 310, 415, 467.
Lorraine (prince Charles de), 107.
Lotti, 106.
Louis Ier, roi d'Espagne, 103, 104, 144, 145, 148, 148, 151, 154, 238, 276.
Louis XIV, 50, 128, 136, 146, 223, 295, 298, 322, 334, 338, 339, 343, 344, 385, 390, 411, 412, 429.
Louis XV, 94, 95, 99, 102, 103, 104, 110, **119-121**, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 142, 144, 149, 150, 157, 159, 164, 165, 166, 167, 175, 176, 189, 191, 204, 215, 221, 222, 227, 228, 230, 236, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 262, 267, 268, 269, 273, 275, 281, 293, 296, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 309, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 321, 322, 323, 325, 326, 336, 337, 340, 341, 342, 343, 374, 385, 391, 392, 393, 400, 416, 417, 419, 424, 425, 426, 427, 428, 436, 454, 455, 456, 458, 460, 466, 474, 478, 485.
Louvois, 106, 107.
Maffei (comte), 280, 283, 284.
Maillebois (marquis de), 394.
Maine (duc du), 97, 102, 107.
Maine (duchesse du), 97.
Maintenon (Madame de), 453.
Mailla, 131.
Maltzan, 164, 312, 356.
Mar (lord), 332.
Marcillac (comte de), 484.
Mardyck, 184, 344.
Mari (marquis), 435.
Marie-Thérèse (archiduchesse), 189.
Marivaux, 105.

Marlborough (Sarah, duchesse de), 57, 62, 84.
Massei (le nonce), 465.
Matignon (de Goyon-), 106, 153.
Maurepas (comte de), 111, 266.
Mayence (archevêque-électeur de), 388, 414.
Mazarin (cardinal), 292.
Mecklembourg-Schwerin (duc de ou Elbeuf de), 45, 46, 49, 52, 208, 210, 220, 225, 226, 227, 233, 300.
Meermans (de), 393.
Meinbershagen, 367, 373, 377.
Mentchikov, 253, 406.
Mercy (général), 416.
Mesmes (président de), 110.
Middleton (lord), 57.
Milice (la), **416-418**, 421, 459.
Millain, 112, **124**, 128, 131, 155.
Mirandole (duc de la), 173.
Miraval (marquis de), président de Castille, 145, 146, 150.
Montagu (Maria Wortley), 60.
Montelcone (marquis de), 151, 152, 189, 199, 200, 202, 203, 205, 206, 252, 271, 272, 468.
Montgon (abbé de), 275, 310, **436-437**, 438, 439, 448, 450, 451, 453, 465, 467, 479, 484, 485.
Montmartel, voir Paris.
Mortemart (duc de), 260, 458.
Morville, 38, 54, 57, 72, 73, 75, 76, 79, 82, 88, 90, 103, 105, 108, 111, 123, 129, 131, 132, 135, **136-140**, 141, 146, 158, 164, 165, 166, 167, 170, 171, 176, 177, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 196, 198, 199, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 222, 223, 225, 227, 230, 232, 233, 234, 239, 242, 243, 245, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 256, 264, 265, 267, 268, 269, 272, 275, 279, 280, 282, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 313, 315, 316, 317, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 330, 334, 337, 340, 342, 345, 346, 347, 352, 358, 365, 366, 367, 370, 371, 372, 373, 376, 377, 381, 386, 390, 392, 395, 397, 399, 400, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 415, 416, 419, 424, 426, 427, 436, 437, 439, 444, 447, 448, 450, 451, 453, 461, 466, 468, 469, 470, 475, 476, 478, 479, 480, 485.
Munckhausen (baron de), 398.
Munster (évêque de), 305.
Murray (lord), 354, 358.
Nancré (de), 268.
Nassau-Frise (prince de), 65.
Nény, délégué des Pays-Bas, 48.
Nesles (Madame de), 105, 111, 112.
Neufchâtel (principauté de), 77, 215, 230.
Newcastle (Thomas Holles, duc de), 61, **163**, 167, 181, 192, 196, 200, 204, 206, 212, 218, 220, 224, 236, 248, 273, 274, 280, 298, 312, 329, 335, 348, 356, 360, 371, 403, 404, 418, 419, 429, 439, 440, 446, 447, 448, 454.
Newton, 201.
Nimègue (Traité de), 328.
Noailles (cardinal de), 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 264, 265, 266, 461, 462.
Noailles (duc de), 103, 125, 258, 458.
Noce (comte de), 58, 72, 87, 88, 90.
North (lord), 66, 354.
Noxion (Potier de), 108, 110.
O'Brian (colonel), 353.
Ockham (lord), 312.
Oliva (Trinité d'), 298, 318, 376, 377.
Olivieri (cardinal), 130.
Omereval (Rayot d'), 106, 110.
Orendays, 145, 183, 463, 468, 486.
Orléans (Philippe d'), le Régent, 33, 38, 40, 54, 58, 73, 75, 79, 80, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 99, 100, 101, 107, 108, 115, 119, 122, 127, 135, 138, 141, 150, 155, 157, 158, 168, 178, 193, 234, 236, 272, 244, 298, 336, 338, 344, 345, 450, 473, 474, 475, 480.
Orléans (duc de Chartres, puis d'), 89, 91, 38, 53, 95, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 114, 122, 123, 143, 147, 154, 155, 156, 222, 237, 238, 240, 241, 245, 258, 261, 310, 411, 423, 425, 438, 439, 458, 473, 474, 475, 476, 481.
Orléans (duchesse d'), sa femme, 104, 237, 239, 245.
Orléans (duchesse douairière d'), 97, 98, 100, 101, 102, 103, 111, 112, 144, 155, 237, 238, 239.
Orléans (Louise-Élisabeth d'), reine d'Espagne, 104, 144, 146, 238.
Ormonde (duc d'), 354, 356, 357, 441.
Orrery (lord), 66, 354, 358.
Orsini, voir Benoît XIII.
Ostermans, 53, 52, 53, 400.
Ost-Frise (affaire d'), 382.
Palatin (électeur), 77, 328, 388, 414, 420.
Palatine (princesse), 174, 199, 205, 272.
Palm (comte de), 280, 429, 431, 446, 490.
Paretti (abbé), 271.
Paris l'aîné, 113, 114, 117, 135, 422, 423.
Paris de Montmartel, 113, 114, 135, 423.

PARIS-DUVERNEY, 101, 109, 113, **114-119**, 125, 135, 158, 164, 238, 239, 241, 246, 250, 251, 252, 254, 257, 258, 259, 260, 268, 269, 417, 421, 423, 456, 457, 458, 459, 473, 474, 475, 482.
…RKER (chancelier), comte de MACCLES-…IELD, 57, 163.
…RLEMENT ANGLAIS, 62, 67, 81, 185, 188, 249, 284, 285, 311, 330, 335, 337, 349, 350, **359-…64**, 369, 418, 440, 464.
…RLEMENT DE PARIS, 129, 239, 261, 262, 462, 463, 479.
PARME (duc de), 148, 173, 176, 189, 191, 192, 193, 196, 197, 198, 199, 234, 271, 272, 276.
PASSAROWITZ (Traité de), 43.
PATINHO (Don José), 483.
PECQUET, le père et le fils, 50, 139, 208, 241, 247, 248, 250, 252, 253, 307, 317, 343, 344.
PELHAM (Henry), 61, 163, 361, 363.
PENTENRIEDTER, 172, **174**, 191, 193, 243.
PERLAS (marquis de), voir RIALP.
PERSE, 210, 232.
PESTERS, 48, 49, 81.
PETERBOROUGH (lord), 86, 87, **200-205**.
PETTEKUM, 345, 424, 425, 426.
PHALARIS (duchesse de), 93.
PHILIPPE V, roi d'Espagne, 34, 40, 103, 109, 117, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 165, 172, 173, 175, 176, 179, 182, 186, 190, 191, 192, 194, 199, 200, 202, 206, 207, 237, 240, 241, 242, 244, 249, 250, 251, 252, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 294, 296, 318, 320, 331, 344, 349, 350, 351, 375, 376, 378, 379, 414, 416, 420, 424, 433, 434, 436, 437, 443, 444, 446, 449, 450, 451, 452, 453, 464, 466, 468, 475, 479, 483, 484, 485, 486, 487, 488.
PIAZZA (cardinal), 130.
PIERRE LE GRAND, 37, 38, 45, 46, 47, 48, 52, 53, 59, 65, 74, 75, 79, 80, 139, 170, 171, 195, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 217, 218, 220, 222, 223, 225, 226, 227, 229, 231, 232, 234, 240, 243, 253, 344, 353, 357, 362, 400, 408, 474, 475, 476, 477.
PLATEN (comtesse de), 54, 70, 167, 221.
PLATEN (Mademoiselle de), voir SAINT-FLORENTIN (comtesse de).
PLENEUF (famille de), **103**.
PLENEUF (Madame de), 101, **107**, 112.
PLETTEMBOURG (comte de), 394.
PLUNKETT, complice de l'évêque Layer, 65.
POIRIER (du), 428.
POLIGNAC (cardinal de), 131, 132, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 310, 460, 461, 462, 463, 469.
POLOGNE (roi ou royaume de), 222, 226, 227, 289, 290, 305, 323, 324, 335, 389, 391, **410-412**.
POLWARTH (Alexandre), comte de MARCHMONT, 153, **180**, 181, 187, 190, 196, 197.
POPE, 180, 201.
PORTE (la), voyez TURQUIE.
PORTUGAL (royaume ou infante de), 87.
POYNTZ (Stephen), 86, 204, 224, 298, 356, 370, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 409.
POZZOBUENO (marquis de), 181, 183, 186, 274, 281, 382, 453, 464, 488.
PRAGMATIQUE SANCTION, 174, 189, 190, 316, 318, 322, 432.
PRÉTENDANT, ou Chevalier de SAINT-GEORGES (Jacques Stuart dit le), 37, 153, 154, 155, 165, 247, 283, 289, 344, **350-359**, 360, 361, 363, 408, 438, 440, 442, 452.
PRIE (marquis de), 109.
PRIE (marquise de), 72, 96, 101, **105-113**, 114, 125, 156, 157, 158, 159, 160, 220, 238, 239, 250, 251, 252, 254, 257, 262, 456, 457, 458, 459, 473, 475.
PRIÉ (marquis de), 48.
PROLY, délégué des Pays-Bas, 48.
PROVANA (comte de), 174.
PROVINCES-UNIES, voyez ÉTATS GÉNÉRAUX.
PRUSSE, voir FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier.
PULTENEY (Daniel), 348.
PULTENEY (William), 61, 67, 312, 348, 361, 362, 363, 364, 489.
QUADRUPLE ALLIANCE ou TRAITÉ DE LONDRES, 35, 36, 37, 39, 53, 58, 76, 87, 90, 135, 139, 141, 155, 174, 176, 183, 186, 187, 189, 190, 191, 195, 202, 205, 216, 231, 278, 280, 281, 296, 314, 335, 337, 384.
RABUTIN (comte de), 231, 324.
RAGOTZI, 396.
RAMOS (Père), 156.
REICHEL (général), 405.
RELIGION (affaires de), en Allemagne, 12.
RIALP (comte de), marquis de PERLAS, 193, 277, 278.
RICHELIEU (cardinal de), 292, 296, 339, 412.
RICHELIEU (duc de), 270, 307, **309**, 310, 345, 384, 393, 415, 416, 424, 425, 426, 427, 428, 431, 457, 464, 466.
RIPPERDA (duc de), 236, 243, 276, 277, 278, 279, 283, 291, 315, 331, 355, 363, 375, 378, 379, 382, 401, 414, 424, 426, 427, 428, 432, 433, 435, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441,

442, 443, 444, 445, 447, 450, 451, 452, 453, 464, 465, 466, 483, 486.
ROBIN, 117.
ROBINSON (Anastasia), 201.
ROBINSON (Thomas), 84, 120, 255, 308, 430, 443, 447.
ROCHE (marquis de la), 468.
ROCHE-SUR-YON (Mademoiselle de la), 238.
ROHAN (cardinal de), 128, 130, 133, 134, 263, 266, 462, 463.
ROLANDS, 115.
ROSALBA CARRIERA, 106.
ROTTEMBOURG (comte de), 76, 178, 188, 191, 212, 214, 221, 230, 280, 305, 325, 369, 371, 373.
ROXBURGH (lord), 57, 164, 312.
RUFELMONDE (Madame de), 105, 111, 458.
RYSWICK (Traité de), 328, 337, 393.
SAKHAN (Madame de), 105.
SAINT-CONTEST (de), **177**, 178, 188, 191.
SAINTE-MARTHE (père de), 131.
SAINT-FLORENTIN (comte de), 70, 162, 167.
SAINT-FLORENTIN (comtesse de), 159, 167.
SAINT-OFFICE, 127, 129, 131, 133, 265, 266.
SAINT-PHILIPPE (marquis de), 378, 379.
SAINT-PIERRE (duchesse de), 438, 439, 440.
SAINT-REMY (abbé de), 308, 309.
SAINT-SAPHORIN, 45, 48, 86, 178, 183, 185, 192, 194, 197, 243, 277, 280, 283, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 309, 310, 332, 333, 341, 345, 349, 358, 384, 389, 390, 391, 425, 426, 428, 429, 430, 432, 433, 466, 467, 468, 470.
SAINT-SIMON (duc de), 50, 51, 95, 123, 330, 438, 439, 458.
SANDRIER ET GAZAN DE LA COMBE (affaire de), 112.
SAN-ISTEVAN, 173, 271.
SAN-SEVERINO, 173, 189, 194, 243.
SARDAIGNE (roi ou royaume de), 174, 280, 298, 304, 309, 340, **383-387**, 391, 485.
SARTINES (de), 438.
SAXE (électeur de), voir POLOGNE (roi ou royaume de).
SAXE (prince électoral de), 226.
SAXE-GOTHA (prince de), 395, 469.
SCARBOROUGH (lord), 224.
SCHAUB (sir Luke), 57, 58, 71, 72, 76, 87, 88, 89, 90, 91, 156, **158-162**, 164, 166, 167, 221, 246, 474, 475, 477.
SCHLEINITZ (baron de), 233, 476.
SCHLESVIG, 209, 210, 220, 225, 347, 368, 402, 404, 409, 410, 439.
SCHONBORN (comte de), 278, 291, 333.
SCOTTI (marquis), 148, 173.
SECKENDORFF (général), 373.
SENNECIERE (marquis de), 107, 313.
SENS (Mademoiselle de), 101, 254.
SHELDON (mistress), 358.
SHIPPEN, 348, 362, 363.
SINZENDORF, 185, 194, 276, 277, 283, [illegible] 394, 400, 420, 427, 428, 429, 432, 433.
SLINGELAND, 375.
SOISSONS (Congrès de), 383, 410.
SOPHI (le), voyez PERSE.
SOUBISE (prince de), 50.
SPARRE (baron), 49, 74.
SPIGA (évêque de), 167.
STAHREMBERG, ambassadeur autrichien à Londres, 79, 81, 190, 279, 280, 283, 348, 420, 432.
STAHREMBERG (comte Gundakar de), 421, 432.
STAIRS (comte de), 85.
STALPART, 436, 437, 450.
STANHOPE (James), secrétaire d'État, 55, 85, 91, 362.
STANHOPE (William), ambassadeur à Madrid, 86, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 173, 183, 191, 192, 200, 203, 207, 272, 273, 274, 275, 276, 281, 284, 285, 329, 349, 350, 351, 357, 435, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 451, 452, 453, 467, 479, 483, 486.
STANYAN (Abraham), 431.
STIRLING (sir Henry), 355.
STOCKHOLM (Traité de) 1718, 52.
STOCKHOLM (Traité de) 1724, 200, 215, 300, 405, 406, 408.
STRICKLAND (abbé), 426, 432.
SUÈDE (roi ou royaume de), 46, 52, 56, 59, 89, 207, 209, 210, 213, 215, 216, 223, 225, 227, 232, 233, 240, 289, 291, 298, 301, 302, 305, 335, 341, 344, 362, 372, 394, **400-409**, 480, 485.
SUISSE, 328, 330, 391.
SULTZBACH (comte de), 78, 328.
SUND (péages du), 208, 210, 213.
SUNDERLAND, 56, 61, 69, 71, 464.
SUTTON (sir Robert), 360.
SWIFT, 201.
SZEMBECK, 290.
TABLARD (maréchal de), 470.
TARLO (comte), 408, 391, 455.
TENCIN (abbé de), 127, 130, 131, 133, 263.
TENCIN (Madame de), 89, 105.
TESSÉ (maréchal de), 117, 143, 144, 145.

146, 148, 166, 183, 191, 192, 194, 198, 202, 20., 273.
Tessé (marquis de), 143.
essin (comte de), 401.
hiers (de), 415.
orcigny (Lambert de), 136.
orn (affaire de), 289, 318, 324, 327, 332, 344, 381, 389, 410.
arrheim (comte de), 394.
oison d'Or, 176, 189.
estoi, 80.
orcy (marquis de), 50, 75, 153, 155, 219, 252, 308, 438, 439, 469.
elouse (comte de), 97, 455.
ulouse (comtesse de), 97, 455.
ownshend, 49, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 72, 74, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 86, 87, 88, 131, 151, 153, 156, 157, 169, 171, 180, 181, 183, 184, 185, 188, 190, 192, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 206, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 231, 232, 234, 238, 239, 274, 276, 279, 280, 283, 284, 285, 286, 291, 292, 298, 299, 303, 308, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 330, 332, 334, 335, 340, 341, 342, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 355, 356, 358, 359, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 374, 375, 376, 381, 386, 389, 390, 391, 392, 393, 395, 402, 403, 404, 435, 409, 426, 429, 430, 431, 432, 439, 442, 443, 444, 445, 448, 453, 464, 468, 469, 474, 477, 480, 481, 486, 488, 489.
rbery, 163.
remolières, 106.
resmes (duc de), 110.
rèves (archevêque-électeur de), 388, 414.
riple Alliance, 82, 90, 141, 314, 337, 382.
urquie, 279, 213, 216, 217, 232, 430, 431.
ceda (duc d'), 424.
nigenitus (Bulle), ou Constitution, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 262, 263, 264, 265, 266, 460, 462, 463, 482.
etel (baron d'), 394.
echt (Traités d'), 44, 50, 85, 153, 186, 2..
issez de Permission, 41.
nbermber, 202, 287, 350, 378, 432, 441, 444, 452.
an Egel, 106.
eleron, voir Cambis.
eling (comte), 215, 404, 409.
ermandois (Mademoiselle de), 102, 104, 253, 254.
Victor-Amédée, voir Sardaigne.
Vienne (Traités de), 235, 276, 279, 286-288, 289, 291, 303, 349, 355, 378, 380, 383, 384, 389, 437, 438, 440.
Villars (maréchal de), 103, 111, 123, 134, 211, 245, 250, 253, 254, 258, 262, 272, 275, 302, 309, 319, 342, 386, 400, 422, 440.
Villars (marquise de), 110, 112.
Villeroy (maréchal de), 121, 122, 123, 125, 133.
Villette (Madame de), 153.
Voisins (Gilbert des), 462.
Voltaire, 105.
Wade (général), 350.
Wager (amiral), 406, 407, 408, 418.
Wallenrodt (comte de), 231, 327, 328, 329, 374.
Walpole (Dorothea ou Dolly), lady Townshend, 63, 314, 489.
Walpole (Horace), l'ambassadeur, 73, 83-81, 96, 109, 123, 125, 126, 140, 152-169, 170, 171, 181, 182, 186, 187, 191, 192, 198, 200, 201, 204, 211, 213, 215, 216, 221, 228, 229, 235, 236, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 254, 257, 272, 273, 274, 290, 299, 301, 302, 307, 309, 319, 320, 321, 329, 330, 344, 346, 347, 349, 352, 358, 363, 371, 374, 376, 386, 389, 391, 399, 400, 401, 402, 407, 409, 411, 419, 426, 429, 439, 444, 449, 451, 454, 455, 458, 463, 468, 469, 470, 474, 478, 484, 486, 487, 488, 489, 490.
Walpole (Horace), fils de Robert, l'écrivain, 70.
Walpole (Robert), 34, 57, 61-64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 74, 81, 86, 88, 89, 153, 154, 156, 157, 158, 169, 163, 168, 181, 185, 204, 224, 250, 288, 307, 312, 329, 341, 347, 348, 349, 350, 358, 359, 362, 363, 365, 366, 386, 390, 395, 429, 441, 445, 453, 464, 471, 477, 478, 488, 489.
Walsingham (lady), 313.
Wendt (Madame de), 71.
Wescomb, 73.
Wesselowski (les frères), 210, 229.
Westphalen (de), 232.
Westphalie (Traités de), 287, 322, 328, 332, 338, 339, 376, 377, 397, 398, 399.
Wetzlar (chambre de) ou Chambre Impériale, 333.
Wharton (duc de), 355, 441, 442, 452.
Windischgraetz, 171, 191, 193.
Withworth (Charles), 180, 181, 187, 190, 196, 197, 212.
Wood (patente de), 69, 164, 312.

WHITSBERG (baron de), envoyé hanovrien à Ratisbonne, 42.
WRATISLAW, chargé d'affaires autrichien en Pologne, 411.
WURTEMBERG (duc de), 388.
WYNDHAM (sir William), 57, 354, 3
YONGE (sir William), 363.
YORK (duc d'), fils du Prétendu
YOUNG, 163.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

Digitized with financial assistance from

H T Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018